



Rapport de mission de la Public Factory

La gouvernance de l'eau à l'épreuve de la participation citoyenne

Analyse critique des enjeux de politisation et des mécanismes de fonctionnement de l'Assemblée des usagers de l'eau de la Métropole de Lyon.

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Groupe PF n° 03 : CABANTOUS, Enzo - CAILLAUD DE CUGNAC, Rosalie - CLARAC, Mattéo - HOUNSOU, Sèdjro Emile - FEUVRIER, Irène - JESTIN, Côme - LOUPIAC, Noé - RICHARD, Jeanne - VIDAL, Alice

Année 2025 / 2026

Remerciements

Au terme de ce travail, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des personnes qui ont rendu cette expérience aussi enrichissante qu'instructive.

Nous adressons, en premier lieu, nos plus sincères remerciements à notre encadrant, Sébastien FOUCHA. Nous le remercions pour sa magnanimité constante, sa patience et la grande générosité avec laquelle il a partagé son expérience. Son écoute attentive et son temps nous ont été précieux et ont été des guides indispensables à la structuration de notre réflexion.

Notre reconnaissance s'adresse ensuite à la Métropole de Lyon pour la confiance témoignée tout au long de ce projet. Nous remercions tout particulièrement Constance DE BRAECKELAER, Chloé STEINMETZ et Zahia BOUFASSA pour leur disponibilité et leurs efforts constants de pédagogie et de communication. La solidité de ce partenariat a constitué une base fertile, favorisant tant la qualité de notre production que le développement de nos compétences individuelles. Nous leur sommes très reconnaissants de nous avoir permis d'effectuer nos premiers pas professionnels dans un environnement empreint de bienveillance.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les membres de l'Assemblée des usagers de l'eau. Leur accueil, le temps accordé lors des entretiens et la richesse de leurs témoignages ont été le cœur battant de notre étude. Nos remerciements s'étendent aux élus de la Métropole ainsi qu'à l'équipe de Planète Citoyenne pour leur éclairage précieux sur les enjeux du terrain.

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le soutien de la Public Factory et du service de scolarité de l'IEP de Lyon. Nous les remercions de nous avoir offert un environnement de travail d'une qualité exceptionnelle, soutenu par des ressources humaines et logistiques précieuses.

Enfin, nous tenons à remercier Charlotte DOLEZ pour l'assistance rigoureuse qu'elle nous a apportée. Ses qualités de sociologue et son regard critique ont été essentiels pour affiner notre méthodologie et la pertinence de nos analyses.

Que chacun trouve ici l'expression de notre considération et de notre reconnaissance.

Table des matières

Introduction	6
CADRE THÉORIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE.....	10
Chapitre 1 - Socio-histoire des politiques publiques de l'eau en France.....	11
Chapitre 2 - La démocratie participative - construction du « gouvernement de la participation publique ».....	14
Chapitre 3 - La représentativité	20
Chapitre 4 - Les Communs et l'autogestion.....	25
MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE EMPIRIQUE.....	29
I - Notre missions, nos objectifs	29
II - Justification de la démarche de recherche-action.....	29
III - Présentation du terrain et des acteurs impliqués.....	31
IV - Notre démarche	31
PRINCIPES ET OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE.....	38
I. Le statut juridique.....	38
II. Les objectifs de l'AUE	43
III. Les liens avec les instances du secteur de la participation citoyenne.....	49
IV. Les liens avec la Régie de l'eau.....	57
V. Les liens avec la Métropole de Lyon.....	60
MODALITÉS ET MÉCANISMES DE FONCTIONNEMENT	64
I. L'organisation du travail et des séances	64
II. La composition de l'Assemblée	66
III. Les représentants à la Régie	75
IV. La communication interne	79
V. La communication externe	84
VI. Le travail d'animation.....	88

VII. Concrétiser le travail de l'Assemblée	93
CONCLUSION	97
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES	103
Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses	104
Annexe 2 : Grille d'entretien semi-directif	127
Annexe 3 : Retranscriptions des entretiens	130
Annexe 4 : Grille de recherche de benchmark	384
Annexe 4.1 : Fiches d'analyse de benchmark	385
Annexe 5 : Grille d'entretien sur le benchmark	417
Annexe 6 : Retranscription des entretiens de benchmark	418
Annexe 7 : Résumé de nos notes d'observation des séances.....	446
Annexe 8 : Présentation projetée lors de la séance bilan de l'Assemblée des Usagers de l'Eau du 29/01	452
Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01	462
Annexe 10 : Note de cadrage	479
Annexe 11 : Etat d'avancement.....	490
Annexe 12 : Mail de la DPDP – Assemblée Usagers Eaux du 05/11/2025	526
Résumé et mots-clés	528

Liste des sigles utilisés :

AUE : Assemblée des Usagers de l'Eau.

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux. CDD : Conseil de Développement.

CLE : Commission Locale de l'Eau.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. DPDP : Direction de la Prospective et du Dialogue Public.

SGMAP : Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique. ACER : Association des Consommateurs d'Eau du Rhône.

RAP : Recherche-Action Participative.

CA : Conseil d'Administration (de la Régie).

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données.

CPIS : Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (catégorie socioprofessionnelle). PFAS : Substances Per- et Polyfluoroalkylées (polluants éternels).

Liste des tableaux & graphiques :

Tableau 1: « Boîte à outils » proposée par le SGMAP sur les démarches de participation citoyenne, 2017, dans Gourgues et Mazeaud (2022)

Tableau 2 : Application de la grille d'analyse proposée par Guillaume Gourgues (2013) pour expliquer l'apparition d'un dispositif participatif au cas de l'Assemblée des usagers de l'eau.

Tableau 3 : Réponses à la question "Que pensez-vous des ressources que la Métropole met à votre disposition pour travailler le sujet de l'eau ?", issue de notre questionnaire quantitatif

Tableau 4 : Réponses à la question "Comment jugez-vous la communication autour du calendrier des différentes séances de l'Assemblée et du suivi du travail au sein du cycle ?", issue de notre questionnaire quantitatif

Introduction

1. Accroche, commande

« L'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est la vie » Antoine de Saint-Exupéry

Cette formule saisissante résume à elle seule l'ambition de l'Assemblée des usagers de l'eau (AUE) : faire de la gestion de l'eau non plus une question uniquement technique, mais un véritable projet de société. Pour les citoyens qui s'y engagent, l'AUE n'est pas une simple instance consultative, c'est un espace où l'on vient pour participer à la vie de la cité et exercer un contrôle citoyen sur un bien commun vital.

Le passage en gestion publique de l'eau, acté le 1er janvier 2023 par la création de la Régie, marque un tournant historique pour la Métropole de Lyon puisque la gestion privée à Lyon durait depuis 1986. L'enjeu est désormais de substituer une gouvernance démocratique à une gestion jusqu'ici jugée purement technique. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'AUE, dispositif innovant dont la Métropole souhaite aujourd'hui évaluer les promesses de participation citoyenne.

Entre 2021 et 2022, un premier dispositif participatif nommé Eau FuturE avait été cofinancé avec l'Agence de l'eau - Rhône, Méditerranée, Corse. Combinant plusieurs formats participatifs, il s'agissait de politiser le sujet de l'eau mais aussi de recueillir des réflexions citoyennes à ce sujet. Le dispositif était donc délié de la prise de décision et fonctionnait selon une logique participative et non délibérative.

L'idée d'une assemblée pérenne est alors évoquée au cours de la démarche Eau FuturE. Elle est portée par les deux Vice-présidentes de la Métropole, en charge de l'eau et de la participation citoyenne, à savoir respectivement Anne GROSPERRIN et Laurence BOFFET, et investie par de nombreux membres d'Eau Bien Commun, témoignant de leur volonté de consolider un modèle de gestion publique de l'eau.

Au regard des instances déjà existantes, l'Assemblée des usagers de l'eau s'inscrit bien dans le cadre d'une « expérimentation » propre à la Métropole de Lyon, élaborée pour accompagner la reprise en gestion directe de la régie métropolitaine de l'eau en 2022. Ce choix est opéré suite à l'obtention d'une majorité d'alternance aux élections métropolitaines, dans un contexte où la reprise en régie publique de l'eau s'affirme à l'échelle nationale, d'où une forte implication des élus. Des acteurs associatifs étaient déjà mobilisés pour le passage en régie publique de l'eau, comme l'Association des Consommateurs d'Eau du Rhône (ACER), qui participe à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) mais aussi Eau Bien Commun.

Depuis septembre 2025, notre groupe de neuf étudiants a ainsi été mandaté par la Direction de l'eau et la Direction de la prospective et du dialogue public via la Public Factory de Sciences Po Lyon pour réaliser un diagnostic approfondi de cette instance. Notre mission consiste à analyser le fonctionnement réel de l'AUE afin de formuler des recommandations opérationnelles garantissant sa pérennité.

Cette commande se décline en quatre axes de réflexion, dont le premier s'attache à la mécanique même des échanges : de la fréquence des séances à la dynamique des débats, il s'agit de comprendre comment se construisent les décisions et comment s'assure la continuité entre les cycles de travail. Le deuxième axe porte sur l'autonomie de fonctionnement de l'Assemblée et la place de ses membres dans sa gouvernance, avec une acuité particulière dans un contexte où l'AUE ne dispose d'aucun statut juridique propre. Le troisième axe concerne la composition sociale de l'Assemblée et les modalités de recrutement de ses membres parmi la population métropolitaine, enjeu fondamental pour apprécier la légitimité démocratique de l'instance. Le quatrième axe porte enfin sur la valorisation institutionnelle du travail produit c'est-à-dire la perception des propositions de l'Assemblée et leur intégration sont dans les décisions de la Régie et de la Métropole.

2. Contexte institutionnel et dispositif étudié

Cette volonté d'amélioration du dispositif s'inscrit dans un calendrier institutionnel précis. Le 1er janvier 2023, la Métropole de Lyon a repris la gestion directe de l'eau potable au sein de la régie publique. Plus qu'une décision technique ou financière, ce virage a été le point de départ d'une « transition démocratique » visant à passer d'une gestion opaque à une gouvernance partagée.

L'AUE est perçue comme une opportunité de « participer à la vie de la Métropole » (Enquête-e 2), « d'être citoyenne et de participer à la vie de la cité sans faire partie... sans être adhérente à un parti politique » (Enquête-e 10) ou encore de permettre un nécessaire et légitime « contrôle citoyen sur la façon dont cette Régie de l'eau était gérée. » (Enquête-e 14). « Avant d'être à cette fameuse Assemblée, à aucun moment je n'avais envisagé qu'il puisse y avoir un engagement citoyen spécifiquement sur des questions sur l'eau. » (Enquête-e 8) affirme un interrogé enthousiaste, tandis que d'autres expriment leurs craintes quant au devenir de l'Assemblée : « dans certains cercles de la droite lyonnaise, il y a l'idée qu'il faut reprivatiser. [...] La pérennité de l'assemblée [...] est carrément mise en cause. » (Enquête-e 14). Certains ajoutent leur souhait qu'elle se perpétue, et se disent prêt à militer pour cela : « peut-être qu'il faudra qu'on fasse des manifs pour que ça continue. » (Enquête-e 3). Le rôle de l'AUE se construit également en parallèle de celui de la CCSPL de Lyon (où des associations plutôt que des usagers sont représentées) qui est impliquée dans l'évaluation de la gestion de l'eau au niveau de la Métropole.

Afin d'appréhender ces enjeux, notre périmètre d'étude s'est concentré sur le fonctionnement interne et le rayonnement de l'Assemblée des usagers de l'eau. Notre analyse couvre l'ensemble des acteurs gravitant autour de ce dispositif : les membres, les 4 représentants choisis pour l'AUE pour siéger au Conseil d'Administration de la Régie, ainsi que les agents et élus de la Métropole de Lyon. Géographiquement encadrée par le territoire métropolitain, notre recherche s'est attachée à observer la réalité des séances de l'Assemblée ainsi que tout ce qui l'entoure. Ce périmètre nous permet ainsi de confronter l'idéal démocratique affiché par l'institution aux pratiques quotidiennes des usagers engagés.

3. Problématique et questions de recherche

La commande initiale de la Métropole de Lyon s'est centrée sur un objectif clair : la pérennisation de l'Assemblée des usagers de l'eau. Toutefois, pour envisager l'avenir de cette instance, il nous a semblé indispensable de retracer sa construction actuelle afin d'en identifier les fragilités structurelles. Nous considérons qu'on ne peut réellement consolider un dispositif sans en comprendre les zones d'ombre.

Ainsi, nous chercherons à savoir sous quelles conditions l'AUE peut devenir un acteur pérenne et citoyen de la gestion publique de l'eau.

De ce fait, notre problématique centrale s'articule autour d'une série de questionnements interconnectés : nous avons d'abord interrogé la légitimité démocratique globale de l'assemblée relativement au fait qu'elle ne soit ni ne cherche à être représentative des usagers de l'eau dans le Grand Lyon. À propos du fonctionnement et de l'acculturation, nous étudierons de quelle manière la technicité des sujets liés à l'eau influence la dynamique des débats et la capacité d'agir des membres. Enfin, nous chercherons à comprendre si l'impact politique de l'AUE est réel dans le processus décisionnel de la Régie et de la Métropole.

Avant de répondre à ces questions, posons que l'hypothèse de la suppression de l'Assemblée n'y sera pas étudiée. En effet, bien que présentant quelques points de défaillance, il nous semble que l'AUE représente, pour la Métropole autant que pour la démocratie en général, une ressource précieuse. Ce faisant, les défauts que l'on peut lui attribuer la desservent finalement moins qu'ils ne la valorisent. Par exemple, le manque de représentativité est certainement à déplorer, comme il le sera développé par la suite de ce document, mais cette impasse a permis un développement plus efficace de l'AUE et donc l'existence d'une instance de cette ampleur dans un contexte restreint de politique publique territoriale. En somme, et par-delà la normativité, elle est une avancée certaine vers une démocratie meilleure. En outre, cette avancée est permise par un moteur des plus dynamiques que représente l'équipe de la Métropole et de ses prestataires. Arrivant au terme de notre collaboration, nous nous accordons à affirmer que l'abondance des moyens développés ainsi que la qualité du travail fourni pour mener à bien ce projet ne peuvent que conduire à des améliorations prestes et majeures. Enfin, la majorité des membres de l'AUE font part de leur satisfaction. Ainsi, à l'image de l'Assemblée, nous souhaitons entendre le désir citoyen en travaillant à la pérennisation de l'AUE. De plus, et de manière plus prosaïque, il aurait été un non-sens de s'attacher trop à la suppression de l'AUE quand notre commande portait presque exclusivement sur sa pérennisation.

4. Démarche et structuration du rapport

Ce rapport s'appuie sur une démarche mêlant analyse documentaire, observations et recueil de données auprès des participants au dispositif étudié. Dans un premier temps, un travail de documentation a permis de replacer l'AUE dans son contexte institutionnel et politique, notamment à travers l'étude de documents produits par la Métropole de Lyon, la régie publique de l'eau et différentes sources relatives à la participation citoyenne dans la gestion des services publics. Cette première étape a contribué à mieux comprendre les objectifs du dispositif, son fonctionnement et les enjeux auxquels il répond.

Ce travail a ensuite été complété par des observations de toutes les séances de l'Assemblée sur

la période du projet. Ces observations ont permis d'analyser concrètement les modalités d'organisation des réunions, la nature des échanges entre les participants ainsi que les dynamiques de discussion et de délibération au sein du groupe. Par ailleurs un questionnaire diffusé auprès des membres de l'Assemblée a permis, tout comme une série d'entretiens avec eux, de recueillir leurs perceptions, leurs attentes et leurs retours d'expérience concernant le dispositif. L'ensemble de ces éléments a contribué à alimenter une analyse à la fois quantitative et qualitative visant à mieux comprendre le rôle et les apports de cette instance. Dans ce rapport, nous avons choisi de recourir à la formule « enquêté·e » pour mieux anonymiser les membres avec lesquels nous avons fait des entretiens.

Le rapport s'organise ainsi en plusieurs séquences complémentaires. Dans une première partie, nous poserons le cadre théorique nécessaire à la compréhension du sujet, en nous appuyant sur une revue de littérature recensant les concepts clés et les travaux de recherche préexistants. La deuxième partie sera consacrée à la méthodologie adoptée ainsi qu'à l'analyse empirique. Il s'agira ici de confronter nos hypothèses aux données collectées sur le terrain ainsi que de décrire notre démarche scientifique. La troisième partie s'attachera à définir les principes fondamentaux et les objectifs de l'Assemblée des usagers de l'eau, afin d'en saisir la raison d'être et la portée stratégique. Enfin, la quatrième partie détaillera les modalités et les mécanismes de fonctionnement de cette instance, mettant ainsi en lumière les rouages concrets de sa mise en œuvre opérationnelle, et exposant nos recommandations pour l'AUE.

Conformément aux orientations de la Public Factory, un plan type, composé successivement de notre analyse théorique, puis d'un constat empirique et enfin de nos recommandations stratégiques, aurait pu être adopté. Cependant, à la suite de nos premiers travaux de terrain et d'une réflexion collective, nous avons choisi d'adapter cette structure. Cette décision, discutée avec notre encadrant Sébastien FOUCHA, a été validée par la Public Factory. Ce choix repose sur plusieurs raisons : d'abord, l'indissociabilité entre constats et recommandations, l'AUE constituant un objet complexe qui appelle une articulation directe entre diagnostic et propositions. Nous pensons également que notre démarche de recherche-action justifie une présentation des résultats empiriques - entretiens, observations - en lien direct avec les solutions envisagées, afin de montrer comment chaque axe fait émerger ses propres leviers d'action.

CADRE THÉORIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE

Pour appréhender les enjeux de l'Assemblée des usagers de l'eau, ce chapitre pose les jalons théoriques nécessaires à l'analyse de la démocratie participative contemporaine. À travers une revue de la littérature spécialisée, nous clarifions les concepts de « bien commun » et de « démocratie participative » tout en situant ce dispositif dans son contexte historique et institutionnel. Cette mise en perspective permet d'établir une grille de lecture analytique rigoureuse, indispensable pour confronter les théories de l'action publique aux réalités observées sur le terrain.

Chapitre 1 - Socio-histoire des politiques publiques de l'eau en France

En France, l'eau est qualifiée de « patrimoine commun de la nation » par l'art. 210-1 du Code de l'environnement, qui dispose également que « sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ». Cet article du Code de l'environnement évoque également un droit à l'usage de l'eau ainsi qu'un droit à l'eau potable selon les modalités prévues par l'art. 1321-1 du Code de la santé publique. Cependant, la définition de l'eau comme « patrimoine commun » dans la loi est à distinguer du champ de recherche sur la notion de commun qui implique une gouvernance et un régime de propriété particulier que nous évoquerons ultérieurement.

Il convient avant tout de rappeler comment s'organise la gestion de l'eau en France et les enjeux soulevés par cette organisation, qui ont été étudiés sous le prisme des théories des organisations. Depuis 1898, il existe en France plusieurs régimes de propriété de l'eau (Narcy, 2013)¹, et cette catégorisation montre la construction d'une spécificité reconnue de la gestion de certaines eaux depuis plus d'un siècle, notamment par l'existence d'eaux « domaniales » et d'autres « non domaniales » pour lesquelles « la loi de 1898 accordant cependant aux riverains – propriétaires du lit et responsables de son entretien – un droit d'usage préférentiel ». Les eaux sortent ainsi du régime classique de propriété et nécessitent une démarche de concertation et de participation afin d'assurer leur gestion. L'eau a donc un statut particulier et ancien dans le droit français, étroitement lié à l'intérêt général.

Au cours des années 60, les préoccupations quant à la gestion des eaux domaniales et non domaniales mènent à créer des mécanismes de concertation des différents usagers de l'eau et de représentation de leurs intérêts, notamment par la création d'instances territorialisées de concertation. L'analyse de ces différentes instances porte sur le « déjà fait » ou « l'institué » comme l'a nommé Luc Boltanski (2009)², qui fait face au « monde social en train de se faire » que nous évoquerons ultérieurement. L'étude de la gestion de l'eau en France mobilise l'analyse des systèmes de croyance des différentes parties prenantes d'après la méthode théorisée par Sabatier (1999)³. D'autres approches ont tenté de mettre à jour les règles du jeu qui définissent

¹ J.-B. NARCY, *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau*, France, Onema, 2013, URL complète en biblio.

² L. BOLTANSKI, *De la critique, précis de sociologie de l'émancipation*, 2009.

³ P. SABATIER et H. JENKINS-SMITH, « The Advocacy Coalition Framework : An Assessment », in *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview Press, 1999.

les actions, volontaires ou non, des différents acteurs comme le propose Laurent Mermet avec les « systèmes de gestion effective de l'environnement »⁴.

En 1964, la loi crée les agences de l'eau, les comités de bassin et les circonscriptions éponymes. Les comités sont composés de 3 collèges : les élus locaux, les usagers et l'Etat. Le comité de bassin rédige le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Cette dynamique s'est poursuivie d'une manière encore plus localisée avec la mise en place en 1992 des Commissions locales de l'Eau (CLE). Composées de la même manière que les comités de bassin, les commissions permettent une gestion plus territorialisée et rédigent un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) déclinant le SDAGE au niveau territorial. À la Métropole de Lyon, on retrouve la CLE du SAGE de l'Est lyonnais ainsi que la récente CLE du SAGE Garon Yzeron au sud-ouest de la Métropole.

Quant à la distribution et à l'assainissement de l'eau, il s'agit d'une compétence qui relève initialement des communes mais qui peut être transférée aux communautés de communes comme c'est le cas pour la Métropole⁵. Il s'agit d'un service public qui peut être assuré directement par la collectivité ou bien être délégué selon différents types de contrats à un prestataire privé⁶.

Il apparaît que le choix du mode de gestion de l'eau au niveau communal et intercommunal est tributaire d'un système de croyance (Sabatier, 1999)⁷ quant au statut et à la méthode optimale d'assainissement et de distribution de l'eau. Depuis les années 2000, la coalition de cause prônant l'intérêt de la gestion en régie publique a instauré un rapport de force favorable contre celle prônant la gestion par le privé, comme l'illustre la reprise en régie publique de la gestion de l'eau par de nombreuses villes depuis 2010 (Pezon, 2019)⁸.

Concernant les instances de concertation, les comités de bassin et les CLEs, les travaux académiques décrivent un réel espace de concertation et de co-construction (Reverdy, 2009)⁹, mais aussi limité, notamment par l'inégalité de moyens dont disposent les groupes d'usagers pour faire valoir leurs intérêts. Les réunions au sein de ces instances sont généralement une occasion d'affirmer la prédominance des intérêts économiques les plus influents plutôt que ceux valorisant l'écologie et la qualité de la ressource (Mermet, 2005)¹⁰. Il apparaît par ailleurs que les usagers domestiques sont les moins bien représentés des groupes d'usagers dans l'ensemble de ces instances (Lesage, 2013)¹¹ qui se résument alors à des « cercles d'initiés » (Narcy, 2013)¹², ce qui constitue un frein à la politisation de la gestion de l'eau auprès du grand public.

⁴ L. MERMET, Y. LAURANS, S. MAESTRACCI et F. PETRUCCI, *Concertations orchestrées ou négociations décisives ?*, 2005.

⁵ Loi compétences eau et assainissement communes 2025 | vie-publique.fr, URL complète en biblio.

⁶ Service public de l'eau et mode de gestion | Centre d'information sur l'eau, 21 mars 2019, URL complète en biblio.

⁷ P. SABATIER et H. JENKINS-SMITH, *The Advocacy Coalition Framework : An Assessment*, op. cit.

⁸ C. PEZON, « Les services d'eau potable à l'épreuve de la loi NOTRe », *Revue française d'administration publique*, 2019, vol. 172, n° 4, pp. 935-952.

⁹ T. REVERDY, *Entre « schéma » et « projet », le pilotage conflictuel d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux*, Paris, L'Harmattan, 2009.

¹⁰ L. MERMET, « Les porteurs de projets face à leurs contradicteurs : six critères pour évaluer la concertation en aménagement », *Regards croisés*, 2005, III, pp. 37-47.

¹¹ M. LESAGE et Premier Ministre, *Rapport d'évaluation de la politique de l'eau en France. Mobiliser les territoires pour inventer le nouveau service public de l'eau et atteindre nos objectifs de qualité : Premier Ministre*, 2013, URL complète en biblio.

¹² J.-B. NARCY, *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau*, op. cit.

De plus, le découpage de la gestion de l'eau en bassins versants relève d'une construction sociale plus que d'une réalité écologique (J-P Le Bourhis, 2004)¹³. Cela signifie qu'il s'agit d'un espace qu'il reste à faire exister mais dont la pertinence peut être remise en cause en fonction des problèmes à traiter, comme par exemple lorsqu'il existe un rapport de force entre les territoires de l'approvisionnement et ceux de la demande (Mermet et Treyer, 2001)¹⁴.

¹³ J-P LE BOURHIS, *La publicisation des eaux, rationalité et politique dans la gestion de l'eau en France (1964-2003)*, Thèse de doctorat, 2004, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, Département de Science Politique.

¹⁴ L. MERMET et S. TREYER, « Quelle unité territoriale pour la gestion durable de la ressource en eau ? Bassin versant, approche géographique la plus évidente. La plus pertinente ? », *Les outils d'une bonne qualité de l'eau, Annales des Mines*, 2001, Responsabilité et Environnement, pp. 67-79.

Chapitre 2 - La démocratie participative - construction du « gouvernement de la participation publique »

A. Les dispositifs participatifs

D'après Gourgues et Petit (2022)¹⁵, on entend par dispositif une « organisation depuis les pouvoirs publics (une institutionnalisation) » qui « devient alors mobilisable par les gouvernants » au contraire de l'« expérience » qui renvoie à une organisation depuis les mouvements sociaux ». En effet, la participation est à l'origine liée aux luttes sociales et en particulier au mouvement autogestionnaire dont l'essor au sein du mouvement syndical en France survient dans les années 1960 et 1970. Elle est également valorisée par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre de la Nouvelle Gestion Publique (NGP) à partir des années 1980, dans le but de rationaliser leur fonctionnement (Gourgues, 2013)¹⁶. L'emploi de dispositifs participatifs peut donc être le fruit de motivations diverses, et ne peut être rattaché à un courant politique particulier ou unique.

Afin d'expliquer l'adoption de dispositifs participatifs, notre travail s'appuiera sur la théorie des « concessions procédurales » portée en outre par Cécile Blatrix (2000)¹⁷. Elle décrit comment des structures d'opportunités se sont créées et ont conduit les administrations à reprendre des procédures participatives issues du mouvement social afin de canaliser leurs oppositions. L'usage de ce type de dispositifs devenant routinier, elle le décrit comme un processus de rationalisation de la participation. Guillaume Gourgues (2013)¹⁸ ajoute qu'on assiste aujourd'hui à une offre de participation autonome créée par les administrations, qui ne répond à aucune demande sociale préalable et qui doit parfois créer son public. L'étude des conseils régionaux de Rhône-Alpes et de Poitou-Charentes montre par exemple que ces dispositifs sont souvent portés par des « entrepreneurs de participation » au sein des institutions, ce qui peut conduire à un découplage entre les espaces participatifs et les véritables lieux de décision. Les assemblées peuvent alors évoluer vers un fonctionnement autoréférentiel, consacré à leurs propres modalités de fonctionnement, et moins à l'influence sur les politiques publiques. Dans cette perspective, les effets substantiels de ces organisations apparaissent limités et dépendent davantage de rapports de force politiques favorables au sein des institutions que de la « qualité procédurale » des dispositifs eux-mêmes (Gourgues et Mazeaud, 2022b)¹⁹.

¹⁵ G. GOURGUES et G. PETIT, « Dispositifs participatifs », *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, URL complète en biblio.

¹⁶ G. GOURGUES, *Les politiques de démocratie participative*, 2013, Presses Universitaires de Grenoble.

¹⁷ C. BLATRIX, *La démocratie participative, de Mai 68 aux mobilisations anti-TGV : processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*, Thèse de doctorat, 2000, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, Département de Science Politique.

¹⁸ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

¹⁹ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », in M.Fatin-Rouge STEFANINI et X. MAGNON (dir.), *Les assemblées citoyennes : Nouvelle utopie démocratique ?*, 2022, pp. 253-270, doi:10.4000/books.dice.10600.

En France l'institutionnalisation de dispositifs participatifs locaux se fait dans les années 1990 avec plusieurs lois instaurant des instances obligatoires, notamment en lien avec des enjeux d'urbanisme et d'environnement : en 1989, la loi Voynet crée les Conseils de développement, puis la loi ATR (1992) crée les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL). Elles sont complétées par la loi Barnier de 1995 et enfin, en 2002, la loi Vaillant qui crée les Conseils de quartiers et rend obligatoire les CCSPL (Narcy, 2013)²⁰.

Parmi les « expérimentations » de dispositifs participatifs, les chercheurs ont généralement distingué des grands projets, notamment nationaux et faits sur mesure, et des processus plus standardisés promus au niveau national par le Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) et par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) (Mazeaud, Gourgues, 2022b)²¹.

Démarche	Objectif opérationnel	Public visé ou mobilisé	Modalités	Durée de la consultation	Coût estimatif	Nombre de participants
Dispositifs d'association des citoyens aux réflexions sur les politiques publiques						
Atelier citoyen	Obtenir un avis citoyen construit sur une thématique controversée à enjeu complexe avec des moyens et des délais contraints	Échantillon diversifié	Mixte	1 mois et plus	€€€€€ 25 000 à 90 000 €	10 à 30
Conférence de citoyens	Obtenir un avis citoyen construit sur une thématique controversée à enjeu complexe	Échantillon diversifié	Présentiel	1 mois et plus	€€€€€€ 90 000 € et plus	10 à 30
Consultation en ligne	Recueillir l'avis d'un public large ou ciblé dans un délai contraint	Tous citoyens / public spécifique	En ligne	1 mois et plus	€€€€ 1 000 à 25 000 €	Plus de 1000
Ministère ouvert	Ouvrir un ministère aux citoyens et dialoguer avec eux sur les projets gouvernementaux	Tous citoyens	Présentiel	2 h à une journée	€ 0 à 1 000 €	30 à 100
World Wide Views	Mener une réflexion collective avec un public large et diversifié géographiquement en simultané	Échantillon diversifié	Présentiel	2 h à une journée	€€€€€€ 90 000 € et plus	100 à 1000
Dispositifs visant à stimuler la création de projets et la mise en réseau						
Barcamp	Mobiliser l'intelligence collective pour alimenter des réflexions en lien avec l'action publique	Tous citoyens	Mixte	2 h à une journée	€ 0 à 1 000 €	30 à 100
Concours / challenge	Valoriser la créativité citoyenne	Tous citoyens / public spécifique	Mixte	1 mois et plus	€ 0 à 1 000 €	30 à 100
Hackathon	Faire émerger de nouveaux usages des données à forte valeur ajoutée et rencontrer leurs utilisateurs	Public spécifique	Présentiel	2 jours à 1 semaine	€€€€ 1 000 à 25 000 €	30 à 100
Open data camp	Faire émerger de nouveaux usages des données et rencontrer leurs utilisateurs	Public spécifique	Présentiel	2 h à une journée	€ 0 à 1 000 €	30 à 100
Dispositifs visant à élaborer en commun des projets ou prototypes basés sur les attentes des usagers						
Atelier collaboratif	Comprendre les contraintes et attentes des usagers sur un dispositif public	Échantillon non construit ou diversifié	Présentiel	2 h à une journée	€€€€ 1 000 à 50 000 €	10 à 50
Co-design de services	Co-construire un dispositif public et le prototyper à partir de l'expérience des usagers	Échantillon non construit ou diversifié	Présentiel	2 h à 1 mois et plus	€€€€€ 25 000 à 90 000 €	30 à 100

Tableau 1:« Boîte à outils » proposée par le SGMAP sur les démarches de participation citoyenne, 2017, dans Gourgues et Mazeaud (2022)

²⁰ J.-B. NARCY, *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau*, op. cit.

²¹ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « La démocratie participative selon Emmanuel Macron : La participation citoyenne au service de la monarchie républicaine », in *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir*, 2022, pp. 53-66, doi:10.3917/pug.dolez.2022.01.0053.

Gourgues et Petit (2022) soulignent cependant que si des tentatives de typologies et d'inventaires ont déjà été faites²², elles présentent un intérêt limité du fait de la trop grande variété de fonctionnements au sein de dispositifs portant le même nom. Ils préfèrent se référer à la méthode d'Archon Fung²³ selon qui l'analyse d'un dispositif doit se faire en comparaison d'autres procédures qui pourraient résoudre le problème dont est chargé le dispositif (citant l'exemple d'un budget participatif par rapport à un budget classique). Il convient alors de retracer l'histoire d'un dispositif participatif pour comprendre, au travers des rapports de force, les objectifs initiaux mais aussi les effets concrets de sa mise en place. La grille proposée par Guillaume Gourgues pour ce faire propose d'étudier le champ politique, la coalition de causes ainsi que les sous-systèmes du domaine de l'action publique concernée. Une fois ce travail réalisé, il reste à étudier l'ingénierie du dispositif au travers des questions : qui participe ? comment ? pour quoi faire ? (Gourgues, 2013)²⁴.

L'intérêt de la méthode proposée par Gourgues et Fung reste prégnant dans tous les cas, car si l'inscription dans la loi rend obligatoire l'existence des instances précédemment citées, leur fonctionnement interne est, lui, laissé au libre choix des autorités organisatrices. En effet, les collectivités disposent de marges de manœuvre pour organiser des dispositifs plus ou moins participatifs et délibératifs (Gourgues, 2013). Parler d'« expérimentations » permet donc de souligner une informalité persistante en ce qui concerne le fonctionnement des dispositifs participatifs quels qu'ils soient. Cette informalité permet de garder un contrôle sur les suites à donner aux dispositifs, élément important pour les élus (Lefebvre, 2007)²⁵.

²² Voir par exemple le site <https://participedia.net/>

²³ Archon FUNG, « Varieties of Public Participation in Complex Governance », *ResearchGate*, URL complète en biblio.

²⁴ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

²⁵ R. LEFEBVRE, « Les élus : Des acteurs peu dialogiques du débat public », in *Le débat public : Une expérience française de démocratie participative*, 2007, pp. 207-218, doi:10.3917/dec.blond.2007.01.0207.

Champ politique	Alternance politique à la Métropole de Lyon Eau comme «bien commun» en marqueur politique de cette nouvelle majorité Volonté de reprise en régie publique de l'eau
Coalitions de cause	Mouvement de reprise en régie publique de la gestion de l'eau (depuis les années 2010) - (Pezon, 2019)
Sous système et liens avec l'action publique (comme moyen de justifier le sous-système)	Sous système pour affirmer l'eau comme un bien commun et la valorisation de la gestion publique de l'eau : Associations dans la région lyonnaise : Eau bien commun, ACER à l'origine Actions publiques de valorisation du sous-système : Nouvelle tarification de l'eau Donner quatre sièges aux représentants des usagers au Conseil d'Administration de la Régie (et les lier à l'AUE) Créer des événements pour politiser le sujet de l'eau

Tableau 2 : Application de la grille d'analyse proposée par Guillaume Gourgues (2013) pour expliquer l'apparition d'un dispositif participatif au cas de l'Assemblée des usagers de l'eau.

B. Pouvoir décisionnel ou pouvoir consultatif

Une question centrale dans la littérature sur les dispositifs de démocratie participative concerne le degré réel de pouvoir accordé aux participants. La plupart des travaux soulignent en effet la tension entre participation consultative et pouvoir décisionnel

Cette distinction entre participation et décision renvoie également à une tension plus profonde entre deux conceptions de la démocratie participative.

Comme le souligne Gourgues (2013), la participation peut se limiter à l'agrégation d'avis citoyens sans déboucher sur une prise de décision collective. À l'inverse, la délibération, inspirée notamment des travaux de Jürgen Habermas, suppose des procédures permettant d'aboutir à une décision rationnelle fondée sur la confrontation d'arguments. Dans cette perspective, l'enjeu n'est pas seulement de permettre aux citoyens de s'exprimer, mais de faire en sorte que cette expression puisse réellement influencer l'action publique.

Dans de nombreux dispositifs, la participation se limite à la consultation des citoyens, sans garantie de prise en compte de leurs avis dans la décision finale. Chelzen et Jégou (2015)²⁶ distinguent ainsi plusieurs niveaux de participation, allant de la simple information à la co-construction. Entre ces deux extrêmes se trouvent des formes intermédiaires comme la consultation - où les participants peuvent exprimer un avis sans assurance d'influence sur la décision - ou encore le diagnostic partagé, qui permet aux participants d'établir collectivement des constats sans disposer toutefois d'un véritable pouvoir décisionnel. La participation peut prendre des formes très différentes et la présence d'un dispositif participatif ne signifie pas nécessairement un partage effectif du pouvoir.

Plus largement, certains travaux suggèrent que les autorités publiques introduisent des dispositifs participatifs dans une logique d'abord de gouvernabilité et moins d'approfondissement démocratique. Kübler, Rochat, Woo et Van der Heiden (2020)²⁷ montrent ainsi que les gouvernements locaux ont tendance à recourir à des mini-publics délibératifs dans des contextes où ils disposent des ressources institutionnelles et administratives nécessaires pour en assurer le pilotage, avant même la question financière. Autrement dit, ces dispositifs seraient souvent mis en place lorsque les autorités estiment pouvoir en contrôler le déroulement et les effets.

Les dispositifs de participation, qu'ils soient le fruit d'une « concession procédurale » (Blatrix, 2000)²⁸ ou de la volonté d'un pouvoir politique de démocratiser un enjeu, interrogent dans le même temps le rôle de la démocratie représentative. Ce point d'analyse permet de soulever des décalages existants entre la volonté affichée des élus, leurs conceptions du rôle de la démocratie représentative et la réalité du dispositif mis en place. Jessica Sainty (2020)²⁹, en réalisant une étude de cas sur la mise en place d'un budget participatif à Avignon, souligne que les élus en charge de la réalisation du projet valorisent la participation concernant « les petits lieux du politique » (Bertheleu, Neveu, 2005, cités dans Sainty 2020), c'est à dire à ce qui « ne remet en cause ni la conduite du projet de ville, ni la gouvernance représentative de la ville » (Sainty, 2020)³⁰. Cette distinction entre une sphère propice à la participation et une autre où la représentation reste nécessaire de la part des élus est qualifiée de « paternalis[te] » par la chercheuse. Les élus la justifient néanmoins au nom de la préservation des citoyens d'une forme

²⁶ H. CHELZEN et A. JÉGOU, « À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : Les éclairages de l'observation participante. Développement durable et territoires », *Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 2015, vol. 6, n° 2, doi:10.4000/developpementdurable.10896. ²⁷ D. KÜBLER, P.E. ROCHAT, S.Y. WOO et N. HEIDEN, « Strengthen governability rather than deepen democracy : Why local governments introduce participatory governance », *International Review of Administrative Sciences*, 2020, vol. 86, n° 3, pp. 409-426, doi:10.1177/0020852318801508.

²⁸ C. BLATRIX, *La démocratie participative, de Mai 68 aux mobilisations anti TGV : processus de consolidation d'institutions sociales émergentes [Science Politique, op. cit.]*.

²⁹ J. SAINTY, « La démocratie participative au secours du paternalisme des élus. À propos des usages politiques d'un budget participatif », *Participations*, 2020, vol. 2627, n° 1, pp. 77-103, doi:10.3917/parti.026.0077.

³⁰ *Ibid.*

de « rudesse » propre à la vie démocratique à laquelle il faudrait les initier et non les confronter. Sainty aboutit à une valorisation de la démocratie représentative par les élus de la ville d'Avignon. Rémi Lefebvre (2007)³¹ décrit quant à lui les grandes concertations nécessaires à la réalisation de certains projets comme une occasion de « renforcer le poids des élus », notamment s'ils sont en position de relais du projet au niveau territorial, grâce à l'espace d'expression que le projet leur offre auprès du public. Il montre également comment les élus, surtout dans des collectivités de grandes tailles, peuvent être amenés à « réassurer [leur] capital représentatif » afin de « redonner sens à la représentation-incarnation et de ressourcer leur légitimité » particulièrement lorsque le débat concerne un enjeu permettant de mobiliser l'identité du territoire. Il évoque enfin le fait que les élus se voient comme porteurs de l'intérêt de leurs administrés, ce qui les rend réticents à faire évoluer leur point de vue alors qu'il s'agit d'un point essentiel d'une procédure délibérative (Lefebvre, 2007)³².

Pour Gourgues et Mazeaud (2022b)³³, l'impact réel des assemblées citoyennes dépend finalement largement de leur insertion institutionnelle. Les auteurs insistent notamment sur l'importance des « politiques d'organisation », c'est-à-dire la manière dont les rôles, les tâches et les responsabilités sont distribués au sein des administrations publiques (Bezes et Le Lidec, 2016)³⁴. Ce sont ces arrangements organisationnels qui déterminent en grande partie ce qui subsiste réellement du travail produit par les participants. Cela pose alors la question de l'instrumentation : il est nécessaire d'étudier le choix du type de dispositif ou la simple création d'un dispositif, quel qu'il soit, en fonction des rapports de forces qui ont contribué à sa création et des évolutions d'ambitions qui ont lieu pour le dispositif, du fait de la perpétuation des rapports de force en son sein (Gourgues, 2013); (Kübler, Rocaht, Woo, van der Heiden, 2019)³⁵. Il est donc utile de regarder en quoi le choix d'un instrument vise à atteindre certains objectifs plutôt que d'autres, ou comment il participe à conditionner les résultats (Barthe, Callon, Lascoumes, 2014)³⁶ : certains dispositifs ne visent en fait pas, ou échouent à devenir des réceptacles de la parole citoyenne.

³¹ R. LEFEBVRE, « Les élus : Des acteurs peu dialogiques du débat public », *op. cit.*

³² *Ibid.*

³³ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », *op. cit.*

³⁴ Philippe BEZES et Patrick Le LIDEC, « Politiques de l'organisation: Les nouvelles divisions du travail étatique »,

Revue française de science politique, 14 septembre 2016, vol. 66, n° 3, pp. 407-433, doi:10.3917/rfsp.663.0407.

³⁵ D. KÜBLER, P.E. ROCHAT, S.Y. WOO et N. HEIDEN, « Strengthen governability rather than deepen democracy :

Why local governments introduce participatory governance », *op. cit.*

³⁶ Yannick BARTHE, Michel CALLON et Pierre LASCOUMES, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, 2014, doi:10.3917/lb.barth.2014.01.

Chapitre 3 - La représentativité

Une notion essentielle à étudier au regard du nom même de l'Assemblée, consacrée aux usagers et non aux experts ou à la société civile organisée, est celle de représentativité, bien saisie par la littérature.

Cette exigence ancienne s'est longtemps concentrée sur la représentation au sens du choix de ses représentants dans le cadre d'un système démocratique ou censitaire, comme l'illustraient des slogans comme « No taxation without representation » à l'époque de la Révolution américaine par exemple. On réfléchit dans ici une logique de « gouvernement représentatif » tel que défini par Manin dans *Principes du gouvernement représentatif* (1995) (cité dans Sadoun, 2021)³⁷, c'est-à-dire un système où les citoyens sont représentés politiquement, qu'il soit démocratique ou non. La notion de représentation s'est néanmoins étoffée avec celle de représentativité telle que développée par Pitkin dans *The Concept of Representation* (1967)³⁸. Il explique qu'il y aurait 4 types de représentativité : une formelle, suivant laquelle un représentant formel est un représentant élu selon les formes, une deuxième substantielle, lorsque l'on représente les intérêts des représentés, une troisième symbolique qui consiste en la confiance que les représentés ont en leurs représentants et une dernière représentativité particulièrement appropriée pour nos travaux, à savoir la représentativité descriptive : ressemblance sociale, religieuse, de genre... des représentants et des représentés.

En étudiant l'angle de la représentativité dans les instances de démocratie participative, on constate une sous-représentation des publics précaires, moins due au fait que ces derniers ne soient pas invités plutôt qu'à un sentiment de non-appartenance au collectif (Arnal et Haegel, 2019)³⁹. La représentativité descriptive n'est donc pas au rendez-vous. Selon Loisel (2024)⁴⁰, on retrouverait une adéquation entre ceux qui votent et ceux qui participent. La sélectivité sociale serait également effectuée par le choix des horaires de réunion et les enjeux concernés : de manière pratique, si la réunion se passe après le travail sur la base des horaires de bureau, les personnes qui ont un double emploi, qui travaillent de nuit ou en horaires décalés ainsi que les mères seules⁴¹ n'ont pas la possibilité de s'y rendre, contrairement, par exemple, aux jeunes retraités. Dès lors, on entendrait en quelque sorte « toujours les mêmes », ce que Loisel (2024) formule comme suit : « la parole citoyenne invisibilise la pluralité des citoyens ». Cette parole citoyenne serait en fait monopolisée par des « citoyens contrôleurs » (Bailly J., 2024, p.11-34)⁴², parfois qualifiés de « super citoyens » dans les entretiens que nous avons menés, notion ici utile pour décrire une « classe de citoyens qui travaille à instituer des formes plus actives de citoyenneté politique », en passant par des associations, l'interpellation des élus etc... Par leur suractivisme, ils permettraient à des citoyens déjà mobilisés d'être mieux entendus, sans que la focale soit mise sur les citoyens les plus éloignés des prises de décision, qui eux risquent de l'être encore plus. Cette notion de « super citoyens » renvoie aussi à la notion de « TLM » (toujours les mêmes) utilisée par Loisel et Rio, afin de mettre en évidence la surreprésentation de citoyens déjà investis dans la politique, le milieu associatif... et dont la parole est déséquilibrée par rapport aux citoyens moins investis (plus précaires, plus jeunes, plus féminins).

Arnal et Haegel (2019)⁴³ posent alors la question de l'identité collective : il faudrait créer un sentiment d'appartenance à un groupe, ou au moins une cohésion de groupe, afin d'éviter l'écueil de l'injonction individuelle à la participation. Les auteurs suggèrent de considérer que

les pratiques démocratiques sont largement collectives, et que l'on attire différents profils selon que l'on axe la participation sur un apport individuel ou l'implication d'un groupe. Il s'agirait ici d'acter l'aspect politique de la participation, et donc refuser de chercher une participation citoyenne dépolitisée et déliée des rapports sociaux, centrée uniquement sur des individus.

³⁷ Marc SADOUD, « Bernard Manin. Principes du gouvernement représentatif (1995) », *Revue française de science politique*, 10 novembre 2021, n° HS1, pp. 283-291, doi:10.3917/rfsp.hs1.0283.

³⁸ Hanna PITKIN, « The Concept of Representation », *University of California Press*, URL complète en biblio.

³⁹ C. ARNAL et F. HAEGEL, « Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives », *Participations*, 2019, vol. 25, n° 3, pp. 83-107, doi:10.3917/parti.025.0083.

⁴⁰ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *Textuel*, 2024.

⁴¹ Les familles monoparentales sont à 82% menées par des mères, INSEE

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681#titre-bloc-1>

⁴² J. BAILLY, « Introduction », in *Les citoyens-contrôleurs de l'action publique. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion*, 2024, pp. 11-34, doi:10.4000/13mkz.

⁴³ C. ARNAL et F. HAEGEL, « Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives », *op. cit.*

Les auteurs suggèrent aussi de laisser de l'espace, du temps, de l'agentivité pour que les personnes précaires puissent être intégrées au développement de pratiques participatives⁴⁴.

La recherche de la représentativité pose aussi la question non seulement de donner la parole aux absents mais aussi de restreindre la parole des présents (Loisel et Rio, 2024)⁴⁵ : les auteurs s'appuient sur la pratique d'ATD Quart-Monde, qui construit des groupes socialement non-mixtes qui travaillent autour d'un sujet avant d'en faire la restitution devant un groupe mixte : « le défi ne se limite pas à rendre la parole aux sans-voix. Encore faut-il que les institutions soient prêtes à les entendre »⁴⁶. Enfin, la représentativité requiert d'envisager l'option du tirage au sort : quoi de plus proche d'une représentativité descriptive qu'un échantillon de citoyens tirés au sort ? Au lieu de réduire la parole des présents pour qu'elle ne pèse pas plus que ce que ces présents représentent socialement, il s'agirait ici de réduire directement la présence des groupes surreprésentés à son seul poids numérique dans la société, et faire de la place aux autres.

A. La territorialisation / Le réseau

La question du territoire est également très présente dans la littérature sur la participation citoyenne, puisque celle-ci s'est d'abord développée au niveau local, autour de questions d'urbanisme, d'environnement, puis de démocratie locale comme les conseils de quartiers (Gourgues G. & Mazeaud A. 2022b)⁴⁷. L'échelon national ne s'est imposé que plus tard, au moins médiatiquement, à travers notamment la Convention citoyenne pour le climat⁴⁸ insistant davantage sur l'aspect territorial de la démocratie participative.

Cela ne va néanmoins pas sans défis : la démocratie participative sert souvent à compenser un déficit de légitimité par les *outputs* comme les *inputs* (Cadiou S. 2020)⁴⁹ des élus locaux. L'affaiblissement des communes ou départements, dû à la fois à de plus faibles marges de manœuvres budgétaires ou de pouvoirs, avec l'apparition d'échelons plus nombreux (régions, Union européenne) et un certain ralentissement des dynamiques de décentralisation ainsi qu'une augmentation progressive de l'abstention aux élections locales⁵⁰ contribuent à affaiblir la capacité des maires à agir (*outputs*) comme le sentiment qu'ils donnent à leurs citoyens que ce sont eux qui les défendent (*inputs*).

C'est l'inverse en ce qui concerne les collectivités les plus récentes (régions, Métropoles), qui font face à un manque de légitimité similaire mais doivent chercher montrer aux citoyens qu'elles n'ont pas été créées pour rien, et que donc, l'émergence des régions se traduit effectivement par des gains démocratiques, plus de pouvoir aux citoyens. Autrement dit, les unes doivent prouver qu'elles sont encore utiles malgré notamment la concurrence des autres, qui cherchent à légitimer leur existence même. La profusion de tentatives de démocratie participative dans les Conseils régionaux gagnés par la gauche dans les années 2000 (Gourgues et Mazeaud, 2022b)⁵¹ l'illustre bien.

Il semble alors que « la démocratie participative se limite alors à l'objectif de « rapprocher les élus des citoyens, de réduire la distance entre les citoyens et la décision, ou l'administration, de réconcilier les citoyens entre eux (Nojon, 2005) » - promu surtout dans les collectivités de grande taille. » (Gourgues, 2013)⁵². Malgré cet aspect territorial important, il ne faut en effet pas oublier que les dispositifs de participation, tels que mis en place par des professionnels (Chelzen et

Jégou, 2015)⁵³ ne sont pas à la portée, notamment budgétaire, de toutes les collectivités.

Vanier (2015)⁵⁴ constate ici un paradoxe : les raisons évoquées plus haut qui expliquent une possible perte de légitimité de l'action publique locale sont les mêmes qui expliquent que les « intérêts sociaux (qui) se construisent, eux, de plus en plus dans la mobilité, la circulation, les flux, les réseaux et leurs nœuds », et que le territoire perde en pertinence. « Le territoire, quelle que soit sa taille, ne permet plus de saisir tout l'espace, devenu complexe, des questions collectives locales. Celui-ci relève davantage de la forme réseau que de la forme territoire », or face aux dynamiques qui conduisent à l'affaiblissement, selon Vanier (2015)⁵⁵, du territoire (et pour les auteurs précités, de la démocratie locale traditionnelle), une des réponses a été la naissance de dispositifs de démocratie participative très territorialisés.

Pour résumer, il semblerait que du fait de mécanismes expliquant une perte de pertinence du territoire, la démocratie locale soit affaiblie et qu'une des réponses apportées ait été de renforcer l'attention portée justement sur les territoires via des mécanismes de participation citoyenne, alors que leur pertinence aurait diminué. On y trouve alors une forme d'hypocrisie : on demande ici leur avis à des citoyens sur des enjeux locaux qui ne seraient plus ceux qui ont le plus grand effet sur leurs vies, et sur lesquels les échelons locaux de l'action des États ou les collectivités ont une prise réduite. Vanier propose alors de déterritorialiser en partie les sujets étudiés, par exemple en ne demandant pas l'avis des « citoyens », des « habitants », mais en ciblant plus précisément leur lien avec le sujet étudié. Il suggère de « rouvrir la démocratie locale » en mobilisant non pas une vague idée de « citoyens » qui ne mobilise en réalité que les plus actifs, mais des « usagers », dont le lien à l'objet du dispositif participatif est plus direct qu'une seule attache territoriale. Cette réflexion semble avoir été prise en compte dans la création d'une Assemblée des « usagers » de l'eau à Lyon.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », *op. cit.*

⁴⁸ <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

⁴⁹ Stéphane CADIOU, « Le maire et les paris (risqués) de l'action publique », *Pouvoirs*, 29 janvier 2014, vol. 148, n° 1, pp. 43-55, doi:10.3917/pouv.148.0043.

⁵⁰ Encyclopædia UNIVERSALIS, « France : participation aux élections municipales (1947-2020) - Média », *Encyclopædia Universalis*, URL complète en biblio.

⁵¹ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », *op. cit.*

⁵² G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

⁵³ H. CHELZEN et A. JÉGOU, « À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : Les éclairages de l'observation participante. Développement durable et territoires », *op. cit.*

⁵⁴ M. VANIER, « Démocratie locale : Changement d'horizon ? Esprit », doi:10.3917/espri.1502.0109.

⁵⁵ *Ibid.*

B. Les effets des dispositifs participatifs

Les effets de ces dispositifs ne doivent cependant pas être évalués uniquement à partir de leur impact direct sur les politiques publiques. Richard-Ferroudji (2018)⁵⁶ souligne que les démarches participatives peuvent produire différents types d'effets : des effets substantiels sur les politiques publiques, généralement modestes ; des effets organisationnels au sein des collectivités, par exemple en favorisant la coopération entre services ; et enfin des effets sur les participants eux-mêmes, notamment en termes de reconnaissance, de montée en compétences ou de sentiment d'être écoutés. Cette diversité d'effets souligne la complexité de l'évaluation de la participation, dont les résultats peuvent être diffus et n'apparaître que sur le long terme.

Les « mini-publics » de Kübler, Rochat, Woo et Heiden (2019)⁵⁷, autre nom des instances de participation, tendent à être mis en place dans les communes qui remplissent plusieurs facteurs : absences d'assemblées citoyennes, services publics soumis à une pression croissante, présence d'un grand nombre de groupes politiques différents, très ancrés dans leurs communautés, avec la présence d'administrateurs publics professionnels et favorables aux réformes, des ressources financières suffisantes pour engager des prestataires d'animations professionnels etc... Les effets possibles de ces formes d'engagement du public dans le gouvernement de la cité sont donc déjà contraints, cadrées par ces conditions de possibilité de la démocratie participative.

Les dispositifs participatifs n'en sont pas moins des espaces de gouvernementalité, avec des potentielles résistances que les citoyens peuvent faire valoir. Mettre en place de tels dispositifs peut convaincre les personnes habituellement les plus éloignées du politique qu'elles ont un rôle à jouer, quitte à parfois tomber dans l'injonction à « se prendre en main », se « responsabiliser ». Cela peut aussi, par la déception que peut engendrer un tel dispositif, pousser à l'action plus contestataire : les effets ne sont pas que des effets sur les politiques publiques, ils sont aussi des effets sur les participants eux-mêmes et leur lien à la démocratie, réhabilitant en partie les questions procédurales que la littérature semble plutôt vouloir rejeter (Gourgues et Mazeaud, 2022 b)⁵⁸.

Enfin, le sentiment d'utilité de la participation constitue un facteur déterminant de l'engagement des participants. Arnal et Haegel (2019)⁵⁹ montrent notamment que lorsque les participants ont le sentiment que leur contribution n'a pas d'impact réel sur la décision finale, leur investissement tend à diminuer. Rendre visibles les effets de la participation apparaît donc comme un enjeu central pour maintenir l'engagement des citoyens dans ces dispositifs.

⁵⁶ H. REY-VALETTE, J.-E. BEURET et A. RICHARD-FERROUDJI, « Des indicateurs pour identifier les effets des démarches participatives : Application au cas du département du Gard », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2018, Janvier(1), pp. 5-32, doi:10.3917/rru.181.0005.

⁵⁷ D. KÜBLER, P.E. ROCHAT, S.Y. WOO et N. HEIDEN, « Strengthen governability rather than deepen democracy : Why local governments introduce participatory governance », *op. cit.*

⁵⁸ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », *op. cit.*

⁵⁹ C. ARNAL et F. HAEGEL, « Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives », *op. cit.*

Chapitre 4 - Les Communs et l'autogestion

Conçus pour redynamiser la vie démocratique, les dispositifs de démocratie participative aboutissent donc souvent à des démarches cadrées plus ou moins standardisées qui maintiennent, voire renforcent dans certains secteurs, le rôle de la démocratie représentative. Cependant, en reprenant le contexte de la première émergence récente des processus participatifs, notamment dans les mouvements sociaux et syndicaux des années 60, il apparaît intéressant d'étudier les principes de l'autogestion et des communs afin de déterminer des pistes utiles au développement de l'Assemblée des usagers de l'eau de la Métropole de Lyon. Il s'agit ici de présenter quelques pistes de réflexion de ces courants de pensée, comme un pan du « monde social en train de se faire » (Boltanski, 2009)⁶⁰ qui désigne les acteurs qui travaillent à modifier les structures sociales.

A. Une approche visant la transformation de la société

Comme le rappellent Pierre Dardot et Christian Laval (2014)⁶¹ dans *Commun, essai sur la révolution du XXIème siècle*, les communs émergent dans le champ de l'économie politique dès les années 1950 afin de critiquer la « marchandisation » promue par le libéralisme, c'est à dire la tendance à faire entrer dans le champ du marché ce qui auparavant n'y était pas. Cette critique ne signifie cependant pas une contestation du marché en tant que système économique mais la création d'un domaine réservé destiné à la gestion en commun à côté du privé. La notion de commun désigne la préservation d'un bien au travers du temps pour son usage collectif. Cette analyse, en consacrant l'existence d'objets devant être gérés en commun par nature, conserve le critère de la rationalité comme facteur décisif du choix du mode de gestion. Elle reconnaît dans le même temps l'existence d'objets qui seraient par nature sujets à être gérés par le marché et d'autres sujets à être gérés par l'Etat (Dardot, Laval, 2014).

Les ressources vitales telles que l'eau sont pensées dans cette catégorie de commun en soi car nécessaires à la survie, ce qui implique qu'il faut en garantir l'accès. Elinor Ostrom, théoricienne étasunienne de l'institution des communs, s'inscrit dans ce courant analytique, bien que critiquée par Pierre Dardot et Christian Laval pour sa vision qu'ils jugent essentialiste du domaine des communs, propose un procédé d'institution et de gouvernement du commun qui fait ensuite précédent dans ce courant académique.

⁶⁰ L. BOLTANSKI, « : De la critique, précis de sociologie de l'émancipation », *op. cit.*

⁶¹ P. DARDOT et C. LAVAL, « Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle. La Découverte », 2014, doi:10.3917/dec.dardo.2015.01.

L'idée de commun nécessite un arbitrage pour que l'usage collectif ne détériore pas la qualité et la quantité du commun. C'est dans cet espace qu'une réflexion sur le mode de propriété s'inscrit, en définissant le commun comme une « res communis » c'est à dire un inappropriable plutôt qu'une « res nullius », c'est à dire « qui n'appartient à personne » (Dardot, Laval, 2014)⁶². Selon Laval et Dardot, le passage d'une entité au statut de commun doit se décider collectivement. En ce sens, le travail de Vitello (2025)⁶³ autour du communalisme et de l'autogestion indique que ce sont tous les concernés qui doivent être amenés à décider et non les seuls membres d'une institution territoriale (à contrario de la thèse communaliste) préétablie afin d'inclure l'ensemble des intérêts à la prise de décision. Cela bat également en brèche certaines dynamiques de démocratie participative très territorialisées, déjà décrites plus haut.

Nous pouvons lier cette approche avec celle de Rémi Barbier, Bernard Barraqué et Cécile Tindon reprennent la définition de commun donnée par Flahault (2011, cité dans Barbier, Barraqué et Tindon, 2019)⁶⁴ qui vise à prendre en compte « l'interdépendance ontologique humaine » par le biais de « support matériels et immatériels de coexistence » comme l'eau. Selon eux, l'eau comme commun peut s'envisager sur trois critères : sa sortie des rapports marchands, la garantie d'un accès universel et une gouvernance démocratique. Cependant, ils soulignent l'importance des « attrait et [...] bénéfices de la délégation de larges pans de leur vie matérielle aux multiples systèmes d'experts ». En effet, si des groupes de citoyens sont déjà mobilisés sur la question, les auteurs remarquent que les militants les plus investis deviennent de vrais experts qui se coupent des membres qui n'ont pas autant de connaissances qu'eux au sein de leurs collectifs (Tindon, 2018 dans Barbier, Barraqué et Tindon, 2019)⁶⁵. Il conviendrait donc de trouver avec les habitants un dispositif qui permette l'engagement d'une manière souhaitable et éventuellement évolutive.

⁶² *Ibid.*

⁶³ A. VITIELLO, « L'émancipation au pluriel. Communalisme, autogestion et démocratie des communs », *Participations*, 2025, vol. 42, n° 2, pp. 151-182, doi:10.3917/parti.042.0151.

⁶⁴ R. BARBIER, B. BARRAQUÉ, et C. TINDON. « L'eau potable pourrait-elle devenir un bien commun ? *Développement durable et territoires*, vol 10, n°1, Avril 2019, mis en ligne le 24 juillet 2020. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13231>

⁶⁵ *Ibid.*

B. Qui doit décider ?

Cependant, tous les intérêts des concernés n'ont pas le même poids. En effet, la société est parcourue de rapports de domination et d'exploitation. Les intérêts des dominants ne correspondent donc pas à l'intérêt général en ce qu'ils visent à maintenir leur position de domination et, dans le cadre de la société néolibérale, à accroître les profits réalisés depuis cette position (Dardot, Laval, 2015 ; Narcy, 2013)⁶⁶. Ainsi, il convient de se demander quels sont les intérêts à rechercher afin d'atteindre l'intérêt général. Cette approche va à l'encontre d'une vision de ce qu'est une bonne instance de gouvernance, c'est-à-dire qu'il ne doit pas simplement s'agir d'une instance représentative mais plutôt d'une instance où émerge et se fortifie l'intérêt général.

Pour Vitello (2025)⁶⁷, cette recherche passe par la prise en compte des groupes d'intérêts dans la société. Leur expression permet de mettre à jour les rapports de domination, contrairement à une expression des citoyens uniquement en leur nom propre comme le promeut le communalisme. Cette approche rejoint celle de Laurent Mermet (2007)⁶⁸ qui discute quant à lui le principe de débat public : abordé sous l'angle de la délibération par Habermas comme un espace où les participants aboutissent à un consensus au moyen d'arguments rationnels, il met au contraire en avant le fait qu'il s'agisse avant tout d'un espace de dissensus et d'affrontements devant des tiers pour « faire basculer l'opinion en sa faveur », ce qu'il appelle la « dimension éristique du débat ».

Pour mieux appréhender cet affrontement d'intérêts contraires, tout en prenant en compte le système de domination au sein duquel ils interagissent, Pierre Dardot et Christian Laval (2014)⁶⁹ évoquent l'analyse réalisée par Karl Marx du « droit coutumier des pauvres ». En effet, se trouver en position de dominé amènerait à vouloir préserver des communs nécessaires à la survie des dominés, ce qui aurait entraîné une série de luttes au cours de l'histoire. Cependant, les auteurs proposent de dépasser cette lecture de l'histoire en insistant sur le caractère profondément inégalitaire des droits au communs et de l'organisation sociale du Moyen Âge. Ils mettent plutôt en avant les créations institutionnelles de secours mutuels ouvriers, héritées des pratiques du compagnonnage et des guildes. Plus qu'un simple héritage, ils insistent sur la création juridique du mouvement ouvrier qui a contribué à créer une conscience de classe et à soutenir la lutte sociale. Ainsi, cet enjeu permet de porter un nouveau regard sur l'AUE : rassembler des usagers domestiques, qui sont peu représentés au sein des autres instances de concertation de l'eau, présente un intérêt important pour faire valoir un point de vue jusqu'alors dominé, en prenant pleinement en compte le fait que l'Assemblée n'est pas une instance isolée mais qu'elle interagit avec un environnement institutionnel.

⁶⁶ J.-B. NARCY, *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau*, op. cit.

⁶⁷ A. VITIELLO, « L'émancipation au pluriel. Communalisme, autogestion et démocratie des communs », op. cit.

⁶⁸ L. MERMET, « Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : La polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in *Le débat public : Une expérience française de démocratie participative*, 2007, pp. 368-380, doi:10.3917/dec.blond.2007.01.0368.

⁶⁹ P. DARDOT et C. LAVAL, « Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle. La Découverte », op. cit.

En revanche, on peut s'interroger également sur la composition de l'Assemblée. Suivant la logique de cette réflexion, il pourrait également être intéressant de remettre en cause la pertinence d'une représentativité socio-économique de l'Assemblée en fonction de la sociologie de la population métropolitaine, face à l'intérêt d'organiser et de trouver une réponse collective aux intérêts les plus marginalisés (droit d'accès à l'eau, problème de règlement des factures, réflexion sur le modèle agricole). On retrouve cette idée dans le travail de Jean-Baptiste Narcy (2013) qui souligne l'intérêt de conseiller stratégiquement le groupe le plus défavorisé dans le cadre d'une concertation sur les politiques publiques de l'eau.

C. L'institutionnalisation des communs et leur pérennité

Vitello (2025), dans la lignée autogestionnaire, explique que le commun peut se décréter par n'importe quel collectif de concernés par la gestion d'un même enjeu afin de prendre le contrôle de l'enjeu à la place des instances déjà instituées qui ne relèvent pas de l'autogestion. Il décrit aussi comment la conquête de l'échelon communal peut être une prémisse à l'instauration d'une démocratie directe dans une perspective communaliste, tout en soulignant les limites de la gestion de nombreux enjeux transversaux et le risque de déclarer cette échelle de décision comme l'échelle idéale.

Dardot et Laval soulignent que l'institution d'un commun doit être un choix d'une communauté afin de rendre l'objet de ce commun inappropriable tant par les personnes publiques que privées. Ils exposent que les mécanismes de démocratie ont pour rôle de poursuivre leur tâche instituante tout au long de leur existence, et évoquent notamment l'intérêt de services publics comme celui de la santé qui nécessitent une importante mise en commun de ressources et plaident pour leur démocratisation interne. Selon eux, ces services publics devraient être gérés au niveau local, faisant écho au communalisme de Jean Jaurès qui voyait en l'État le garant d'un cadre juridique qui laisserait la démocratie locale réaliser sa mise en œuvre.

Conclusion chapitre

En définitive, ce cadre théorique met en lumière la complexité des dispositifs de démocratie participative appliqués à la gestion de l'eau. Entre institutionnalisation, logiques de pouvoir et enjeux de représentativité, ces dispositifs oscillent souvent entre ouverture démocratique et maintien des équilibres existants. L'étude des communs et de l'autogestion permet toutefois d'esquisser des perspectives alternatives, en replaçant les usagers au cœur de la décision et en valorisant une gouvernance plus inclusive et politisée. L'Assemblée des usagers de l'eau s'inscrit ainsi dans ces tensions, entre cadre institutionnel et ambition de transformation. Cette grille d'analyse offre dès lors des outils essentiels pour comprendre ses dynamiques concrètes, ses limites et ses potentialités dans la suite de l'étude.

MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE EMPIRIQUE

Cette deuxième partie détaille le protocole de recherche mis en œuvre pour confronter nos hypothèses théoriques à la réalité du terrain. En nous appuyant sur une démarche de Recherche-Action Participative (RAP), nous avons croisé plusieurs méthodes de recueil de données (observations, entretiens semi-directifs, questionnaires et benchmarks) afin de garantir une analyse pluridimensionnelle. Ce chapitre justifie nos choix méthodologiques, présente les acteurs impliqués et expose les outils d'analyse qui ont permis de transformer les données brutes en enseignements concrets sur le fonctionnement de l'Assemblée

I - Notre missions, nos objectifs

Comprendre le fonctionnement de l'Assemblée implique de s'immerger dans une structure aux contours encore flous et aux pratiques souvent informelles. Pour lever le voile sur cette instance, notre groupe s'est assigné trois ambitions complémentaires qui ont structuré l'ensemble de la démarche.

Notre première ambition était d'acquérir une vision d'ensemble éclairée de l'Assemblée, une compréhension articulant ses dimensions institutionnelles, sociologiques, pédagogiques et politiques dans une lecture cohérente. Dans cet objectif se cache la nécessité de traiter les quatre axes de la commande : analyser les sessions de travail et la dynamique des échanges, évaluer l'autonomie de gouvernance de l'Assemblée, examiner sa composition sociologique, et apprécier la valorisation de son travail par la Métropole et la Régie.

La deuxième consiste à produire une base de données empiriques robustes et inédites sur l'Assemblée des usagers de l'eau, c'est-à-dire rassembler l'ensemble des informations disponibles sur son fonctionnement, sa composition, ses cycles de travail et ses productions de manière à offrir une photographie réaliste d'une instance jusque-là peu documentée.

Notre troisième ambition est de produire des recommandations directement actionnables par la Métropole de Lyon et la Régie de l'eau du Grand Lyon. Il ne s'agit pas d'un diagnostic uniquement académique, mais des propositions ancrées dans les données recueillies. Nous avons cherché à identifier les forces et les limites du fonctionnement actuel de l'AUE, et en déduire des leviers d'amélioration structurelle, incluant des propositions concernant la forme de l'Assemblée ainsi que des suggestions pour renforcer la participation et la diversité des membres. Cette finalité prescriptive a orienté l'ensemble de nos choix méthodologiques, notamment le recours au benchmark d'instances comparables.

II - Justification de la démarche de recherche-action

Le choix d'une démarche de recherche-action participative (RAP) résulte d'une réflexion épistémologique et pragmatique approfondie sur les conditions d'accès au terrain et sur les finalités plurielles du projet. La recherche-action, telle que théorisée par Lewin (1946)⁷⁰, s'oppose à une recherche purement livresque dont le seul produit sont les publications. Elle entend contribuer activement à la transformation de son objet d'étude, en combinant production

de connaissances et action sur le terrain. Trois raisons ont commandé ce choix.

Premièrement, notre objet d'étude est une assemblée citoyenne en cours de fonctionnement, elle ne pouvait pas être analysée seulement à distance. Pour comprendre les dynamiques de prise de parole, les rapports entre membres et animateurs, ou les effets du format des séances sur la qualité de la délibération, il était nécessaire d'être présents. Notre participation aux séances de novembre 2025, décembre 2025 et janvier 2026 était donc méthodologiquement indispensable.

Deuxièmement, la commande elle-même était opérationnelle : la Métropole attendait des recommandations actionnables, et non une analyse purement descriptive. Cette finalité pratique est précisément ce qui distingue la recherche-action de la recherche académique classique, telle que la formule : « Research that produces nothing but books will not suffice » (Lewin, 1946, p. 34)⁷¹. En outre, ce positionnement à la croisée de la recherche et du conseil est ce que les projets de la Public Factory visent à produire.

Troisièmement, la séance exceptionnelle de restitution du 29 janvier 2026 a introduit une dimension participative au sens strict : en soumettant nos constats aux membres de l'AUE avant de finaliser nos recommandations, nous avons respecté le principe central de la RAP selon lequel les personnes directement concernées par un problème sont les mieux placées pour valider les connaissances produites à leur sujet (Michelot, 2017, p. 229a)⁷². Les réactions des membres lors de cette séance ont effectivement enrichi et parfois corrigé nos interprétations initiales, tout comme les nombreux entretiens que nous avons menés avec des membres de l'Assemblée.

Nous avons fait le choix d'adopter une démarche méthodologique inversée dans l'organisation de notre travail. En effet, nous avons débuté par la phase de terrain (incluant l'observation et la conduite d'entretiens) dans la mesure où le cycle de l'AUE arrivait à son terme à la fin de l'année 2025. Ce positionnement nous a permis de tirer parti de la disponibilité des membres à un moment particulièrement opportun. Dans un second temps, nous avons poursuivi notre analyse par un travail de benchmark en parallèle de l'élaboration d'un état de l'art, ce qui a pu nous protéger d'une vision simplement « livresque ».

⁷⁰ K. LEWIN, « Action research and minority problems », *Journal of Social Issues*, 1946, vol. 2, n° 4, pp. 34-46.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² C. MICHELOT, « Compte rendu de Chevalier J.M. et Buckles D., *Participatory Action Research Theory and Methods for Engaged Inquiry*, Routledge, 2013 », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2017, n° 23, pp. 229-243, doi:10.3917/nrp.023.0229a.

III - Présentation du terrain et des acteurs impliqués

Notre terrain comprend un ensemble d'acteurs aux positions, intérêts et ressources hétérogènes. Les services de la Métropole de Lyon, et plus particulièrement la Direction prospective et dialogue public (DPDP, ici représentée par Constance DE BRAECKELAER) et le Service stratégie eau potable et défense extérieure contre l'incendie (dont notre interlocutrice principale était Chloé STEINMETZ) constituent des acteurs centraux : à la fois créateurs, financeurs et régulateurs du dispositif. La Régie de l'eau du Grand Lyon, dont le Conseil d'Administration accueille quatre représentants élus par l'AUE, est l'instance envers laquelle l'Assemblée est censée exercer sa fonction de contre-pouvoir citoyen. Planète Citoyenne (animé et co-présidé par Olivier MERELLE) assure la conduite des séances en tant que prestataire extérieur. Enfin, les membres de l'Assemblée constituent le cœur du terrain : nous avons veillé à couvrir leurs différents profils, des membres assidus aux ex-membres ayant décroché en passant par des nouveaux-venus.

IV - Notre démarche

Pour répondre aux objectifs de notre commande et saisir à la fois les dynamiques objectives et les perceptions individuelles, nous avons mobilisé une approche méthodologique croisée mêlant observation immersive, entretiens qualitatifs, enquête quantitative et benchmark comparatif.

1. Entretiens qualitatifs

A. Objectif et motivation

Notre objectif quant aux entretiens qualitatifs était d'abord de recueillir des témoignages détaillés de la perception des différents acteurs impliqués dans l'Assemblée des usagers de l'eau : membres de l'Assemblée, représentants siégeant au Conseil d'administration de la Régie, prestataire et élus.

À nouveau, ces entretiens s'inscrivent dans une démarche collaborative, entre commande de la Métropole et désir des étudiants. Les deux objectifs convergent toutefois dans leur finalité : mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes au fonctionnement de l'Assemblée, le vécu des membres, leurs frustrations et leurs attentes, pour lesquels ils ne disposent pas nécessairement d'espace d'expression dédié. En outre, ces entretiens tendent à valoriser la perception des différentes parties, des processus de décision, de la communication et des modalités plus informelles. Les points de vue récoltés, dans leur complémentarité, offrent notamment un panorama large des points de blocage, de tensions et autres malentendus vis-à-vis du dispositif. Enfin, ces entretiens ont une visée opérationnelle, dans l'objectif de repérer des leviers d'action pour améliorer le fonctionnement de l'Assemblée et clarifier ses relations avec les autres instances de gouvernance de l'eau. À partir de ce matériau, nous espérons proposer des pistes pour mieux articuler l'Assemblée et le Conseil d'administration, tout en préservant l'esprit de participation « fluide » et la parole directe des usagers.

B. Réalisation et mis en œuvre

Pour construire notre dispositif d'enquête, nous avons d'abord cherché à définir des profils de personnes à interroger : des élus, des représentants siégeant au Conseil d'administration, des membres de l'Assemblée, l'animateur des séances, ainsi que des personnes ayant cessé de participer.

Nous les avons contactées par plusieurs canaux complémentaires : feuille de contact diffusée en fin d'assemblée, bouche à oreille entre participants, possibilité de laisser ses coordonnées à la fin du questionnaire quantitatif et enfin via un mail transmis par la Métropole. À partir de là, nous avons élaboré des grilles d'entretien (Annexe 2 : Grille d'entretien semi-directif) organisées en six grandes parties : éléments de profil, engagement au sein de l'AUE, perception du fonctionnement de l'Assemblée, modalités et expériences de participation, propositions et avis sur l'avenir de l'Assemblée, enfin liens entretenus avec les représentants siégeant au CA. Ces grilles reposent sur des questions ouvertes, permettant aux enquêtés d'exprimer leur expérience, laissant une marge de flexibilité pour adapter l'entretien aux personnes rencontrées : les mêmes questions n'ont pas été posées à des ex-membres qu'à des membres actifs, même si la structure de l'entretien demeurait.

En nous inspirant du travail de Jessica Sainty (2020)⁷³, qui a réalisé une monographie du dispositif de budget participatif à Avignon, nous avons cherché à interroger les différentes parties prenantes de l'Assemblée des usagers de l'eau afin de comprendre son fonctionnement concret, au-delà des valeurs politiques qui ont présidé à sa création. Cette démarche nous a conduit à concevoir plusieurs modalités d'entretien adaptées à chaque profil. Tous nos entretiens ont été réalisés en binôme avec demande systématique d'un consentement oral pour respecter le droit à l'anonymat et procéder à l'enregistrement et, plus tard, la retranscription lorsque l'enquêté·e y consent. Nous avons également veillé à adopter une posture la plus neutre possible afin de ne pas influencer les réponses tout en évitant une passivité peu propice à l'échange.

C. Résultats et traitement

Nous avons réalisé 23 entretiens individuels qualitatifs semi-directifs. Nous avons rencontré 15 membres de l'AUE, 4 élus, une membre de la Régie, le prestataire ainsi que 2 entretiens liés au benchmark. À la suite de nos entretiens, nous avons retranscrit chacun d'eux avant de les anonymiser puis de les analyser. Toutefois, nous avons veillé à rapporter chaque point abordé à la situation de son locuteur.

Pour chaque sujet abordé, nous avons pu récolter alternativement des constats, des plaintes, des compliments ou encore des propositions d'amélioration que nous avons regroupées par thème. En écho aux résultats obtenus préalablement lors de l'enquête quantitative, nous avons déduit un certain niveau de validité des éléments exposés.

Enfin, nous avons étudié les résultats obtenus sous le prisme de la littérature scientifique afin d'enrichir nos constats de propositions supplémentaires.

⁷³ J. SAINTY, « La démocratie participative au secours du paternalisme des élus. À propos des usages politiques d'un budget participatif », *op. cit.*

2. Enquête quantitative

A. Objectif et motivation

Il nous est apparu essentiel d'inclure à notre travail une enquête quantitative. En effet, cette étude statistique permet de cibler les enjeux de nos commanditaires autant que les nôtres, puisqu'elle met nos compétences sociologiques au service de l'Assemblée tout en produisant de la donnée utile à notre enquête. C'est pourquoi nous avons co-défini les orientations du questionnaire avec notre partenaire, avant de le construire en interne puis de le soumettre à la Métropole. Nos principaux enjeux étaient de dégager la composition sociologique de l'Assemblée, de comprendre les modalités d'implication et d'appréciation de cette dernière, ainsi que les motivations de ses membres. En outre, cette analyse nous a permis de nous coordonner avec nos commanditaires quant aux dynamiques et problématiques principales de l'instance. En effet, la réalisation du questionnaire a été un moment riche de conversations, notamment à propos des dysfonctionnements inconnus, acceptés ou choisis. Enfin, ce travail est essentiel pour l'établissement de diagnostics, eux-mêmes nécessaires pour émettre nos recommandations.

B. Mise en œuvre

Le choix des sujets abordés, notamment, a été l'enjeu de discussions, la Métropole souhaitant profiter de cette opportunité pour mesurer la satisfaction des membres, ce qui constituait, à priori, certains biais sociologiques que nous souhaitions éviter. Toutefois, la communication et le travail ont permis d'inclure les objectifs de chaque partie au sein du même questionnaire qui a été relu et approuvé par nos partenaires et d'autres acteurs de la Métropole et de la Régie. Par exemple, le travail avec la Webmestre du service de démocratie participative nous a permis de respecter les obligations légales liées aux RGPD. En outre, la synthèse de nos ambitions a permis de réduire la longueur du questionnaire et ce sur les conseils de Charlotte DOLEZ, sociologue et professeure à Sciences Po Lyon. Le choix de la plateforme a été fait sur ces mêmes conseils et s'est penché sur LimeSurvey, site internet fréquemment utilisé par des services institutionnels que certains, parmi les élèves, avaient donc déjà pris en main. Enfin, nous avons décidé de plusieurs seuils de participation selon lesquels nous nous apprêtions à mobiliser davantage les membres.

Ainsi, le seuil minimal de significativité a été fixé à 50 répondants sur la base de notre travail d'observation, privilégiant un seuil représentatif du nombre de membres présents en séances, plutôt que le nombre de personnes inscrites sur la liste de diffusion de la Métropole.

C. Modalités de soumission

Afin de mobiliser un maximum de membres, actifs ou non, pour répondre à notre questionnaire, nous avons opté pour une transmission numérique de ce dernier.

Si ce choix nous a paru optimal, il a toutefois été accompagné de son lot de contraintes. Si l'utilisation de LimeSurvey a été source de certaines complications d'ordre technique, nous avons réussi à soumettre notre questionnaire selon le calendrier que nous avions fixé avec nos commanditaires. Nous souhaitons que l'envoi du questionnaire se face de manière coordonnée avec un certain nombre d'éléments tel que les séances plénières, afin d'y inclure des incitations à la participation, mais également des aspects plus stratégiques tels que les périodes de fêtes de fin d'année ou encore notre période d'examen, durant lesquelles les membres, dans un cas, et nous, dans l'autre, apparaissent plutôt indisponibles. À l'inverse, le format numérique nous a offert de récolter au plus vite les premiers résultats, ce qui nous a permis de nous positionner rapidement sur l'état et la composition de l'Assemblée. Nous avons présenté ces premiers résultats aux services, aux élus ainsi qu'aux membres lors de la séance exceptionnelle de l'Assemblée le 29 janvier (Annexe 8 : Présentation projetée lors de la séance bilan de l'Assemblée des Usagers de l'Eau du 29/01 ; Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01), construite autour de la présentation de nos résultats.

D. Résultats et traitement

Le traitement des données a été un travail pour lequel nous avons à cœur de nous montrer particulièrement rigoureux.

Le questionnaire a été ouvert du 27 novembre 2025 au 01 janvier 2026 et a permis de récolter 58 réponses complètes, et 19 incomplètes, ce qui se situe au-dessus du seuil que nous avons fixé avec nos commanditaires. Une première phase de préparation, nettoyage et traitement des nombreuses données s'est étendue sur deux mois. Malgré tout, une exploitation non croisée a été possible dès la réception des données. Nous avons utilisé principalement le croisement de données au travers de tableaux croisés dynamiques, pour comparer directement les résultats, notamment relativement à ceux obtenus lors d'entretiens qualitatifs et donc d'en déduire la significativité.

Enfin, l'ensemble des résultats de l'enquête par questionnaire ont été rendus disponibles pour la Métropole et ses services, comme indiqué dès l'introduction du questionnaire.

E. Limites

Nous avons également considéré la présence de biais dans le choix de cette méthode, notamment à propos des biais cognitifs liés aux réponses induites ou aux enjeux des questionnaires de satisfaction. Le relatif faible seuil de réponse induit des questionnements sur la significativité des résultats, notamment à propos de la causalité des différentes variables, problème auquel nous répondons par le croisement des méthodes d'enquêtes. Afin que le questionnaire soit un outil fiable de production de données, nous avons veillé à ce que ces dernières soient transparentes et cohérentes.

3. Observation participante

A. Objectifs et motivations

L'observation participante est un procédé scientifique qui permet à un chercheur de récolter des données à l'intérieur d'un espace de recherche. Cela permet au scientifique de mieux appréhender le contexte global de son étude, en saisissant les normes, valeurs et logiques interpersonnelles des individus, grâce à une posture qui n'est pas celle d'un chercheur en retrait, carnet de notes à la main, qui ne ferait que regarder de loin. De nombreux chercheurs ont eu recours à cette méthode, comme les Pinçon-Charlot (2005)⁷⁴ ou encore avant Malinowski (1922)⁷⁵.

Le travail d'observation s'est imposé comme une méthode incontournable pour appréhender les dynamiques de l'AUE, qui ne sauraient se réduire à des déclarations ou des documents formels. Comprendre comment se déploient concrètement les échanges nécessitait une immersion directe lors des séances plénières. Cette approche nous a permis de croiser les discours (questionnaire, entretiens) avec la réalité observée et des échanges directs avec les participants en plein cœur de l'action, révélant par exemple les écarts entre une confiance revendiquée et une participation effectivement concentrée par quelques habitués, ou l'impact des règles d'animation sur la sociabilité réelle.

Au-delà du constat descriptif, l'observation participante a nourri nos recommandations opérationnelles en identifiant des leviers immédiats d'amélioration, comme l'ajustement des formats pour favoriser une parole plus inclusive. Enfin, cela nous a permis d'avoir des contacts directs avec les membres de l'Assemblée, de l'équipe d'animation et des services de la Métropole, qui nous ont été utiles dans la demande d'entretien ou pour obtenir des réponses à notre questionnaire.

B. Modalités de l'observation

Lors de ces séances, nous nous sommes organisés en plusieurs groupes : certains avaient pour mission de prendre des notes sur chacune des séances, avec l'objectif de comprendre les interactions entre membres, le déroulé des séances etc... D'autres devaient aller échanger avec des membres afin de décrocher des entretiens, et discuter des modalités de ces derniers.

De façon générale, nous nous sommes attachés à analyser plusieurs processus : l'émargement, la répartition de la parole, la disposition des tables... afin, d'une part, de nous imprégner de la réalité que vivent les membres de l'Assemblée, mais aussi de nourrir nos réflexions et recommandations.

Il nous semblait aussi important de mettre en avant la séance du 29 janvier qui a été un moment particulier à plusieurs égards puisque cette séance était dédiée entre autres à une présentation des résultats de notre questionnaire et de nos entretiens, ainsi que la formulation d'idées et de recommandations par les membres pour les prochains cycles de l'Assemblée et dont nous avons pu nous inspirer.

⁷⁴ Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Presses Universitaires de France, 2005, doi:10.3917/puf.pinco.2005.01.

⁷⁵ Bronislaw MALINOWSKI, « Les Argonautes du Pacifique occidental. », 1963, URL complète en biblio.

C. Résultats et traitement

Nous avons assisté à toutes les séances de l'Assemblée depuis octobre soit 4 séances (1 chaque mois d'octobre à janvier), la plupart du temps avec l'ensemble du groupe présent. Globalement, le nombre de personnes présentes a été stable tout au long du cycle (entre 40 et 50 personnes présentes à chaque fois), avec un noyau important de personnes qui ont participé à toutes les séances. Il faut souligner le fait que notre présence a été, selon leurs dires, réellement appréciée par les membres de l'Assemblée, qui ont pu échanger directement avec nous et ainsi suivre l'avancée de notre travail.

Concernant les différentes séances de l'Assemblée, vous trouverez en Annexe 7 un recueil de nos notes de séance (Annexe 7 : Résumé de nos notes d'observation des séances). Pour la séance du 29 janvier, l'équipe de Planète Citoyenne a pu nous envoyer le récapitulatif des propositions faites ce jour-là par les membres, que nous avons pu incorporer à notre travail, et dont vous pourrez trouver trace dans l'ensemble de ce rapport.

4. Benchmark

A. Objectifs et motivations

L'idée de produire un étalonnage, ou « benchmark » nous est venue assez intuitivement lors des premières analyses de notre sujet, et des missions que la Métropole de Lyon nous avait attribuées. Étudier l'Assemblée des usagers de l'eau, et tirer des recommandations pour améliorer son fonctionnement passe nécessairement par une analyse fine de l'Assemblée en elle-même (ce que nous avons fait via notre analyse quantitative, qualitative et nos observations de terrain). Cette analyse doit tout aussi nécessairement prendre un certain recul réflexif vis-à-vis de l'AUE, et c'est là toute l'utilité du benchmark (mais aussi de l'analyse de la littérature scientifique).

Il s'agit donc d'observer le fonctionnement d'autres dispositifs de participation citoyenne afin d'en tirer des enseignements et recommandations pour l'AUE. L'analyse d'autres instances de participation citoyenne permet aussi de nourrir et crédibiliser nos recommandations, en s'inspirant de dispositifs pérennes existants sur d'autres territoires.

B. Modalités et construction de la démarche

Nous avons décidé de restreindre notre analyse, et de nous focaliser principalement sur des dispositifs de participation citoyenne suffisamment similaires à l'AUE, notamment sur la question de sa pérennité. Cette décision a été en partie soutenue par des interventions d'élus et d'agents de la Métropole qui nous ont expliqué les limites de la comparaison entre des assemblées participatives : en effet, nous n'avons pas seulement comparé les instances entre elles, nous avons croisé ce travail de comparaison avec les objectifs que chaque instance possède.

Sans pour autant exclure de notre analyse les conventions citoyennes et autres dispositifs de participation citoyenne temporaires, nous avons donc décidé d'organiser notre travail de benchmark autour d'une quinzaine de dispositifs de participation citoyenne, en se donnant pour objectif de se concentrer principalement sur des dispositifs pérennes. En prenant en compte à la fois la nécessité de compléter notre benchmark par des entretiens, et les différentes contraintes de temps ou de disponibilité des membres de l'équipe, nous avons décidé de réaliser

quelques entretiens qualitatifs avec des personnes organisant des dispositifs de participation citoyenne.

C. Déroulé de l'étude

Nous nous sommes réparti la tâche de trouver et d'étudier plusieurs instances de participation citoyenne, en cherchant principalement dans les grandes villes françaises, mais aussi à l'étranger (notamment en Espagne et en Italie). Après un travail de recherche et de sélection, nous avons abouti à une analyse sur 13 assemblées (Annexe 4.1 : Fiches d'analyse de benchmark), et à deux entretiens sur des dispositifs de participation citoyenne pérenne (Assemblée citoyenne du futur de Marseille, et Comité des usagers de la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux).

Afin d'harmoniser nos recherches sur les différents dispositifs, nous avons construit une grille d'analyse de dispositifs benchmark (Annexe 4 : Grille de recherche de benchmark), en même temps qu'une grille d'entretien spécifique aux entretiens de benchmark (Annexe 5 : Grille d'entretien sur le benchmark). La grille d'analyse du benchmark se découpe en 6 points : une introduction qui présente le dispositif, son histoire, etc. Une partie traitant des modalités de légitimation des membres du dispositif (notamment les modalités de sélection) ; une partie relative au fonctionnement du dispositif ; une partie relative à la taille et aux moyens alloués au dispositif ; une partie relative aux liens avec la gouvernance des administrations publiques associées ; et une partie dans laquelle sont recensées des recommandations pour l'Assemblée des usagers de l'eau. Le but de cette démarche était de garantir une analyse comparative rigoureuse afin d'extraire des modèles transposables et d'identifier les meilleures pratiques adaptées aux enjeux de l'Assemblée.

D. Traitement

Les fiches benchmark, ainsi que les retranscriptions d'entretien sont disponibles en Annexe 4.1. Ces deux composantes de notre analyse de benchmark nous ont principalement servi à formuler et à étoffer des recommandations pour l'Assemblée des usagers de l'eau en apportant à ces recommandations une assise empirique.

Conclusion de partie

En somme, cette démarche méthodologique nous a permis de construire une analyse à la fois rigoureuse et ancrée dans la réalité du terrain. Le croisement des méthodes a offert une compréhension fine des dynamiques de l'Assemblée, en dépassant les discours pour saisir les pratiques concrètes. Le choix de la recherche-action participative s'est révélé particulièrement pertinent pour articuler production de connaissances et visée opérationnelle. Cette approche nous a ainsi permis non seulement d'identifier les forces et les limites du dispositif, mais aussi de formuler des recommandations directement utiles aux acteurs impliqués. Elle constitue dès lors une base solide pour interpréter les résultats présentés dans la suite du travail.

PRINCIPES ET OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE

I. Le statut juridique

A. Une organisation « au fil de l'eau »

Dès l'engagement de nos travaux, nous avons tenté de consulter les actes fondateurs de l'AUE (procès-verbaux, règlements intérieurs ou statuts). Étonnamment, nous avons découvert que l'instance ne repose sur aucun socle juridique formel ni sur aucun cadre réglementaire accessible. Ses responsables nous ont précisé que l'Assemblée fonctionnait « au fil de l'eau », rendant complexe l'identification des règles, formelles ou tacites, régissant son activité. N'étant ni une association ni un service administratif, l'AUE jouit d'une réelle liberté de parole, mais souffre d'une évidente fragilité structurelle. Le seul moment où le droit intervient vraiment aujourd'hui concerne les 4 représentants au Conseil d'Administration de la Régie, élus par les membres.

« On est dans un truc qui n'a pas de statut, dans quelque chose d'hybride. C'est aussi un avantage, on rentre dans un cadre institutionnel... » explique Florestan GROULT, conseiller métropolitain et Vice-Président du Conseil d'Administration de la Régie Eau Grand Lyon.

Notre travail d'entretiens qualitatifs révèle une réalité nuancée : l'absence de statut juridique n'est pas seulement subie, elle est aussi perçue comme un choix stratégique et pragmatique. Cette situation s'explique d'abord par l'urgence qui a présidé à la naissance de l'instance. Le manque de temps lors du lancement de la Régie a participé à imposer une construction empirique plutôt que juridique. Comme le précise Anne-Laure GARCIN, Responsable Eau pour Tous à la Régie de l'Eau du Grand Lyon : « Ça s'est fait comme ça parce qu'on n'a pas eu le temps. Donc la première raison, c'est parce qu'on avait trois semaines pour créer cette assemblée ».

Toutefois, ce qui était au départ une contrainte temporelle est devenue, avec le temps, une volonté politique de ne pas trop encadrer l'existence de l'Assemblée. L'idée dominante au sein de la Métropole est qu'une structure trop rigide pourrait nuire à la spontanéité citoyenne : « Pour moi, chercher à trop rigidifier une instance, c'est le risque de la tuer. Parce qu'on voit que les instances trop rigides, elles s'essouffent. Après, ça crée des « super citoyens » experts et ça ne crée pas de mouvement, et on perd le côté interpellation. Pour moi, les enjeux sont beaucoup plus sur garder un peu cette dynamique citoyenne ». (Anne-Laure GARCIN) Cependant, ce refus de la rigidité institutionnelle comporte un écueil. Le risque est que l'absence de cadre propre finisse par « aspirer » les citoyens dans le rythme de l'administration, les éloignant de leur base, notamment les représentants. C'est le constat lucide de Lucien ANGELETTI, un des 4 représentants de l'Assemblée au CA de la Régie : « C'est difficile d'être dans une structure officielle, qui a son rôle... Finalement, on a tendance [...] à privilégier le temps où on est avec les services, les directions, les élus du conseil d'administration, et du coup, à ne pas être assez dans la représentation de l'Assemblée ».

La caract re « organique » de l'AUE correspond en r alit    une tendance g n rale concernant la cr ation et l'organisation de dispositifs participatifs par les pouvoirs publics (Gourgues, 2013)⁷⁶.

Si l'hybridit  a  t  un atout au lancement, elle est aujourd'hui la source d'un flou qui interroge la mission m me de l'instance. En l'absence de statut juridique clairement d fini, l'Assembl e peine   stabiliser ses objectifs de long terme. Ce manque d'une forme claire n'est pas qu'un d tail administratif : il touche au c ur de la survie du dispositif. Si cela assure une meilleure gouvernabilit  de la part des services de la M tropole (Lefebvre, 2007)⁷⁷, une existence juridique pourrait permettre   toutes les parties prenantes de mieux se saisir de leur r le. Le premier argument en faveur d'une  volution statutaire est celui de la protection contre les al as  lectoraux. Actuellement, l'existence de l'AUE repose sur une volont  politique qui peut s'av rer  ph m re. Inscrire l'Assembl e dans un cadre juridique plus rigide augmenterait les chances qu'elle survive aux diff rentes alternances de la M tropole. Cette crainte est explicitement formul e par l'enqu t e 3 lors de nos entretiens : « C'est pas s r que ce soit le cas par la suite [le soutien des  lus], donc je serais curieux de voir comment  a s'articulerait, est-ce qu'elle continuerait   exister, si c'est d'autres bords politiques... ». Le statut juridique agirait ainsi comme une « garantie » d mocratique.

⁷⁶ G. GOURGUES, « Les politiques de d mocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

⁷⁷ R. LEFEBVRE, « Les  lus : Des acteurs peu dialogiques du d bat public », *op. cit.*

Au-delà de la survie, la question du statut porte sur la clarté des règles du jeu. Formaliser les principes et les objectifs de l'Assemblée par le droit aiderait à rendre ses ambitions et son fonctionnement transparents pour les usagers comme pour les élus. Un cadre légal viendrait renforcer le poids symbolique et politique de l'AUE au sein des politiques publiques de dialogue citoyen de la Métropole. En devenant une institution reconnue, elle sortirait du stade du début d'expérimentation pour devenir un interlocuteur incontournable.

Bien que le questionnaire qualitatif ne constitue pas l'outil le plus adapté pour traiter de la technicité d'un statut juridique, l'analyse des réponses obtenues permet de dégager des tendances claires quant à la perception qu'ont les membres de leur propre poids institutionnel. Il faut dans un premier temps noter que l'analyse du profil des membres révèle qu'une grande partie d'entre eux est familière des structures juridiques et associatives. Cette expérience préalable amène les membres à comparer l'AUE à ces instances plus formelles. Ils identifient ainsi plus facilement les avantages et limites du cadre actuel de l'Assemblée par rapport à des structures où le cadre juridique sécurise davantage le pouvoir d'agir des citoyens.

Un point de vigilance majeur émerge concernant la prise en compte des travaux de l'Assemblée par les instances décisionnelles. Plusieurs répondants estiment que la Métropole et la Régie ne tiennent pas suffisamment compte des productions de l'AUE. Ce sentiment de voir leurs travaux « oubliés » ou relégués au second plan, et que nous aurons l'occasion d'aborder plus bas, découle directement de l'absence de force contraignante du dispositif actuel. Sans statut juridique défini, l'institution manque d'une valeur formelle qui obligerait les décideurs à motiver juridiquement le suivi ou le rejet des préconisations citoyennes. La question posée aux membres sur ce qui les motive à participer confirme une aspiration à dépasser le simple stade de la consultation. Sur l'ensemble du panel, 39 enquêtés·es ont explicitement coché vouloir « participer plus concrètement à la prise de décision au sein de la Métropole ». Ce chiffre significatif traduit une volonté de passer d'une instance de discussion à une instance dotée d'un pouvoir décisionnel, ou du moins d'un poids politique conséquent dans les arbitrages budgétaires et techniques.

En prenant en compte l'écosystème institutionnel entourant l'Assemblée, nous pouvons considérer qu'elle fait partie du système de gouvernance territoriale de la gestion de l'eau au niveau métropolitain. Cette notion de gouvernance se définit par l'existence de « formes de partenariat entre acteurs public et privés, [des] réseaux, [des] interrelations entre niveaux et les modalités de la participation » (Rey Valette et Mathé, 2012 cités dans Piraux et Tonneau, 2019)⁷⁸. À ce titre, Piraux et Tonneau (2019)⁷⁹ proposent de considérer les dispositifs de gouvernance territoriale (DGT) comme des communs en eux-mêmes, et non plus comme des instances visant à assurer la gestion d'un commun. On peut faire le rapprochement de ce positionnement avec les réflexions de Dardot et Laval (2014) abordant le débat public et l'échange d'opinions comme étant le premier des communs. Créer un DGT selon Piraux et Tonneau suppose, comme cela a été le cas pour l'Assemblée, de partir d'une expérimentation en lien avec des acteurs de la société civile puis d'assurer à cette expérimentation une plus grande autonomie, notamment juridique, au fil du temps, dans le but de poursuivre une relation de collaboration.

⁷⁸ M. PIRRAUX et J.-P. TONNEAU « Penser le dispositif de gouvernance territoriale comme un commun. » *Géographie, économie, société*. 25(2), 2019 (p.465-485). <https://doi-org.ressources.sciencespo-lyon.fr/10.3166/ges.2023.0021>

⁷⁹ *Ibid.*

Pour mener à bien cette transition institutionnelle, les auteurs soutiennent la nécessité de maintenir une logique collaborative et donc, dans notre cas, d'organiser une démarche avec les membres actuels de l'Assemblée à laquelle d'autres parties prenantes pourraient prendre part. Partant de ce premier conseil procédural, nous allons explorer différents types d'évolution possible pour l'AUE.

B. Nos recommandations : définir un cadre au service de l'autonomie citoyenne

Nos recommandations se déclinent en trois axes majeurs, reflétant les différentes visions portées par les services et les membres sur l'évolution de l'instance.

Le maintien d'un modèle organique et informel

Le désir d'autonomisation que nous avons pu rapporter plus haut a été toutefois modéré : « elle peut pas être complètement autonome parce qu'après, politiquement, derrière, la Métropole (...) va prendre des décisions. Je pense qu'on est (déjà) autonome (...), on ne nous contraint pas. » (Enquête-e 2). En outre, la dépendance matérielle à la Métropole est évoquée comme un frein :

« ça demanderait une application beaucoup plus importante (que l'Assemblée se gère elle-même) parce que là on vient les pieds sous la table on n'a même pas besoin de préparer. (...) L'animation et les gens qui sont mobilisés pour préparer pour faire un compte rendu, c'est pas gratuit. » (Enquête-e 5).

S'agissant du statut juridique de l'Assemblée, l'idée de ne pas figer son existence dans les textes métropolitains (comme le suggérait Anne-Laure GARCIN) reste une option sérieuse. En effet, certains membres de l'Assemblée semblent en partie approuver ce « flou » juridique : Comme l'explique une enquêtée, c'est précisément ce caractère non institutionnel qui fait la force du projet : « [L'AUE] n'a pas de valeur juridique, mais ce qui m'intéresse, c'est [que cela soit] une forme de collectif [...] une participation libre qui relève d'une volonté autonome ».

Cette agilité « organique » fait écho à ce que nous avons découvert à travers notre travail de benchmark et notre entretien avec le Comité des usagers de l'eau de la Métropole de Bordeaux, où l'absence de statuts ou de charte a permis au comité de tâtonner et d'ajuster ses thématiques (eau, puis assainissement) au gré de l'actualité. Ce modèle de « laboratoire d'idées pur » a l'avantage d'être moins intimidant pour les nouveaux venus. Cependant, l'exemple bordelais souligne aussi le revers de la médaille : sans socle légal, l'instance reste dans une grande fragilité structurelle. Actuellement en « mode transition » (entretien concernant la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux), elle se retrouve totalement suspendue aux priorités de la nouvelle présidence du CA de la Régie et donc aux incertitudes dues au changement des priorités de la Métropole.

De plus, cela permet de changer le format du dispositif au fil des ans avec une plus grande facilité. Par exemple, le cycle de travail de l'Assemblée de 2023 a été conduit dans une logique de co-construction de la tarification sociale de l'eau avec les instances de la Métropole et la Régie quand le cycle de cette année, sur la lutte contre les micropolluants, est moins lié aux travaux de la Régie et de la Métropole.

L'institutionnalisation par la création d'une personnalité morale

« Je pense qu'il faudrait que l'on acquière un peu plus d'indépendance (...) une auto-organisation. » (Laurence BOFFET, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la Participation et aux Initiatives citoyennes, Annexe 3)

À l'opposé du modèle actuel connu pour sa souplesse, un autre modèle est possible : celle d'une mutation vers une forme juridique claire. On retrouve ici l'influence de modèles comme la Convention Citoyenne de Grenoble ou certains Conseils de Développement, qui disposent d'une existence légale leur permettant de soulever leurs propres sujets.

Pour certains membres, c'est même le cœur du débat sur l'avenir de l'instance : « tant qu'il n'y aura pas d'auto-saisine, on n'aura pas le vrai débat sur ce qu'on devient », l'auto-saisine étant assimilée ici à une autonomie propre de l'Assemblée et donc une véritable appropriation citoyenne. En somme, pour que la parole de l'Assemblée soit prise au sérieux dans les politiques publiques, elle doit pouvoir produire des plaidoyers indépendants qui remontent directement aux élus, sans filtre administratif.

Cette ambition de « s'autoorganiser », comme le souligne Laurence BOFFET, pose concrètement la question de la personnalité morale. La piste de l'association loi 1901 apparaît alors comme la solution la plus naturelle pour s'extraire de la tutelle métropolitaine. Il peut apparaître normal qu'un collectif de citoyens qui se réunirait pour parler des enjeux de l'eau, peu importe son statut juridique et ses partenaires, soit entendu dans la confection des politiques publiques : « je pense que ça devrait être indépendant avec un rôle de conseil, (...) qu'on produise des plaidoyers qui représentent l'avis direct de citoyens qui ont été pris en compte via les assemblées, et que ça remonte du coup aux élus de la Métropole pour leur prise de décision. » (Enquête e 13).

Pourtant, cette transition ne va pas sans heurts. Comme l'analyse Florestan GROULT, l'Assemblée est actuellement prisonnière d'une « position hybride » : elle est à la fois rattachée à l'institution métropolitaine et revendique son autonomie. Cette tension, bien qu'intéressante à maintenir dans un premier temps pour garder un lien avec le pouvoir, semble appeler à une résolution inévitable : « quitte à ce qu'ensuite on la laisse vivre et qu'il y ait, en autonomie, une déclaration en association ». Passer sous le statut d'association loi 1901 permettrait ainsi de transformer ce collectif libre en une institution citoyenne pérenne et protégée.

Des dispositifs qui s'appuient sur une délibération municipale forte, comme à Marseille (Assemblée Citoyenne du Futur), bénéficient d'une légitimité institutionnelle immédiate qui agit comme un véritable « bouclier » politique. L'avantage majeur est la pérennité : le dispositif dépend d'un acte administratif qui sanctuarise son existence. Cependant, cette rigidité a ses revers : à Marseille, la lourdeur du renouvellement annuel montre que la solidité juridique exige des moyens administratifs et financiers très importants que toutes les collectivités ne peuvent pas maintenir sur le long terme.

La sécurisation progressive : vers un règlement intérieur protecteur

« *Donc, comment institutionnaliser, mais avec des formes d'autonomie, cette instance ?* »
(Lucien ANGELETTI, représentant issu de l'AUE au CA de la Régie)

À l'issue de notre diagnostic, nous préconisons pour l'AUE une trajectoire de sécurisation progressive afin de sortir de son actuelle fragilité structurelle sans sacrifier sa souplesse. Nous recommandons en premier lieu la consolidation d'une charte de fonctionnement (« soft law ») avec les membres, afin de clarifier les règles du jeu et de sanctuariser un droit d'auto-saisine garantissant leur autonomie politique. Nous proposons également d'instaurer un « devoir de suite » (développé dans la suite de notre rapport) inspiré du modèle marseillais, obligeant la Métropole à une redevabilité réelle par des réponses écrites et motivées aux avis produits.

Nous estimons que l'avenir de l'Assemblée ne se joue pas forcément dans une rupture radicale avec l'institution, mais dans la formalisation de ce lien. Sans aller jusqu'à une autonomie totale qui priverait les membres de ces ressources cruciales, nous préconisons d'instaurer des règles de collaboration claires. Cependant, une simple reconnaissance de l'existence juridique ne suffit pas. L'exemple des Conseils de Développement, instance obligatoire d'après la loi, prouve que la clé de l'insertion dans le jeu institutionnel réside avant tout dans la capacité des présidents des CDD à négocier et se faire entendre par les « grands élus » de l'intercommunalité. Aussi, les CDD adoptent en général « une position de “respect” du pouvoir des élus et de l'administration » car les moyens dont ils disposent sont « soumis aux aléas de leurs relations avec les responsables politiques » (Gourgues, 2013)⁸⁰. Il convient donc de sanctuariser des ressources ou des possibilités d'action comme cela a été fait pour le Conseil de Développement de la Métropole de Lyon avec un droit à une question prioritaire à l'agenda du conseil métropolitain une fois par an.

En somme, si le modèle de Bordeaux montre que le « tâtonnement » est bénéfique au départ, notre diagnostic suggère que pour Lyon, ce temps de l'expérimentation doit désormais laisser place à une sécurisation du dispositif. Il s'agit de protéger ce « laboratoire d'idées » contre les aléas politiques, tout en préservant le confort logistique qui permet aux citoyens de se concentrer sur l'essentiel : le fond des dossiers et la défense de l'intérêt général.

II. Les objectifs de l'AUE

A. Ambitions

Au début de notre réflexion, nous nous sommes attachés à interroger la finalité que la Métropole et ses élus avaient assignée à l'Assemblée lors de sa création. Ce questionnement préalable s'avère essentiel, dans la mesure où la compréhension des objectifs d'une instance conditionne la pertinence de l'analyse de ses modalités de fonctionnement.

⁸⁰ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

Sur son site, la Métropole de Lyon définit l'AUE comme un moyen « d'impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau », et de les « associer à la gouvernance de la régie publique [...] et à la définition de politiques publiques relatives à l'eau », On retrouve l'ambition de « politiser le sujet de l'eau », « recueillir les opinions des citoyens » et « enrichir les décisions politiques ». On retrouve l'idée que l'Assemblée soit ouverte à tous et toutes, avec l'ambition de sensibiliser mais aussi de pouvoir interpeller la Régie et élus⁸¹.

En reprenant la classification donnée par Chelzen et Jégou (2015)⁸² établissant les niveaux de participation en fonction de l'implication dans la prise de décision, on s'aperçoit en réalité que les modèles participatifs ont changé au fil des années. On pourrait établir que les deux premières années ont fonctionné selon une logique de co-construction. En effet, le premier cycle (2021/2022) a permis de donner naissance à l'Assemblée : pour ce faire, un panel de participants s'est réuni afin de « définir les valeurs de la Régie et les engagements de la Métropole », ce travail ayant donné naissance à la charte des usagers⁸³. Ensuite, les participants se sont réunis à nouveau afin d'imaginer le lien entre les quatre représentants des usagers à la Régie (une fonction nouvelle pensée par la Métropole) et le reste des habitants. Lors de ce cycle, les participants ont pu modifier et aménager le contenu d'un projet porté par la Métropole, ce qui constitue le critère distinctif de la démarche de co-construction. Le deuxième cycle (2023) a suivi la même logique. Le travail de l'Assemblée a permis, cette année-là, de trancher concernant le barème de tarification de l'eau et notamment la gratuité des premiers mètres cube d'eau (Brun, 2025) et la tarification sociale. Le troisième cycle (2024) s'inscrit plutôt dans le diagnostic partagé. L'assemblée a pu établir des constats qui ont été adjoints au Plan Climat-Air-Energie-Climat. Enfin, le cycle actuel (2025) sort de la typologie de Chelzen et Jégou (2015) car le projet ne consiste pas à être utile à la Métropole en tant que tel, mais vise tout de même à produire un document (un plaidoyer) qui doit être diffusé assez largement. En effet, le thème choisi sort volontairement du cadre des compétences de la Métropole ou de la Régie. Le cycle de cette année apparaît ainsi comme un accompagnement institutionnel à une démarche autonome.

⁸¹ Page de présentation de l'Assemblée des Usagers de l'eau sur le site de la Métropole Je Participe : <https://jeparticipe.grandlyon.com/pages/assemblee-des-usagers-de-leau>

⁸² H. CHELZEN et A. JÉGOU, « À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : Les éclairages de l'observation participante. Développement durable et territoires », *op. cit.*

⁸³ <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/comment-impliquer-les-usagers-dans-la-gestion-de-leau-potable/presentation/bilan>

En revanche, pour une partie des membres, le rôle envisagé pour l'Assemblée peut s'écarter de la démarche participative ou de concertation, en mettant en avant le rôle de contrôle populaire que pourrait assumer l'AUE. Les paroles recueillies au cours de nos entretiens évoquent un espace de contre-pouvoir et de participation active. Pour l'enquêté·e 14, sa mission première est de « permettre un nécessaire et démocratiquement légitime contrôle citoyen sur la façon dont cette Régie de l'eau était gérée ». Cette vision transforme l'usager en un gardien du service public, garant d'une gestion transparente. Le caractère démocratique ou populaire est aussi perçu comme un moyen « d'être citoyenne et [...] participer à la vie de la cité sans être adhérente à un parti politique » (Enquêté·e 10). C'est une opportunité concrète de « participer à la vie de la Métropole » (Enquêté·e 2) en dehors des cadres militants traditionnels. Pour ces usagers, l'Assemblée sert à extraire l'eau de son carcan purement technique pour en faire un sujet de débat public et de sensibilisation collective. Paradoxalement, on peut aussi penser que le caractère technique de la gestion de l'eau rend plus facile de penser sa participation en dehors de l'aspect partisan. Enfin, le rôle de l'Assemblée est compris comme celui d'un haut-parleur permettant l'expression directe des usagers et la remontée des besoins spécifiques du territoire vers les décideurs, alors que jusqu'à présent les cycles de travail se sont plutôt centrés sur le développement d'une expertise qui n'est pas accessible par l'usage de sa consommation d'eau quotidienne.

Concernant ces différences de perception quant aux fonctions de l'Assemblée, elles sont relevées assez couramment par la recherche sur les dispositifs participatifs (Gourgues, 2013)⁸⁴ et révèlent les rapports de force sous-jacents propres aux acteurs qui cherchent à faire entendre leur voix en investissant l'Assemblée.

Toutefois, au fil de nos échanges, un constat ambigu émerge : l'enthousiasme pour la démarche coexiste avec une réelle difficulté à définir ce qu'est l'Assemblée et, très concrètement, à quoi elle sert : le premier obstacle rencontré par les membres est celui de la définition même de l'instance. Pour beaucoup, l'AUE est un objet institutionnel hybride dont les contours restent vaporeux.

Ce manque de clarté n'est pas qu'un ressenti d'usagers ; il traverse l'ensemble de la structure. Les entretiens menés avec les agents révèlent d'ailleurs une absence de critères de performance ou de succès clairement définis. Sans indicateurs précis, l'Assemblée navigue entre plusieurs fonctions sans se poser sur une précision. Cette imprécision débouche sur un sentiment d'inefficacité, ou du moins sur une incapacité à mesurer le chemin parcouru. L'enquêté·e 4 souligne ainsi qu'il est « difficile [...] d'évaluer ses résultats ou son efficacité. » L'ambiguïté majeure réside dans l'usage réel des productions citoyennes. Comme le pointe Olivier Mérelle, il existe une zone d'ombre entre le travail fourni en séance et sa reprise effective par les instances décisionnelles. Cette incertitude alimente un débat sémantique constant : l'AUE relève-t-elle de la concertation, de la consultation ou d'une réelle participation ? Si le but est la "politisation", le risque est que celle-ci reste purement discursive si elle ne s'accompagne pas d'un impact mesurable sur la gestion de l'eau.

Afin de mesurer l'adéquation entre les ambitions initiales des participants et la réalité du dispositif, notre questionnaire (Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses) a interrogé les membres sur leur niveau de satisfaction global au regard de leurs attentes et objectifs personnels. Les résultats révèlent un bilan contrasté : si la majorité exprime une adhésion au projet, 17,54 % des répondants (soit près d'un participant

sur cinq) manifestent une réserve ou un mécontentement vis-à-vis de l'instance. Cela montre que le passage d'une « participation de principe » à une « satisfaction réelle » reste un défi pour l'institution. Ces données invitent à questionner les causes de ce décalage, qu'il s'agisse d'un manque de clarté des missions ou d'une frustration face aux résultats concrets, afin d'améliorer l'engagement des usagers sur le long terme.

De plus, les membres pointent un manque de lisibilité sur les résultats concrets et l'impact de leurs travaux lors des prises de décisions au CA de la Régie et nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin dans notre réflexion.

Le projet de la Métropole apparaît donc confronté à la tension soulignée par Gourgues (2013) entre participation et délibération. En effet, la politisation et l'ouverture de l'instance à tous les habitants de la Métropole la destine plus à assumer un rôle informatif ou participatif comme a pu l'être la démarche Eau FuturE, alors que la volonté d'interpellation et de co-construction peut nécessiter une montée en expertise et un suivi. Ceux-ci impliquent néanmoins une implication à long ou moyen terme des participants. Opter pour un processus plus délibératif implique également de surveiller de plus près le profil des membres, en partie car on pourrait juger que la montée en expertise serait plus intéressante pour certains profils déjà marginalisés socialement.

D'autre part, on peut penser qu'il faut en priorité écouter les expériences de certains usagers par rapport à d'autres (Narcy, 2013)⁸⁵ ; (Loisel, Rio, 2024)⁸⁶

Enfin, et qui peut paraître étonnant, l'idée de représentativité territoriale semble aujourd'hui faire consensus contre elle tant elle paraît inatteignable. Pour Anne-Laure GARCIN (Annexe 3), le constat est sans appel : « La vraie représentativité, elle n'existe jamais ». Néanmoins, nous explorerons plus en détail par la suite les pistes à prendre en compte pour impliquer le plus de catégories d'habitants possible tant en fonction du critère territorial que social.

⁸⁴ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

⁸⁵ J.-B. NARCY, *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau*, *op. cit.*

⁸⁶ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

B. Repenser les objectifs pour mieux les atteindre

Pour que l'AUE dépasse le stade de l'expérimentation et devienne un pilier de la gouvernance métropolitaine, elle doit s'appuyer sur une reconnaissance institutionnelle forte et une stratégie d'ouverture territoriale audacieuse.

Une clarification radicale semble nécessaire. C'est la recommandation que nous jugeons la plus prioritaire : il nous semble impératif de produire une définition écrite, claire et plus largement diffusée (réseaux sociaux, site internet) des objectifs de l'AUE. Cette définition doit couvrir tant la forme (représentativité, inclusion territoriale) que le fond (politisation, montée en compétence, production d'avis effectifs) et être rappelée fréquemment aux nouveaux membres comme aux plus anciens s'éloignant parfois des objectifs initiaux.

Inspirés par les échanges avec notre enquêté·e 1, nous préconisons la mise en place de mécanismes permettant d'estimer l'impact réel de l'instance (niveau de sensibilisation, taux d'engagement, effets sur les politiques de l'eau) et donc de la réalisation ou non des objectifs fixés. Il est aussi possible d'utiliser des « to-do lists » ou des « calls-to-action » pour suivre les actions concrètes issues des séances et suivre l'usage des documents produits, afin de garantir que le travail citoyen soit réellement lu et utilisé par l'administration.

La capacité d'écoute du pouvoir métropolitain envers l'AUE est essentielle dans un contexte de crise de la représentation. Comme le soulignent Loisel et Rio (2024)⁸⁷, « la participation citoyenne n'est démocratique que si elle agit comme un outil de redistribution de l'accès au débat public et à l'attention des institutions ». Cette ambition pourrait se traduire selon deux axes. Le premier concerne l'insertion institutionnelle de l'Assemblée : octroyer à l'Assemblée une représentation lors des Conseils métropolitains par exemple. Assister aux débats sur l'eau permettrait aux membres de se faire l'écho des délibérations auprès de l'Assemblée et de maintenir un lien organique entre le politique et le citoyen. De la même manière, des représentants de l'AUE devraient pouvoir siéger, ou être impliqués dans les travaux de la commission Proximité, environnement et agriculture, pour suivre au plus près les arbitrages métropolitains. Comme nous avons pu l'évoquer dans l'état de l'art, l'impact réel des assemblées citoyennes dépend largement de leur insertion institutionnelle (Gourgues et Mazeaud, 2022)⁸⁸.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », *op. cit.*

Le second consiste à rendre l'Assemblée accessible à toutes et tous d'un point de vue territorial et social. Contrairement à des instances municipales (Marseille ou Poitiers), l'AUE doit couvrir 58 communes aux réalités disparates. L'enjeu n'est pas seulement de recruter des membres partout, mais d'aller vers les habitants. Nous proposons que chaque cycle de travail comporte une phase de « tournée » sur les différentes circonscriptions métropolitaines (hors Lyon Centre et Lyon Est). Cette itinérance permettrait de rapprocher l'instance des citoyens et de créer une émulation collective. Une piste développée au Canada dans les années 2000 pourrait être intéressante à ce sujet. Dans le cadre d'une réforme du mode de scrutin, il a été décidé de travailler à plusieurs échelles : chaque État a réuni un « mini-public » composé par tirage au sort, en complément d'une phase de consultation en ligne permettant à tous les autres citoyens de s'exprimer. Le travail issu de ces deux sources aboutit à une proposition de réforme qui, pour entrer en vigueur, devait être adoptée par référendum à plus de 60% des voix (Gourgues, 2013)⁸⁹. Ce type de démarche montre que les échelles peuvent être combinées afin d'une part d'occuper une place importante dans le débat public, afin de toucher toute la population, et d'autre part, de favoriser la mobilisation de groupes sociaux qui peuvent se sentir plus éloignés de la participation.

Nous pensons que pour atteindre ses objectifs annoncés, l'Assemblée doit refuser d'être un simple organe de validation. Son impact doit se mesurer à son implication dans les dossiers de fond. Selon l'analyse de Florestan GROULT, il est crucial de prioriser le travail sur les principes de justice avant les arbitrages purement techniques. Nous recommandons une implication directe des usagers notamment sur la corédaction de la charte des usagers et la définition concrète du droit à l'eau, qui irrigue tous les débats de l'Assemblée.

Ces recommandations visent à transformer une dépendance administrative en un partenariat contractuel, où les moyens et l'écoute de la Métropole garantissent la pérennité d'un débat contradictoire indispensable à la gestion de l'eau comme un bien commun.

⁸⁹ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

III. Les liens avec les instances du secteur de la participation citoyenne

A. L'Assemblée au cœur de l'écosystème métropolitain

L'AUE s'inscrit dans un écosystème institutionnel déjà dense. Elle trouve sa place entre des instances de participation dédiées à la société civile, obligatoires d'après la législation en vigueur, gérées par la Métropole et les instances de concertation indépendantes de gestion des eaux.

À l'échelle de la Métropole de Lyon, plusieurs instances participatives jouent un rôle dans la mise en débat des politiques publiques. Le Conseil de Développement (CDD) de la Métropole de Lyon constitue un espace consultatif réunissant des acteurs de la société civile (associatifs, économiques, experts) chargé de formuler des avis sur les grandes orientations métropolitaines. Bien que non spécialisé sur la question de l'eau, il peut être amené à traiter indirectement de ces enjeux dans le cadre de réflexions plus larges sur la transition écologique ou l'aménagement du territoire. De son côté, la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) offre un cadre de participation plus directement lié aux services publics, dont celui de l'eau. Elle associe des représentants d'usagers et d'associations à l'évaluation et au suivi de ces services, notamment à travers des groupes de travail thématiques comme celui dédié à l'eau.

Au-delà de l'échelle métropolitaine, la gouvernance de l'eau repose sur un ensemble d'instances spécifiques, souvent inscrites dans des cadres réglementaires nationaux ou européens. La Commission locale de l'eau (CLE), par exemple dans l'Est lyonnais, constitue l'organe de concertation chargé d'élaborer et de suivre les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Elle réunit élus, usagers et représentants de l'État, dans une logique de gestion concertée de la ressource à l'échelle d'un bassin versant. À une échelle plus large, les comités de bassin participent à la gouvernance de l'eau au niveau des grands bassins hydrographiques. Ils sont parfois qualifiés de « Parlement des eaux »⁹⁰ et associent différents types d'acteurs pour définir les grandes orientations de la politique de l'eau.

Par ailleurs, des démarches stratégiques comme le plan Rhône-Saône 2027 participent également à structurer la concertation autour des enjeux liés à l'eau, en intégrant des dimensions à la fois environnementales, économiques et territoriales. Ces dispositifs, bien que moins directement centrés sur la participation citoyenne au sens strict, mobilisent néanmoins des formes de consultation et de co-construction avec différents acteurs du territoire.

Ainsi, l'Assemblée des usagers de l'eau du Grand Lyon s'insère dans un paysage déjà structuré mais fragmenté d'instances participatives ou de concertation, aux statuts, aux échelles et aux degrés d'influence variés. Comme nous l'avons dit, elle présente l'intérêt de donner la parole à des usagers domestiques, qui sont les moins dotés pour faire entendre leurs voix parmi les acteurs présents dans les instances de concertation de gestion de l'eau légales.

⁹⁰ Entretien avec Anne-Laure GARCIN (Annexe 3)

On y trouve en majorité représentés des usages économiques/professionnels ou de protection de l'environnement aux côtés des collectivités territoriales et des services étatiques (Narcy, 2013). Ainsi, tenter de faire porter la voix des usagers domestiques au sein de ces instances peut présenter un réel intérêt afin de démocratiser encore les débats ayant lieu dans ces instances de concertation.

Il convient de garder à l'esprit que ces instances sont souvent méconnues du grand public comme en témoigne la parole d'un des membres de l'AUE : « Entre la Régie, la Métropole, le SAGE... c'est un mille-feuille. Pour l'utilisateur lambda, c'est illisible. On a besoin d'une boussole pour savoir qui décide de quoi. » (Enquête-e 13). De ce fait, mettre en avant leurs activités au sein de l'AUE contribuerait à élargir les pistes de réflexions des membres de l'Assemblée et pourrait également constituer la base de nouveaux cycles de travail porteurs de sens.

Etat des lieux des liens entretenus

1. Des liens inexistantes avec les instances de planification des politiques de l'eau

Malgré son inscription dans un paysage institutionnel dense, l'Assemblée des usagers de l'eau du Grand Lyon apparaît relativement peu articulée avec les autres instances existantes, en particulier celles relevant de la gouvernance de l'eau à des échelles supra-métropolitaines.

Comme le souligne Anne-Laure GARCIN, « aujourd'hui, les décisions sur l'eau, elles se prennent pas vraiment à la Métropole. Elles se prennent dans les bassins versants » (Anne-Laure GARCIN, Annexe 3). Cela renvoie notamment au rôle des comités de bassin ou des instances comme les SAGE, pilotées par les CLE. Dans ce cadre, l'absence de liens formalisés entre l'Assemblée des usagers de l'eau et ces instances constitue une limite importante.

L'enjeu ne réside pas uniquement dans la participation à l'échelle locale, mais dans la capacité à connecter cette participation à des espaces décisionnels où se jouent effectivement les arbitrages. Or, à ce stade, aucun lien structuré ne semble exister, par exemple, avec la Commission locale de l'eau de l'Est lyonnais, ni avec les comités de bassin. Cette absence limite aussi la portée politique des travaux de l'Assemblée, qui peinent à être relayés dans les lieux de construction des politiques de l'eau.

2. Au niveau de la Métropole : des échanges fournis avec la CCSPL mais peu avec le Conseil de Développement

À l'inverse, l'Assemblée des usagers de l'eau entretient des liens plus étroits avec certaines instances participatives à l'échelle métropolitaine, en particulier la CCSPL et, dans une moindre mesure, le Conseil de Développement.

La CCSPL joue un rôle central dans la genèse même de l'Assemblée. Initialement, le travail sur la gestion de l'eau, notamment dans le contexte du passage en régie publique (Coulmain, 2018)⁹¹, s'est appuyé sur cette instance, qui constitue un espace institutionnalisé de participation des associations d'usagers. Comme le rappelle Laurence BOFFET (Annexe 3) : « au départ, on a travaillé avec la CCSPL [...] et donc on a commencé à bosser avec eux ».

⁹¹ Cécile COULMAIN, « La régulation concertée du service public de l'eau potable au Grand Lyon », *Participations*, 11 décembre 2018, vol. 21, n° 2, pp. 65-85, doi:10.3917/parti.021.0065.

Ce travail initial a progressivement conduit à un élargissement du cercle des participants, à travers la création d'un « groupe de travail de la CCSPL élargi » (Laurence BOFFET, Annexe 3), intégrant des associations volontaires au-delà des membres traditionnels (surtout Eau Bien Commun...). Ce processus marque une première étape vers l'ouverture à des formes de participation plus larges, tout en restant ancré dans des structures existantes.

Aujourd'hui encore, des liens concrets subsistent entre la CCSPL et l'Assemblée des usagers de l'eau. Ceux-ci prennent notamment la forme de réunions communes ou de circulations d'informations. Par exemple, certaines séances de travail ou d'information rassemblent les deux instances, comme en témoigne l'organisation de temps communs (« on a fait des CCSPL-Assemblée des usagers de l'eau communes », Anne REVEYRAND, Annexe 3). De même, les membres de l'Assemblée sont invités à participer à des événements plus larges, en présence d'autres acteurs de la participation métropolitaine (Conseil de Développement, acteurs économiques, associations), ce qui favorise des formes de mise en réseau (Annexe 12 : Mail de la DPDP – Assemblée Usagers Eaux du 05/11/2025).

Cette articulation passe également par des mécanismes plus informels, comme l'invitation des usagers à des réunions ou la circulation d'informations par mail, qui permettent de créer des ponts entre dispositifs.

Par ailleurs, la CCSPL joue aussi un rôle d'interface politique, notamment en intégrant des élus, y compris d'opposition, qui ne siègent pas dans l'Assemblée elle-même. Ce choix assumé — « on n'a pas voulu d'élus dans l'Assemblée elle-même » (Laurence BOFFET, Annexe 3) — est compensé par des liens indirects : « on fait beaucoup de points communs entre l'Assemblée, la CCSPL [...] donc les élus d'opposition sont très informés » (ibid.). Cela permet de maintenir une circulation de l'information entre espaces participatifs et espaces politiques, sans remettre en cause l'autonomie de l'Assemblée.

En revanche, les liens avec le Conseil de Développement apparaissent plus limités et ambigus. « Le CDD est chargé d'interpeller directement les élus, à travers ses travaux et des temps de débats dédiés. Une fois par an, une question prioritaire est aussi mise à l'agenda du Conseil métropolitain, l'assemblée des élus de la Métropole de Lyon. » (site du CDD). Cette capacité formelle d'influence complexifie son articulation avec d'autres dispositifs comme le signifie Anne REVEYRAND, conseillère métropolitaine et Vice-Présidente du Conseil d'Administration d'Eau du Grand Lyon : « pour rendre des avis qui doivent être votés en conseil de Métropole, je pas sûre que ce soit bien. Le Conseil de Développement, ce sont plutôt des groupes avec des sujets qui sont traités une fois puis rien, après ils reviennent 10 ans après, je ne sais pas. » Cette dernière phrase sous-entend également qu'il est effectivement difficile de croiser le sujet précis qu'étudie l'Assemblée avec celui traité par les groupes de travail du CDD. Selon Anne-Laure GARCIN, la question de la complémentarité entre ces différentes instances reste largement ouverte et constitue un enjeu pour l'action publique métropolitaine (Annexe 3).

B. Quels liens souhaitables entre l'AUE et les autres instances de participation ou de gestion de l'eau ?

« L'articulation, normalement, c'est justement le travail de la direction de la DPDP, la direction prospective de la participation citoyenne qui, avec le nouvel élu à la participation citoyenne, est censée analyser quelle est la complémentarité de toutes ces instances, qui travaille sur quoi et pour avoir quoi. [...] » (Anne-Laure GARCIN, Annexe 3) Ce travail d'articulation paraît crucial et devrait d'ailleurs, aux yeux d'Anne-Laure GARCIN, faire partie de la feuille de route des élus métropolitains concernés.

1. *Instances métropolitaines*

Les différentes configurations d'acteurs dans les autres instances de participation métropolitaines sont aussi une des raisons pour laquelle l'AUE se voulait composée uniquement d'usagers. Certes l'absence d'élus dans l'Assemblée elle-même était voulue (Laurence BOFFET, Annexe 3), un fonctionnement où les élus seraient présents mais discrets, principalement là pour accompagner le travail des membres étant souhaité, mais pour que le travail soit complémentaire avec les autres instances, il faut permettre le dialogue entre elles et faire interagir les acteurs de ces mêmes instances.

a. *Conseil de Développement*

Le Conseil de Développement est une instance de co-construction des politiques publiques et l'AUE n'a pas été créée dans cet objectif (Anne-Laure GARCIN, Annexe 3). Cette différence de nature rend les liens coopératifs sur le fond peu probables. D'autant plus que les sujets que le CDD aborde sont plus larges que le périmètre de l'Assemblée, dont les cycles de travail ne sont pas prévus pour être multithématiques. Ainsi, croiser le travail des deux instances paraît compliqué.

En revanche, des liens en termes de communication peuvent être favorables pour montrer la complémentarité des deux instances. Ce qui a débuté avec la publication de la gazette du CDD, il y a quelques années, pourrait être prolongé dans une plus grande ampleur. En effet, jusque dans la dernière gazette (en décembre 2024) publiée sur le site du CDD, il y avait parfois des invitations à « participer au nouveau cycle de débat de l'Assemblée des usagers de l'eau sur l'adaptation au changement climatique » (gazette du 8 Mars/Avril 2024)⁹². Ce genre de publicité pourrait être plus fréquente et aborder davantage le fond des sujets abordés par l'AUE et inversement par le CDD pour informer mieux les acteurs de la gouvernance métropolitaine. Si le système de gazettes s'est arrêté, la mise en place d'une newsletter pourrait être envisageable par exemple, tout comme une gazette regroupant plusieurs instances participatives de la Métropole.

b. *CCSPL*

Du côté des CCSPL, des liens plus officiels avec l'AUE pourraient être déclarés pour assurer une vraie participation de l'AUE lors de séances communes avec le groupe de travail sur l'eau. Si certaines ont déjà lieu comme la séance de travail sur le Plan Chaleur qui s'est tenu le jeudi 27 novembre 2025 (Annexe 12 : Mail de la DPDP – Assemblée Usagers Eaux du 05/11/2025), il serait intéressant de rendre ce genre de séance plus courantes dans les cycles quand les occasions et

les intérêts entre les deux instances se croisent. On peut même imaginer qu'une séance par cycle pourrait être obligatoirement instituée et organisée pour un travail commun entre elles.

L'information des élus de la CCSPL sur ce qui est fait à l'AUE est déjà mise en place dans le « process »⁹² mais pas institutionnalisée ce qui pourrait être une recommandation pour la suite. De surcroît, la position de certains élus membres du bureau (Anne REVEYRAND, Laurence BOFFET) ou élus (Anne GROSPERRIN) à la CCSPL qui sont aussi en charge ou à l'origine de l'AUE pourrait permettre une encore meilleure coordination entre les deux instances. Anne REVEYRAND explique d'ailleurs en parlant de la séance de travail sur le Plan Chaleur que « Non, parce que je serai invitée, à deux titres pour l'Assemblée des usagers et pour la CCSPL ». Ce genre de double invitation pourrait à l'inverse servir aux élus pour croiser les travaux des deux instances.

Plus généralement à l'échelle métropolitaine, les liens entre instances pourraient se faire autour d'un grand événement culturel. Comme proposé à l'origine de l'AUE par Anne-Laure GARCIN, ce type d'évènement métropolitain pourrait faire collaborer les instances sur les points qu'ils partagent comme l'objectif de politisation, d'information. Cette stratégie prospective commune afficherait les objectifs communs des instances de démocratie de l'eau mais pourrait aussi élargir, comme prévu par l'ambition initiale de la Métropole, le champ de participation dans les territoires. « Un grand débat public sur la politique publique de l'eau » (Anne-Laure GARCIN, Annexe 3) pourrait être une manifestation de cet objectif.

⁹² <https://cdd.grandlyon.com/les-anciennes-gazettes/>

⁹³ *ibid.*

2. *Instances de l'eau régionales*

Les « instances de dialogue sur l'eau » sont évoquées dans la mesure 33 du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau dit « Plan eau » de 2023. Cette mesure 33 prévoit que d'ici 2027 « chaque sous-bassin versant sera doté d'une instance de dialogue (CLE) et d'un projet politique de territoire organisant le partage de la ressource »⁹⁴.

Il apparaît que les instances de l'eau ont une importance grandissante au niveau réglementaire et que la représentation et la participation (ou au moins concertation) des usagers a une place importante dans les territoires. Ainsi, l'AUE pourrait s'associer à cette gouvernance de l'eau en place pour ce qui est de la CLE pour contribuer au « projet politique » précité. Le travail que fournit d'ailleurs l'AUE vise précisément un impact sur la décision politique - la nature même du plaidoyer du cycle de 2025 l'indique.

Une des recommandations, qui a été évoquée par Anne-Laure GARCIN mais à laquelle la Métropole avait, selon elle, déjà pensé, serait « au minimum que les membres puissent présenter au Parlement des eaux, au différents SAGE, leurs sujets, ou que quand on va débattre de la nouvelle répartition des ressources en eau », étant donné que le « SAGE est élaboré par une commission locale de l'eau (CLE) »⁹⁵.

Cette proposition pourrait être concrétisée en créant des liens avec les associations parties prenantes aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) ou bien au comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Il serait également possible d'envisager une coopération plus étroite entre les représentants de la Métropole de Lyon dans ses instances et l'AUE afin de porter la voix des usagers de l'eau de la Métropole. Face à ces possibilités, il apparaît que la forme juridique de l'Assemblée influencera les types de liens qu'elle pourra nouer avec les autres parties prenantes au sein des instances de gestion de l'eau. En effet, une plus grande autonomie de l'AUE rendrait plus logique sa participation aux côtés du secteur associatif des représentants des usagers et de protection de la nature. Au contraire, si l'AUE poursuit sa vocation de politisation et d'information auprès des citoyens, il paraît plus envisageable qu'elle soit en lien avec le travail des représentants de la Métropole lyonnaise au sein de ces instances.

À ce titre, plusieurs échéances importantes arrivent dans les années à venir pour redéfinir les politiques de gestion des eaux. Concernant le comité de bassin, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) arrive à échéance en 2027⁹⁶, nous pourrions donc imaginer que l'AUE travaille à établir son bilan puis mène des pistes de réflexion en vue de la construction du prochain schéma directeur. En revanche le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Est lyonnais a été révisé en 2026, il serait donc plus envisageable que l'AUE puisse travailler sur une thématique précise du SAGE avec les cinq élus représentant la Métropole à la CLE⁹⁷. Enfin, le premier SAGE du Garon-Yzeron, qui concerne le sud-ouest de la Métropole, est en cours de construction. Il est donc possible d'imaginer une contribution de l'AUE à sa rédaction.

⁹⁴ <https://www.gesteau.fr/instances-dialogue>

⁹⁵ <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/schema-damenagement-et-gestion-des-eaux-sage>

⁹⁶ https://www.eaurmc.fr/jcms/vmr_6425/fr/le-sdage-rhone-mediterranee

⁹⁷ voir la liste des membres de la CLE de l'Est lyonnais : https://www.sage-est-lyonnais.fr/organisation_du_sage/la_cle

3. *L'exemple marseillais*

L'exemple de l'Assemblée Citoyenne du Futur (ACF) de Marseille illustre ce que peut être une mise en lien réussie entre une instance participative et d'autres dispositifs existants, à partir d'une modalité concrète et peu coûteuse institutionnellement : l'invitation croisée aux séances, fondée sur la convergence thématique.

Éléonore Bully, cheffe de projet à la mission démocratie participative de la Ville de Marseille en témoigne. À Marseille, des liens ont été créés avec le Conseil Municipal de la Vie Étudiante et le Conseil Municipal des Jeunes, non par une articulation institutionnelle formelle, mais en invitant directement les membres de ces instances aux séances de l'ACF dès lors que les sujets de travail se recoupaient : « On a essayé de faire dialoguer l'Assemblée Citoyenne du Futur avec le Conseil Municipal de la Vie Étudiante, avec le Conseil Municipal des Jeunes, ça oui. [...] On les a invités aux séances, en fait. On a invité des membres des instances aux séances pour qu'ils puissent participer. »⁹⁸ La convergence thématique est ici la clé du rapprochement.

Lorsque l'ACF travaillait sur la santé des femmes, le Conseil Municipal de la Vie Étudiante avait traité des questions de précarité étudiante incluant l'accès aux soins, ce qui justifiait une participation croisée : « Le Conseil Municipal de la vie étudiante [...] avait des thématiques communes, ils avaient travaillé sur la précarité étudiante et dans la précarité, il y avait des questions de vulnérabilité dans l'accès aux soins des femmes et des étudiantes femmes. Et nous, on travaille sur les violences sexistes et sexuelles à la fac. Et ça rentrait, en fait, dans un de nos axes. » déclare Éléonore Bully

Notons toutefois que là où le rapprochement supposait une articulation institutionnelle plus complexe comme avec le Conseil de Développement, il n'a pas abouti, Éléonore Bully reconnaissant que l'intégration du CDD au réseau d'experts de l'ACF, pourtant envisagée, a été abandonnée « pour des raisons de praticité ». Ce qui rejoint le constat que nous avons établi pour l'AUE : les liens entre instances ne se décrètent pas, ils se construisent à partir de convergences thématiques concrètes et d'un investissement humain effectif.

C'est précisément ce que ce modèle marseillais donne à voir pour l'Assemblée des usagers de l'eau : il ne s'agit pas de créer une architecture institutionnelle nouvelle, mais d'activer, au fil des cycles thématiques, des invitations ponctuelles vers des instances dont les travaux recoupent ceux de l'Assemblée. Dans cette optique, la CCSPL dont les liens avec l'AUE sont déjà en partie existants mais informels pourraient être les premiers destinataires de ce type d'invitations croisées, comme des représentants de la CLE de l'Est Lyonnais lors d'un cycle portant sur la qualité de l'eau.

⁹⁸ Éléonore Bully, cheffe de projet à la mission démocratie participative de la Ville de Marseille

Pour pallier cette invisibilité, il serait pertinent d'investir « d'autres instances environnementales », voire les conseils municipaux (Enquête·e 8), afin de faire circuler la parole citoyenne. Cette dynamique de réseau est d'ailleurs déjà un vecteur de recrutement, comme le montre l'exemple de l'enquête·e venu du Conseil de développement (CDD), prouvant que la porosité entre les instances renforce l'engagement.

Cependant, pour que cette présence ne soit pas qu'une simple figuration, l'Assemblée doit conquérir une autonomie intellectuelle et stratégique. Cela passe d'abord par la fin du monopole de l'expertise : comme le suggère l'enquête·e 7, l'accès à une contre-expertise indépendante est la condition *sine qua non* pour ne pas se contenter de « valider » les analyses de la Métropole et devenir un « vrai contre-pouvoir ».

Au-delà de l'aspect purement institutionnel, la porosité entre les différentes instances de la Métropole constitue un levier majeur de mobilisation. Comme en témoigne un membre de l'Assemblée : « C'est toujours grâce à mon implication dans le comité de développement démocratique du CDD [que j'ai trouvé la voie de l'AUE] ». Cette trajectoire individuelle révèle que la collaboration inter-institutionnelle ne sert pas seulement à coordonner des dossiers techniques, mais agit comme un véritable moteur de recrutement citoyen. En créant des passerelles avec le Conseil de Développement (CDD), la Métropole permet à des usagers déjà acculturés à la vie publique de réinvestir leurs compétences dans de nouveaux domaines comme la gestion de l'eau. Cette « circulation des engagés » entre les instances renforce ainsi la vitalité de l'AUE, tout en soulignant l'importance d'un écosystème participatif intégré où les dispositifs ne fonctionnent pas en silos, mais se nourrissent mutuellement pour élargir le vivier de participants.

IV. Les liens avec la Régie de l'eau

A. La Régie de l'eau : un opérateur public structurant

La Régie Eau du Grand Lyon a été créée pour reprendre la gestion directe du service de l'eau potable en 2023. Cette date marque un tournant historique pour la Métropole de Lyon, mettant fin à 30 ans de gestion déléguée au secteur privé pour revenir à une gestion publique en Régie. La Régie porte la responsabilité du service public de l'eau (tarifs, investissements, qualité de l'eau, continuité du service, plan stratégique, etc.). C'est précisément pour accompagner cette transition et garantir un droit de regard aux habitants qu'a été instaurée l'AUE. En tant qu'instance de « contrôle citoyen », l'AUE est liée à la Régie par la présence de quatre représentants des usagers élus pour siéger à son Conseil d'Administration.

Dans cette partie, nous n'évoquerons pas le rôle de ces représentants mais seulement la relation entre la Régie en tant qu'institution et l'AUE.

L'analyse des données quantitatives révèle un paradoxe dans la relation entre les membres de l'AUE et l'institution. Nos données montrent une Régie dont le rôle est peu connu mais avec une satisfaction globale sur sa place de la part des enquêtés·es. En effet, bien que la Régie soit le partenaire de l'Assemblée, le lien qui les unit reste flou pour beaucoup. Environ 13 % des membres ignorent encore l'existence même de représentants des usagers au sein du Conseil d'Administration de la Régie, et près de 58 % déclarent ne pas connaître précisément leur rôle. Ce manque de repères se confirme lorsqu'on interroge les membres sur la prise en compte de leurs travaux par la Régie. Une majorité affiche une certaine confiance (avec 15,5 % estimant que leur travail est parfaitement intégré et 44,8 % saluant une bonne prise en compte même sans concrétisation). Néanmoins, le nombre important de réponses « sans opinion » (Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses) ou non exprimées sur cette question est révélateur : il traduit moins une défiance qu'une méconnaissance profonde du fonctionnement interne de la Régie et de son articulation réelle avec l'Assemblée. Les réponses libres au questionnaire révèlent des critiques plus acerbes sur la nature même de ce partenariat.

Pour certains membres, le risque est de voir l'Assemblée réduite à peau de chagrin : « les séances ne servent qu'à la Régie pour présenter ses décisions sans vraiment que les usagers puissent en débattre et présenter des alternatives. De l'acculturation comme ils disent. » (Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses, Réponse questionnaire écrite). Cela fait écho à une attente forte de reconnaissance technique et politique, résumée par cet autre témoignage : « La Régie devrait avant tout organiser de vraies séances de travail et prendre en compte les travaux sérieux effectués par les usagers » (ibid). En somme, si la confiance est là, elle est fragile : elle repose sur l'espoir que le travail citoyen ne soit pas seulement « écouté », mais réellement « intégré » aux décisions de la Régie.

L'analyse des entretiens menés met en lumière un décalage entre les ambitions démocratiques et la réalité matérielle de l'institution. Depuis la fin de la délégation de service public, les cadres de la Régie ont dû mener un « travail gigantesque » pour assurer la transition, une charge qui semble saturer aujourd'hui leur agenda (Enquêté·e 3 ; Enquêté·e 14, Annexe 3). En pratique, le Conseil d'Administration se retrouve absorbé par une multitude d'actes techniques et juridiques

indispensables au fonctionnement du service. Cette surcharge administrative tend à restreindre l'espace de délibération proprement politique, compliquant singulièrement la mission des représentants des usagers : ces derniers peinent parfois à faire entendre une voix citoyenne et prospective au milieu d'impératifs de gestion immédiats et complexes (Enquête-e 14 ; Laurence BOFFET, Annexe 3).

Ce passage en régie publique est avant tout perçu comme une « transition démocratique » co-construite avec les citoyens, notamment à travers l'élaboration de la charte des usagers et la mise en place de la tarification sociale et environnementale (Laurence BOFFET et Florestan GROULT). Toutefois, l'exercice de cette démocratie se heurte parfois à la réalité des cadres réglementaires. L'enquête-e 5 souligne ainsi les limites de l'exercice sur la tarification : « C'est super intéressant et puis finalement le résultat il est un peu décevant. C'est pas la faute de la Régie [...] c'est qu'il y a un cadre qui existe et qui pose beaucoup de limites ». Pour certains membres, l'opacité des résultats concrets issus du CA de la Régie constitue un frein majeur à l'engagement, le suivi est jugé trop vague ou déconnecté des réalités de l'Assemblée.

Cette complexité administrative explique sans doute pourquoi certains participants peinent encore à identifier clairement les contours de l'institution. L'enquête-e 13 confesse ainsi connaître « pas vraiment la régie publique, je sais que c'est un acteur important de l'eau, je ne saurais même pas expliquer précisément ce qu'ils font dans le micmac administratif de l'eau ».

Pourtant, malgré ce flou relatif, la Régie demeure le moteur important de l'instance. Elle apporte des moyens décisifs (expertise technique, accès aux données, informations...) sans lesquels l'Assemblée ne pourrait sans doute pas fonctionner à un tel niveau de technicité (Enquête-es 3 et 5).

Pour nourrir cette réflexion, nous nous appuyons sur les travaux de Dardot et Laval dans leur ouvrage *Commun : l'essai sur la révolution au XXI^e siècle* (2014). Les auteurs y analysent l'expérience de la ville de Naples, qui a transformé la gestion de son eau en « bien commun ». Ce modèle montre que la réussite d'une telle transition repose sur une implication directe des citoyens dans les instances de décision, comme le Comité de bassin ou les agences de l'eau. À Lyon, le manque de liens organiques avec ces instances limite la portée de l'AUE. S'inspirer de la « révolution des communs » impliquerait de sortir d'une simple relation d'information pour aller vers une co-gouvernance réelle. Cela suppose de briser le plafond de verre qui sépare aujourd'hui l'Assemblée de la Régie, en faisant du citoyen un membre à part entière du cycle de décision, et non un simple observateur de décisions déjà arbitrées.

B. Une structuration de la relation entre l'AUE et la Régie

Mesures structurantes

Dans le cadre de la gestion publique de l'eau actuelle, l'AUE et la Régie sont intrinsèquement liées par la présence de représentants de l'AUE au CA de la Régie. Ce lien organique est si étroit que toute remise en cause de la gestion publique de l'eau compromettrait l'existence même de l'Assemblée. Nous proposons de contractualiser cette relation entre instances par un « devoir de suite ». L'exemple de l'Assemblée citoyenne du futur à Marseille nous enseigne que le lien avec l'institution ne doit pas rester informel. Nous préconisons l'instauration d'un protocole de redevabilité obligeant la Régie à apporter une réponse écrite, motivée et publique à chaque préconisation. Pour garantir la viabilité technique et budgétaire des projets, les services métiers de la Régie doivent être impliqués dès la phase de réflexion, et non plus seulement en fin de cycle. Ainsi, nous préconisons la création de séances annuelles de redevabilité. Plutôt que des échanges informels, la Régie doit organiser des temps dédiés à l'explication des choix politiques et des arbitrages budgétaires. Ces séances permettraient aux membres de l'assemblée de comprendre pourquoi certaines de leurs préconisations sont retenues et d'autres écartées, transformant la « boîte noire » administrative en un processus démocratique transparent.

Mesures de fonctionnement

Nous suggérons l'intégration d'un module de « bienvenue » systématique, visant à présenter de manière pédagogique le fonctionnement de la Régie. Cette acculturation permettrait de passer d'un sentiment d'impuissance à une posture d'usager-expert, capable d'interpeller l'institution. Nous pensons qu'il est également pertinent de sanctuariser l'instance par un rattachement formel. À Bordeaux (comité des usagers de la Régie de l'eau), l'absence de socle juridique rend le comité vulnérable. Pour éviter ce risque, nous suggérons de stabiliser l'existence de l'AUE par une délibération du Conseil d'Administration de la Régie. Il serait également pertinent de créer un « calendrier de gouvernance partagé ». L'AUE doit être saisie en amont des cycles budgétaires de la Régie. (Laurence BOFFET, Annexe 3). De plus, le cumul des fonctions pour les représentants siégeant au CA de la Régie ne semble pas fonctionner efficacement. Nous recommandons l'élection de porte-paroles dédiés, dont la mission exclusive serait d'assurer l'interface entre l'AUE et ses représentants au CA.

En somme, l'enjeu est de passer d'une instance dépendante à une instance « partenaire ». En clarifiant les règles du jeu par une charte ou un règlement intérieur indicatif, l'AUE pourra devenir un véritable contre-pouvoir constructif, capable d'interpeller l'expertise publique pour l'enrichir.

V. Les liens avec la Métropole de Lyon

A. Une reconnaissance institutionnelle réelle, une autonomie encore fragile

Le lien entre l'Assemblée et la Métropole de Lyon constitue le cœur du réacteur de cette instance. Nos constats révèlent une relation ambivalente, oscillant entre une forte intégration aux politiques publiques métropolitaines et une dépendance structurelle qui interroge la capacité de contre- pouvoir de l'Assemblée.

Le premier constat est celui d'une reconnaissance opérationnelle de l'AUE par la collectivité. L'instance n'est plus une simple expérience isolée, mais un maillon de la planification métropolitaine. Cela a été démontré notamment par la contribution de l'AUE (cycle 2024 sur l'adaptation) qui a été officiellement versée au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté à l'unanimité par le Conseil Métropolitain en juin 2025. Comme l'indique l'invitation pour la séance du 27 novembre 2025 à l'Hôtel de Métropole, ce plan vise à répondre aux « 9 priorités pour s'adapter face aux fortes chaleurs » recommandées par la Convention métropolitaine sur le Climat. L'AUE y est conviée au même titre que les communes et les acteurs économiques, témoignant d'une volonté de la Métropole de « poursuivre le dialogue engagé ».

Malgré cette inclusion, le fonctionnement quotidien de l'AUE reste sous la tutelle étroite des services métropolitains, des élus, ce qui génère des fragilités.

Nous avons notamment constaté un fonctionnement très encadré par la Direction Prospective et Dialogue Public (DPDP) ainsi que par le service stratégie eau de la Métropole, proactifs sur la question malgré l'absence d'agents dédiés, ce qui rend l'instance vulnérable aux évolutions de l'organisation interne. Comme le souligne l'entretien avec Olivier Mérelle, il existe une « articulation complexe avec la collectivité » et une « difficulté à stabiliser qui porte politiquement l'AUE et qui la gère administrativement ». Ce constat est partagé par l'enquêteur 5, qui évoque une « dépendance structurelle à la Métropole ».

Les entretiens avec les membres de l'AUE mettent également en évidence un décalage entre l'investissement des citoyens et l'impact réel de leurs travaux sur les décisions finales, notamment à travers des critiques sur l'accès et la production de l'information : « on dépend de ce que la Métropole veut bien nous donner comme chiffres. Parfois, on a l'impression qu'ils filtrent la complexité. » (Enquête-e 3). Ce rapport asymétrique se retrouve aussi dans la perception de la prise en compte des propositions : « est-ce que la Métropole nous écoute vraiment ? Sur la tarification sociale, on a vu que les contraintes juridiques de la collectivité ont pris le dessus sur nos propositions. » (Enquête-e 5). Nous retrouvons ici le rejet du « cherry picking » ou de l'écoute sélective^{99,100}. Cette pratique consiste à ne retenir d'une concertation que les mesures proches du projet politique porté par le pouvoir en place. Cette critique récurrente arrive régulièrement lorsque le discours porté par le pouvoir politique est celui d'une co-construction alors que le dispositif présente en réalité les traits d'une consultation ou d'un diagnostic partagé en suivant la typologie proposée par Chelzen et Jégou (2015)¹⁰¹.

Il existe également un sentiment de distance vis-à-vis de la décision politique voire d'instrumentalisation du dispositif participatif : « il y a une distance physique et symbolique entre nos réunions et le Conseil de la Métropole où se prennent les vraies décisions budgétaires. » (Enquête-e 8). Enfin, certains membres interrogent la finalité même de l'instance, craignant une instrumentalisation : « le risque, c'est que la Métropole utilise l'Assemblée comme une chambre de validation plutôt que comme un espace de contestation. » (Enquête-e 14). À cela s'ajoute une désynchronisation des calendriers entre les réflexions de l'AUE et le calendrier décisionnel de la Métropole et de la Régie, qui entrave la fluidité et l'effectivité de la prise en compte des avis. Ces points constituent une critique récurrente faite aux dispositifs participatifs (Gourgues, 2013)¹⁰². Ils peuvent résulter d'une réticence des acteurs politiques à partager leur pouvoir décisionnel ou bien d'un flou quant aux objectifs et au cadre d'action du dispositif, qui crée des attentes parfois déçues par la réalité et peut témoigner d'un désir d'effets plus important de la part des participants (ibid.).

Ces sentiments parmi les membres de l'AUE peuvent néanmoins être nuancés à l'aide de l'analyse de nos données qualitatives. Le questionnaire quantitatif (Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses) révèle une « forte satisfaction de l'implication de la Métropole et une forte satisfaction des attentes », bien qu'il faille rester vigilant face à un éventuel « biais de réponse statistique ».

⁹⁹ Font et al. 2017 in J. SAINTY, « La démocratie participative au secours du paternalisme des élus. À propos des usages politiques d'un budget participatif », *op. cit.*

¹⁰⁰ G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? », *op. cit.*

¹⁰¹ H. CHELZEN et A. JÉGOU, « À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : Les éclairages de l'observation participante. Développement durable et territoires », *op. cit.*

¹⁰² G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

B. Vers une co-gouvernance équilibrée entre AUE et Métropole

Pour dépasser le stade de la simple consultation et éviter que la participation ne soit perçue comme une « faveur révocable », l'Assemblée des usagers de l'eau doit évoluer vers un modèle de co-gouvernance plus équilibré. Nous proposons quatre axes de transformation majeurs.

Premièrement, le manque de visibilité sur l'impact des travaux citoyens est un frein à l'engagement. Il est crucial de passer d'une écoute polie à une réponse administrative structurée. Nous recommandons que la Métropole produise systématiquement un document du type du « Livret de réponse de l'administration » de la mairie de Marseille (Annexe 4.1 : Assemblée citoyenne du futur Marseille). Chaque proposition doit faire l'objet d'un retour écrit précisant la faisabilité technique, les arbitrages politiques et le calendrier de mise en œuvre. À l'instar de Marseille, lorsque l'AUE formule des propositions qui dépassent le strict cadre de la Régie, la Ville de Lyon ou la Métropole doivent s'engager à porter des « vœux auprès des instances concernées ». Cela permet de transformer l'avis citoyen en levier politique, même hors des compétences directes de l'instance.

Deuxièmement, la création d'un droit d'autosaisine est intéressante (Annexe 4.1 : Convention citoyenne métropolitaine pour le climat – Grenoble Alpes Métropole) : il est proposé d'inscrire dans le futur statut ou règlement intérieur la capacité pour l'AUE de travailler sur un sujet technique ou social de son choix, sans attendre une commande préalable de la Métropole.

Troisièmement, l'analyse d'autres instances participatives nous invite à suggérer d'allouer à l'AUE un « petit budget propre ». Ce fonds permettrait de commander des contre-expertises indépendantes ou de mener des actions de sensibilisation autonomes, libérant ainsi l'Assemblée du monopole de l'expertise détenu par les services métropolitains. Ce budget permettrait également de réduire les aléas d'investissement politique de la part de l'exécutif de la Métropole qui peut toucher les Équivalents Temps Pleins (ETP) dédiés à l'organisation des dispositifs participatifs. L'institution pourrait pour se faire sanctuariser un poste (temps partiel) dédié exclusivement au secrétariat de l'AUE, ou permettre à l'Assemblée d'engager son propre coordinateur pour garantir une neutralité totale.

Nous pensons que pour une efficacité maximale, la relation entre les citoyens et l'institution doit reposer sur un engagement réciproque clair. Chaque cycle de travail pourrait débuter par un accord formel ou non, la Métropole s'engagerait sur un sujet précis et fournit les moyens nécessaires et de leur côté les citoyens s'engagent sur une participation assidue et une production collective.

On peut également imaginer que l'Assemblée ait la possibilité d'interpeller un nombre de fois limité par an le Conseil sur les sujets de l'eau afin de mettre sur la table des enjeux qu'elle n'estime pas suffisamment pris en compte. Concrètement, les représentants de l'Assemblée ou des porte-paroles désignés pourraient disposer de quelques minutes face au Conseil métropolitain, suivi d'un devoir de réponse de la part de la majorité métropolitaine et d'un débat organisé entre les divers groupes politiques. L'AUE ne doit plus être une instance isolée géographiquement ou politiquement mais bien une institution au centre de la décision politique sur l'eau à l'échelle de la Métropole.

Conclusion de partie

En définitive, l'analyse des principes et objectifs de l'Assemblée des usagers de l'eau met en évidence une instance encore en construction, traversée par des tensions entre ambition démocratique et contraintes institutionnelles. Si l'AUE bénéficie d'une reconnaissance réelle et s'inscrit dans un écosystème métropolitain structuré, ses liens avec la Régie, la Métropole et les autres instances restent souvent flous, inégaux ou insuffisamment formalisés. Cette situation limite ses capacités. Les constats empiriques convergent ainsi vers un même enjeu : celui de la clarification et de la structuration des relations institutionnelles, condition indispensable pour renforcer à la fois la lisibilité, la légitimité et l'impact de l'Assemblée. Les recommandations formulées visent précisément à faire évoluer l'AUE d'un statut d'instance consultative encore dépendante vers celui d'un véritable partenaire local. L'enjeu est donc moins de multiplier les dispositifs que de consolider celui-ci, en alignant ses objectifs, ses moyens et ses liens institutionnels avec l'ambition politique qui a présidé à sa création : faire de l'eau un bien commun gouverné avec et par ses usagers.

MODALITÉS ET MÉCANISMES DE FONCTIONNEMENT

Cette section analyse l'ingénierie participative de l'Assemblée, structurée autour de cycles de travail thématiques et d'une animation importante. Nous étudions comment ces mécanismes concrets, de la sélection des membres à la conduite des séances, façonnent l'expérience des usagers. L'enjeu est de mesurer si ces modalités favorisent une réelle appropriation citoyenne ou si elles limitent l'action à un cadre prédéfini par l'institution. Cette immersion dans les rouages du dispositif permet d'identifier les leviers nécessaires pour passer d'une participation classiquement procédurale à une influence décisionnelle réelle dans le cas de notre Assemblée.

I. L'organisation du travail et des séances

A. Une organisation efficiente aux limites structurelles

Le fonctionnement de l'AUE repose sur un système de cycles thématiques annuels qui fait l'objet d'un consensus assez large parmi les membres interrogés. La spécialisation induite par ce format « un sujet par cycle », décliné en cinq à six séances, est perçue comme un atout : elle rend possible des productions collectives ciblées et une montée en compétence progressive des membres. Un représentant à la Régie exprime sa satisfaction : « je pense que c'est pertinent le fonctionnement où on choisit un sujet qu'on étudie pendant six mois à peu près (...). Je pense que c'était bon dans la montée en compétences des citoyens qui ont participé. »¹⁰³. Il décrit un enchaînement structuré : première séance de cadrage, deuxième et troisième séances avec des experts sur des sous-thématiques, puis quatrième et cinquième séances durant lesquelles les usagers travaillent en « autonomie » avant le compte rendu final. Cette manière de monter en compétences est également jugée pertinente par rapport au rythme mensuel des séances : « c'est pas trop court, c'est pas trop long non plus et ça permet justement à mon sens un bon équilibre au niveau de l'engagement de chacun avec notamment une réunion mensuelle » (Enquête-e 8).

Cependant, plusieurs limites structurelles sont identifiées. D'abord, le temps entre les séances suscite des réserves. Plusieurs membres dénoncent un espacement trop important qui nuit à la continuité du travail collectif : « moi j'aimerais bien quelque chose de plus court, plus rapproché sur les séances. », « comme vous avez des cours qui sont éloignés, tu déconnectes un petit peu entre les cours. J'aimerais bien quelque chose de plus dense, ça ne me dérangerait pas. » (Enquête-e 13). Une autre limite tient à la difficulté des membres à s'emparer du fonctionnement de leur assemblée. Malgré des efforts des représentants pour les solliciter, notamment via une adresse mail dédiée en janvier 2025, le taux de réponse demeure très faible.

De ce fait, « l'Assemblée, malgré tout, a été un petit peu en mode passif » (Cyrille VALLET, Représentant de l'Assemblée des usagers de l'eau au CA de la Régie ; Annexe 3). Le format des séances en soirée de semaine n'a par ailleurs jamais été remis en question, bien que d'autres créneaux puissent toucher un public plus large : « on n'a jamais essayé, peut-être qu'il aurait fallu essayer un samedi matin ou un samedi après-midi par exemple, voir si ça marchait pour toucher un peu d'autres personnes. »

B. Nos recommandations : actualisation de l'organisation et gouvernance partagée

Sur la base de ces constats, plusieurs axes de recommandation se dégagent. La première piste porte sur la gouvernance du choix des thèmes. Nos entretiens révèlent que, jusqu'à récemment, les sujets de travail étaient « beaucoup pilotés Métropole-Régie » (Arnaud JULLIAN dans entretien Laurence BOFFET, Annexe 3), même si une évolution vers davantage de collaboration a été amorcée lors du dernier cycle sur les pollutions. Cette orientation est confirmée par Cyrille VALLET qui confirme que c'est bien via les représentants à la Régie que le sujet des PFAS a été proposé et retenu à l'unanimité : « c'est d'un commun accord qu'on a décidé ça. Donc là, on voit bien qu'il y a eu la remontée citoyenne vers les élus ». Associer formellement les membres à la définition des thèmes à chaque fin de cycle par exemple via une consultation ou un vote renforcerait cette dynamique ascendante.

Dans le même esprit, il conviendrait de diversifier les formats de participation et d'améliorer l'accessibilité à distance. La mobilisation exclusive en soirée de semaine, en présentiel, constitue un filtre structurel qui pénalise les membres aux contraintes personnelles les plus fortes. La mise en place de formats hybrides présentiel et visioconférence simultanés ainsi que la diversification des supports de compte rendu (écrits, audios, visuels) permettraient aux absents ponctuels de rester dans la dynamique collective sans décrocher définitivement (tableaux séance 29 janvier 2026). En complément, expérimenter un format sur une journée entière ou une demi-journée offrirait un temps d'appropriation plus profond des sujets et favoriserait les membres habituellement en retrait lors des séances du soir, trop contraintes en durée pour permettre un vrai travail délibératif (Enquête e 3). Enfin, il serait pertinent de repenser la place de l'AUE dans un écosystème plus large de participation sur les questions de l'eau. Concentrer l'ensemble des enjeux sur une seule instance fait peser sur elle une charge symbolique et pratique disproportionnée, tout en limitant la diversité des publics touchés. Olivier MERELLE, lors de son entretien préconise de combiner l'Assemblée citoyenne dans la durée pour le suivi continu des dossiers et la montée en compétences avec des panels de citoyens tirés au sort pour des sujets ponctuels, et des concertations ciblées sur des territoires ou des publics spécifiques.

La question de l'intégration et de la fidélisation des nouveaux membres constitue par ailleurs un angle mort du dispositif qu'il serait urgent de combler. Sans parcours d'entrée structuré, les nouveaux arrivants se trouvent immédiatement immergés dans des dynamiques de travail déjà en cours, sans disposer des repères nécessaires pour s'y positionner. Le benchmark sur le comité des usagers de la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux documente l'utilité d'un dispositif d'information en amont permettant aux entrants de savoir à quoi s'attendre en termes de charge de travail, d'investissement et d'impact réel des productions. En complément, inviter les volontaires à arriver quinze minutes avant le début de chaque séance pour consulter le compte rendu de la séance précédente constitue une mesure simple et peu coûteuse pour réduire l'asymétrie d'information entre membres anciens et nouveaux (Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01).

II. La composition de l'Assemblée

A. Une représentativité limitée : constats d'un déséquilibre marqué

L'Assemblée souffre d'une représentativité limitée, un constat partagé par tous les membres et qui révèle un profil-type trop répandu au sein du groupe. Ce déséquilibre est confirmé par les données quantitatives issues de notre questionnaire : 74,6% des participants sont des cadres ou des cadres retraités, un seul membre est un ouvrier (retraité), tandis que 61% sont diplômés d'un master ou équivalent (Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses). Sur le plan démographique, 82% ont plus de 50 ans, 60% résident à Lyon, et les motivations soulignent une forte implication militante avec 48% exerçant un mandat électif politique, associatif ou encore en entreprise. Enfin, 74% sont membres d'autres dispositifs de participation citoyenne. Cette homogénéité sociologique est un marqueur de surreprésentation des « super citoyens » ou ces « TLM » (Toujours Les Mêmes) comme les appellent Loisel et Rio (2024)¹⁰⁴, notamment des cadres, anciens cadres et élus, ce qui pose un problème englobant de manque de diversité et limite la portée symbolique et pratique de l'Assemblée (Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses).

Le déséquilibre territorial de l'Assemblée est flagrant, avec une forte présence de participants résidents à la Croix-Rousse ou au centre de Lyon, liés au cercles sociaux locaux qui se mobilisent localement à l'Assemblée (Enquête-e 9, Laurence BOFFET), ce qui complique le maintien d'une extension sociale continue (Florestan GROULT) et renforce une perception d'homogénéité idéologique, souvent qualifiée d'écologiste/ de gauche (Annexe 7 : Résumé de nos notes d'observation des séances ; Anne REVEYRAND).

Ce constat d'entre-soi, bien connu des organisateurs, membres et élus, s'explique par plusieurs facteurs évoqués dans les entretiens ; un manque d'intérêt pour l'instance ou le sujet, des barrières invisibles à l'entrée (notamment un besoin de « faire l'effort » (Enquête-e 5)), un déficit de communication et d'accessibilité, des contraintes horaires, une faible attractivité pour certaines catégories sociales (en particulier au sujet de la parentalité (Enquête-e 10)) , des difficultés d'accès matérielles et géographiques (Enquête-e 11), ou encore une composition biaisée dès l'origine avec un noyau dur (Olivier MERELLE, Annexe 3).

Face à cela, de nombreux membres, mais aussi des élus et des agents expriment un sentiment d'exclusion lié à l'appartenance ethnique, au lieu de résidence ou à l'âge, faisant du sujet de la composition un enjeu central (Enquêtes-es 3, 4, 9, 10, 11, 13 et 14, Anne REVEYRAND ou Florestan GROULT). Mais une ambiguïté ressort de ce travail, celle de savoir si la représentativité est un objectif à atteindre : « ceux qui viennent, c'est un peu toujours les mêmes, et la vraie représentativité, elle n'existe jamais. En fait, elle n'existe que si, à un moment donné, on se donne les moyens de faire » (Anne-Laure GARCIN).

¹⁰⁴ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

Selon une membre, « le démarrage (n'a) pas été bon et a laissé une marque pour tous ceux qui n'ont pas pu venir », générant un sentiment d'entre-soi dès les premiers pas selon une entretenue, ce à quoi elle ajoute : « ils se sont rencontrés parce qu'ils ont pu se rencontrer, ils ont eu l'info sur la date, le lieu et autres et en fait ils sont restés ensemble depuis des années et ça se passe très bien pour eux ». Cela renforce l'idée que ces freins rendent plus complexe pour les nouveaux membres de rejoindre l'Assemblée en cours de cycle. Les personnes socialement racisées en pâtissent particulièrement, comme le rapporte une interrogée d'origine franco-marocaine, « quand je suis rentrée, donc je vois que moi et mon ami qui est noir, on est les deux seuls typés. Voilà, on se dit « bon c'est pas notre place », on est partis après ».

De même, les résidents de périphérie de Lyon se sentent mis à l'écart, opposant centre-ville et périphérie : « mais qui va m'entendre sur les choses que je ressens dans ma zone ? C'est pas la personne qui est de l'autre côté de Lyon. » (Enquêté·e 12), ce qui peut mener au désinvestissement, « J'avoue qu'après, c'est pas allé dans le sens que je voulais moi et tout seul, on peut pas vaincre une bataille », « les discours qu'ils faisaient vers la fin... Je me sentais moins concerné. C'est plus centre-ville. (...) Je suis un peu déçu » (Enquêté·e 12). Ces extraits d'entretiens invitent à réfléchir sur la représentation territoriale et au sujet du droit à la ville pour tous.

Sur l'âge, les entretenus déplorent un manque de jeunesse, perçu comme un frein à l'intégration : « j'avoue, je suis un peu un des seuls dans ma tranche d'âge dans l'Assemblée, il y a beaucoup de personnes plus âgées » (Enquêté·e 13).

Enfin, une minorité seulement alerte prioritairement sur ce manque de représentativité, contrairement aux « super citoyens » dominants qui se focalisent sur le contenu. L'un des objectifs de cette enquête est donc également de s'attarder sur la parole de celles et ceux qui se sentent à l'écart afin de pouvoir construire ce diagnostic sur la représentativité et trouver des leviers utiles pour briser cette homogénéité sociale et déployer les moyens nécessaires à une vraie diversité.

Lors de nos participations aux séances, nous avons rapidement relevé que l'âge moyen des participants à l'Assemblée était particulièrement élevé, et avons constaté le faible taux de contradictions lors des échanges, signe d'une certaine homogénéité qui peut peser sur les débats (Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01). Notre présence a d'ailleurs été largement saluée à plusieurs reprises. Des membres sont venus nous questionner ou discuter nous ont souvent félicités, exprimant leur joie de voir des jeunes et témoignant de la rareté des apparitions de moins de 30 ans, ce qui souligne d'autant plus la composition homogène de l'ensemble.

Le manque de représentativité de l'Assemblée ne tient pas uniquement au fait que la parole serait moins souvent donnée aux populations précaires, mais renvoie plus largement à des représentations sociales et à des modalités d'organisation qui freinent leur engagement. Selon Arnal et Haegel (2019), « les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives. »¹⁰⁵. En montrant comment une structure peut façonner des identifications collectives fragmentées et rendre difficile l'émergence d'une parole commune, cet article invite à questionner la capacité d'une instance reposant sur le volontariat à atteindre des publics en situation de précarité, souvent éloignés des espaces de participation institués (Arnal et Haegel, 2019). Se pose alors la question de savoir si une assemblée de ce type est réellement compatible avec une vie de famille et une vie professionnelle pour des personnes qui ne sont ni passionnées par le sujet, ni déjà investies dans la participation citoyenne, tant les contraintes temporelles, organisationnelles et symboliques tendent à sélectionner les plus disponibles et les plus politisés, au risque de reconduire les inégalités de départ (Arnal et Haegel, 2019).

L'analyse de la composition de l'Assemblée nous renvoie aussi vers les travaux de Hanna Pitkin (1967) sur la représentation descriptive¹⁰⁶. Appliquée à notre terrain, cette forme de représentativité interroge la « ressemblance sociale » entre les membres de l'instance et l'ensemble des usagers de la Métropole.

En choisissant explicitement le terme d'Assemblée des « usagers », la Métropole de Lyon affiche une volonté de politisation du sujet de l'eau par le bas. Il s'agit de s'adresser à ceux dont le lien avec la ressource se limite souvent au geste quotidien d'ouvrir le robinet. Cette insistance sur les enjeux démocratiques originels de l'AUE vise à déplacer le curseur de la légitimité : celle-ci ne repose plus sur un savoir académique ou militant, mais sur une représentativité en « miroir », où le citoyen lambda devient le garant d'une gestion publique transparente. Dès lors, l'absence de spécialisation préalable des membres n'est pas un défaut, mais la condition nécessaire pour que l'Assemblée remplisse sa fonction de représentation descriptive de la diversité métropolitaine.

La littérature souligne que les dispositifs de démocratie participative mobilisent principalement des citoyens déjà fortement intégrés dans la vie politique et électorale. Cette dynamique renforce un « effet club », où participent surtout les individus les plus politisés et socialement disponibles. (Loisel et Rio, 2024)¹⁰⁷.

¹⁰⁵ C. ARNAL et F. HAEGEL, (2019). Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives. *Participations*, 25(3), (p.83-107).

¹⁰⁶ H. PITKIN, « The Concept of Representation », *op. cit.*

¹⁰⁷ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

B. Élargir la participation, la question de la représentativité : nos recommandations

L'Assemblée présente l'intérêt d'être ouverte à toutes et tous mais, sans action de la part de la Métropole, cette ouverture peine à être effective quand on regarde la sociologie des membres, en accord avec les analyses issues de la littérature (Gourgues, 2013)¹⁰⁸. La question de la représentativité de l'Assemblée des usagers de l'eau ne fait pas l'objet d'un consensus parmi les personnes interrogées. Si certains entretiens soulignent les limites de la diversité des participants, d'autres estiment au contraire que la situation actuelle n'est pas nécessairement problématique et que la recherche d'une représentativité stricte n'est ni souhaitable ni réellement atteignable dans un dispositif fondé sur le volontariat. Pour certains membres néanmoins, la composition inégale est un problème auquel il est nécessaire de remédier : « il serait quand même nécessaire justement de veiller à une meilleure diversité » (Enquêté·e 8).

Ainsi, les membres témoignent d'une forme de volonté à la faveur de la diversité, à échelle individuelle : « j'essaye souvent de changer de table pour pouvoir échanger avec des gens qui viennent pas des mêmes endroits, enfin des mêmes préoccupations » (Enquêté·e 14), ou encore : « il ne faut pas qu'on se regroupe entre nous. Ça n'a pas d'intérêt. » (Enquêté·e 3) de la part d'une membre d'Eau Bien Commun. À l'inverse, « j'ai vraiment été étonné de l'accueil parce que concrètement, très rapidement, ils ont veillé à ce que tous les nouveaux puissent être intégrés. » (Enquêté·e 8). Ainsi, une opinion plus modérée se dégage également chez les personnes sous-représentées qui voient certains avantages à la présence appuyée de super-citoyens : « je sais qu'il y a un noyau de gens qui se connaissent et qui ça mais c'est pas c'est pas gênant. » (Enquêté·e 10) ; tandis que certains soulignent le travail d'inclusivité fourni par la Métropole et ses partenaires : « c'est quand même l'un des rares endroits où des personnes en situation de handicap peuvent prendre la parole sans être minimisées, sans être laissées de côté. C'est aussi bien au crédit des membres de l'Assemblée que de l'équipe d'animation qui avait quand même ce souci un peu d'essayer de répartir » (Enquêté·e 8).

Cela n'empêche néanmoins pas certains membres de défendre une Assemblée plus représentative. Un·e enquêté·e a ainsi expliqué que la participation citoyenne repose avant tout sur l'engagement volontaire des personnes véritablement motivées par le sujet, ce qui entraîne inévitablement une forme de sélection pour illustrer la position nuancée d'un membre qui reconnaît le déséquilibre tout en questionnant la prétention à la représentativité. Comme l'explique l'un des participants, « la population qu'on a (au sein de l'assemblée) avant tout, c'est une population qui a fait des études, qui au niveau de son activité est plutôt en CSP+, qui est à la retraite. Ce ne sont que des blancs. Je fais l'hypothèse que ce soit avant tout des personnes hétérosexuelles. Je n'ai pas vu non plus de personnes issues de quartiers prioritaires de la ville et encore moins de personnes issues de quartiers populaires. Voilà donc soit ce n'est pas une instance représentative. À mon sens, elle n'en a pas la prétention et je suis pas sûr qu'elle doive en avoir la prétention parce que sinon on bascule sur un autre modèle. Pour autant, il serait quand même nécessaire justement de veiller à une meilleure diversité, pas nécessairement à une représentativité, mais au moins un minima une diversité parce que aussi c'est un engagement bénévole » (Enquêté·e 8).

¹⁰⁸ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

« On ne peut pas attendre d'une assemblée comme celle-là qu'elle soit parfaitement représentative de la population » Enquête-e 10

Dans la même logique, certains interlocuteurs soulignent que vouloir reproduire fidèlement la composition sociologique du territoire serait difficile à mettre en œuvre et pourrait même rigidifier le dispositif participatif. Comme l'explique l'un des participants, « l'Assemblée n'est pas une instance représentative. À mon sens, elle n'en a pas la prétention et je suis pas sûr qu'elle doive en avoir la prétention parce que sinon on bascule sur un autre modèle. » (Enquête-e 8). Pour certains acteurs, l'important n'est donc pas tant la représentativité statistique que la capacité de l'Assemblée à permettre l'expression de citoyens motivés, et alimenter la réflexion collective autour des politiques de l'eau (Enquête-e 11). Comme le résume l'un des entretiens, « ce sont des gens qui viennent parce que le sujet les intéresse. » (Enquête-e 10), ce qui constitue déjà en soi une forme de légitimité pour ce type d'instance participative.

Pour d'autres encore, les entretiens révèlent une volonté d'améliorer la représentativité de l'Assemblée, tout en reconnaissant les difficultés concrètes que cela implique. Plusieurs membres de l'AUE proposent en effet des mesures visant à toucher un nouveau public, tout en restant lucides sur les limites structurelles d'un dispositif fondé sur le volontariat. Cette tension entre le souhait d'ouvrir davantage l'Assemblée et la conscience des contraintes inhérentes à la participation volontaire traverse ainsi plusieurs entretiens et se révèle déterminante dans l'organisation du partage de l'expertise, de son accessibilité et de la capacité à ce qu'elle touche des acteurs divers et renouvelés (Barbier, Barraqué, Tindon, 2019).

Pistes et scénarios d'évolution

La recherche d'une représentativité parfaite

Certains dispositifs participatifs tendent à améliorer la recherche d'une représentativité sociale complète, notamment en combinant tirage au sort, quotas sociologiques et dispositifs de soutien à la participation. Plusieurs expériences menées en France peuvent à ce titre servir de points de comparaison. La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat de Grenoble Alpes Métropole constitue par exemple la première convention citoyenne métropolitaine de cette ampleur en France (Annexe 4.1 : Convention citoyenne métropolitaine pour le climat – Grenoble Alpes Métropole). Elle repose sur un panel de 100 citoyens tirés au sort afin de refléter la diversité de la population métropolitaine, selon des critères tels que l'âge, le genre, le niveau de diplôme ou le type de commune de résidence. Pour faciliter l'engagement des citoyens, la participation était indemnisée à hauteur de 350 € par personne (par cycle), avec une prise en charge des frais de transport, des repas et de la garde d'enfants. Un dispositif comparable existe également à l'échelle régionale avec la Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité - Région Bourgogne Franche- Comté (Annexe 4.1), lancée à Besançon en novembre 2023 et réunissant 50 habitants tirés au sort reflétant la diversité des habitants de la région. La sélection combine tirage au sort et appel à volontaires via une plateforme participative, tandis que les participants bénéficient d'un accompagnement important, notamment à travers l'intervention de 45 scientifiques et acteurs socio-économiques au cours des travaux de la convention.

Ces exemples montrent que la recherche d'une représentativité plus forte repose souvent sur des moyens organisationnels et financiers importants, mais aussi sur des dispositifs

d'accompagnement destinés à lever les freins matériels à la participation. Ils illustrent ainsi les conditions nécessaires pour tendre vers une participation plus représentative, même si ce type de modèles reste difficile à reproduire à grande échelle dans des dispositifs plus légers comme l'AUE. Dans cette perspective, la participation citoyenne ne serait démocratique que si elle contribuait à redistribuer l'accès au débat public et à l'attention des institutions. L'objectif devient alors de faire entendre les citoyens les plus éloignés des espaces de participation à la manière de ce que proposent M. Loisel et F. Rio (2024)¹⁰⁹.

Élargir la participation sans transformer le modèle

Afin de favoriser la diversification des profils présents au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau, plusieurs pistes évoquées dans les entretiens reposent sur la mise en place de mesures dédiées, tout en reconnaissant que ces efforts ne peuvent permettre d'atteindre une représentativité parfaite. L'enjeu est bien davantage d'élargir progressivement la diversité des participants, notamment en termes d'âge, de situation familiale ou de trajectoires sociales. Dans cette perspective, certains acteurs insistent sur l'importance d'adopter une logique d'« aller vers » les publics les plus éloignés de la participation, en sortant du cadre strict des réunions de l'Assemblée. Cette approche a déjà été expérimentée dans le cadre de la démarche Eau FuturE, qui proposait différents formats d'éducation populaire afin de sensibiliser un public élargi : ateliers, interventions scolaires, débats publics ou ateliers d'écriture comme nous l'ont révélé les élues (Laurence BOFFET, Anne REVEYRAND, Anne GROSPERRIN, Annexe 3). Ces formats variés permettent de toucher des personnes qui ne se déplacent pas spontanément dans une instance participative institutionnelle.

Nous suggérons également de renforcer la communication dans les universités et les collèges, notamment dans les filières liées à l'environnement ou aux politiques publiques, afin de créer des formes de collaboration ponctuelles entre étudiants et membres de l'Assemblée. Cette ouverture pourrait permettre de nourrir des échanges réciproques et d'attirer un public plus jeune.

Dans la même logique, plusieurs propositions visent à développer une présence plus active sur les réseaux sociaux, par exemple à travers une page Facebook ou Instagram dédiée à l'Assemblée. Une telle page pourrait constituer une vitrine accessible permettant de suivre les travaux sans nécessairement participer directement aux réunions, et offrirait aux usagers la possibilité de partager les informations diffusées et de toucher un public potentiellement plus jeune ou moins familier des dispositifs participatifs.

Plus largement, rendre l'information plus accessible pourrait contribuer à réduire certaines barrières à l'entrée, notamment pour les personnes disposant de peu de temps ou hésitant à s'engager dans un dispositif dont elles ne connaissent pas encore le fonctionnement.

¹⁰⁹ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

D'autres propositions visent plus directement à faciliter la participation de certains publics aujourd'hui peu présents, notamment les parents. La mise en place d'un système de garde d'enfants pendant les séances est ainsi évoquée comme un levier concret pour permettre à davantage de personnes, en particulier des mères, de participer aux réunions (Enquête-e 10). De même, la possibilité de proposer des formats de participation plus courts ou plus souples pourrait permettre d'intégrer plus facilement la participation dans des emplois du temps chargés. Ces ajustements organisationnels pourraient contribuer à ouvrir davantage l'Assemblée à des profils aujourd'hui moins disponibles.

La question de la diversité sociale et politique des participants doit également être abordée. Certains travaux soulignent l'importance de toucher davantage les classes populaires ou les personnes éloignées de la participation politique, afin d'éviter que les dispositifs participatifs ne mobilisent principalement des publics déjà politisés ou engagés. « Ce qui est intéressant, c'est la confrontation des points de vue entre un citoyen lambda, un représentant d'association écologiste et un acteur industriel. » (Anne-Laure GARCIN). Dans cette perspective, certaines initiatives pourraient consister à organiser des événements dans des lieux fréquentés par ces publics, par exemple un ciné-débat au sein d'une structure sociale située dans un quartier défavorisé, permettant d'aborder les enjeux de l'eau de manière plus accessible. Cette approche rejoint les réflexions développées dans certains travaux théoriques sur la participation citoyenne, qui insistent sur la nécessité de créer des espaces communs de discussion ouverts à des publics variés (Dardot et Laval, 2015)¹¹⁰.

Plusieurs entretiens soulignent également l'importance de diversifier les points de vue et les intervenants mobilisés dans les séances, afin d'éviter une homogénéité des positions exprimées et d'enrichir les débats (Anne GROSPERRIN, Annexe 3). Dans cette optique, nous évoquons la possibilité de solliciter davantage les acteurs économiques ou professionnels concernés par la gestion de l'eau, en veillant à repérer les discours issus des corps organisés (chambre de l'Agriculture, syndicats agricoles, industriels etc...), à travers des séances spécifiques permettant de confronter différents points de vue, comme déjà fait à l'occasion d'une séance très appréciée du cycle pollutions. Ce format pourrait conduire à produire un regard centré sur le sens donné à l'eau et imposerait une autre logique que celle de la montée en compétence et en expertise technique (Crémin, Linton, Jacquin et Perrin, 2018).

Enfin, plusieurs pistes concernent la dimension territoriale de la participation. L'organisation des réunions dans un lieu unique et chaque fois semblable peut constituer un frein pour les habitants éloignés géographiquement ou socialement du centre des discussions. Une approche alternative consisterait donc à organiser certaines séances ou ateliers dans différents territoires de la Métropole, ou à proposer des formats plus décentralisés permettant d'aller à la rencontre des habitants. Là encore, des initiatives telles que l'organisation d'un ciné-débat dans une structure sociale de quartier ou la tenue d'ateliers localisés pourraient contribuer à renforcer l'ancrage territorial de l'Assemblée et à toucher de nouveaux publics.

¹¹⁰ P. DARDOT et C. LAVAL, « Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle. La Découverte », *op. cit.*

Vers un modèle hybride : tirage au sort partiel et dispositifs complémentaires

Une autre piste pour diversifier les profils participant aux réflexions sur la gestion de l'eau consiste à introduire un tirage au sort partiel, en complément du fonctionnement actuel reposant principalement sur le volontariat. L'idée serait de diversifier les formes de participation citoyenne, sans faire reposer l'ensemble des débats sur l'Assemblée des usagers elle-même. Comme le souligne Olivier MERELLE, il pourrait être pertinent de combiner plusieurs dispositifs : « une assemblée citoyenne dans la durée, des panels citoyens tirés au sort pour des sujets « one shot », et des concertations ciblées » (Annexe 3). Dans cette logique, certains participants pourraient être tirés au sort pour participer ponctuellement à des sessions de travail resserrées sur une ou deux journées, ce qui permettrait de limiter les contraintes d'engagement tout en intégrant de nouveaux profils.

Plusieurs expériences locales montrent l'intérêt de ce type de dispositif hybride. L'Assemblée citoyenne du futur mise en place à Marseille en 2023 (Annexe 4.1 : Assemblée citoyenne du futur Marseille) réunit ainsi 111 habitants mobilisés pour réfléchir à l'avenir de la ville, avec pour mission de formuler des propositions sur le cadre de vie, l'environnement ou l'espace public. La sélection repose sur un système combinant différentes modalités : 71 personnes tirées au sort, 24 personnes contactées à travers des associations de solidarité et 16 jeunes entre 16 et 18 ans identifiés à travers des établissements d'enseignement. Ce modèle présente notamment un intérêt en matière de représentativité, de transparence dans le suivi des recommandations et de pilotage partagé avec l'administration. Un dispositif comparable existe à Poitiers avec l'Assemblée citoyenne et populaire (Annexe 4.1 : Assemblée citoyenne et populaire & plateforme participative – Poitiers), dont la composition repose sur un système mixte associant habitants tirés au sort, volontaires inscrits, élus et agents municipaux, dans une logique de co-construction avec les décideurs publics. Ces exemples montrent qu'un modèle hybride combinant volontariat et tirage au sort pourrait constituer une piste pour élargir la diversité des participants tout en conservant la continuité du travail mené par l'AUE. Toutefois, Laurence BOFFET tempère cet enthousiasme en soulignant les limites pratiques de ce type de dispositifs : « on a du mal à faire en sorte que les tirés au sort restent. Toutes les assemblées hybrides qui mélangent des individus et des structures collectives ont cette difficulté [...] Au-delà d'un cycle de travail en fait c'est très dur de maintenir les gens quand ils ne sont pas volontaires ».

Une réflexion à construire par les citoyens eux-mêmes

Enfin, certains interlocuteurs soulignent que la question de la représentativité ne doit pas nécessairement être entièrement définie par les services de la Métropole, mais pourrait aussi être travaillée directement par les membres de l'Assemblée eux-mêmes. L'idée serait ainsi de permettre aux citoyens impliqués de réfléchir collectivement à leurs propres modalités de représentation, à leur légitimité et aux formes de redevabilité qu'ils souhaitent mettre en place ; quitte à prendre le risque souligné dans la revue de littérature d'un dispositif de participation qui s'intéresse plus à ses procédures qu'à son impact. Cette approche repose sur le constat selon lequel les participants sont capables d'identifier eux-mêmes les limites du dispositif et de proposer des pistes d'amélioration. Comme le souligne Florestan GROULT (Annexe 3), les membres de l'Assemblée ont déjà pris conscience de certaines caractéristiques de leur

composition, notamment d'une certaine homogénéité des profils présents et pourraient donc être amenés à travailler collectivement sur les moyens d'y remédier. Une telle démarche permettrait ainsi d'inscrire la réflexion sur la représentativité dans une logique de participation réflexive, où les citoyens participent aussi à la définition des règles et du fonctionnement de leur propre instance.

Diversifier les profils présents dans les dispositifs participatifs ne suffit pas à corriger les inégalités de participation. Certains travaux soulignent qu'il peut aussi être nécessaire de limiter la domination de certains participants habitués de ces espaces afin de rééquilibrer les rapports de parole selon Loisel et Rio (2024)¹¹¹.

Pour proposer un angle supplémentaire sur les inégalités de participation, il convient de garder à l'esprit que questionner la représentativité revient à questionner les intérêts en présence. Ainsi, au-delà de la composition, le format de discussion ou de débat pourrait prendre en compte les appartenances et les attachements des locuteurs afin de les contextualiser, ce qui permettrait de clarifier la dimension sociale et sociétale de l'échange. Il s'agit d'un moyen de rendre plus sincère un espace délibératif (Chelzen et Jégou, 2015)¹¹² mais aussi de prendre en compte les structures de domination (Vitello, 2025)¹¹³.

III. Les représentants à la Régie

A. Le rôle incompris des membres de l'Assemblée élus au CA de la Régie.

Au cours de notre enquête sur l'Assemblée des usagers de l'eau, la question des 4 représentants élus siégeant au Conseil d'Administration d'Eau du Grand Lyon est vite apparue comme un enjeu important. En effet, leur présence au sein du CA a toujours fait partie des raisons d'être de l'Assemblée. Ceux-ci ont été élus durant la construction du dispositif (Eau FuturE) entre 2021 et 2022, et ont siégé au CA jusqu'à mars 2026.

Leur rôle est perçu comme « pertinent pour favoriser la prise en compte » (Cyrille VALLET) des expressions des usagers de l'eau. Ils agissent comme un organe de transmission à double sens : ils portent les inquiétudes locales vers les élus, et doivent restituer et expliquer les choix politiques arrêtés au CA. Enfin, ils apportent une dimension de redevabilité démocratique en demandant systématiquement la validation des comptes-rendus précédents, garantissant que la parole des participants est fidèlement retranscrite.

Au cours de nos entretiens de nombreux usagers pointent l'importance de ces représentants, tels que l'enquêté·e 5, membre depuis la démarche Eau FuturE : « cette première assemblée qui s'est réunie est arrivée à la conclusion que ces 4 représentants, [devraient être] les porte-parole d'un collectif plus large. [...] En tant que représentants des usagers, comment les désigner et quel serait leur rôle ? » (Enquêté·e 5). De plus, le rôle de ces élus est valorisé car ceux-ci pourraient permettre un travail collectif et de médiation en vue de pérenniser l'Assemblée (« cette Assemblée il faut qu'elle dure » (ibid).

Nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec plusieurs représentants de l'AUE. Si les représentants sont convaincus de l'utilité de leur mission, ils l'exercent avec un sentiment de surcharge et un certain inconfort lié à leur statut. Pour exercer leur rôle sérieusement, l'investissement dépasse largement la simple présence en séance. Il faut compter environ « une journée par semaine » pour l'étude des dossiers techniques, les commissions de ressources ou les appels d'offres. Cette réalité est vécue comme « trop importante » (Cyrille VALLET), au point que certains peinent à maintenir leur engagement professionnel et personnel en parallèle. Ils ressentent parfois une déconnexion avec l'Assemblée elle-même, regrettant un manque de sollicitation directes de la part des citoyens. En séance, ils se sentent « presque un usager comme les autres », perdent leur statut de représentant, alors qu'au CA, ils doivent assumer un rôle d' élu citoyen face à des règles administratives rigides (ibid).

¹¹¹ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

¹¹² H. CHELZEN et A. JEGOU, « À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : Les éclairages de l'observation participante. Développement durable et territoires », *Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Op. cit.* ,

¹¹³ A. VITIELLO, « L'émancipation au pluriel. Communalisme, autogestion et démocratie des communs », *op. cit.*

Une certaine méconnaissance

Pourtant, les missions de ces rôles ne paraissent pas si évidentes pour tous : « je ne sais pas vraiment ce qu'ils font, je ne sais pas les identifier, je ne sais pas s'ils sont déjà venus à l'Assemblée ou si j'étais assis à côté d'eux. » (Enquêté·e 9) explique ainsi une membre interrogée. D'autres ne connaissent tout bonnement pas l'existence du rôle de représentants, bien qu'ils se réjouissent de l'apprendre : « ah c'est bien alors. Donc ils ont secoué un peu le truc ou pas ? (...) Ouais, puis après qu'est-ce qu'il faut faire là-dedans ? Donner son avis, mais si c'est pour rien changer... d'accord. Ah ouais ? Bon bah c'est bien, courage à eux. » (Enquêté·e 11) .

Le questionnaire nous en éclaire à ce sujet : sur l'ensemble des répondants, 34 ont participé à l'élection de ces membres au CA de la Régie (soit 52%) mais 8 (12%) répondent qu'ils ignoraient que 4 membres de l'Assemblée étaient présents au CA de la Régie. De même, à la question « connaissez-vous leur rôle au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau ? », on remarque que parmi les 34 qui ont participé à leur élection, 11 (32%) répondent ne pas connaître précisément leur rôle. Parmi ceux n'ayant pas participé à cette élection, le taux d'ignorants du rôle grimpe à 90% des répondants, soit 17 réponses sur 19. Enfin, si on croise les répondants exerçant un mandat électif à leur connaissance du rôle de ces usagers à la Régie, presque 50% des élus en associations ne peuvent précisément définir le rôle de ces représentants (8/18 élus associatifs) lorsque pour celles et ceux qui n'occupent pas de mandat électif, soit 23 répondants, 67% (16) d'entre eux, déclarent ne pas connaître précisément le rôle de ces membres élus à la Régie. L'ensemble de ces données prouve qu'il existe un besoin de clarification et de lisibilité du rôles de ces 4 représentants, ce que nos observations en séance confirment ; seulement un seul de ceux-ci était systématiquement présent et n'est cependant jamais intervenu au titre de son mandat de représentant des usagers au Conseil d'Administration de la Régie. D'abord, la mise en place d'un « véritable temps d'échange avec les représentants » au sein de l'Assemblée, en lien avec les agents de la Métropole, avait été revendiquée. Toutefois, cet objectif n'a pas pu être concrétisé au cours du cycle, en raison d'un temps de travail insuffisant lors des séances, limité à deux heures par mois.

B. Quelles propositions pour transformer le travail des représentants ?

L'une des premières solutions pour lever les blocages identifiés est d'épauler concrètement les représentants des usagers. L'idée est de ne pas les laisser seuls face à la complexité des dossiers en mettant en place un véritable accompagnement. C'est une piste déjà à l'étude, même si elle n'est pas encore appliquée sur le terrain. Anne-Laure GARCIN l'évoquait d'ailleurs en proposant la création d'un « Café Régie en ligne » : « Je pense qu'il y a des enjeux de les aider, les armer [...]. Ils ne voulaient pas du tout, mais peut-être qu'il y a un enjeu à ce que nous, côté Régie, on leur propose de travailler avec eux sur une synthèse, des points clés, c'est-à-dire quitte à ce qu'on leur propose une synthèse et qu'eux, ils l'amendent. [...] je voyais plutôt des sortes de rendez-vous, des cafés Régies ou des visio-Régies, des sessions régulières, ou deux, trois fois par an, on pourrait avoir entre midi et deux, un 13-14, comme un café projet, un café Régie en ligne. Et là, c'est comment on discute avec la direction générale de la Régie, en début d'année, en disant quels sont les sujets clés de l'année sur lesquels ça pourrait être intéressant d'avoir en

amont un rapport. Donc là, c'est pré-travailler un programme de travail Régie avec les quatre représentants pour qu'ils aient le temps d'interviewer en mode *light*, en mode une ou deux séances, d'en parler en amont. Et après, comment sur une ou deux séances dans l'année, il y a une sorte d'actu... ». Cette mesure est un excellent premier pas vers l'institutionnalisation de l'Assemblée. Elle transforme les représentants d'usagers en interlocuteurs privilégiés plutôt qu'en simples porte-paroles. Pour être efficace, ce dispositif devra cependant trouver le bon équilibre entre le soutien technique, nécessaire, et l'indépendance de ton, vitale pour la crédibilité de l'instance.

Une seconde piste de réflexion réside dans la mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) dédié à l'Assemblée, s'inspirant de modèles de démocratie participative éprouvés comme celui du CDD. Si, traditionnellement, ces instances sont réservées aux élus et aux techniciens, le CDD propose une rupture intéressante en intégrant, au sein de son comité d'organisation, un mélange d'acteurs associatifs et de citoyens tirés au sort. Cette mixité garantit que l'organisation même de la participation ne soit pas déconnectée des réalités des participants. Afin de transformer le rôle des membres représentants de l'Assemblée, il s'agirait de constituer un Bureau Mixte de l'Assemblée. La composition de ce bureau viserait à y insérer un maximum d'usagers au-delà des représentants, qui seraient élus à l'année (excepté pour les représentants qui y seraient tout au long de leur mandat au CA). Idéalement il y aurait 4 usagers en plus des 4 représentants à ce bureau. Et enfin l'autre moitié de ce bureau serait composée d'élus et agents de la Régie et de la Métropole, ce à quoi s'ajoute le prestataire.

Le modèle de la ville de Poitiers offre, à cet égard, un exemple de structuration pertinent. Son comité se définit comme une instance exclusivement organisationnelle : il a la charge de la logistique et l'animation, sans interférer sur le contenu politique ou technique du fond. Sa force repose sur une composition paritaire et équilibrée : un pôle institutionnel (3 élus de la majorité et 3 agents municipaux) ; un pôle opérationnel (le prestataire garant de la méthode) et un pôle citoyen (un nombre ouvert de volontaires).

L'adaptation d'un tel dispositif à l'Assemblée présenterait un double avantage. D'une part, elle répondrait au souhait des élus de bénéficier d'un soutien structuré pour porter l'instance. D'autre part, elle permettrait de renforcer la légitimité et le rôle des « membres-élus » (représentants de l'AUE) en les impliquant directement dans la « cuisine » organisationnelle. Néanmoins, cette idée implique d'intégrer les élus directement dans le pilotage, ce qui peut être à double tranchant. D'un côté, c'est une vraie chance : cela crée une proximité inédite entre les citoyens et les décideurs, permettant aux élus de mieux comprendre les attentes du terrain et de soutenir l'instance de l'intérieur. Mais de l'autre, cela pose la question de l'autonomie de l'Assemblée. Si l'institution est trop présente dans la préparation des séances, le risque est de voir la parole citoyenne s'autocensurer ou être involontairement canalisée vers les priorités de la Métropole. En somme, tout l'enjeu est de trouver le bon curseur pour que ce soutien reste globalement technique et logistique, sans jamais devenir une forme de contrôle politique sur les débats.

L'une des clés pour faire progresser l'Assemblée nous semble être de repenser la manière dont les représentants et les agents de la Métropole échangent au quotidien. Aujourd'hui, le dialogue est parfois trop formel ou trop tardif. Nous proposons donc de réformer ces temps d'échange pour en faire de véritables espaces de travail partagés. Cette réforme permettrait de mieux

accompagner les représentants de l'Assemblée qui se sentent parfois isolés. En instaurant un canal direct avec les techniciens de la Métropole, on facilite l'accès aux données et on simplifie la relecture des documents. Ce soutien "au fil de l'eau" rend l'investissement des bénévoles plus efficace et moins décourageant. Enfin, en humanisant ces relations, on casse la barrière entre l'institution et les citoyens. Ces échanges permettent aux agents de mieux comprendre les attentes concrètes des usagers, et aux représentants de réaliser les contraintes réglementaires ou budgétaires de la Métropole. C'est par cette compréhension réciproque que l'Assemblée gagnera en autonomie et que ses propositions deviendront plus percutantes et plus faciles à mettre en œuvre.

L'analyse des échanges lors de la séance du 29 (Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01) fait ressortir une attente majeure des membres quant aux représentants : on note une volonté réelle de créer des temps d'échange directs entre les représentants et les autres membres. L'objectif est double : permettre de faire remonter plus efficacement les préoccupations du terrain vers le CA, tout en expliquant mieux les décisions politiques qui y sont prises. C'est un besoin de transparence et de dialogue aller-retour.

Une autre piste pour alléger la charge pesant sur les représentants serait d'instaurer un système de représentation tournante, basé sur le principe du tirage au sort interne. Plutôt que d'élire quatre personnes pour l'intégralité d'un mandat de trois ans, l'organisation pourrait s'appuyer sur une rotation par cycle ou par thématique. Concrètement, pour chaque grand sujet de travail quatre nouveaux « référents » seraient tirés au sort (ou élus si les membres y tiennent) parmi les membres volontaires de l'Assemblée.

Ce modèle présente l'avantage majeur de prévenir l'épuisement des bénévoles en répartissant l'effort sur une plus courte durée. Surtout, cette approche évite le risque de « professionnalisation » des représentants : en renouvelant régulièrement les visages, on s'assure que la parole portée au Conseil d'Administration reste celle d'un usager citoyen en prise avec le terrain, et non celle d'un expert de l'institution qui finirait par se détacher des préoccupations initiales de l'Assemblée. C'est un levier puissant pour rendre l'engagement moins intimidant et plus accessible à tous.

IV. La communication interne

A. Une communication d'informations jugée globalement satisfaisante

Les résultats de notre questionnaire ont fait état d'un large plébiscite de la communication des services de la Métropole envers les membres de l'Assemblée en ce qui concerne les informations techniques - informations d'appui aux débats, sur le sujet de l'eau, de la pollution, ou autre suivant les cycles - et les informations relatives au calendrier et au suivi du travail au cours d'un cycle.

Tableau 3 : Réponses à la question « Que pensez-vous des ressources que la Métropole met à votre disposition pour travailler le sujet de l'eau ? », issue de notre questionnaire quantitatif

Résumé pour Q721957		
Que pensez-vous des ressources que la Métropole met à votre disposition pour travailler le sujet de l'eau ?		
Réponse	Décompte	Pourcentage brut
Elles sont pertinentes. (SQ001)	38	49.35%
Elles ne sont pas pertinentes. (SQ002)	3	3.90%
Elles sont suffisantes. (SQ003)	21	27.27%
Elles ne sont pas suffisantes. (SQ004)	10	12.99%
Elles sont adaptées. (SQ005)	26	33.77%
Elles sont trop complexes. (SQ006)	4	5.19%
Elles sont trop nombreuses. (SQ007)	2	2.60%
Non complété ou Non affiché	18	23.38%
Total(brut)	77	100.00%

Tableau 4 : Réponses à la question « Comment jugez-vous la communication autour du calendrier des différentes séances de l'Assemblée et du suivi du travail au sein du cycle ? », issue de notre questionnaire quantitatif

Résumé pour Q443742		
Comment jugez-vous la communication autour du calendrier des différentes séances de l'Assemblée et du suivi du travail au sein du cycle ?		
Réponse	Décompte	Pourcentage brut
La communication est suffisante et adaptée. (A001)	48	62.34%
La communication est adaptée mais pas suffisante. (A002)	8	10.39%
La communication n'est ni suffisante ni adaptée. (A003)	4	5.19%
Sans réponse	1	1.30%
Non complété ou Non affiché	16	20.78%
Total(brut)	77	100.00%

Ces données issues de notre questionnaire Lime Survey illustrent bien le consensus qu'il y a autour de la communication interne des services de la Métropole envers les membres de l'Assemblée des usagers de l'eau. Concernant la mise à disposition d'informations techniques pour travailler sur le sujet de l'eau, 49,35% des répondants considèrent les informations communiquées comme « pertinentes », et 33,77% « adaptées ». A l'inverse, seuls 3,90% des répondants considèrent l'information communiquée comme non pertinente, 5,19% comme trop complexe. Sur la question de la qualité des informations techniques communiquées, le questionnaire est clair : les membres de l'Assemblée ayant répondu sont globalement satisfaits.

De la même manière, la plupart des membres interrogés en entretien qualitatif se disent satisfaits de la communication d'information par la Métropole : « ils font un gros boulot là-dessus. Sur la plateforme il y a tout, il y a les rendus, il y a les CR, il y a les slides de la séance, il y a les dates déjà fixées des prochaines séances, on peut même retrouver les infos sur les cycles d'avant » (Enquête-e 13) ; « les informations données sur le moment sont suffisantes » (Enquête-e 4) ; « [en réponse à la question : Sinon, les informations qu'ils fournissent lors des séances, ça vous plaît bien ?] Je pense qu'on devrait... oui... à chaque fois, on encaisse quand même pas mal d'infos » (Enquête-e 2).

Le travail de communication en interne de la Métropole est donc majoritairement salué, à la fois dans notre questionnaire et nos entretiens qualitatifs. Mais l'intérêt de notre travail de terrain est aussi de relever les critiques et remarques éventuelles sur cette communication interne, qui émergent de manière non négligeable dans les données récoltées.

Comme on peut le remarquer sur les tableaux de données du questionnaire ci-dessus, 12,99% des répondants considèrent que les ressources mises à disposition par la Métropole pour travailler sur le sujet de l'eau sont insuffisantes, 5,19% considèrent qu'elles sont trop complexes, et 2,60% qu'elles sont trop nombreuses. 10,39% des répondants considèrent que la communication autour du calendrier des séances et du suivi du travail de l'Assemblée est adaptée mais pas suffisante, et 5,19% considèrent cette communication comme ni suffisante ni adaptée.

Au cours des entretiens, nous avons relevé plusieurs critiques de la communication interne. Ces dernières sont plutôt hétérogènes, reprochant tantôt une quantité trop importante d'informations, tantôt une trop grande complexité, et reprochant pour d'autres enfin une quantité insuffisante d'informations mises à disposition.

Certains membres de l'Assemblée déclarent par exemple : « les informations données sur le moment sont suffisantes. Mais elles sont trop parcellaires [...] Quand je faisais des conférences à France Culture, on me disait, surtout, ne faites pas un cours. J'y arrive avec des notes, avec des dates, des citations. Mais « non, vous allez ennuyer. Il faut animer ». Et c'est ce que je reproche à cette chose-là [l'Assemblée des usagers de l'eau], c'est trop de l'animation » (Enquête-e 4).

Certains membres interrogés définissent à l'inverse la masse d'informations partagées comme « énorme ». Loin de se laisser submerger, la plupart profitent de cette offre pour se spécialiser encore ou pour s'ouvrir à de nouvelles expériences : « Il y a vraiment moyen en toute transparence d'aller vraiment s'informer sur cette thématique » (Enquête-e 5).

D'autres membres vont même jusqu'à effectuer des visites complémentaires sur le sujet de l'eau. Il est aussi important de préciser que les critiques d'une trop grande masse ou d'une trop grande complexité des informations partagées par la Métropole peuvent venir d'une complexité inhérente au sujet de l'eau : « j'ai participé aux premières... je dis franchement, ça devenait lourd pour moi. Le problème de l'eau, c'est complexe » (Enquête-e 12).

Concernant la communication sur les dates des assemblées (facteur déterminant lorsqu'il s'agit de s'assurer que les membres viennent aux séances), certaines personnes font état du manque d'accessibilité à l'agenda des séances de l'Assemblée : « je me dis que sur le site, parce que je suis allée voir sur le site plusieurs fois pour essayer de trouver les dates, il n'y avait rien, du coup on devrait avoir un agenda » (Enquête-e 1).

Cet extrait va à l'encontre de ce qu'a pu déclarer une autre enquête-e : « sur la plateforme, il y a tout, [...] il y a les dates déjà fixées des prochaines séances » (Enquête-e 13), et illustre une potentielle asymétrie dans l'appropriation des dispositifs de communication de l'information (mails, mais aussi la plateforme « Je participe »).

Cette différence de perception vis-à-vis des informations disponibles indique que les pistes d'amélioration de la communication interne doivent aussi se concentrer sur la manière dont les membres peuvent s'approprier l'information communiquée, et les dispositifs de communication par lesquels cette information est véhiculée.

En ce qui concerne les canaux d'information utilisés, l'outil du mail a aussi été plusieurs fois critiqué au cours de nos entretiens et dans notre questionnaire : « je reçois tous les mails concernant les usagers de l'eau. Et pour ne pas me faire spammer de trop plein de mails, également de la Métropole, je ne m'inscris pas dans toutes les listes de communication » (Enquêté·e 7) , ou encore : « [à propos du fait qu'il faille se réinscrire manuellement via un mail pour chaque cycle] il faut pas louper le mail qui arrive au milieu de... du maelström quotidien » (Enquêté·e 14) ; « je ne sais pas pourquoi je n'ai pas reçu les invitations pour les premières sessions de ce cycle que j'ai donc ratées. Alors que je suis normalement dans la liste de diffusion » (issu d'une question libre du questionnaire, Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses).

Une des personnes interrogées a salué le caractère complet des informations disponibles sur la plateforme « Je participe » : « sur la plateforme il y a tout, il y a les rendus, il y a les CR, il y a les slides de la séance, il y a les dates déjà fixées des prochaines séances, on peut même retrouver les infos sur les cycles d'avant » (Enquêté·e 13).

Cette plateforme est en effet un moyen de communication important entre les services de la Métropole et les membres de l'Assemblée. On y retrouve de manière très détaillée et fournie les comptes rendus et bilans des différents cycles de l'assemblée des usagers de l'eau, ainsi qu'une présentation détaillée de la démarche « Eau FuturE ». Les travaux et débats de l'Assemblée pour chaque session d'un cycle y sont aussi recensés précisément.

« Je participe.fr » est donc un moyen majeur de communication d'information en interne, à la fois concernant les informations techniques diffusées pour accompagner le travail des membres de l'Assemblée, mais aussi concernant la communication d'information sur le calendrier, et le suivi des sessions d'un cycle de l'Assemblée, qui mériterait des efforts concertés d'acclimatation.

B. Nos recommandations

1. *Concernant les canaux de communication d'information*

Il semble que les deux canaux d'information principaux (mails et la plateforme « Je participe ») ne soient pas adaptés à une partie des membres de l'Assemblée. Partant de ce constat, plusieurs pistes d'améliorations sont possibles.

Pour faire face à la confusion de certains interrogés, perdus dans le « maelström quotidien » (Enquêté·e 14) des boucles mail et de la plateforme « Je participe » (elle aussi très conséquente), il nous semble adapté de proposer une communication plus personnalisée, comme des mails nominatifs, en particuliers à destination de personnes inscrites dans la boucle mail mais qui ne viennent pas à l'Assemblée : « envoyer un mail d'invitation vraiment attribué à la personne et aussi en étant transparent sur « on sait que vous vous êtes jamais venu ou que vous répondez pas aux mails et que on a remarqué » » (Enquêté·e 1) .

Nous pensons aussi que cette communication plus personnalisée pourrait passer par des plateformes d'échanges plus interactives et collaboratives, à l'instar d'une plateforme « Padlet », qui permettrait aux membres de l'Assemblée de publier des commentaires, des idées, ou autres sur chaque document d'information partagé. Cette recommandation provient d'un échange avec les animatrices du comité des usagers de l'eau de la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux (Annexe 6 : Retranscription des entretiens de benchmark), qui utilisent une plateforme Padlet pour communiquer des informations techniques avec leurs membres, et poursuivre les débats engagés lors des séances.

De la même manière, pour améliorer la clarté de la communication sur l'Assemblée, il nous semble pertinent de diffuser sur le site de l'Assemblée, et la plateforme « Je participe », en évidence, un agenda des séances à venir « parce que je suis allée voir sur le site plusieurs fois pour essayer de trouver les dates, il n'y avait rien, du coup on devrait avoir un agenda » (Enquête-e 1).

2. Les temps d'échange en dehors des séances : une solution aux problèmes de diffusion et à la complexité des contenus diffusés.

Il est également apparu, lors de nos entretiens et de notre observation participante, qu'il serait utile de favoriser des temps d'échange et d'interaction plus informels entre les membres de l'Assemblée, pour favoriser la diffusion de certaines informations (Enquête-e 3) et permettre aux nouveaux venus de se familiariser avec l'Assemblée et de sortir de cette « confusion » évoquée plus haut, mais aussi celle liée à la complexité des informations techniques. Si ces temps d'échanges peuvent paraître anecdotique au premier abord, ils peuvent se révéler des vecteurs efficaces d'information, comme le souligne cet extrait d'un entretien de benchmark avec les animatrices du comité des usagers de l'eau de la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux, à propos des moments d'échanges organisés après chaque assemblée : « On se retrouve autour d'un petit pot, un petit verre, des grignotes, et puis les membres discutent entre eux, discutent avec les personnes de la Régie qui sont là, parce qu'en général, les experts qui ont participé, qui ont présenté, restent. Donc voilà, ça se passe de façon très informelle, mais c'est quand même l'occasion de faire passer aussi des petits messages ou de s'entretenir directement pour les membres » (Annexe 6 : Retranscription des entretiens de benchmark).

Dans d'autres dispositifs similaires à l'Assemblée des usagers de l'eau, comme celle de la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux, les temps d'échanges informels sont l'occasion de poursuivre les discussions des séances, mais aussi de faire « passer des messages » relatifs à l'organisation des séances par exemple.

Au-delà de ce type de « moment convivial », il est possible d'organiser des moments informels via des formats de rencontre entre membres alternatifs aux séances de l'Assemblée, comme des sorties dans des événements grand public autour du thème de l'eau, par exemple le festival Entre Rhône et Saône.

V. La communication externe

A. Une communication externe encore insuffisante et peu lisible

La question de la communication externe de l'Assemblée des usagers de l'eau apparaît comme un enjeu central dans les entretiens menés. Plusieurs acteurs soulignent, en effet, qu'il existe une volonté réelle de faire connaître cette instance, mais que celle-ci reste encore largement peu visible et peu identifiée par le grand public, ce qui contribue à limiter sa portée (Enquête.e 5). Pourtant, à l'origine du dispositif, une démarche de sensibilisation plus large avait été engagée. La démarche Eau FuturE s'inscrivait dans cette perspective : il s'agissait d'ouvrir la réflexion sur la gestion de l'eau au plus grand nombre, à travers différentes formes d'événements et d'actions publiques ou encore certaines publications dans les supports de communication de la Métropole. La Ville de Lyon en 2022 avait lancé, dans la même idée, la première édition du festival « Entre Rhône et Saône ». Cette phase initiale traduisait donc une volonté d'associer les habitants et de faire émerger un intérêt collectif pour les enjeux liés à l'eau (Anne-Laure GARCIN).

Certains entretiens soulignent que l'accès à l'information sur l'Assemblée demeure compliqué, surtout pour les citoyens susceptibles de s'y intéresser : très concrètement, l'Assemblée ne dispose ni d'un logo ni d'une identité graphique. Avec un intérêt citoyen pourtant affirmé pour le sujet de l'eau, l'enquête.e 8 indique : « j'ai même pas souvenir d'avoir vu de communication de la part de la Métropole sur les réseaux sociaux au sujet de l'Assemblée des usagers de l'eau. Parce que même sur les débuts, si j'ai connu l'Assemblée des usagers de l'eau, c'est en faisant des recherches de mon côté ».

Ce manque de communication claire et transparente est notamment évoqué par plusieurs autres interlocuteurs (Enquête.es 1, 13, 14, Laurence BOFFET et Anne REVEYRAND). Les résultats du questionnaire confirment également ce constat : une part importante des répondants indique ne pas avoir découvert l'Assemblée par les canaux de communication de la Métropole, ce qui suggère un problème dans la diffusion de l'information et dans la capacité de ces dispositifs à toucher un public ou bien plus simplement au niveau de la mobilisation de ces canaux.

Les données recueillies permettent d'analyser les réponses à la question à choix multiples « Comment avez-vous entendu parler pour la première fois de l'AUE ? » : les deux principaux vecteurs de découverte de l'Assemblée sont respectivement par le biais de l'engagement associatif et par le biais d'Eau FuturE, à 19,8% et 20,9% mais ensuite par le biais d'événements de la Métropole et du site Internet. Cet état des lieux initial révèle que la communication institutionnelle fonctionne. Pourtant, si l'on filtre les réponses à cette question en fonction des répondants ayant rejoint l'Assemblée après le premier cycle, et après les assemblées cadres durant Eau FuturE, alors on découvre que les équilibres changent. Si on exclut ceux qui ont participé à Eau Future sans participer aux premiers cycles de l'Assemblée, afin de n'obtenir que les nouveaux arrivants, alors on remarque que le premier médium de découverte de l'Assemblée est le site du Grand Lyon mais aussi les canaux associatifs et militants et enfin, le bouche à oreille. Ainsi, pour ces 29 répondants arrivés en cours de route, nombre différents du nombre de réponses en raison du choix multiple, ce n'est pas au travers d'un événement de la Métropole qu'ils ont entendu parler de l'Assemblée mais au travers des canaux classiques de

diffusion depuis le début de l'Assemblée, ce qui explique aussi la relative homogénéité sociale. Cela signifie que ces canaux traditionnels méritent d'être mieux exploités, mais qu'ils ne sont pas seuls à compter.

Ce déficit de communication se traduit également par une accessibilité limitée et une attractivité relativement faible de l'Assemblée. Plusieurs participants soulignent que celle-ci reste peu visible et qu'il est difficile d'y entrer ou d'en comprendre le fonctionnement (Enquêtes 1, 10, 9 et 14). Une partie du problème semble également tenir à une compréhension parfois floue du rôle et des objectifs de l'Assemblée. Certains participants indiquent qu'il est difficile d'expliquer précisément autour d'eux ce qu'est l'AUE ou à quoi elle sert, notamment en raison de l'absence de critères clairs permettant d'évaluer ses résultats ou son efficacité. Ce flou est également évoqué concernant l'impact réel des travaux produits par l'Assemblée (Enquête 4).

Plus largement, plusieurs témoignages pointent une difficulté à produire des effets concrets et visibles, ce qui limite la capacité de l'Assemblée à susciter de l'intérêt ou à générer un bouche-à-oreille positif auprès du grand public (Enquête 5). Cette situation peut également nourrir un faible sentiment d'utilité ou de pouvoir réel de l'Assemblée, certains membres évoquant une forme d'impuissance politique ou un sentiment que leurs contributions n'ont qu'un impact limité sur les décisions finales (Enquête 12). L'enquête 8 explique que ça « donne un peu parfois le sentiment de se dire un peu « à quoi ça sert ce qu'on fait ? », puisqu'il n'y a pas de relais etc... ». Cette perception est renforcée par l'ambiguïté qui peut exister autour de l'usage réel des productions citoyennes, certains participants s'interrogeant sur la manière dont les recommandations formulées par l'Assemblée sont effectivement prises en compte par les institutions (Olivier MERELLE).

Dans ce contexte, les membres de l'Assemblée ont parfois des difficultés à valoriser à l'extérieur le travail accompli ou les évolutions auxquelles ils ont contribué, ce qui limite la diffusion de l'expérience et empêche la création d'une dynamique de reconnaissance publique. En d'autres termes, les participants parlent peu autour d'eux des effets de leur engagement ou des transformations qu'ils ont pu encourager, ce qui contribue à maintenir l'Assemblée dans une relative discrétion. Ce déficit de visibilité pose enfin la question de l'intégration et du renouvellement des participants, la faible notoriété du dispositif rendant plus difficile l'arrivée de nouveaux membres et la pérennisation d'une participation citoyenne élargie.

B. Recommandations pour renforcer la visibilité et la valorisation de l'Assemblée.

Dans la continuité du diagnostic établi sur les limites de la communication externe de l'Assemblée des usagers de l'eau, plusieurs recommandations émergent afin d'améliorer sa visibilité, sa lisibilité et sa capacité à attirer de nouveaux participants.

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en avant la nécessité de renforcer les moyens consacrés à la communication, ce qui pourrait passer par une mobilisation plus régulière des ressources de la Régie ou par la création d'un poste spécifiquement dédié à cette mission, permettant d'assurer un suivi continu des actions de communication. Cette réflexion implique également de repenser le rôle de la DPDP, dont les méthodes pourraient être davantage mobilisées dans une stratégie

de diffusion et de valorisation du travail de l'Assemblée.

Dans cette optique, développer une présence plus visible sur les réseaux sociaux apparaît comme une démarche pertinente. La création d'une page Facebook dédiée à l'Assemblée pourrait servir de vitrine accessible au grand public, offrant la possibilité de suivre ses travaux sans devoir participer directement aux réunions, et serait probablement plus pertinente qu'un compte Instagram ou équivalents. Cette page permettrait de valoriser les productions de l'Assemblée, d'annoncer les prochaines échéances et rencontres, mais aussi de garder le contact avec d'anciens participants ou des personnes intéressées par le sujet.

Elle faciliterait enfin le partage des publications sur des groupes existants, notamment les groupes de quartier lyonnais très actifs sur la plateforme, contribuant ainsi à diffuser plus largement l'information et à favoriser la participation à des événements publics.

Plus largement, la communication pourrait s'appuyer sur l'organisation d'événements vitrine, permettant de présenter l'Assemblée et ses travaux à un public plus large. L'objectif serait de toucher de nouveaux profils, au-delà du cercle déjà sensibilisé aux enjeux de l'eau. Dans cette logique, il serait également pertinent de s'inspirer d'événements existants et de profiter de manifestations déjà fréquentées pour communiquer sur l'Assemblée, par exemple lors de festivals, de temps culturels ou d'événements grand public consacrés aux questions environnementales ou à l'eau. La présence sur des salons, comme celui de Primevère, pourrait être un moyen d'aller à la rencontre d'un public déjà intéressé par les questions écologiques (Enquête-e 14 ; Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01).

Parallèlement, plusieurs de nos recommandations portent sur l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux membres, afin de rendre l'Assemblée plus accessible. Il serait notamment utile de mettre en place des dispositifs d'information destinés aux nouveaux/potentiels arrivants, permettant de clarifier ce à quoi ils peuvent s'attendre en rejoignant l'Assemblée : charge de travail, niveau d'investissement attendu, nature des contributions ou impact potentiel des travaux produits. Des pratiques similaires existent par exemple dans le comité des usagers de la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux, qui constitue une source d'inspiration intéressante dans une perspective comparative. L'organisation de sessions d'accueil ou de présentations dédiées aux nouveaux participants pourrait favoriser une meilleure intégration et permettre à chacun de se situer plus facilement dans le fonctionnement de l'instance (Enquête-e 2). La possibilité de venir ponctuellement assister à une réunion sans devoir s'engager dans une participation régulière pourrait également contribuer à ouvrir davantage l'Assemblée et à réduire les barrières à l'entrée.

Comme évoqué dans la partie sur les liens entre instances de l'eau, le renforcement des partenariats pourrait également constituer un levier de visibilité et offrirait l'occasion de développer des échanges d'expériences ainsi que des coopérations.

Au-delà de la simple communication sur l'existence de l'Assemblée, nous souhaitons aussi insister sur la nécessité de mieux valoriser le travail réalisé par ses membres. Il s'agit notamment de montrer plus clairement que les contributions citoyennes peuvent réellement « faire bouger les lignes », afin de susciter l'intérêt de nouveaux participants. Plusieurs membres expriment en effet une forme de lassitude face à la faible reconnaissance de leur engagement et au manque de visibilité de l'Assemblée auprès du grand public : « personne ne nous connaît, on ne sait pas ce qu'on fait. On est là, et la lassitude, elle est là. (...) On perd notre temps. Il n'y a aucune valorisation de la personne de la part de ceux qui ont créé ça. » (Enquêté·e 12). Dans ce contexte, une première étape pourrait consister à mettre en place une communication plus offensive pour faire connaître l'Assemblée, avant d'engager un travail plus approfondi de sensibilisation aux enjeux de l'eau et à sa dimension politique.

Cette valorisation passe également par une meilleure lisibilité de l'impact des travaux produits par l'Assemblée. Plusieurs pistes sont envisageables, comme la mise en place de « calls-to-action » permettant de suivre les actions concrètes engagées, ou encore la définition de KPI (indicateurs de performance) permettant de mesurer l'impact des travaux, même s'ils ne semblent pas complètement adaptés à l'objet qu'est l'AUE. La diffusion plus large des productions de l'Assemblée pourrait également passer par la publication d'enregistrements vidéo des séances accessibles à tous, et pas uniquement aux participants habituels (Enquêté·e 1).

Enfin, nous recommandons vivement de rendre plus lisible le parcours des recommandations formulées par l'Assemblée, en clarifiant ce qui est effectivement transmis aux décideurs et la manière dont ces contributions sont prises en compte dans les processus décisionnels (Enquêté·e 4). Cette transparence apparaît d'autant plus importante que la sensibilisation aux enjeux de l'eau constitue une condition préalable à l'engagement citoyen. Comme le souligne un témoignage recueilli dans l'enquête, la simple connaissance de l'existence de l'Assemblée ou l'adhésion de principe à la participation citoyenne ne suffisent pas toujours à susciter un investissement durable : « qu'est-ce que j'en ai à faire de la tarification ? C'est un problème interne. C'est ça qui m'a ralenti d'y retourner » (Enquêté·e 12). Cette remarque illustre l'importance de relier plus clairement les travaux de l'Assemblée aux préoccupations concrètes des habitants, afin de renforcer leur intérêt et leur implication dans la gouvernance de l'eau.

VI. Le travail d'animation

A. Une animation globalement plébiscitée, mais des tensions persistantes

L'animation des séances de l'Assemblée des usagers de l'eau est assurée par la structure Planète Citoyenne, prestataire mandaté par la Métropole via la DPDP. Le recours à un prestataire pour animer les séances du dispositif est fréquent du fait du développement d'un « marché de la participation », notamment issu de la rationalisation et de la professionnalisation du secteur de la participation (Gourgues, 2013)¹¹⁴. L'écrasante majorité des membres interrogés s'accordent à souligner la qualité de cette animation, se disant même, pour certains, « assez bluffée par le travail qui est fait de préparation d'animation et de restitution » (Enquête-e 5). Cette satisfaction est notamment liée au climat de discussion instauré lors des séances : « ce que j'apprécie beaucoup, c'est que c'est un climat de discussion. Je voudrais souligner la qualité de l'animation, [...] je trouve ça très très agréable » (Enquête-e 10).

L'observation des séances confirme une organisation minutieusement préparée : ordre du jour communiqué en avance, alternance entre temps de plénière et ateliers en petits groupes, supports visuels préparés pour chaque séance, règles de prise de parole explicitées. L'animateur, Olivier MERELLE, revendique un rôle d'accompagnement plutôt que de pilotage, ce qu'un membre perçoit ainsi : « l'équipe d'animation, non pas dans un rôle de pilote, mais véritablement dans un rôle d'accompagnement [...] c'est toujours l'équipe d'animation qui vient un peu faire la synthèse de ce qui a été dit, mais qui demande toujours l'aval des participants » (Enquête-e 8).

Les résultats de notre questionnaire quantitatif confirment cette satisfaction générale : 64% des répondants se déclarent satisfaits de l'implication de la Métropole, et 23,3% se prononcent sans avis; ce qui, joint à une très forte satisfaction sur les objectifs généraux de l'AUE, témoigne d'une adhésion de fond au dispositif. La satisfaction à l'égard de l'animation s'inscrit ainsi dans ce jugement positif global, tout en révélant les limites à mesure que l'enquête s'approfondit.

La venue ponctuelle d'intervenants extérieurs lors des séances est l'élément le plus unanimement salué : « c'est super intéressant, quand il y avait la séance avec plein de personnes de différents horizons qui travaillent dans des instances assez importantes [...] il y avait un regard avec beaucoup de valeur dans ce qu'ils disaient. » (Enquête-e 13).

« [L'Assemblée] a quelque chose de très intéressant, c'est qu'il y a eu un effort de la part des gens qui organisent ça de former les gens et de nous faire rencontrer des gens que moi j'aurais pas pu rencontrer dans mon quotidien. » (Enquête-e 10).

La présence récurrente des élus métropolitains est également appréciée comme signal de reconnaissance institutionnelle : « le fait qu'elle [Anne GROSPERRIN] soit là [...] ça permet quand même de se dire oui la Métropole elle s'intéresse quand même à ce qu'on fait » (Enquête-e 8), et ce surtout dans la période de réserve électorale récente qui empêche les élus de trop prendre l'ascendant sur l'Assemblée et d'en faire une simple instance d'échanges élus-citoyens.

¹¹⁴ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

Un satisfecit qui ne résiste pas à l'approfondissement de l'enquête

Si l'animation recueille des éloges dans son principe, nos données croisées font émerger plusieurs tensions structurelles que la littérature avait anticipées et que le terrain vient confirmer ou nuancer.

Une première tension porte sur le rapport au temps en séance. Le temps disponible est jugé insuffisant par une partie significative des membres, qui ressentent une pression à produire nuisant à la qualité de la réflexion collective : « mais à des moments, quand on a eu plein d'infos pendant une heure et demie, on n'est plus tellement dans la réflexion. Il faut qu'on ingurgite. [...] Il faut un temps pour prendre du recul là-dessus et peut-être avoir des questions. Et ça, c'est d'une fois sur l'autre que ça se joue » (Enquête-e 3). Cette sensation est aggravée par un équilibre défavorable entre temps de présentation et temps d'échange. D'après l'enquête-e 2, il faudrait « peut-être plus de temps justement sur les parties ; nous pousser un peu plus sur les échanges [...] alléger un peu la partie présentation ». Cette tension entre logique de production et logique de délibération est identifiée dans la littérature : d'après Gourgues (2013), les dispositifs participatifs institutionnalisés tendent à privilégier la production de livrables au détriment de la délibération authentique. Le terrain de l'AUE confirme pleinement cette analyse. L'option existe également d'aller vers des réunions le week-end, sur le modèle marseillais de l'ACF (Annexe 4.1 :Assemblée citoyenne du futur Marseille), qui pourraient alors durer nettement plus longtemps et permettre des temps de convivialité lors d'un repas de midi.

Une deuxième tension concerne le format pédagogique du travail en séance, qui ne convient pas à l'ensemble des profils présents. Les membres moins assidus décrivent un format ressenti comme trop scolaire : « ça résonnait trop école. C'était à l'heure d'arrivée, on marchait, on écrivait » déclare l'enquête-e 12. D'autres profils expriment une frustration opposée, regrettant un manque de rigueur intellectuelle : « moi, je fonctionne sur un texte, une problématique, des articles à lire, et la fois d'après, vous venez, on vous présente les choses, et vous avez votre avis. [...] Or, le travail a été fait dans une grande salle, avec plein de gens, plein de tables. On était à des petites tables de 8-10 personnes, on ne voyait pas ce qui était sur les tables. Et pour moi, essentiellement, c'étaient les animateurs qui animaient et qui tiraient les conclusions. Donc, moi, j'étais un petit peu frustré, ça a fait que finalement, j'ai décroché » (Enquête-e 4, un ex-membre). Cette divergence entre profils confirme le constat de Loisel et Rio (2024)¹¹⁵ sur la difficulté structurelle de tout dispositif participatif à satisfaire simultanément des participants aux capitaux culturels et aux attentes cognitives très différents. Le terrain vient ici nuancer la littérature : contrairement à ce que suggère une partie des écrits sur la démocratie participative, le risque de décrochage ne touche pas seulement les profils les moins diplômés, mais également des profils très qualifiés qui trouvent le format trop peu rigoureux.

¹¹⁵ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

Il convient à cet égard de signaler une tension spécifique liée aux supports écrits utilisés lors des ateliers, distincts de la simple prise de parole orale. Le format des séances repose fréquemment sur la production écrite collective de notes sur feuilles grand format, post-its, synthèses rédigées... Ce recours systématique à l'écrit peut constituer un obstacle invisible pour des membres éprouvant des difficultés orthographiques ou se sentant légitimement jugés sur leur maniement de la langue. Un témoignage recueilli en entretien illustre avec une acuité particulière cette difficulté : un membre se décrivant comme compétent dans son domaine professionnel, explique que le fait de devoir écrire en public a créé pour lui une « froideur », renforçant un sentiment d'infériorité lié à des difficultés orthographiques qu'il a vécues comme un frein (Enquête·e 12). Ce témoignage pointe un angle mort fréquent dans la conception des dispositifs participatifs : la légitimité de la parole ne dépend pas seulement de la capacité à s'exprimer oralement, mais aussi de la sécurité face aux supports écrits. En France, où la maîtrise de la langue constitue un marqueur de distinction sociale fort, ce type de barrière peut décourager durablement la participation de profils pourtant motivés et compétents dans leurs domaines respectifs.

Une troisième tension, plus problématique du point de vue démocratique, concerne les inégalités de prise de parole au sein des ateliers : « il y avait des feuilles grand format. Mais il n'y en avait pas une en face de chaque personne. Donc, on ne voyait pas. Donc, le plus fort du groupe, celui qui parle le plus fort, il récupère la feuille. Il récupère la feuille et donne son avis. Et plusieurs fois, j'ai eu des séances où ce n'était pas mon opinion. » (Enquête·e 4).

Ce phénomène est pleinement cohérent avec ce que la littérature désigne comme la « domination symbolique » dans les dispositifs participatifs. D'après Gourgues (2013)¹¹⁶, ces instances tendent à reproduire voire à amplifier les inégalités de capitaux culturel et symbolique préexistantes. Notre questionnaire permet de documenter précisément ce phénomène. D'un côté, 56,7 % des répondants se déclarent très confiants pour prendre la parole en séance et seulement 3,3 % s'y déclarent franchement peu à l'aise. De l'autre, lorsqu'on croise ces déclarations avec la fréquence réelle de prise de parole, le tableau est tout autre : 46,7 % des répondants reconnaissent parler rarement en séance, et 15 % n'y prennent jamais la parole, soit 62 % qui s'expriment peu ou pas. Parmi les membres les plus confiants 46 % se déclarent néanmoins « rares » preneurs de parole : l'écart entre confiance déclarée et comportement réel est donc statistiquement significatif et doit être lu comme un biais d'auto-évaluation que nos observations participantes confirment. Ce biais est aggravé par la composition sociale de l'Assemblée : 58,19 % des répondants appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), toutes les autres catégories étant représentées à moins de 10 %; une homogénéité sociale qui tend à normaliser les codes de prise de parole dominants (questionnaire). Des membres proposent eux-mêmes des correctifs : sous-groupes thématiques resserrés (Enquête·e 8) ou débats multi-acteurs (Enquête·e 2).

La technicité des débats constitue un quatrième problème transversal, confirmé par plusieurs entretiens (Enquête·es 11, 5 et 12). Le terrain confirme cette analyse : la technicité non traduite génère un sentiment d'illégitimité qui renforce les inégalités de prise de parole déjà identifiées.

¹¹⁶ G. GOURGUES, « Les politiques de démocratie participative. Presses Universitaires de Grenoble », *op. cit.*

Enfin, nos entretiens et observations révèlent une absence de dispositif permettant aux membres de coconstruire les ordres du jour et de participer au suivi de la vie de l'Assemblée entre les séances. D'après l'enquête 14, cette dépendance à la Métropole constitue un frein à l'autonomisation progressive de l'AUE en contradiction avec les préconisations de la littérature sur la nécessité de développer une capacité d'auto-organisation interne pour éviter la dépendance institutionnelle (Gourgues, 2013). Mais cette fragilité est plus profonde encore : elle est structurellement ancrée dans une difficulté de gouvernance interne à la Métropole elle-même. L'entretien mené avec Anne-Laure GARCIN est à cet égard particulièrement éclairant. Elle décrit une animation « un peu légère », une Assemblée « tenue à bout de bras par une responsable des politiques publiques, ce qui n'est pas son job », et une direction générale qui, face aux suppressions de postes, n'a pas souhaité créer de poste dédié à l'animation de l'AUE. Elle conclut : « l'avenir de cette Assemblée est précaire parce qu'elle tient vachement à ce que voudront faire les élus, et aux moyens RH qu'ils seront capables de mettre ». Ce diagnostic de fragilité institutionnelle liée aux ressources humaines complète celui de l'enquête 14 sur la dépendance à Planète Citoyenne : l'AUE repose sur un équilibre précaire entre la bonne volonté d'agents dont ce n'est pas formellement la mission et la présence d'un prestataire extérieur.

B. Vers une animation plus délibérative et inclusive

Ces tensions décrites ci-dessus appellent des ajustements ciblés qui n'invalident pas les forces réelles d'une animation dont la qualité est unanimement reconnue, mais qui visent à en corriger les angles morts.

Dans un premier temps, un besoin de rééquilibrage du temps en séance entre information et délibération se fait sentir. Il convient de réduire la part des présentations en plénière et d'allonger les phases de production collective, en prévoyant un temps de recul entre la transmission d'informations et le travail en groupe. Une distribution de documents préparatoires en amont des séances permettrait aux membres qui le souhaitent de s'approprier les enjeux avant de venir (Enquêtes 2 et 3 ; Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01). Cette recommandation répond directement à la tension identifiée par Gourgues (2013)¹¹⁷ entre logique de production et logique de délibération.

La diversification des formats pédagogiques pourrait aussi contribuer à une animation plus dynamique. L'animation devrait intégrer ponctuellement des formats plus ambitieux : débats contradictoires, conférences citoyennes sur demi-journée ou journée entière, tables rondes multi-acteurs réunissant citoyens, agriculteurs, industriels et experts. Ces formats répondraient aux membres qui regrettent un manque de contenu argumentatif (Enquête 4), tout en maintenant l'accessibilité pour les participants moins à l'aise avec les formats académiques (Enquête 2 ; Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01).

¹¹⁷ *Ibid.*

Afin de lutter activement contre les inégalités de prise de parole, un membre propose de distribuer systématiquement un support individuel à chaque participant, ce qui éliminerait l'écueil de la monopolisation des feuilles grand format par les membres les plus assurés (Enquête-e 4). La rotation des rôles de rapporteur, l'usage de jetons de parole ou le silent brainstorming permettraient de réduire la domination symbolique dans les échanges. Cette recommandation doit s'étendre aux inégalités liées aux supports écrits. Le recours systématique à l'écriture en séance peut constituer une barrière invisible pour des membres éprouvant des difficultés orthographiques, sans que cela remette en cause leurs compétences professionnelles ou leur légitimité à participer. L'usage de formats alternatifs (expressions orales enregistrées, dessins, votes à main levée, post-its oraux via un scribe désigné) permettrait de diversifier les modes de contribution et de ne pas réserver de facto la production collective à ceux qui maîtrisent le plus l'écrit formel (Enquête-e 12).

Nous pensons qu'il convient d'assumer pleinement la montée en compétences comme l'un des objectifs centraux du dispositif, en l'inscrivant explicitement dans les objectifs de chaque cycle, ce qu'une membre appelle de ses vœux : « l'apprentissage comme le cœur du dispositif, une finalité en soi » (Enquête-e 5). Des ateliers courts de prise de parole et de connaissance institutionnelle en début de cycle, ainsi que la création d'un socle commun de connaissances distribué à chaque nouveau cycle, permettraient de réduire les inégalités d'accès au débat (Enquête-e 4 ; Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01).

Concernant la valorisation de la venue des intervenants extérieurs, il nous paraît intéressant de mettre en place plus de tables rondes citoyennes multi-acteurs et des formats de débat direct afin de tirer pleinement parti de cette richesse pédagogique unanimement appréciée et de répondre au souhait de certains membres d'« avoir des débats autour d'une table des citoyens, des agriculteurs, des industriels, des PME » (Enquête-es 2, 13 et 9). Nous proposons également de créer un sous-groupe interne de membres de l'AUE chargé de cogérer la vie de l'Assemblée et les ordres du jour des séances. Cette instance, pensée sur le modèle de l'Observatório del Agua de Terrassa, réduirait la dépendance structurelle à un prestataire extérieur et renforcerait l'autonomisation progressive des membres (enquête-e 14). Elle répond au souhait de plusieurs membres de voir l'Assemblée se doter d'une capacité d'auto-saisine, que les enquête-es 3 et 14 décrivent comme la condition préalable à toute autonomisation institutionnelle.

Pour rendre effectives toutes ses recommandations, nous pensons qu'il est pertinent de créer un poste dédié à l'animation et au suivi de l'AUE au sein de la Métropole de Lyon. L'entretien avec Anne-Laure GARCIN (Régie) donne à voir que l'AUE fonctionne aujourd'hui grâce à la capacité qu'ont les agents à y dédier du temps, en dehors de leurs missions quotidiennes, dans un contexte où la direction générale a refusé pour des raisons budgétaires de créer le poste pourtant identifié comme nécessaire par les élues elles-mêmes. Sans dédier des ressources humaines spécifiques, le risque est celui d'une « animation légère » pérennisant la précarité institutionnelle de l'Assemblée. Une création de poste devrait reposer sur une feuille de route claire, avec des objectifs plus précis quant à la trajectoire voulue pour consolider cette instance au-delà de la simple logistique des séances.

VII. Concrétiser le travail de l'Assemblée

A. Des productions réelles, la portée des effets en débat

L'Assemblée des usagers de l'eau a pu lors de ses différents cycles produire plusieurs éléments : lors du premier cycle, c'est une tarification sociale de l'eau qui a été produite par les membres de l'Assemblée. Lors du deuxième cycle, c'est un « avis citoyen » qui a été produit afin de donner des clés d'adaptation au changement climatique pour les territoires. Enfin, lors du 3ème cycle, c'est un plaidoyer qui a été rédigé par les membres afin d'alerter sur les enjeux de pollution de l'eau.

L'Assemblée des usagers de l'eau n'est donc pas simplement un lieu de débat mais aussi un lieu de production de ressources documentaires et informationnelles à destination des citoyens et des acteurs de l'eau.

Dans ce processus de concrétisation, la Métropole et son commanditaire sont perçus comme le « maître d'orchestre » (Enquête-e 13). « Le but de l'Assemblée, tel qu'il a été défini pendant les assemblées, c'est de produire un plaidoyer pour pouvoir militer un petit peu et défendre nos prises de position qu'on a nourries pendant l'Assemblée sur les pollutions de l'eau. Donc faire valoir nos propositions et qu'elles soient dans la mesure du possible ensuite entendues par les acteurs de la Métropole, les entreprises. » résume l'enquête-e 13.

Or, la forme que peut prendre cette concrétisation des débats de l'Assemblée peut parfois paraître un peu floue, comme en témoigne un membre de l'Assemblée : « c'est dur de rester motivé, parce qu'on ne sait pas ce qui va sortir du tout. » (Enquête-e 11). L'avantage de cette situation est une adaptabilité des formats de rendus travaillés par l'Assemblée suivant les thématiques travaillées. Le désavantage est que cela peut conduire à un engagement moindre des participants dans le travail de l'Assemblée.

Mais au-delà de la forme que peuvent prendre les productions de l'Assemblée, c'est la capacité même à prendre en compte la parole des citoyens dans les instances de participation citoyenne qui doit être posée. C'est d'ailleurs l'une des deux conditions de réussite de ces instances, comme l'expliquent Loisel et Rio (2024)¹¹⁸.

Or, il a été fait plusieurs fois mention, lors des entretiens qualitatifs, d'une frustration liée aux « limites de l'exercice » (Enquête-e 5), c'est-à-dire aux concrétisations politiques du travail fourni par l'AUE. Ainsi, certains regrettent l'absence de concertation directe des politiques envers l'Assemblée : « le but c'est (de) collecter l'avis de citoyens sur des sujets. (...) Puis je pense qu'il y a ce côté concertation, du coup je crois aussi un peu un côté politique, c'est montrer qu'il y a des idées qui peuvent venir de la base quoi, du citoyen » (Enquête-e 2), promouvant ainsi « un fonctionnement métropolitain collectif, (...) un peu plus horizontal » (Ibid) inhérent aux principes démocratiques de cette instance.

¹¹⁸ N. RIO et M. LOISEL, « Pour en finir avec la démocratie participative », *op. cit.*

Dans la lignée des accusations de *social washing* entendues lors des entretiens, le déficit de concrétisation est parfois lu comme une malhonnêteté politique : « Je ne comprenais pas les performances, pas ce qui était attendu. (...) Je me disais « à quoi ça servait de consommer du temps ou des ressources publiques des locaux et autres pour ça ? » (...) On discute tous ensemble, mais ça ne mène à pas grand-chose » (Enquêté·e 1).

À nouveau, certains relativisent : « on s'aperçoit que ce sont des sujets très vastes, noyés dans une administration tellement complexe, avec des allers-retours dans tous les sens. Et donc, je comprends bien que ça n'est pas à la suite de trois réunions qu'il va sortir un truc magique » (Enquêté·e 3). Ici, s'il n'est pas question de frustration, il est tout de même fait mention d'interrogations : « on peut sortir des petits trucs, mais est-ce que vraiment il y aura un truc concret, et qui va aboutir ? » (Ibid).

B. Rendre le travail de l'Assemblée visible et actionnable

Il nous semble important de saisir à bras le corps cette question : plusieurs solutions peuvent être proposées à ce titre. Premièrement, à l'image de l'Assemblée Citoyenne du Futur à Marseille, les services de la Métropole pourrait envoyer un document synthétisant les retours de l'Assemblée aux services compétents et que ces derniers puissent ensuite communiquer sous la forme d'un tableau ce qui est fait partie des projets déjà en cours, ce qui est possible et réalisable et ce qui ne l'est pas.

Cela permettrait une meilleure transparence entre la Métropole et les membres de l'Assemblée. « Je ne sais pas ce qui était fait de nos discussions, est-ce que c'était manipulé, est-ce que c'était modifié ? Je ne sais pas » (Enquêté·e 4). De même, le retour sur les décisions prises au Conseil d'administration de la Régie reste insuffisant : « il n'y avait pas un petit temps, par exemple, après le conseil d'administration, dans l'assemblée suivante, où ils expliquaient voilà ce qui s'est passé au conseil d'administration [...] on recevait un courriel en revue... » (Enquêté·e 4).

En parallèle, une commission de suivi pourrait être organisée, regroupant les membres de l'Assemblée, les élus, les services de la Métropole, afin d'organiser le travail de production et de restitution (entre autres). Cet outil est utilisé par l'Assemblée Citoyenne du Futur, comme l'explique Éléonore BULLY, en charge de l'Assemblée : « on a une commission de suivi avec une réponse écrite annuelle aux assemblées, aux différentes assemblées. Et en fait, pour permettre aussi à nous, mission, de coordonner la réponse ».

Une autre instance de participation citoyenne, celle de Bordeaux, s'est saisie d'une plateforme numérique claire et transparente, sur laquelle les services en charge déposent les documents, font le relais des interpellations etc... L'idée serait donc de renforcer la plateforme déjà existante, idée que les membres de l'Assemblée ont pu développer lors de la dernière séance du 29 janvier : « Disposer d'une plateforme plus dynamique pour mobiliser plus largement et restituer les échanges de chaque séance » (Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01), ou « Améliorer et diversifier les supports de comptes-rendus (écrits, audios, visuels) » (Annexe 9).

Enfin, la capacité pour l'Assemblée de choisir ses propres thèmes de travail, comme elle a pu le faire d'ailleurs lors du dernier cycle, nous semble essentielle. La littérature en sciences sociales sur les dispositifs participatifs souligne l'importance de ce que Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2013)¹¹⁹ désignent sous le terme « empowerment » traduit en français par « développement du pouvoir d'agir », soit la capacité des membres d'un dispositif à exercer une influence réelle sur ses orientations et non à n'en être que les destinataires passifs. Là encore, les membres de l'Assemblée semblent eux aussi souscrire à cette idée, comme le relève Cyrille VALLET, c'est bien via une remontée citoyenne que le choix du cycle sur les PFAS a été arrêté : « c'est d'un commun accord qu'on a décidé ça. Donc là, on voit bien qu'il y a eu la remontée citoyenne vers les élus ».

¹¹⁹ M.-H. et Biewener BACQUÉ et C., « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » », *Idées économiques et sociales*, 2013, n° 173, pp. 25-32.

Conclusion partie

L'analyse des modalités et mécanismes de fonctionnement de l'Assemblée met en évidence un dispositif à la fois structuré et fragile. Structuré, car il repose sur une ingénierie participative maîtrisée, une animation reconnue et une capacité réelle de production collective. Fragile, toutefois, en raison de limites récurrentes qui affectent la portée démocratique du dispositif.

Pour autant, ces fragilités ne remettent pas en cause la pertinence du dispositif. Elles révèlent au contraire les conditions nécessaires à son approfondissement. L'enjeu n'est pas tant de transformer radicalement l'Assemblée que de faire évoluer ses modalités vers un modèle plus inclusif, plus autonome et plus lisible. Cela suppose un rééquilibrage entre logique institutionnelle et dynamique citoyenne, une diversification des formes de participation, ainsi qu'un renforcement des mécanismes de traduction entre délibération et décision.

Ainsi, cette analyse met en lumière une tension centrale propre aux dispositifs participatifs contemporains : celle qui oppose une participation encadrée, souvent efficace sur le plan procédural, à une participation capable de redistribuer le pouvoir d'agir des citoyens. C'est précisément dans la manière de résoudre cette tension que se joue la capacité de l'Assemblée à dépasser le stade de la consultation pour devenir un véritable espace d'influence démocratique.

CONCLUSION

Rappel de la problématique et de la démarche

Le cœur de notre étude reposait sur une interrogation fondamentale : dans quelle mesure l'AUE permet-elle une participation citoyenne effective dans la gouvernance de l'eau, tout en surmontant les défis d'autonomie institutionnelle, de représentativité et de concrétisation de ses propositions sur les décisions publiques de la Métropole de Lyon et de la Régie Eau du Grand Lyon ? Cette problématique s'inscrivait dans un contexte plus large de multiplication des instances participatives en France métropolitaine, où la gestion de l'eau, ressource vitale et politisée, appelle des contre-pouvoirs citoyens légitimes pour équilibrer les logiques techniques et administratives dominantes.

Pour y répondre, nous avons opté pour une démarche de recherche-action participative (RAP), combinant production de savoirs et observation concrète du terrain. Cette approche s'est traduite par un arsenal méthodologique divers : observations immersives lors des séances plénières d'octobre 2025 à janvier 2026, un questionnaire quantitatif adressé aux membres actifs et inactifs, des entretiens semi-directifs avec des membres de l'Assemblée et autres parties prenantes et un benchmark comparatif avec d'autres assemblées citoyennes. Coconstruite avec les commanditaires, cette méthode a permis non seulement un diagnostic opérationnel, mais également une restitution collective lors de la séance exceptionnelle du 29 janvier 2026, où membres et élus ont pu valider et discuter nos premiers constats.

Principaux résultats et apports du rapport

Nos investigations révèlent d'abord les forces de l'AUE : un espace de délibération, structuré en cycles thématiques, animé par des professionnels, et perçu par une majorité de membres comme un lieu d'engagement citoyen inédit. Les données quantitatives confirment une satisfaction élevée tandis que les entretiens soulignent une politisation progressive de la gestion de l'eau. Ainsi, une part significative de membres de l'AUE se réjouit de son existence, comme insiste encore un enquêté : « pour moi c'est une réflexion collective, c'est préparer aujourd'hui et demain, par rapport aux enjeux climatiques, par rapport aux enjeux territoriaux » (Enquête e 10), et c'est également pouvoir « participer à une réflexion » même en étant initialement dépourvu d'« idées », d'« armes » (Ibid).

Cependant, plusieurs faiblesses structurelles apparaissent : une homogénéité accompagnée d'une prédominance de « super-citoyens », créant un sentiment d'exclusion des publics périphériques, ainsi qu'un faible lien avec les représentants au Conseil d'Administration de la Régie. Les liens avec les autres instances sont ténus, et la concrétisation des travaux reste opaque : peu de visibilité externe, nombre d'informations internes mal canalisées (pas d'interface dédiée), et animation parfois trop millimétrée freinant la sociabilité spontanée.

Les recherches que nous avons menées nous permettent néanmoins de formuler un panel assez vaste de propositions ou pistes d'améliorations, que nous avons souhaité relier aux problèmes mis en avant dans la littérature ou sur le terrain pour que ce rapport ne soit pas un rapport général sur la démocratie participative, et qu'il envisage concrètement le futur de l'AUE.

Limites de la recherche

Malgré sa robustesse, cette étude présente des limites méthodologiques qu'il convient d'assumer explicitement. Le questionnaire, bien que fructueux, souffre d'un échantillon relativement modeste, exposant à des biais statistiques : survalorisation cognitive, et risque de biais de survalorisation sur les sous-groupes (genre, âge). Les observations et entretiens, bien que complémentaires, sont contraints par une temporalité resserrée (entre novembre 2025 et janvier 2026), limitant la capture d'évolutions saisonnières ou d'effets post-restitution.

La posture de recherche-action génère par ailleurs des biais inhérents : accès au terrain médiatisé par la Métropole (dépendance aux cadrages institutionnels), désirabilité sociale dans les réponses (satisfaction exprimée malgré frustrations), et positionnement hybride potentiellement perçu comme partisan par certains acteurs.

Perspectives de recherche et/ou d'action

Ces limites ouvrent néanmoins plusieurs perspectives intéressantes, tant pour la recherche que pour l'action publique. Sur le plan scientifique, il serait pertinent de prolonger cette étude sur un temps plus long permettant également d'évaluer l'évolution de l'Assemblée et son influence réelle sur les politiques publiques locales.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnal, C., & Haegel, F. (2019). Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives. *Participations*, 25(3), (p.83-107). <https://doi.org/10.3917/parti.025.0083>
- Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, n° 173, (p. 25-32).
- Bailly J. (2024). Introduction. In *Les citoyens-contrôleurs de l'action publique*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, (p.11-34). <https://doi.org/10.4000/13mk>
- Barbier, R., Barraqué, B. et Tindon, C. (2019). L'eau potable pourrait-elle devenir un bien commun ?, *Développement durable et territoires*, vol 10, n°1, Avril 2019, mis en ligne le 24 juillet 2020. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13231>
- Bertheleu, H. et Neveu, C. (2005). De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de « débat public » à Tours. *Espaces et sociétés*, no 123(4), (p.37-51). <https://doi.org/10.3917/esp.123.0037>.
- Bezes, P. et Le Lidec, P. (2016). Politiques de l'organisation, *Revue française de science politique*, 66 (3), (p. 407-433).
- Blatrux, C. (2000). *La démocratie participative, de Mai 68 aux mobilisations anti TGV : processus de consolidation d'institutions sociales émergentes* [Thèse Science Politique]. Université Panthéon Sorbonne.
- Boltanski L. (2009). *De la critique, précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard, Paris.
- Brun, Q. (2025). *Faire de l'eau un commun ? Une approche socio-économique de la régie publique de l'eau de la Métropole de Lyon* [Mémoire non publié] Université Lumière Lyon 2.
- Cadiou, S. (2014). Le maire et les paris (risqués) de l'action publique. *Pouvoirs*, 148(1), 43-55. <https://doi-org.ressources.sciencespo-lyon.fr/10.3917/pouv.148.0043>.
- Chelzen, H., et Jégou, A. (2015). À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : Les éclairages de l'observation participante. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 6, n°2, septembre 2015. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10896>
- Coulmain, C. (2018). La régulation concertée du service public de l'eau potable au Grand Lyon. *Participations*, 21(2), (p.65-85). <https://doi.org/10.3917/parti.021.0065>
- Crémin, É., Linton, J., Jacquin, N., & Perrin, J.-A. (2018). Légitimité des savoirs citoyens dans la gestion participative des territoires de l'eau. *Participations*, 21(2), (p.117-141). <https://doi.org/10.3917/parti.021.0117>

- Crépon, M. (2020). De la démocratie participative, à la croisée des chemins. *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*. n° 175. (p.31-42) <https://revue-pouvoirs.fr/de-la-democratie-participative-a/>
- Dardot, P., & Laval, C. (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.dardo.2015.01>
- Fung Archon (2006.) Varieties of Participation in complex Governance, *Public Administration Review*, 66, (p.66-75).
- Gourgues, G. (2013). *Les politiques de démocratie participative*. Presses Universitaires de Grenoble. (Édition originale 2013)
- Gourgues, G., & Mazeaud, A. (2022a). La démocratie participative selon Emmanuel Macron : La participation citoyenne au service de la monarchie républicaine. In *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir* (p. 53-66). Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.dolez.2022.01.0053>
- Gourgues, G., & Mazeaud, A. (2022b). Les assemblées citoyennes et le « policy-making » : Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? In M. Fatin-Rouge Stefanini & X. Magnon (Éds.), *Les assemblées citoyennes : Nouvelle utopie démocratique ?* (p. 253-270). DICE Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.dice.10600>
- Gourgues, G., & Mazeaud, A. (2022c). Une « participation d'État » sous contrôle : La neutralisation décisionnelle des dispositifs participatifs en France. *Revue française de science politique*, 72(5), (p.781-804). <https://doi.org/10.3917/rfsp.725.0781>
- Kübler, D., Rochat, P. E., Woo, S. Y., & van der Heiden, N. (2020). Strengthen governability rather than deepen democracy : Why local governments introduce participatory governance. *International Review of Administrative Sciences*, 86(3), (p.409-426). <https://doi.org/10.1177/0020852318801508>
- Le Bourhis J-P. (2004). La publicisation des eaux, rationalité et politique dans la gestion de l'eau en France (1964-2003). Thèse de doctorat, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, Département de Science Politique.
- Lefebvre, R. (2007). Les élus : Des acteurs peu dialogiques du débat public. In *Le débat public : Une expérience française de démocratie participative* (p. 207-218). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.blond.2007.01.0207>
- Lesage M., et Premier ministre. (2013). *Rapport d'évaluation de la politique de l'eau en France. Mobiliser les territoires pour inventer le nouveau service public de l'eau et atteindre nos objectifs de qualité.* : Premier Ministre. <https://side.developpement-durable.gouv.fr/ACCRDD/doc/SYRACUSE/332537/rapport-d-evaluation-de-la-politique-de-l-eau-en-france-mobiliser-les-territoires-pour-inventer-le-n>
- Lewin, K. (1946) Action research and minority problems. *Journal of Social Issues*, vol. 2, n°4, (p. 34- 46).

<https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x>

- Mermet, L. (2005) : “Les porteurs de projets face à leurs contradicteurs : six critères pour évaluer la concertation en aménagement », in BILLE Raphaël, MERMET (Laurent) et al., (dir.) *Concertation, Décision et environnement*. Regards croisés. Vol. III, Paris : La Documentation Française, (p. 37- 47).
- Mermet, L. (2007). Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : La polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs. In *Le débat public : Une expérience française de démocratie participative* (p. 368-380). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.blond.2007.01.0368>
- Mermet L., Treyer S. (2001) : Quelle unité territoriale pour la gestion durable de la ressource en eau ? *Responsabilité et Environnement*, Annales des Mines, avril 2001, (p.67-80).
- Michelot, C. (2017) Compte rendu de Chevalier J.M. et Buckles D., Participatory Action Research Theory and Methods for Engaged Inquiry, Routledge, 2013. *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°23, 2017/1, pp. 229a-243a. <https://doi.org/10.3917/nrp.023.0229a>
- Narcy, J-B. et al., (2013). *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l’eau*. France : Onema. <https://ofb.gouv.fr/doc/regards-des-sciences-sociales-sur-la-mise-en-oeuvre-des-politiques-de-eau>
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons. The evolution of Institutions for collective Action*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Pezon, C. (2019). Les services d’eau potable à l’épreuve de la loi NOTRe. *Revue française d’administration publique*, 172(4), (p.935-952).
- Piroux, M. et Tonneau, J.-P. (2023). Penser le dispositif de gouvernance territoriale comme un commun. *Géographie, économie, société*, 25(2), (p.465-485). <https://doi-org.ressources.sciencespo-lyon.fr/10.3166/ges.2023.0021>.
- Pitkin, H. F. (1967). *The Concept of Representation* (1st ed.). University of California Press. <https://doi.org/10.2307/jj.2711645>
- Reverdy T. (2009) : Entre « schéma » et « projet », le pilotage conflictuel d’un schéma d’aménagement et de gestion des eaux, in Mermet L. et Berlan-Darqué (dir) : *Environnement : décider autrement, nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*. L’Harmattan, Paris.
- Rey-Valette, H., Beuret, J.-E., & Richard-Ferroudji, A. (2018). Des indicateurs pour identifier les effets des démarches participatives : Application au cas du département du Gard : *Revue d’Économie Régionale & Urbaine*, Janvier(1), (p.5-32). <https://doi.org/10.3917/reru.181.0005>
- Rio, N., & Loisel, M. (2024). *Pour en finir avec la démocratie participative*, Textuel.
- Sabatier, P., & Jenkins-Smith, H. (1999). The Advocacy Coalition Framework : An Assessment. In *Theories of the Policy Process*. Boulder : Westview Press.

Compte rendu de Sadoun, M. (2021). Bernard Manin. Principes du gouvernement représentatif (1995) *Revue française de science politique*, hors-série(HS1), 283-291.
<https://doi.org/10.3917/rfsp.hs1.0283>.

Sainty, J. (2020). La démocratie participative au secours du paternalisme des élus. À propos des usages politiques d'un budget participatif. *Participations*, 2627(1), (p.77-103).
<https://doi.org/10.3917/parti.026.0077>

Vanier, M. (2015). Démocratie locale : Changement d'horizon ? *Esprit*, (2), (p.109-118).
<https://doi.org/10.3917/espri.1502.0109>

Vitiello, A. (2025). L'émancipation au pluriel. Communalisme, autogestion et démocratie des communs. *Participations*, 42(2), (p.151-182). <https://doi.org/10.3917/parti.042.0151>

ANNEXES

Afin d'étayer les analyses développées dans ce rapport, cette section regroupe l'ensemble des matériaux collectés au cours de l'étude. Ces documents permettent de donner la parole directement aux acteurs de l'Assemblée des usagers de l'eau et d'offrir une vision transparente des données exploitées. Vous y trouverez notamment les transcriptions intégrales des entretiens, qui témoignent de la richesse des échanges et de la diversité des vécus, ainsi que les résultats détaillés de l'enquête de satisfaction. Ces verbatims et tableaux de synthèse constituent le socle de notre réflexion : ils illustrent aussi bien les réussites de l'instance que les freins rencontrés par ses membres au quotidien.

Annexe 1 : Questionnaire quantitatif : questions et réponses

Questions et résultats du questionnaire quantitatif

Diffusé du 27 novembre au 9 janvier 2026

Diffusé par la Métropole auprès de des membres de l'AUE

Via la boucle mail

77 réponses

58 réponses complètes

Préambule du questionnaire

Questionnaire Assemblée des usagers de l'eau

Bonjour,

Nous sommes 9 étudiants.es de Sciences Po Lyon. Dans le cadre de notre cursus, nous travaillons en collaboration avec la Métropole de Lyon sur l'Assemblée des usagers de l'eau. L'objectif de ce questionnaire est d'étudier sa composition et d'en améliorer le fonctionnement sur la base de vos retours. Votre réponse à ce questionnaire est précieuse pour nous, même si vous ne participez plus à l'Assemblée des usagers de l'eau.

Il comprends trois parties :

1. Vos sensibilités et votre engagement au sujet de l'eau.
2. Vos attentes et votre appréciation de l'Assemblée.
3. Votre profil.

Le temps estimé pour la réponse à ce questionnaire est entre 10 et 15 minutes. Ce questionnaire est anonyme, mais, si vous le souhaitez, vous pouvez renseigner votre numéro de téléphone afin d'être recontacté-e pour nous préciser votre opinion.

Merci d'avance pour votre participation !

Résultats généraux :

Nombre d'enregistrements pour cette requête : 58

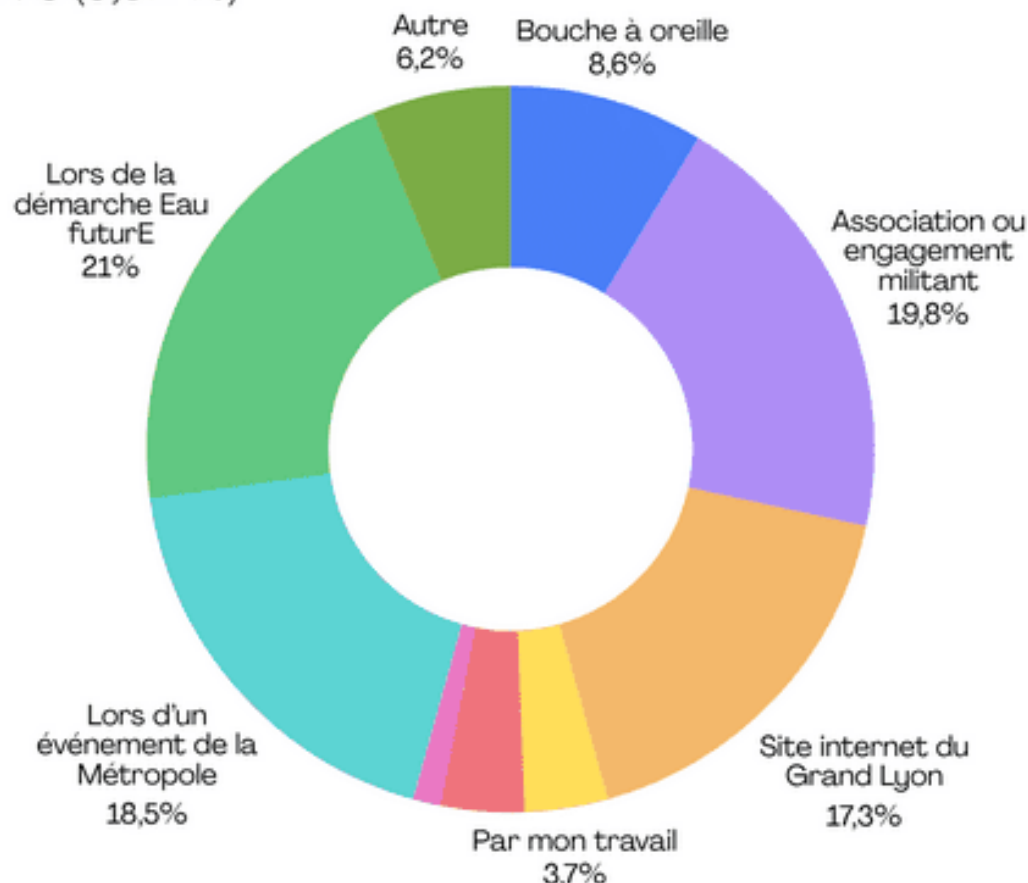
Nombre total de répondants : 77

Part correspondante : 100 %

I/ Vos sensibilités et votre engagement au sujet de l'eau

Comment avez-vous entendu parler de l'Assemblée des usagers de l'eau la première fois ?

- Bouche à oreille : 7 (12,07 %)
- Association ou engagement militant : 16 (27,59 %)
- Site internet du Grand Lyon : 14 (24,14 %)
- Par mon travail : 3 (5,17 %)
- Par les réseaux sociaux : 3 (5,17 %)
- Par un article de presse : 1 (1,72 %)
- Lors d'un événement de la Métropole : 15 (25,86 %)
- Lors de la démarche Eau futurE : 17 (29,31 %)
- Autre : 5 (8,62 %)



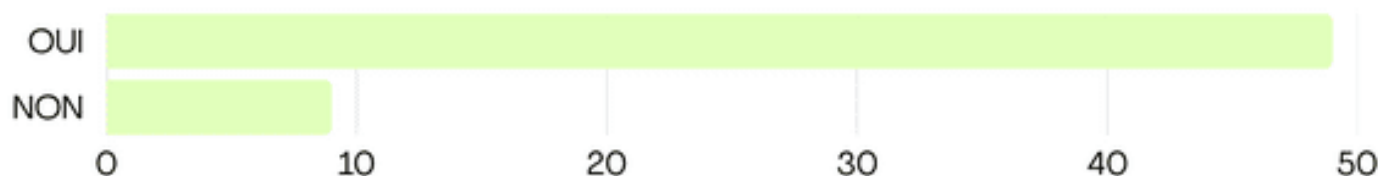
Quel autre moyen ? (réponse ouverte) :

- “Recherche personnelle sur moteur de recherche pour trouver une entité qui intervient les problématiques de pollution de l'eau”
- CCSPL de la métropole de Lyon
- “Conseil de quartier”
- Newsletter mairie du 7eme
- “panneau publicitaire”

Êtes-vous engagé.e ou avez-vous été engagé.e dans un mouvement associatif ou politique ?

Oui : 49 (84,48 %)

Non : 9 (15,52 %)

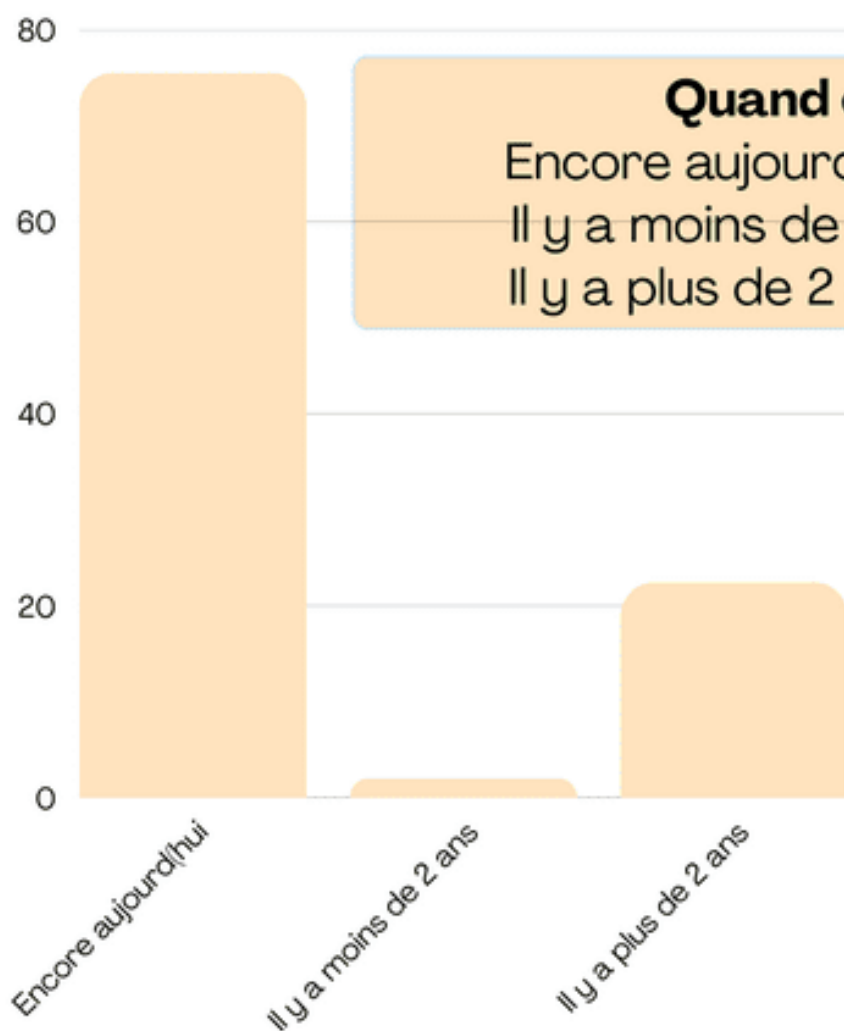


Quand était-ce ?

Encore aujourd'hui : 37 (75,51 %)

Il y a moins de 2 ans : 1 (2,04 %)

Il y a plus de 2 ans : 11 (22,45 %)

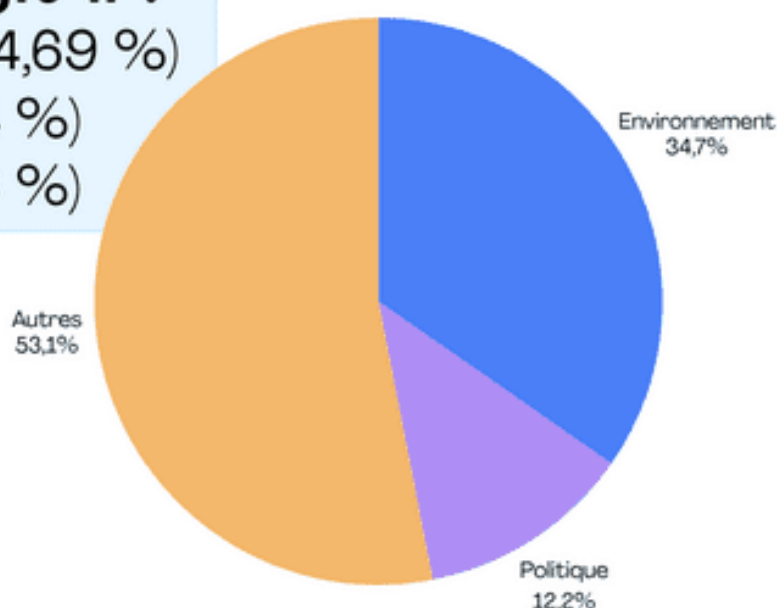


De quel type d'engagement s'agit-il ?

Environnement : 17 (34,69 %)

Politique : 6 (12,24 %)

Autres : 26 (53,06 %)



Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un mandat électif ?

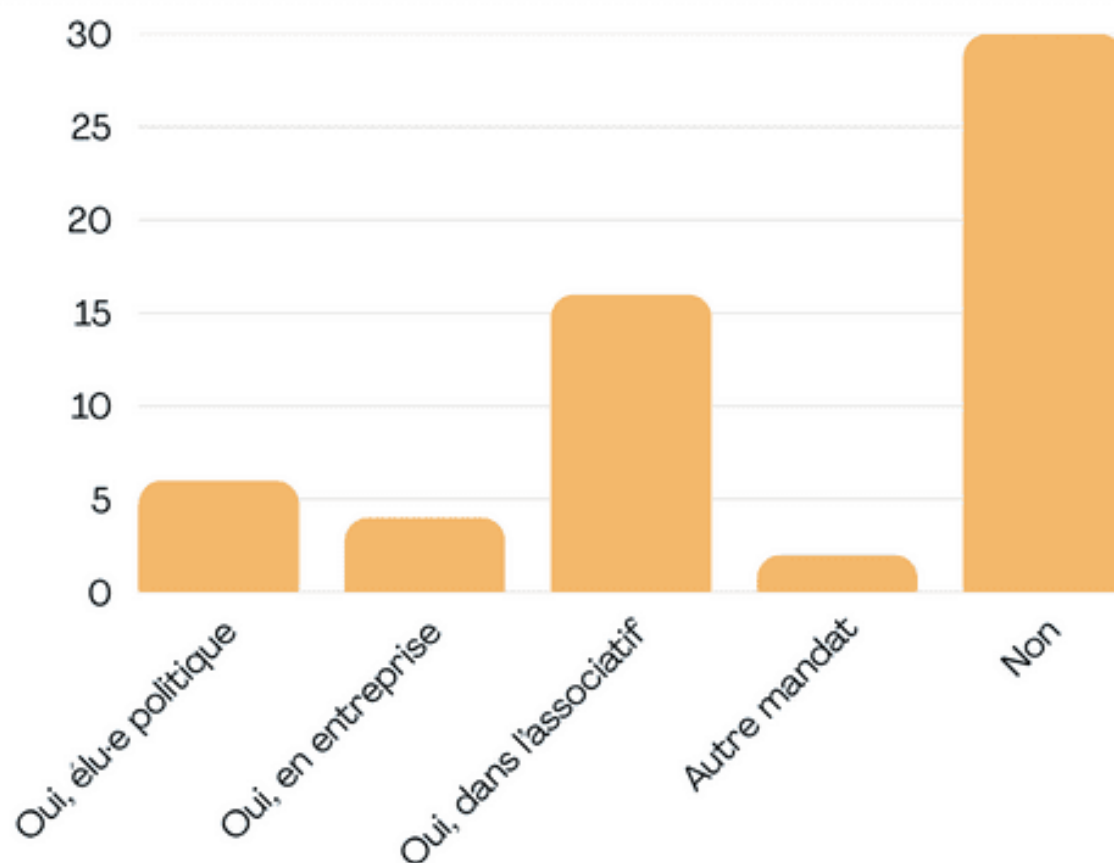
Oui, élu·e politique : 6 (10,34 %)

Oui, en entreprise : 4 (6,90 %)

Oui, dans l'associatif : 16 (27,59 %)

Autre mandat : 2 (3,45 %)

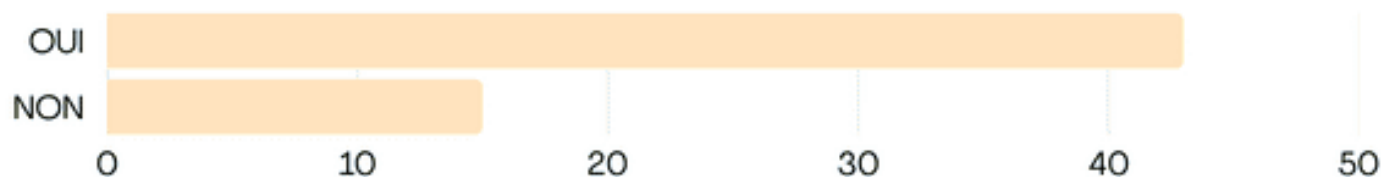
Non : 30 (51,72 %)



Participez-vous à d'autres dispositifs de démocratie participative ?

Oui : 43 (74,14 %)

Non : 15 (25,86 %)



Si oui :

Je participe ou j'ai déjà participé à une instance de concertation citoyenne mise en place par des pouvoirs publics (conseil de développement, conseil citoyen, conseil de quartier, CCSPL, autres commissions...). : 33 (76,74 %)

Je participe ou j'ai déjà participé à des concertations citoyennes publiques sur des projets ou des sujets portés par les pouvoirs publics (réunions publiques, consultation en ligne, enquête publique, débats publics...) : 33 (76,74 %)

A semi-circular gauge divided into two equal halves. The left half is blue and the right half is green. Two curved arrows point from the text boxes above to the corresponding halves of the gauge. The text '50 %' is written in the center of the gauge.

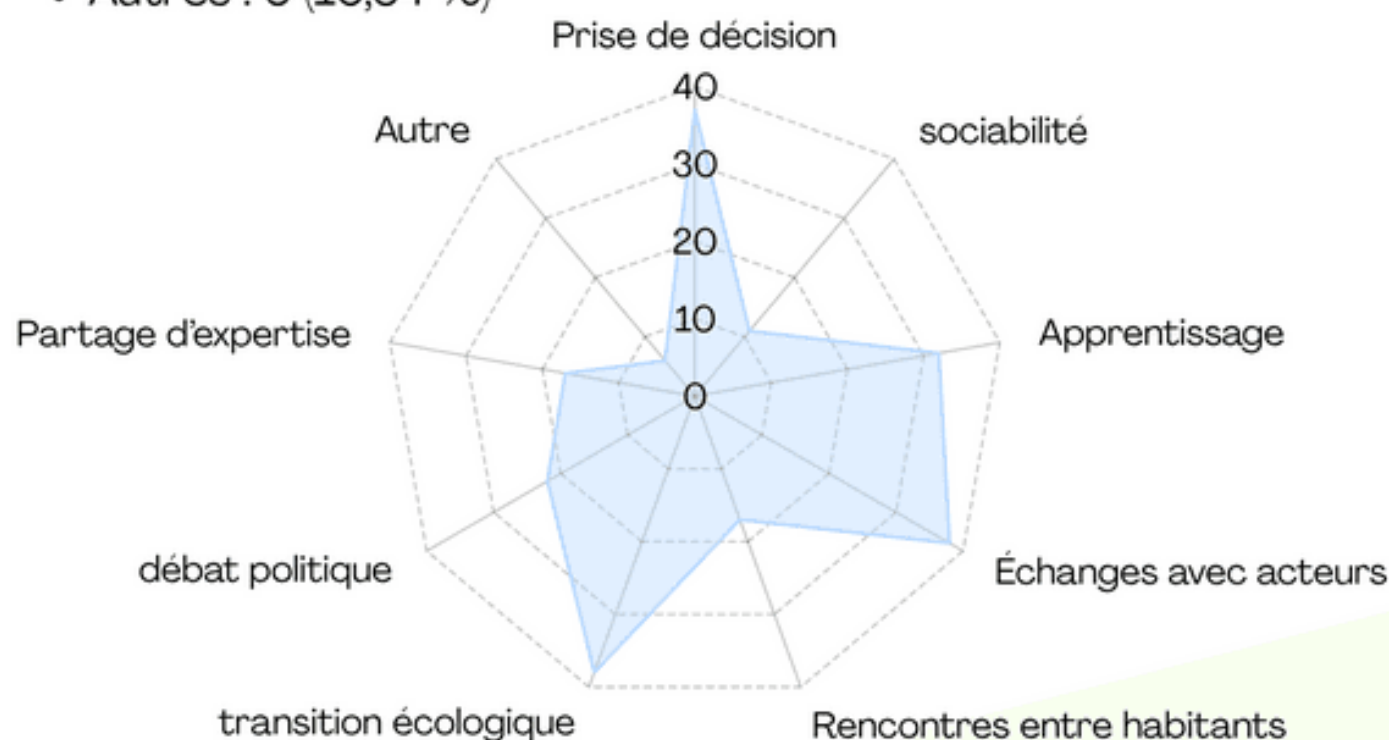
50 %

II/ Vos attentes et votre appréciation de l'Assemblée

“Quelles sont les motivations de votre engagement et de votre participation à l'Assemblée des usagers de l'eau ?”

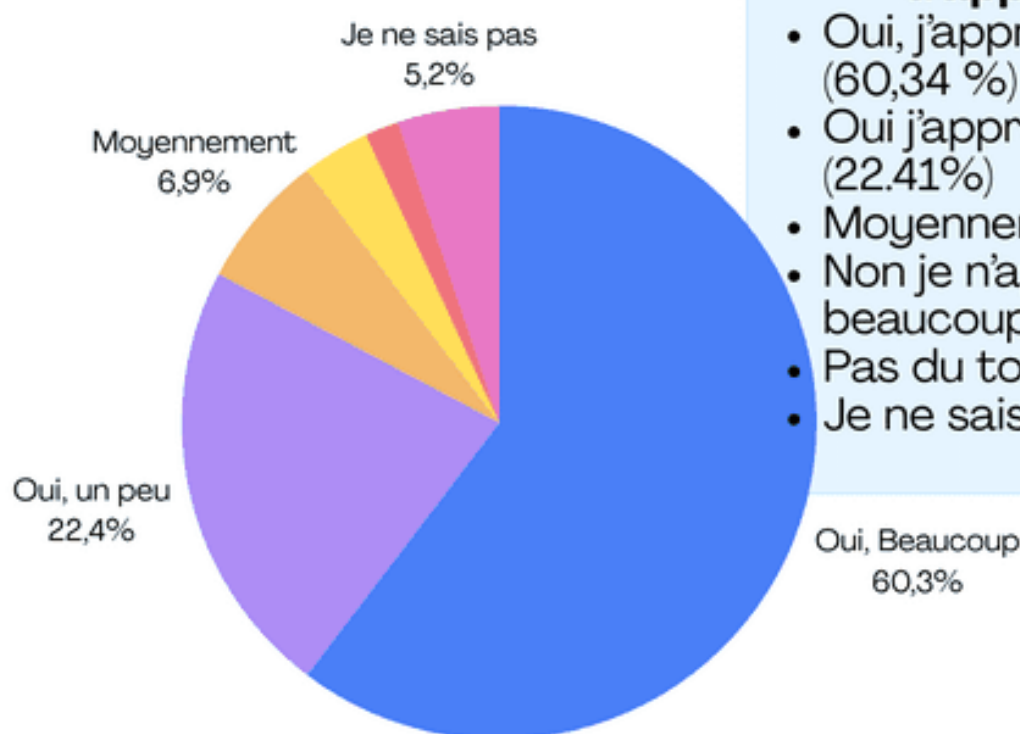
(Question à réponse libre)

- Je désire participer plus concrètement à la prise de décision au sein de la Métropole.: 37 (63,79 %)
- L'Assemblée des usagers de l'eau représente un espace de convivialité et de sociabilité pour moi. : 11 (18,97 %)
- J'ai envie de mieux comprendre et de me former à la question de l'eau et de l'environnement. : 32 (55,17 %)
- Je veux pouvoir échanger avec des acteur·ices et élu·es impliqués·es dans la gouvernance de l'eau. : 38 (65,52 %)
- Je veux pouvoir rencontrer d'autres habitant·es de la métropole afin de pouvoir discuter avec eux du sujet de l'eau ou d'autres sujets. : 17 (29,31 %)
- Participer est pour moi un moyen de contribuer à la transition écologique. : 38 (65,52 %)
- Je considère l'Assemblée des usagers de l'eau comme un lieu de débat politique : 22 (37,93 %)
- Je travaille ou j'ai déjà une expertise sur les questions de l'eau, que je souhaite partager et enrichir : 17 (29,31 %)
- Autres : 6 (10,34 %)



“Autres motivations.” **(Question à réponse libre)**

- “comprendre le monde de l'eau “
- “je suis de Rhône amont là où l'eau que l'on consomme et pompe”
- “je suis trop engagée sur d'autres sujets actuellement (mon association notamment Les ateliers ICARE) mais le sujet de l'eau m'importe particulièrement et c'est pour plus tard (professionnellement par ex)”
- “engagement citoyen après avoir participé au groupe citoyen de la CNDP sur les EPR2 Bugey”
- “Transmettre de l'information sur les questions de l'eau ... être relai du travail de la commission dans mon entourage....”



L'Assemblée est-elle un lieu d'apprentissage ?

- Oui, j'apprends beaucoup : 35 (60,34 %)
- Oui j'apprends un peu : 13 (22,41%)
- Moyennement : 4 (6,90 %)
- Non je n'apprends pas beaucoup : 2 (3,45%)
- Pas du tout : 1 (1,72 %)
- Je ne sais pas : 3 (5,17%)

En quelques mots, expliquez pourquoi. **(Question à réponse libre)**

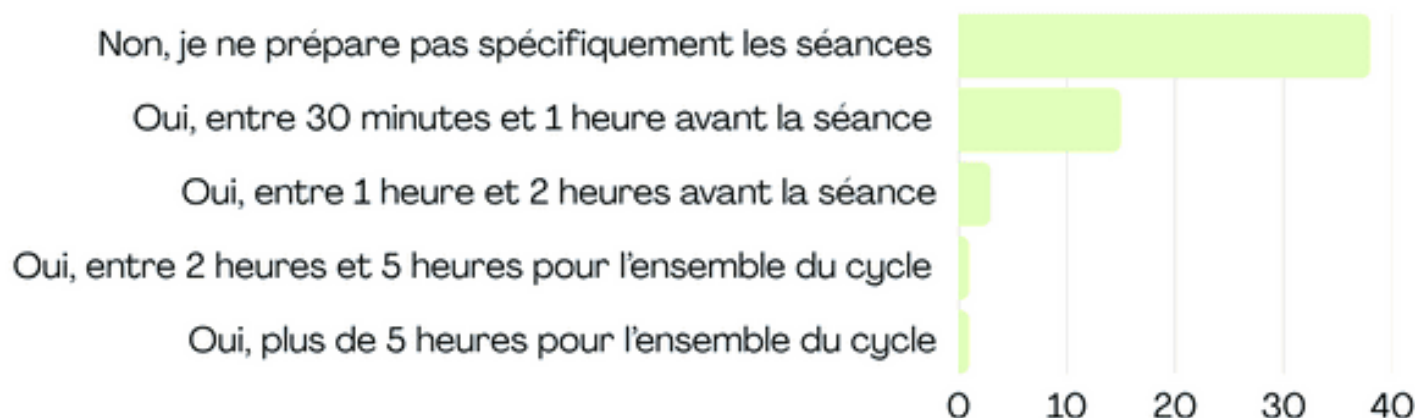
- “Je n'ai jamais su ni compris comment savoir quand et où se passent les réunions. Je reçois des comptes rendus avec toujours les mêmes noms cités. Pourtant je travaille dans l'ess, la RSE et j'ai même des contacts avec le groupe Aliaxis (un ami est directeur RSE du groupe au niveau monde). J'interviens aussi à 3A et à l'ISE, je suis spécialisée sur cette question au regard des enjeux énoncés par le Giec.”

- Intervenants de qualité, experts dans leur domaine, accessibilité à des instances telles que l'ofb, l'agence de l'eau, la dreal, ...
- L'Assemblée est un espace où je peux apprendre et mieux comprendre les enjeux (sociaux, environnementaux, , les contradictions existantes pour la mise en oeuvre de la gestion publique de l'eau, ainsi que l'intérêt et la difficulté d'être dans une démarche participative.
- On apprend un certain nombre de données auxquelles on n'a pas toujours accès.
- On entend un certain nombre d'experts, de témoins, qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer.
- j'apprends par les infos partagées par les responsables de la Régie de l'eau et par les élus
- j'apprends par les échanges entre participants lors des ateliers
- Je suis déjà très impliquée sur la protection de l'eau: j'habite sur une péniche et suis co-présidente du collectif les peniches de Lyon dont le slogan est »protéger l'eau qui nous accueille"
- En premier lieu, je suis toujours très intéressée par la façon qu'ont les animateurs de Planète Publique ou du Grand Lyon de préparer les séances - préparation qui se reflète dans le choix des intervenants et la construction du déroulé -, d'animer le jour J - en particulier leur capacité à synthétiser, clarifier et reformuler les propos - puis de produire une restitution écrite de grande qualité. J'apprends beaucoup grâce aux interventions d'experts, aux retours d'expérience des élus et aux avis de citoyens déjà engagés sur les sujets. Cela me permet de comprendre les enjeux concrets de la gestion de l'eau, les contraintes techniques et réglementaires, ainsi que la manière dont les décisions sont prises. J'apprécie aussi la diversité des points de vue exprimés lors des séances. Je pense que l'assemblée me permet de progresser dans mes capacités à poser des questions et étayer mon propre discours pour débattre. L'assemblée me permet aussi de découvrir les projets concrets mener sur le territoire.
- Grâce au travail des équipes techniques pour préparer les séances et grâce aux experts et intervenants invité a s'exprimer lors des séances
- Depuis plus de 20 ans, je défends les droits des usagers des SP d'eau potable et d'assainissement dans toute la France. Je participe actuellement à plusieurs CCSPL et 2 CLE de SAGE; J'ai participé à des centaines de débats dans toute la France. Auditionné par plusieurs commissions Parlementaires. Plusieurs émissions de télévision. Connaissances professionnelles du traitement des eaux ; de l'industrie des pesticides et autres industries polluantes
- Oui car cela permet de comprendre le fonctionnement des politiques publiques, permet de rencontrer des scientifiques, des personnes du privé et du public expertes dans leurs domaines, et ainsi d'avoir accès à des données fiables.
- C'est un lieu enrichissant et stimulant car il permet d'échanger de façon constructive avec les autres participants, (bien loin du café du commerce ou des media au rabais)
- Oui car cela permet de comprendre le fonctionnement des politiques publiques, permet de rencontrer des scientifiques, des personnes du privé et du public expertes dans leurs domaines, et ainsi d'avoir accès à des données fiables. C'est un lieu enrichissant et stimulant car il permet d'échanger de façon constructive avec les autres participants, (bien loin du café du commerce ou des media au rabais)
- Informations sur le mode de décision. Informations sur les problématiques de la transition écologique et énergétique
- Ex fonctionnaire agent du service des eaux courly
- Cela permet de se centrer sur des propositions concrètes.
- sur le fonctionnement du pompage à la livraison et surtout de la volonté de la protéger
- De nombreuses personnes expérimentées constituent cette assemblée.
- Je ne connaissais les problèmes liés à l'eau dans le Rhône ni les mesures mises en place
- Les questions auxquelles l'Assemblée a eu à répondre sont d'un certain niveau et il convient d'utiliser toutes les compétences pour y répondre. L'enjeu est de construire un collectif démocratique compétent qui appréhende collectivement toutes les questions et surtout qui essaie de construire des réponses car l'enjeu est que la démocratie vive comme fin et comme moyen.
- La gestion de l'eau fait appel à de multiples expertises et à travers cette participation j'apprends beaucoup sur les différents enjeux du thème
- Accès à des informations qu'il n'est pas aisé d'obtenir par ailleurs
- On rencontre dans les assemblées des intervenants de tous horizons. (politiques, spécialistes de l'eau à l'agglomération ou en régie , industriels, avocats, direction régionale de l'eau) et des citoyens avec chacune leurs connaissances, compétences et leurs envies d'avancer sur ces sujets.

- Tous les points de vues sont enrichissants et me permettent de mieux comprendre et de modifier ou consolider mes avis personnels.
 - je me suis inscrite en corus de cycle dommage ! Puis je n'ai pas eu de nouvelles, j'ai reçu les CR mais bien apres les dates et maintenant c'est quasi fini, je regrette de ne pas avoir pu participer plus
 - Je suis venue une seule fois et j'apprécie le processus de transparence
 - Compréhension des enjeux, connaissance des problématiques, des différents acteurs.
 - J'apprends beaucoup des intervention techniques scinetifiques..., qui sont présentées régulièrement. Par la pratique, j'apprends comment un fonctionnement démocratique réel, local, peut être mis en place. Les échnages avec les autres participants sont également riches.
 - Parfois, c'est technique. Pas toujours évident pour les simples citoyens.
 - Vu que je n'avais aucune idée préconçue sur la gestion de l'eau
 - Les exposés par des techniciens, des gestionnaires et des élus permettent une approche beaucoup plus fine que des réunions de militants.
 - Cette Assemblée permet de confronter et enrichir ses connaissances sur la question de l'eau, avec les élus mais aussi tous les participants. Les différentes sessions sont organisées de manière à partager ses idées et réflexions afin qu'elles soient bien intégrées dans les décisions prises, ce à quoi veillent les représentants de l'Assemblée des usagers
 - Les rencontres sont un lieu privilégié pour jouir de la richesse des interventions citoyennes - dont certaines prises de paroles sont très engagées - comme celles de professionnelles - ingénieur, agence de l'eau, expert etc.
 - Ex service des eaux courly
 - L'intervention des professionnels lors du lancement à été très instructif
 - Elle permet de changer les préjugés, les habitudes et surtout les connaissances sur l'eau en ville
 - Travaillant dans le domaine, j'ai des co.naissances techniques, mais j'apprends sur l'organisation, les ordres de grandeurs et les attentes des habitants
 - L'apport de connaissances pointues souvent peu disponibles pour le grand public
 - Mon activité pro. depuis 30 ans m'a amené à comprendre la triste situation dans laquelle nous sommes toutes et tous embarqués par manque de courage politique et d'ambition !!
 - L'eau c'est la vie
 - Travaillant dans le domaine de l'eau et de la concertation, j'apprends quelques éléments sur le fond et surtout je suis très intéressée par les sujets de préoccupation et les réactions du grand public
 - étant donné ma formation et mon parcours professionnel j'ai déjà des connaissances sur l'eau et son problème
 - Il y a eu des ateliers de formation sur le circuit de l'eau et le partage m'a beaucoup appris.
 - Présentations par des acteurs et experts de la gestion de l'eau, ou des intervenants (associatif, professionnel ...)
 - Faire avancer la communication , aupres des goupements de locataires ,et autres ...
 - dès le début, les explications de la facture d'eau, du budget "l'eau paie l'eau" etc. fut une réelle découverte pour moi
 - Echanges entre participants d'horizons différents : habitants, associatifs, élus, industriels, agriculteurs, ...
 - Les premières séances sont toujours des séances explicatives.
 - C'est aussi pertinent de comprendre les points de vue d'autres personnes (autres classes sociales, autres parcours de vie, etc...)
- Lieu de partage d'idées, de doutes, de propositions, d'apprentissage d'intelligence collective

Préparez-vous les sessions de l'Assemblée des usagers de l'eau avant de venir ?

- Oui, entre 30 minutes et 1 heure avant la séance : 15 (25.86%)
- Oui, entre 1 heure et 2 heures avant la séance : 3 (5.17%)
- Oui, environ 2h pour tout le cycle : 0 (0%)
- Oui, entre 2 heures et 5 heures pour l'ensemble du cycle : 1 (1.72%)
- Oui, plus de 5 heures pour l'ensemble du cycle : 1 (1.72%)
- Non, je ne prépare pas spécifiquement les séances : 38 (65.52%)



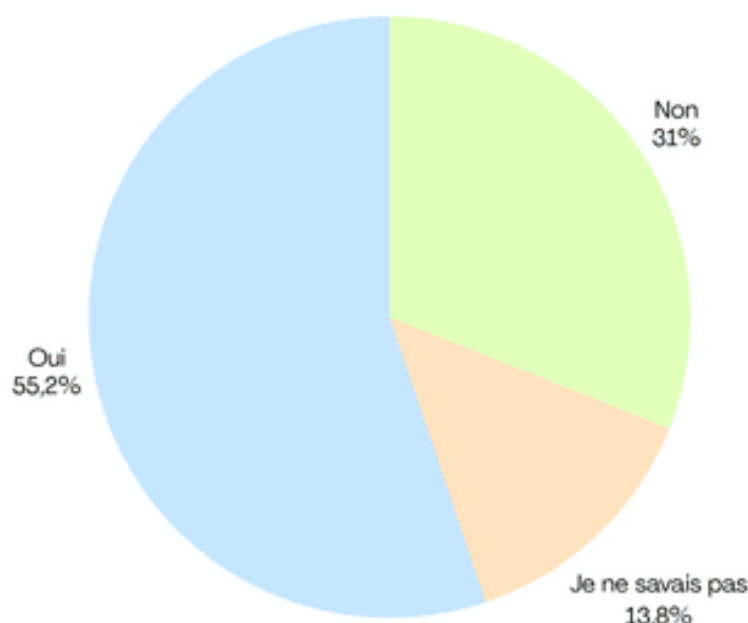
Avez-vous des remarques particulières concernant la préparation des séances ? (Question à réponse libre)

- Ras
- Merci pour la qualité des documents envoyés en amont
- Les documents de présentation sont envoyés trop tardivement pour être lus sereinement
- Les documents sont envoyés trop tardivement.
- Parfait
- les documents sont envoyés trop tard pour pouvoir les étudier vraiment.
- l'envoi des documents un peu plus tôt serait un plus
- Très bonne qualité des documents de présentation et des fiches thématiques.
- Les documents de préparation arrivent trop tard pour avoir le temps de les lire
- Je n'ai pas toujours le temps de lire les documents de préparation avant les séances.
- Il faudrait envoyer les documents au moins une semaine à l'avance.
- Les documents mériteraient d'être envoyés plus tôt
- Bravo pour la qualité des documents de présentation et des fiches.
- C'est très bien.
- les documents arrivent souvent trop tard pour pouvoir les consulter avant la séance
- Les présentations sont très claires.
- L'envoi des documents 2 ou 3 jours avant est trop court.
- serait-il possible d'avoir les documents une semaine avant ?

“Avez-vous participé à l'élection des 4 représentants de l'Assemblée des usagers de l'eau ?”

Avez-vous participé à l'élection des 4 représentants de l'Assemblée au Conseil d'Administration (CA) ?

- Oui : 32 (55.17%)
- Non : 18 (31.03%)
- Je ne savais pas qu'il y avait des représentants au CA : 8 (13.79%)



Que pensez-vous des ressources mises à votre disposition (fiches, présentations...) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Elles sont pertinentes : 37 (66.07%)
- Elles ne sont pas pertinentes : 3 (5.36%)
- Elles sont suffisantes : 19 (33.93%)
- Elles ne sont pas suffisantes : 9 (16.07%)
- Elles sont adaptées : 25 (44.64%)
- Elles sont trop nombreuses : 2 (3.57%)
- Trop complexes : 4 (7.14%)

Connaissez-vous le rôle des 4 représentants au Conseil d'Administration de la Régie ?

- Oui : 24 (41.38%)
- Oui, mais pas précisément : 22 (37.93%)
- Non : 12 (20.69%)

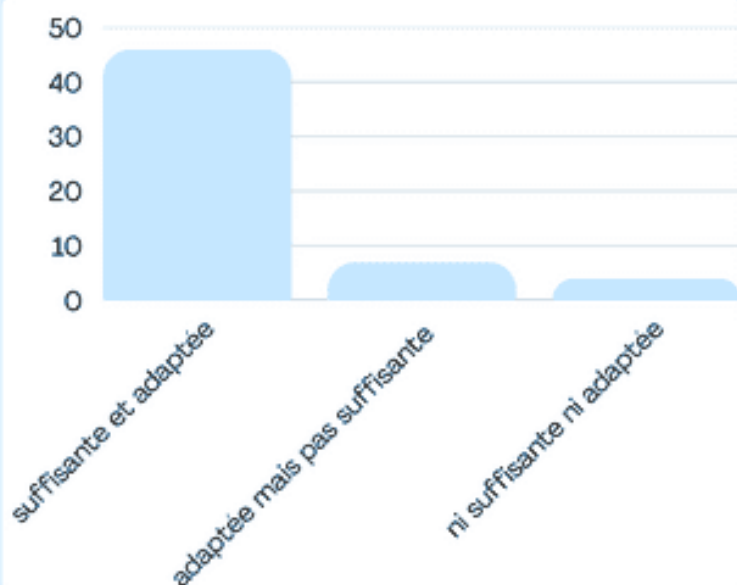


Que pensez-vous des ressources que la Métropole met à votre disposition pour travailler le sujet de l'eau ? (réponses écrites)

- Je ne sais pas de quoi vous parlez ...
- Les ressources sont suffisamment expliquées pour être compréhensibles. Elles sont sans doute insuffisantes car les choix sont souvent très cadrés lors des ateliers et ne laissent pas l'opportunité d'être discutés.
- Les séances de l'assemblée des usagers servent essentiellement à la régie de présenter ses décisions sans possibilité de réellement en débattre
- Lecture des documents
- je n'ai malheureusement pas le temps de tout consulter, mais je suis impressionnée par la quantité et la qualité des documents, et notamment des supports présentés en session et des comptes rendus
- Si les débits du rhône et des autres ruisseaux ne changent pas
- Bonne organisation avec un déroulé sur écran et avec un chef d'orchestre pour les horaires et le suivi du sujet. Il y a de nombreux intervenants.
- pas assez renseigné
- Par manque de connaissances de ma part.
- Ce sujet est national et concomitant avec la création de la régie
- Certains choix et éléments sont difficiles à comprendre
- Plus de vulgarisation des thèmes et vocabulaire
- Je suis récente dans l'Assemblée, n'ai pas de compétence pour répondre
- En fait, ça demande du temps... que l'on n'a pas toujours (alors que les services et les élus, c'est leur boulot!)

Comment jugez-vous la communication (calendrier, envoi des comptes-rendus) ?

- Elle est suffisante et adaptée : 46 (80.70%)
- Elle est adaptée mais pas suffisante : 7 (12.28%)
- Elle n'est ni suffisante ni adaptée : 4 (7.02%)



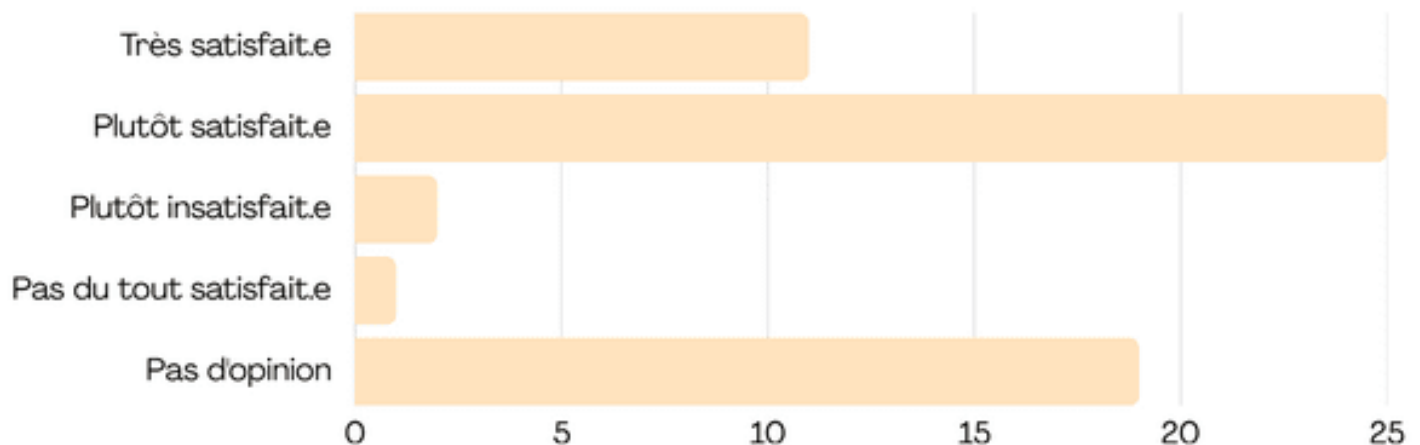
Comment jugez-vous la communication autour du calendrier des différentes séances de l'Assemblée et du suivi du travail au sein du cycle ? (Question à réponse libre)

- Ou est ce calendrier ?
- Le calendrier a été fixé depuis le départ du cycle. La communication a lieu plusieurs fois ce qui permet de se rappeler la séance suivante.
- la communication au sein de l'assemblée est suffisante mais insuffisante à l'externe pour recruter de nouveaux membres
- Les séances ne servent qu'à la régie pour présenter ses décisions sans vraiment que les usagers puissent en débattre et présenter des alternatives. De l'acculturation comme ils disent.

- La communication est adaptée, le plus difficile c'est de prendre connaissance du début d'un programme, pour ne pas le rater. Il y a beaucoup de choses à voir ou lire ... et il faut être sur le bon site au bon moment.
- cf commentaire précédent
- j'ai reçu un seul mail et fais une session alors je n'ai pas assez de recul pour répondre
- Contrairement à la CNDP je n'ai pas vu de communication récente sur les réseaux sociaux. En témoigne l'âge moyen, que je présume avancé, des participants, je doute, même si la participation est régie par les logiques du volontariat - libre, gratuit et engagé - que les membres soient représentatifs des habitants de la métropole. Il serait intéressant que des sessions, uniques ou continues, puissent être réalisées dans les villes de la métropole, dans une logique d'aller-vers. Car pour le moment c'est ceux qui prennent le temps de "venir vers" qui sont présents. Dans une logique de participation citoyenne il serait intéressant d'aller-vers
- Diffusion des comptes rendus, dossiers rappel et explications, c'est attractif

Êtes-vous satisfait·e de l'implication des membres dans le choix des cycles de travail ?

Très satisfait·e : 11 (18.97%)
 Plutôt satisfait·e : 25 (43.10%)
 Plutôt insatisfait·e : 2 (3.45%)
 Pas du tout satisfait·e : 1 (1.72%)
 Pas d'opinion : 19 (32.76%)



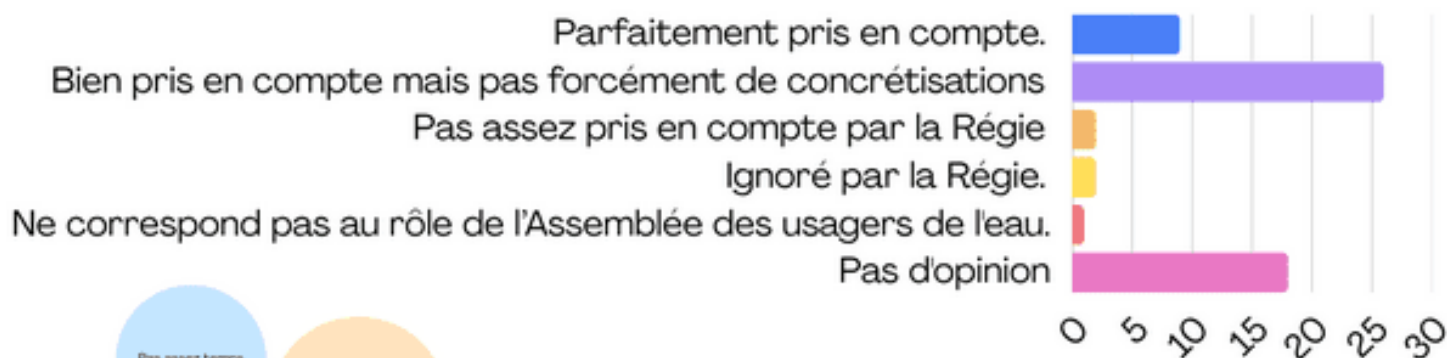
Réponses complémentaires

- Le travail sur la tarification notamment s'est fait dans le même rythme que celui des élu·es et des services, et a réellement pesé dans les choix même si toutes les conclusions n'ont pas été reprises à 100% ...
- Je manque encore de recul, n'ayant pas participé à un cycle complet. J'ai cru comprendre que certains travaux de l'Assemblée étaient pris en compte (comme la tarification), mais je n'ai pas suffisamment approfondi le sujet pour formuler une opinion étayée.
- cette assemblée est très intéressante mais ne représente pas l'ensemble des citoyens, les participants ont un certain âge, une plus grande diversité serait plus fructueuse et inclusive
- Opinion déjà présentée plus avant. J'ajouterais que l'utilisation de cabinets de facilitateurs, déjà pratiquée abondamment depuis toujours, n'est que la continuation de ce qui se faisait en DSP. Les séances font penser à des classes de maternelle supérieure. C'est méprisant mais très instructif et bon à savoir lorsqu'on participe à de tels mauvaises mises en scène.
- Les décisions sont longues à être prises et à être visibles
- Oui, mais compte tenu du prochain calendrier 2026 (les élections), que vont devenir ces travaux, y aura-t'il des suites „ Tout dépendra de l'importance que veut y mettre la prochaine Présidence. On espère qu'il y aura un suivi.
- Je pense qu'elle travaille beaucoup et que la Métropole en tient compte

- J'ai plutôt l'impression que la Métro explique ses actions et évalue le ressenti grâce à l'assemblée des usagers de l'eau.
- Le rôle des représentants est pertinent pour favoriser la prise en compte de ce qui est exprimé lors des Assemblées par les usagers.
- C'est la première fois que je participe à une cycle de l'Assemblée des usagers de l'eau. J'apprécie qu'à chaque séance il y a ce souci, qu'il faut saluer, de reprendre ce qui a été dit la fois précédente en demandant la validation des participants présentes.
- Difficile de répondre, je n'arrive plus à participer (trop d'engagements en plus d'un travail très prenant)
- référence mille feuilles administratifs ==> absence de volonté politique de changer ces règles qui mènent à terme à la mort cérébrale des instances citoyennes puis des citoyennes et citoyens
- J'ai démarré ma participation le 8 juillet 2025, pour l'instant il me semble ne pas avoir vu de retour sur nos travaux, mais le délai est court à l'échelle politique ...
- L'assemblée est consultative, non décisionnaire, cela a été clairement dit. Il n'en reste pas moins que je trouve que les élus, les services de la Métropole sont très proches de nos avis
- Cela paraît être une Assemblée de validation, les questions ont souvent que la réponse attendue possible.
- L'exemple majeur est la construction du principe de la tarification solidaire et environnementale

Pensez-vous que la Régie de l'Eau tient compte du travail de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

- Oui, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est parfaitement pris en compte. 9 (15.52%)
- Oui, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est bien pris en compte par la Régie mais n'entraîne pas forcément de concrétisations. 26 (44.83%)
- Non, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau n'est pas assez pris en compte par la Régie. 2 (3.45%)
- Non, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est ignoré par la Régie. 2 (3.45%)
- Cela ne correspond pas au rôle de l'Assemblée des usagers de l'eau. 1 (1.72%)
- Je n'ai pas d'opinion particulière à ce sujet. 18 (31.03%)

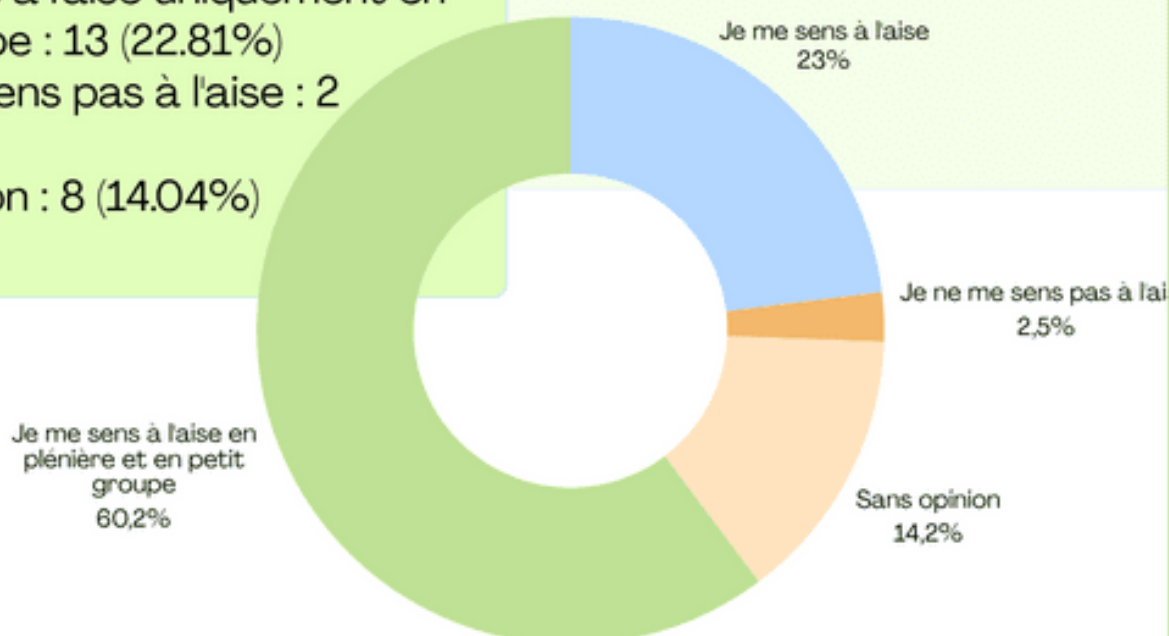


Sur le temps de parole, comment vous situez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- Il y a assez de temps pour s'exprimer : 21 (36.84%)
- Il n'y a pas assez de temps pour s'exprimer : 5 (8.77%)
- Le déroulé de la séance favorise une parole justement répartie : 22 (38.60%)
- Le déroulé de la séance ne favorise pas une parole justement répartie : 7 (12.28%)
- Je n'ai pas d'opinion : 11 (19.30%)

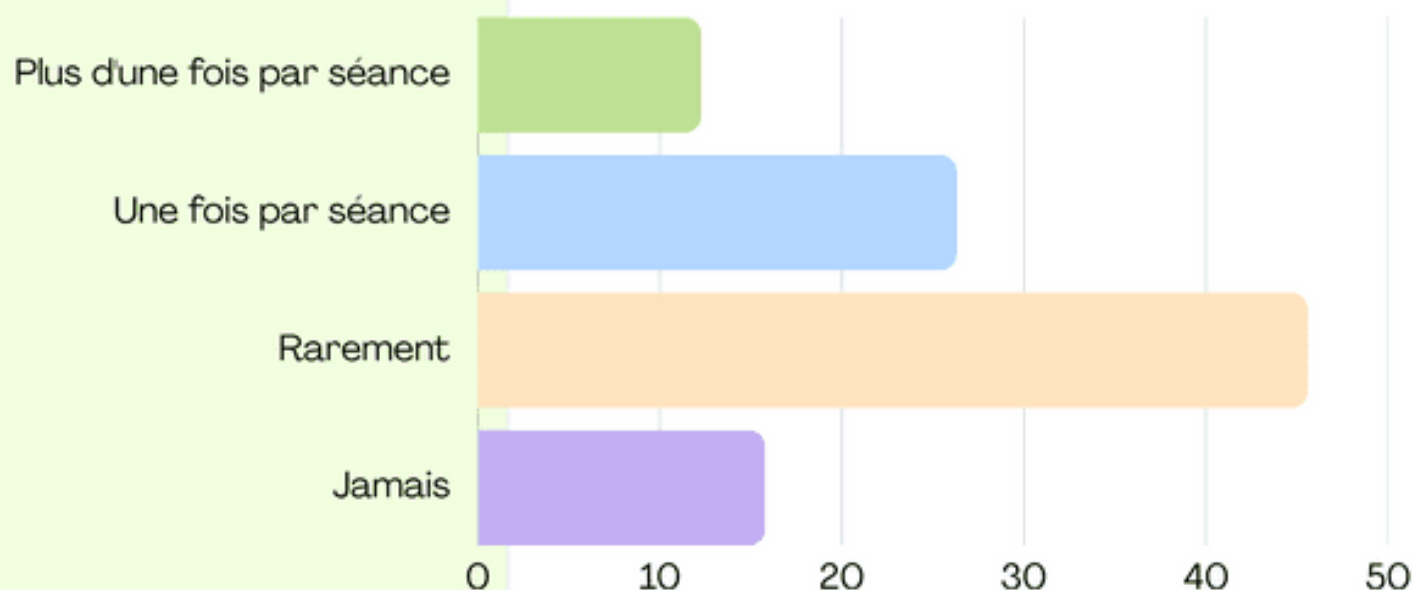
Vous sentez-vous à l'aise pour participer lors des interactions avec le groupe entier et en petit groupe ?

- Je me sens à l'aise en plénière et en petit groupe : 34 (59.65%)
- Je me sens à l'aise uniquement en petit groupe : 13 (22.81%)
- Je ne me sens pas à l'aise : 2 (3.51%)
- Sans opinion : 8 (14.04%)

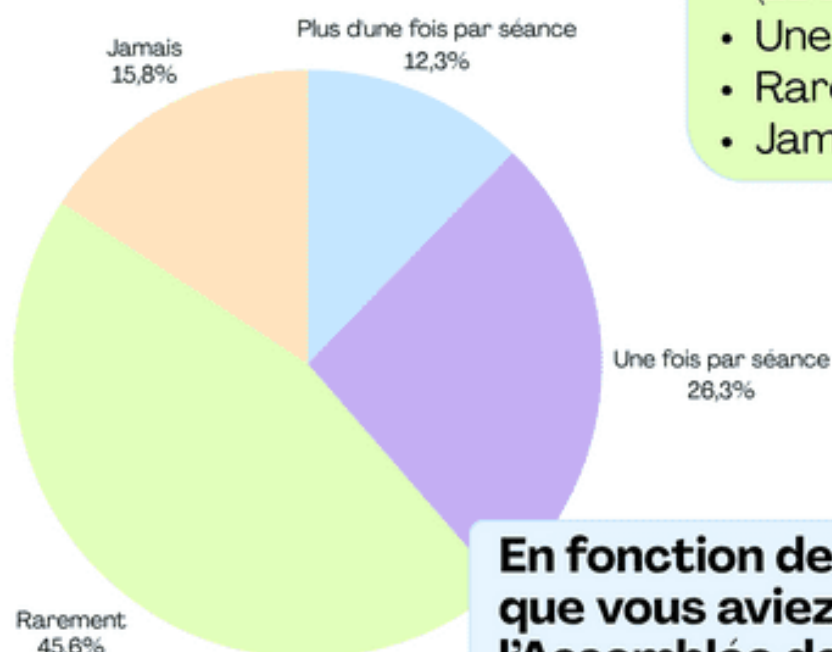


En moyenne, à quelle fréquence prenez-vous la parole avec l'ensemble du groupe de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

- Plus d'une fois par séance : 7 (12.28%)
- Une fois par séance : 15 (26.32%)
- Rarement : 26 (45.61%)
- Jamais : 9 (15.79%)



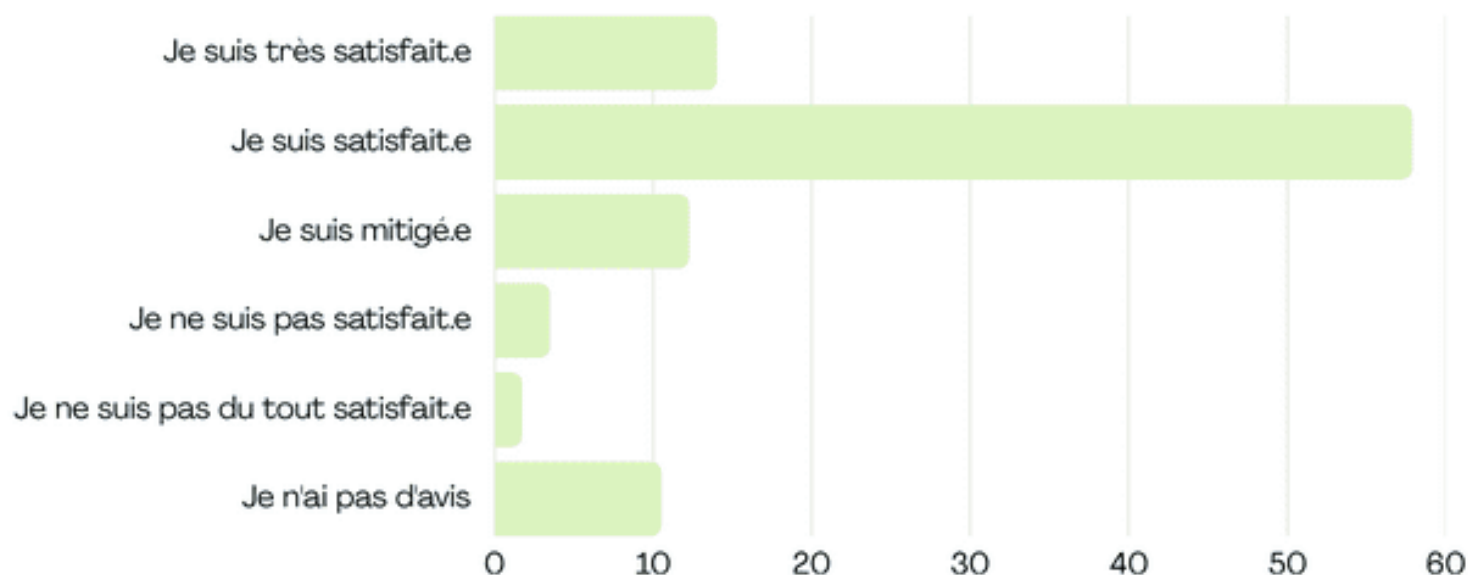
En moyenne, à quelle fréquence prenez-vous la parole avec l'ensemble du groupe de l'Assemblée des usagers de l'eau ?



- Plus d'une fois par séance : 7 (12.28%)
- Une fois par séance : 15 (26.32%)
- Rarement : 26 (45.61%)
- Jamais : 9 (15.79%)

En fonction des attentes et objectifs que vous aviez à propos de l'Assemblée des usagers de l'eau, êtes-vous satisfait.es ?

- Je suis très satisfait.e : 8 (14.04%)
- Je suis satisfait.e : 33 (57.89 %)
- Je suis mitigé.e : 7 (12.28%)
- Je ne suis pas satisfait : 2 (3.51%)
- Je ne suis pas du tout satisfait.e : 1 (1.75%)
- Je n'ai pas d'avis : 6 (10.53%)



III/ Votre profil

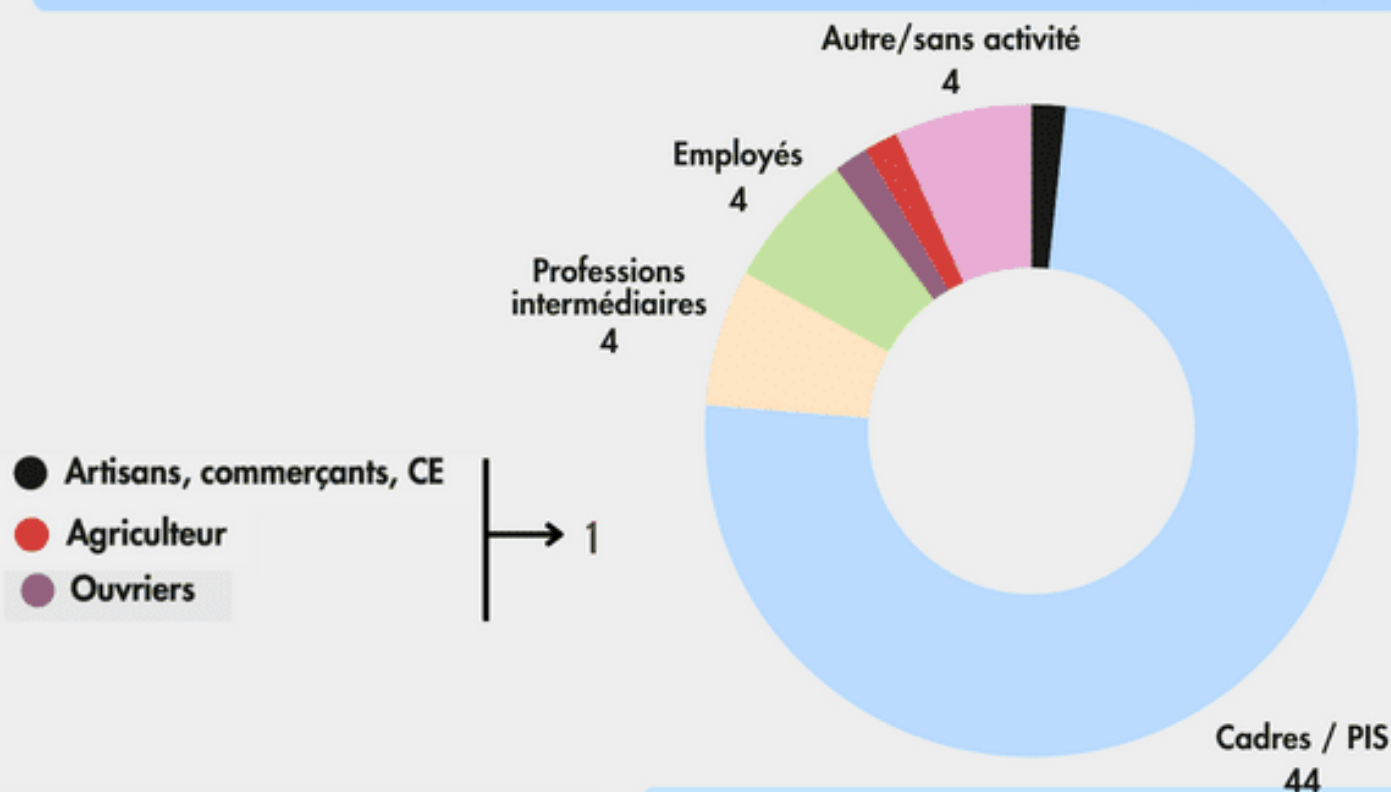
Quel est votre genre ?

Femme : 32 (55.17%)

Homme : 26 (44.83%)

55 %

Quelle est votre Profession ou Catégorie Socio Professionnelle (PCS) ?



Cadres et professions intellectuelles supérieures

Public (Etat, collectivités, établissements publics) : 6 (20%)
Privé : 22 (73.3%)
Libéral : 2 (6.67%)

Professions intermédiaires

Public (Etat, collectivités, établissements publics) : 0 (0%)
Privé : Privé et services directs aux particuliers : 3 (100%)

Professions intermédiaires

Public (Etat, collectivités, établissements publics) : 0 (0%)
Privé : Privé et services directs aux particuliers : 3 (100%)

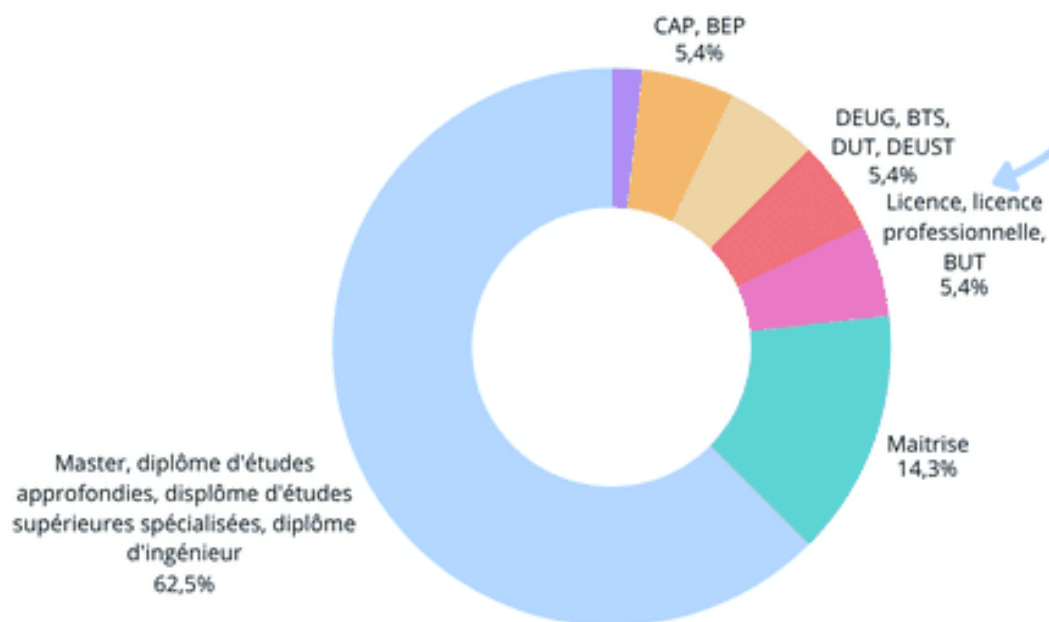
Retraité-es

Ancien-ne.s agriculteur-ices exploitant-es : 1 (5.26%)
Ancien-ne.s artisans, commerçant-es et chef-fes d'entreprise : 0 (0%)
Ancien-nés cadres : 14 (73.68%)
Ancien-nés professions intermédiaires : 2 (10.53%)
Ancien-nés Employé-es : 1 (5.26%)
Ancien-nés Ouvrier-ères : 1 (5.26%)

Militaire, élèves, étudiants et sans activité professionnelle

Chômeur-euse : 2 (50%)
Millitaire : 0 (0%)
Elève/étudiant.e : 1 (25%)
Personnes sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraité-es) : 1 (25%)
Personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraité-es)

Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?



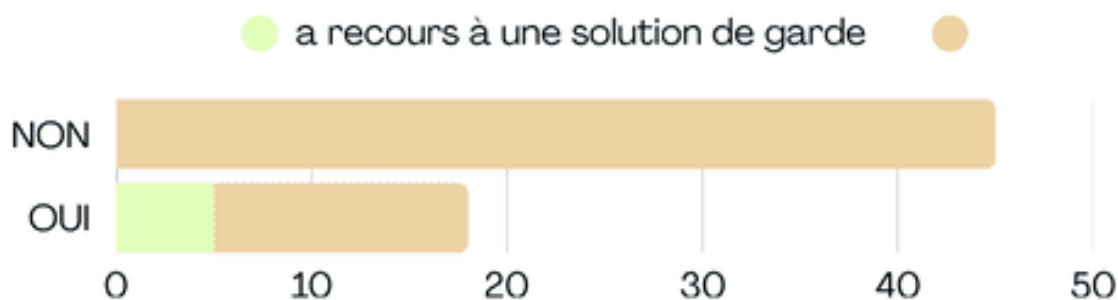
- Pas de diplôme : 0 (0%)
- Brevet des collèges ou équivalent : 1 (1,72%)
- CAP, BEP : 3 (5,17%)
- Baccalauréat général, technologique ou professionnel + Brevet professionnel : 3 (5,17%)
- DEUG, BTS, DUT, DEUST : 3 (5,18%)
- Licence, licence professionnelle, BUT 3 : (5,17%)
- Maîtrise : 8 (13,79%)
- Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur : 35 (60,34 %)

Avez-vous des enfants à charge ?

Non : 45 (77,59%)
Oui : 13 (22,41%)

Si oui, avez-vous une solution de garde pour vous rendre aux assemblées ?

Oui 5 (38,46%)
Non 8 (61,54%)
Autre (voir commentaires) : 7 (53,85%)



"Mon compagnon rentre tard et j'habite dans l'Ain donc si je viens je sais que mes enfants se garderont tous seuls 17 et 12 ans donc elles gardent la petite de 6"

"mon mari :-)"

"Mon compagnon"

"Pas concernée"

"Mon compagnon s'en occupe."

Si oui, avez-vous une solution de garde pour vous rendre aux assemblées ? (complément réponse libre)

"Mon conjoint prend le relai, mais c'est une organisation pour me rendre à ces assemblées, l'éloignement est un vrai frein à ma participation"

"Enfants majeurs"

Généralement, comment vous rendez-vous à l'Assemblée des usagers de l'eau ?

- Transports en commun : 30 (53.57%)
- En train : 1 (1.79%)
- En véhicules doux ou actifs (vélo, trottinette électrique, etc...) : 15 (26.79%)
- En covoiturage 0 (0%)
- En voiture ou véhicule motorisé : 5 (8.93%)
- à pied : 5 (8.93%)

Transports en commun
53,6%

En train
1,8%

En véhicules doux ou actifs (vélo, trottinette électrique, etc.
26,8%

En voiture ou véhicule motorisé
8,9%

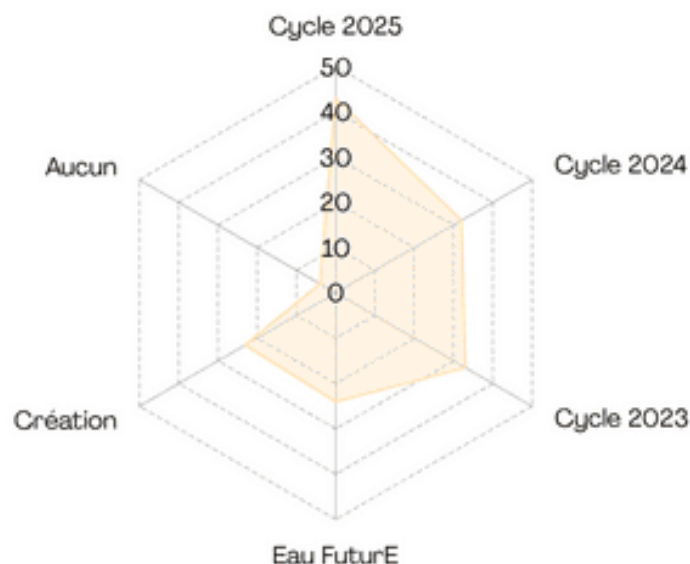
à pied
8,9%

Quel est votre temps de trajet (aller) ?

- De 0 à 10 minutes : 0 (0%)
- De 10 à 30 minutes : 25 (45.45%)
- De 30 minutes à 1 heure : 25 (45.45%)
- De 1 heure à 2 heures : 5 (9.09%)
- Plus de 2 heures : 0 (0%)

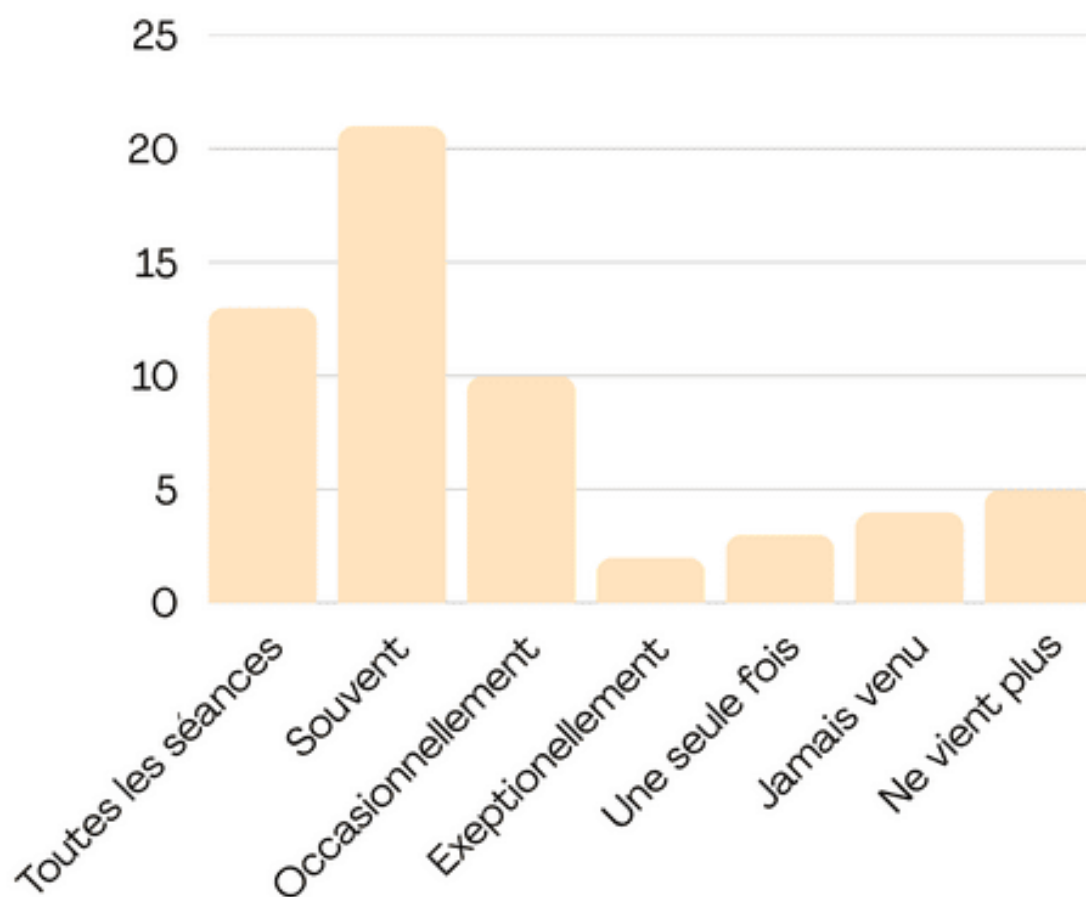
A quel(s) cycle(s) de travail avez-vous assisté à l'Assemblée des usagers de leau ?

- Cycle 2025 : "Qualité de l'eau : comment lutter contre les pollutions ?" : 43 (74,14 %).
- Cycle 2024 : "Impacts du dérèglement climatique sur l'eau : comment s'adapter ?" : 32 (55,17 %).
- Cycle 2023 : "Eau potable : quelle tarification sociale et environnementale ?" : 33 (56,90 % de participation).
- Démarche prospective 2022 : "Eau FuturE : dans un futur de plus en plus proche, comment vivre bien avec moins d'eau ?" : 24 (41,38 %).
- Cycle 2021-2022 (Création) : "Comment impliquer les usagers dans la gestion de l'eau potable ?" : 23 (39,66 %).
- Je n'ai participé à aucun cycle de travail : 4 (6,90 %)



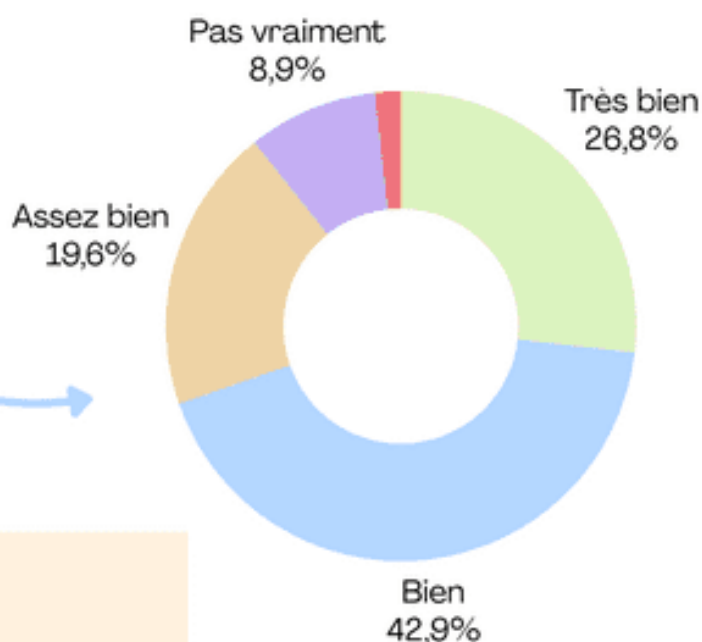
A quelle fréquence assistez-vous à l'Assemblée des usagers de leau ?

- A/ Je viens à toutes les séances. (environ 4/4 par cycle) : 13 (22,41%)
- B/ Je viens souvent mais pas à toutes. (environ 3/4 par cycle) : 21 (36,21%)
- C/ Je viens occasionnellement. (environ 2/4 par cycle) : 10 (17,24%)
- D/ Je viens exceptionnellement. (environ 1/4 par cycle) : 2 (3,34%)
- E/ Je ne suis venu.e qu'une seule fois. : 3 (5,17%)
- F/ Je ne suis venu.e à aucun cycle: 4 (6,90%)
- G/ Je ne viens plus : 5 (8,62%)



Les créneaux choisis pour les Assemblées des usagers de l'eau vous conviennent-ils ?

- A/ Très bien : 15 (26.79%)
B/ Bien : 24 (42.86%)
C/ Assez Bien : 11 (19.64%)
D/ Pas vraiment : 5 (8.93%)
E/ Pas du tout : 1 (1.79%)



Réponses écrites complémentaires

- Compiqué car loin de chez moi, faire une assemblée plus tard ne m'arrangerait pas non plus.
- Je n'ai fait qu'un cycle entier du fait de l'éloignement, j'ai fait la première séance du cycle 2025 mais je n'ai pas continuer ensuite, j'ai fait le cycle 2024 en entier
- compliqué car loin de chez moi, faire une assemblée plus tard ne m'arrangerait pas non plus.
- La régie devrait avant tout organiser de vraies séances de travail et prendre en compte les travaux sérieux effectués par les usagers
- Je ne sais pas car il doit convenir à tous
- impossible a dire
- 18h-21h33
- Aucune idée, les horaires me conviennent très bien si je suis disponible à ce moment-là. Mais si j'ai déjà quelque chose de prévu, je fais passer l'Assemblée au second plan
- un autre jour que le mardi
- 18/20 heures
- 17h30 19h30
- samedi
- Les dates pourraient êtres choisies par doodle très à l'avance
- Ça n'existe pas
- je n'en sais rien
- La gestion de mon temps est très compliqué avec mon activité pro. et mes nombreuses activités de bénévole engagé
- 17h30 à 19h30

Avez-vous des remarques particulières par rapport à l'Assemblée des usagers de l'eau ou par rapport à ce questionnaire que vous voudriez nous transmettre ?

- Pouvez vous envoyer un mail avec le calendrier des rencontres: dates, lieux, horaires, responsable/referent
- Par rapport au questionnaire il y a certaines questions où j'aurai aimé développé mon choix mais il n'y avait pas d'espace prévu à cet effet. Par rapport à l'assemblée, je trouve qu'il y a un manque de diversité dans les profils présents qui pourraient être intéressant pour enrichir la réflexion, par exemple des personnes habitant plus en banlieue. Et par rapport au temps de parole, c'est souvent les mêmes qui prennent la parole, ceux qui sont le plus à l'aise forcément, et ça limite l'accès à la parole pour les autres. Pour résoudre cela, j'avais beaucoup apprécié les cartes vertes et rouges mises en place lors de la séance 3 en mode débat et surtout j'ai beaucoup apprécié le fait que l'animateur mentionné au début de la séance 4 que chacun était légitime à prendre la parole, intervenir, poser des questions, cela m'a bien inciter à participer à cette séance.
- il me semble avoir déjà bien exprimé mon point de vue
- Je souhaiterais souligner la qualité de la preparation de chaque assemblée, de la restitution, et de l'animation - Chef d'orchestre hors pair
- quel intérêt de connaître la date de naissance, surtout pour un questionnaire supposé anonyme ? l'année de naissance suffirait - avez vous des enfants à charge ? pourquoi cette question : je réponds non aujourd'hui ... mais j'ai 4 enfants, qui ne sont plus à charge - Fréquence de participation : très détaillé, pourtant je ne me reconnais pas... toujours sauf rares exceptions pour mon cas (1 absence)
- Par rapport au questionnaire, il semble qu'il ne vous vient pas à l'idée qu'on peut avoir, en même temps, des engagements associatifs et politiques!
- Non, mais je découvre qu'il y avait déjà des réunions en 2022 ..
- merci pour votre implication
- j'apprécie beaucoup la participation des élus et la qualité de l'animation
- C'était vraiment à faire l'eau est une ressource indispensable à la vie
- J'ai arrêté par manque de disponibilité
- Permettre aux acteurs déjà informés et engagés d'agir pour cela différencier les objectifs "former- sensibiliser" de "agir-construire" de l'Assemblée des Usagers de l'Eau
- Je trouve dommage qu'il n'y ait pas de temps dédié à l'interconnaissance entre les membres de l'assemblée. Une dynamique de groupe n'est pas recherchée alors qu'elle pourrait se mettre en place vu les séances successives et l'assiduité de certains. C'est dommage car cela créerait selon moi plus d'implication et de production encore.
- Cert
- Comme dit avant, je viens d'arriver dans le groupe

Annexe 2 : Grille d'entretien semi-directif

GRILLE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS - 30-60'

Propos introductifs sur à quoi va servir l'entretien

Demande d'enregistrement et de transcription écrite

1. Informations profil (2')

- Présentez-vous en quelques mots (âge, CSP, commune de résidence, quelle profession exercez-vous ? enfants ? situation maritale ?)

2. Engagement au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau (3')

- Pourquoi l'avez-vous rejointe ?
- Si engagement associatif : Pourquoi avez-vous rejoint cette association ? Depuis combien de temps ?
- Si engagement politique : Pourquoi avez-vous décidé de vous engager politiquement ? Depuis combien de temps ?
- Comment en avez-vous entendu parler ?
- Avez-vous participé et/ou participez-vous actuellement à un dispositif similaire ? (Donner quelques exemples)

3. Fonctionnement de l'Assemblée (5')

- **Pour vous quel est le but de l'Assemblée des usagers de l'eau ?**
- **Pour vous quel devrait être le but de l'Assemblée des usagers de l'eau ?**
- Décrivez-nous le déroulé d'une séance.
- Questions sur le fonctionnement
- Système de cycle de travail
- Informations fournies
- Communication
- Animation
- Assister aux événements externes proposés
- Composition des membres de l'Assemblée
- **Qu'est-ce que vous préférez ? Qu'aimeriez-vous changer ?**

4. Participation à l'Assemblée (5')

- Votre présence engage-t-elle des coûts pour vous ? Si oui, lesquels ? (temps / monétaires)
- De quoi avez-vous le plus besoin en tant que membre de l'Assemblée pour travailler ?
- Quelles sont vos relations avec les autres membres de l'Assemblée ?
- Pensez-vous que la prise de parole en public est facile dans cette Assemblée ?
- Parlez-vous de l'assemblée autour de vous ? Si oui, comment vos discours sont-ils perçus ?
- Connaissez-vous des personnes qui ont arrêté de venir à l'Assemblée ? Pourquoi ?

5. Propositions et avis concernant l'Assemblée (5')

- Comment voyez-vous l'Assemblée dans 5 ans ?
- Que pensez-vous du positionnement de l'Assemblée face au pouvoir politique métropolitain ? Pour vous faut-il que l'assemblée devrait s'autonomiser afin de s'affirmer au sein de la Métropole ? Qu'est ce que vous aimeriez que l'assemblée produise comme contenus et débats ?

6. Liens avec les représentants de l'Assemblée ? (2')

- Comment définiriez-vous leur rôle ?
- Quelles relations, en tant que membre, avez-vous avec les représentants de l'Assemblée ?

7. Conclusion (2')

- Y-a-t-il quelque chose que nous n'avons pas abordé et que vous souhaiteriez que nous abordions ?
- Avez-vous des questions pour nous ?

+ Faire un retour sur le contact de ceux qui ne viennent plus.

Pour les représentants de l'Assemblée présents au CA de la Régie :

8. Rôle de représentant (4')

- Quel est votre rôle ?
- Doit-il évoluer et si oui, comment ?
- Quelles sont vos relations avec les autres représentants ?
- Quelles sont vos relations avec les membres de l'Assemblée ?
- Comment travaillez-vous avec la régie publique ?
- Comment qualifiez-vous votre charge de travail ?

Questions personne qui n'est jamais venue à l'Assemblée

Perception et connaissance AUe

- Comment avez-vous entendu parler des instances participatives (conseils citoyens, budgets participatifs, réunions publiques, etc.) ?
- Raisons non-participation
- Y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous n'avez jamais pris part à une instance participative ?
- Avez-vous rencontré des obstacles pratiques (horaires, lieu, accès, garde d'enfants, etc.) ? Des obstacles liés à votre appréciation (sentiment de ne pas avoir les compétences ou les connaissances nécessaires par exemple) ?
- Avez-vous déjà eu une expérience dans un autre type d'instances similaires ?

Annexe 3 : Retranscriptions des entretiens

10/12/25 - 15h - Tour Part Dieu

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 1 mené par Jeanne et Rosalie

Jeanne : Bonjour, nous sommes un groupe d'étudiants de Sciences Po Lyon et nous sommes chargés d'analyser et de produire des recommandations sur l'assemblée des usagers de l'eau. Et donc c'est dans cette démarche qu'on réalise des entretiens pour voir ce qui fonctionne, ce qui ne marche pas, ce qui peut être amélioré au niveau du fonctionnement de l'assemblée. Ça vous paraît clair ça ?

enquêté·e 1 : Totalemment c'est même grâce à vous que j'ai lu des évolutions positives donc je pourrais vous faire des retours.

Jeanne : On commence donc par votre profil. Pouvez-vous présenter en quelques mots avec votre âge etc.

enquêté·e 1 : Je m'appelle enquêté·e 1 Bendaoud Belal, j'ai 32 ans, j'ai plusieurs spécialisations donc je fais des levées de fonds dans l'action humanitaire et l'action autour de l'ESS et la RSE. Je fais du conseil de formation auprès des entreprises et aussi auprès des écoles, donc plutôt institut supérieur de l'environnement, école 3A et autres niveau Master. Toujours dans toutes les thématiques qui sont double matérialité, donc impact environnemental, social et financier. Et en même temps, je suis dans le domaine de la tech et il y a justement, mais plutôt d'un point de vue responsable donc Tech For Good, essayer de voilà d'essayer de récolter le maximum de data pour mettre en place des stratégies durables qui ont un impact positif sur le chiffre d'affaires. Donc voilà j'ai pu travailler avec différents acteurs que ce soit j'ai des montagnes un peu dans différents milieux donc la thématique de l'eau, c'est un sujet qui est important dans le cadre des ODD et en même temps j'ai pu rencontrer aussi des entreprises qui sont sur ces thématiques-là auxquelles même la Métropole est cliente. Donc voilà c'est mon domaine d'expertise me met aussi en lien avec ce sujet.

Jeanne : Et donc vous résidez à Lyon actuellement ? enquêté·e 1 : oui.

Rosalie : Pouvez-vous nous indiquer comment vous avez entendu parler de l'assemblée des usagers de l'eau ?

enquêté·e 1 : C'est moi-même qui fait une recherche, je voulais ramener en fait je voulais qu'on parle de cet objectif de développement durable là. Donc j'ai fait des recherches en ligne, puis je sais plus comment parce que ça date de plusieurs années, je suis tombée sur cet élément-là et j'avais, je crois que c'était sur le site Internet, on pouvait candidater. J'avais candidaté et en fait j'avais pas eu de retour. Puis j'ai reçu un compte rendu. Et en fait ça s'est toujours passé comme ça c'est que je ne savais pas où c'était quand c'était, mais je recevais les comptes rendus. Donc j'étais dans la boucle et c'est la première fois après l'échange avec un de vos camarades que j'ai pu avoir l'adresse de lieu pour ce soir il y a un évènement Voilà mais sinon je lisais les comptes rendus, mais je ne pouvais pas. Interagir avec ce collectif d'usagers quoi.

Jeanne : D'accord, et dans les comptes rendus que vous avez reçu, il n'y avait rien qui vous

expliquait le déroulement des prochaines réunions comment ça allait se dérouler ?

enquête·e 1 : Non non c'était pas détaillé.

Rosalie : Et vous votre intérêt pour cette instance est-il professionnel, personnel ou les deux à la fois ?

enquête·e 1 : Il était les deux à la fois, mais surtout personnel. Faut savoir qu'à ce moment-là j'étais en lien avec le groupe Aliaxis qui est leader mondial dans le transport des fluides. Donc la Métropole fait circuler son eau dans leur tuyau et il se posait la question sur la qualité de l'eau et l'usage de l'eau. En même temps je fais de l'action humanitaire donc mes étudiants on est sur ces thématiques-là sur exploiter les ressources donc je voulais un peu. Aussi savoir comment moi dans mon quotidien aussi en tant que citoyenne, je pouvais mieux utiliser l'eau et en même temps ça m'aide moi professionnellement parce que ça me permet de parler d'un comment des citoyens en démocratie ouverte pourraient potentiellement réfléchir autour de ces thématiques-là. Et je me suis dit que j'aurais pu apporter une plus-value parce que j'avais des données sur l'eau de la qualité de l'eau venant d'entreprises et des enquêtes et autres. Et en plus de ça aussi sur la question de l'eau avec le rapport du GIEC, l'évolution sur Lyon, j'ai aussi cette connaissance-là. Donc c'était plutôt sous ce cadre-là. De toute façon.

Rosalie : Et vous donnez donc des cours ?

enquête·e 1 : Je donne des cours également à l'école 3A et par exemple à l'institut supérieur de l'environnement, là j'y été juste avant. J'interviens aussi à Centrale, enfin j'interviens dans différentes écoles et c'est toujours sur les mêmes thématiques donc le développement durable en soi, l'impact environnemental, social et financier parce que j'ai une formation en analyse des finances donc moi je devrais être trader mais bien : erreur.

Jeanne : Il semblerait que vous lisiez quand même les comptes rendus de l'assemblée sans y avoir jamais été, est-ce bien le cas ?

enquête·e 1 : Oui, mais j'ai un peu abandonné la lecture récemment, j'ai plus été assidue à un moment donné. Par exemple là du 19 juin, je l'avais pas ouvert celui-ci par exemple et puis c'était des fichiers PDF comme ça on a juste à communiqué de presse des éléments,

mais si vous voyez, on n'a pas de il y a la date précédente du de l'élément, mais il n'y a pas les suivantes. Donc à un moment donné, j'ai un peu laissé tomber, je me suis même demandé si c'était vrai si réellement les gens venaient sur le terrain et si c'était un peu un entre-soi, vous savez des personnes qui se connaissent et qui se rencontrent. Voilà donc j'ai reçu le 30 avril, il y a écrit DP et un moment donné, j'ai arrêté d'ouvrir parce que je voyais pas forcément l'intérêt. Là je viens d'ouvrir celui-ci, mais c'est vrai qu'après j'ai arrêté d'ouvrir donc mais ça date si vous remontez peut-être: DP plutôt que AG de l'eau, vous verrez la date à laquelle j'ai une information. J'ai l'impression que c'était 2023 ou 2022 entre. Mais je n'ai pas su aussi que je

faisais partie du lot, enfin j'avais l'impression que j'étais dans la boucle des mails, mais je pense qu'il y a plein de monde qui sont comme ça dans la boucle des mails. Et qui potentiellement ne savent pas comment s'y rendre

Jeanne : Et donc dans de ce que vous vous souvenez de ces lectures de questionnaires, qu'est-ce qui ressort pour vous ?

enquête-e 1 : Dans la mesure où je me dis que j'ai un côté un peu business, mais je ne comprenais pas les performances, pas ce qui était attendu. Donc je ne sais pas s'il y a un indicateur qualité de l'eau et qu'on vérifie que la qualité de l'eau est meilleure ou que les gens sont informés de la qualité de l'eau. Donc je ne connaissais pas les indicateurs de performance de ce collectif. Et en soi, en ne sachant pas ça, je me disais à quoi ça servait de consommer du temps ou des ressources publiques des locaux et autres pour ça donc je me suis vraiment dit que c'est encore un événement. Désolée de le dire comme ça, mais un peu social washing où on discute tous ensemble, mais ça ne mène à pas grand-chose. Et puis je vois que ça avait changé à un moment donné, DPD de 2024, mais je recevais des mails « usagers de l'eau ». Je crois qu'il y a eu des enjeux de communication. Donc et je crois qu'il y en a entre eux enfin vraiment je pense qu'il y a eu des choses, mais au tout début c'était tellement bancal, je crois finalement ça il y a peut-être eu un taux de perte avec les gens qui ne vous répondent pas.

Rosalie : Que savez vous du fonctionnement de la Régie de l'eau ? Est-ce un sujet que vous avez aussi creusé de votre côté ?

enquête-e 1 : J'ai essayé d'avoir des informations sur la qualité de l'eau, mais personne ne répond. J'ai aucune info là-dessus.

Jeanne : Donc à l'heure actuelle qu'est-ce que vous savez concrètement sur l'assemblée des usagers de l'eau et son fonctionnement ?

enquête-e 1 : Il y a sûrement des personnes qui se connaissent très très bien, qui se rencontrent depuis un certain temps que pour eux tout fonctionne c'est comme ça que je le vois de l'extérieur. Que ça ne les dérange pas de peut-être envoyer des mails à une boucle énorme. Ça donne l'impression d'avancer, mais à ce moment-là s'ils veulent avancer ensemble qu'ils avancent ensemble. Et qu'au final en fait le but c'est de cocher une case c'est une thématique qui a été abordée sur le terrain et j'ai l'impression que c'est juste pour cocher une case un peu politique en soi de dire on a fait un système de démocratie ouverte

et ceux qui ont répondu sont là. Et voilà j'ai pas l'impression que c'est quelque chose réellement engagé, ne serait-ce que il n'y a pas de publication de communication sur ça ou des événements quand il y a la journée mondiale des journées mondiales autour de ça ou quand il y a des événements. Mais c'est pas un collectif qui est aussi reconnu dans la scène internationale comme acteur. Vous savez Ville durable, les villes qui s'engagent j'ai l'impression que c'est tellement petit que c'est même pas reconnu sur le territoire. C'est vraiment une impression après c'est j'ai

pas été là si ça se trouve c'est incroyable ce qu'ils font. Ils sont super KPI et tout va bien.

Jeanne : Selon vous à quoi devrait ressembler une assemblée citoyenne qui fonctionne ?

enquête-e 1 : Déjà je pense qu'elle devrait honnêtement être enregistrée, même si des personnes après on la voit l'image qui est enlevée. Parce que si ça appartient à tout le monde, ça fait partie du patrimoine, ça devrait être aux archives de Lyon enregistrées dans les archives de Lyon pour qu'on puisse accéder aux éléments. Je me dis que sur le site parce que je suis allée voir sur le site plusieurs fois pour essayer de trouver les dates, il n'y avait rien du coup on devrait avoir un agenda et tout le monde pourrait entrer et sortir. Et peut-être même ne pas avoir les mêmes personnes. Je pense que ça peut-être aussi très fort d'essayer de faire en sorte qu'une personne vienne une seule fois. Je ne pense pas que ça va casser la qualité du travail : au contraire, c'est essayer d'avoir un système un peu collaboratif. Et aussi reconnu en l'international, c'est-à-dire que s'il y a des idées qui sont sorties qui sont intéressantes, pourquoi pas le partager en France métropolitaine, puis après France à l'international et en même temps des autres pays du monde quoi donc

Rosalie : Est-ce que vous avez des références d'assemblée ou qui fonctionnent un peu comme ça ?

enquête-e 1 : Oui je suis membre là Cataly 2030 et il fonctionne comme ça, on est sur un groupe WhatsApp. Il y a les 800 personnes, on est sur des thématiques liées aux ODD et j'ai plus travaillé sur les problématiques de l'eau avec eux qu'avec mon propre territoire. Mais ils ont un groupe et par exemple on est 177 membres dedans, on a même pour la partie Europe seulement. Et on a des entrepreneurs, il y a le gouvernement du Canada qui est dedans par exemple, on a des associations, on a des entreprises, on a des investisseurs. Donc c'est vraiment un mélange, on a des citoyens et en fait ils posent une problématique, il y a des réunions, il y a des zooms, des visios. Le seul élément où c'est obligatoire, c'est pour des AG dans le sens où on nous demande d'être présent au moins une fois dans l'année à une AG pour qu'on puisse se voir. Et en fait c'est toujours des codes to action donc c'est pas discuter pour discuter un peu la réunion qu'on a ici en France souvent c'est plutôt voilà il faut faire ça qui peut venir qui a des ressources en terme de temps financier ou autre pour faire cette tâche-là. Donc qui donne une tâche et il y a des partenariats qui sont et on peut faire beaucoup plus de choses comme ça, je pense qu'en faisant des réunions quoi.

Rosalie : Est-ce que vous avez déjà été membre d'autres instances outre celle-ci dans votre vie par le passé ?

enquête-e 1 : Il y avait la bibliothèque aussi qui voulait vous refaire son site Internet et c'était très bien ça a été animé par une je pense une entreprise externe. Ça s'est très bien passé. Après ils l'ont pas mis en place. Par contre le site n'a pas évolué. mais en tout cas c'était une démarche de réflexion intéressante. Ils avaient besoin de personnes âgées, de personnes jeunes, de personnes actives non actives d'étudiants. Et c'est en ce sens où j'étais venue une seule fois et

c'était très très bien cadré et on avait refait tout le portefeuille donc je sais que quand le territoire a envie de mettre du blé sur du collectif, il peut le faire ça peut bien marcher.

Jeanne : Et selon vous quels sont les éléments qui rendent ces assemblées parfois peu attractives et peu accessibles ?

enquête·e 1 : Je pense que c'est le démarrage qui a été pas bon et ça a laissé une marque pour tous ceux qui n'ont pas pu venir. Donc il y a un effet où il faudrait peut-être changer le nom refaire tout un branding autour de ça recommence et envoyer un mail d'invitation vraiment attribuer à la personne et aussi en étant transparent sur on sait que vous vous êtes jamais venu ou que vous répondez pas aux mails et que on a remarqué et c'était un enjeu plutôt venant des services en soi et que ça ferait vraiment plaisir de pouvoir faire un événement plus simplement se rencontrer donc juste laisser une salle tout le monde est là un temps long et avoir les résultats peut-être affichés, je me dis pour qu'on puisse tous partir sur les mêmes bases et ensuite après expliquer quelle est la suite. Parce que c'est vrai que là je n'ai pas relu les éléments, j'avais pas ouvert les derniers mails donc je sais pas ce qu'il en est, je ne sais même pas quels sont les résultats. Je pensais qu'à un moment donné même ça allait fermé quand j'ai vu le questionnaire, je me suis dit ah c'est la fin.

Jeanne : Avez-vous un imaginaire de à quoi devrait ressembler une séance d'assemblée pour qu'elle soit efficace ?

enquête·e 1 : Oui, je pense que déjà savoir si tout le monde a le même niveau donc tout ce qui est fresque de l'eau et autres le rendre un peu obligatoire, c'est-à-dire des personnes s'inscrivent et il n'y a pas besoin que ce soit payé par les Métropoles, il y a les événements mille et une fresques qui sont chaque année à Lyon donc ils s'inscrivent, il y a la place et puis ils le remplissent eux-mêmes peuvent devenir animateurs plus tard, enfin ça peut aider parce que ça permet de voir si tout le monde maîtrise le cycle de l'eau. Ensuite, après ça dépend de l'objectif, pour vous dire à quel point je suis extérieure de l'objectif, mais que ce soit clair qu'est-ce qu'on attend des personnes est-ce que c'est juste parler ou atteindre certains objectifs et ensuite après en terme d'animation de séance pense que honnêtement l'idéal, je pense que l'idéal c'est vraiment d'enregistrer les éléments d'enregistrer d'avoir des vidéos et qu'on puisse y accéder quand on veut. Ça fera forcément venir les gens qui sont prêts à s'investir un peu plus que d'autres et les autres pourront toujours s'investir en observant la vidéo ou les comptes rendus et avec un Call to action des vrais to-do list à faire pour savoir si nous on a un rôle à jouer. Donc est-ce que notre rôle c'est simplement de communiquer reléguer sur les réseaux sociaux ou autre ou est-ce qu'on va s'engager dans la réflexion ou est-ce qu'on va s'engager dans l'action ? Ou est-ce qu'on va faire des sensibilisations dans les écoles ou autre ? Est-ce qu'on va faire une fresque du climat mais

lancer un petit mouvement parce que là c'est vrai qu'on sait pas quoi faire à part rouvrir le mail, le lire et après le refermer.

Jeanne : Vous avez évoqué la politisation de style d'assemblée. Pour vous, elle doit être plutôt autonome militante ou institutionnelle ?

enquête-e 1 : Je pense qu'il faut inclure les trois ensemble parce que malheureusement ça va arriver des personnes auront des systèmes de valeur, ils voudront les faire advenir, et pour faire advenir ces systèmes de valeur-là, il faut leur donner la place de s'exprimer. Donc il faudrait plutôt créer un mode plutôt collégial et mettre un collège militant pour ceux qui ont envie d'être militant autour de ça. un collège un peu plus politique pour ceux qui ont envie d'avoir cet élément-là, un collège plutôt scientifique à aider pour ceux qui auront plutôt envie de faire des petites recherches et de parler de ça. Et les laisser s'exprimer pleinement. Et après faire une coloc un collège global, là chacun vient avec une slide par exemple et explique qu'est-ce qu'il a fait où est-ce qu'il en est quelle est sa vision des choses pour après prendre des décisions de manière collégiale ou chacun a le même poids peut-être donner un peu plus de poids au à la science. Et ça dépend des KPI en fait. Les KPI c'est l'objectif : donc la qualité d'eau s'améliore, que les gens ont conscience de la qualité de l'eau et de comment elle s'est améliorée qu'on aurait pu avoir un élément pire par rapport à ça d'inciter des citoyens, je sais pas boire l'eau du robinet ou au contraire arrêter d'avoir. Et si on voit les rapports du groupe que ce soit à l'is ou d'autres, on n'a pas forcément envie de tout boire l'eau du robinet donc quel est l'impact en terme de santé ? De santé publique, donc ça dépend en fait je ne sais pas si ça a été réfléchi. En tout cas ce qui est certain c'est que ça n'a pas été réfléchi avec le territoire. Il aurait fallu, je pense lancer une enquête vraiment sur toute la population lyonnaise donc Villeurbanne, si vous voulez avoir des statistiques qui sont représentatifs, il faudrait interroger 840 personnes. C'est suffisant un mail envoyé enfin c'est facile de récupérer les datas sur toute une population avec 800 éléments autour sur une année, vous pouvez savoir quels sont les facteurs de performance pour eux quoi une autre qualité. Une Régie qui répond peut-être des choses comme ça;

Jeanne : Est-ce que vous pensez que certains aspects pratiques (heures, remboursements des trajets...) peuvent avoir une influence sur votre venue ?

enquête-e 1 : Quand est-ce qu'il y a l'information par exemple votre j'avais remercié votre collègue justement. Parce qu'à l'issue quand j'avais dit que j'avais pas forcément l'adresse non, donc c'est Matteo c'est ça. Juste après j'ai reçu un mail le soir même à 17h avec le titre sur l'assemblée ça a changé vous voyez c'était pas DPD et puis avec les informations et c'est la première fois où j'avais la date en haut donc ça a payé aussi en notification et j'ai envoyé un message en lui disant vous avez déjà un impact positif parce que pour la première fois je vois une date et une heure donc là le problème c'est que c'est ce soir. De 18 heures à 20h30, mais l'information je l'ai eu un peu tard, une semaine avant. Voilà et c'est j'ai découvert que c'était à l'hôtel de la Métropole à Saint-Louis-Padet, donc je vais me demander est-ce que c'est toujours là-bas ou pas ? Et en fait, il y avait quand même après écrit « comme convenu lors de nos séances précédentes », ça avait l'air entièrement dédié à la finalisation du manifeste. Donc en

fait j'ai compris que c'est fini pour moi, je l'ai pris en mode : je vais arriver et puis en fait je vais juste écouter ce que les autres ont pu dire et je pourrais pas forcément mettre des éléments.

Jeanne : Vous avez l'impression que c'est pas possible de rejoindre en cours de cycle ?

enquête·e 1 : Impossible. C'est quand même écrit « comme convenu » donc ça veut dire que si quelqu'un vient avec une question c'est non donc c'est vraiment un groupe de travail spécifique. Et c'est pour ça que c'est ce sentiment un peu d'entre-soi qui était très présent dès le départ, on s'est dit : « ils se sont rencontrés parce qu'ils ont pu se rencontrer, ils ont eu l'info sur la date, le lieu et autres et en fait ils sont restés ensemble depuis des années et ça se passe très bien pour eux ». Mais à côté ils envoient un mail à plein de monde ce qui donne cet effet social washing, on a l'impression qu'il y a plein d'utilisateurs dans les chiffres, les stats. Mais en réalité, par le taux de réponses et autres, vous voyez que c'est pas forcément le cas. Et je pense pas qu'il y a beaucoup de personnes qui feront la même démarche que moi de venir pour dire qu'ils ont pas d'infos.

Jeanne : Donc si vous connaissez d'autres personnes qui sont dans la boucle qui ne sont jamais venues...

enquête·e 1 : C'est vrai que moi j'étais déjà à 3A et ils sont très intéressés par ça, je leur ai parlé de ces éléments, mais aucun retour de la Métropole. Mais mes connaissances ce sont des anciens étudiants, même si moi je leur envoie un message, personne ne va me répondre ce qui est normal.

Jeanne : Est-ce qu'il y en avait beaucoup qui étaient intéressés ?

Oui oui il y en avait énormément. En plus, à l'école 3A, ils font des PAC, projet de création d'activité. Donc en fait ils peuvent tout à fait tourner le travail autour de ce collectif-là. Comme vous avez travaillé à l'académie, pour valider leur diplôme. Donc ils auraient pu travailler, vous auriez pu avoir quatre étudiants qui sont en Master comme vous et qui travaillent sur cette thématique sur un temps long et ça leur valide les compétences pour leur diplôme.

Jeanne : Si jamais vous avez encore des contacts, nous on est très preneur, même si c'est une bouteille à la mer. Nous ça nous intéresse vraiment parce qu'on manque de personnes qui ont un autre qui ont un autre regard. C'est facile d'avoir des personnes qui vont à l'assemblée parce qu'ils sont très motivés. Mais des personnes qui ne viennent pas, c'est beaucoup plus compliqué à trouver.

enquête·e 1 : C'est pour ça que je voulais venir parce que je me dis : ce qui va se passer c'est que vous allez faire vos entretiens et ça va être biaisé parce que vous allez, pas par vos questions, mais par le fait que les gens vont dire c'est super, les gens sont biens, sont dynamiques, c'est qu'ils veulent rester, mais je vous assure, vous pouvez même mettre mon nom pour moi c'était un entre-soi et vous pouvez mettre le mot social washing aussi à côté, dans le sens où il y a

beaucoup de chiffres de personnes dans la boucle, mais statistiquement ceux qui viennent si

vous les enlevez, vous faites juste un KPI, un pourcentage, c'est énorme. Je suis certaine que vous êtes déjà autour de 70 personnes, enfin 70 % qui sont vides. même plus.

Jeanne : Et pour vous la représentativité elle est importante et est-ce qu'elle passe par le nombre de personnes ? Ou par les catégories socio-professionnelles etc ?

enquête-e 1 : Je dirais d'aller beaucoup plus loin, mais même la couleur de peau ça joue. Et à Lyon, j'ai vu énormément d'éléments où parfois il n'y avait pas forcément... Moi je suis typée franco-marocaine et par exemple j'ai déjà vu à la Métropole, il y avait un événement sur le racisme. Et quand je suis rentrée, donc je vois que moi et mon ami qui est noir, on est les deux seuls typés. Voilà on se dit : « bon c'est pas notre place », on est parti après. Et les commentaires. Une dame est venue par exemple il y avait un événement vous savez l'événement sportif LGBTQ donc elle, elle est sportive aussi donc elle est venue et une dame qui venait de l'international est venue la voir pour lui demander de quel pays elle venait alors que c'était elle qui était étrangère. Mais juste parce qu'elle est noire pour elle c'est une femme qui vient de l'étranger. Donc je suis certaine que dans les statistiques, il y a plus de personnes cis blanches et je pense même qu'il y a zéro personne noire. Après peut-être que je me trompe. Mais généralement c'est souvent ce qui se passe. Peut-être que je me trompe totalement, mais.

Jeanne : Vous verrez tout à l'heure de toute façon. Ça peut être intéressant, surtout si vous pouvez nous faire un retour après c'est encore mieux pour nous.

enquête-e 1 : Honnêtement, aucun souci, je reste s'il y a même besoin de faire des captures vidéos et autres, je peux tout à fait faire les mains. Si vous voulez que je vienne avec des jeunes, des étudiants, des personnes motivées sur ces thématiques, aucun souci, je peux même faire venir le directeur monde du groupe Aliaxis. Donc Yann [directeur du groupe Aliaxis] qui est un ami et qui est venu de Bruxelles jusqu'à Lyon. Il y a eu quand même une personne qui a fait le déplacement alors que la Métropole de Lyon est cliente de chez eux. Donc pour le transport.. Et lui me parle de l'eau et il est spécialisé dans ce domaine. Donc j'aurais pu le faire intervenir, il viendrait gratuitement il n'y a aucun enjeu. Et en plus ils ont un pôle start-up dans le domaine de l'eau. Donc ils auraient pu même financer des projets à impact Il y a plein d'opportunités. Et il est venu pour un de mes groupes d'étudiants, c'est eux avec qui j'ai, c'est ça qui m'a choqué, vraiment étonnée, j'ai envoyé un lien pour l'assemblée des usagers et personne n'avait répondu et directement le groupe Aliaxis a fait le déplacement de Bruxelles à Lyon et a même assisté à leur soutenance alors que c'est pas lui qui les a en alternance et autres. Il les a incité à monter le projet après leur Master deux, en finançant leur projet. Et là ils étaient assez déçus que pas de réponse du territoire, mais une réponse d'un groupe privé. Ça a vraiment cassé la vision qu'ils avaient du monde de l'entreprise parce qu'à 3A ils sont très, en fait tournés contre l'entreprise, parce que c'est le principe du pollueur-payeur. C'est les personnes pas sympas c'est comme ça qu'ils le voient, mais là ils ont vu une autre facette quoi.

Mais en fait c'est ça la diversité pour moi c'est d'abord honnêtement elle est vraiment sur les origines, la couleur de peau, la maîtrise de la langue ou avoir des personnes qui sont pas françaises qui sont même niveau A2 de français. Et puis après avoir une ouverture à

l'international, faire une sorte de jumelage avec d'autres projets identiques, faits au Japon, fait dans des pays nordiques et autres ça existe. Tout Le Monde ne maîtrisera pas l'anglais, il y a l'IA on peut se comprendre maintenant donc voilà, faire plutôt ces éléments-là mais catégorie socioprofessionnelles, peu importe l'âge, tant qu'il n'y a pas que des personnes trop âgées, je me mets dedans, je suis âgée. Même si je ne paraîs pas, mais je suis âgée. Quand je dis des jeunes, c'est des étudiants qui eux n'ont pas les moyens de se payer une bouteille d'eau, voilà et qui boivent cette eau du robinet tous les jours et qui cuisinent avec je pense que c'est votre cas aussi. Et c'est vous qui, en fait, prenez des perturbateurs endocriniens et tout ça donc en fait les personnes qui sont plus à risque de se prendre des cancers et autres, c'est plutôt vous d'ici quelques années si on regarde les stats locales quoi.

Jeanne : Il y a un sujet dont vous auriez aimé parler et qu'on qu'on a peut-être pas abordé qui vous paraissait important.

enquête-e 1 : Oui, quel est leur critère de succès ? C'est des questions plutôt. Est-ce que vous avez des infos là-dessus ou pas du tout ?

Rosalie : Il y a un thème de travail chaque année. Donc là, comme vous avez vu, finir le manifeste. Et leurs critères de succès, c'est la production du manifeste.

enquête-e 1 Voilà donc du social washing / greenwashing aussi en soi. Parce que qui va le lire ?

Rosalie : Ils vont l'envoyer à la Métropole en fait.

enquête-e 1 : Ce qui peut-être intéressant peut-être ajouter cet élément et je pourrais leur dire peut-être à la fin vu que le seul élément que je vais leur demander, c'est qu'il ce soit non pas sur le site de la Métropole, mais vous savez sur vous pouvez avoir un lien et on voit le nombre de personnes qui l'ouvrent et le lisent. Et ça permet d'avoir un critère pour savoir si le manifeste a été lu jusqu'au bout et le nombre de secondes sur lesquelles les personnes sont restées. Donc au lieu de publier en mode PDF à télécharger sur le site de la Métropole, limite ils peuvent télécharger un PDF sur Canva, mettre un lien hyper texte qui s'ouvre suffit de cliquer dessus et en fait on voit le nombre de secondes et les pages sur lesquelles les gens sont restés. Et on a les statistiques. Cela vous aiderait vous à savoir s'il y a eu un effet positif. Peut-être que par contre il y aura un effet négatif majeur pour tous ceux qui reçoivent les mails et qui ne savent pas comment venir, des fois on reçoit les mails mais on peut les enlever en spam Donc eux auront l'impression qu'ils ont été mis de côté du début jusqu'à la fin. Donc ça veut dire que là c'est la clôture d'une certaine manière.

enquête-e 1 : En fait, ils ont travaillé sur un principe mais l'issue de ce travail c'est juste un manifeste et c'est pas de garantir que ce principe se mette en place.

Rosalie : Voilà. Je ne sais pas si tu voulais dire autre chose.

Jeanne : Non, je crois que c'est bon. Merci pour votre temps

**Transcription de l'entretien avec Laurence Boffet et Arnaud Jullian
(conseiller transition, énergie, eau et déchets au cabinet de Bruno Bernard)
mené par Enzo, Côme et Alice**

Introduction/ présentations

Laurence B : Donc je suis Laurence Boffet, je suis présidente en charge de la participation citoyenne. En fait, le titre exact est « politique de concertation », et l'ancien titre, c'était « participation et initiative citoyenne ». Je ne sais pas pourquoi, au milieu, à un moment dans le mandat, il a changé. Et j'ai aussi dans ce contexte-là la relation à l'utilisateur également, donc c'est assez différent, mais vous voyez par exemple tout ce qui est le centre de, les centres d'appels, les MDM, c'est à dire les lieux d'accueil du public, l'hôtel de ville, tout le champ du volet social quand on se rend compte et qu'on demande des aides. En parallèle de ça, ça peut être aussi je suis présent au Sytral dans les SPL qui s'occupent de ça donc à 12h00, j'avais une réunion sur « Comment on fait mieux dans les transports en commun ? » et cetera. Voilà c'est un sujet finalement large des habitantes et des habitants, que ce soit pour la participation à la démocratie directe. Ou des questions d'utilisateurs des services publics.

Alice V : OK, du coup c'est à nous de nous présenter. Du coup 3 étudiants de Sciences Po Lyon. On travaille donc avec la Public Factory sur le sujet de l'Assemblée des usagers de l'eau. Et là cet entretien, c'est simplement pour avoir un peu votre vision de cette Assemblée, votre point de vue sur l'organisation, un peu l'historique, peut-être votre vision du futur ? Voilà, c'est c'est plutôt un entretien assez qualitatif. Ce sera traité vraiment qualitativement. Il n'y aura pas de comparaison avec par exemple des entretiens avec les membres eux-mêmes. Mais voilà, c'est aussi pour apprendre à se connaître et on est en train, au niveau méthodo aussi, de monter un questionnaire pour le coup quantitatif qu'on fera passer aux membres de l'Assemblée, non pas pour la prochaine Assemblée qui est la semaine prochaine, mais celle avant la dernière, le 10 décembre.

QUESTION 1

Laurence B : Alors par quoi commence du coup ?

Alice V : Et bien peut-être par votre vision du coup de l'Assemblée des usagers ? Comment est-ce que ça a été pensé initialement ?

Laurence B. : Alors, si je refais... [l'historique]. Au début du mandat, on ne savait pas qu'on allait faire une Assemblée des usagers de l'eau, je vous dis tout de suite. L'objectif quand même, ... Était tu vois, je te le remonte parce que Arnaud. Tu te rappelles peut être pas de tout ça ?

Arnaud : Ben je suis arrivé en fait que fin 2022. Donc c'est vrai que la veille de la création de la Régie donc, j'ai pas suivi toute la démarche Eau futurE,...

Alice V : OK.

Laurence B : Si on s'intéresse à la feuille de route de 2020, je peux vous la montrer comme ça parce que je l'ai retrouvée y'a pas longtemps. C'est riche ce truc, mais voyez là [montre la feuille de route en question] on a ça, on a la régie publique de l'eau et on a juste co-construction. Enfin

coproduction citoyenne. [pour expliquer qu'il n'y avait pas dès le début de mention directe d'un format « assemblée »]

Alice V : D'accord.

NARRATIF DE LA CRÉATION DE L'AUE :

Laurence B. (narratif de la création de l'AUE). Quand même à Lyon, c'est pas n'importe quelle ville sur le sujet de l'eau, la **bataille sur le retour en régie publique de l'eau est une bataille très ancienne et avec des acteurs du monde associatif**, citoyen de très longue date qui se sont beaucoup battus sur les scandales de l'eau à la fois.

Enfin, Lyon ou plus généralement le territoire lyonnais, c'est là que sont nés Veolia et Suez, Hein ? On s'en rappelle plus parce que ça s'appelait différemment un général des eaux, et cetera. La compagnie et la Lyonnaise des eaux sont les ancêtres de Veolia et de Suez et ça vient de là et on est beaucoup passé sur ce territoire, à la fois en régie publique, puis en privé, et cetera depuis le 19e siècle. Et on est sur un territoire qui a vous parce que chaque territoire a des des fonctions différentes dans le passé de comment a mis en place l'eau. Tout simplement les, les histoires d'eau et de robinet, hein. Quelque part, ça s'est développé très de façons différentes et à Lyon, ça a été assez vite des tuyauteries collectives, à l'inverse de Paris où y avait des porteurs d'eau qui montaient l'eau dans les étages. Pavillons. On a des systèmes collectifs depuis la fin du 19e, ça s'est développé, dans la 2e partie du 19e siècle on va dire. Et donc d'où ces grandes sociétés qui sont nées à Lyon, qui ont été à la fois publiques, puis privées, puis re-publiques, puis re-privées, et cetera. Et à la fin, on a on avait des DSP donc des délégations de service public depuis ? 40 ans ? Les dernières 40 dernières années avec des contrats qui étaient de plus en plus opaques, très corrompus. Vous vous rappelez, hein ? Des scandales de l'eau à Grenoble, si vous les avez appris. Voilà, on a eu les mêmes à Lyon et beaucoup de citoyens se sont engagés, ont lutté contre ces contrats opaques. Si, si, Veolia, groupe Vivendi s'est payé Universal, la société de cinéma, là, c'est parce que quand même, l'eau, ça payait pas mal. Quand même à la base. Donc il y a eu une bataille déjà dans le mandat précédent qui a donné lieu au fait que y a eu une petite délégation de service public sur 5-6 ans qui a été faite plutôt que de choisir le retour en Régie ou pas. Il y a eu une grosse bataille là-dessus. L'exécutif précédent a quand même eu une sorte de courage politique de dire OK, si on ne fait pas la Régie, on fait une DSP courte pour permettre au suivant d'agir d'un côté ou de l'autre en préparant un contrat qui permettait éventuellement le retour en régie publique. Et nous, on arrive évidemment dans nos propositions politiques de campagne, nous, on fera la Régie. **Mais on pouvait pas le faire tout seul parce que ça aurait pas été juste de ne pas le faire avec tous ces acteurs là qui se sont battus pendant des années et des années.** Pour cet aboutissement ou au minimum si c'était quand même du privé, du privé très très contrôlé, qui ont même participé à l'élaboration de la fameuse dernière DSP. Donc pour nous c'est impossible d'arriver en début de mandat en disant je vais sans eux. Donc la, la **coproduction citoyenne** déjà c'est ça. Et ensuite c'était faire évidemment plus ce qu'on considère politiquement un groupe et indigne que moi que la reprise. En Régie, c'est pas juste, c'est pas une question de prix de l'eau ou quoi que ce soit, c'est une question de **reprise en main démocratique de la gestion de l'eau** dans un truc où c'est une ressource dont on pourrait manquer demain. Et donc la démocratie doit être prégnante. On doit arrêter de penser en mode consommateur, je vous mets en robinet, j'ai de l'eau, qu'est ce qu'il y a derrière ? Enfin voilà, en France, en plus, on est des grands constructeurs de tuyaux. Dès qu'on a eu un problème, on a construit des tuyaux pour amener l'eau là où il n'y en avait pas, et cetera, sauf qu'on arrive à la limite de l'exercice, donc comment on fait ? Donc c'est parti de là et **au**

départ, on a travaillé avec la commission des services publics locaux. Donc c'est la fameuse **commission obligatoire de la Métropole**. Dans les grandes interco, plus de 50000 habitants, elle est obligatoire et elle permet de regarder ces fameux contrats privés publics. C'est une bataille législative qui est valable pour toute la France, qui a été gagnée par Lyon dans le cas de figure de ces **scandales de l'eau**, faut s'en rappeler hein

? **Les CCSPL elles sont nées grâce à ça.** Et donc on a commencé à bosser avec eux. Là, le démarrage de la régie publique. En leur disant, et ils étaient d'accord puisque dans cette commission y a pas que des associations liées à l'intérêt sur l'eau, c'est surtout les endroits où on a des partenariats avec du privé, mais elles sont là, **les associations historiques de l'eau**. Mais on a dit, « Ben, il faudra quand même élargir ». Donc on a, pendant la construction de la Régie, déjà **élargi à des associations volontaires**, donc on parle toujours de groupes constitués, pas d'un individu, mais en se disant demain, on avait déjà annoncé qu'on voudrait qu'y ait dans le **Conseil d'administration de la Régie des représentants de la société civile**, mais on savait pas. Nous en tant qu'élus, on ne voulait pas non plus le piloter pour dire lesquels, comment ils sont représentés. De quoi ? Qui enfin ? Donc voilà, donc on a avancé petit à petit comme ça, donc on a appelé ça « **le groupe de travail de la CCSPL élargie** », vous voyez enfin un truc un peu techno dans lequel on avait mis tous les volontaires qui sont des associations par exemple, et je sais pas en plus qui était ou pas dans la CCSP il y avait, Les jeunes pour le climat,... enfin, il peut y avoir, voilà des structures collectives comme ça. Et puis on a aussi en parallèle essayé de faire des grandes démarches envers le grand public pour expliquer les questions de l'eau, d'où par exemple la **démarche Eau futureE** - dont vous avez entendu parler - qui a amené à rencontrer beaucoup de citoyens et de citoyennes qui étaient derrière en disant "Bah nous on veut bien continuer maintenant qu'on a commencé là ». Donc ce fameux GT élargi, on a. Bah est-ce qu'on invite aussi les citoyens qui nous ont demandé de poursuivre ? Bah oui donc hop et ensuite ils ont travaillé eux dedans et et au moment du lancement de la Régie ils ont dit Bah ce groupe-là on le transforme et on crée l'Assemblée des usagers de l'eau. Voilà je vous le résume assez vite, mais c'est venu comme ça donc **c'est pas venu du pilotage complètement des élus même si on était assez volontaires et avec les associations historiques pour dire qui faudrait quand même quelque chose**, on savait pas quoi. **Il existe par exemple des observatoires de l'eau dans d'autres territoires**, il existe un vous avez peut être regardé mais c'est quoi à l'échelle Lyonnaise ce qui fonctionnerait ? Donc ils ont plutôt choisi le nom, enfin, la structure. **Décider de conserver quelque chose d'assez souple, y a pas de règles, y a pas de règlement intérieur très construit.** Y a juste eu une demande forte de faire attention aux candidatures pour postuler aux représentants du Conseil d'administration de la Régie et une demande de redevabilité, c'est- à-dire que les représentants de la Régie pensent bien à informer l'ensemble de l'Assemblée. Voilà. C'est parti comme ça ensuite. Les modalités de travail, le départ. Avec ce fameux groupe de travail élargi au départ et qui s'est poursuivi après, a été finalement pour que ça soit très itératif avec les services. Et les élus pour pas que ça soit vraiment de la coproduction, de la co- construction avaient besoin de corrélér ce qu'on a besoin de faire dans l'administration et les élus et que ça soit en face au niveau planning, avec ce qui se passe dans ces groupes-là si c'est pas calé. Il y en a, ils font ça, d'autres ils font ça, ça matche plus jamais. Et puis de temps en temps ça se rend compte. Mais en général c'est pas le cas. Chacun fume la moquette dans son coin, produit un beau rapport. Les citoyens produisent des beaux rapports qui se finissent dans des bouquins que de temps en temps les élus lisent. Je

vous caricature mais voilà. Donc on a plutôt fonctionné par **thématique**. Et beaucoup au départ avec la Régie puisqu'on montait la Régie, donc **les questions de gouvernance, les questions de charte usagers, les questions de l'objectif de la Régie ?** Puis ensuite, on a eu des sessions sur la tarification de l'eau qui a du coup duré plusieurs mois et **finalement on s'est retrouvé à avoir des cycles de travail avec l'Assemblée parce qu'à force ça se, ça se rôde un peu**. Qui ressemble un peu au travail qu'on peut retrouver quand on fait des conventions citoyennes. Mais avec pour le coup une instance pérenne qui un peu le côté bizarre de la chose, mais en même temps **une instance pérenne mais qui reste assez ouverte. C'est-à-dire que les gens peuvent s'inscrire quand ils veulent se désinscrire quand ils veulent. La seule chose qu'on demande enfin, ce que l'Assemblée demande, c'est que quand quelqu'un commence un cycle de travail, au moins, il vient à ce cycle de travail, il essaye d'avoir une assiduité à ce cycle-là**. Donc ensuite il y a eu des d'autres cycles, notamment sur la ressource en eau. Enfin ça a pas toujours été la Régie. Là on est en train de faire un cycle sur les pollutions. Voilà qui sont des cycles qui sont plus ou moins longs en fonction de la complexité du sujet et en fonction aussi, c'est **toujours en lien avec les services**. Parce que quelque chose de très concret, d'application, comme les tarifs qui s'appliquent dans la Régie. La question sur les ressources en eau, ça fait partie des éléments, les **services internes de la Métropole en charge de la stratégie de l'eau qui utilise ce que l'Assemblée a produit**. L'Assemblée, elle-même, est intervenue dans d'autres instances pour présenter ce travail-là, par exemple dans la convention climat, mais aussi auprès d'autres directions. Enfin, à chaque fois, **on fait en sorte que ce travail-là, il soit utile**. Et de bien le cadrer pour que une forme de d'utilisation immédiate. Alors là sur les pollutions c'est à la demande d'ailleurs des membres, c'est plus quelque chose qui va ressembler à du plaidoyer comme vous l'avez lu hein, qui sera pas forcément un truc média, mais c'est un peu nouveau là, comme façon de travailler. Je vous ai brossé un peu le terrain global mais voilà.

Arnaud : Dans les choses qu'il faut avoir en tête plus tard, et qui pourra faire le lien avec votre question sur la pérennité ou la pérennisation, c'est le le choix d'intégrer au moment de la création de la Régie 4 représentants des usagers dans le dans le CA de la Régie. Ce qui fait qu'on a, en tout cas à l'heure actuelle, on a cette forme de pérennité. Enfin bon. En tout cas sur le moyen terme, sur le fait qu'on a dans les statuts de la Régie, un conseil d'administration qui comprend 4 représentants des usagers désignés par l'Assemblée des usagers de l'eau.

Laurence B : **C'est pas une pérennité qui est très solide parce que c'est une instance qui n'est pas une instance réglementaire nationale, à l'inverse de la CCSPL dont j'ai parlé ou du Conseil de développement**. Donc il faudra trouver quand même des formes qui sécurisent un peu plus l'Assemblée. Même si elle est écrite dans un certain nombre de nos délibérations, donc elle peut pas non plus être complètement ignorée, mais de fait son fonctionnement très souple aujourd'hui. À un moment, si les membres de l'Assemblée veulent vraiment poursuivre, il faudra trouver un mode un peu réglementaire, plus serein, mais aussi, c'était également à leur demande, parce qu'aujourd'hui, c'est très piloté par l'institution, les cycles de travail à leur demande aussi. Ils ont, certains d'entre eux, un noyau dur très actif, envie de dire, « on veut être plus indépendant », OK ? C'est aussi une possibilité. **Ils pourraient monter une association loi 1901**. Mais dans ces cas-là on pourrait pas, on interviendra pas avec eux de la même manière. En fait, il faut que quelque part, si l'Assemblée prend son envol ait beaucoup plus d'indépendance. Ça va être s'il faut pas trop qu'on réglemente pour leur permette de faire ça. Les 2 choses sont très différentes donc aujourd'hui je pense qu'ils sont objectivement, ils le disent eux-mêmes, pas totalement en capacité ce noyau dur de gérer tout seul l'Assemblée. Donc **on est dans ce mode un petit peu léger, enfin hybride**. Et demain,

la question se posera encore.

QUESTION 2 :

Alice V : Même s'il créent une association loi 1901 il n'y aurait plus l'essence et l'objectif initial de penser les besoins de la Régie et les sujets à aborder que font remonter les citoyens ?

Laurence B : En tout cas on aurait du côté Métropole, d'un point de vue purement juridique, plus de limitation, mais en même temps peut-être pas tant que ça non plus. C'est plutôt une question de volonté politique. Il y a des choses qui ne pourraient par contre pas être faites en termes de délib' ou autre. Mais bon, ça c'est pas forcément impossible, par exemple, on a des conseils de développement dans certaines interco, ce sont des associations, Enfin voilà bon. C'est faisable, mais...

Alice V : Est ce que c'est souhaitable ?

Laurence B : Ben moi j'ai envie de répondre que en tant qu'élue dans ma position de VP, je retourne le sujet peut-être aux membres de l'Assemblée. C'est-à-dire, **c'est évident que si on passe par exemple en subvention de soutien, et cetera. Bah moi je ne mets pas une chargée de mission à plein temps pour l'Assemblée des usagers. Les moyens ne vont pas être les mêmes** ou vont être différents de montage des sessions. Voilà qui sont indépendants, **ils sont indépendants**. Aujourd'hui, ils sont contents aussi d'être soutenus et guidés par les gens qui pilotent l'Assemblée, **c'est compliqué aujourd'hui, la vie collective, hein**. On a beau dire, voilà pour moi, je pense que ces instances-là pour l'instant. Si on veut qu'elles tournent, on doit les animer, c'est-à-dire on doit avoir des gens qui s'en occupent,

Alice V : les prestataires ?

Laurence B : Ouais, interne ou pas, mais voilà.

Arnaud : Sur le dernier cycle on a quand même déjà un changement qui est un peu différent sur le fait que jusqu'à présent, enfin jusqu'à il y a 6 mois, c'était quand même nous enfin Métropole et Régie de l'eau qui pilotions beaucoup les sujets. Enfin du coup en totalité les thèmes donc après bon. Mais en tout cas, sur les thèmes et les sujets de travaux, c'était beaucoup piloté Métropole-Régie, **c'était déjà un peu différent sur celui de la pollution où c'était beaucoup plus collaboratif** en leur disant Bah on avait des sujets type tarification qui étaient obligatoires. On a eu celui alors qui était un peu plus proposé mais qu'on a quand même beaucoup poussé sur le lien avec le climat et donc la Convention métropolitaine pour le climat et le PCET où là vraiment, c'est des sujets qu'on a poussé porter parce qu'on avait, on avait des besoins en termes de calendrier, de sujets sur lesquels il fallait qu'on avance. Celui sur les pollutions, c'est elle était moins le cas. Enfin, on a fait un certain nombre de propositions, on les a plutôt laissées choisir sur : Qu'est-ce qui vous intéresse de travailler ? Parce qu'on ne met pas d'obligations ni réglementaires, ni de calendrier sur ce sujet. Ce que disait Laurence Hein ? Des équipes plutôt là de potentiellement de plaider. Donc c'est vrai que déjà on est déjà sur un peu presque une autre forme de la statistique des sujets.

Laurence B : Ouais, après je suis d'accord ou pas avec toi, mais par exemple sur le sujet. Tarification. C'est évidemment un sujet qui était plus que consensuel, car si on a, parce que c'est le sujet de la campagne et du mandat d'avant, en fait. Même on avait même le fameux GT élargi dont je parlais, il disaient : « quand est ce qu'on bosse la tarification ? Quand est-ce qu'on bosse la tarification ? » Donc en même temps, les sujets qu'on a nous eu l'impression de porter, en réalité, c'est les sujets de base. Au-delà du consensus, c'était on aurait pas traité, on aurait été, je sais pas, noyé dans le fleuve à mon avis. Mais du coup, le sujet ressources était aussi un sujet, je pense qu'ils faisaient pas débat dans les membres de l'Assemblée même si on avait nous un intérêt mais on l'a pas caché et en même temps, je trouvais ça normal dans le calage en fait, du

temps politique, administratif et du temps de l'Assemblée, c'était là que c'est intéressant. Et **on a même reculé la phase tarification qu'ils auraient voulu traiter plus tôt parce que la Régie n'était pas prête.** Et d'ailleurs, on a été beaucoup bousculés par les travaux de l'Assemblée. Je pense que. Les ce qu'on a fait comme solution, je sais pas si on on aurait, je pense qu'on serait arrivé à des solutions peut être proches, mais en tout cas vraiment, vraiment, elles n'étaient pas écrites à l'avance. Et ça, ça a été aussi un enjeu pour moi, et une réussite d'avoir convaincu nos administrations de le faire comme ça. **Et y compris avec des résistances que je comprends quand on est en train de vous dire dans vos métiers, les citoyens vont aller regarder, ils vont aller critiquer, ils vont aller les bousculer, ils vont aller vous faire vos plannings.** Enfin, ça fait jamais plaisir à quelqu'un. Donc ils ont accepté, ils sont venus dans des assemblées le soir. Enfin voilà pour des gens qui normalement ont des horaires normaux. Ou écouter remouliner entre 2 séances, ce qu'on leur demandait, notamment sur la tarification, c'est ça hein ? On a bougé les modèles et on a rebougé toutes les tous les scénarios en fonction de la discussion de la séance d'avant. Présenter à la séance d'après et cetera donc.

Côme J. : On se posait une question, sur le sujet que vous évoquiez de la pérennisation justement de l'Assemblée, ce qui était déjà en place, avec du coup tout l'historique de comment on en était arrivé là, nous, ce qu'on se demandait, on a pu observer que beaucoup des participants de l'assemblées des usagers avaient l'air d'être partie prenante des associations que vous évoquiez, Ou en tout cas y avaient gravité par le passé, dans ce milieu de l'eau au niveau lyonnais, et on se demandait si c'était quelque chose que vous souhaitiez pérenniser. Ou que vous pensez que l'assemblée des usagers, et ce noyau dur que vous évoquiez souhaite voir être pérennisé aussi. Ou alors si vous voyez potentiellement une ouverture future à des des citoyens qui sont un peu moins impliqués dans ces lieux là qui..

Arnaud : Quasiment tirés au sort ?

Côme J : oui, quasiment tirés au sort. Est ce que vous voyez ça..

Laurence B : C'est **ce qu'on a fait avec la démarche Eau futurE, c'est d'aller trouver des gens qui sont pas intéressés par les sujets au départ.** Donc il y en a quand même dans l'Assemblée, c'est sûr que c'est pas forcément et dans et certains sont là depuis longtemps parce que c'est la démarche Elle a 2 ans et demi. Enfin longtemps, à l'échelle en tout cas de de l'investissement personnel. Et **on a régulièrement des nouveaux gens.** Moi c'est déjà bien comme ça aussi, c'est à dire c'est à la faveur de Eau futurE, hein. **Il y avait des débats, des ateliers d'écriture, des ateliers dans des collèges.** Enfin, vraiment, on y allait plutôt en **format ÉDUC pop**, chercher les publics qu'on voyait pas d'habitude. Dans différentes formes il y a eu plus d'une centaine d'actions différentes et donc des gens vraiment totalement nouveaux sont venus à cette occasion et certains sont restés. C'est pas forcément les plus grandes, les plus grands parleurs encore que, mais bon, ça c'est un peu logique que ça vienne aussi des associations historiques. Ensuite sur le tirage au sort et cetera. **Je suis prudente sur des tirages au sort pour des instances pérennes.** Ça marche pas bien ? Déjà le tirage au sort, on en fait pour dans le Conseil de développement sur du volontariat, parce que la question du tirage au sort, c'est sur quelle liste ? Donc sur le volontariat on le fait dans le Conseil de Dev qui est aussi une instance pérenne pour la moitié des membres du comité d'organisation, là aussi le Conseil de développement est une instance ouverte. Donc les gens, la communauté du CDD, c'est plus de 1000 personnes, mais dans le noyau dur, c'est 90 personnes, 45 structures collectives et 45 tirées au sort. Et là, clairement, **on a du mal à faire en sorte que les tirés au sort restent. Toutes les assemblées hybrides qui mélangent des individus et des structures collectives ont cette cette difficulté,** mais je dirais même dans ces instances uniquement tirées au sort, moi je.. au-delà de... **Au-delà d'un cycle de travail en fait c'est très dur de maintenir les gens parce que quand**

ils sont pas volontaires, que leur vie est pas organisée autour de ce truc là, hormis quelqu'un qui va découvrir un peu pas une passion mais un vrai intérêt, il va rester mais ça sera pas la majorité et c'est beaucoup d'énergie là aussi ou d'argent pour faire ces tirages. Moi je préfère avoir dans des domaines thématiques comme ça, des gens un peu volontaires

Alice V : Experts ?

Laurence B : pas forcément experts, mais en tout cas suffisamment passionnés. Et quitte à ce qu'on fasse en sorte qu'on passionne le plus possible de gens. Ça marche mieux honnêtement sur les instances pérennes. Enfin faut vous rappeler **par exemple sur le panel de la ZFE, pour avoir en réunion réellement 20 personnes un vendredi soir, on en a appelé plus de 15000.** Pour une convention citoyenne, pour 100 personnes où on rémunère les gens, on en a appelé plus de 70000. C'est l'état de la société d'aujourd'hui. D'accord ? Donc c'est pas parce que je décrète que je veux avoir les gens que je vois pas d'habitude que ces gens-là ont envie de venir en fait. **Faut faut avoir conscience que on est dans une société où la démocratie c'est un c'est un sujet qui passionne pas les foules.** Qui sont beaucoup plus passionnés par leur chez soi. Je caricature un petit peu là, mais donc c'est un vrai débat, un vrai sujet, mais moi j'attends. Souvent, quand on entend les modalités soit un peu populistes, soit un peu faciles de dire, on a qu'à faire ça, allez-y, montrez-moi, montrez-moi. Moi, je pense que toutes les modalités en les a essayées, et je et je suis d'accord avec vous, pour autant qu'il faut qu'on démocratise ça, je pense que des trucs comme Eau futurE de **la présence de l'Assemblée et qu'elle montre ce qu'elle fait**, le fait qu'on qu'on montre autre chose que juste les tuyaux. On en fait pas mal, peut être pas assez, peut être pas assez bien, mais on lutte pas à armes égales partout, tout le temps. Enfin voilà, vous savez, on est même, **on a beau être présents sur les réseaux sociaux sur tout ça, on n'est pas dans les algo.** Il faudrait quasiment maintenant que je paye des influenceurs pour arriver à... enfin non mais **c'est un coût public aussi important.** J'espère aussi que des membres qui viennent de milieux sociaux ou ou d'âges différents, et cetera, apportent aussi des idées pour dire bah là essayons ça, essayons ça et on sera ouvert je pense. À toute action de ce type. **De même quand on me dit mais l'Assemblée n'est pas représentative, non elle l'est pas, mais par contre quand on me dit elle est qu'une seule couleur, je suis pas sûre.** Dedans, on a pour le coup dans les passionnés de l'eau, il y a à la fois des anciens techniciens, c'est pas ceux qui parlent le plus hein. Mais on a des anciens techniciens, y compris des anciens salariés de Veolia. Enfin, donc des métiers de l'eau, on a ... moi, j'essaie de convaincre les agriculteurs de leur dire qu'ils seront pas en milieu hostile. Donc ils viennent. Voilà. On a dans nos anciens qui ont bataillé. C'est même pas aux Eau Bien Commun qui plutôt une structure récente mais l'ACER. Vous avez vu Madame Bourdin qui s'est élevée, ...

Acquiescements de Alice, Enzo et Côme

Laurence Boffet : voilà, cette dame n'est pas du tout une électrice écolo hein, Pas du tout. Par contre, elle est passionnée par le sujet de l'eau. Enfin, c'est une électrice d'opposition de notre opposition, hein, qui était même élue. Mais voilà, dans sa vie, elle est passionnée par ce sujet, donc elle lâche rien sur ce sujet et elle est présente à l'Assemblée, depuis le début. Il y a aussi un peu des des lieux communs qu'il faut démonter. On a vraiment des passionnés du sujet de l'eau, pas forcément une seule couleur politique.

Arnaud : Également sur le sujet comme de la pérennité de l'Assemblée. Bon je pense que vous avez pas loupé l'info comme quoi du coup il y a quand même des élections dans maintenant 4 mois et demi quand même. Enfin nous on le voit quand même dans le débat politique qui a démarré, mais même dans le discours des opposants actuels à la Métropole. Un : on a quand

même la question de la ligne de la Régie même, ça peut quand même être questionné en terme de pérennité. Enfin du coup pour ceux qui ont suivi. Enfin typiquement, même si c'est pas le candidat côté métropolitaines de **Jean-Michel Aulas dans son premier interview, explique que pour lui c'est souvent mieux la gestion privée que la gestion publique sur la question de l'eau hein.** Donc enfin voilà, ça ça questionne un peu. Et enfin nous, au sein du Conseil de la Métropole, les élus, notamment de droite, étaient plutôt opposés à la création de la Régie, même si ces derniers temps on les entendait un peu moins sur ce sujet, mais on a plutôt compris qu'ils allaient revenir à la charge en fin de mandat. Donc c'est des choses qui questionnent et si on fait le pendant sur un autre sujet-là du coup la, la Métropole est de Lyon est partie prenante comme pas mal de communes là de la **création d'un institut écocitoyen sur le territoire lyonnais sur les pollution**, donc un institut qui du coup va être plutôt présider par un scientifique avec un collège de scientifiques, un collège d'association, un collège de riverains, un collège d'industriels et du secteur économique et un collège de collectivités. Et enfin du coup, la candidate de la droite aux élections métropolitaines a dit que elle ne serait pas du tout ce futur institut qui lui aura un statut associatif qu'elle considère comme, enfin je sais plus comment elle l'a dit, mais comme quelque chose de militant et de voilà. Donc du coup, **quand on parle quand même de la pérennité de l'Assemblée, clairement y a quand même un sujet élection parce que ce soit pour la Régie ou que ce soit pour. Ouais bah je vais le venir et le et l'animation de l'Assemblée.** Enfin ça dépend de fait pas mal quand même des résultats malgré tout. On verra. On verra ce qu'il en sera, mais quand bien même la question de la Régie. On pourrait se reposer au prochain prochain mandat.

Laurence Boffet : Ah oui, je l'ai dit, je l'ai dit de toute façon que **c'était une instance fragile puisque non obligatoire de par la loi** ensuite. Ouais, on est, on est beaucoup dans, enfin c'est, c'est le truc du moment. **L'Institut éco citoyen** vous connaissez peut-être, hein qui est à **Fos-sur-Mer**, qui est très ancien. Et ça vient là aussi de d'élus citoyennes à la base, hein, mais qui est quelque chose de beaucoup plus pérenne maintenant à Fos sur mer et qui vient des pareil, des scandales des usines autour là-bas. Mais avec quelque chose qui est pareil sur des pollutions qu'on connaît mal, donc c'est la même chose qu'on fait nous, et ils ont une expérience quand même d'échange avec les citoyens et les chercheurs sur ces sujets-là au long cours où la réponse c'est pas j'arrête la pollution sur des choses, par exemple, là on est sur les PFAS à Lyon. Ben non mais même si on arrête tout dans la seconde, on en a pour quand même des centaines d'années. Qu'est-ce qu'on fait ? On sait pas les impacts et cetera. Les humains ils sont plutôt dans le risque 0 ils veulent rien mais en fait là donc je dirais vous. Verrez, qu'est-ce qu'on fait ? Comment on se le dit, c'est quoi nos bonnes pratiques ? Les industries futures si on veut pas par exemple la à Fos [Sur-mer] c'est un des énormes bassins d'emploi, tout le monde est dans sa contradiction qu'on veut bien garder les usines, enfin voilà. Donc ça sert à gérer l'ensemble en fait des problématiques de pollution, surtout sur la durée. **Donc pour moi c'est pas une question d'institutions militantes en plus ça c'est faux.** Mais bon ça sera dans la bataille de la campagne. De la même manière que **la régie publique, c'est vraiment une question de rendre aux citoyens ou à la démocratie des choix structurants sur nos ressources. Et pas juste de dire qu'on construira des tuyaux.** Enfin, je le redis, hein. **Mais Veolia son intérêt, c'est c'est une entreprise qui sait très bien faire ce métier là, y a aucun doute, mais son intérêt c'est de faire du tuyau, c'est pas de gérer la ressource en eau.** Mais même au-delà de ça, et pourtant, je peux faire ma gauchiste de base, Arnaud, il le sait, il n'y a aucun souci, mais néanmoins on pourrait, même sans parler de faire du profit. [Veolia] c'est vraiment une entreprise dont l'objectif est de gérer les réseaux de production d'eau, de créer des usines de flotte. Du coup, la gestion des fuites, la gestion de la ressource globale en général de l'eau sur le territoire, c'est pas son objet. Donc en plus de vouloir faire des profits pour faire ça, elle va pas en fait,

elle a aucun intérêt - et on le découvre même au travers de ce qu'on découvrir avec la Régie par exemple,- aucun intérêt à alerter telle ou telle collectivité qu'elle a trop de fuites ou qu'elle a ou qu'elle doit gérer en fait sa consommation d'eau. Donc en fait donc c'est pas qu'ils ne gèrent pas bien les tuyaux et d'ailleurs, on pourra même paradoxalement redire à Monsieur Aulas qu'on travaille toujours avec Véolia un peu, mais ce n'est pas eux qui pilotent.

Arnaud : Parce que enfin le sujet c'est effectivement le pilotage hein. Parce que même enfin au quotidien, y a encore, y compris pour la Régie, plein de marchés qui continuent de fonctionner avec le privé, mais globalement. Enfin, il faut juste comprendre que quand on fait notamment sur l'eau, mais c'est valable pour pas mal d'autres sujets de service public **quand on fait une DSP sur 5-7-10 ans ? On écrit dans un contrat une bonne fois pour toute ce qu'on veut demander à l'entreprise. Il nous fait un bilan globalement une fois par an et c'est à peu près ça le pilotage public du service.** Enfin je caricature quasiment pas parce que, bah du coup on en signe sur d'autres sur d'autres sujets et donc **forcément quand on passe en Régie, enfin du coup la vice-présidente de la Métropole Anne Groperrin sur l'eau qui est aussi présidente de la Régie, j'ai accès à son agenda, je pense que elle a 2 jours sur 5 qui sont consacrés à 100% à la Régie, avec des points, avec le directeur, avec les services RH, avec les services comptables et donc du coup le pilotage, il est beaucoup plus quotidien.** Donc en plus de la question de l'intégration des usagers, des habitants dans le Conseil d'administration et dans du coup le quotidien de la Régie, y a le pilotage politique hein. Et d'ailleurs enfin, qui était même qu'on essayait de faire vraiment politique au sens noble hein ? Parce que dans les vice-présidents de la Régie, il y a aussi un certain nombre d'opposants et dans le Conseil d'administration, il y a aussi du coup tous les opposants. Et la plupart des délibérations sont passées souvent à l'unanimité. Mais l'idée, c'est surtout par contre qu'il y ait un réel un pilotage du coup, bah de la collectivité, de ce service, et donc au quotidien et pas simplement une fois par an quand on a le bilan et le rapport d'activité du délégataire. **Et donc ça c'est pour avoir vu du coup le le système de transition et la fin de la Régie. Ou enfin du coup voilà d'avoir assisté à la réunion d'une heure avec Veolia qui nous présente le bilan de l'année et puis de voir après quand ça bascule en Régie On n'est pas du tout. Sur le même type de ...** [sous-entendu système de fonctionnement]

Laurence Boffet : Et puis en plus, si on a des **détracteurs sur le plan du budget** enfin, aujourd'hui, la Régie, son objectif est bien plus important que ce qu'était le cadre contractuel, qu'on confiait à Veolia pour, en gros, la même voilure financière. C'est à dire quand on nous dit, même si l'objectif de la Régie n'est pas de gagner de l'argent, plus qu'avec Veolia, enfin en tout cas de rationaliser, quand même pour à peu près le même volume financier on fait bien plus. Et on a augmenté la facture d'eau parce que ce n'est pas le plus gros poste chez les gens. On a fait la tarification progressive, du coup ça augmente pour certains, ça baisse pour d'autres, et cetera. C'est un peu plus compliqué de comparer maintenant, mais même globalement avec l'inflation, et cetera, on a parfois augmenté dans chacune des tranches des tarifs. L'objectif était pas de forcément baisser la facture pour tout le monde, tout le temps, mais en tout cas on a fait attention à ces finances là. Mais modulo l'inflation. Veolia aurait eu pareil, voilà, **on fait, plus avec les mêmes** [moyens financiers].

Arnaud : Pour vous donner un chiffre enfin du coup, sur la première année de création de la Régie, donc avant la mise en place de de la nouvelle tarification, l'idée ça avait été de dire l'objectif c'est le passage en Régie et donc que pour l'utilisateur, voilà qu'il n'y ait pas de problématiques, donc en gros on a repris les mêmes effectifs, on n'a pas changé, voilà personne. donc on reprend les mêmes effectifs, on change pas la formule de calcul du tarif. On garde la même politique de de

renouvellement, d'investissement. Donc on ne change rien. On fait tourner ça une année et puis après on fait le point et on met en place justement le changement de tarification, pour donner un chiffre après la première année. Enfin du coup la Régie alors même si on peut pas appeler ça le bénéfice parce qu'on est ensemble dans des services publics, mais ils font bah on fait 50000000 d'euros de bénéfice quand l'année d'avant Veolia parce que du coup c'était cadré dans le contrat il y avait un maximum, Veolia avait annoncé 5 millions. Donc bon, on n'a pas communiqué pour, pas non plus tacler Veolia ou autre, mais globalement on se rend compte que enfin voilà **le message qui était de dire sur la partie financière, la gestion privée est plus efficace que la gestion publique bon. On l'a pas constaté** alors après on va pas dire non plus on va pas communiquer en disant Veolia les années précédentes faisaient 50000000 de bénéfices et des cachets les mettaient dans la poche parce qu'on était pas sûr non plus et c'est pas ça le message mais globalement en tout cas sur la partie bilan financier. On le communiquera dessus au prochain Conseil dans 3 semaines. Enfin dans 2 semaines. Parce que à priori nos opposants ont prévu d'une tacler là-dessus. Voilà. On va dire bah la première année on a fait 50000000 de bénéfices, la 2e année on a quasiment fait encore 50000000 à 40 et quelques on n'a pas de surprise financière par rapport à ça. Ou plutôt à l'inverse, des surprises plutôt positives.

Laurence Boffet : Et ensuite on engage des gros investissements dans la Régie. Voilà qui expliquent aussi la situation des prochaines années. Et par ailleurs, par contre, ce qui se complexifie, c'est les questions de qualité de l'eau, le futur et cetera. Donc on anticipe aussi que. Ce gras-là qu'on a là maintenant, on l'aura peut-être pas toujours demain et on a une chance importante sur Lyon, à la fois un risque et une chance, c'est qu'on a de l'eau très propre issue du Rhône. Qui se s'auto-lave un peu tout seul dans ses propres... C'est ça hein ? C'est que les gravières. Enfin, les éléments du du sous-sol du Rhône le traite naturellement, en partie. Et donc on a la chance d'avoir un territoire qui très très très peu son mot traité, son eau, c'est aussi extrêmement cher parce que tous les produits chimiques, c'est la même chose que pour les agriculteurs dans les mêmes familles, donc c'est.. les prix ont bondi. En fait les territoires qui doivent dépolluer payent très très cher et donc. Surtout, manque beaucoup à Lyon, on a cette chance-là que pour la majorité des gens c'est peu traité, donc peu cher aussi. On a quelques territoires que vous connaissez dans le Sud. Voilà où c'est plus complexe et où là on a des investissements lourds à faire. Et on aura peut-être des problèmes demain parce qu'on a qu'une seule source, c'est le Rhône, donc. Si à un moment donné il y a moins d'eau dans le Rhône. Ou si on nous fait 3 EPR et 4 barrages en amont on aura peut-être pas la même qualité. Donc ça on sait pas, donc on ne prévoit pas que ça soit facile dans le futur tout le temps et la voilà.

Arnaud et Laurence Boffet : brouhaha incompréhensible Enfin c'est très vieux. Enfin du coup on en a engagé déjà des travaux de rénovation pour pouvoir augmenter les débits et on a prévu début du prochain mandat d'aller avoir un prélèvement aussi sur la somme pour que fin un jour il y a une solution sur le Rhône et puis ça schématise grosso modo mais c'est un des sujets de la semaine, Ouais. Qu'on a devant. Une petite dimension de l'usine et cetera de production. Dont on sait qu'elle est beaucoup moins propre que le Rhône. Elle n'a pas, elle bénéficie pas de sa machine à laver perso et elle est beaucoup plus polluée aussi par par les productions agricoles. Et puis quand on prend de l'eau ailleurs, c'est qu'on l'a enlevé aussi à quelqu'un dans notre territoire. Enfin, c'est des choses qui sont déséquilibres, qui sont en fait difficiles à trouver. Mais voilà, c'est aussi pour ça qu'on discute avec les paysans et les agriculteurs de la plaine de l'Est, puisque là on est sur la nappe phréatique qui vient, qui est en gros c'est le Rhône hein. Quand

il va remplir sa propre nappe, c'est toujours la même qualité. Mais là la qualité de l'eau elle y est pas parce qu'il y a beaucoup de polluants dues aux agriculteurs. Et Ben pareil hein. La Régie paye des gens pour s'occuper de ces agriculteurs, ce que ne ferait pas Veolia n'aurait pas dans ses missions, ne voudrait pas faire et cetera. Pour le faire pas brutalement, par exemple avec les agriculteurs, il s'agit pas de. Dire Bah t'arrêtes de attends et tais-toi quoi. C'est plus complexe que ça, c'est sûr. Donc échanger avec eux, les former, voir ce qui peut se faire sur la durée, effectivement,

Enzo : et ça, ça peut être une mission de l'Assemblée, de préparer des choses comme ça ?

Laurence Boffet : C'est une mission de la Régie, et il y a eu des échanges, notamment à l'occasion des ressources en eau et là dans le cycle pollution, vous l'avez vu en assemblée. parce qu'il y avait les syndicats, les syndicats agricoles qui ne voulaient pas venir hein, parce qu'il avait l'impression qu'ils allaient se faire manger tout cru. Non, en fait, il faut qu'ils participent. Les agriculteurs à ces dialogues là et que ça soit pas frontal, qu'on ne vive pas les guerres de l'eau de l'Ouest là. C'est important même si on évitera peut être pas tout en tout cas. Parce qu'on a des céréaliers dans l'Est qui sont... Qui doivent réfléchir. Enfin, on a plusieurs politiques, hein, à la Métropole, qui permettent le dialogue avec eux, de voir comment les cultures pourraient évoluer. Qu'est-ce qu'ils pourraient faire ? Certains y vont, d'autres y vont pas. Ils ont leur propre système, ils l'ont expliqué d'irrigation qui est un système ancien. Mais on s'est pareil, on sait pas trop ce qui tombe dans les nappes. Enfin voilà, on... C'est c'est encore un peu tabou pour les agriculteurs, autant les industries ont fait les efforts d'avoir la connaissance en fait déjà de ce qu'ils font. Les agriculteurs, on est au début.

Côme J. : Il y en a dans l'Assemblée. Des agriculteurs ?

Laurence Boffet : Eh Ben non, **en fait non, ils ont été auditionnés.** Pas forcément le monsieur que vous avez vu la dernière fois, mais d'autres lors des cycles qu'on a eu notamment cycle tarification et cycle ressources. **Moi j'aimerais bien, j'essaie de les convaincre qu'ils viennent en tant que tels.** Enfin donc, un des syndicats n'importe où, voilà ou de façon individuelle, qu'ils viennent dans l'assemblée comme membres. Mais **c'est à leur libre le choix évidemment,** et pour l'instant je pense que là on est pas trop loin de les convaincre si ça pouvait. Si l'Assemblée le perdure, je pense qu'à un moment donné ils viendront pour l'instant, il faut qu'ils soient en confiance de pouvoir dire ce qu'ils pensent, de s'y retrouver d'une manière ou d'une autre. Et en attendant, moi j'espère les convaincre au moins parce qu'ils ont des niveaux d'information qu'ils auront pas ailleurs. Et c'est déjà précieux ça.

Alice : Et donc là pour l'année prochaine vous aurez un court terme. Là c'est comme vous dites, c'est une bataille, et si la régie publique et l'Assemblée des usagers de l'eau perdurent, quelle serait par exemple les 3... Parce que de ce que j'ai compris là cette année vous avez proposé 3 sujets particuliers, cycles de travail particulier, ils en ont choisi un ou plusieurs meilleurs, donc **est-ce que vous avez réfléchi à ce qui pourrait être proposé comme sujet l'année prochaine ?**

Laurence Boffet : Moi je n'en sais rien, c'est-à-dire qu'en fait il faut à la fois peut-être que nous corrélér à notre planning à chaque fois, hein ? Il y a des sujets qui viennent de la Métropole et puis il y aura de plus en plus, puisqu'on est quand même dans une **forme d'autonomisation de l'Assemblée, des sujets qui viennent d'eux.** Et pour lesquels on devra répondre. Donc parmi peut-être les sujets qu'ont pas été choisis, mais aussi on s'était fait un tableau d'ailleurs beaucoup plus important que ça, des demandes avec des choses qui étaient à faire, pas à faire. Enfin voilà

avec différents sujets pour lesquels la Métropole se sentait de répondre avec des degrés de réponse très différents. Donc on peut repartir soit de ce tableau là soit de choses que nous on peut proposer en fonction des plaines là.

Arnaud : comme pour le précédent, la précédente, enfin campagne et début de mandat, je pense qu'il va aussi avoir un certain nombre de choses qui vont se dire où c'est annoncé dans la campagne qui vont faire derrière. On va se dire Ah bah du coup C'est c'est opportun de... Enfin, de faire travailler l'assemblée. Y a ça et à la fois je sais que sur les gros sujets qu'on a potentiellement - du coup technique - là prévu de travailler sur le le prochain mandat et du coup qui serait totalement légitime de faire travailler l'Assemblée dessus, y en deux enfin du coup le l'extension de la question de la tarification, qu'on a du coup appliquer car l'eau potable mais pas à l'assainissement. Mais donc ça c'est c'est un des pouvoirs.

Laurence Boffet : Ouais, ça c'est une demande de l'assainissement, donc c'est la Régie cotée en Métropole, qui demande ça.

Arnaud : Voilà et et globalement c'est c'est aussi très identifié côté assemblée qu'on avait travaillé là-dessus. Je trouvais pas ça opportun de faire ça. Enfin, la dernière année du mandat, sur une. D'autres donc. Voilà donc quand même ce sujet-là et sur le point dont on vient de parler avant, sur les **pollutions agricoles**. Là, de la même manière, la Régie va comme bien dit Laurence y travaille, ça va être un travail qui va prendre pas mal de temps avec plusieurs axes différents. Enfin, c'est ce qui a été dit, hein, les questions d'accompagnement, les questions potentiellement aussi de financement. **On sait qu'il y a des collectivités de type Eau du Grand Paris qui payent les agriculteurs pour passer au bio**, donc ça, enfin, c'est aussi une question qui est enfin du coup, quand on commence à jongler sur **plusieurs leviers qui soient incitatifs, financiers**. Qui soient potentiellement **réglementaires**, donc interdire, en lien avec ce que pourrait les moyens que nous donneraient l'État, donc interdire l'usage de produits phyto- sanitaires, voire des questions de péremption, voilà, certains sont plus ou moins efficaces, plus ou moins durs peuvent avoir un impact sur la tarification et donc sur le reste des usagers de l'eau donc c'est pas ça, ça peut être des questions qu'on pose aussi à l'Assemblée en disant, quelles sont les meilleurs ?

Laurence Boffet : Ouais, il y avait une idée demandée par les membres, certains membres de l'Assemblée. Là aussi c'est pareil. Si on arrivait à convaincre les agriculteurs d'y venir, en tout cas leurs représentants collectifs. Ça pourrait aider, c'est d'avoir des cycles de l'Assemblée qui peut-être aillent plus sur le terrain ou des petits groupes qui pourraient avoir un dialogue plus fin et plus d'usagers à usager on va dire dans certains domaines, et notamment par exemple sur ce plan-là, ça pourrait être utile. Là on n'y est pas encore, c'est-à-dire **pour l'instant les agriculteurs ne se sentent pas sécurisés de faire ça et donc ils préfèrent avoir des échanges avec là où les chargés de mission de la Régie**. en bugne-à-bugne en gros. Pour dépatouiller ça. Mais l'idée, ça serait peut-être d'arriver à avoir un petit peu plus gros **des émanations de l'Assemblée qui bossent territorialement les sujets avec les riverains**. Enfin voilà, ça peut être intéressant, on n'y est pas encore. Le niveau de confiance n'est pas encore suffisant.

Alice : Mais là vous avez vraiment une béquille qui est celle de la pérennité. Enfin, c'est une question simplement bête hein, mais si jamais l'Assemblée des usagers de l'eau avait un statut réglementaire, donc pas spécialement une association de loi de 1901, mais plutôt statut réglementaire de votre côté, avec un - ça sert à rien d'avoir un règlement, c'est ce que vous avez dit institué dans la loi. Est-ce que ça, ça impliquerait pas que ça reste public, d'une manière ou d'une autre, vu que c'est vu que c'est une émanation de la Régie et de la Métropole en premier lieu

?

Laurence Boffet : Par rapport à sécuriser la Régie en même temps ou pas ?

Alice : Oui. Est-ce que sécuriser l'Assemblée sécuriserait la Régie ?

Laurence Boffet : Alors si je me mets dans le rôle des opposants enfin, ou des opposants à globalement les services publics. Aujourd'hui, on a déjà beaucoup de choses qui concernent la **démocratie de l'eau** qu'on a oublié hein, **les comités de bassin**, tout un tas de choses comme ça dans lesquelles il y a aussi obligatoirement des représentants, des usagers, ou des riverains etc. Bah aujourd'hui c'est le papi ou la mamie du coin de l'asso trucmuche du bidule, et ça finit comme ça. Donc il y a pas, c'est pas facile de garantir ça, de savoir qui tire l'un ou l'autre. Ce n'est pas à décorréler de la volonté politique. Après, ce qui est sûr, c'est que **on est dans un mode où on est en train de démonter des systèmes démocratiques à tout va et très rapidement et qui sont très durs à monter et à faire fonctionner. Quand je parlais de confiance, ça met des fois des années à se construire.** Comme je disais que la CCSPL est déjà une bataille qui avait au moins 30 ans sur la reconnaissance de ces associations en fait. **Si par exemple, on n'arrivait pas par exemple à soit gagner les élections ou... ce qui serait là pour le coup une obligation, c'est que les gens qui sont dans l'Assemblée s'autonomisent.** Tant qu'on peut les porter par le public et le faire comme ça, bah **oui ça sécurise et ça permet par exemple d'aller chercher les gens qui viennent pas de faire un effort.** Là-dessus, mais. Il nous reste encore donc il y a les assos loi 1901 et que celle-là non plus on les attaque pas la possibilité aussi pour eux de se mettre, de se grouper et pour faire masse quoi pour faire de la mobilisation. Et moi j'ai pas... J'ai pas de baguette magique. Ensuite, **est ce qu'on doit créer une instance pérenne supplémentaire dans la loi ? Je ne sais pas. C'est une vraie question. C'est vrai que là je je sais pas.**

Alice : Est ce que ça ne vous aiderait pas pour justement prévoir, d'allouer un budget qui soit pareil un peu... plus enfin secure pour vous, c'est à dire vous parliez de par exemple d'un chargé de mission qui est qui est accordé à ça en particulier ?

Laurence Boffet : **Dans tous les cas, ce qu'il faut qu'on fasse au mandat prochain indépendamment d'une loi nationale, c'est oui, c'est de pérenniser l'Assemblée un peu différemment de ce qu'on a fait en mode expérimental, là, en en discutant avec les membres.** Si on continue, c'est ça qu'on va discuter. Pour sécuriser sur ce mandat l'existence de l'Assemblée : **soit c'est une délib [délibération] de Métropole, c'est à dire qu'on entérine que la Métropole crée cette instance, même si la fragilité restera un peu au moins on peut la graver dans le marbre un peu plus que ça, c'est qu'un règlement,** et cetera, mais ça veut dire que l'autonomie versus l'autonomie, bah ça y est pas, c'est pas la même chose. **Soit ils sont prêts à se dire OK, on prend notre envol définitif et auquel cas on passe, c'est c'est d'autres types de budget c'est à dire, que ça va être de la subvention, du déport même d'un agent -** Hein, ça s'est fait hein - qui bosse pour une asso, à tant de son temps de travail, et cetera. Sauf que y a des conventionnements un peu complexes qui peuvent être. Effet, mais entre ça va être peut être un truc de début de mandat assez vite à choisir pour sécuriser l'Assemblée.

Côme : Et aujourd'hui, s'il n'y a pas de délibération de la Métropole, faut établir un statut de

l'Assemblée, c'est aussi justement parce que vous ne souhaitiez pas les bloquer dans...

Laurence Boffet : Au départ, c'était plutôt, ouais, **pour une forme de souplesse,** parce que **quand on crée quelque chose, il faut laisser les possibles.** Peut-être qu'en fin de mandat, on s'est dit avec Anne mince, on aurait peut-être dû passer une délib de plus. Néanmoins, bon, voilà, on en était là où on en était et je pense que ça aurait plutôt éteint l'Assemblée si on l'avait passée trop vite cette [délibération]... enfin pareil, les gens ont dit, Ah non, mais c'est un truc Politicard... enfin y a aussi cette crête fragile, hein, sur laquelle on est quand on monte des instances citoyennes.

Enzo : Moi j'avais une question. C'est surtout le début de l'Assemblée parce qu'on a vu que finalement, Ben il y avait une élue, une élue écologiste qui était impliquée dans la création. Vous-même qu'on a vu.. mais aussi un certain nombre de milieux socialiste, **ça s'est passé comment au sein des élus de la Métropole, la création de cette assemblée ?** En gros c'était quoi ? Est ce qu'il y avait un accord unanime pour aller vers une assemblée toute citoyens ou ou des blocages je sais pas.

Laurence Boffet : On avait, je pense. Beaucoup des listes métropolitaines avaient été auditionnées par EauBienCommun, dans un peu comme Transparency ou enfin dans d'autres. Voilà, il y avait parti des gens des structures qui à l'époque n'étaient pas encore en association, hein ? C'était un collectif à l'époque Eau Bien Commun, qui avait déjà auditionné quand même pas mal les membres des campagnes politiques. Et ceux qui ont fait alliance au 2e tour avaient tous été auditionnés, avec tous à des voilures proches défendu le système de la Régie, bien entendu, un système quasi au pareil de se dire qu'on essaiera de regarder les premiers mètres cubes gratuits, l'accès à l'eau pour tous, enfin tout un tas de choses sur lequel de toute façon on se retrouvait. Ensuite, en début de mandat, assez naturellement, on a mis. Les VP, les vice-président dans différentes délégation, les gens qui étaient indispensables à la création de la Régie, puisqu'on avait acté ça dans dans l'entre-deux-tours. Enfin, finalement, le programme un peu commun. Et comme on avait la co-construction, **Anne Gersperrin, qui est au cycle d'eau, avait dit, il faut associer les citoyens. Donc c'est pour ça que j'étais dans ce groupe-là de départ. Et en plus, moi, à titre personnel, dans ma liste politique, on avait beaucoup défendu les questions de l'eau et les premiers mètres cubes gratuits, donc j'étais à titre on va dire de d'intérêt politique et aussi de par ma délégation.** Donc c'est pour ça aussi que j'avais demandé, à l'occasion de la création de la Régie, à faire partie du Conseil d'administration de la Régie. Mais de toute façon à ce moment-là j'étais déjà dans le groupe de préfiguration, donc ça, ça devenait plus naturel on va dire. Mais donc on était quand même tous des élus de différent de notre majorité à avoir de toute façon très largement tous défendu le retour en Régie public. Enfin voilà, on avait pas vraiment de dissensus là-dessus. Et donc après c'est un peu ce que je vous ai expliqué au début, ça s'est plutôt fait naturellement cette affaire-là. Je crois pas qu'il y avait d'élus qui avaient dit non, faut pas créer l'Assemblée.

Alice : Mais par contre y a pas eu de dissensus sur l'organisation, c'est à dire dire enfin dès le départ quelque chose de une instance comme vous avez dit ou est-ce que ? Tout, tout le monde était assez d'accord sur l'idée que ce soit quelque chose d'assez mouvant.

Laurence Boffet : J'ai envie de dire que c'est plutôt que les élus qui étions dans le groupe de préfiguration... on a suivi le mouvement comme tout le monde, puisqu'il faut se rendre compte. C'est que c'est ce que je vous ai expliqué qui était **très itératif**. On a tous été tout le temps d'accord. En fait, c'est pas on est, on n'a pas planché les élus, à part des citoyens en disant on va faire un truc indépendant ou pas indépendant, ça s'est discuté avec eux. **Là quand je parle de co-construction, je pense que sur ce mandat c'est le truc le plus co-construit qu'on ait fait, c'est à dire que je peux pas vous dire qu'on a une réunion qui a décidé à la place de. Donc ça c'est fait avec eux par eux [les membres de l'Assemblée].** Voilà nous le mot. Assembler des usagers, on l'avait pas. Enfin c'est pas ça vient pas des élus. Donc même si évidemment on est, on a participé quand même aux discussions, on a enfin voilà, mais mais à notre juste place dans ce dispositif-là, on n'est pas dans le truc où on discute même très très loin avec les habitants, et ensuite les élus décident. Là on a été vraiment dans quelque chose de très itératif, donc on avait, c'est pour ça que je vous ai montré, il y avait bien co-construction citoyenne, mais c'est pas écrit. Assemblée des usagers de l'eau, je ne le savais pas. **La seule chose que j'avais moi**

demandé c'est de dire qu'on peut pas le faire sans la CCSPL, c'est-à-dire les acteurs historiques. Mais là-dessus c'était pareil, il y avait consensus large DVP pour démarrer comme ça. Puis après, il y a eu un questionnement de savoir quand est ce qu'on va intégrer les élus d'opposition dans le processus. Ils sont présents dans la CCSPL, donc ils sont quand même beaucoup été informés. À l'inverse de ce qui a été fait sur les déchets où certains élus d'opposition étaient présents dès le début, on a quand même dit : les élus doivent pas être trop prédominants. Donc les assos, les citoyens qu'on agrège, c'est eux qui doivent quand même quand on vient là où ils sont, c'est eux qui doivent quand même avoir la main. Sinon nous on a d'autres instances pour ça. Donc on avait plutôt pas intégré les élus d'opposition parce que là ça faisait, ça n'aurait pas marché en fait. Ça, ça a été un choix par contre fort de notre part.

Alice : Sur la question de ces choix, dans la même lignée, il y avait les quatre représentants...

Laurence Boffet : Dans les éléments non-choisis par les citoyens, il y a eu ça, il y a eu les 4 représentants, même si on savait pas comme ils représentant de quoi, comment, Il y a eu la création de la Régie, les 4 citoyens dedans. Évidemment, dans la Régie, il y a des élus d'opposition dedans à la majorité et à un moment, ils sont dans la CCSPL. **Mais on n'a pas voulu d'élus dans l'Assemblée elle-même, OK. Mais là aussi, c'est itératif. Ça a été aussi dit par les gens, dit non, on refuse qu'il y ait des élus de la Métropole ou. Des élus locaux. Donc on peut pas faire trop de mélanges des gens.** Mais il y a des élus d'opposition dans la CCSPL, on fait beaucoup de points communs entre l'Assemblée, la CCSPL même sur la question de l'eau, même encore maintenant, hein. Et donc les élus d'opposition sont très très informés quand ils sont dans la Régie, quand ils sont à la CCSPL, donc ils sont pas du tout éliminés du process.

Enzo : je voulais partir discrètement, mais c'est raté

rires

Alice : J'ai une dernière question. On a discuté un petit peu avec Constance De Braeckelaer. Elle nous expliquait que les liens étaient assez distendus entre du coup les représentants et les membres, que la représentation qui était pensée initialement s'était un peu distendue avec avec le temps, est ce que est ce que vous ressentez ça ? Est ce qu'il y a toujours une communication ? Est ce que il y a bien des un peu moments de compte rendu, d'échange ? Est-ce que le noyau actif dont vous parliez est communiquant avec les représentants ?

Laurence Boffet : Ben c'est pour ça que on a des discussions franches. Des fois quand j'ai le

noyau dur qui me dit je veux être autonome. Bon OK...

rires

Laurence Boffet : mais du coup.. est ce que enfin... Voilà, à la fois ils réclament aussi un peu des moyens, enfin ils sont dans leur propre contradiction, mais qu'on va vivre dans toutes les associations. On va vivre dans toutes les représentations un peu longues, c'est le cas aussi des élus. Moi je... voilà, je passe beaucoup de temps... et on me dit Ah mais tu vas avoir encore tes militantes ? Bah oui je vais voir les gens qui m'ont élu, je vais enfin voilà... **la redevabilité quand on est représentant de quelque chose, elle est importante, mais elle dépend de la personne qui représente si elle joue le jeu ou pas.** Après c'est aussi une question des moyens qu'on lui donne ou pas. Néanmoins oui, au bout d'un moment ça s'essouffle, **c'est difficile de tenir dans la durée. Chacun... [d'entre les représentants] c'est des bénévoles,** donc ils ont aussi la difficulté de leur vie perso, de comment ça s'articule, de comment ils tiennent bon. Donc

ç'est... pareil. Les réponses ne sont pas magiques. Oui c'est un peu distendu et oui, il faut les aider à retisser ce lien. C'est aussi pour ça que je pense que l'Assemblée, elle est pas encore totalement mûre à être totalement indépendante,

Alice et Côme : oui c'est logique..

Laurence Boffet : ...voilà, mais le sujet reviendra. On peut arriver même à la rendre autonome à un moment donné. Et puis de... Le soufflet retombe. Moi ce que j'ai. Là où je suis prudente aussi, ça même l'observatoire hein qui a été créé à Paris. Bah ouais, il s'est essoufflé dans le temps, au début ça marche bien et puis donc... c'est aussi pour ça qu'il faut changer... **faut que les représentants changent régulièrement pour donner un peu du souffle comme on change aussi les élus**, .. c'est normal mais... ouais je pense qu'il faut un petit peu moins de retours, mais il y a peut être moins de répondants aussi de l'autre côté j'en sais rien.

Côme : Et vous pensez que ça peut être lié aussi peut être à **des dispositifs de communication entre les représentants et les membres de l'Assemblée** ? Ou c'est vraiment juste le fonctionnement propre qui est comme ça.

Laurence Boffet : Oui, y a y a là aussi. On essaie de faire mieux à la Métropole dans les outils qu'on leur met à disposition, mais c'est oui, c'est pas facile. Ça entre Constance et puis du côté Régie, Anne-Laure qui doit faire ce suivi... On a la nouvelle chargée de mission côté direction de l'eau qui n'est pas à 100% aussi sur le poste, donc c'est non plus hyper simple pour elle même si elle fait beaucoup. Ouais, c'est... Pour faire vivre ces instances, il faut des moyens effectivement.

Alice : Et d'ailleurs, est-ce que eux, ils ont à un moment donné évoqué l'idée de leur statut ? Enfin, vous en aviez parlé un tout petit peu au début en évoquant de dire, Ah, **je me suis inscrit à ce cycle de l'eau, est-ce que je suis membre** ? Enfin, est-ce. Que c'est quelque chose qui est... Revenu plus que plus qu'une fois de dire **par exemple pour les déplacements, on en discutait, de défrayer des déplacements**. Tu vois comme un... vous voyez comme un statut de de bénévole actif dans une association avec enfin voilà je sais pas, c'est une question qu'on se posait...

Laurence Boffet : Je pense qu'aujourd'hui on communique peut-être pas assez sur le fait que si quelqu'un est en difficulté pour venir à une séance, il peut demander. Je pense qu'on peut lui trouver une solution. Par contre, si je dois budgéter... C'est une question de moyens effectivement. **Si je dois budgéter un des frais systématiques de l'ensemble des membres, je sais pas si j'y arrive en fait, pour être très concrète**. Parce que, en plus, c'est mouvant, mais mettons, 150 membres. Bah ouais, selon d'où ils viennent je sais pas. Mais même une asso hein, ça ne va pas forcément le faire systématiquement. Ouais et en plus c'est pas pour autant qu'ils seraient plus assidus [les membres de l'assemblée], je suis pas sûre, j'en sais rien. En tout cas, ce qu'on peut faire passer comme message parce qu'on l'a eu à d'autres moments, hein. Si des personnes sont vraiment en difficulté, on trouve une solution. On a, on l'a plutôt fait sur les conventions citoyennes où là effectivement, on doit l'obligation, un peu... satisfaisante de garde d'enfants de défraiements, on le fait pour les plus jeunes, par exemple les collégiens qu'on demande, et cetera, évidemment qu'on fait attention à ça. Sur les membres bénévoles, c'est la difficulté. Moi j'aimerais bien arriver à trouver ces moyens-là, mais là il faut qu'on fasse la taxe Zucman et même et encore 2-3 autres choses...

rires

Laurence Boffet : Mais comme je milite aussi, je le dis très souvent, pour un congé citoyen, pour un statut de bénévole qui soit plus intéressant...Plus... Qui permette justement par exemple

même de défrayer dans ses impôts. J'en sais rien, je sais pas quoi. Enfin des choses qui seraient d'autres manipuls...

Alice : Incitatives ?

Laurence Boffet : Incitatives, oui voilà, mais que j'ai du mal, là, à budgéter immédiatement...

Alice : Oui bien sûr. Nous on va, on va essayer de bosser là-dessus aussi. Enfin, ce sont des questions qu'on abordera dans le questionnaire. Que vous ferez passer. Par votre... la liste que vous avez... enfin qui sont pas tous des membres [dans la liste]... de mails que vous avez... Donc de toute façon, on reviendra vers vous avec une sorte de réponse avec ce qu'on a hein..

Laurence Boffet : oui oui oui bien sûr.

Alice : Voilà, mais peut-être pour voir. Enfin il y aura des questions effectivement de style... Enfin, qu'est-ce qui vous incite à venir ? Voilà. Il y aura des questions plutôt fermées avec des réponses... c'est plus facile à traiter de manière quantitative, et des questions assez ouvertes...

Laurence Boffet : Ouais... euh moi sur le statut citoyen, moi je pense même par exemple que pour, il faudrait là pour le coup une loi nationale pour que par exemple. On puisse faire des choses en journée, on aurait aussi des gens non actifs mais aussi des actifs qui si on peut pas dire non... Enfin si l'employeur peut pas dire non qui peut être se libéreraient un peu différemment en disant : Bah moi je veux suivre ce cycle, ça prend tant de temps... **Là aujourd'hui, on est un peu condamnés à faire les réunions le soir avec tout ce que ça implique pour les actifs ou les gens qui ont des enfants jeunes de difficultés. Néanmoins, bah c'est là où il y a quand même la plus forte probabilité d'avoir du monde. Moi sinon on n'y arrive pas.** Avec toute la... le côté imparfait de la chose, mais voilà. Pour en faire en journée, il faut que les gens puissent poser leur journée ou dire non, là j'y vais point et qu'on puisse pas leur dire non.

Arnaud : La convention métropolitaine pour le climat, on faisait les samedis quoi.

Laurence Boffet : Ouais et pareil pour voilà, c'est pareil, ça vient aussi de... J'ai pas de bonne réponse...

Alice : Non, c'était plus avoir votre avis dessus... C'est aussi hyper intéressant de notre côté de pouvoir étudier ça...

Laurence Boffet : Une autre question ?

Côme : Ah bah non, moi je crois que j'ai fait le tour des questions que j'avais.

Alice : Oui moi aussi. Merci beaucoup pour cet entretien. On est très contents de pouvoir travailler sur ce projet.

Transcription de l'entretien avec enquêté-e 2 mené par Emile et Noé

Noé: Bon Pierre, on va commencer par votre profil. Je voulais bien, est-ce que vous voulez bien vous présenter un petit peu ce que vous faisiez avant d'être à la retraite ?

Pierre: Donc là je suis à la retraite depuis un an à peine plus d'un an, un an quelques mois et avant j'étais consultant. Alors je passais en ligne de management, en ligne Sigma, je crois ça fait un peu peur, Ça fait un peu peur tort d'ailleurs à tort on va dire c'est de l'organisation d'entreprise. De chaînes d' assemblage des outils qui peuvent être appliqués à n'importe quel processus d'entreprise. On parle beaucoup de processus d'enchaînements Alors à l'origine, il y a des outils qui viennent de l'industrie oui ça c'est mais après moi j'ai travaillé dans des assurances dans des ventes dans des activités de logistique.

Ah oui, c'est vraiment très vaste. Dans l'industrie, mais voilà c'est quand même des outils, des méthodes les méthodes d'organisation pour on parle aussi de qualité enfin je vois si c'est une notion de qualité la satisfaction client. Et puis tout ce qu'il faut faire pour essayer d'organiser des activités. j'étais un peu aussi j'avais spécialisé dans tout ce qui est statistique pour il y a des outils d'analyse statistique pour comprendre pourquoi les choses bougent pourquoi il y a variation. C'est des gros maths quoi C'est un peu des gros maths. Ah bah il y avait des maths oui il y avait des stats tous les outils statistiques sont importants dans la vie. Souvent les gens ont peur des statistiques, mais c'est une bonne statistique, c'est que ça permet de comprendre déjà. On ne veut pas dire de bêtises. On dit des tas de bêtises. Parce qu'on n'a pas quelques bases pas forcément techniques de base après les choses un peu plus compliquées, mais voilà voilà donc c'est un peu mon métier j'étais ça fait 25 ans que j'étais consultant c'est un petit cabinet, j'étais fait une trentaine de personnes à Grenoble.

Noé: Et vous avez un diplôme ?

Pierre: Non moi j'ai un diplôme d'ingénieur à la base; qui remonte à l'école centrale de Lille.

Noé: C'est pas mal,

Pierre: Voilà mais c'est ce métier là, oui il fait plutôt avant d'être ça, je dirais sa qualité de l'aéroport de Lyon pendant neuf ans. SAS a l'époque, Saint-Exupéry maintenant avant d'être consultant pour un peu mon profil.

Noé: Et à l'heure actuelle, vous êtes dans quelle commune ?

Pierre: À Caluire; Et voilà deux enfants, en ce moment.

Noé: Et vous êtes mariés,

Pierre: je suis marié

Noé: Bon profil c'est fait. Je ne sais pas s'il y a un autre mais une question comme ça est-ce que vous avez répondu au questionnaire qu'on a envoyé ?

Pierre: je l'ai pas reçu, il me semble. Noé: Ah vous l'avez pas reçu Pierre: ou alors j'ai raté un truc là

Noé: parce que sur la boucle de mail;

Pierre: J'ai bien reçu votre mail là j'ai reçu; ma femme aussi d'ailleurs ma femme était vexée parce qu'elle n'a pas été convoquée à un entretien.

Noé: Ah mince! Comme ça, elle a un vrai refus.

Pierre: Elle a reçu le questionnaire. Mais c'est groupe public factory.

Noé: Oui c'est ça Ah non ça a été envoyé par la boîte mail de la Métropole.

Pierre: Ah oui, j'ai vu qu'il y avait, mais alors peut-être que j'ai considéré que c'était la convocation à la réunion ce soir

Noé: Vous avez encore le temps pour le faire si vous pouvez le faire. C'est que généralement en fait au début des entretiens, les gens me font un retour dessus.

enquête-e 2: Ah bah non moi j'ai pas reçu

Noé: Ah bah bravo ça fait passer devoirs

Pierre: c'est ça Assemblée de l'eau. Ah oui, pour mieux préparer. Ah oui merde, j'avais pas vu le compte. Ah non ça c'est le compte rendu.

Noé: Bon écoutez bon si jamais vous nous enverrez votre mail; ça va prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête.

Pierre: Ah bah si....c'était à la fin mais j'ai pas regardé à la fin.

Pierre: Oui ils nous ont mis à la fin du questionnaire c'est neuf étudiants de Sciences Po; Bon ça c'est réglé.

Noé: Vous l'avez du coup vous avez Et si vous voulez bien nous envoyer le mail de votre femme.

Pierre: Non mais elle a reçu le questionnaire.

Noé: Oui, mais en fait c'est que c'était pas notre boucle de mail à nous.

Pierre: Ah oui. Parce qu' elle l'avait quand il y avait des collègues à vous la dernière fois. Elles ont pris nos adresses mail. Mais alors peut-être que c'est soit un bout de papier, Noé: je vois dites-lui de nous renvoyer un mail ou elle sera là ce soir?

Pierre : Non non en plus elle est malade de toute manière elle n'est pas au mieux. Ce n'est pas très

grave mais elle viendra prochainement.

Noé : Bon après maintenant c'est pas grave. Renvoyez-nous un mail comme ça parce que nous

on a toujours faim pour nos entretiens. Plus on a donné mieux c'est. On va rentrer dans le vif du sujet. Donc là on va plutôt poser des questions sur votre engagement au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau. Donc pourquoi est-ce que vous y êtes ? Qu'est-ce qui vous y a amené ?

Noé : Et donc du coup première question, pourquoi est-ce que vous avez rejoint l'Assemblée des usagers de l'eau ?

Pierre : **Alors à la base c'est une amie à nous qui est très engagée dans ces sujets environnementaux. Alors nous, moi je suis assez engagé aussi mais qui nous a proposé de venir enfin qui nous ai assez persuasive, voilà bon après donc on a dit on y va parce que c'est quand même quelque chose on dit on veut s'engager dans dans des sujets un peu collectifs quoi l'idée de se dire voilà, on veut participer à la vie de la Métropole, c'est notre Métropole voilà.**

Noé : Et c'était en quelle année ?

Pierre : Cette année, nous on a démarré.

Noé : Est-ce que c'est Elisabeth, Je l'ai eu en entretien aussi; vous vous êtes connus comment?

Pierre: On était dans la même école, ça faisait 40 à 50 ans qu'on se connaît.

Noé: Elle est cheffe de projet à confluence. Je vois exactement de qui vous parlez.

Pierre: Elle est assez entreprenante tout ça. Nous aussi à Caluire, on est dans une liste, on est un petit peu engagé. Mais je sais que son mari est aussi élu Caluire, nous on suit on met sur les listes, on soutient un peu.

Noé: Elle nous avait dit; moi je ne veux pas être élue.

Pierre: Moi aussi pareil; Il y a autre chose, c'est qu'on connaît peut-être qu'elle vous a dit la vice-présidente Anne Grosperin, on la connaît parce qu'on est dans la même association de jardinage

Noé: Oui, C'est ça.

Pierre: Donc il y a un réseau là; cette association Côté jardin, ça noyotte. c'est ça. Noé: C'est des vrais décideurs de la Métropole. Moi j'ai noté dans le rapport.

Pierre: C'est ça; On dirige tout...Mdr

Noé: Je vais envoyer ça à la région, ils ne seront pas contents....Mdr

Pierre: ça c'est sûr; Voilà un peu pourquoi oui; on a voulu faire un peu quelque chose s'engager sur des réflexions sur l'eau.

Noé: Et vous êtes engagé politiquement à Caluire, enfin un petit peu plus en soi sur des listes

Pierre: En soi oui, c'est ça on fait 1,2,3 trucs.

Noé: Et vous êtes aussi membre d'association écologique ou non

Pierre: Pas tellement politique, moi j'ai un peu de mal avec la politique. Donc par exemple l'association un moment j'étais même président de l'association, c'est vraiment un projet concret quoi c'est du jardinage collectif donc moi j'étais au CA très longtemps, j'étais président voilà c'est l'idée c'est d'agir plus le côté action terrain.

Noé: Oui en plus ça marche bien

Pierre: En plus qui marche bien, on produit des légumes, il y a sacrée effectivement des raisons, on a plein d'amis depuis 30 ans donc quand c'est cette assos là donc c'est c'est voilà c'est une manière et c'est vrai que ça résonne c'est une assos qui on retrouve des gens un peu actifs à droite à gauche dans un truc écologique quoi.

Noé: Ok; Est-ce que vous avez déjà participé à un dispositif de participation citoyenne similaire ?

Pierre: Non.

Noé: Ah C'est la première fois alors; Même les concertations de quartier, vous savez pour les projets d'aménagement

Pierre: Le problème c'est qu'à Caluire on avait une mairie, qui était quand même pas franchement; Comment dire qui était à droite qui était un maire un peu; j'ai l'impression que c'est un dictateur,mdrrr mais donc il n'y avait pas vraiment de quand même des trucs des maisons de quartier tout ça, mais la vie sociale, Ouais c'était pas trop voilà donc je suis en train de réfléchir. Parce que tout ce que faisait Caluire a toujours été un peu opposé à tout ce que fait la Métropole. On aurait pu enfin moi Oui je pense que parents Élisabeth, elle devait participer à d'autres trucs.
Bon moi je ne suis pas un farouche militant, je ne suis pas très militant.

Noé: Après personne ne vous le demande en soi.

Pierre: Oui je préfère faire des trucs un peu concrets, ça va

Emile: Voilà on va rentrer un peu sur le fonctionnement de l'assemblée: Pour vous, quel est le

but de l'assemblée des usagers de l'eau de l'eau ?

Pierre : **Le but c'est d'avoir l'avis, collecter l'avis de citoyen sur des sujets alors là en l'occurrence c'est l'eau, la pollution de l'eau. peut-être trouver des idées quoi d'aider les décideurs métropolitains À trouver des idées sur la gestion de l'eau dans la Métropole. Puis je pense qu'il y a ce côté concertation du coup je crois aussi un peu un côté politique, c'est montrer qu'il y a des idées qui peuvent venir de la base quoi du citoyen ça peut-être un peu**

ça quoi. Alors là précisément c'est tout ce qui est trouver le principe pollueur-payeur, on a trouvé des idées un peu Un peu là-dessus, puis ça peut-être faire rayonner le but, on apprend des choses je pense qu' on découvre le fonctionnement tout ce qui est distribution d'eau, entretien de l'eau etc. ça fait des petits on peut répercuter ça dans autour de nous,

Emile: je pense ça c'est à peu près un peu ce qui se passe là-bas, Mais avant de venir quand vous a parlé de l'assemblée, pour vous qu'elle devrait être son but pour vous personnellement

Pierre: Bah je pense que ce serait de **pas prendre des décisions verticales, d'avoir un fonctionnement métropolitain collectif, quelle qu'elle soit plus un peu plus horizontale. Les élus prennent pas leur décisions dans leur coin un peu, mais voilà de manière assez verticale, alors que là ça crée des échanges après ils font ce qu'ils veulent les amis mais c'est une démocratie directe. Une démocratie on parle de démocratie horizontale un peu plus participative, voilà au premier budget participatif ou des choses comme ça.** C'est entendre la voix des citoyens qui plus comme ils sont là en l'occurrence Anne Perrin pour moi d'autres personnes ils peuvent entendre des choses, j'espère que c'est pris en compte derrière. ou pas enfin bon moi qu'on nous dit parce que on peut dire des tas de bêtises.

Noé: Faites attention c'est enregistré.mdr.....Non on rigole.

Emile: Sinon le début que vous avez commencé, vous avez assisté à toutes les séances?

Pierre: Alors j'ai uniquement celle sur la pollution, les micro-pollutions de l'eau. parce qu'avant il y avait y a eu des choses sur le financement là moi j'ai démarré en cette année quoi en avril là où je crois quand mais je pense que j'ai fait toutes les séances sur la pollution de l'eau oui.

Noé: Sur le nouveau cycle du coup. Voilà pollueur-payeur Pierre: Je crois que je ne l' ai pas raté.
Noé: Et pour le choix du cycle, vous avez été impliqué ou on vous a dit ça sera pollueur-payeur,

Pierre: Je n'assiste pas parce que justement je pense qu'il y a un cycle d'avant Je ne sais pas comment ils ont décidé.Non on a le choix. Je suis arrivé, c'était voilà le thème était fixé en train de réfléchir. Ah il y a peut-être y a peut-être eu la première séance du coup c'était sur les pollution de l'eau.Ah peut-être que la première séance on a quand même un peu ciblé mais du coup avril si j'ai encore ça sur les yeux Il y a trop longtemps sur mon agenda mais je me rappelle je pense j'ai dû démarrer en juin Ah oui c'est le 09 là non j'ai une réunion en juillet c'est ça la première réunion c'est pas trop C'était à 14h30.

Emile: Vous pouvez me dire depuis que vous aviez commencé le déroulé d'une séance; Comment ça se déroule une séance de vos yeux.

enquête-e 2: En général, il y a une présentation après ce qu'il y a eu différents sujets donc mais en général il y a toujours comment Olivier Il y en a un qui fait un résumé des épisodes précédents si je puis dire on dit voilà où on m'en est donc je me présente transparent. Puis après le thème par exemple il y a eu une il peut y avoir des présentations entre guillemets d'experts ou de personnes extérieures. Bon la dernière fois là c'était intéressant, il y avait de le plaidoyer et puis une personne de notre affaire à tous qui présente comment là un peu sur comment agir etc. c'est

intéressant la fois d'avance c'était il y avait des industriels, il y avait quelqu'un de la Dreal, une juriste, un agriculteur, HCL; qui est intéressant d'ailleurs des parties prenantes un peu du. Il y avait les hôpitaux il y avait quelqu'un des.....Ah oui oui il est intervenu deux ou trois fois. Et donc ça permet qui apporte des connaissances qu'on a peut-être pas nous Je pense qu'avant pareil, il y a quelqu'un il y a les gens de la gestion de l'eau une fois qu'ils ont expliqué un peu comment ça fonctionnait puis après nous on réagit En général, on nous demande il y a toujours des questions et puis il y a toujours une période où on nous demande un peu de proposer des idées d'écrire des choses sur les post-ifs ou des papiers pour contribuer donc là le but qui a cette fameuse charte alors qu'on la questionne de faire un texte un engagement sur la gestion des pollutions quoi. Donc voilà à peu près en général c'est toujours un peu comme ça quoi alors une fois il y a eu des des comédiens là les comédiens en l'occurrence qui nous ont fait Ah oui, on avait fait un jeu avec ça; c'était intéressant aussi des différentes situations enfin je sais pas une jeune entrepreneuse qui veut se lancer dans cosmétiques qui avait je crois une jeune mère, peut-être avec son enfant qui est face à.....

Noé: Et ça ça vous a plu un peu le côté ludique

Pierre: Oui et puis ça fait réfléchir. Ça nous met aussi des situations qu'on connaît ça confronte les ce qui dis dans l'environnement si on dit voilà il faut supprimer interdire tout les substances, les industriels c'est des gros méchants c'est toujours un peu comme ça. Donc montrer une jeune femme qui veut se lancer créer son entreprise Ça va être dans des cosmétiques en respectant un peu l'environnement c'est compliqué ou alors quelqu'un qui a pas beaucoup de ressources et qui doit acheter des produits bio elle peut pas quoi donc c'est compliqué donc ça met en évidence des situations confronte un peu à ces situations-là quoi.

Emile: Sinon les informations qu'ils fournissent lors des séances, ça vous plaît bien.

Pierre: Ouais c'est intéressant alors peut-être moi je suis pas assez peut-être pas plus très comment dire expert mais **je travaille pas beaucoup entre les séances. Je pense qu'on devrait oui, à chaque fois, on encaisse quand même pas mal d'infos. Et après il faudra les relire**, enfin retourner justement les j'ai pas lu le compte rendu de la dernière fois Je passe peut-être pas.

Noé: On va vous dénoncer... *rires*

Pierre: assez de temps pour que ce soit complètement bénéfique, mais à chaque fois il y a des choses intéressantes. il y avait une séance là justement alors je ne sais plus il y les deux deux personnes qui présentaient un peu les instru les industriels là c'était un peu chaud quand même s'en sont pris plein On était là. Il y avait quelques personnes assez sévères, puis pareil, le pauvre agriculteur. Il faut arrêter de taper des pesticides, des herbicides, mais bon c'est faire donc ces gens-là ils sont sympas de venir ils s'en prennent plein la tronche.

Noé: Et justement, c'est un peu lié à l'animation des séances, je trouve que c'est bien fait l'équipe des temps de parole, la main, mais

Pierre: Oui oui je trouve que c'est plutôt qu'est-ce qu' Oui oui moi je **Je trouve que c'est plutôt bien fait le temps** qu'est-ce que Ouais on nous fait ce qui est bien c'est un peu toujours c'est le

travail en groupe Bah je trouve que le fameux je crois son nom de famille il y a **Olivier, je trouve qu'il a personne qui gère en plus qui fait des résumés qui relance qu'il arrive à résumer des fois en temps réel comme ça je trouve que c'est bien ce qu'il fait là.**

Emile: Et vous avez une fois assisté aux événements externes proposés Pierre: quel genre il y avait quoi

Noé: Comme le schéma directeur de l'eau, il y avait une réunion, il y a une semaine ou deux semaines.

Pierre: Ah oui, on n'y est pas aller

Noé: Ah oui c'est ce genre d'événement qui sont proposés.

Pierre: Ouais non pas aller. C'est genre je sais plus pourquoi. petite pub après on est trop sollicité. Non, je sais plus je suis pas y aller

Emile: Par rapport aux compositions des membres de l'assemblée, vous êtes au courant, vous savez comment ça se passe, est-ce que vous savez ?

Pierre: Ah non, pour les gens qui sont là de l'assemblée C'est vrai qu'on a ça, par contre comment est-ce que ça se connaît; pas non non j'ai aucune idée de leurs compositions.

Noé: Est-ce que vous vous parlez entre vous ? Êtes-vous socialisé un petit peu ?

Pierre: Justement quand il y a du travail en groupe alors déjà nous le problème c'est que il y a ma femme, Élisabeth et moi même, une amie, on est déjà quatre, on se connaît donc c'est con, on devrait Et puis il y a le mari d'Elisabeth qui vient aussi et des fois on peut-être on reste un peu trop on devrait plus s'écarter, mais on a échangé oui avec des mais par contre on a gardé aucun Ouais on n'a pas de ça c'est peut-être je sais pas s'ils l'ont fait à un moment donné c'est compliqué parce qu'il y a quand même du monde là combien on est à chaque fois entre 40 et 60. présenter, on ne sait pas qui vient ou alors peut-être avoir un document sur une petite liste émanant qui est là.

Noé: Il n'y a pas de moment de rencontre ça

Pierre: ça peut être bon mais je crois 40 personnes, c'est compliqué à organiser, mais c'est vrai que peut-être ça a été je sais pas si j'ai raté une séance tout au début ou j'en sais rien.

Noé: Là, en janvier par exemple, ils vont proposer parce que vous êtes nouveau à l'assemblée. Donc le 28 janvier il me semble. La Métropole propose de faire une réunion. Nous, on sera là. justement pour présenter l'assemblée au nouveau.

Pierre: Ah ouais ok ouais parce que du coup effectivement **on connaît pas bien les gens qui sont là.**

Emile: Si vous avez de la chance, par rapport à tout ce qu'on vient de dire de changer quelque

chose, qu'est-ce que vous allez changer Si vous avez la chance de changer.

enquête-e 2: Par rapport au fonctionnement de l'assemblée?

Emile: oui oui c'est ça

Pierre : Peut-être plus de temps justement sur les parties; nous pousser un peu plus sur les échanges là les outils de création, enfin des missions d'idées alléger un peu la partie présentation

Emile: Vous donnez plus de temps d'expression ?

Pierre: **Plus de temps à ce que nous on puisse nous pousser un peu à nous exprimer plus quoi.** Peut-être Si c'est souvent fait un peu la dernière fois je trouve un peu rapidement à la fin donc justement on commence alors il y avait un papier là la dernière fois qu'on disait déjà qu'on écrive des idées; Peut-être qu'on a pas assez de temps là-dessus ou avoir des temps de justement émettre les idées, reformuler et puis nous retravailler là-dessus pour qu'elle soit un peu plus approfondie. Peut-être après sur l'amélioration

Noé: Et qu'est-ce que vous préférez dans le fonctionnement de l'Assemblée ? Qu'est-ce que vous aimez bien dans le fonctionnement actuel ?

Pierre: **Des fois j'aime bien des intervenants d'avoir un peu l'avis** de je trouvais que voilà comment la personne de Bruxelles, comment ça s'appelle déjà ça la dernière fois; l'idée de plaider; c'est intéressant même après avoir échangé avec peut-être des fois d'organiser justement avec les agriculteurs qui était venu, d'avoir des confrontations saines avec des gens comme ça nous on dit on est citoyens, on ne veut pas que l'eau soit polluée il y a des gens pour leur boulot ils polluent. qu'on nous pose peut-être plus aussi dans la remise en cause dans notre ou même des fois dans notre comportement qu'il y a des gens quand on avait parlé; j'avais l'impression que nous-mêmes dans la manière dont on utilise l'eau; déchets, on a des efforts à faire. Il y a des gens qui ont toujours tendance à accuser les autres. c'est les industriels, c'est les agriculteurs, alors que nous déjà on pourrait probablement agir aussi.

Noé: Ok, donc là on va passer à la quatrième grosse ligne de questions, sur la participation à l'assemblée et votre participation. Donc la première question à ce sujet, c'est est-ce que pour votre présence à l'assemblée est-ce que pour vous elle engage des coûts, notamment de transport depuis quelle heure ou en temps qui fait que du coup vous vous empêchez de faire d'autres choses ou que ça peut vous restreindre un petit peu dans votre présence

Pierre: **Je vais en vélo électrique, je remonte entre 20 et 25 minutes. C'est pas contraignant, s'il fait beau, c'est sûr que s'il pleut en transport en commun, oui c'est un peu long.** C'est ça enfin c'est l'idée. Parce que du coup mais je ne vois pas ce qu'on peut faire pour bien que ce soit quelque part, c'est pas trop un frein. **faut pas que ça se termine trop tard.** faut respecter un peu la 18h laquelle on c'est quoi c'est 20 heures Bon ça va 20 heures sûr que c'est plus dur en hiver qu'en été venir non c'est pas voilà le prend un frein quoi.

Noé: Et vous en tant que membre de l'assemblée, qu'est qu'est-ce qui est la chose dont vous avez le plus besoin pour pouvoir bien réfléchir au sujet et bien travailler ? Si vous avez besoin de quelque chose vous savez les informations qui nous sont données; vous savez les outils qui vous vraiment important

Noé: Et est-ce que selon vous là c'est il y a assez d'outils qui sont mis en place pour que vous fassiez un retour par rapport à l'assemblée de l'eau, ceux qui l'organisent donc je sais pas si la question est très claire. Vous savez pas forcément de satisfaction, mais vous avez un retour pendant l'assemblée de j'ai bien aimé ça.

Pierre : **Après je suis pas forcément un très bon élève moi, c'est-à-dire que je sais que sur le site je suis jamais déjà que j'ai pas lu le compte rendu. Non mais après il faut vous rassurer, c'est vrai qu'il faut je pense qu' il faut s'informer en dehors des réunions. Alors est-ce qu'il y aurait des petites relances qu'il pourrait y avoir c'est qu'on nous fait des petits teasers entre deux réunions un petit quiz avec vous en disant en début de chaque réunion un petit quiz là pour voir si les gens qui gagnent petit côté teaser, il pourra faire des questions. un peu ludiques pour nous inciter à plus lire les comptes rendus ou les documents. Je sais qu'il y a des documents les interventions des fois il y a qui sont dans la disposition ça ça pourrait être sympa pour qu'on comprenne mieux; pousser un peu plus à nous indiquer de ce qu'on a vu quoi des exercices sur sur le cycle de l'eau, je sais pas après ça prend un peu de temps.**

Pierre: Nous a demandé ça ouais on a pas trop d'outils sauf qu'il y a eu le fameux questionnaire, je n'ai pas regardé.

Noé: Ah bah On y a passé du temps

Pierre: Mais à la fin ils vont pas peut-être à la fin de chaque réunion, est-ce que on pourrait dire avoir demandé comment ça s'est passé les points positifs les points améliorés peut-être ça j'ai pas l'impression qu'on nous ait demandé à un moment donné, j'ai pas souvenir alors bon qu'on nous ait demandé notre avis sur le déroulé des réunions et que puisse dire ou juste après recevoir un mail qui nous dit voilà vous avez assisté à la réunion machin qu'en pensez-vous quelques questions ça j'ai pas pas eu l'impression de pouvoir m'exprimer là-dessus.

Noé: Et c'est un peu lié. Est-ce que vous pensez qu'est-ce que vous pensez de la prise en parole en public dans l'assemblée ? Est-ce que pour vous elle est facile est-ce que vous y participez ?

Pierre: **Oui alors moi j'ai pas perso, j'ai pas tellement de soucis là-dessus. bon mon métier était un peu ça aussi quoi quand même donc ça me pose pas de problème voilà de poser des questions de m'exprimer** Bon après j'ai pas non c'est pas je pense que c'est facilitant enfin ils font en sorte que se sente pas voilà mon point de vue quand tu as eu poser questions, peut-être il faut savoir

Noé: Et est-ce que vous parlez de l'assemblée autour de vous; vos amis proches dans la famille et comment est-ce que les gens perçoivent un petit peu ce que vous leur dites à propos de

l'assemblée si jamais vous en parlez

Pierre: On parle un petit peu alors que ça pour ça moi je suis pas très militant. Noé: Bon, même pas à Noël pour s'engueuler un petit peu.

Pierre: Oui justement j'aime pas alors moi pour le coup j'aime pas trop les ça je fais gaffe. j'en parle pas. Non mais dans mon cercle d'amis, on est tous les amis les plus proches là ça n'a rien de quand même pas mal un peu côté jardin, on a tous la même longueur d'onde donc la limite. On en parle, on les autres, ils sont tout le monde est plus ou moins engagé à droite à gauche dans des trucs comme ça. En famille oui si on en reparle non ça pose pas trop de problème mais je suis pas je veux pas être très je fais ça, il faut faire aussi. parle confinement quoi mais pas énormément non pas Noé: Et des choses que vous apprenez à l'assemblée, c'est pareil, vous en parlez pas beaucoup ou à l'inverse, c'est quelque chose que vous vous mettez un peu en valeur dans le sens où vous l'avez appris ou vous aimez bien ce que vous avez appris ou essayer de transmettre. Encore une question pas claire.

Pierre: Si si c'est clair, est-ce que je reparle de la gestion de l'eau, les micropolluants; Les types de principes pollueurs payeurs tout ça après en échange on en parle un peu au fil des parce qu'il y a pas mal d'actualités quand même sur le piface.

Noé: Surtout en ce moment.

Pierre: Il y a eu toutes les pollutions, il y a le truc qui est sorti récemment il a dit voilà je suis pas 95 % des eaux qui sont pas conformes.

Noé: Ça donne soif.

Pierre: Donc on en parle et puis du coup ils ont dit voilà on a aussi ça on se poursuit de Lyon, il y a des problèmes, on sait que qu'il faut améliorer la filtration de l'eau etc. un petit peu mais pas oui voilà mais Oui.

Noé: Et la dernière dans cette ligne de question, c'est un peu un caillou dans la marre, est-ce que vous connaissez quelqu'un qui venait aux assemblées et qui ne vient plus ?

Pierre: Pas du tout

Noé: mais comme vous êtes nouveau.

Pierre: Il y a une amie à nous qu'on avait fait venir et qui manque une fois, mais c'est Elisabeth pareil elle m'en a parlé. Daniel, Il est venu qu'une fois donc ça elles se connaissent bien je pense que connaît mieux Daniel que moi. Mais sinon nous comme on est venu non par cette personne, mais tant qu'une fois.

Emile: On va rentrer dans les propositions et surtout vos avis concernant l'Assemblée. La première question est comment vous voyez l'assemblée dans cinq ans, une projection dans cinq ans, vous voyez comment

Pierre: Déjà j'avais aucune idée de déjà il y a des élections. Pierre: Mais compte tenu du fait qu'elle survit aux élections

Pierre: Est-ce que ça va survivre aux élections? Je ne me suis jamais vraiment posé la question. Mais dans cinq ans, il faudrait qu'il y ait plein de sujets.

Noé: Pour vous, l'assemblée elle serait pareil? j'espère que je vous ai pas interrompu, mais pour vous l'assemblée elle aurait une même forme dans cinq ans ou elle aurait changé et si elle a changé comment elle aurait changé.

Pierre: C' est cinq ans. C'est long hein

Noé: Oui non mais c'est juste pour fixer un horizon.

Pierre: Alors qu'est-ce qu'elle devrait être. Parce que je ne sais pas ce qui va se passer, mais moi je pensais même pas que ça pouvait durer si longtemps. Et pourtant ça fait quatre ans déjà, mais je ne savais pas non plus depuis ce que ça allait devenir. Mais dans cinq ans, alors après il y a plein, je suppose, il y a d'autres sujets, faut trouver des bon là il y a eu la tarification, je crois avant j'étais pas là ça bon c'est bien que ça abouti; ce qui a été mis en place je pense bien là

Noé: j'espère que je vous ai encore présenté non plus, mais l'idée aussi de la question c'est de savoir est-ce que vous serez encore là dans cinq ans si vous en aviez l'opportunité? Est-ce que c'est quelque chose qui vous plaît aussi et vous espérez participer à l'évolution ?

Pierre: Est-ce que je ferais de continuer pour l'instant je vais continuer mais Après il y a peut-être d'autres choses, ça dépend des autres engagements que je pourrais prendre par ailleurs quoi mais a priori voilà si ça apportait un petit peu venir soutenir ces genres de choses, je pense c'est bien faut quand même que ça aboutisse Après il faut qu'il y ait sujets intéressants ça aboutisse à des choses concrètes. Ouais voilà quoi après ça a été Ouais j'ai du mal à voir un peu du mal à voir moi, enfin loin.

Noé: Sur le long terme.

Pierre: Mais c'est vrai qu'on a par contre, comme j'étais pas là peut-être au premier quand ça a démarré ce qu'il faudrait, c'est avoir plus de vision mais bon en fait poser la question quoi sur les cycles voilà là quelles sont les échéances en janvier je sais pas l'année prochaine qu'est-ce qu'on va redémarrer est-ce qu'il y a des sujets on va mettre sur la table est-ce qu'on peut proposer ? **J'envisageais plutôt ça comme des choses assez ponctuelles** quoi en fait sur un sujet donné, on fait une concertation citoyenne, on s'arrête. Et après il peut y avoir quelque chose. Je ne sais même pas s'il y en a d'autres d'ailleurs d'autres sujets à part sur l'eau.

Noé: Oui, il y en a d'autres. Il y a notamment sur des qualités de service publics

Pierre: Par contre, à ce moment-là, je me verrais bien changer de sujet oui. C'est intéressant de

ne pas être tout le temps sur l'eau, remarque après avoir acquis des compétences.

Noé: Il me semble que la Métropole va lancer une maison éco-citoyenne. en janvier qui est justement marche un peu pareil, mais pas que sur le sujet de l'eau. Donc est-ce que selon vous le but l'évolution de la de l'eau, ce serait de se transformer radicalement c'est ça aussi l'intérêt de la question

Pierre: Parce qu'il y a quand même un con il y a des gens, il y a un y a quoi il y a un conseil d'administration, mais il y a des gens qui sont il y a élus Qui sont envoyés au conseil d'administration de la régie publique si on peut le dirr **,Après ce qui peut être intéressant, c'est vraiment alors de se spécialiser à force de passer du temps sur les sujets de l'eau, on devient plus compétent, plus expert.** Et ça peut être intéressant. Il faut que si le sujet; La question c'est est-ce que le sujet de l'eau me passionne à fond il peut y avoir d'autres sujets sur la culture aussi parce que tend à développer la culture. Par exemple peut-être le sport, je sais pas

Noé: Avec un même dispositif

Pierre: Un dispositif citoyen pour réfléchir à qu'est-ce qu'on peut faire en matière de culture, spectacle et du vent, théâtre, quelque chose comme ça, musique développer ces aspects-là aussi qui ont tendance des fois; ça a tendance à être un petit peu délaissé

Emile: Pour vous, vous pensez que l'assemblée est suffisamment autonome par rapport à la Métropole ou la politique

Pierre: Oui, on dit à peu près ce qu'on veut donc après alors est-ce que....elle peut pas être elle peut pas être complètement autonome parce que après politiquement derrière la Métropole avec son bord politique, elle va prendre des décisions donc elle propose. Alors je pense qu'on est autonome car on peut proposer quand même; on nous contraint pas; on peut dire ce qu'on veut probablement sur les micro pollutions on va voir on rédige ce qu'on veut pas de censure mais derrière qu'est-ce que le pouvoir politique en fera ça on ne peut pas aller au-delà de propositions ces concertations là ça a pas valeur comment dire décisionnaire oui je pense qu'on est pas senti comme on qu'on nous obligeait à penser quelques chose.

Emile: Et qu'est-ce que vous aimeriez proposer à l'assemblée comme contenu et débat aussi ?

Pierre: Bah là il y a je pense que ce serait des textes qui se permettent de l'action donc se contraindre là on est sur le principe pollueur-payeur. Ça permet à la Métropole, à l'assemblée, les élus et au service de la Métropole de prendre des décisions d'action sur l'eau, pour développer des taxes qu'on va parler un petit peu plus de taxes ou d'actions de sensibilisation, communication sur l'eau. Ça débouche sur des choses comme ça quoi sont plus concrets qu'on puisse voir les

concertations; qu'ils vont dans les agriculteurs, mais après même des aides pour des engagements sur le réseau, j'en sais rien enfin des choses comme ça qui puissent améliorer la situation de gestion de l'eau dans la Métropole.

Noé: Et d'ailleurs, pour revenir sur la question de la composition de la Métropole, pardon, pas du tout de l'Assemblée, il y a aussi la question de est-ce que pour vous il y a trop de domestiques, enfin pas de domestiques dans le sens les majordomes, mais de foyer comme vous

Pierre: c'est d'habitants

Noé: oui c'est ça de particulier, pardon et est-ce que il y en a trop ou est-ce qu'il faut que ça change ou est-ce que à l'inverse c'est plutôt une bonne composition comme ça et il faut que ça reste comme ça

Pierre: Parce que dans l'assemblée, il y a que des particuliers ? Noé: c'est un enjeu, mais en soi elle est ouverte à tous.

Pierre: Oui il pourrait y avoir quoi des entreprises

Noé: ou des représentants d'entreprises, par exemple, ou des agriculteurs.

Pierre: Oui, je pense alors sauf erreur de ma part, mais pareil, comme j'ai peut-être raté le début, il y a que des particuliers, des citoyens. **Mais ce serait intéressant, oui qu'on puisse avoir des débats. ça rejoint ce que je disais tout à l'heure. Oui c'est pour ça autour d'une table des citoyens, des agriculteurs, des industriels, des PME, enfin ou je sais quoi et que chacun.**

Noé: Vous pensiez que l'assemblée était ouverte qu'aux particuliers ? Pierre: Oui.

Noé: Ok

Pierre: Je pensais que c'était vraiment habitants en tant qu'habitant de la Métropole. Mais c'est pas le cas?

Noé: Bah techniquement non

Pierre: Je pense que dans les faits il y a c'est un peu compliqué des assos, après il faut avoir...

Noé: Mais pour vous, c'est une piste d'évolution justement de pouvoir faire en sorte que ce soit vraiment accueillant de tous les types d'usagers et que d'autres voix puissent être entendues ou est-ce que c'est pas vraiment la place des industriels ou des entreprises ? entreprises

Pierre: C'est super compliqué; bon les plus Ouais je vois pas Arka, quelqu'un d'Arka débarquer.

Noé: Donc pour vous c'est pas l'air compliqué.

Pierre: Des structures qui vont venir si si, je pense qu'ils font pareil la Métropole soit c'est une assemblée de citoyens donc il y a des citoyens donc en tant que qui vote citoyen donc c'est voilà **il me semble que c'est une assemblée citoyenne, ce serait compliqué de faire les entreprises. Par contre, plus de moments de débat et de rencontres avec des entreprises Oui pour qu'on ait leur point de vue quoi mais c'est clair qu'après que dès qu'on est structuré, pour des entreprises c'est fort que leurs patrons viendront jamais ça va être le responsable voir un responsable de qualité sécurité environnement qui peut venir des syndicats**

Noé: Selon vous, c'est vraiment des mondes un peu compliqués à mélanger,

Pierre: Oui, probablement les actionnaires...

Noé: Je viens de voir l'heure, il est 17h51. On ne va pas arrêter, mais on va essayer d' aller vers la conclusion. Déjà, on va vous poser une dernière ligne de questions sur votre lien avec les élus les représentants du coup des membres de l'assemblée des usagers de l'eau, donc les quatre élus. Est-ce que vous saviez déjà qu' ils avaient un rôle particulier au début avant cet entretien ?

Pierre: oui, Pardon, alors moi je connais Anne-Gros Perrin, vice-président.

Noé: Oui, alors ça c'est l' élu du Grand Lyon; Mais l'assemblée d'usagers de l'eau.

Pierre: Ah les élus de l'assemblée de l'eau, non non. Je sais qu'on a reçu, je ne les connais pas bien.

Noé: Ok d'accord.

Pierre: J'ai un qui a envoyé, fin qui nous a envoyé quelque chose il y a pas longtemps, mais les autres je les connais pas.

Noé: Et du coup vous avez des relations avec ses élus ? Est-ce que vous pensez qu'il devrait avoir plus de place dans le système ?

Pierre: Oui. Oui du coup parce que peut-être qu'on pourra aller à la réunion. Oui oui parce que du coup moi je ne connais pas bien leur rôle. Bon pareil, je devrais plus Non mais j'aurais plus m'informer, mais comme il se présente, peut-être qu'il devrait se représenter à chaque réunion ou je sais pas quoi ou Nous solliciter plus ou je sais pas mais je à part Voilà mais alors après comme dit Elisabeth qui nous informe elle elle les connaît, c'est elle qui mais moi je les connais pas.

Noé: Et là c'est vraiment conclusif pour aller très vite. Est-ce qu'il y a un sujet que vous auriez aimé aborder avec et qu'on n'a pas abordé dans le questionnaire qui pourrait qui vous devrait être abordé selon vous ? Et est-ce que vous avez des questions à d'autres sujets donc en tant que Sciences Po sur notre démarche sur ce qu'on fait à ce sujet ou l'autre ? C'est très libre.

Pierre: Je ne pose pas de questions. Par contre, alors j'ai pas peut-être la dernière fois à vos collègues après vous allez faire quoi avec tout ça ?

Noé: Nous, on va faire en fait, on a deux choses à faire un rapport qui présente un peu le dispositif et pourquoi est-ce que c'est intéressant d'un point de vue de ce qui peut se faire en terme de collectivité locale pour la mise en place de vraiment de mode d'action; Je parle un mot qui laisse affreux, mais mise en place de oui ça de systèmes plus horizontaux de démocratie participative pour que les gens puissent être intégrés plus à la prise de décision et aussi des propositions à au Grand Lyon pour qu'ils changent un petit peu le fonctionnement pour l'améliorer

Pierre: c'est la Métropole qui vous a confiée ça, c'est ça.

Noé: En fait, ce qui s'est passé, c'est que tous les ans SciencesPo envoie un appel d'offres dont la public Factory qui est pour nous, en affaires publiques.

Pierre: Vous auriez pu prendre un mot français quand même public factory. Noé: Mais je suis d'accord

Pierre: En France l'usine publique. ça va ça marche pas trop

Noé: En fait, on envoie des appels d'offres à des associations des collectivités ou à l'État en disant est-ce que vous avez des trucs intéressants à faire travailler les étudiants et des trucs un peu machin, un peu en biais de ce qui se fait traditionnellement. Et du coup le Grand Lyon a envoyé pour avoir un avis sur ça.

Pierre: Et vous travaillez que sur l'eau ?

Emile: il y en a 13 au total. Il y a 13 ateliers au total. On fait du consultant en fait. Nous on travaille sur l'assemblée des usagers de l'eau et on en a d'autres qui travaillent sur Hôpitaux Lyon, enfin vraiment beaucoup de sujets. Rillieux-la-pape; aussi schéma direct la commune à la commune. Ils font le schéma de sauvegarde.

Pierre: Je suppose que Caluire n'a rien proposé du tout. Ce n'est pas le genre quand on sera élu avec 55.

Noé: Bon, je pense qu'il ne sait pas. Est-ce qu'on s'arrête là je pense qu'on va aller, on a répondu à toutes les questions.

Pierre: Et du coup il y aura vous allez faire en janvier donc là une restitution Noé: Oui on va vous présenter les résultats.

Pierre: D'accord

Noé: ce qu'on ressort des entretiens qu'on a fait avec vous. Et on n'a pas encore fixé le dispositif méthodologique, mais on va essayer d'avoir une discussion en fait avec tous l'assemblée en fait en janvier pour savoir que si savoir ce que vous pensez de ce qu'on a fait on est arrivé comme ça comme des voleurs

Pierre: Et bon questionnaire des questions qui posent questions. Super.

Noé: Je suis content alors. Merci. c'est bon de toute façon c'est à côté. je pense qu'on a un peu le temps.

Pierre: Oui oui J'espère qu'il y a un encas parce que c'est la dernière

Noé: en général, il n'y a pas à manger.

Pierre: Ah ils mettent des petits bouts, des petits bouts de chips ou je sais pas quoi,

12/12/25 - 11h - Café Place Carnot

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 3 mené par Noé et Irène

Vendredi matin, terrasse de café près de la place Carnot

Noé : J'ai besoin de la grille, donc qu'est-ce que tu veux bien commencer ? Tu l'as toi ?

Irène : Ouais ! Ok, c'est parti du coup ? Du coup, on va vous demander de vous présenter d'abord en quelques mots : âge, profession, où vous habitez, tout ça.

enquêté·e 3 : Alors, enquêté·e 3 Enquêté·e 3, j'ai 71 ans, je suis retraitée, et avant je travaillais en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. J'étais éducatrice en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Irène : Ok. Est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi vous avez rejoint l'Assemblée des Usagers de l'eau ? (au serveur) Merci.

enquêté·e 3 : Où j'en étais, c'est pas grave.

Irène : On était à pourquoi est-ce que vous avez rejoint...

enquêté·e 3 : Alors, pourquoi j'ai rejoint l'Assemblée des usagers de l'eau ? Alors, je faisais partie d'une association qui s'appelle *Eau Bien commun Lyon Métropole*, et qui s'est battue pour le retour en Régie, donc avant 2020, largement avant 2020. Voilà, et du coup, après 2020, le vote qui a eu lieu pour le retour en Régie, j'ai participé aussi à l'action *Eau Futur*. *Eau Bien commun* faisait des ciné-débats dans le cadre de *Eau Futur*. Et après, *Eau Futur* a donné, je dirais, enfin, est sorti de *Eau Futur* le fait de créer cette Assemblée des usagers de l'eau. Donc voilà, ça a été un peu dans la continuité.

Irène : Est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi vous avez rejoint Eau Bien commun initialement ?

enquêté·e 3 : Oui, c'est vieux. En fait, c'est vieux. Au départ, il y avait un collectif qui s'appelait *Collectif Service Public 69*. On s'était bagarré contre la privatisation de la Poste. Et ensuite, on a pris le sujet de l'eau sur Lyon, où le prix de l'eau était extrêmement élevé. Et c'était géré par Veolia et puis d'autres organismes. On s'est déjà bagarré, donc c'était en 2012. La presse, à l'époque, avait pas mal relayé des choses. Et on a obtenu — enfin, obtenu, on n'a pas obtenu le retour en Régie — mais après un contrat de 30 ans avec des délégataires, on a obtenu que ce soit un contrat de 8 ans. Donc, quand la Métropole a été gagnée en 2020 par les Verts et la gauche, en fait ils arrivaient au bout, ça arrivait au bout des 8 ans, ce qui fait que ça a été assez simple mine de rien de voter le passage en Régie. Et puis il y avait un contrôle accru, parce qu'on avait beaucoup dénoncé le manque de transparence des comptes, le manque de transparence global de ce que faisaient les délégataires, et là dedans, comment dire, le non-contrôle de la collectivité, qui restait propriétaire en fait de l'ensemble des structures etc. Voilà. Et du coup, entre la question du prix, la question effectivement du manque de transparence et le fait que Veolia s'est rempli les poches en fait avec la délégation...

Noé : À l'époque, il n'y avait pas eu de scandales sur les eaux lyonnaises ?

enquêté·e 3 : Alors, pas de scandales comme à Grenoble, voilà. Encore que on n'en sait trop rien.

Irène : Pas de scandales qui a éclaté effectivement.

enquêté·e 3 : Pas de scandales qui a éclaté effectivement. Mais y'avait un certain nombre

de... Il y avait tellement de flou que peut-être derrière, il y avait des choses compliquées quoi.

Noé : Et qu'est-ce qui vous a amené à... pour l'eau ?

enquête·e 3 : Ah alors juste.

Noé : Ah pardon

enquête·e 3 : Juste après, ce truc de service public a periclité on va dire et c'est y'a eu un peu un temps de pause et Eau Bien commun s'est créé, on a créé une association locale et on a repris la bagarre, notamment au moment des élections, avant les élections de 2020.

Irène : Et qu'est-ce qui vous a amenée à être sensible à ce genre de sujets ?

enquête·e 3 : J'en sais rien. Enfin j'en sais rien... La question des services publics dans un premier temps et le fait que ce soit les questions de délégation et comment en fait un service public est contrôlé par la collectivité, comment voilà. Donc c'était valable pour d'autres services publics et cela-là m'a vraiment intéressé autour de la question de l'eau je sais pas. J'ai fait de la natation quand j'étais gamine, j'habitais à Nice et j'étais beaucoup dans l'eau. Et puis je travaillais dans le service public, en psychiatrie, je dépendais du Vinatier.

Noé : Vous étiez à l'hôpital ou en secteur ?

enquête·e 3 : D'abord à l'hôpital et ensuite sur le secteur ici, qui est fort mal en point mais j'ai travaillé.

Irène : Est-ce que vous avez d'autres engagements associatifs ou politiques à côté ?

enquête·e 3 : Oui. À la fois j'ai été élue municipale de ma commune, à Sainte-Foy-lès-Lyon, en tant qu'écologiste à Sainte Foy les Lyon. J'ai pris ma carte depuis 2005. Ça commence à faire. J'ai eu des engagements syndicaux avant, CGT puis CFDT, et j'ai eu des engagements locaux, comité de quartier. J'ai été élue municipale de 2003 à 2017, dans l'opposition, parce qu'à Ste Foy c'est hard. C'est encore la Métropole c'est vraiment le bout de la Métropole et puis j'ai été élue régionale de 2010 à 2021 donc voyez j'ai quitté y'a pas si longtemps.

Irène : On passe sur l'Assemblée de l'eau ? Alors, on a deux questions distinctes : selon vous, quel est le but de l'Assemblée, et quel devrait être le but de l'Assemblée ?

enquête·e 3 : Alors, le but de l'Assemblée est vraiment de permettre à des citoyens, mais aussi des membres d'associations engagées etc, mais aussi des citoyens lambda intéressés, de suivre et de discuter des politiques publiques de l'eau de la Métropole. Donc voilà. Et moi, je trouve que c'est intéressant. C'est une expérience nouvelle. Avec le recul de ce qui s'est passé, moi je trouve que, pour l'instant, ça manque... Normalement, l'Assemblée des usagers de l'eau pourrait s'auto-saisir d'un certain nombre de questions. Jusqu'à maintenant, ça a plutôt été les services de la Métropole qui ont proposé des choses, qui sont intéressantes. Le sujet n'est pas là pour moi, et d'ailleurs c'est bien aussi. Mais je pense que notamment les quatre représentants qui siègent à la Régie, au conseil d'administration de la Régie, devraient être beaucoup plus proactifs pour réunir l'Assemblée des usagers de façon autonome. Peut-être avec les moyens quand même de la collectivité, pour avoir des salles, etc. Pour qu'on ait un échange et un débat qui permettent de voir quels sont les sujets sur lesquels on peut s'auto-saisir, et comment on va vers les citoyens. Parce que je trouve que ça, on ne l'a pas fait depuis que ça existe.

Irène : Est-ce que ça pourrait aussi être une responsabilité en matière de communication et de sensibilisation ?

enquête·e 3 : Voilà, c'est ça. Je pense que vraiment, il y a plein de gens qui ne savent pas, ce qui est assez logique : quand un bâtiment s'écroule, quand un bâtiment a des problèmes, l'état du

réseau, l'état de l'eau quand on ouvre son robinet, toutes les problématiques de pollution, le réchauffement, le rapport à l'eau... Tout ça, ce sont des sujets extrêmement importants. D'ailleurs on avait fait les ciné-débats dans Eau Futur, c'était passionnant. On projetait un film et ensuite on discutait de comment on pensait l'eau en 2050. C'était extrêmement passionnant et les gens avaient des tas de choses à dire, mais aussi beaucoup de sous-information. Pendant trente ans, il n'y a eu quasiment aucune information. Veolia gérait tout, enfin Veolia et les autres. Donc bref, il y a vraiment un travail d'éducation populaire, d'information et d'échange à faire là-dessus. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui s'intéressent au sujet en même temps peuvent être sensibilisés au sujet.

Noé : Donc pour vous, l'Assemblée des usagers de l'eau doit aussi faire ce travail-là ?

enquête-e 3 : Ah ouais, je trouve vraiment. Moi, ça m'intéresserait qu'on en soit là. Et comme on ne connaît pas les résultats des futures élections, si c'est la droite, je pense qu'ils vont supprimer cette instance. Et du coup c'est dommage. D'abord ça qu'est dommage. Il ne faut pas qu'elle soit supprimée. Après, il y a des choses à améliorer dans le fonctionnement je pense, et dans l'auto-saisine surtout.

Irène : Et vous, vous avez quelle relation avec les quatre représentants ? Vous les connaissez bien ?

enquête-e 3 : Il y en a deux que je connais bien, parce qu'ils sont aussi à Eau Bien commun : Lucien Angeletti et Isabelle Pichon. Je leur ai dit à des tas de reprises que vraiment il y avait ça à faire. Mais il faut déjà qu'ils soient quatre à le décider. Et je pense que même, c'est un investissement énorme d'être représentant. Ils ont des tas de réunions, c'est un énorme engagement quand même, être au conseil d'administration de la Régie. Je pense qu'ils ont un peu la tête sous l'eau. En tant que citoyens, c'est super d'être représentants de l'Assemblée, mais c'est un travail considérable. Et je pense qu'ils n'ont pas forcément l'énergie d'en faire plus, ce que je comprends.

Noé : Donc pour vous, il faudrait un peu changer leur façon de penser leur rôle ? Pour faire en sorte, c'est le plus simple pour eux de se proposer ?

enquête-e 3 : Oui. Ou en tous les cas, il faut que la collectivité réalise qu'ils ont aussi besoin de soutien. Mais que ce rôle-là, pour l'instant, n'a pas été développé. Voilà.

Irène : Est-ce que vous vous souvenez des films qui ont été projetés Eau futur ?

enquête-e 3 : Oui. Il y en avait un qui s'appelait Marcher sur l'eau, qui est une merveille de film. C'est un endroit qui est désertique en Afrique et des femmes, et avec toutes les conséquences que ça peut avoir sur la vie de cette petite communauté, et y'a des femmes de cette communauté vont à la ville dire qu'on a besoin d'un puits. Avant que tout ça arrive, il y a plein d'événements dont à un moment donné une pluie torrentielle qui fait que le lendemain tout est vert alors qu'on était dans un désert. La fin du film, c'est l'eau qui jaillit du puits et tout le monde qui est sous l'eau, une joie incroyable. C'est un film extraordinaire qui est très peu connu et très peu passé. Il y en avait un autre, ça se passe en Angleterre, avec justement la privatisation de l'eau et le fait qu'elle est à la fois très chère, très rare. En Angleterre, il peut y avoir des files d'attente pour aller chercher un bidon d'eau. Il est très intéressant du point de vue de la privatisation de l'eau. J'arrive plus à retrouver son titre. Est-ce que y'en avait un troisième ? Je suis plus sûre. Il me semble que c'est surtout ces deux là qu'on est passé.

Noé : Là, on va se passer du coup dans le fonctionnement de l'Assemblée. On va vous demander, c'est un peu une question ouverte, comment se passe une séance de l'Assemblée pour vous.

Qu'est-ce qui vous plaît, qu'est-ce qui vous marque, qu'est-ce qui vous plaît moins aussi ?

enquête·e 3 : Quand il y a un sujet, par exemple, on a travaillé sur la tarification. Au départ, cette Assemblée a besoin d'avoir l'ensemble des informations de comment ça marche, la tarification. Moi j'avais déjà des informations, mais il faut que tout le monde soit au même niveau d'information. Il y a ce moment incontournable. Mais je trouve, j'ai toujours trouvé alors c'est très important qu'il y ait l'information, et en même temps on y passe énormément de temps et le temps d'échange, après, est toujours très restreint et très court, parce qu'on a pris du retard parce que, enfin bref. Comment relier les méthodes participatives et la question de l'information, ce n'est sûrement pas simple et ça doit être travaillé. Voilà ce qui me satisfait et m'insatisfait en même temps.

Noé : Le système de cycle de travail vous plaît ? Est-ce que vous pensez que vous avez suffisamment donné votre voix dans le choix des sujets ou est-ce qu'il y a des choses à améliorer ?

enquête·e 3 : Il y a eu vraiment une séance où la question des sujets à traiter et ce sujet était était important, notamment sur les PFAS et la question des pesticides pour les nappes de l'Est. Crépiocharmie, c'est de qualité, mais s'il y a un problème de pollution, on est vraiment dans la vie. Les gens ne savent pas. C'est terrible.

Noé : Sur le choix du site de travail, comment ça s'est passé ? Il y avait des propositions et vous deviez choisir ou c'était un débat ouvert ?

enquête·e 3 : Il y avait des propositions, y'avait celle-ci qui était privilégiée mais qui étaient assez consensuelles.

Noé : Pour les informations données par la Métropole pour vous permettre de choisir des sujets, est-ce que ça vous satisfait ? Sur les intervenants que la Métropole vous propose, est-ce que vous ça vous satisfait ou est-ce que vous pensez qu'il y a vraiment un travail à faire sur le côté information, traduction des données, quantité, impacts des micropolluants ?

enquête·e 3 : Je trouve qu'il y a un énorme travail de grande qualité sur nous informer, nous mettre tous au même niveau, faire venir des intervenants pour aussi pointer les questions contradictoires sur les sujets etc. Le problème, c'est qu'on ne passe pas notre temps à faire ça quoi nous. Du coup, digérer tout ça en deux heures et ensuite donner un point de vue etc je pense que c'est difficile. Je sais pas, par exemple, pourrait y avoir par exemple un peu des formes comme les conférences citoyennes, qui permettrait de rester sur une journée. Je sais pas si c'est ça la formule je dis ce qui me passe par la tête, mais quelque chose qui permette d'avoir un vrai temps après l'information pour l'échange etc. Mais je comprends comme y'a deux heures et demi à chaque fois, deux heures en réalité, y'a besoin de tout concentrer et c'est compliqué.

Noé : Et sur le volet animation par Olivier Mérel, que vous commencez à connaître, vous pensez qu'il faudrait jouer sur des trucs un peu plus ludique ou que ça se passe déjà très bien, que c'est la bonne piste ou y'a des choses à revoir notamment dans l'organisation entre temps d'échanges et temps d'informations ?

enquête·e 3 : Il y a sûrement à revoir des choses, mais c'est de bonne qualité l'animation. Ils sont très bosseurs, ils avaient organisé entre chaque séance du cycle sur les pollutions ils avaient fait appel à un petit groupe pour échanger avec eux sur comment faire. Moi j'y ai participé et j'ai trouvé très intéressant qu'ils aient cette idée là par exemple. Je pense qu'ils ont cette volonté de très bien faire et ils font des choses de très bonne qualité, mais il manque quand même d'échanges. C'est le point faible, mais je n'ai pas la solution. C'est certainement très compliqué de trouver

le bon équilibre.

Noé : On sait que c'est compliqué pour Le Grand Lyon d'organiser des visites de sites et y'a aussi tout un ensemble d'événements externes à l'assemblée qui se déroule. Est-ce que vous participez à ces échanges là ou est-ce contraignant en termes de temps et est-ce que selon vous c'est quelque chose qu'il faudrait plus revoir et plus développer ?

enquête·e 3 : Moi, j'ai participé, notamment à la présentation sur le chemin directeur, c'était vraiment très intéressant, c'était passionnant. Je n'ai pas pu aller à des visites parce que ça tombait mal sur mon agenda etc. Je pense que ça reste, enfin ce qu'il y a, c'est que les services, ils peuvent y passer 35 heures par semaine et nous, on n'y passe pas quoi. On a plein d'autres choses à côté. Ce qui fait que je ne sais pas s'il faut augmenter le nombre de visites, mais c'est bien de proposer quand même. C'est bien de proposer des visites, de nous tenir au courant d'où en est la région, mais je pense que les représentants pourraient le faire aussi. Pour l'instant, eux-mêmes ne se sont pas auto-saisis parce qu'ils sont eux-mêmes un peu sous l'eau.

Noé : Dernière question sur la composition des membres de l'Assemblée. Qu'est-ce que vous observez ? Beaucoup de personnes représentées, est-ce qu'il y a quelque chose à regretter ou est-ce déjà très bien ? Préférez-vous le modèle volontaire ?

enquête·e 3 : Ça reste vrai que les retraités sont plus disponibles. C'est plutôt âgé quand même, mais il y a quand même, je pense que y'a beaucoup de gens intéressés d'une manière ou d'une autre par l'eau, par leur boulot ou d'autres formes. C'est pas n'importe qui qui vient, ils ont vraiment un intérêt pour la question. De ce point de vue, je pense que ça touche des âges différents. Je pense que si on avait plus d'auto-saisines, on irait chercher d'autres gens. Pour moi, c'est aussi ça l'idée. Je dis pas qu'on arriverait parce que c'est du boulot de participer, c'est pas si simple, c'est une forme d'engagement donc pour les gens c'est pas si simple d'y aller. Mais il me semble que l'auto-saisine pourrait permettre ça : de toucher des gens qui au départ ne savent même pas que ça existe peut-être.

Noé : Quel avis avez-vous de l'Assemblée de l'eau et des propositions que vous pouvez faire ? Comment voyez-vous l'Assemblée dans 5 ans si elle est reconduite ? Comment devrait-elle évoluer ?

enquête·e 3 : La Régie a fait un travail absolument gigantesque pour se réapproprier tous les sujets. D'ailleurs plan stratégique montre à quel point y'a des perspectives, un état des lieux, des projets assez précis etc. Ils bossent tous comme des marteaux, je suis tout à fait impressionnée par ça. ... Et en plus de rajouter cette Assemblée des usagers de l'eau, pour les services les élus tout ça c'est rajouter du boulot. Je pense que justement dans cinq ans, si ça continue à durer, je pense qu'il y aura des modifications pour que y'ait une prise en charge et peut-être des gens qui se dégagent dans l'Assemblée et qui soient pas seulement les représentants mais qui puissent être plus dans la prise en charge de cette gestion de l'Assemblée.

Noé : Grâce à cette montée en technique avec les informations...

enquête·e 3 : C'est ça, et puis parce que je dirais on sera dans un truc où il n'y a pas tout à mettre en place, mais où les projets seront à suivre, mais pas à tout... Il y avait beaucoup de choses à créer, il y avait beaucoup de choses à travailler. Il y en aura toujours. Il y a une gestion qui est quand même très importante, mais il me semble que ça permettra d'être dans une déréalisation et du coup, peut-être aussi des gens qui se dégagent au niveau de la gestion de l'Assemblée, au-delà des quatre représentants. Parce que je pense qu'ils sont trop sollicités déjà eux-mêmes et que ça fait trop.

Noé : Et sur le sujet de l'eau, vous pensez que, vous, personnellement, est-ce que dans 5 ans, vous traiterez encore le sujet de l'eau et vous direz encore à l'Assemblée ? Si vous en avez la capacité. C'est pas un sujet qui vous dégoûte ?

enquête·e 3 : Non. Moi, j'aimerais bien que ça aille dans ce sens-là et je suis prête à continuer. Après, dans 5 ans, moi, maintenant, avec l'âge, ça fait beaucoup 5 ans.

Noé : Et qu'est-ce que vous pensez du jeu de pouvoir. Vous parlez de l'autosaisine et du jeu qu'il y a à faire entre l'Assemblée des usagers de l'eau, ce qu'elle peut proposer et ce qu'elle met en place, et le conseil métropolitain et la Régie dans ce jeu-là d'autorité et de pouvoir. C'est-à-dire, qu'est-ce que vous pensez du positionnement de l'Assemblée face aux pouvoirs politiques et ...

? Est-ce que, selon vous, elle devrait être plus autonome ou, à l'inverse, la situation actuelle, elle est assez convenable pour arriver à des compositions un peu plus consensuelles ?

enquête·e 3 : Il faut un peu de temps, peut-être, pour que la question, pour voir un petit peu ce que ça pourrait donner. Parce que le problème, c'est que, par exemple, on l'a évoqué mardi, on l'a connu chez vous. En fait, c'est pas une instance comment dire.. reconnue, comme la CCFPN enfin voilà. Donc, du coup, ce qui sort de là, la Métropole le récupère. Enfin, le récupère, c'est pas un péjoratif dans ma tête, mais du coup, c'est eux qui s'occupent de la communication, c'est eux qui s'occupent de voilà. Donc, comment institutionnaliser, mais avec des formes d'autonomie, cette instance ? Comme c'est complètement nouveau, je sais pas, pour l'instant. Tant qu'il n'y aura pas d'autosaisine, on n'aura pas le vrai débat sur qu'est-ce qu'on devient. Il faut d'abord qu'il y ait concrètement de l'autosaisine, pour qu'ensuite, les questions se posent de comment on va plus loin, comment on peut créer quelque chose qui, à la fois, alimente, se nourrit de ce que fait la Régie, mais aussi alimente en amenant le point de vue des citoyens etc. Donc ça, il faut déjà avoir fait une démarche presque un peu militante de l'autosaisine avant de se dire mais quelle structure on pourrait créer. Et comment garantir, à la fois, la relation avec la Métropole et une certaine forme d'autonomie. Je pense que c'est vraiment trop tôt encore pour arriver à... mais ça passera par l'autosaisine, sinon ça n'arrivera pas. Pour moi, c'est ça. Je répète un peu toujours, mais c'est ça.

Noé : Il y aurait peut-être ..., mais je crois que j'ai oublié le volet 4.

Irène : Le volet 4, du coup, c'est sur la participation, enfin votre participation à l'Assemblée. La première question, c'était est-ce que votre présence engage des coûts pour vous ? Est-ce que venir vous engage des coûts, que ce soit en termes de temps ou en termes monétaires ?

enquête·e 3 : De temps, oui. De temps, oui. Mais parce que j'ai plein d'autres engagements, donc c'est en termes de temps, bien sûr, ça engage. Mais c'est un choix. De coûts, non, je vais à pieds enfin bref.

Irène : De quoi avez-vous plus besoin en tant que membre de l'Assemblée pour travailler ?

enquête·e 3 : De quoi j'ai besoin ? Mais je pense que c'est assuré, ça. Qu'il y ait vraiment de la continuité dans le travail qui est fait dans les cycles. Et le fait que ce qui a été acté soit repris, mais ce qu'on a fait mercredi, j'ai trouvé très intéressant mercredi, parce que là, pour le coup, relire le truc, donner un avis. Même s'il y en a qui n'avaient pas suivi les trucs et qui reposaient des questions qui avaient déjà été traitées, mais c'est normal, ça c'est normal. Et après, le fait qu'on essaye par exemple de rédiger. J'ai trouvé par exemple que cette manière-là était vraiment intéressante, mais on ne pouvait le faire qu'un bout de cycle. Je ne sais pas si je peux dire autre

chose.

Irène : Quelles sont vos relations avec les autres membres de l'Assemblée ?

enquête·e 3 : Petit à petit, il y en a qu'on retrouve et on finit par se connaître. Donc, on se présente un peu plus ou on a des échanges plus informels, mais en même temps, ce temps-là étant très restreint... des fois quand même, on voit une tête qu'on a déjà connue, on va plutôt aller à cette table. Ou une tête avec qui on n'a pas envie d'aller, puis on n'y va pas. Mais c'est plus de cet ordre-là, parce qu'on n'a pas non plus un temps fou pour avoir des échanges informels. Mais évidemment que là, il y a quelque chose qui se crée avec les gens qui viennent régulièrement.

Irène : Il y a beaucoup de personnes que vous connaissiez déjà avant ? Vous connaissez déjà en

dehors ? D'autres engagements ?

enquête·e 3 : Il y en a, mais pas tant que ça.

Noé : Et ceux de l'association Eau bien commun, vous restez en groupe pendant les séances d'Assemblée ? Vous restez entre vous ?

enquête·e 3 : Moi, non. J'ai tendance à me dispatcher. Il se trouve que mercredi, on était trois à la même table, ce qui était un peu trop. Mais moi, j'ai tendance à me dispatcher. Je trouve qu'il faut aller avec des gens qui ne sont pas à Eau bien commun. Il ne faut pas qu'on se regroupe entre nous. Ça n'a pas d'intérêt.

Irène : Est-ce que vous pensez que la prise de parole est facilitée au sein de l'Assemblée ?

enquête·e 3 : Facilitée ou en tous les cas, elle est... il me semble que c'est possible, gérable. Mais à des moments, quand on a eu plein d'infos pendant une heure et demie, on n'est plus tellement dans la réflexion. Il faut qu'on ingurgite. Et du coup, c'est ça qui est compliqué. C'est-à-dire, on n'a pas obligatoirement la question ou l'intervention qu'on aimerait avoir parce qu'on a reçu plein de choses, ce qui est très bien, mais il faut un temps pour prendre du recul là-dessus et peut-être avoir des questions. Et ça, c'est d'une fois sur l'autre que ça se joue. Ça ne se joue pas obligatoirement. Donc, des fois, sur la prise de parole, ça a un effet. C'est-à-dire, on en a trop et on n'arrive pas à avoir une réflexion immédiate sur ce qu'on vient d'entendre. Donc, c'est la fois d'après, peut-être, qu'on aura. Et ça, ce truc-là, je ne sais pas comment le gérer non plus.

Noé : Et quand il y a les deux systèmes de prise de parole, en plénière, quand Olivier fait le récapitulatif par les sujets et avec les intervenants, et aussi par table, les petits groupes, est-ce que ça se passe mieux, la prise de parole ?

enquête·e 3 : Ah oui, oui. Je trouve que là, c'est tout à fait intéressant, les petits groupes. Mais je trouve que souvent, c'est hyper court. Et il nous faudrait presque quand même un quart d'heure de plus, mais ce quart d'heure-là, souvent, il manque. On nous pressure. Et pourtant, moi, je parle assez facilement. J'ai l'habitude des réunions. Et je me dis, pour les gens qui sont peut-être moins militants, je pense que ce n'est pas si simple.

Irène : La question suivante c'est est-ce que vous parlez de l'Assemblée autour de vous ? Et si

oui, comment est-ce que vos discours sont perçus ?

enquête·e 3 : Oui, ça m'arrive d'en parler. Les gens trouvent ça intéressant. Ils disent que c'est intéressant. Je n'ai jamais convaincu quelqu'un de venir. J'ai pu dire à des gens qui pouvaient être intéressés par la question de l'eau que ça valait le coup de venir etc. Eau Bien commun, on fait des interventions, on a un stand à Prime Vert et on a participé au festival entre Rhône et Saône. Donc, on a beaucoup parlé de cette assemblée dans ces moments-là. Je n'ai jamais

convaincu quelqu'un de venir.

Irène : Vous avez des idées de pourquoi ?

enquête·e 3 : Parce que quand on rencontre les gens comme ça, même s'ils viennent au stand par exemple à Prime Vert, généralement, ils ont un sujet sur lequel ils sont intéressés qui est à côté de chez moi il y a une rivière polluée etc, ou à côté de chez moi l'assainissement fonctionne mal etc. Et en fait arriver à les décaler de leurs sujets reste très compliqué.

Irène : Dernière question de ce bloc est-ce que vous connaissez des personnes qui ont arrêté de

venir à l'Assemblée ?

enquête·e 3 : Oui, je pense qu'il y en a. Mon mari, qui était au départ et qui n'était pas aussi militant que moi, a arrêté de venir, parce qu'il a été pris par d'autres choses, que ça tombe sur des chose où il a autre chose mais aussi parce que je pense qu'il ne s'y est pas retrouvé totalement.

Irène : Est-ce que vous pensiez qu'on pourrait s'entretenir avec lui aussi, parce que c'est justement ce genre de profil qui... ?

enquête·e 3 : Je peux lui poser la question. J'ai vos coordonnées. ...

Peut-être qu'il faudra qu'on fasse des manifs pour que ça continue. J'ai cette crainte là voilà.

Noé : Merci beaucoup en tout cas

Transcription de l'entretien avec Anne-Laure Garcin mené par Mattéo et Alice

Matteo : Peut-être que ce que nous pouvons commencer à faire, comme vous l'avez évoqué à l'instant, en ce qui concerne tout ce qui est historicité, peut-être revenir un peu sur Eau Future, qui est un peu à la base du projet, voilà, comment c'est né.

Anne-Laure Garcin : Je même revenir encore avant, je vais revenir tout au début de comment c'est arrivé... Alors j'ai eu une longue journée, donc je vais essayer de... y aller à chaud, c'est pas forcément très structuré... Hmm alors, déjà, d'où je vous parle ? C'est important de le situer. Moi dans mon profil, j'ai toujours été en conseil en consultation et en coopération. Alors j'ai fait 15 ans en agence et après 7 ans en tant que chargé de mission, participation citoyenne à la Métropole de Lyon. J'étais en charge des grands projets et politiques publics. J'ai aussi géré le conseil de développement pendant 3 ans. En fait, les 7 ans à la Métropole, j'ai fait 3 ans où je pilotais le conseil de développement et après 4 ans de co-construction de politiques publiques. Et avant ça, j'ai fait 2 agences à Paris, où j'étais la Directrice Conseil sur des enjeux de concertation et de débats publics. Pour vous dire, je suis une professionnelle de la participation citoyenne depuis 20 ans, donc c'est ce que j'essaie de mener. Mon nouveau poste est un peu différent, parce que j'avais besoin d'évoluer. Cela nous amène donc justement à une nouvelle élection, Anne Gersperrin, qui, dans le cadre des écologistes, dans le cadre de leur programme politique au moment du passage, lorsqu'ils ont gagné les élections métropolitaines, il y avait le passage en régie publique. Et dans ce passage en régie publique, c'était un choix politique, que l'eau devait être gérée comme un patrimoine commun, un bien commun. Et il y avait plusieurs axes, de grandes orientations fortes : il y avait la préservation des ressources, le droit à l'eau, et la gouvernance plus démocratique. C'était les trois axes forts dans la manière... Il y avait beaucoup d'autres sujets, mais dans le sens que ça a [c'était les plus importants]. Sur la question de la gouvernance pratique, c'était un peu flou pour eux à l'époque. Mais remettre du sens derrière, ça veut dire quoi une gouvernance démocratique, c'était pas du tout clair dans l'esprit des élus. La seule chose qu'ils avaient fait, c'était de mettre dans le statut du conseil d'administration quatre représentants des usagers. Elle vient me voir un jour, six mois après les élections, donc là on est en 2021. En 2021, elle est venue me voir en disant : « J'ai besoin de vous pour organiser une concertation technique pour les quatre membres des usagers de l'eau. » Il faut qu'on sache qui est-ce qu'on met, de quelle association ça représente, quel corps etc. Lors de cette réunion, elle me dit qu'il y a déjà un groupe au CCSPL, la Commission Consultative des Services Locaux, qui s'occupe du volet « Eau ». Elle me dit qu'on pourrait élargir à 4-5 associations et discuter avec eux de qui sont ces 4 représentants au sein de ce groupe. Je me suis dit « ok, super, vachement intéressant de faire une concertation technique... j'étais pas super motivée ». Et puis, quand j'entend son discours, je l'ai fait parler quand même sur, qu'est-ce que vous entendez par gouvernance démocratique, pourquoi vous êtes passés en Régie, j'avais besoin d'entendre un ce qu'elle avait l'élue dans son cœur. Et là, j'entends vraiment cette idée de « oui, car il faut que les habitants comprennent que le choix du passage en Régie, n'est pas un choix de gestion au sens financier et gestion pratique, mais dans le sens où c'est vraiment un choix politique, et il y a un enjeu aujourd'hui, que l'eau est un sujet éminemment politique, alors qu'aujourd'hui elle est considérée comme un sujet technique. Et il faut donc que les habitants, re-

politicisent, re-comprennent que les gens se mobilisent sur le nucléaire, sur les déchets, sur plein de sujets, mais l'eau n'est pas du tout un sujet de mobilisation citoyenne. Nous devons réaliser que c'est ça. Et puis j'entends tout ça, et je lui dis, eh bien, en fait, ce n'est pas avec votre consultation technique avec 15 associations d'experts que vous allez re-politiser le sujet de l'eau. J'entends votre intérêt pour la politisation, qui est un sujet très fort. On était encore avant la canicule de 2022. On était vraiment sur un sujet, à ce moment-là, c'était assez technique. Et donc je reviens en disant, je me permettrai de revenir vers vous avec des propositions. Avec ton ambition, mais la mienne avec d'autres propositions... Je suis revenu avec trois propositions. Je vous raconte l'histoire juste pour comprendre... Les trois propositions étaient, si le défi est de politiser, c'est d'amener les habitants à mieux comprendre que c'est un ... Les choix à venir sont des choix politiques, de société derrière la question de l'eau, on peut faire soit un grand événement culturel pour mener à ... Finalement, ils n'ont pas pris et deux ans après on a vu la fête de l'eau reprise par la ville de Lyon « Entre Rhône et Saône »... Mais bon en tous cas ça aurait pu être plus légitime que ce soit la Métropole qui fasse un grand événement métropolitain puisque c'est sa compétence. Mais finalement, c'est la ville de Lyon, ce que je trouve très bien. On était parti pour faire un grand événement, pour retrouver le lien avec le Rhône, la Saône et les enjeux et les défis de la conservation de l'eau, qu'elle avait mis de côté. On aurait pu faire un grand débat public sur la politique publique de l'eau, avec l'époque le schéma directeur de l'eau potable. Donc, en gros, quelle eau potable on a avec les enjeux de quanti, de quali, etc. Et donc, toute la stratégie prospective, nous aurions pu avoir un grand débat public sur le sujet, au sens même d'une commission nationale de débat public. Pareil, s'ils n'étaient pas assez mûrs. Ils venaient d'arriver, le truc était quasiment à la fin d'être voté, donc ils n'avaient pas envie de tout renverser à table. Donc je me suis retrouvée à dire, sinon si vous voulez ni parler, ni construire une politique publique, ni faire de l'événementiel, déjà ça ne me laisse pas beaucoup de marge de manœuvre, mais moi je peux vous proposer une démarche plutôt prospective. J'avais des perspectives pour essayer dans un enjeu de politisation, dans un enjeu pour moi de travail sur la question des récits et des imaginaires. Parce qu'en fait, moi, je sortais d'une conférence, la vie est souvent comme ça, je sortais d'une conférence, j'avais vu une conférence de Rob Hopkins, qui est un... Et qui disait qu'aujourd'hui, un des sujets des transitions, c'est qu'on n'arrive pas à changer de mode de vie parce qu'on n'arrive pas à l'imaginer, parce qu'on regarde nos lunettes actuelles, et qu'on ne se rend pas compte qu'il y a d'autres modes de vie possibles qui seraient agréables, etc. Donc en gros, pour lui, un des sujets, c'est l'enjeu des.... On ne peut pas imaginer ce qu'on ne fait pas, donc en fait, il faut de nouveaux récits pour imaginer et accompagner la transition. Et là je me suis dit, tiens c'est intéressant, si on l'applique à l'eau, c'est quoi un monde avec moins d'eau ? Et en fait, ce sont des questions qui, en tant qu'habitants, on ne se le pose pas trop, parce qu'encore plus à Lyon, où on a la Suisse, le Rhône, qui est assez plein, on ne vit pas ce que vivent les villes dans le sud. Et donc, la question de se dire qu'on aura un jour moins d'eau et que notre... voilà, on a le scénario Mad Max en tête, mais on se sent loin de Mad Max à Lyon. Donc c'est un sujet qui n'est pas politique, parce que c'est un sujet qui n'est pas encore politique, c'est juste mettre de l'eau dans les tuyaux qui nous amènent au robinet. **Donc je me suis dit, tiens, c'est intéressant, si on parle, si on travaille toute une démarche sur les « si », « et si en 2050, on a moins d'eau, c'est comment on vit, qu'est-ce qu'il faudrait qu'on change ? »** Et en fait, en parlant de ces « et si », j'avais pas beaucoup d'objectifs d'autres au départ que de créer une démarche de sensibilisation et au sens participatif, en disant, je vais amener des habitants à juste

se poser des questions pour se rendre compte qu'il y a des enjeux futurs de préservation de la ressource et donc voilà pourquoi on passe en régie publique et donc voilà pourquoi c'est un choix politique.

Là en fait, elle me dit : « Je comprends pas trop où vous voulez en venir, mais je vous fais confiance » Ok, autre sujet. Il y avait eu une source d'inspiration, c'était le débat sur la transition énergétique de la ville de Nantes, ils font chaque année un grand débat, elles sont super fortes. **Et j'avais bien aimé la notion de communauté d'action parce que pour moi, dans la démocratie, il y a des enjeux de débat, de délibération, mais aussi des enjeux de démocratie à faire. Et je trouve intéressant de se dire que si on crée des espaces de discussion un peu intellectuels, on aura toujours les mêmes personnes. Si moi, mon objectif, c'est de toucher des habitants qui n'ont jamais entendu parler de ce sujet-là, donc il faut que je trouve différents formats.**

Donc là-dessus, j'ai réfléchi avec différentes communautés d'action, je me suis dit qu'on pourrait avoir des ateliers de design, des ateliers de création de récits, des ateliers de poésie, des ateliers de slam, des ateliers de théâtre, des ateliers de ciné-débat. En fait, si j'ai un enjeu de travailler sur des « et si », il me faut de la créativité, et pour la créativité, il faut que je fasse appel à des démarches culturelles. Et donc, il faut que j'aille chercher des artistes ou des designers, des méthodes sensibles, on va l'appeler comme ça, pour pouvoir amener des personnes qui n'ont pas l'habitude de réfléchir à des ateliers tels qu'on pourrait imaginer, si j'avais fait une conférence. Donc j'avais un enjeu, moi, de diversifier les méthodes pour parler de l'eau, et c'était des enjeux, et j'avais un enjeu de diversifier aussi les publics. Donc, ce que j'ai proposé, c'est de dire : je trouve 6 à 8 personnes qui ont des méthodes différentes et en parallèle, je fais un gros appel à partenariat à l'ensemble des structures qui accueillent du public. Parce que si j'attends qu'ils viennent, je ne vais pas avoir de monde. Donc on a mené 80 partenariats, avec des MJC, des centres sociaux, des bibliothèques, des écoles, des collèges, des lycées, des universités, des EHPAD. En fait, c'est de se dire, on va se mettre là où ils sont déjà les gens, et leur imposer un atelier. Et donc, en gros, on avait fait une offre en disant, « commandez un atelier gratuitement », et on a eu quand même énormément de retours. Et donc, pendant quatre mois, on a fait cette démarche-là. On a pu rencontrer plus de 8 000 habitants, il y a un petit film en ligne que vous avez pu voir qui permet de voir ça.

En introduction, on a fait juste un, moi j'avais adoré ce format, un procès fictif avec Ousbek Erika, pour essayer de poser les questions justement de c'est quoi les enjeux politiques. Et on avait fait une table ronde sur le pouvoir des récits et des imaginaires. Parce que tout ça, ce sont des choses qui ont marché un peu au début, ce genre de méthode, les élus ne comprenaient pas trop, ça ne se faisait pas trop, donc c'était vraiment plus de l'intuition. Avec la collègue de la prospective, on avait vraiment envie de travailler ça. J'ai eu la chance d'avoir eu la confiance d'un élu qui m'a dit, allez-y.

Quand on a fait ça, ils étaient hyper fiers de la sensibilisation de toutes ces personnes-là. Pour autant, la question c'est : qu'est-ce qu'on fait de ces contenus ? Parce qu'on n'avait pas fait ça pour pouvoir, c'était pas une démarche où on attendait quelque chose du final, c'était le chemin qui était important. Sauf qu'on se retrouve avec plein de contenus, et donc moi, avec un des sociologues avec lesquels on travaillait, je lui dis, « Tu ne peux pas essayer d'analyser tous les 8000 contenus pour voir si on ne peut pas en dégager quelque chose, une lecture des représentations qu'il y a derrière. » Pas des représentations au sens exhaustif, puisque c'était bien les gens qu'on avait rencontrés, mais quand même, ça nous donne à voir des choses.

Donc ça nous donnait à voir deux types de contenus. Des perception de quels sont les sujets qui spontanément ressortent beaucoup dans les sujets sur lesquels il faudra qu'on fasse attention à l'avenir, et à la manière dont on pourra faire attention. Et là, par exemple, de mémoire, ce que j'ai trouvé hyper intéressant, c'est qu'il y a des sujets complètement absents du débat public : la question de l'impact de l'eau sur la question de l'agriculture, qui était un gros sujet des élus, ne sortait pas chez les gens. Ce n'était pas quelque chose qu'ils avaient en tête. Et par contre, un sujet qui était absent des politiques publiques, c'était l'eau-rafraîchissement, l'eau-loisir. C'est un sujet qui n'est pas un sujet, et qui maintenant monte aujourd'hui avec les plans en chaleur, mais qui en 2022 n'était pas du tout un sujet. Les gens se disaient, mais s'il n'y a plus d'eau, comment on va faire pour se rafraîchir l'été ? Donc c'était intéressant, comme des signaux faibles, on repérait déjà de choses. Donc on a, vous avez vu, il y a une étude sur les perceptions en ligne, toutes les perceptions qu'il y a issues d'Eau future.

Deuxième document, c'était de se dire, ok, les imaginaires, ils sont portés comment ? Et là, c'est là où on a fait cette cartographie géniale. C'était en gros se dire qu'il y a en fait la majorité des imaginaires de « qu'est-ce qu'on ferait demain s'il y avait moins d'eau ». Ce sont des univers, des imaginaires assez clos. On avait les imaginaires : les éco-gestes, on sera sauvé par les éco-gestes et on sera sauvé par le technosolutionnisme. Et là, si on s'arrête là, la société ne va pas aller très bien. Sauf qu'en fait, aujourd'hui, quand on réfléchit à un habitant qui réfléchit avec ces lunettes-là, on s'aperçoit qu'ils sont vraiment là-dessus. Et c'est là où on voit qu'il y a plein de choses qui ont émergé à côté, mais qui sont des choses qui sont très faibles et qui n'ont pas du tout été, en tant que politiques publiques, soutenues. Je prends l'exemple de l'information transparente. Le fait que l'eau, on ne la voit pas dans les bâtiments, dans la chasse d'eau, le cycle de l'eau, ok, on l'apprend à l'école, mais au quotidien, ce n'est pas quelque chose qui est très visible dans notre quotidien. Donc, savoir combien ce vêtement a dépensé d'eau, notre empreinte hydrique, on a peu d'informations sur notre empreinte hydrique. Donc c'est précisément ce type de sujet, on voit qu'on a des marges de manœuvre de fou sur la question de notre lien à la nature, donc là, le festival de l'eau est super intéressant, on reconnecte notre lien à la nature par rapport à la question de l'eau etc. Et il y avait tout un sujet sur les questions des gouvernances démocratiques qui était de se dire : face aux conflits d'usages qui vont arriver, comment on remet du pouvoir citoyen et comment on remet de la délibération démocratique sur ces questions de conclusage ? Aujourd'hui, c'est la préfecture qui fait un arrêt des sécheresses et qui décide de ce qu'on a le droit de faire et de ne pas faire, toute seule. Où sont les espaces de délibération nécessaires, les espaces de délibération politique nécessaires dans la gouvernance de l'eau aujourd'hui ? La gouvernance de l'eau, elle est organisée par un grand bassin. Elle est faite avec le Parlement des eaux, mais tous ces espaces-là sont des espaces très techniques, faits par des parties prenantes fortes et avec des rapports de force énormes, du monde industriel, du monde agricole, etc., où le débat politique citoyen n'existe pas, au sens démocratique du terme.

Donc en fait, tout ça ouvre des champs, et en fait, les élus qui arrivaient à la fin, quand on leur a présenté tout ça à la fin de l'été, ils ont dit, « waouh, en effet, on voit toutes les questions que ça pose et qu'on pourrait se poser autrement. » Donc ça politise le sujet de l'eau. On voit bien que la question de l'eau et la manière dont on va accompagner la politique publique de l'eau, il y a des enjeux politiques.

Et eux, ça leur a permis de construire un peu leur discours sur le commun et ils nous ont proposé de faire un événement... J'ai proposé un événement de clôture et où on mettait les techniciens,

les élus, les assos et les habitants autour de la table pour finaliser jusqu'au bout, de dire, ok, et si on va jusqu'au bout des si, qu'est-ce qu'on pourrait faire autrement dans les champs d'imagination. Cet événement, il y a eu 250 personnes, c'était un super événement, hyper intéressant, après, petite frustration qui est qu'après, le souvent, c'est que les gens repartent, et si les élus ne s'emparent pas du sujet... Mais finalement, ce que je me suis aperçu, c'est que l'apport de cette démarche, elle n'était pas tant en termes de solutions, qu'en termes de recommandations. Mais elle a créé un avant et un après en termes de politisation et d'acculturation. C'est-à-dire que j'ai énormément de direction à la Métropole, qui m'ont demandé, et de collectivités en France, encore aujourd'hui... Là, on me demande d'intervenir sur une conférence dans dix jours pour parler d'Eau future et pour parler de en quoi il y a besoin de parler, de politiser l'eau. Et en fait, ça devenait dans plein de directions. ça a permis aux agents de sortir de leur posture de technicien réseau, à une posture de « ok l'eau demain, la place que ça donne aux sociétés, comment on peut accompagner les changements de mode de vie », etc. Donc ça avait permis de sensibiliser 8 000 personnes, de donner du sens à ce récit commun sur pourquoi il faut politiser l'eau, et de créer une communauté d'action.

Mais aussi, à la fin, la centaine d'habitants qui avaient un peu suivi tous les ateliers et qui, à la fin, sont venus jusqu'à l'évènement, il y en a plein qui ont dit, maintenant, ça y est, on est à fond, on fait quoi ? Parce que moi, c'était un peu la fin, normalement, c'était en décembre, l'évènement. Et là, je leur dis, écoutez, ça tombe bien, si vraiment vous avez envie de continuer, nous, on a une concertation, petite avec les 15 associations, où au lieu de [mobiliser uniquement] les 15 associations de départ, je leur avais dit non pas « comment souhaitez-vous désigner les 4 représentants ? », j'avais mis la question « pourquoi il faudra impliquer des usagers dans la gouvernance de l'eau ? » Et je leur dis, sur cette concertation-là, si ça vous intéresse, vous venez. Sauf qu'en fait, moi je ne m'attendais pas, il y a eu 80 personnes qui sont venues à cette réunion publique. Donc à cette réunion publique, et à la fin, quand ils ont discuté, on a fait d'ailleurs trois séances, deux ou trois séances, et à la fin de ces séances, ils ont dit, « en fait, nous, on ne veut pas désigner quatre représentants et au revoir, on veut, nous, continuer à dialoguer sur ces politiques publiques ». **Et donc, eux-mêmes, les habitants ont proposé, ils disent « on voudrait une instance de dialogue permanent, un espace de dialogue permanent sur les questions de l'eau pour qu'on puisse continuer en tant que citoyen à discuter des politiques publiques de l'eau sur le territoire ».** Et c'est cette assemblée-là où on n'élirait pas 4 assos, genre un industriel, un agriculteur, un usager, etc. Non, on veut une élection de gens qui se portent volontaires et on aura 4 porte-parole des débats qui se porteraient dans cette assemblée. Donc, là, c'était un peu rock'n'roll leur proposition, mais on était là 20 décembre, et là, Anne Gros Perrin dit « Banco ! » Ok, donc Banco. Et là, on avait 3 semaines pour créer l'Assemblée, faire la campagne. Et le 19 janvier, nommer les représentant. Enfin, organiser l'élection.

Et donc ça s'est fait, contrairement à toute institution d'habitude, je vois même à la Métropole, je vois par exemple au conseil de développement, où on se pose des tonnes de questions avant de créer une instance, pourquoi on fait cette instance, avec quel vote de représentation, quel rôle on lui donne, comment on fait pour avoir la représentativité, comment on fait pour la diversité des usagers. En fait, toutes ces questions d'institutionnalisation avant de créer une instance, on ne se les ai pas posées.

En fait, on a surfé sur une dynamique citoyenne où des gens se sont quand même posé la question de ce qui était important pour eux dans une instance et on a formalisé ça sous l'ensemble d'un programme d'intention, on a demandé aux gens de se faire une candidature, et le 10 janvier, on a créé l'Assemblée des Usagers de l'eau, et on a créé cette séance démocratique pour les 4

représentants. **A l'époque, ce qui était important pour eux c'était justement que ça reste un espace libre et ouvert à tous, avec pas l'idée de chercher à ce que ce soit quelques membres obligatoires, etc. C'est cette idée de viendront qui voudra, quand il voudra. On demande juste de l'implication, c'est pour ça qu'on a mis la notion de membre, pour que les gens se sentent impliqués, ne viennent pas juste voir la lumière une fois, mais quand ils suivent un cycle, ils le suivent entièrement.** C'est pour ça qu'on avait mis... on demandait aux gens de postuler un peu, sur le site de postuler pour devenir membre et de justifier pourquoi ils avaient envie, c'était une manière de les engager un minimum à être assidus. aux réunions. Mais c'était quelqu'un ouvert à tous, c'était hyper important pour eux. La question, s'était posée la question de la représentativité, ils avaient dit à l'époque : « En fait, on n'aura jamais toutes les représentations dans cette assemblée, il faut que ça reste des gens volontaires qui ont envie de débattre, et on ira chercher les points de vue contraires selon des méthodes participatives, d'audition, de sondage, d'invitation... On peut trouver plein de méthodes pour aller écouter mais ce n'est pas forcément dans l'assemblée. Ils ne voulaient pas de professionnels, ça devait rester quand même quelque chose d'assez habitant, citoyen. Même si les professionnels devaient être entendus, délibérer dans le cadre-là, c'était quelque chose.. et il y avait cette mission de deux, ce que j'appelle deux jambes, deux axes de travail. C'était un, on veut, sur les grandes décisions stratégiques, on veut pouvoir donner notre avis, comprendre et donner notre avis. Et on voudrait un axe qui n'a jamais finalement été développé, qui est un axe où on veut nous-mêmes prendre part à cet enjeu de politisation et de sensibilisation sur les enjeux de l'eau sur le territoire. Nous, en tant que citoyens, on pourrait mener nos propres actions de sensibilisation. Avec l'idée de se dire, pour le moment, la gouvernance, on verra plus tard, parce qu'on aurait pu se poser la question des élections, qu'il y ait un président, etc. Là, c'était de dire, pour l'instant, déjà, moi, j'étais à l'époque, on était en pilotage, ils m'ont dit, déjà, année 1, organisez vos cycles de travail, proposez, et nous, on vous dira spontanément... Donc un truc un peu libre en fait, c'était ça qui était intéressant pour moi, c'était la première fois que je faisais une démarche, on était un peu en mode « Ok on « test and learn », on verra bien où on avance. » Et on a eu la chance d'avoir un superbe sujet dès la première année. Puisqu'en fait, premier sujet, on a fait réunion, l'élection, on a fait trois séances de formation où on les a amenées à se former au sujet en termes de monter en compétence. Et moi en parallèle de ça, je cherchais un sujet pour faire le premier cycle, avec un objectif où il fallait que je crée un cadre de confiance, il fallait qu'on ait quelque chose où ça puisse impliquer. Et là, ça tombait bien, à la Régie, à l'époque ils l'étaient pas, ils avaient comme sujet de créer une nouvelle tarification solidaire et environnementale. Je me rappelle, quand elle m'avait proposé ce sujet-là Anne Gros-Perrin, j'avais dit, « ouais, c'est un sujet hyper technique, pour créer du débat là-dessus, c'est pas facile. » Et à la fois, pourquoi pas, on va essayer de jouer le jeu. Parce que l'avantage, c'est qu'ils partaient... Il y avait deux avantages, c'est qu'ils avaient peu d'invariants, il fallait juste que la tarification soit juridiquement et financièrement fiable, mais par contre après, c'était assez libre sur le sens qu'on pouvait donner. Et ils ne savaient pas trop même ce qu'ils voulaient, parce qu'on était au tout début de leur réflexion. Donc en fait, ce qui est intéressant, c'est qu'on partait sur un sujet où ni les techniciens ni les élus n'avaient réfléchi à ce qu'ils voulaient, donc on partait un peu d'une feuille blanche collective. Donc ça c'était chouette, les marges de manœuvre étaient vraiment là. Moi, c'est ça que j'ai pris comme opportunité. Et là, pendant six mois, on a amené une concertation ce que moi j'appelle assez exemplaire, parce qu'en fait j'ai eu mon alignement de planète, j'avais des élus qui étaient ouverts et qui étaient prêts à écouter, des techniciens qui n'avaient pas bossé, donc qui étaient prêts entre temps à vraiment bosser au fur et à mesure et avaient envie de suivre les élus, et les habitants qui étaient hyper motivés parce qu'ils étaient nouveaux et ils avaient envie de participer au truc. Donc on avait un peu cette... Et à la fin, ça m'a permis d'avoir une décision

qui a été votée sur la base de la vie de l'Assemblée. Ça n'arrive pas souvent d'avoir tout le monde qui est aligné comme ça.

Et la concertation, on l'a fait en ces trois étapes-là et c'est ça qui a donné du sens... Des formations, des séances sur le sens qu'on leur donne, c'est-à-dire pourquoi il faudrait qu'on ait une tarification solidaire, c'est quoi une tarification solidaire, est-ce que c'est des premiers mètres cubes gratuits pour tous, est-ce que c'est d'aider les personnes les plus précaires, au nom de quoi il faut faire la solidarité, quand on parle d'environnement c'est pourquoi, la sobriété c'est pour qui, c'est quoi les risques, qui sont [les personnes] prioritaires... **On a beaucoup parlé du sens avant même de parler de scénario, parce que souvent, le problème dans la concertation, c'est qu'on part directement sur des scénarios techniques. Et là, on a eu le temps de faire du sens. Et à partir des objectifs communs, on a fait des scénarios. Et après, on a travaillé avec les scénarios. Et donc, en fait, avec formation, sens, scénario...** Et entre temps, entre chaque séance, moi, j'avais des discussions avec les techniciens et les élus de ce qui s'était dit. Et à la fin, ils disaient toujours : « Ça on garde, ça on garde pas, ça on garde, ça on garde pas. » Et ce qu'ils ne gardaient pas, ils revenaient en début de séance d'après, en disant, voilà, on a entendu ce que vous avez dit, on garde ça, ça, ça. Par contre, sur ce point-là, nous, on n'est pas trop d'accord et ils justifiaient, et donc là, ça prenait le sens de la démocratie représentative. Puisqu'en fait, ils gardaient leur pouvoir de décision, mais ils avaient été enrichis par un débat d'idées, et ils faisaient du rendu compte à chaque séance sur qu'est-ce qu'ils gardaient, qu'est-ce qu'ils ne gardaient pas. Donc c'était vraiment exemplaire en processus démocratique.

Et à la fin, on a eu la décision, etc. Donc, année 1, bilan chouette parce qu'on avait des... une assemblée qui avait vraiment participé, puisqu'il y avait quand même pas mal d'habitants, on avait une co-construction qui avait été faite, une décision qui avait été prise, qui valorisait un peu le sens de l'assemblée. Année 1, super.

Année 2, déjà, ça commence à être un peu de bordel parce que, moi, déjà, on me dit, à la Direction Prospective et Débats publics, moi, je suis censé initier des démarches sur des grands projets, mais je ne suis pas censée, comme j'étais en charge de une personne pour toutes les politiques publiques de la Métropole, je n'étais pas en charge que de l'Assemblée des usagers de l'eau, ce n'est pas mon poste. J'étais en charge de créer le truc, mais après, normalement, c'était au service de reprendre la main. Donc nous, on commence à dire qu'on va devoir se retirer. Et là, le service de l'eau n'a pas les compétences, Chloé Steinmetz, c'est pas son job. Et là, ok, donc je dis, moi, l'entre-deux, on accepte de continuer à faire un cycle par an, mais par contre, vous devez gérer tout le reste. Déjà, ça perdait un peu d'ambition. Parce qu'en fait, il aurait fallu commencer à se reposer des questions sur la mobilisation, sur plein de choses. Et en fait, moi, on me demandait de me retirer un peu pour pouvoir traiter d'autres sujets, parce que moi, en parallèle, je me récupérais l'organisation d'une Convention citoyenne sur le climat. Donc, à un moment donné, j'avais qu'une seule personne et donc j'avais besoin de ne plus être sur l'eau. Non, mais c'est aussi intéressant de voir le dessous de l'affaire. C'est qu'en fait, je ne pouvais plus mettre autant d'énergie.

Donc, c'est pour ça que j'avais proposé en deuxième sujet la question de l'adaptation au changement climatique. Comme je devais préparer l'accompagnement de la mise en débat de la politique climat et la politique atténuation et adaptation du territoire, je me suis dit, ça peut être intéressant que dans ce cadre-là, on ait un éclairage : quels sont les sujets prioritaires, les interpellations prioritaires de l'Assemblée sur les questions du climat. Donc j'ai fait un cycle «

Eau et adaptation » qui était très différent, qui était moins lié à la décision, mais que moi j'ai trouvé tout à fait intéressant, qui était plutôt de les faire monter en compétences pour se rendre compte demain des enjeux d'adaptation sur l'eau, sur notre territoire. Donc... hyper intéressants sur le fond, parce qu'ils sont aperçus quand on interroge dans les auditions de plein d'acteurs différents ils se rendait compte qu'il y avait des points de vue très différents sur le sujet, entre agriculteurs, industriels, les associations environnementales, etc. Donc là, eux-mêmes, habitants, se retrouvaient confrontés aux controverses de notre société. Et eux-mêmes, dans ces controverses-là, en tant qu'habitants, ont délibéré sur ce qui leur semblait prioritaire. De tout ce qu'ils ont dit, si tu lis, comme une convention citoyenne, si tu lis au pied de la lettre, tu dis : « J'apprends pas grand-chose ». Si tu lis le niveau 2, ce qui est hyper intéressant, c'est de se dire :

« J'avais transformé ce qu'on dit en 10-15 interpellations ». Et ces 10-15 interpellations, c'est des choses qui leur sont qui sont importantes. Donc après, aux directions et aux élus de dire, OK, dans cette interpellation-là, qu'est-ce que je peux faire, moi ? Qu'est-ce qui est [du registre] de nos compétences ? Est-ce que je suis prêt à aller chercher du plaidoyer sur les gens qui se posent ? Normalement, tu t'empares de ça. Ça veut dire que tu as besoin, tu as envie de t'emparer du sujet. Sauf qu'on avait des directions techniques sur les questions d'adaptation et climat qui étaient « OK... ». Tu vois, ce n'était pas vraiment très impliquant pour eux, ce qui aurait pu l'être, parce qu'il y a plein de sujets hyper intéressants. Je vous donne par exemple la question de la gouvernance interterritoriale. Eux ce qu'ils disent c'est qu'à un moment donné, on est dépendant d'un fleuve qui se passe en Suisse et on n'est pas du tout impliqué dans la gouvernance transfrontalière de ce qui se passe. Comment ça se fait qu'à la Métropole de Lyon on n'est pas au courant et on n'a pas d'avis sur ce qui se passe là-bas. Voilà, typiquement interpellation. Pareil, agroécologie et tout ce qui est hydrologie régénérative, ils ont dit aujourd'hui : « Aujourd'hui, vous vous avez une manière de gérer la politique publique de l'eau qui est assez traditionnelle. Il y a plein de choses un peu nouvelles qui pourraient être faites. Comment vous pouvez nous montrer de ce que vous pourriez faire autrement ? » Il y avait plein de choses sur lesquelles c'était hyper intéressant. Ils interpellaient, pas en mode « il faut faire », mais en mode « comment pourrions-nous faire autrement ? » Et ... Il y avait un beau sujet pour les services, pour prendre un chemin. Ils en ont pris certains, mais pas tous.

Et puis après commençait déjà à avoir aussi en parallèle, au-delà de ce sujet-là, le lien aux représentants des usagers, qui était plus difficile, parce qu'en fait, ça c'était quelque chose qui était censé... moi je n'étais pas à la Régie. Et là, on s'est retrouvé avec quatre citoyens embarqués dans dix CA par an. Donc une demi-journée par mois, quasiment. Ça c'était quelque chose qui n'était pas forcément prévu, parce qu'au départ la Régie devait en faire 5-6, finalement elle a eu besoin de plus. Finalement, il n'y avait pas eu la discussion sur les dédommagements, donc ils ont fait comme ils pouvaient, les citoyens. Et au-delà de leur présence, il y avait la question que c'était compliqué pour eux de revenir à l'Assemblée, parce que nous, dans les cycles, on avait déjà des séances bien pleines. Et comme entre temps, entre les cycles, la direction de l'eau n'avait pas animé cette assemblée avec d'autres temps, ça aurait été bien qu'il y ait « Qu'est-ce qu'on a fait là cette année ? » C'est-à-dire, moi je disais, il faut au moins une à deux séances par an, « spéciales Régies », où sur les sujets un peu stratégique de la Régie, ça aurait été intéressant que... Les grandes actus de la Régie, on puisse en parler à l'Assemblée, que les membres représentants puissent dire comment eux, ils sont intervenus dans ces séances-là, même si c'est en aval. En amont, le problème de l'amont, c'est qu'il faudrait qu'ils sachent les sujets en avance. Or, avoir les sujets en avance, je vois très bien comment ça se passe

: les deux premières années de la Régie, on fait en sorte de faire fonctionner les choses, donc il n'y avait pas une anticipation de dingue. Ça pourrait dans le prochain mandat, une fois qu'ils sont installés, le faire, mais sur le coup, c'était plus à postériori... Les quatre nous ont dit nous « on va faire nos comptes rendus, mais on les fait tout seul et on vous les envoie pas ». Donc très bien, c'était bien qu'ils aient aussi du lien direct avec les usagers, sauf qu'en fait, je pense qu'ils les faisaient, comme Lucien, qui est un peu vieux et qui ne sait pas trop utiliser, c'est pas un pro de la com, donc en fait, il faisait des trucs que personne ne lisait, je pense. Et donc, on a un peu lâché ce lien-là... ça marchait dans le sens où eux, ce qu'ils entendaient de l'Assemblée, ils le portaient bien dans le CA, donc ils ont fait bouger des lignes dans le CA, donc il y avait une vraie utilité, ils ont posé des questions naïves, voire au contraire politiques dans les CA, donc ils avaient ce regard politique et citoyen dans tous les conseils d'administration, donc ça, ça marchait bien. Par contre, dans le sens inverse de rendu compte, là, il n'y avait pas beaucoup d'espace... Après, ce n'était pas parfait.

Et ensuite, après, il y a eu le troisième cycle qui est pollution. Et c'est là où moi, en fait, je suis partie en janvier et Constance a pris la main sur la suite, avec ce **binôme Chloé et Constance, qui est censée accompagner le cycle avec Planète citoyenne, et en parallèle, Chloé est censée animer, mais sans vraiment qu'il y ait de souffle, ni de temps passé, ni d'ambition posée sur ça veut dire quoi animer l'Assemblée** En fait, en vrai, il faudrait, un peu comme il y a un poste aujourd'hui au Conseil du développement, **il faudrait un poste... Les élus sont au courant, la direction est au courant, mais personne ne veut le faire. Personne ne veut mettre l'argent là-dedans.**

Mattéo : C'est un problème d'argent ?

Anne-Laure Garcin : C'est un problème de RH qui est qu'aujourd'hui, l'année dernière, il y a eu une cinquantaine de postes à la Métropole qui ont dû être supprimés pour des questions financières, donc ils n'allaient certainement pas créer un poste là-dessus. Déjà, il y a des postes utiles qui ont été supprimés, donc ils n'allaient pas créer un poste d'animateur là-dessus. **Donc on se retrouve avec une animation un peu légère, une assemblée tenue un peu à bout de bras par une responsable des politiques publiques qui n'est pas son job. Constance qui fait très bien le cycle, mais ce n'est pas son job de faire le reste. Et donc l'avenir de cette assemblée, elle est précaire parce qu'elle tient vachement à ce que voudront faire les élus, et aux moyens RH qu'ils seront capables de mettre.** Et ça, les élues étaient très conscientes, parce qu'elles ont demandé mais en fait la direction générale n'a pas souhaité mettre des moyens. Ce n'est pas un enjeu politique. Il y a un enjeu politique pour les futurs Mais il y a aussi un enjeu administratif de gestion. Donc toutes les bonnes idées, on pourrait en avoir des milliers, Constance et moi, on a été assez claires sur ce qu'il faudrait faire si on voulait la maintenir. J'ai 2-3 choses sur lesquelles j'aimerais revenir vers vous. Mais il y a quand même des gros fondamentaux qui vont dépendre... si les élus prochains souhaitent avoir un dialogue permanent sur les questions de l'eau et s'ils sont prêts à mettre des moyens dédiés à ce sujet-là.

Je fais deux, trois choses que j'ai en tête à chaud, et après, comme ça, je vous laisse m'interroger, mais ça m'a permis de tirer le fil de ce que j'avais, au moins de l'histoire. Moi, dans les enjeux que je voulais soulever, et l'enjeu représentatif, dans l'enjeu de la représentativité, pour moi, c'est tout le temps un sujet. Euh ... Pour autant, je crois qu'il faut accepter que dans les... dans les instances de dialogue permanents, on est sur des temps de mobilisation. Il y a l'instance, mais elle a des cycles de travail. Parce qu'aujourd'hui c'est difficile pour n'importe quel citoyen de s'engager sur le long terme. On voit bien l'essoufflement des conseils de quartier, des conseils citoyens... Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, soit on est retraité, on a plein de temps, soit les gens qui sont engagés vont s'engager sur un sujet, et ils ne vont pas papillonner d'un sujet à un autre, ils ne vont pas s'engager sur le long terme. Donc la question de travailler avec des gens qui ont envie de travailler, des volontaires, alors oui, ça fait des profils qui sont assez homogènes. **Pour**

autant, ça permet d'avoir une dynamique de travail de gens qui, après, la représentativité, elle peut être faite par une méthode, c'est-à-dire que travailler avec un cercle de personnes qui ont envie de travailler sur ces sujets-là, ça serait dommage de s'en passer. Par contre, il y a un enjeu déontologique et éthique, comme vous voulez, méthodologique, à dire comment on a des points de vue contradictoires sur un sujet. Moi, je m'étais dit, par exemple, sur la tarification, c'est hyper important que j'entende les bailleurs sociaux, j'entende les associations de logement, j'entende les industriels, j'entende les agriculteurs, j'entende les grands comptes qui vont se taper des tarifications... Donc comment on va aller chercher les avis des gens qu'on n'a pas au sein de l'Assemblée, pour les ramener dans le cœur de l'assemblée. Premièrement. Ensuite, si on se dit qu'à un moment donné, il y a un enjeu de représentativité sur un sujet particulier, par exemple, dans le sujet de la tarification et de l'adaptation de l'enclopatique, finalement, comme on est sur les grandes interpellations, on n'a pas forcément besoin d'un gros jeu fort parce que ce n'est pas dans la co-construction, de quelque chose d'hyper important, là, il pourrait y avoir des mini-panels. C'est-à-dire qu'on pourrait très bien imaginer que, sur un cycle de travail, on met un... Moi, je me disais, c'était par exemple, sur un cycle de travail, on aurait pu dire, allez on a 40 citoyens tirés au sort, plus représentatif, à qui ont fait une première consultation, travaillée derrière par les membres de l'Assemblée qui se basent là-dessus pour pouvoir se dire voilà... Donc, pour moi, c'est plus de la méthode, mais comme un panel citoyen représentatif, c'est que sur des sujets délimités dans le temps, ça ne peut pas être une assemblée permanente. **Donc une assemblée permanente, il faut assumer qu'il y a qui est un peu un groupe homogène, des gens volontaires, impliqués, engagés, éduqués, souvent pro- environnement, puisque c'est des gens qui viennent défendre une cause.** Mais ça crée un dynamisme citoyen, c'est-à-dire que ce ne sont pas que des experts, c'est assurer que ce n'est pas que la CCCPL qui sont des experts d'association, c'est assurer qu'il y a quand même des regards de gens, qui sont des étudiants, qui sont des militants, qui viennent interpellier. Donc il y a quand même de l'interpellation... Et après, pour chercher, à aller chercher de la représentativité, pour moi, il y a un enjeu plutôt d'aller chercher par des méthodes entendre tous les points de vue.

Et donc, autre sujet important, c'est que dans les comptes rendus, il n'y ait pas que l'avis des membres de l'Assemblée mais qui est une manière dans le compte rendu de refléter l'ensemble des points de vue qui ont été apportés. Parce que si on revient sur pourquoi ça sert. Ça sert à quoi ? Ça sert à enrichir le point de vue des élus et des directeurs. Les directeurs, s'ils entendent l'ensemble des points de vue, même s'ils peuvent ne pas retenir le point de vue final de l'Assemblée, on va dire, voilà, blanche, écolo, éduquée, elle peut très bien, si elle a entendu l'ensemble des arguments, déjà ça aura enrichi leur point de vue. **Donc pour moi, on est moins sur le résultat de la décision de l'Assemblée que sur le processus de travail avec eux qui rencontre, qui a des points de vue contradictoires.** C'est ça qui est le premier sujet que j'ai envie de partager avec vous.

Sur le lien Assemblée - représentants des usagers, pour moi, là, il y a un vrai sujet à travailler. Je ne sais pas encore trop à quel bout le prendre. Je pense qu'il y a des séances dédiées à imaginer, côté Assemblée. **Peut-être des sous-groupes de travail pour éviter que tout repose sur les épaules des 4 représentants, des commissions de travail, il pourrait y avoir des commissions de travail par thématique animées par le...** En fait, le représentant des usagers ne devient pas le seul représentant, il devient animateur d'un petit groupe de travail, un sous-groupe de travail. Je pense qu'il manque des sous-groupes de travail, un sous-groupe de communication pour que ce qui se dit, ça se diffuse plus, un sous-groupe peut-être budget, il pourrait y avoir des sous-groupes de travail. Mais ça s'anime, donc on revient à l'aspect RH. Donc voilà.

Donc c'est un peu les deux sujets que je voulais parler. Il y en a sûrement peut-être d'autres, avec vos questions.

Mattéo : Ce qui est marrant, c'est qu'on a vraiment parcouru un très large nombre de sujets et de questions qu'on avait prévu d'aborder. Peut-être pour commencer, si on reprend du coup l'idée de l'Assemblée, du coup, nous, c'est quelque chose qui nous a un peu interpellé, justement,

c'est l'absence de structure juridique, en fait. On n'en a pas encore discuté plus que ça, mais ça pouvait être une idée, c'est-à-dire formaliser plus les règles de l'Assemblée, justement pour la question de la pérennité de l'Assemblée. Donc du coup, si on comprend bien, c'est une volonté qu'il n'y ait pas justement quelque chose de trop structuré, pour laisser une sorte de synergie, c'est aussi ce qu'on avait pu en tirer des autres entretiens qu'on avait fait, une sorte de synergie des entre les différents membres.

Anne-Laure Garcin : J'entends la question. C'est à la fois parce que ça s'est fait comme ça et après on peut se le raconter, pourquoi c'est intéressant ou pas intéressant. Ça s'est fait comme ça parce qu'on n'a pas eu le temps. Donc la première raison, c'est parce qu'on avait trois semaines pour créer cette assemblée, donc c'est Olivier et moi qui avons formalisé : ça pourrait être quoi le cadre, la charte de fonctionnement ? Donc on a quand même... Il y a un document qui est la charte de fonctionnement qui était le cadre de candidature des volontaires : « je m'engage à et vous engagez à ». Et cette charte de fonctionnement on s'était dit qu'on pourrait peut-être un jour la valider et la poser davantage, mais finalement... En effet, ça n'a pas paru prioritaire parce que juridiquement institutionnaliser le tout, ça va dépendre des prochains élus. Et là, Anne Groperrin et Florestan, ils avaient très envie de la créer l'Assemblée de l'Eau, donc ce n'était pas un sujet où on n'avait pas dans ce mandat besoin de structurer juridiquement. Et de toute façon, même si on l'avait fait, il faudrait le refaire avec les nouveaux élus. Donc il n'y avait pas ce besoin-là. Et le fonctionnement, une fois par an, on discutait avec eux sur ce qu'on pouvait améliorer. Et donc on était beaucoup plus sur une sorte de... déjà de les écouter sur leurs besoins. Et finalement, on aurait une animation claire, avec un vrai rôle d'animateur, on pourrait faire plein d'autres trucs donc on pourrait formaliser. Là, on va formaliser quoi finalement ? Le fait que ce soit ouvert à tous, ok, le fait que la gouvernance, il faudrait qu'elle s'anime, donc en fait, il n'y a pas de personne pour animer. Donc en fait, il y a tellement peu de moyens, parce qu'il n'y a que finalement un... un cycle de travail qui est animé par la Direction de la Prospective et du Débat Public, et donc finalement, juridiquement, je ne sais pas ce qui serait intéressant d'aller chercher à poser. La charte de fonctionnement, on pourrait la remanier, la mettre en ligne... **Pour moi, on est plus de l'ordre de la charte de fonctionnement que du besoin de mettre des règles importantes, par exemple avec des collèges, parce qu'en fait, il y a plus un enjeu de mobilisation pour moi. Pour moi les enjeux clés, c'est beaucoup plus d'aller chercher, faire connaître à l'Assemblée pour que des gens aient envie de venir, et mettre des moyens à la mobilisation selon les sujets, par exemple un cycle pollution, ça aurait dû remplir des salles. Parce qu'en fait, en vrai, il y a plein de gens qui sont hyper intéressés par ce sujet-là.** Quand on voit que des fois, il y avait 30 personnes ou 40 personnes, c'est dommage par rapport à l'enjeu. Donc pour moi, il y a beaucoup plus de moyens à mettre dans la mobilisation et d'aller chercher les gens, voire même de délocaliser certaines séances de travail, plutôt que de faire tous les soirs à l'HDM, pour faire des partenariats, par exemple, on pourrait imaginer que sur un cycle comme ça, moi, c'est ce que j'ai voulu imaginer... C'est-à-dire qu'il y a une séance un peu de formation des membres et d'abord, avant de re-rentre, on se prend 3-4 mois pour que des membres aillent écouter des acteurs sur le terrain, et à animer des micro-débats, des cafés-débats dans des cafés, dans des écoles, dans des collèges, dans des universités, dans des assos, etc. D'aller prendre le pouls et de créer des espaces de débat là où sont les gens, plutôt que de les faire toujours venir dans une assemblée bien institutionnelle, c'est plutôt d'aller chercher, créer du débat dans les territoires, et avec cette parole collective, quelle synthèse on en fait ?

Pour info, par exemple, je fais une toute petite parenthèse sur la manière dont j'animais le Conseil de développement avant Laurence Boffet, donc sur le mandat d'avant. **Moi, j'animais le Conseil de développement quand il y avait comme présidente Anne-Marie Comparigny qui avait une vision assez claire de ce qu'elle voulait. Et on a bossé hyper efficacement pendant trois ans là-dessus, elle, elle disait que le Conseil de développement, c'est une sorte de... c'est des porte-parole de la parole territoriale.** Justement, elle disait c'est pas eux, les membres qui sont, c'est pas un think tank citoyen qui va avoir des consultations, c'est que ces gens-là sont des... c'est qui vient, est intéressé pour y participer. Finalement même s'il y avait 200 personnes en collège finalement, comme dans toutes les instances, il y a toujours un pool de 50 personnes qui participent, ces 50 personnes-là, on prenait un sujet, on en discutait avec ces 50 en disant c'est quoi les sous-sujets qu'on aimerait chercher. Ils se répartissaient tous par leur réseau perso-pro en disant qui ils voulaient aller interroger, qu'est-ce que vous voulez faire comme débat ? Et donc, en gros, il y en a un qui dit, moi je vais aller voir la chambre de commerce, moi je vais aller voir tel asso, moi je vais aller voir tel partenaire, moi je vais aller faire un débat dans une université, etc. Ils se répartissaient par binôme ou individuellement, d'aller vers, en écoutant les paroles. Et la centaine d'entretiens qui se faisaient, hop, il les invitait à une séance commune, donc tous les gens qui avaient été concertés étaient invités, ou alors il y avait une synthèse faite par ceux qui ne venaient pas. Et à partir de là, eux-mêmes avaient deux, trois séances pour analyser ce qu'ils avaient récolté sur le terrain, et on faisait des recommandations, mais à partir de l'analyse entendue par les acteurs qui vivaient la partie pendant. Par exemple, on a fait une contribution sur la stratégie alimentaire, on avait interviewé une centaine de parties prenantes, « de la fourche à la fourchette », de l'amont à l'aval, des agriculteurs, des acteurs de la transformation, des acteurs du commerce, de la distribution, etc., et des habitants qui sont aussi consommateurs. Et en gros, l'Assemblée des usagers, soit on dit qu'elle est simplement elle-même porteuse de parole, soit si on se dit qu'elle a besoin d'aller écouter...

Pour moi, chercher à trop rigidifier une instance, c'est le risque de la tuer. Parce qu'on voit que les instances trop rigides, elles s'essouffent. Après, ça crée des super citoyens experts et ça ne crée pas de mouvement et on perd le côté interpellation. Pour moi, les enjeux sont beaucoup plus sur garder un peu cette dynamique citoyenne, de changer des points de vue, d'écouter le territoire, plus que de chercher à faire en sorte que... elle dure à tout prix avec 50 les mêmes pendant tout le temps, qui vont devenir des super citoyens, qui diront toujours la même chose. Je suis un peu dure, mais parce que j'ai vécu plein depuis 20 ans plein d'instances et il y en a plein qui sont...

Matteo : C'est juste par rapport au sens d'ailleurs de cette assemblée. Est-ce que pour vous, parce que c'est des discussions qu'on a eues avec certains membres, est-ce que pour vous, l'Assemblée doit rester dans le cadre dans lequel elle est actuellement, c'est-à-dire une instance qui va pouvoir émettre des propositions mais sans aucune incidence sur les décisions qui vont être prises par la Métropole, ou est-ce que son rôle peut évoluer et devenir vraiment quelque chose de contraignant vis-à-vis des élus, sachant qu'il y a quand même une question... vis-à-vis du conseil métropolitain, de décision. Mais voilà, est-ce que ce rôle est amené à évoluer, à avoir plus de poids dans la décision politique ?

Anne-Laure Garcin : Deux réponses. Alors, il y a déjà eu une fois, la tarification, c'est vraiment la décision de ce qui est mené de l'Assemblée qui a été voté de cette façon-là au conseil métropolitain. Donc, pour moi, je crois beaucoup plus à des enjeux d'engagement politique, à instruire et à rendre compte. Ça, ça pourrait être une charte de fonctionnement. Pour moi, ce qui

serait chouette, je serais en charge avec de nouveaux élus, s'ils décident de la maintenir, de se dire à quoi vous vous engagez, vous en venant, et à quoi nous on s'engage en tant que... On n'est plus sur une charte d'engagement, de fonctionnement, qu'une charte juridique, qui serait qu'un des élus, c'est un peu quand même ce qu'on a essayé de faire, c'est qu'à chaque fois, chaque contenu, c'était quand même instruit par les directions qui devaient revenir une séance après pour dire qu'est-ce qu'ils en avaient fait. On a quand même le cycle adaptation, moi j'ai poussé le directeur de l'eau, qui est revenu et sujet par sujet a dit qu'est-ce qu'on en fait, qu'est-ce qu'on en fait pas, qu'est-ce qu'on garde, qu'est-ce qu'on garde pas. C'était quand même à chaque fois assez exemplaire sur le rendu compte. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait sur les pollutions, mais moi je parle sur les dossiers que j'ai menés.

Donc pour moi, on est plutôt sur de l'engagement administratif et politique d'instruction et de rendu compte. Il pourrait y avoir... il pourrait y avoir un droit d'interpellation du conseil métropolitain. Mais bon courage, parce qu'en fait, c'est un sujet qu'on, alors qu'on avait une élue LFI, très à gauche, qui était à fond sur le droit d'intervention, on n'est jamais arrivé à faire ça. Côté Conseil de Développement, on a juste eu le droit d'inscrire une question au Conseil de Développement. Donc là, on n'est pas parti pour avoir une gouvernance d'extrême-gauche aux prochaines élections. Donc en fait, un des sujets de la question de l'interpellation peut se poser... aurait pu se poser, mais je ne suis pas sûre que ça aille, parce qu'en fait, pour moi, c'est soit on inscrit... Après, même une instance obligatoire nationale, type Conseil de Développement, ou type Commission consultative, reste consultative. Donc, à un moment donné, juridiquement, ce n'est pas là où on va chercher plus. **Elles pourraient mettre en place des droits de pétition. Elles pourraient mettre en place, une fois par an, le droit de porter un sujet.** Ça, c'est des propositions qui peuvent être faites aux nouveaux élus. C'est vraiment pas sûr que ça passe, mais ça peut être des propositions. **Après, par contre, un minimum par rapport à ça, moi ce que je trouve intéressant, un des champs qu'on n'a pas du tout, mais qui manque encore d'animation, c'est comment eux deviennent acteurs de plaidoyer eux-mêmes, enfin eux-mêmes interpellent pas que les gens de la Métropole, parce qu'en fait, un des sujets pour moi qui était un des projets qu'on n'entend pas parler, c'est l'articulation avec les autres instances de nos décisions sur l'eau, parce qu'aujourd'hui, les décisions sur l'eau, elles se prennent pas vraiment à la Métropole.** Elles se prennent dans les bassins versants. Donc comment le Parlement des eaux, ce qui se dit, au minimum que les membres puissent présenter au Parlement des eaux, au différents sages, leurs sujets, ou que quand on va débattre de la nouvelle répartition des ressources en eau, qu'il y ait une consultation de l'Assemblée des Usagers de l'Eau, comment on crée des liens ?

Je m'éloigne un peu, mais parce qu'en fait cette articulation elle est hyper intéressante. **Donc pour moi c'est plutôt comment on s'engage à ce qui se dit, il y a un devoir d'instruction et un devoir de rendu compte. C'est plutôt un engagement, quitte à dire, il faut une formalisation par une lettre ou une réunion automatique à la fin de chaque cycle pour dire ce qu'on a décidé de prendre.** C'est un peu normalement les règles qu'on se donne quand on travaille dans les services de dialogue public, parce qu'on est en charge... on était garant d'une méthodologie un peu éthique sur ces questions-là. Mais ça pourraient être des choses qui pourraient être un peu plus inscrites dans le marbre. Mais je dirais, mon avis, mais après, ça dépend de ce que vous voulez, mais je suis pas sûre qu'il y ait besoin de juridiquement plus aller à grand plus loin.

Alice : J'avais une autre question. Vous y avez en partie répondu. Vous avez parlé à un moment donné, au tout début, quand on est passé de l'année 1 à l'année 2, vous avez évoqué le fait qu'il fallait peut-être remobiliser après l'année 1, de refaire une mobilisation. Et cette mobilisation-là, vous l'entendez comment ? C'est-à-dire, est-ce qu'il aurait fallu partir sur un style « Eau future

» ? J'ai l'impression que vous y avez répondu en disant qu'il fallait à nouveau aller vers le territoire. C'est ça que vous entendez par mobilisation ?

Anne-Laure Garcin : Non... Fin, ça pourrait. Moi, c'était plutôt une idée que je vous donnais. En fait, moi, à l'époque, c'était se dire, vu les moyens que moi on m'a demandé de limiter très vite en année 2, je savais que je n'allais faire qu'un cycle. Donc, relancer une démarche territoriale à l'intérieur des cycles, je pense que ce serait une bonne idée. À défaut, on ne l'a pas fait. Moi, quand je parlais de mobilisation au départ, c'était, je me disais, comme on a mobilisé pour un cycle... L'année 1, c'est des gens qui étaient chez « Eau future », il y en a la moitié qui reste dans les années 2 et 3, mais ça aurait été intéressant que d'autres habitants qui n'étaient pas dans « Eau future » soient au courant qu'il se passe des cycles. Et c'est là où moi, j'avais à l'époque contacté sur... J'avais demandé à la com de m'aider. J'avais fait un stand sur le festival de l'eau « Entre Rhône et Saône ». On avait fait un communiqué de presse, on avait fait des tracts qu'on avait posé au Conseil de Développement, à d'autres endroits, il y avait eu un article dans Le Met qu'on avait fait via les réseaux sociaux, et c'était hyper light. Ils ne nous ont jamais vraiment soutenu côté com Métropole pour pouvoir mobiliser. Donc pour moi, il aurait fallu mettre un gros coup sur la communication de mobilisation, un. Et de deux, comme on sait très bien que les gens ne viennent pas... Encore une fois, petite parenthèse, « Eau future », sur les 80 animations qu'on a faites, il y en a 5 que j'avais laissées des ateliers ouverts. Je me suis dit, comme je fais des partenariats avec les gens, je voudrais quand même offrir la chance à des habitants lambda qui ne font pas partie de cette école ou de cet MJC, etc., de venir et j'avais mis un atelier de chaque animation, un atelier de théâtre, un atelier de poésie, un atelier de design etc. Et c'est des ateliers où j'ai galéré pour avoir cinq personnes. Pourtant, on avait fait un gros plan de com, des affiches dans la rue, des trucs. Et les gens sont tellement sur sur-sollicité que de dire, « je viens pour un atelier là-dessus », en fait, les gens ne viennent plus. Donc, en fait, ça ne marche que quand on va les voir. Là déjà on arrive à mobiliser, donc il y a un enjeu de faire connaître l'Assemblée pour que ceux qui ont envie le sachent. Mais je pense que c'est un double effet. **La mobilisation, c'est faire connaître l'importance de l'instance et montrer les réussites, valoriser les réussites. Et le deuxième axe, pour moi, c'est le plus intéressant, c'est qu'à l'intérieur même des cycles, comment on s'autorise à faire des écoutes territoriales.**

Mattéo : Oui, parce que ce qui est marrant aussi, c'est que ce matin, on a eu aussi un entretien avec une personne qui est aussi au Conseil de développement et qui, lui, justement, expliquait ce qui était un peu dommage, ce que lui trouvait un peu dommage dans l'Assemblée, c'est que contrairement au Conseil de développement, où il y avait une vraie représentation territoriale, qu'en fait, l'Assemblée s'était progressivement transformée en une assemblée de centre-ville avec, comme on a dit tout à l'heure, un persona-type, noyau très très précis de personnes. Mais du coup, pour vous, tout ce qui est, et vous l'avez déjà un petit peu dit tout à l'heure, mais peut-être pour plus préciser, tout ce qui est obligation de représentativité, type quota, tirage au sort a pas trop de sens en fait parce que...

Anne-Laure Garcin : En fait, même au Conseil de Dev, ceux qui viennent c'est un peu toujours les mêmes, et la vraie représentativité, elle n'existe jamais. En fait, elle n'existe que si, à un moment donné, on se donne les moyens de faire... Nous, c'est ce qu'on a fait avec le Conseil de Développement, on avait fait des rencontres sur la question de la coopération, du collaboratif sur le territoire. Et donc on avait fait une tournée, on avait découpé le territoire en 8 espaces, et on avait fait une rencontre territoriale sur place avec la MJC, le collège du coin, le lycée du coin et les acteurs culturels. **Pour moi, la représentation territoriale, elle doit plus être de « l'aller**

vers » que de chercher à avoir un collège, parce que finalement, ce collège-là, on va les récupérer comment ? On va peut-être, alors... En fait, le risque du collège institutionnel, c'est qu'on a toujours les mêmes. **Ce qui pourrait être intéressant, si on est un peu malin, c'est de se dire, on fait un appel à candidature, par exemple, pour les représentants usagers et les nouveaux dans ces instances-là, plutôt pour faire connaître l'assemblée.** Donc ça, on joue sur ce côté-là plutôt que de chercher un collège, on leur dit, on prend le temps de leur dire : « Vous pouvez vous aussi candidater et faire le lien avec vos sujets eau, territoriaux etc. » Voir on pourrait faire une sorte de campagne de mobilisation territoriale mais plutôt dans chaque cycle, par exemple, si je dis n'importe quoi, on a un cycle pollution, on voit bien que la question de la pollution dans la vallée de la chimie est hyper importante, on aurait pu dire : « On crée un petit panel de citoyens, de 15 citoyens qui sont à la Vallée de la chimie ». Et à ce moment-là, on crée un ancrage territorial sur un sujet particulier. Ou inversement, sur l'adaptation au changement climatique, on va se prendre un panel citoyen de territoire rural, urbain, etc. **Je crois beaucoup plus à des méthodes « d'aller vers » que des méthodes de chercher à des collèges où c'est toujours les mêmes qui viennent.**

Mattéo : Et même chose en dehors de la représentation territoriale, la représentation sociale, c'est-à-dire, par exemple, on avait assisté à une des séances de l'Assemblée cette année où il y avait eu un débat organisé autour de la pollution avec des industriels, une avocate du droit de l'environnement, etc. Est-ce que ça, pour le coup aussi, cette représentativité des acteurs, est-ce que ça, vous avez des idées aussi par rapport à ça ?

Anne-Laure Garcin : Ça marche très bien. Soit des auditions en live, soit des auditions comme je vous disais, ce qu'a fait le Conseil de développement avant, c'est en amont, c'est-à-dire en parallèle, c'est-à-dire qu'en gros, les membres se répartissent, chacun doit aller chercher, interviewer deux acteurs. Ça serait aussi une manière de les engager un peu. En gros, je les trouve un peu, une des recommandations pour moi, c'est que je les trouve un peu trop spectateurs.

Alice : Et d'ailleurs, c'est ce que nous disait ce matin enquêté-e 12.

Anne-Laure Garcin : Oui, enquêté-e 12, c'est pas étonnant qu'il dise ça. En gros, les assemblées aujourd'hui, c'est quand même des gens qui sont spectateurs d'un cycle de l'eau. Mais parce qu'on est sur une instance qui est moins institutionnalisée que le Conseil de Développement. On peut aussi assumer que c'est un cycle de travail et d'interpellation et de réunion publique sur un sujet. Donc ça a moins ce côté d'instance... Parce qu'en fait, dans ce cas-là, il faudrait créer un poste, on y revient. Et donc, pour moi, mais quand même, au début d'un cycle, il peut y avoir un engagement, une communication pour faire venir des gens. Un temps « d'aller vers », d'écoute territoriale par des sondages, des questionnaires... Soit fait par le DPDP, soit on fait une première réunion de formation aux enjeux des membres qui acceptent de venir, et on leur donne un rôle d'écoute territoriale, eux, pendant un ou deux mois, avant de revenir en synthèse de ce qu'ils ont entendu. Pour moi, vous voyez tout ça, l'écoute territoriale ou la diversité des points de vue, c'est de la méthode. Et c'est un petit peu de se donner les moyens d'assumer ça en se donnant comme principe. **C'est là où, par exemple, en début de mandat, il faudrait une séance de réactualisation à la fois des principes qu'on se donne, qu'est-ce qui est important, et des chartes de fonctionnement et des engagements réciproques. Enfin, vous voyez, il y a plus une charte d'engagement réciproque et des principes un peu sur lesquels il faut tendre.**

Alice : J'ai l'impression que vous êtes alignée avec Constance

Anne-Laure Garcin : Mais oui, mais parce qu'après, c'est pas étonnant, parce qu'on a plutôt... On ne s'en est pas parlé complètement, mais on a tous les deux travaillé beaucoup sur ces sujets là.

Alice : Elle a particulièrement incité sur ce point de chaque début de cycle. Et c'était une des consignes données aux prestataires. Oui, et du coup, c'est vrai que je pense que ceux qui sont le noyau un peu à l'intérieur, pour le coup, l'entendent et sont assez présents. Je pense qu'ils sont entre 25 et 40 à venir, à peu près tous les mêmes.

Anne-Laure Garcin : C'est la caravane, ce qu'on appelle la caravane dans les débats publics, on appelle ça la caravane du débat, de la convention, on a toujours les gens qui se sont...

Matteo : Peut-être sur le lien avec la Régie. Donc, comme on l'a vu, il y a les représentants et, comme vous l'avez mentionné, le fait qu'ils aient pu apporter une parole au sein du conseil d'administration, justement citoyenne, et se faire le rôle de l'Assemblée. Mais du coup, dans l'autre sens, le fait qu'ils puissent revenir vers les participants, nous, on a beaucoup eu des remontées aussi sur le fait que, en fait, de plus en plus, au fur et à mesure du temps, qu'ils les voyaient de moins en moins, qu'il y avait de moins en moins de retours, qu'il n'y avait pas d'échange. Est-ce que là aussi, est-ce qu'on a encore une histoire de moyens où il faudrait quelqu'un peut-être derrière pour pouvoir plus les soutenir dans ces démarches de relais ? Parce qu'ils ont en effet aussi un grand nombre de réunions à assumer.

Anne-Laure Garcin : Je pense qu'il y a des enjeux de les aider, les armer en tant que communication. Ils ne voulaient pas du tout, mais **peut-être qu'il y a un enjeu à ce que nous, côté Régie, on leur propose de travailler avec eux sur une synthèse, des points clés, c'est-à-dire quitte à ce qu'on leur propose une synthèse et qu'eux, ils l'amendent.** Parce qu'en fait, au départ, ils avaient dit non, c'est à nous de la faire la synthèse. Mais finalement, c'est là où on a vu les limites des choses. Moi, j'étais plutôt pour que ce soit un travail de synthèse fait ensemble, aussi pour des enjeux de confidentialité, c'est parce qu'aujourd'hui, dans ce qui se passe dans un CA d'une Régie, on n'a pas envie que ça soit sur l'espace public. Il y a des choses qu'ils peuvent dire, des choses qu'ils ne peuvent pas dire... Moi, je pourrais peut-être prendre une partie de mon poste pour, après chaque CA, ou venir à chaque CA... C'est quelque chose que je n'ai pas pensé, de venir faire ça avec eux et de moi proposer une petite synthèse, une sorte de base de ce qui me semble intéressant de sortir, de leur envoyer, qu'ils se l'approprient et qu'ils la mettent, et que ça soit envoyé par eux, mais qui est une aide à la formalisation, un.

Mais, au-delà de ça, si on parle de fond. En vrai, mettez-vous, vous, habitant qui participe à l'Assemblée des usagers de l'eau, est-ce que vous avez envie de lire ou de vous taper des comptes-rendus de la Régie ? En termes de sens, ça n'en a pas. Donc en fait, on peut le faire pour la transparence, mais c'est du temps pour pas grand chose. **C'est pour ça que moi, j'estimais plutôt comment... je voyais plutôt des sortes de rendez-vous, des cafés Régies ou des visio-régis, des sessions Régie, ou deux, trois fois par an, on pourrait avoir entre midi et deux, un 13-14, comme un café projet, un café Régie en ligne,** où on leur dit : « points d'actu sur des sujets clés, qui sont en lien à la décision de l'eau » et avec à chaque fois un peu d'actu descendante, des sujets, voilà, et peut-être un sujet une ou deux fois par an, où on aurait besoin d'un autre avis en amont. Et là, c'est comment on discute avec la direction générale de la Régie, en début d'année, en disant quels sont les sujets clés de l'année sur lesquels ça pourrait être intéressant d'avoir en amont un rapport. Donc là, c'est pré-travailler un programme, de travail Régie avec les quatre représentants, pour qu'ils aient le temps d'interviewer en mode light, en mode une ou deux séances, d'en parler en amont. Et après, comment sur une ou deux séances dans l'année, il y a une sorte d'actu...

On a fait ça le un mois dernier, ok c'était pénible, mais il y avait quand même plus de 50 personnes.

Alice : C'est ce qui a été fait avec le plan chaleur ?

Anne-Laure Garcin : Oui, c'est ça. Non, il n'y avait pas de plan chaleur, c'était avec le schéma directeur, le droit à l'eau, moi je présentais... le versement solidaire, etc. Et là, typiquement, ces trois sujets-là, il y avait quand même plus de 50 personnes dans la salle et ils étaient contents d'avoir l'info, parce qu'en fait, on prenait le temps de leur donner, sur les enjeux stratégiques qui peuvent intéresser les citoyens ; on n'est pas en train de leur parler de la réorganisation ou de l'inauguration de la ligne... C'est des sujets qui ont de l'impact. Pour moi, je voyais plutôt sur des temps spécifiques, en dehors du cycle de travail, des temps spécifiques Régie, un peu light : une fois par an, ça peut être une réunion présentielle comme ça, de sujet d'actu. Ça pourrait être deux visios par an en plus, avec des rendez-vous. En tout cas, il y a peut-être quelque chose à construire mais qui est plutôt des temps ad hoc de travail plus que ce compte rendu qui est chronophage et qui ne suis pas sûre que c'est vraiment une plus-value pour les gens.

Au début, ce que j'avais fait les deux premières années, je laissais toujours 10 minutes que j'avais sanctuarisé à la fin de chaque cycle. On prenait 10 minutes pour qu'ils aient 10 minutes à parler de leur activité. Mais en fait, ils avaient même du mal... comme ça, à dire, oui, on a participé à ça, on a parlé à ça, mais ça n'avait pas beaucoup d'apport. **Je préfère qu'ils se disent, bon, dans l'année, on a quatre sujets dont c'est intéressant de faire lien. Et ces quatre sujets-là, soit on vous les présente en amont, on vous donne votre avis, je les porte. Soit en aval, une fois que ça a été voté, on vient vous le présenter parce qu'il y a un enjeu de transparence pour un sujet comme chez le schéma directeur d'eau potable. Donc voilà, c'est plutôt des sujets un peu des zooms, plus sur des sujets forts.** Je le vois plus comme ça, qu'il y a un intérêt en termes de transparence, etc., que d'aller chercher à automatiser.

Mattéo : Et la question aussi du renouvellement des représentants, parce qu'on a pu voir qu'il y en a certains qui se sont démobilisés. Est-ce que l'idée, par exemple, d'une réélection ? Par exemple, d'un quart, d'une personne sur quatre, je ne sais pas, une fois par cycle, plutôt, c'est-à-dire on peut se dire que les quatre premières personnes sont élues et qu'ensuite chaque année, une des quatre personnes est remplacée par une nouvelle personne élue. Est-ce que ça, c'est quelque chose qui pourrait être ?

Anne-Laure Garcin : Alors, il y a la lourdeur. Parce qu'à chaque fois, il faut faire une élection démocratique, refaire un appel à candidature, etc. Donc faire 5 années, peut-être qu'on n'a pas beaucoup de moyens, c'est un enjeu pour moi de timing. Moi je pense qu'il faut peut-être les encourager, s'ils sont démobilisés, là on peut faire une élection partielle à mi-séance, mais je ne le vois pas plus que deux fois à mi-séance. Parce que ça demande quand même du temps de faire un appel à candidature, de générer des candidatures, de créer une élection. Tu dédies une séance à ça, alors qu'on n'a pas beaucoup de séances dans l'année.

Et pour, par contre, le mode de destination, là où ça peut être un sujet intéressant pour vous, c'est de d'avoir une sorte d'aide à la décision pour les futurs élus, c'est quoi un tableau des différents modes de recrutement possibles des futurs... En gros, il y a le mode de recrutement qu'on a fait, c'est-à-dire passer par l'Assemblée, appel à candidature dans les gens de l'Assemblée, dans toute la communauté, candidater, et une séance dédiée à une élection avec un ou deux tours, comme on l'a fait. Il pourrait y avoir une désignation... Il peut y avoir d'autres types de désignations, je n'ai pas encore réfléchi comme ça, mais je trouve que vis-à-vis des prochains élus, c'est le président de la Métropole qui doit définir le mode de destination. Et là, en plus, on a un enjeu, je ne sais pas si vous en parlez, mais on a un enjeu un peu compliqué, parce qu'en fait, l'élection est en mars, fin mars, et, le 20 avril, il faut qu'il y ait l'élection de tout le conseil d'administration de la Régie. Et entre le 20 mars et le 20 avril, il ne peut pas y avoir de nouveaux élus qui s'emparent du sujet, qui valident le mode de destination, qu'on fasse

une appel à candidature et qu'on fasse l'élection le 10 avril, parce qu'en fait il faut que la délibération soit avant. Donc je pense qu'il y a un enjeu à simplement renouveler encore pour un ou deux mois les choses, et que derrière on puisse présenter aux élus le sujet, l'ambition, et voilà. Donc tout ce qui, je trouve, dans votre rapport, au-delà de toutes les réflexions qu'on pourrait avoir, qui ont été pour vous dans la progression des quelques pistes un peu synthétiques à garder, pas à garder, enfin point de vigilance, c'est ce qui est intéressant à garder pour l'année prochaine, **je trouve que vous formaliseriez une sorte d'outil d'aide à la décision des futurs élus, les questions auxquelles ils doivent se poser pour le suivi de l'Assemblée, que ce soit l'ambition, le périmètre, le fonctionnement, les engagements, l'inventivité, les modes de désignation, une sorte de vade vacuum, les questions à se poser.** En tant qu'élus pour la suite, je trouve que c'est des choses qui peuvent être utiles...

Mattéo : Je ne sais pas si tu as des questions, j'en ai une autre. C'est par rapport au cycle de travail. Le fait de le faire sur une thématique précise, avec, je crois, la plupart des gens du temps, 6 ou 7 séances au cours de l'année. Est-ce que ça c'est pour vous quelque chose qu'il faut garder ? Est-ce qu'il faut augmenter le nombre de séances, le diminuer ? Est-ce qu'il faut changer la nature des séances aussi ? On pourrait se dire avec des séances, peut-être plus informatives, instructives.

Anne-Laure Garcin : C'est un peu ce que je disais tout à l'heure. Je pense qu'il ne faut rien figer et qu'il faut adapter. Il faut un professionnel de la participation, il faut que la DPDP continue d'animer ce cycle et qu'elle s'adapte au sujet. Il y a des sujets qui mériteront d'avoir un mini-panel.... **Voilà, des sujets qui méritaient une écoute territoriale et de « l'aller vers », des méthodes où ils auraient besoin de beaucoup de délibérations avec un grand temps de formation est en cours, des méthodes, enfin, en gros, pour moi, le cycle doit être pensé en fonction de ce que c'est. Est-ce que là, c'est un cycle plaidoyer, un cycle d'interpellation ou un cycle de co-construction ? Selon la finalité... donc en fait, les enjeux qu'on peut garder, c'est que le cycle doit être clair sur la finalité qui est recherchée.** Et après, prendre en compte des objectifs, c'est-à-dire des objectifs de diversité de point de vue, des objectifs de territorialisation. Il peut y avoir différents objectifs à respecter, mais après, tout ça, c'est des méthodes pour moi. Et le fait de savoir si il faut, si c'est un cycle de deux séances ou de dix séances, franchement, ça dépend de ce que tu cherches. Il n'y a pas une méthode à appliquer particulière. Je pense qu'il y a un panel de méthodes à imaginer et des principes à essayer de respecter.

Mattéo : D'accord. Ok, pour moi non, sinon c'est tout bon.

Alice : Pour moi aussi, j'avais une dernière question. Est-ce que, c'est une question un peu innocente, mais est-ce qu'il y a un passage, je ne sais pas, une ligne directrice entre élus, entre anciens à nouveaux élus sur ce genre de sujet ? Comment se passe cette transition actuellement ?

Anne-Laure Garcin : C'est une très bonne question. Deux scénarios. C'est la même majorité qui passe. Et donc là, ça va être facile parce que Anne Grosperin postule pour être présidente de la Régie. Donc là, on va dans une continuité, on va se reposer toutes ces questions-là, mais avec une élue qui a envie de continuer. Ce sera l'occasion de se reposer toutes ces bonnes questions. Il faut oser se poser toutes les bonnes questions.

Option 2 : opposition qui passe. Là, parfois, certains élus d'opposition interrogent les anciens, comme un entretien, où Anne Grosperin, elle défendra les choses, mais parfois, ils ne le font pas. C'est pour ça que moi, je pousse, et vous aurez intérêt à le formuler, le 29 janvier, d'inviter vraiment les membres à faire leur propre « page paper » de pourquoi il faudrait pérenniser cette assemblée et que cette parole là elle vienne plutôt, plutôt qu'Anne Grosperin, elle vienne plutôt d'eux et que ça soit quelque chose qui soit remis aux futurs élus. Ou qui formule le besoin de rencontrer le 10 avril les futurs élus. En fait, ce qui serait intéressant, c'est que Laurence Boffet pousse là à ce qu'il y ait une séance, quoi qu'il arrive, le 10 avril. Et tout le monde panique en interne en disant « Oui, mais on n'aura pas eu le temps d'envoyer des invitations. » Moi, je pense qu'on pourrait dès aujourd'hui dire que le 10 avril, après les élections, il y a une première séance, pour à minima que, l'élu n'aura pas grand-chose à dire, parce qu'il ne connaîtra pas, mais il pourrait entendre le bilan qu'ont fait les membres de l'Assemblée. Voilà, il serait invité à entendre l'avis de l'Assemblée. Première proposition.

Deuxième proposition, c'est à minima, qu'il y est un document synthétique sur le pourquoi et le comment, et voilà, ils sont portés par eux. Ça, c'est dans l'objectif d'être en précaution vis-à-vis d'un changement de majorité. Après, parce qu'en fait, vous voyez, ce que disait Laurence Boffet, elle dit, moi je serai vraiment élue d'opposition, j'arriverai, j'enlèverai cette Assemblée pour l'instant très vite, je mettrai quatre associations reconnues nationalement. Au moins, je suis sûre que je n'ai pas les copains, les copains des anciens qui sont là, avant de se poser la question de comment on crée une nouvelle gouvernance démocratique, qu'on renouvelle, etc.

Alice : Et au contraire, Anne Reveyrand disait « Ceux qui arrivent, ça ne coûte pas tant que ça dans le budget, donc en théorie, ils auront d'autres lignes directrices et ils n'auront peut-être pas le temps de s'attarder sur cette question, à vouloir annuler ça, etc. »

Anne-Laure Garcin : C'est ça. Soit ils le voient comme un sujet hyper politique. Mattéo : Comme un cheval de Troie.

Anne-Laure Garcin : Un cheval de Troie, d'avoir les copains et donc là, ils vont chercher à le dégommer. Et parce qu'ils ne portent pas cette question de gouvernance. C'est tellement un sujet porté sur la gouvernance démocratique des écolos, que eux ils pourraient se démarquer en se disant « oui, on pense à la même chose ». Ça ne veut pas dire qu'ils ne font pas de participation citoyenne, mais ils ne veulent pas sous cette forme-là, ils vont vouloir mettre leurs pattes. Comme la seule chose qui est obligatoire, qui est le pied dans la chaussure, c'est le caillou, pardon, c'est le Conseil de Développement. Ils n'ont pas le choix, souvent, ils veulent le dégommer, mais ils ne peuvent pas le faire juridiquement, là, par contre l'Assemblée, ça leur fait une instance de plus. Donc voilà, les scénarios-là, ils sont posés sur la table.

Alice : Et j'avais une dernière question. Après, j'arrête de vous embêter. Vous avez évoqué la coordination de toutes ces assemblées, de toutes ces instances, conseils de Dev, CCSPL, les conseils du quartier, tout ça, comment vous l'entendez ?

Anne-Laure Garcin : L'articulation, normalement, c'est justement le travail de la direction de la DPDP, la direction prospective de la participation citoyenne qui, avec le nouvel élu à la participation citoyenne, est censée analyser quelle est la complémentarité de toutes ces instances, qui travaille sur quoi et pour avoir quoi. C'est quelque chose qu'on fait en début de mandat, qu'on avait fait en début de mandat. C'est pour ça qu'on avait imaginé, enfin l'Assemblée des usagers de l'eau n'était pas sortie tout de suite, mais que le Conseil de Développement devait être plus

à l'époque sur l'écoute territoriale, parce que la co-construction de politiques publiques se faisait plutôt en interne, selon les gros sujets. Et on voulait que, en fait, dans le schéma, c'est pas forcément fait comme ça, parce que c'est un autre réseau. Mais moi, ce que je vois intéressant, c'est qu'elle se disait, bon, maintenant qu'on a un service avec la conservation des projets urbains, les conservations de la politique publique, quand il y a des gros sujets stratégiques, on va nous mettre les moyens pour faire de la vraie démocratie participative, pour co-construire, on n'a pas besoin d'instances pour ça. Par contre, ça serait intéressant qu'on puisse avoir un endroit où on puisse être interpellé sur des sujets qui ne sont pas du tout ce que nous, on traite. Et donc, elle avait demandé à ce que le Conseil de Développement, ce soit des assemblées ouvertes à tous potentiellement territoriales, ça c'était au début mon poste, où j'avais ça, où en gros, on fait de « l'aller-vers » des habitants, où on les fait venir, pour qu'ils puissent nous interpellier sur les sujets qu'ils ont envie, et que ça soit une sorte de caisse de résonance d'interpellation citoyenne en dehors des cycles de concertation qu'on met en place. Sauf qu'en fait, ces gens là, ils se sont tout de suite remis... Au lieu que ce soit des assemblées ouvertes, un peu comme ça, d'écoute territoriale, ça a été des « enquêtée 12 » qui ont envie de prendre du poids et qui veulent influencer la décision, et qui finalement ce n'était pas ce qu'on leur demandait au départ. On ne voulait pas encore des instances de co-construction, puisqu'en fait on en avait déjà par ailleurs. Sur l'eau, c'est un peu différent, parce qu'il n'y avait pas de sujets spécifiques sur l'eau. Mais en fait, ça pose la même question. L'Assemblée des Usagers de l'Eau, on pourrait dire, pourquoi il y a une assemblée des usagers de l'eau et pas une assemblée des usagers sur l'alimentation, une assemblée des usagers sur les déchets ? Il pourrait y avoir, sur chaque thématique, sa propre assemblée. Est-ce que c'est digne ? Il ne faudrait pas tout remettre dans ce cas-là en disant, soit on a un dialogue de co-construction au même endroit... Sauf que le Conseil de Développement On ne peut pas être multi-thématique non plus, non plus, il y a une thématique par an. Donc cette articulation, pour moi, instance, c'est vraiment le sujet du prochain, de l' élu. Vous pouvez avoir votre avis sur le sujet. Les questions que vous vous posez et qui restent ouvertes peuvent être intéressantes.

Alice : Et nous, du coup, on entame un travail de benchmark. On a un peu commencé, mais du coup, sur cette question de démarche participative sur le sujet de l'eau en France et en dehors, en Europe. Est-ce que vous avez des pistes là-dessus ? On a des pistes en Espagne, en Allemagne, à Nantes.

Anne-Laure Garcin : Vous avez des contacts à Nantes ?

Mattéo : C'était pas la personne que tu avais rencontrée à une assemblée ?

Alice : Je ne sais pas si c'était Nantes ou si c'était une autre ville, je crois que oui.

Mattéo : On était à une des assemblées et il se trouve qu'il y avait une personne dans l'assemblée qui n'était pas de Lyon et qui était juste en voyage professionnel, mais qui était elle-même professionnellement...

Anne-Laure Garcin : Je connais bien les gens de la collectivité.

Alicie : Ce serait intéressant pour nous d'avoir, en plus d'un benchmark documentaire, d'avoir des entretiens avec des personnes qui pourraient nous en parler.

Anne-Laure Garcin : Je pense que dans les contacts que je pourrais vous donner, je pense déjà que vous pourriez passer par l'Institut de la Conservation et de la Participation Citoyenne, donc Sylvie Barnezet, pour lui demander, est-ce qu'à connaissance, eux, souvent, ils ont ce benchmark-

là, est-ce qu'ils connaissent des démarches sur l'eau intéressantes ? Elle va vous citer nous, mais elle peut vous citer des choses d'autres qualités que je ne connais pas. Vous pourriez poser la même question à Démocratie Ouverte.

Deuxième chose, facile à faire, c'est prendre le programme des deux dernières années des rencontres nationales de la participation. Vous avez le programme, et à chaque fois il y a des démarches sur l'eau, vous pouvez trier pour aller voir s'il y a eu des démarches présentées, comme ça ça vous donne des contacts et des noms de collectivités.

Troisième chose, je vais vous envoyer des actes. J'ai eu tout un travail sur la gouvernance de l'eau et des communs, avec des enjeux aussi internationaux sur ce sujet-là. Il y a tout un colloque fait par « Faire commun sur la question de l'eau ». Donc ça, je pourrais aussi vous l'envoyer, si j'oublie faites moi un mail, si vous avez besoin de contact, etc. Parce qu'on est plusieurs collectivités et plusieurs initiatives à des échelles syndicats, à plusieurs échelles. Et donc, je trouvais ça intéressant que vous ayez aussi plusieurs échelles. Là, on est au niveau de la Métropole, mais ça peut avoir du sens, voir ce qui se passe à une échelle de bassin, etc. Il y a eu aussi, pareil, il y a eu l'année dernière ou il y a deux ans, à l'Agence de l'eau, il y a eu des rencontres de la participation sur les questions de l'eau. Donc là, pareil, le programme et les actes du programme pourraient mettre en avant plein de sujets, plein de démarches dans la région Rhône-Alpes qui seraient intéressantes. Notamment dans la Drôme, il y a des choses vachement intéressantes, c'est le département de la Drôme.

Alice : C'est déjà super. Donc là, on avait toute la partie entretien, questionnaire. Et là, on part sur l'analyse des résultats du questionnaire.

Anne-Laure Garcin : Si vous me faites un petit mail avec ces choses-là, moi, en réponse à votre mail, je vous mets les liens dans chacun des trucs.

Alice : Ce serait d'une grande aide effectivement, là on essaie d'avoir un aperçu. On avait aussi Grenoble sur le coup, c'était sur un an, c'était vraiment un tirage au sort hyper ponctuel... Mais ça peut être aussi intéressant de voir comment est-ce qu'ils ont mis en place les méthodes de communication, enfin, on essaie de voir large.

Anne-Laure Garcin : Après, ça peut être intéressant de cartographier. En fait, c'est souvent ça qui m'intéresse. Moi, c'est une typologie de démarche selon les finalités. Pas tant en termes de méthode, on s'en fout si c'est un panel ou un tirage, etc. Mais se dire, par exemple, il y a des instances, il n'y a pas beaucoup d'instances de dialogue permanent sur l'eau. Il y a soit des choses comme l'Assemblée de l'Eau, soit des instances types Parlement du Rhône, au Parlement de la Loire, on est plutôt sur des fleuves, mais on est quand même sur des questions de... c'est intéressant de voir. Il y a les finalités qui sont instances permanentes, il y a les finalités panel sur une question spécifique. Il peut y avoir co-construction de projets pour impliquer les riverains sur une rivière, etc. Il peut y avoir des sujets d'interprétation comme des plaidoyers. **En fait, ce qui est intéressant pour vous, c'est déjà de repérer dans le benchmark français-européen, les finalités. Et à chaque fois, vous mettez un exemple. Et ça, c'est plus intéressant qu'on comprenne qu'est-ce qui est possible de faire sur l'éducation de l'eau, comme type de finalité, plutôt que de dire, « ah, il y a eu ça ».**

Mattéo : Est-ce qu'il y avait un point qu'on n'a pas abordé, que vous souhaitiez évoquer ?

Anne-Laure Garcin : Si je me souviens bien des choses, je vous répondrai. Pour moi, la difficulté qu'on a, c'est qu'on répond à plein d'objectifs différents et je pense qu'il y a un choix à faire... Et c'est pour ça que je vous amène pour ce benchmark à le faire avec les finalités. C'est parce qu'en fait, il y aurait un vrai axe de travail sur la gouvernance démocratique, qu'on n'a jamais

pris au sérieux. **La gouvernance démocratique, c'est en effet comment la parole citoyen et usagers intervient sur les questions de l'eau. Mais que ce soit à la fois la gouvernance de la Régie mais aussi surtout dans les gouvernances des différentes échelles nationales et régionales. La question de la gouvernance démocratique elle a été pas travaillée, que ce soit en termes de recherche et en termes vraiment d'application.** Ils sont actuellement en train de lancer un AMI, un appel à mission d'intérêt au niveau de l'agence de l'eau nationale. Je pourrais aussi vous envoyer l'appel à projet, qui est là entre janvier et juin. A la rigueur, vous pourrez peut-être les contacter pour voir quel type de candidats ils ont mis en place. Les candidatures étaient jusqu'au 15 janvier.

Donc c'est un appel à projets sur justement comment travailler sur la question de gouvernance démocratique. Donc voilà, ça c'est un axe.

Après, il y a l'axe comment enrichir les politiques publiques. Ça, on sait un peu plus faire. On peut le faire soit sous forme de constatations ponctuelles, soit sous forme... avec le cycle de l'Assemblée des Usagers de l'Eau.

Il y a l'axe politisation-sensibilisation, et puis tout avec l'enjeu énorme de sobriété, qui on doit tous baisser de 15%, donc nous on a un plan de mobilisation en parallèle. Voilà. Nous, on est en train de se poser la question de comment travailler sur la question des ambassadeurs de l'eau, comment les citoyens pourraient créer une réserve citoyenne, peut-être sur l'eau. Donc on est encore sur un autre champ de mobilisation.

Et après, il y a tout ce qui est interpellation sur les injustices liées à l'eau. Donc là, je reviens sur mon champ de travail que je ne vous ai pas trop présenté. Moi je suis en charge de... Mon poste c'est Responsable pour tous, c'est faire en sorte que chaque humain sur le territoire ait accès à l'eau et à l'hygiène sur le territoire. Ce que j'aime bien dans mon poste, c'est rendre effectif le droit à l'eau sur le territoire. C'est faire en sorte que chaque personne soit « J'ai des difficultés financières et j'ai du mal à payer ma facture d'eau, donc je me prive d'eau », donc ça, c'est comment on aide les gens à payer, enfin à prendre en charge la facture eau dans leurs ressources. Et donc là, c'est tout le lien avec les travailleurs sociaux, les aides préventives, curatives qu'on peut faire pour mieux expliquer, à la fois pour que les gens consomment moins, qu'ils aient des factures moins chères, ou qu'ils puissent, par des échéanciers, par des méthodes, les aider. Donc là, c'est l'accompagnement différentiel.

Il y a aussi un autre axe de travail qui est autour de tous les gens qui sont dans la rue ou dans des logements insalubres, donc les campements, les migrants, les sans-abri, les squats ou les logements qui sont insalubres. Et accès à l'eau et l'hygiène pour tous. J'ai l'enjeu de l'eau dans l'espace public pour boire, pour se rafraîchir. Et j'ai l'enjeu, après, j'ai un enjeu international aussi, avec la solidarité internationale, où on a eu l'aide des pays d'Afrique et d'Asie d'avoir l'accès à l'eau potable, mais ça c'est plus de la solidarité internationale, c'est moins dans le territoire métropolitain.

Et voilà, ça pose énormément de questions, on n'est pas à la maille sur tous les sujets, et donc il y a des questions d'équité, de droit, de plaidoyer. Et moi, j'ai pris ce poste parce qu'il y avait une continuité sur les questions de l'eau, il y a une politique publique à créer et il y a un enjeu de coopération : c'est comment faire en sorte que tous ces gens qui travaillent sur ces questions-là se parlent, dialoguent ensemble pour co-construire. Je me suis dit que c'est hyper chouette de pouvoir être au début une feuille blanche et de créer une politique publique en coopération. Et je fais la concertation générale. Et comme j'ai ce lien un peu démocratie-coopération, c'est pour

ça que je suis encore impliqué sur les questions de représentation des usagers. Mais j'ai tellement de choses à faire, je n'ai pas vraiment eu le temps de me replonger dans le sujet.

Mattéo : Merci beaucoup, c'était très intéressant.

Anne-Laure Garcin : Je me suis dit, mince je ne vais plus rien avoir à leur dire.

Matteo : Personnellement, j'ai appris beaucoup toute la démarche « Eau future ». Il y a plein de wagons que je n'avais pas.

Anne-Laure Garcin : Si vous avez d'autres idées, passez un coup de fil, c'est pas un sujet.

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 4 mené par Noé et Enzo

enquêté·e 4 : Ce qui est un peu spécial, c'est que j'ai commencé à aller à cette assemblée à un autre événement qui était Eau FuturE. Voilà, c'est comme ça que j'ai connu. Je vous en laisserai d'ailleurs un texte. Et puis, je suis allé à cette assemblée pendant un peu plus d'un an, un an et demi. Et puis, donc ça, c'était surtout l'année 2023.

NOE : Sur le cycle de tarification de l'eau ?

enquêté·e 4 : Oui, c'est ça. C'est cette année-là que... Et l'année d'après, parce qu'entre-temps, c'est le problème des retraités. On cherche à s'occuper, à trouver des choses. Moi, j'étais enseignant à Lyon 2. J'ai même fait des cours à Sciences Po. J'étais enseignant de littérature des États-Unis. Mais j'ai fait des cours à Sciences Po. Enfin, en passant, ça c'est... Et entre-temps, je suis entré à la LDH. Et c'est là que je fais le plus d'activités maintenant. **Et ce qui s'est passé, qui a bloqué mon intérêt pour l'assemblée de l'eau, c'est que les dates des réunions n'étaient pas connues à l'avance, suffisamment à l'avance. Et pour moi, c'est plusieurs mois à l'avance pour planifier, quoi. Donc, il y a eu un moment où j'ai décroché. Et puis, la deuxième chose à savoir, qui limite un peu mon point de vue, je ne suis absolument pas spécialiste. Je suis intéressé, bien évidemment. Mais pour comprendre les problèmes de l'eau, il faut vraiment mettre le paquet.** Alors, pour la tarification de l'eau, c'est bien si vous êtes intéressé par les problèmes d'un immeuble. Oui, alors, si vous êtes intéressé par ça, et que vous êtes au courant des chiffres, c'est bien alors que moi, je ne sais pas combien je paye pour l'eau. Donc, tout ça, c'est des choses qu'il faut avoir en tête, qui vont limiter un petit peu l'intérêt de mon témoignage. Voilà. Parce que, bien sûr, j'ai des choses à dire, mais je ne suis pas spécialiste. Et je pense que pour ce genre de choses, il faut des gens un peu plus spécialistes ou un peu plus intéressés. Et bon, ce n'est pas la faute de cette institution. Alors, j'ai un peu regardé dans mes dossiers, et je vous ai tiré deux choses, mais pas maintenant. Vous allez remporter. Ça, c'est des remarques que j'avais faites à la suite de Au Futur. OK. Où il y avait eu deux rapports, et j'avais envoyé ça. Je n'ai jamais eu de réponse à ce que j'avais fait. Bon, ça, vous l'emporterez, vous le verrez. Bon, non, mais ça dit un petit peu qui je suis. Oui. Je ne cherche pas à le cacher. Non, mais c'est justement pour ça que c'est intéressant.

NOE : Voilà. Et vous disiez, je ne suis pas expert de l'eau, je ne suis pas expert de l'eau, il faudrait peut-être que... Mais c'est justement parce qu'on va vers vous, justement, parce que vous n'êtes pas expert de l'eau. Oui. Et pourtant, vous avez été amené à participer à cette instance. Et nous, quand on nous en parle, on nous dit que l'intérêt aussi, c'est de les monter en technicité [les participants]. C'est-à-dire leur donner les outils pour comprendre un peu le sujet de l'eau, comment ça marche, et avoir un peu plus d'outils que tout le reste du Grand Lyon, pour vous permettre justement de discuter de ces sujets-là. Et donc, moi, ce que je comprends, c'est que là, du coup, il y a eu un petit frottement. Enfin, vous avez l'impression de ne pas connaître le sujet.

enquêté·e 4 : Et là, c'est là peut-être que j'ai quelque chose à dire, qui est particulier à moi. Mais moi, **j'ai un intérêt pour l'écologie. J'ai suivi ce qui s'est passé pour la Convention citoyenne pour le climat, des choses comme ça.** Et la LDH m'intéresse essentiellement aux problèmes

d'écologie. Donc, j'avais cet intérêt, mais je ne suis pas écologue, je ne suis pas spécialiste, je ne suis pas dans une Régie d'immeuble pour les tarifs de l'eau. **Je suis arrivé donc dans cette centaine de gens, avec des réunions, avec des animateurs, et mon esprit ne fonctionne pas comme ça. Moi, je fonctionne sur un texte, une problématique, des articles à lire, et la fois d'après, vous venez, on vous présente les choses, et vous avez votre avis.** Qui peut évidemment bouger en fonction de ce qui est dit, mais moi, c'est des choses comme ça. **Or, le travail a été fait dans une grande salle, avec plein de gens, plein de tables. On était à des petites tables de 8-10 personnes, on ne voyait pas ce qui était sur les tables. Et pour moi, essentiellement, c'était les animateurs qui animaient et qui tiraient les conclusions. Donc, moi, j'étais un petit peu frustré, ça a fait que finalement, j'ai décroché.** J'ai tiré ça, vous voyez, par exemple, on nous avait donné, c'était un jour où on nous avait présenté des acteurs. **Mais 10 ou 15 minutes pour faire le point après ce qu'on avait vu, c'est infaisable.** Sur une soirée de 2 heures, donc, pour moi, c'est trop, pas assez, pas assez d'investissement. Je comprends la Convention citoyenne pour le climat, où là, il y a eu une formation sérieuse, régulière. Donc, ça n'a pas été le cas. Bon, je vous ai aussi tiré le bilan qu'on a, vous avez vu. Donc, moi, dans les dernières réunions où je suis allé, il y a eu, entre autres, des ateliers séparés. **Ce qui n'était pas très bon, parce que tout le monde n'était pas au courant de ce qui s'était passé dans un atelier.** Et moi, je suis allé à l'hydrologie régénérative. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est. Au lieu de canaliser les cours d'eau pour éviter les crues, on laisse les crues s'étaler. Et donc, on crée des virages, des zones d'expansion, des choses comme ça. Avec des berges perméables. Donc, là, j'ai découvert cette chose-là que je ne connaissais pas. Ça m'a absolument passionné. Le conférencier était passionnant. Et à la suite de ça, j'ai lu un livre d'un de mes philosophes préférés qui est Baptiste Morizot.

NOE : Ah mais oui je connais, j'ai commencé à lire Manières d'être vivant

enquête 4 : [il tend rendre l'eau à la terre]

Donc, ça, c'est sur les castors. C'est l'idée d'utiliser la méthode des castors. On ne peut pas avoir des castors partout. Parce que les paysans ne sont pas d'accord. Mais réfléchir. Ah, voilà. Alors, moi, ça, ça m'a intéressé. Voilà. On est arrivé, d'ailleurs, l'idée de cette hydrologie régénérative n'était pas prioritaire. Finalement, dans l'atelier où j'étais, on a réussi à dire, écoutez, ça, c'est passionnant. C'est important. Donc, voilà ce que je suis. C'est ça qui m'intéresse. Mais bon, de toute façon, je n'en ai rien fait. Je ne suis pas ingénieur.

enquête 4 : Toujours prit, enfin... **J'ai été enseignant, alors qu'on vous pose. Moi, ce qui m'a gêné, c'est les méthodes d'animation. Je ne suis pas fait pour ça. Les méthodes d'animation, c'est on vous donne des post-it.** Des post-it d'autres couleurs en fonction de si vous êtes d'accord.

NOE : Après, j'ai envie de dire que ça a un peu renversé votre rôle. Parce que vous étiez professeur. Et là, vous êtes à la place de l'élève. Enfin, bon, moi, j'ai dit psychanalyse tout à l'heure. Mais il y a quand même un jeu à trouver, là.

enquête-e 4 : **C'est très difficile. Je n'ai pas de leçons à donner. C'est très difficile de faire travailler une centaine de personnes qui sont dans une salle ou quatre-vingts et d'en tirer des conclusions au bout de deux heures. Donc, c'est des astuces. Il y avait des professionnels qui étaient bien sympas, sans doute compétents. Des animateurs qui savent animer ce type de groupe. Mais moi, ce n'est pas ce qui m'intéresse. Mais voilà, je ne suis pas adapté à ça. Et dernière chose, il y avait des grandes tables. Et il y avait des feuilles grand format. Mais il n'y en avait pas une en face de chaque personne. Donc, on ne voyait pas. Donc, le plus fort du groupe, celui qui parle le plus fort, Il récupère la feuille. Il récupère la feuille et donne son avis. Et plusieurs fois, j'ai eu des séances où ce n'était pas mon opinion. Mais bon, je n'ai pas tendance à m'imposer. Bon, c'est ces problèmes de méthode qui, pour moi, étaient les plus gênants. Peut-être parce que je suis inadapté. Je prépare un texte chez moi, je le lis, je cherche, éventuellement, je résume ma position. Et après, j'entre dans une discussion publique en étant informé. Puis préparé avec les outils. Alors que là, très rapidement, c'était, vous discutez avec votre table. Et il y en a un qui fait le résumé. Je fais un résumé. Voilà. Et puis, on met ça au tableau, et on vote.**

ENZO : On va aller un peu plus en profondeur. Bon, c'était important pour vous de préciser tout ça. Puis pour nous aussi, parce que c'est très intéressant. Les sujets de méthode, c'est un des sujets sur lesquels on a travaillé. Justement, on a rencontré celui qui est en charge de l'animation. Donc, c'est bien d'avoir des retours comme ça. Mais c'était juste pour dire que c'était censé être à la fin de l'entretien. C'était juste pour être un peu transparent. Donc, en quelques mots, vous avez déjà un petit peu expliqué votre profil. Mais là, on va vous poser plutôt la question de qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre l'Assemblée des usagers de l'eau ? Et notamment avec une question un peu centrale: pourquoi est-ce que vous avez rejoint l'Assemblée des usagers de l'eau en particulier ? Sachant que vous nous avez dit que ce qui vous intéressait, c'était un peu distants de l'Assemblée des usagers de l'eau et de son fonctionnement.

enquête-e 4 : **Tout simplement parce que j'étais dans un groupe politique et que j'ai été récupéré par Laurence Boffet** qui m'a dit « Tiens, tu devrais aller à Eau FuturE ». Et puis de là, elle m'a dit « Va donc, c'est purement par contact » et ça m'intéressait, j'étais disponible et je vous ai dit que j'ai un intérêt pour tout ce qui est des problèmes d'écologie. Et je pense que tout ce que j'ai pu voir qui se fait par les écologistes sur l'eau pour rendre la vie perméable et des choses comme ça, bon, je trouve que ça, c'est très bien. C'est même essentiel. Donc, moi, j'ai été intéressé.

Et puis, une fois que je suis entré là-dedans, je suis resté. ENZO : OK. Vous avez eu un engagement politique ?

enquête-e 4 : Oui, j'étais à ensemble. OK. C'était un fragment du Front de Gauche. Le fragment de Cénotin, tout ça, c'était pas... Oui, c'est ça.

ENZO : C'est un fragment, mais j'étais pas très... Et c'était l'époque du Front de Gauche, donc avant ? Non, c'était après.

enquête·e 4 : J'y suis pas resté très longtemps, c'est par d'autres... **Je ne suis pas un militant politique.** Et je me suis retrouvé là-dedans, je suis bien content, mais moi, les alliances, tout ça, ce n'est pas mon truc. Une négociation de place au second tour. Ce n'est pas mon truc. Voilà, voilà. Donc, en revanche, ce que je fais à la Ligue des droits de l'homme, ça, ça m'intéresse, c'est beaucoup plus approprié à ce que je peux faire.

ENZO : Ah, super. Voilà. Et donc, depuis votre expérience à l'Assemblée des Usagers de l'Eau et tous les dispositifs participatifs, est-ce que vous avez participé à d'autres dispositifs mis en place par la Métropole ou par les pouvoirs publics ?

enquête·e 4 : Non jamais mais je suis très occupé, je travaille beaucoup. J'ai publié des livres sur Thoreau, qui est mon philosophe préféré, Henri-David Thoreau. Donc, je continue un petit peu, ça m'occupe. Je lis, je fais des conférences. Je ne peux pas tout faire. Je crois qu'il y a un moment, ils ont fait quelque chose sur le climat. Bon, j'aurais été contacté, peut-être que je me serais mis là-dedans, si possible, mais bon.

NOE : Ça veut dire que vous ne recevez plus les mails

enquête·e 4 : Par rapport à l'Assemblée du tout ? Non, mais de toute façon, je ne peux pas. Voilà. Je suis obligé, même à l'intérieur de la LDH, à remonter un peu. Cette année, j'ai passé mon temps à aller au tribunal pour l'enfermement des étrangers. Ah oui. L'observatoire de l'enfermement des étrangers. Donc, une fois au tribunal, deux jours après, la cour d'appel. Oui, ça prend beaucoup de temps. Ça occupe.

NOE : Bon, on a fait toute la première partie sur l'engagement de l'Assemblée des Usagers de l'eau. Donc, d'abord, on va vous poser un peu vos questions sur comment est-ce que vous comprenez de l'Assemblée des Usagers de l'eau. En plus, vous avez participé au futur, donc c'est encore plus pertinent parce que vous avez été là au moment de sa construction. Et donc, pour vous, quel est le but de l'Assemblée des Usagers de l'eau ? Quel devrait être avec vous ?

enquête·e 4 : Ce que j'ai compris, c'est essayer d'obtenir l'avis d'usager et d'entendre, de récupérer des idées, des suggestions. Voilà. Mais, là encore, on bute sur les difficultés. **Moi, je sais que des premières réunions où je me suis trouvé, j'ai entendu qu'on parlait de l'eau pour les grands Lyonnais.** Et moi, je suis intervenu, mais ça a disparu parce que c'était trop hétérodoxe. J'ai dit, mais attendez, l'eau, elle n'est pas seulement pour les Lyonnais, mais elle est aussi pour les arbres, pour les plantes.

NOE : On reconnaît bien, là, le lecteur de Morizot.

enquête·e 4 : Eh bien, oui, voilà. Mais ça, pour moi, c'est important. Mais là, je n'ai rien apporté. C'était inaudible. Il n'y a personne pour être d'accord avec vous, quoi. Ou personne pour le dire, pour le dire, et que ça parte en débat et que ce soit regardé, quoi. Mais bon, il y avait une telle masse de gens.

ENZO : Vous étiez combien, en ordre de grandeur ?

enquête-e 4 : 80 à 100 personnes. Mais il y en avait un peu plus, sauf qu'il y avait des gens qui ne venaient pas, des gens qui venaient... Donc, ça faisait toujours des salles très grandes avec plusieurs tables, peut-être une dizaine de tables. **Écoutez, on ne discutait pas. Mais là, je parle surtout de ces séances où on était dans une autre salle, réparties en des tables. Et là, c'est là que c'est plus problématique, parce qu'il s'agit de récupérer l'avis des différentes tables.** Donc, voilà. Bon, c'est un exemple qui m'est venu à l'esprit. **Je me suis dit, bon, l'Assemblée des usagers de l'eau n'est pas écologique.**

NOE : C'est lourd, quoi, de propos.

enquête-e 4 : Je ne vais pas dire que c'est mauvais. Je ne vais pas dire qu'il ne faut pas le faire. Je dis qu'il n'y avait pas cette conscience qui, pour moi, est essentielle. C'était très anthropocentré, quoi. C'était les Grands Lyonnais.

ENZO : Et du coup, question qui suit pour vous, qu'est-ce que devrait être l'Assemblée des usagers de l'eau ? Quel but est-ce qu'elle devrait servir ? Si vous deviez en créer une, par exemple, une Assemblée des usagers de l'eau, qu'est-ce que vous y changeriez ?

enquête-e 4 : Ça supposerait que d'abord que les gens soient peut-être moins nombreux, un peu modèle de la Convention citoyenne pour le climat et puis qu'ils soient formés régulièrement.

ENZO : Et donc, peut-être des gens plus tirés au sort ?

enquête-e 4 : **Peut-être. Peut-être. Mais surtout, il faut que ce soit des gens qui soient formés. Bon, ce que je vous ai dit sur l'hydrologie régénérative, c'est venu après coup, je ne sais pas ce qu'on en a fait. Mais pour moi, c'est quelque chose d'important. Ça fait découvrir, mais là, ils font le travail.**

NOE : On en a un peu parlé, mais en fait, on en a beaucoup parlé du déroulé d'une séance type. Mais peut-être qu'il y a des points dans ce déroulé-là que vous n'avez pas abordé. Des points qui vous plaisaient dans la manière dont ça fonctionnait ou qui vous déplaisaient. Par exemple, là. Des gens ont peut-être un peu couverts. Mais s'il y a des trucs, par contre, que vous aimiez bien dans cette manière de fonctionner, que vous en avez peut-être.

enquête-e 4 : **Alors, critique. Chaque séance commençait par un résumé de ce qui s'était passé avant. Bon, on a perdu 20 minutes. Et comme la soirée est courte. Voilà. Donc, pour moi, ça suppose que les gens soient plus impliqués régulièrement avec un engagement.** Donc, il faut que les horaires correspondent et que les calendriers correspondent soient connus à l'avance pour qu'il n'y ait pas assez de perte de temps. **Et je comprends bien. Mais à chaque fois, on présentait. Donc, le temps de discussion n'y était pas.** Et au moment où il y avait des prises de décisions, alors, sur une table, **qu'est-ce que vous avez dit entre vous quand vous avez 8, 10 personnes autour d'une table pour avoir quelqu'un qui soit capable de prendre des notes et de résumer fidèlement ce qui s'est passé.** C'est énorme. On ne peut pas s'en occuper seul. Surtout qu'il y avait de tout.

Si, j'ai dit que je ne recevais pas, mais je reçois encore des choses d'Eau Bien Commun.

ENZO : Ah, vous étiez à Eau Bien Commun aussi.

enquête·e 4 : Voilà. Donc, je reçois encore des choses, mais bon, je n'en fais pas grand-chose. J'ai adhéré comme ça. Je ne suis allé à aucune des réunions. Sur le papier, quoi. Mais bon, je sais qu'il y a des gens qui sont très au courant, qui suivent ça.

ENZO : Et donc, il y a des questions qui suivent. Et notamment, vous nous aviez dit que vous aviez abandonné un cycle de travail en cours de route. Justement, nous, ça nous questionne sur qu'est-ce que vous pensez du cycle de travail, du fonctionnement en cycle de travail. C'est-à-dire de dire, là, cette année, on va travailler sur ça. Comment est-ce que c'est choisi ? Et pour vous, est-ce que c'est pertinent ?

enquête·e 4 : Absolument. Ah, c'est très bien. Ce qui s'est passé pour la première année où j'ai assisté sur les tarifs de l'eau, c'est bien. Sauf que la deuxième année, il y avait des tas de choses qui ne correspondaient pas. J'ai laissé tomber. Ce n'est pas possible.

ENZO : Mais le fonctionnement par cycle, avec des thèmes un peu précis.

enquête·e 4 : Bien sûr, si y a quelque chose qui est régulier, programmé, avec un minimum d'informations. Oui, c'est bien.

NOE : Et pour le choix des cycles, vous pensez que vous avez assez de place dans le choix du cycle, notamment sur la tarification et ensuite sur les thèmes ?

enquête·e 4 : Après, j'ai laissé tomber, parce que je n'ai pas pu y aller. ENZO : Et pour le choix de la thématique qui sera traité à l'année.

enquête·e 4 : Ça, c'est la Métropole à choisir.

ENZO : OK. Mais justement, vous, vous ne pensez pas que c'est un peu le rôle aussi d'usager de dire qu'on veut traiter des pollutions, on veut traiter des berges ou ce genre de choses ?

enquête·e 4 : Il se peut d'ailleurs que quand ils choisissent un thème, c'est des choses qu'ils ont entendues dans les réunions précédentes. Je ne sais pas, là, j'avoue que je ne sais pas.

NOE : Donc, ce n'est pas un sujet où pour vous, ou alors il y a un point de blocage ?

enquête·e 4 : Non, non, parce que je pense quand même que c'est à l'Assemblée, à les dirigeants qui voient un petit peu la perspective, alors qu'après, ils soient un peu modifiés par les participants, bien sûr. Mais bon, c'est quand même à ceux qui dirigent de dire qu'on travaille telle question ou telle autre. OK.

NOE : Et du coup, vous nous avez parlé un peu des informations qu'ils vous donnaient, du fait

que, par exemple, il n'y avait pas nécessairement des articles à lire, mais qu'en même temps, sur certains sujets comme l'hydrologie régénératrice y en a pas forcément besoin.

enquête-e 4 : Non, ils n'auront rien donné à l'avance. NOE : OK. Et vous pensez que ça manque ?

enquête-e 4 : Ah, ben, moi, c'est ce qui est pour moi. Peut-être que sur le moment, par contre, les informations données sur le moment sont suffisantes. Mais elles sont trop parcellaires. OK. Et, enfin, pour moi, mon travail sérieux, je pense qu'il faut, la séance d'avant, donner, mettons, un article et, bon, commencer à se former.

NOE : OK. Mais ce que la Métropole nous dit, parce qu'on travaille avec eux, c'est qu'en fait, eux, ils ont peur de noyer leurs usagers dans un trop-plein d'informations et faire en sorte que les éléments importants ou que les éléments importants se perdent un peu dans ce trop-plein ou que, justement, ça dissuade les gens de participer parce qu'ils auraient peur de ne pas être suffisamment compétents sur le sujet.

enquête-e 4 : **Je comprends qu'il y ai des réticences. Parce qu'il ne faut pas être trop sérieux. Quand je faisais des conférences à France Culture, on me disait, surtout, ne faites pas un cours.** J'y arrive avec des notes, avec des dates, des citations. Mais non, vous allez ennuyer. Il faut animer. **Et c'est ce que je reproche à cette chose-là, cest trop de l'animation.** Et il ne faut pas ennuyer.

ENZO : Est-ce que vous trouvez que ça représente bien les usagers de l'eau dans la Métropole ou pas ? Excepté les arbres. Oui, excepté les arbres, effectivement, ils ne sont pas là. Qu'est-ce que vous pensez de la composition des membres qui viennent aux assemblées, qui venaient ?

enquête-e 4 : Je n'ai pas eu une biographie en cinq lignes de chacun des membres, donc je ne peux pas vous répondre, je n'en sais rien. Il y a des gens qui sont très compétents, il y a des gens qui faisaient un doctorat sur des problèmes de l'eau, il y avait des gens qui étaient liés à un conseil syndical, des Régies, il y a quelqu'un qui était d'une Régie qui était très désagréable. Bon. On ne sait pas et pour moi, c'est peut-être le reproche, mais je vous ai dit que je suis enseignant prof, on travaille sur... Voilà. C'est une méthode. Et ce que j'ai lu de la Convention citoyenne pour le climat, c'est pour moi le modèle. **Pour moi, c'est quelque chose qui était excellent. C'était la démocratie participative avec des gens formés sur la durée, conseillés, et puis après, ils discutaient entre eux, ils tiraient des conclusions qui ont été revues par des juristes.** Bon, ça, c'est un travail, mais bon...

ENZO : Oui, un travail au long cours.

enquête-e 4 : C'est au long cours, et puis ça ne peut pas se faire tout le temps, partout, et puis il faut trouver les gens. Il faut des gens disponibles. Donc, pour revenir à la composition, je ne sais pas, je ne sais pas exactement qui venait. Bon, j'en ai connu quelques-uns comme ça, des gens qui étaient dans des partis politiques. Oui, il y en a beaucoup. Voilà. Donc...

NOE : Mais sur un autre point aussi, c'est la définition que donne la Métropole à l'utilisateur, qui est représentée de tous les usagers de l'eau qu'on ne voit pas généralement, c'est-à-dire les non-

humains, c'est-à-dire...

enquête·e 4 : Non, mais il n'y a pas que ça. Non, non. Oui. Là, c'était des gens instruits, plus ou moins spécialistes. C'est une certaine catégorie. **Ce n'est pas les usagers. C'est le 5% de la population. Alors, c'est très bien, c'est des gens incontestables et ils ont de l'intérêt. Mais, bon, d'abord, ce sont des volontaires. Donc, si c'est un volontaire, c'est quelqu'un qui a déjà un certain point de vue.**

NOE : OK. Pour vous, ce n'est pas représentatif des grands lyonnais.

enquête·e 4 : Ah, non.. Non. Ça n'a pas été fait pour. Si Ça a été fait comme ça, c'est un hasard. Moi, c'est un hasard que je connaisse Laurence Boffet qui m'a dit « Tu verras, ça t'intéresse, va-y. »

ENZO : Mais il y a aussi toute la question des usagers, c'est-à-dire aussi les entreprises ou les agriculteurs. Et ça, c'est une question auxquelles ils se sont beaucoup confrontés cette année sur le cycle des pollutions. Et est-ce que pour vous, c'est aussi un manque à ce sujet de ne pas avoir plusieurs types d'usagers et d'avoir que d'usagers domestiques ?

enquête·e 4 : Ah, mais parce que ça existait. Ils avaient des réunions à part. Je sais qu'il y avait des réunions à part avec les entreprises, les professionnels. Donc ça, on ne les a pas vus, on n'était pas avec eux. **Et on avait d'autres problèmes. J'ai eu d'autres choses à faire. C'est manier, enfin, je ne sais pas, mais manier un groupe aussi important, mais c'est énorme. Ah, c'est énorme.** Déjà, il faut que les gens se taisent, qu'ils écoutent, qu'ils voient bien.

ENZO : Surtout en deux heures de temps. C'est comme un petit amphi.

enquête·e 4 : **Oui. C'est un amphi. Et pire que ça, parce que c'est des tables. Oui, donc les gens laissaient tomber parce que moi, c'est clair et net, si j'avais eu à l'époque les dates, j'aurais modifié mes dates de réunion et j'aurais pu suivre.**

ENZO : Ah, vous auriez quand même voulu mettre du temps et de l'investissement

enquête·e 4 : Ah oui, oui. J'étais prêt à le faire, mais une fois que le calendrier arrive et je dis celle-là, du coup, ça ne marche pas.

NOE : Bon, on est en train de... Oui, on est en train de regarder par rapport à des questions ce qu'on a déjà traité ou pas, mais le fait d'aller à l'Assemblée, par contre, est-ce que ça vous embêtait ? Est-ce que ça a créé des coûts supplémentaires, des trucs comme ça ? Parce que je sais, par exemple, on en a qui viennent d'ailleurs dans la Métropole, parfois de très loin et qui doivent venir à Lyon à chaque fois. Ce n'est pas autant un souci quand vous habitez ici, mais est-ce que c'était quand même une contrainte particulière ?

enquête·e 4 : Non, pas du tout, mais moi, j'étais retraité, j'y allais en transport. C'est absolument

pas un problème. C'est un peu ce qu'on pensait,

ENZO : Mais autant poser la question, parce que des fois, on est surpris. Et donc là, c'est une question qui revient souvent, enfin, je me suis permis. C'est-à-dire les outils que la Métropole vous aurez donnés pour pouvoir au mieux vous servir de ce qu'est l'Assemblée et des discussions qui peuvent y avoir. Et donc, la question, c'est de quoi avez-vous eu plus besoin en tant que membres de l'Assemblée pour bien faire votre travail, pour bien aboutir à une bonne vision d'ensemble des enjeux et à des belles discussions ?

enquête-e 4 : **Eh bien, moi, j'aurais souhaité un mois avant recevoir un certain nombre d'articles. Et voilà, pouvoir travailler la question et réfléchir. Ce qu'on fait, nous, à l'LDH, quand on a un thème, bien souvent, on distribue à un certain nombre de personnes des articles que chacun a trouvé.**

ENZO : Ça, c'est intéressant parce que c'est quelque chose que je n'ai jamais pas pensé. NOE : Oui, moi, non plus.

enquête-e 4 : **C'est pour essayer de lancer la discussion et que ça ne soit pas uniquement quelqu'un qui, quand on écoute à son point de vue, c'est très bien, mais si on a déjà un petit peu réfléchi, il se fait une opinion et puis on est confronté à ce moment-là à une autre opinion et puis il y a le groupe, il y a de la discussion. Ça, ça me paraît... Pour avoir une base commune, oui. Et sinon c'est le café de commerce.** Eh bien, oui. Bon, je pense que le jour qu'on a eu cet atelier, on aurait eu un article de 4-5 pages de ce spécialiste. On aurait beaucoup mieux suivi.

NOE : Oui. Après, il y a aussi la question de la découverte, là. C'est un sujet assez particulier qui fait que... Je rentre dans un débat qui est vraiment annexe. Mais il ne faut aussi pas me divulguer en avance le sujet précis..

enquête-e 4 : Tout dépend quel est le sujet. Ça, c'est très innovant. Oui, c'est pour ça. C'est dans mes cordes, dans mes intérêts. Mais il y a d'autres choses pour la tarification de l'eau, avoir le vocabulaire, la technique, tout ça. Et avec les contraintes de temps ? Mais ça, c'est mon mode de fonctionnement. C'est très professoral, j'ai besoin de papier, de souligner. Moi, quand j'ai des bouquins, mais je coche. Des post-its, des crayons. Là-bas, j'en ai deux que j'ai revus, que j'avais déjà vus pour le travail que je veux faire. C'est des post-its, c'est crayonné. Prendre des notes, écrire. Bon, je ne pense pas que je sois représentatif.

NOE : Après, on l'a dit, mais en termes de profil sociologique, ils sont près de vous.

ENZO : Oui, mais rarement, rarement des profs, en fait. C'est beaucoup associatif ou politique. Il n'y en avait pas beaucoup dans ce que j'ai vu. J'ai vu que quelques-uns.

NOE : On a mené une enquête quantitative. On a fait un sondage, une enquête. Et en fait, c'est beaucoup des cadres, et des anciens cadres. En plus d'un tiers.

enquête-e 4 : Ce n'est pas très étonnant. Et en plus, le problème de l'eau, c'est un problème

écologique très spécifique, très particulier.

NOE : À l'université, il y a des départements entiers qui ne traitent que de ça.

enquête·e 4 : Oui. D'ailleurs, il y avait une thésarde qui était, je ne sais pas, j'ai oublié son nom. C'était Maëva.

ENZO : Maëva, Maëva. Pesenti, oui.

enquête·e 4 : Bon, donc, il y en avait un autre aussi qui a pris une thèse.

ENZO : Oui, sur le rhône personne morale. Oui. C'est ça. Je ne connais pas son nom, mais je connais sa thèse. Et justement, on parlait des membres de l'Assemblée, vous diriez que les relations entre les membres de l'Assemblée, elles étaient à peu près comment ? C'était cordial, les gens se mélangeaient un peu ou pas tant ? Est-ce qu'il y avait des relations sociales ? Est-ce que ça faisait groupe social aussi ? Ou est-ce qu'à l'inverse, tout le monde était dans son coin et on participait comme on peut aux tables .

enquête·e 4 : Bon, moi, j'ai par principe, je ne vais pas me mettre à une table avec quelqu'un. Je me mets à une table, je m'assois le premier et puis viens qui vient. **Mais c'est vrai que souvent, c'était des gens que je connaissais qui sont venus se mettre à côté, je ne pouvais pas leur dire « Allez, toi, je te veux pas. »**

ENZO : Des gens d' eau commun, du coup, ou pas du tout ? Vous ne le savez pas, peut-être ?

enquête·e 4 : **Non, c'était plutôt des gens que j'avais connus politiquement avant.** D'accord. Ensemble, il y en avait un qui était des partis communistes que j'avais vus ailleurs.

ENZO : OK. Donc... Oui, ça a l'air beaucoup de fonctionner sur des affinités, on va dire, préexistantes. Ce qui est relativement logique. Oui.

enquête·e 4 : Oui. Moi, je n'ai pas une capacité à aller vers les gens, à chercher à faire des... Donc, je suis comme ça, les gens viennent plutôt que moi qui... Donc, je n'ai pas connu grand monde. **Il y a des gens que j'ai repérés, des gens que j'aimais bien entendre, il y en a que je détestais parce qu'ils parlaient tout le temps.** Mais bon... Mais je... Bon... Non, il y a... De toute façon, vous savez, les gens arrivent toutes aux dernières minutes et puis quand ça arrive à 20 heures, tout comme ça, les gens rentrent chez eux. **On n'a pas le temps de faire du lien. C'est la débandade.** C'est comme ça. Mais c'est normal.

NOE : qu'on n'a plus les buffets et donc il n'y a plus un moment commun entre les usagers où ils pouvaient discuter et machin. Et est-ce qu'à l'époque... Oui, il y avait 2-3 biscuits et est-ce que du coup, c'est l'opportunité selon vous pour avoir des relations... Enfin, des relations sociales. C'est très distancié. Mais c'est l'opportunité pour discuter, pour créer des liens.

enquête·e 4 : Écoutez, comme ça se passait, c'était une pause. Les gens avaient soif. Ils allaient vite chercher quelque chose puis revenaient à l'heure. Je ne pense pas que...

NOE : Ok. Ce n'était pas un moment de sociabilité.

enquête·e 4 : Non. Pas suffisant. Il m'aurait fallu plus de temps.

ENZO : Et justement, aussi, vous avez mentionné les gens qui parlaient tout le temps. Est-ce que vous pensez que c'était facile de parler dans cette assemblée ?

enquête·e 4 : Non.

ENZO : Non, parce qu'il ne faut pas prendre la parole devant 80 personnes. Il y a des gens qui ne doivent pas oser. Ça, c'est un fait.

enquête·e 4 : Et puis, il y avait le monde et le fait qu'il faut attraper la parole. Ce n'est pas très facile.

ENZO : Et pour les débats en table, pareil, pour vous, ce n'est pas facile de prendre la parole ?

enquête·e 4 : Moi, je n'aime pas ces tables d'abord parce que c'est trop bruyant. **Donc, c'est fatigant. Ce n'est pas facile. Et puis, suivant la table où vous êtes, vous en avez un qui est près du papier à remplir, qui organise. Mais là, peut-être qu'il y a des gens qui sont plus doués pour s'intégrer dans ce genre de choses que moi.** C'est comme ça. Mais le système par petits ateliers, pour moi, ça ne marche pas. Ça ne marche pas parce qu'il y a un **brouhaha**, il y a des gens qui circulent et puis il y a un animateur qui vient essayer d'aider un petit peu. **Ça existe lorsque vous avez une salle et il y a tel atelier qui va dans tel atelier et qui prend le temps vraiment de diviser.** Alors là, mais là, tel que c'était, ce n'est pas possible. Du coup, par exemple, pour les ateliers, je sais que je suis allé à un colloque de l'ADH à Paris à l'automne sur les problèmes de la laïcité. Il y a plusieurs ateliers qui se sont fait, mais c'était dans des salles à part.

NOE : Et vous étiez combien par salle à peu près ? enquête·e 4 : Une quinzaine.

NOE : Oui, vous disiez que vous étiez, enfin, je ne sais pas si je peux dire que vous êtes engagé sur l'édition écologique, mais du coup, est-ce que l'Assemblée de l'Usager de l'eau, ça aurait pu être une opportunité pour vous afin de créer des discours et de dire, moi, à l'Assemblée, on a parlé de ça et c'est vrai que ce débat, il m'a beaucoup marqué, ce genre de choses.

enquête·e 4 : **Non, ça n'a pas débordé.** Ok. À l'époque, j'étais encore en lien avec d'autres gens, mais non, ça n'a pas débordé.

ENZO : Très bien. Ah oui, ça, par contre, c'est une question intéressante. Qu'est-ce que vous pensiez

à l'époque, et peut-être maintenant, de la position dans laquelle est mise de l'Assemblée par rapport notamment aux politiques, au conseil métropolitain, le fait qu'il y a des élus qui sont

souvent présents en réunion, qu'il y a souvent des membres de partis politiques qui sont présents dans ces réunions, le fait que les sujets descendent des services de la Métropole, un seul lien avec le politique, vous en pensiez quoi ?

enquête·e 4 : Je ne sais pas ce qui était fait de nos discussions, est-ce que c'était manipulé, est-ce que c'était modifié. Je ne sais pas.

ENZO : Après, il y a eu la tarification solidaire de l'eau qui est rentrée en vigueur en 2025.
enquête·e 4 : Oui.

ENZO : Et ça, du coup, est-ce que pour vous, c'est quand même réussi de dire, elle peut faire des choses

enquête·e 4 : Mais là, je ne suis pas capable de dire, il faudrait que j'ai été aux deux endroits et que je le vois. Non, non, non.

[Interruption]/

ENZO : Oui, que l'Assemblée... Il y en a, par exemple, dans l'Assemblée qui pensent qu'elle devrait s'autonomiser la Métropole et quasiment devenir une association qui sert à porter les sujets de l'eau pour pas être influencée par les politiques.

enquête·e 4 : Des choses comme ça, avec les politiques, c'est un peu normal. Les politiques, ils ont été élus par les lyonnais. C'est normal que... Donc, ils cherchent à se renseigner. Alors, est-ce que c'est idéal pour se renseigner ? Est-ce que ce qui se passe est véritablement, fidèlement transcrit

ou est un peu modifié parce que les animateurs. Ils font ce qu'ils peuvent. C'est là qu'il y a peut-être une réserve.

ENZO : Il n'y a pas d'opposition majeure ?

enquête·e 4 : Ah, non. J'en sais peut-être pas assez. J'en sais peut-être pas assez. Rien n'empêche à une association de se monter. Là, je... **Avec la LDH, on s'occupe beaucoup de la pollution au PFAS. Ah, oui. Bon, il y a plein d'associations locales. On est dans un collectif AES, Alliance écologique et sociale.** Bon, il y a plein de choses. Et ça, c'est en dehors des institutions puisque les institutions sont plutôt des institutions qui favorisent les entreprises. Oui. Plutôt que... Bon, donc là, il y a des...

ENZO : Et en plus, vous menez un combat contre les institutions parfois, comme sur les PFAS. Il y a des procès qui s'ouvrent contre l'état.

enquête·e 4 : Absolument. Et c'est là que la LDH intervient aussi ou même avec les autres associations.

NOE : Mais cette question, elle avait un corollaire, c'est aussi, est-ce que pour vous, il faudrait plus de présence de la Métropole et des agents, de techniciens formés au sujet de l'eau, formés au sujet écologique. Ou qu'ils soient aussi formés à l'animation de dispositifs participatifs afin

de faire en sorte qu'on puisse avoir des débats sereins en petits ateliers et ce genre de choses. C'est-à-dire, est-ce que, à l'inverse de dire il faut autonomiser l'Assemblée, dire plutôt qu'elle soit mieux cadrée pour qu'on puisse vraiment avoir des bons débats et des bonnes discussions.

enquête-e 4 : Vu ce que j'ai dit jusqu'à présent, je suis plutôt pour une formation, une information à l'avance, une formation plutôt que ces grands groupes. Moi, ça ne me gênerait pas qu'il y ait eu un groupe sur telle question avec des techniciens qui parlent de telle question et que ça se travaille à 20 à 25.

ENZO : Plutôt par table puis ensuite par grand groupe.

enquête-e 4 : Mais bon, ça, c'est mon avis. Que ça soit plus sérieux, plus cadré. En revanche, la fiche que je vous ai montrée où on a vu défiler des gens, en 10 minutes, ils ont dit trois fois rien.

NOE : OK. On avait une petite question maintenant sur... Ah, je l'ai posé quand même. Et selon vous, qu'est-ce que vous auriez aimé que l'Assemblée, elle produise comme débat et comme contenu ? C'est-à-dire, par exemple, sur comment définir l'usager. Est-ce que les non-humains, c'est l'usager ? Ce genre de choses. Et avoir plus débat de fond ou à l'inverse, c'est que les trucs assez précis sur la tarification de l'eau, ça vous plaît plus ? Bref c'est une question sur les finalités.

enquête-e 4 : **Quand vous me dites est-ce qu'on doit parler de telle question, de telle autre, ça fait partie d'une formation. Je ne suis pas sûr que l'Assemblée et les politiques et les administratifs ne soient pas fixés sur des problèmes et c'est eux qui définissent leur relance. S'ils peuvent parler de pollution, on a un énorme problème de pollution. Et c'est normal. Moi, ce qui est ma formation plus large, plus écologique, c'est plus utopique. Je comprends qu'ils ont des buts plus utilitaires, plus immédiats.** La pollution, c'est un problème, c'est un terrible problème. Le fait qu'on n'aura peut-être pas assez d'eau, le fait qu'il y a Fukushima en bugé qui se construit, construire des nouveaux EPR, si ça pollue un petit peu au tritium, je ne sais pas quoi, ça peut être ennuyeux. Ils prennent des problèmes très précis. **En revanche, faire que les gens aient un imaginaire plus écologique, ils ne commencent pas par dire que c'est des grands Lyonnais, c'est des grands Lyonnais +. C'est un autre problème.**

NOE : Parce que ça, ça se confronte un peu à l'idée qu'il y a, je vais encore redire corollaire, mais il y a un corollaire à l'Assemblée, c'est à la fois la question des usagers, et aussi à la fois la question du territoire. Est-ce que, selon vous, il faudrait aussi articuler plus l'Assemblée des usagers de l'eau, afin de réfléchir à des problèmes plus territorialisés, donc du Grand Lyon propre au Grand Lyon, et vous apprendre plus à comment marche l'hydrographie grand lyonnaise, les systèmes d'eau, et ce genre de choses. Qu'est-ce qui passe à tel endroit de la zone ? Ou est-ce que c'est aussi intéressant de regarder des trucs où il y a ce jeu-là à faire ? Est-ce que selon vous, du coup, ça devrait prendre plus une forme locale ou une forme un peu plus détachée du territoire ?

enquête-e 4 : Bon, du côté des monts du Lyonnais, il y a ces petits cours d'eau, le garon, tout ça. Que les gens réfléchissent à ça, c'est très bien. Voilà. Le local, c'est important. Le local, c'est

aussi les maraîchers. On n'a pas beaucoup d'agriculteurs, je crois oui sur le Grand Lyon, il devait y en avoir. Oui, mais dans l'Assemblée,

ENZO : Non, il n'y en a pas. Non, dans l'Assemblée. enquête·e 4 : Il n'y en avait pas.

ENZO : Ils en ont fait venir une fois qu'on y était, ils en ont fait venir un. Oui, en intervenant.

enquête·e 4 : Je ne pense pas que ce soit déterminant quand on avait parlé des problèmes de la tarification, les gros agriculteurs.

NOE : Après, le Grand Lyon, ce n'est pas non plus le territoire le plus agricole. Je ne peux même pas dire combien ils consomment, mais à l'échelle du département.

enquête·e 4 : Oui mais ça serait intéressant de les voir.

ENZO : On a une petite question qui était sur les représentants de l'Assemblée qui ont été élus au moment où vous y étiez pour siéger au Conseil d'administration de la Régie, Vous auriez dit que concrètement, c'était quoi leur rôle ?

enquête·e 4 : Parce qu'il y en a qui ont du mal à comprendre. **C'étaient des intermédiaires. C'était ceux qui étaient à toutes les réunions et qui les faisaient passer, qui faisaient des résumés, qui nous passaient les informations.** Moi, là, j'ai un peu moins suivi, mais bon, ça, c'est de ma faute.

NOE :

Et ils intermédiaient bien ? C'est pas du vrai français, mais... enquête·e 4: Alors, il y en a un qui... Je n'ai pas la mémoire des noms. ENZO : Lucien Angeletti.

enquête·e 4 : Oui, c'est celui qui a été le plus efficace, à mon avis, le plus compétent et qui a joué le plus grand rôle et qui était le plus présent. Il y en a un dont j'ai l'impression qu'il n'est pas venu souvent. Il y avait une dame qui était institutrice... Madame Pichon, peut-être ? Oui, voilà. qui est aussi pas mal intervenue sur la faune, sans qu'elle ne puisse disparaître. Oui, elle ne vient plus. Ah, voilà. Donc, c'est là le problème. Et pour Lucien, bon, c'est un gars qui faisait bien son boulot et puis qui était tout à fait compétent.

ENZO : Mais sur le principe, le fait de réserver par l'élection des autres membres, ça vous paraît pertinent ou peut-être faut-il faire autre chose ?

enquête·e 4 : A priori, c'est bien. Oui, oui. A priori, c'est bien. **Bon, on ne les connaissait pas totalement. Enfin, moi, si, Lucien, je le connaissais, mais... Si. C'est relativement démocratique et c'est bien d'essayer cette place qui est une place significative.**

ENZO : Oui, parce que, par exemple, à Bordeaux, c'est que 2. Oui, 4 sur 20, c'est pas mal. Sachant qu'il y en a 12 pour les conseillers métropolitains et quelques-uns pour les techniciens. 2 pour les techniciens.

enquête·e 4 : Non, moi, je ne suis pas capable de juger, dire si c'est suffisant démocratiquement ou pas.

ENZO : La question portait aussi sur le fait que, pour eux, ça représente beaucoup de charge de travail. Et est-ce que vous, vous avez vu que ça... Comment se passaient un peu ces réunions de post-conseil d'administration, s'il y en avait, et est-ce que vous en sortiez un peu garni de... Ah, c'est comme ça que ça marche, sur la régie publique de l'eau, et c'est ça qui a été décidé ou pas du tout ?

enquête·e 4 : Ah, mais je n'ai pas suivi ça. Il venait aux réunions, mais ce qu'il faisait après entre eux, ça, j'ai envie de dire.

ENZO : Donc, il n'y avait pas de petit temps, par exemple, après le conseil d'administration, dans l'assemblée suivante, il n'y avait pas un temps où il expliquaient voilà ce qui s'est passé au conseil d'administration.

enquête·e 4 : Non, non, on recevait un courriel en revue.

NOE : Et c'était suffisant pour vous ? Peut-être que ça aurait mérité de faire un petit temps dans les assemblées pour qu'il explique ce qui s'était passé au conseil d'administration, tout ça.

enquête·e 4 : Non, moi, le résumé ne m'intéressait pas beaucoup. Mais ça, c'est ma faute. Non, après, c'est... On cherche des tas d'avis différents.

NOE : Il y a très peu de politique dans le conseil d'administration de services publics. Enfin, il y en a, mais c'est beaucoup du budget prévisionnel et de la bonne gestion et ce genre de choses.

enquête·e 4 : Non, mais voilà.

ENZO : Si, peut-être. Vous avez dit que vous n'avez pas participé à d'autres instances similaires, mais est-ce que vous aviez participé avant Eau futurE, à d'autres dispositifs de démocratie participative ou de consultation locale ?

enquête·e 4 : Non, non. Jamais. NOE : OK. C'était la première fois ?

enquête·e 4 : **Oui. C'est un hasard que j'ai pu aller à une séance d'Eau FuturE. Bon, c'est ça qui m'a branché sur ce problème de l'eau.** Et ensuite, le pli était pris.

NOE : OK. Très bien. Écoutez, est-ce que pour vous, il y a des sujets qu'on n'a pas abordés, qu'on aurait peut-être pas vus ? Des choses que vous voulez dire que vous n'avez pas dites ?

enquête·e 4 : Je vous ai parlé d'emblée de mes obsessions, de ces petits post-it, de ces façons d'animer le groupe qui m'ont un peu agacé. Qui était bien gentil, mais voilà. Je n'ai pas dit de mal des gens, mais effectivement, ils sont gentils.

NOE : Ça n'a pas convaincu le vieux professeur.

enquête·e 4 : Non. Non, voilà. Mais je ne sais pas ce que, étant donné le schéma qui avait été prévu avec une grosse assemblée, enfin, moi, à l'époque, il y avait 800 personnes dans la salle. Donc, des tas de tables, je ne vois pas comment ils pouvaient faire mieux.

ENZO : Oui, c'est vrai. Ce qui implique de reposer la question de est-ce qu'il doit être si nombreux ?

enquête·e 4 : **Ils ont accepté, je crois, tous les volontaires. Il n'y en avait peut-être pas plus de gens qui ont répondu.**

ENZO : Pendant au futur, des gens qui étaient intéressés pour participer à l'Assemblée. Ils avaient fait un fichier d'à peu près 200 personnes.

NOE : Oui, voilà. Et donc, il y en a à peu près maintenant d'une soixantaine qui viennent aux Réunions. Ce qui est déjà pas mal. C'est ça. Et ils disent qu'ils continuent à avoir des nouveaux et en même temps qu'il y a un gros groupe d'anciens qui sont là depuis 2022. Et cette année, il n'y a eu selon ce qu'on nous a dit qu'un seul nouveau.

Fin de l'entretien, discussion sur notre démarche.

Compte rendu de la rencontre avec Anne Groperrin mené par Rosalie et Emile

Les points présentés ici le sont du point de vue d'Anne Groperrin transcrit, en italique nos commentaires sur ses explications

- elle ne savait pas qui on était, ni la Public Factory, ni quel était le projet de travail autour de l'AUE

L'eau a des implications sociétales de l'amont (captage de la ressource et dépollution) à l'aval (distribution et droit à l'eau - penser aux squats et aux sans abris). Aujourd'hui, dans le contexte du réchauffement climatique, il est d'autant plus pertinent de voir la gestion de l'eau comme un service public.

- régie publique : sortie de la logique marchande de la délégation de service public, notamment dans les réflexions sur le droit à l'eau.
- Dé Technicisation : la technique est moyen quand les finalités de l'eau sont sociétales et politiques
- Il y a déjà une démocratie et des instances de concertations complexes en France autour de l'eau (ex : comité de bassin)

La Métropole pour engager les citoyens sur la question de l'eau a mené la démarche Eau Future (2022). Rapport réalisé par deux sociologues disponible autour des imaginaires de l'eau. Politiser par l'imaginaire permet la dé-technicisation car tout le monde peut se projeter.

Les 4 places pour la représentation citoyenne au CA de la Régie ont impliqué de penser une instance participative pour les élire et maintenir le contact avec eux. Ces 4 places visaient à ne pas trop institutionnaliser le CA de la Régie (tout comme la représentation des salariés avec 2 sièges au CA - 20 sièges en tout et les 14 autres pour des élus)

Elle a géré des structures d'éducation populaire dont pour elle l'AUE est héritière des méthodes. Dans les cycles précédents des interventions des élu-es plus marquées avec l'expression d'un point de vue politique et notamment une démarche de co-construction entre élu-es et AUE sur la tarification sociale de l'eau.

Les élu-es doivent laisser une partie de leur pouvoir et chercher la légitimité dans les instances comme l'AUE.

Aujourd'hui la Métropole est contrainte d'aller au bout du projet monté avec l'AUE pour cette année : la rédaction d'un plaidoyer (*différent de l'application du plaidoyer*)

Méthodes d'éducation populaire : Faire vivre la démocratie est un métier (cf organisation, animation des débats) dont le but est de trouver un équilibre qui permet une participation pas trop contraignante pour les citoyennes et qui les motive à revenir.

Porter plus loin le fonctionnement de l'AUE supposerait des investissements en moyens humains (surtout) cf organiser la démocratie est un métier. Du côté de la direction de l'eau les personnes en charge de l'assemblée peuvent être intéressées par la démarche mais n'ont pas la culture métier d'organisation démocratique de cette organisation.

La démocratie est plus un processus qu'une finalité.

L'AUE n'émane que d'une volonté politique, de l'entente entre VP à l'eau et VP à la participation, et elle pourrait très bien disparaître au prochain mandat.

La co-construction entre AUE et les services n'est pas encore aboutie, l'habitude de travail ensemble n'est pas instaurée même si l'intérêt est là.

Les membres de l'AUE ne semblent pas assez autonomes, le dispositif pas assez connu et soutenu, pour se mobiliser seuls et défendre leur existence si jamais le prochain exécutif souhaitait en finir avec l'AUE.

Éviter l'institutionnalisation de la Régie et des représentants des usagers = une décorrélation des besoins tels qu'exprimés par la population, l'AUE a pour rôle de les connecter aux opinions de la population (cf légitimité).

L'AUE est une institution ouverte (cf le volontariat) pour éviter son institutionnalisation.

La démocratie participative comme moyen d'organiser une montée en compétences collective, et l'assemblée comme moyen d'organiser cette montée en compétences citoyenne (cf la technique qui s'est emparée du secteur de l'eau, ce qui entraîne une perte des connaissances et des savoirs faire concernant la gestion de l'eau pour le grand public);

La montée en compétence se fait avec une mise de fond mais aussi l'expression d'un point de vue politique de la part de la Métropole. Elle se fait aussi par l'expression de différentes opinions comme ce fut le cas lors de la dernière séance de l'AUE avec le panel d'intervenants. La confrontation des opinions permet la montée en compétences et l'apprentissage mais de fait la composition de l'assemblée et l'expression des opinions en présence influence le type de débat qui peut avoir lieu (cf un panel d'intervenants pas assez diversifié la dernière fois)

Les sources d'inspirations

- La convention citoyenne pour le climat (pour la démarche et pas pour le résultat)
Sinon l'AUE est une démarche originale qui a été créée par la Métropole en elle-même, qui pour le coup n'a plus vraiment de références précises (sauf celle des principes de l'éducation populaire)

Les axes à creuser

- Pourquoi les membres de l'AUE sont là : pour certains c'est un mystère
- Conseil : rester indépendant et produire une analyse à partir de ce que l'on observe plutôt qu'une analyse en fonction des besoins des services. (*posture où on observe tout le monde*)

Les personnes à rencontrer représentants citoyens de la Régie :

- Maéva Pnsenti
- enquêté·e 15
- Lucien Angeletti
initiatrice AUE côté admin et en charge du droit à l'eau à la Régie :
- Anne-Laure Garcin : anne-laure.garcin@eaudugrandlyon.com
élus à la Régie de l'eau :
 - Florestan Groult
 - Anne Reveyrand : areveyrand@grandlyon.com Olivier du prestataire Planète
citoyenne

Transcription de l'entretien avec Florestan Groult mené par Alice

Alice : Est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots ?

Florestan GROULT : Florestan GROULT. Je suis actuellement vice-président au sport et à la vie associative à la Métropole de Lyon. J'ai été élu en 2020 pour un premier mandat. Auparavant, je suis plutôt très impliqué dans le monde associatif, notamment au sein d'Ingénieurs sans frontières qui porte mal son nom parce qu'en fait, Ingénieurs sans-frontières a comme objet ou philosophie, enfin comme objet social, l'idée de d'interroger la neutralité technique pour en dévoiler les sciences politiques en fonction des contextes sociaux dans lequel elle s'implémente. Donc elle naît sur plutôt l'interrogation de la prescription technique descendante nord-sud dans les projets de développement. Et ensuite elle étend progressivement cette question-là dans une logique de questionner la place et le sens de la technique dans tous les mondes sociaux, ce qui me donne une politisation vraiment un peu différente que les écoles de parti. Voilà, je suis fonctionnaire et là je suis en disponibilité depuis que je suis devenu vice-président et plus spécifiquement pour ce qui vous intéresse donc **l'eau était une thématique privilégiée de mon engagement associatif**. Et j'ai eu la chance de **faire partie du groupe d'élus impliqués dès le début du mandat sur le retour en régie publique auprès d'Anne Grosperin**. Puis Anne Grosperin m'a fait l'honneur, étant donné mon implication, de me nommer le **premier vice-président de cette Régie**, qui s'est formalisée ensuite dans la **vice-présidence droit à l'eau et usagers**.

Alice : Très bien, merci beaucoup. Quel est votre engagement dans l'Assemblée des usagers de l'eau ? Est-ce que vous avez travaillé dessus ?

Florestan GROULT : L'Assemblée des usagers de l'eau. Mon engagement, il est surtout dans sa dynamique constituante, au tout début du retour en Régie public. Le **retour en Régie public, on ne voulait pas en faire que un processus technico-administratif**. On voulait, et c'était parmi les raisons qui nous ont amené à ce mode de gestion, en faire aussi un acte démocratique. Et donc dès le départ, on a eu une sensibilité particulière avec Anne Grosperin et avec les élus qui étaient autour de nous. Mais on va quand même avouer que Anne Grosperin, Laurent Boffet et moi, on avait une sensibilité toute particulière sur ce sujet pour adosser au processus technique et administratif parce qu'ils sont inévitables - ce retour et cette appropriation du service public de l'eau potable - pour y adosser un exercice de démocratie ambitieuse. Ça parce que c'était un des sens profond du retour en régie publique de **revitaliser la démocratie des services publics**, ce qui nous permettait pas à l'époque, (vous relirez les nos interventions sur nos plaidoyers en faveur de ce mode de gestion), mais **elle ne semble pas être permise par un mode de gestion privée qui délègue la souveraineté technique à une entreprise, donc ce qui l'ôte à la collectivité, donc, ce qui lui ôte une forme de souveraineté décisionnelle in fine**. Donc ça s'est posé dès le départ en fait cette question de l'Assemblée des usagers de l'eau et ça s'est posé dès le départ dans une double logique puisque (il faut quand même le mentionner, je pense dans votre étude) Anne Grosperin a tout un parcours dans l'éducation populaire. Moi, je viens d'un mouvement d'éducation populaire et Laurence Boffet a aussi été impliquée sur cette dynamique de participation. Donc l'idée de départ de ce cet acte démocratique a tout de suite et assez rapidement pris de voies, qui était un chemin où **on voulait associer les usagers à la conception des pièces structurantes de la régie publique de l'eau**. Donc c'est un chemin que moi j'appelle plus formellement, la **participation citoyenne à l'action publique institutionnelle**. Mais on voulait aussi avoir **un chemin et un espace de sensibilisation et dynamique d'intéressement**, en dehors même ou avant même l'idée d'associer les citoyens à

la fabrique de l'action publique. Il y a évidemment plusieurs paris derrière ça. Le pari, c'est que, comme je dis souvent, la démocratie ne se décrète pas, elle se construit. Donc on construit des processus d'intéressement en partant de l'approche Eau futurE, qui est une approche par le sensible. Et donc qui dit approche par le sensible, dit partir de l'expérience vécue des individus autour d'une eau, là c'est une méthode un tout petit peu plus affinée qui est de partir de **l'expression des imaginaires**. L'un dans l'autre, ça reste une méthode d'éducation populaire, « à partir de l'expérience vécue ou de ma perception individuelle, j'ai une légitimité politique. » Et Eau futurE, le pari, c'était ça, c'était, « je vais mobiliser les gens dans leurs soucis, dans leur expérience, dans leur vécu et je vais réinsuffler l'idée qu'ils ont une légitimité à penser le collectif et la question de l'eau ». Ce qui a amené progressivement à des itinéraires très larges de sensibilisation autour de balades urbaines autour de cinéma photo. Mais vers la fin, on s'est tous retrouvé une séance de clôture qui était bien le passage ou le décalage vers « **comment vous voyez un monde avec moins d'eau et en quoi vous avez la légitimité politique à partir de votre expérience vécue, que vous avez mis en débat dans des espaces communs pour penser et imaginer ce monde avec moins d'eau ?** ». Donc cet espace là pour nous et je pense que pour la suite de votre étude il est déterminant parce que on verra que quand on parle de participation citoyenne, on retrouve ces **dichotomies entre participation citoyenne revendicative en dehors de la fabrique de l'action publique et participation citoyenne à l'action publique**. Donc c'est en fait droit d'interpellation et participation citoyenne à l'action publique et on va retrouver **une autre dichotomie qui est instituée/instituant**. Instituée étant le fait que **quand tu crées une assemblée, inévitablement tu crées des processus d'institutionnalisation et si tu les remobilises pas par des temps ou par des séquences beaucoup plus larges d'extension sociale, l'Assemblée des usagers finit par être - ce que Anne Groperrin décrit très bien - que les représentants d'eux-mêmes et ce coupe de son essence ou de son sens, ou de sa motivation première**. Mais ce qui pose pour moi un vrai enjeu pour la suite de l'Assemblée, c'est « Est-ce que l'Assemblée doit être une démocratie continue ? Et comment cette démocratie continue, elle s'articule avec des moments de remobilisation et d'extension sociale tels qu'ont été Eau futurE pour venir la re bouleverser et venir la remobiliser un petit peu en permanence ? » Moi je me méfie de l'institution comme les conseils de développement qui finissent par s'incluser voire s'enkyster. Et **je crois parfois que les participations citoyennes les plus pertinentes, c'est aussi finalement une fois tous les 2 ans, mais en mettant les moyens d'un d'une grosse mobilisation**. Mais j'y reviendrai. Le pari a marché qui n'avait Eau futurE donc un processus d'intéressement qui part de l'expérience vécue et qui part de l'idée que les citoyennes et les citoyens sont des sujets politiques et que de leur perception individuelle peut se créer des espaces de politisation par leur droit à penser le politique. Une légitimité en elle-même, mais aussi une fonction possible de reverser avec une extension sociale large vers le 2e espace de participation qui celle, dont je vous ai parlé, la participation à la fabrique de l'action publique, c'est à dire de vraiment mobiliser une Assemblée de citoyennes et de citoyens qui participent à la conception des pièces structurantes de la future régie publique et donc là processus de constitution. **Le processus de constitution était : On s'appuie sur un écosystème d'associations techniques**, Eau bien commun notamment, et commence de quelque part, on fait un **appel large à tout le monde**. Et on essaie de reverser ou de **diriger les personnes sensibilisées et intéressées de Eau futurE vers cette Assemblée des usagers**. Et donc naît cette Assemblée des usagers qu'on fait travailler sur... on peut pas faire travailler sur le choix du logiciel qu'on va poursuivre, mais quand même. En fait, on fait la conception d'un service public dont l'ambition était d'en faire l'instrument collectif de garantie d'effectivité d'un droit, ce qui changeait d'idée d'ingestion juste d'un infrastructure d'un patrimoine technique.

On a des pièces structurantes qu'on peut travailler ensemble, et on a travaillé plusieurs pièces structurantes qui me semblent vraiment indispensables, dont certaines étaient un petit peu absente de la restitution de la semaine dernière. On a travaillé sur la charte des usagers avec eux, je sais plus dans quel sens mais on a travaillé sur le droit à l'eau, sur l'idée de faire une formulation démocratique de qu'est-ce que c'est que ce droit à l'eau ? Ce qui est important parce que ça replace en fait l'idée de reformuler même de manière imparfaite, même de manière pas tout à fait représentative, parce que j'en reviendrai, c'est quand même une des limites, mais c'est une des limites de toutes les participations aujourd'hui, c'est à dire que ça vous pouvez le noter, mais en fait, **l'ambition démocratique de la démocratie habitante ne prendra jamais de sens tant que notre organisation sociale ne sécurise pas les conditions matérielles d'existence. Et ça, c'est une asymétrie. Donc on pourra toujours regretter de pourquoi certaines personnes investissent pas ces espaces-là. Tant qu'on aura pas mis en place une organisation sociale qui garantit les conditions matérielles d'existence, on n'aura pas à tout le monde. On peut le corriger ponctuellement grâce à de la rémunération pour la participation des gardes d'enfants, et cetera. Mais ça sera jamais complètement parfait.**

Alice : Oui comme le défraiement ?

Florestan GROULT : Oui, c'est des dispositifs correctifs, c'est intéressant, mais tant qu'on n'aura pas mis en place des services publics qui garantissent l'effectivité des droits et des besoins matériels pour tout le monde, on aura toujours une forme de limite. Après on peut aussi le voir positivement en se disant comment ça se fait ? Encore que dans notre appréhension du rapport au travail, on soit pas passé aux 32 h rémunéré. Enfin qu'on réinvente aussi le rapport ou la durée de temps du travail pour permettre aux gens de s'investir ensuite dans la cité, ça serait quelque chose d'intéressant.

Donc, on les fait travailler sur le droit à l'eau parce qu'ambition règle commune. Ça, c'est important, ça avait jamais été fait. De se dire que, en fait, on allait **pour une des finalités de la Régie, on allait pas l'amener de manière prescriptive ou de manière importée d'une réglementation, ni même importée depuis la subjectivité individuelle d'un élu, on allait la travailler collectivement avec l'ensemble des rationalités de l'Assemblée des usagers de l'eau.** C'est ça qui est intéressant aussi. Et ensuite est venu. Et ça, j'y tiens. Je tiens à le rappeler. D'ailleurs, est venu tout un travail où on a mis... En fait plutôt que de choisir par nous-mêmes les modalités de désignation des 4 représentants des usagers au Conseil d'administration, on les a fait travailler là-dessus. Et ça, c'est vraiment un moment intéressant. Moi, c'est celui qui me parle le plus. Parce qu'en fait, qu'est-ce que c'est ça ? Ça, c'est des **citoyennes et des citoyens qui discutent entre eux des modalités de leur représentation.** Les modalités des questions de représentativité, des questions de légitimité, des questions de comment on a envie de fonctionner ensemble. Donc en fait, on a fait une forme de constituante. Et ça, ça a un phénomène de repolitisation, d'émancipation des individus qui est particulièrement intéressant. Parce que pour une fois, on ne mobilise pas les gens en leur demandant de se positionner par rapport à leur intérêt catégoriel. On mobilise les gens par rapport à leur capacité de penser la collectivité. C'est une phrase que je que j'ai apprise, je pense à partir, enfin en tout cas que Anne Reveyrand, utilise beaucoup, mais qui me semble indispensable. L'un des biais de certaines participations, c'était vraiment : « Est-ce que vous payez trop d'impôts ? » C'est pas du tout la même chose que c'est quoi un système de redistribution ? Voilà et ça ça change tout. C'est à dire que soit en fait on mobilise la personne dans une confrontation de l'intérêt et en plus du coup de la définition d'intérêt général découlant. C'est une négociation des intérêts général particulier. Soit on mobilise des gens, leur capacité à penser le collectif et donc là l'intérêt général sont sur des principes de

justice, des systèmes de croyances et de valeurs qu'on met au travail, et cetera, et c'est cet esprit-là, je remettraï en partie dans la dans la discussion sur la tarification. Donc on met la pièce, on met la pièce *expression vision partagée dans la vision droit à l'eau*, on met la pièce, *leurs propres modalités de représentation*. Et après ? Il me semble de mémoire qu'arrive la conception d'une des pièces les plus importantes qui est *la future grille tarifaire ou structure tarifaire qui est en fait un exercice de justice sociale*. Là, je vais me permettre un tout petit peu d'égo, j'étais pas trop mécontent de mon Inter [interview] donc je peux vous conseiller d'aller la regarder. Mais ce qui était intéressant, c'est qu'on avait des moyens. Mais ça, vous, vous en allez en avoir plein. Ça le fait qu'il y ait des moyens, qu'il y ait Anne-Laure, qu'il y ait Olivier, qui est extraordinaire. C'est cœur-cœur paillettes quoi. Olivier, j'aimerais l'avoir dans toutes mes réunions.

Alice : Oui il est excellent, excellent dans son travail.

Florestan Groult : Ah ouais, franchement ouais. Ouais donc toute cette équipe soutient ça, c'est indéniable. Donc il faut des moyens pour la démocratie. Moi d'ailleurs j'étais pour que prenne en compte ça dans la structure tarifaire de l'eau que que que que en partie une partie de la de la facture puisqu'on peut pas s'extraire de la facture. Mais ça, je vous renverrai peut-être à une tribune que je vais bientôt sortir dans le potentiellement. Je vais vraiment me concentrer non pas sur ma vision de la structure tarifaire mais sur le processus démocratique, si ça vous va, sinon ça va être un petit peu long. Mais en tout cas, l'idée, c'était d'associer des citoyennes et citoyens dans cette conception. Pour être franc, on a navigué parfois de manière planifiée, parfois un peu à vue. Mais une des choses qui était importante, c'est qu'on avait le temps de faire de l'acculturation. On avait le temps de poser les contraintes réglementaires. Moi, j'ai énormément insisté pour qu'ensuite on n'aille pas tout de suite sur les chiffres, mais qu'on dise qu'on part sur ce que j'appelle les approches par les principes de justice qui est, qu'est-ce que c'est qu'une juste tarification du service unique de l'eau potable ? Qui est c'est quoi pour nous un principe de participation réussie ? Et je me souviens avoir cette phrase en disant, très vite, les gens se rendent compte que la planification idéale n'existe pas et je leur dis c'est pas grave, on n'est pas là pour chercher soi-disant la tarification cachée dans la forêt amazonienne qui répondrait à tous les critères, on est là pour choisir celle qui a le plus de sens pour nous et je trouve que ce qui a particulièrement bien marché, il faut le dire et ça c'était prévu, mais pas complètement non plus. C'est qu'en fait, il y a une scène hybride assez exceptionnelle entre les élus, les services, les habitants et que chacune et chacun a pu aussi comprendre et entendre les cultures d'action. Alors que en silo vous voyez il y a peut être des fois des défiances de « ah ils comprennent rien... » mais là ils se sont compris un petit peu. Les scènes étaient particulièrement intéressantes pour ça. Une autre chose qui était particulièrement intéressant aussi, c'est que **on est allé au bout du processus de politisation**. C'est à dire que nous, on a tenu à dire à l'Assemblée des usagers : « *Si des contraintes réglementaires vous ont enquinées, vous êtes libre de d'écrire à vos députés.* » En fait, c'est ça qui est intéressant. Cet exercice de fabrique institutionnelle qui se heurte au réel de la réglementation n'est pas obligé de s'arrêter là. Il peut déboucher sur des voies de revendications, de plaidoyer, et cetera. Et je pense que en partie, ils l'ont pas fait sur la tarification, mais en partie c'est ce qui est réglé, leur choix d'aller ensuite sur les PFAS et la santé environnementale, en se disant en fait, nous aussi on est légitime à faire un plaidoyer. Voilà pour ça et je pense qu'il y a une autre chose qui était claire...

Gérant du café : Le café va fermer, je vous laisse encore 5 minutes.

Florestan : OK, c'est entendu. ... c'est les principes de... Anne-Laure insistait toujours sur

qu'est-ce qu'il y a la discussion ? Qu'est-ce qui est pas la discussion ? Ça, c'est une réussite. Maintenant, faudrait que ça soit systématique donc moi je dis qu'il y a 2 systématiques dans encore une fois la participation citoyenne à la fabrique de l'action publique qui est différente de la participation citoyenne revendicative ou de la participation générale. Dans une participation citoyenne classique de fabrique institutionnelle. **Si tu rentres dans une participation et qu'on ne dit pas comment vont être exploités tes contributions et quelle place t'auras dans la décision**, quand bien même. C'est on te dit tu auras une place minime, quand bien même on te dit ta contribution elle va te synthétiser par un tel qui va pas en faire le retour par le retour. **En tout cas si ça s'est pas posé sur la table et conscientisé, c'est bullshit.** Moi aujourd'hui, voilà que y ait des contraintes, on peut l'assumer, que ça soit pas nommé, ça c'est une cata.

Alice : Ok.

Florestan : Voilà et après ? Ben après, il a fallu aussi accepter de se mettre en retrait, c'est à dire que moi cette assemblée, elle fonctionnait. J'étais très impliqué dans le départ et j'étais très impliqué dans la tarification et après, ils ont choisi une thématique plutôt côté qualité et donc c'est plutôt Anne Reveyrand, qui l'a poursuivi. Et moi, c'était aussi important de me dire que voilà, les élus étaient parfois là, parfois pas là. Ce que j'ai pu voir, c'est que **la composition a énormément changé. C'est beaucoup de challenge.** Ils l'ont dit ça, je peux pas revenir dessus parce que **je suis assez d'accord de laisser maintenir une assemblée ouverte. Il y a clairement un enjeu d'accueil des nouveaux, de pérennisation. La pérennisation, elle peut se faire que effectivement par un dispositif d'accueil des nouveaux.** Elle doit envisager maintenant des **gardes d'enfants.** Elle doit résoudre l'idée de sa position qui est assez hybride parce qu'en fait c'est à la fois une Assemblée qu'on va dire rattachée à l'institution et à la fois elle revendique son autonomie et là il y a une tension autour de ça qu'il est intéressant de maintenir. Et **quitte à ce que ensuite on la laisse vivre et qu'il y ait en autonomie une déclaration en association.** Et ça, c'est pas grave. C'est la vie d'un collectif et y aura une partie plus revendicative qui s'échappera, une partie qui restera dans cette espèce de rapport de « On veut notre indépendance, mais on sait qu'on a besoin de la Métropole. » Il faut lâcher l'inattendu sur ça.

Alice : Oui.

Florestan : Et qu'est-ce que j'ai d'autre à dire ? Oui, si extension sociale, voilà **extension sociale indispensable.** Et ça, il faut ne pas renoncer à l'ambition. Et l'ambition pour moi, c'est de remobiliser, encore une fois, l'Assemblée en elle-même sur ces sujets, parce qu'on a toujours trop tendance à infantiliser les gens et pas vouloir leur parler de la conception de l'organisation, du collectif. Or ils ont **très conscience de ces enjeux-là. Et donc si on leur dit « Bah écoutez, la prochaine séquence c'est comment on augmente la représentativité et la présence dans cette Assemblée. », Ils vont s'en saisir et ils proposeront des actions pair à pair. Ils proposeront d'aller voir d'autres associations et ils le font sans doute bien mieux que l'institution.** L'institution, je pense qu'elle peut aider avec 2 principes : Renouveler une percussive par un Eau futurE. Et je sais pas encore comment, mais via la facture d'eau ou via le versement solidaire. Redétecté voir tirer au sort mais en tout cas il y a un truc à faire ou à l'occasion de la facture d'eau, on puisse faire des propositions, faire un courrier pour chacune et chacun, ça c'est pour tous les usagers raccordés et pour tous les usagers non raccordés qui sont aussi nos usagers depuis, notre nouvelle ambition politique, c'est plus via les associations. Pour aller aussi mobiliser les personnes sans-abri, les utilisateurs des bains douches. Voilà tout les utilisateurs de l'eau.

Alice : D'accord, merci beaucoup. J'avais une dernière question sur les représentants. Quel est leur avenir ? Enfin quel est enfin par rapport à leur rôle dans le CA ?

Florestan : Une très bonne question. Ouais, normalement ils étaient élus pour 3 ans, si c'est correct.

Alice : Oui, là, c'est fini.

Florestan : Voilà. Donc je pense qu'il faut attendre la nouvelle équipe politique. Ouais et normalement c'est la nouvelle équipe a une éthique ou une ambition démocratique. Soit elle propose un processus en renouvellement proche de celui qu'on avait proposé. Moi je suis quand même toujours partisan d'avoir une phase, surtout si elle est amenée par des personnes du professionnalisme, comme Anne-Laure ou de sa remplaçante ou d'Olivier, qui pose la question de bah voilà, on a expérimenté 3 ans, qu'est-ce qui vous a convenu ? Comment vous voulez refaçonnez des processus de représentation, donc vous refaire un petit bout de processus constituant ? Ou comme l'Assemblée, elle a évolué dans sa composition, elle a le droit aussi d'évoluer dans ses modalités de désignation et de représentation. Et ensuite on refait la séquence pour 3 ans. Je sais pas si c'était clair.

Alice : C'est très clair. Merci encore pour cet entretien.

01/02/2025

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 5 mené par Noé et Côme

NOE et COME : Bon, on va commencer. Donc, il y a des questions. On va essayer d'y répondre. Il ne faut pas que vous hésitez à parler.

enquêté·e 5 : Oui. Je vais juste me mettre un rappel. J'ai pris de la marge, donc je ne suis pas trop contrainte, mais je ne me mets qu'un rappel. En plus, hier soir, je voudrais être à la Métropole vers 17h30, à peine plus. Parce qu'en plus, j'y étais hier soir, j'ai oublié mes gants et si je pouvais les récupérer, c'est mieux.

NOE : Bon, on va commencer un peu qui vous êtes, cerner un peu votre profil. Si vous voulez, vous pouvez nous donner votre âge.

COME : Vous l'avez mis dans le questionnaire. enquêté·e 5 : Oui, 64.

NOE : 64 ans ? Et qu'est-ce que vous faisiez ? Vous êtes retraitée ?

enquêté·e 5 : En retraite progressive, c'est-à-dire que je suis à 80% depuis le début octobre.

COME : D'accord. Et vous faites quoi dans la vie ?

enquêté·e 5 : Je suis cheffe de projet, ça veut rien dire. Et je travaille à la SPL [Société Publique Locale] Lyon Confluence.

NOE : Ah, ok. Vous êtes dans l'aménagement qui est un vaste sujet

enquêté·e 5 : Oui, mais je n'ai pas un profil aménageur par rapport à mes collègues. Moi, j'ai pris la casquette de maîtrise d'ouvrage. Donc, j'ai construit des équipements, des trucs très variés. J'ai fait un parking public, j'ai fini par un groupe scolaire. H7, vous connaissez peut-être H7?

COME : Ça me dit quelque chose de nom. enquêté·e 5 : À Algirar, enfin, ancienne Algirar, H7, il y a le HIT.

COME : Oui, ok, c'est pour ça que ça me dit quelque chose.

enquêté·e 5 : Je me suis occupée de la rénovation du bâtiment pour faire H7. Je me suis occupée de ce projet de rénovation. Et puis le groupe scolaire Eugénie Bastié, qui est derrière l'hôtel de région, on a rénové une ancienne halle du Marché Gare avec une extension. Et le parking Marché Gare, qui est un parking public de cinq niveaux à côté de la salle du spectacle Marché Gare.

NOE : Et dans quelle commune est-ce que vous habitez ? enquêté·e 5 : Moi, j'habite à Caluire.

NOE : Caluire, ok. Vous avez dit tout à l'heure que vous avez des enfants, mais ils ne sont plus à la charge. C'est-à-dire que vous en êtes libérés.

enquête·e 5 : Non, mais disons que ça ne m'empêche pas d'aller où je veux. Oui, c'est ça. Et quand je veux.

NOE : Et donc, le pôle de profil est fini. Vous allez vite. Enfin, vous nous dites si jamais la façon de poser les questions vous pose problème ou si vous avez des remarques. Donc, en passant à la question un peu plus touchy, pourquoi est ce que vous venez et vous êtes engagée au sein de

l'Assemblée des usagers de l'Eau ?

enquête·e 5: Ah, oui.

NOE : Donc, pourquoi est-ce que vous l'avez rejointe ?

enquête·e 5: En fait, j'y suis arrivée par le biais de Au Futur. Je ne sais plus comment j'ai eu l'info.

NOE : Pour Au Futur ou pour l'Assemblée ? enquête·e 5: Pour Au Futur. Parce que c'est d'abord Au Futur. Au Futur, en fait, j'avais prévu...

En plus, c'était à côté du boulot. C'était à l'UCLy.

NOE : Oui, à Perrache. COME :

Oui.

enquête·e 5: Il y avait le procès. J'ai retrouvé le tribunal des générations futures par Uzbek et Rika. Faut-il sanctionner le gâchis d'eau ? Et j'avais prévu d'y aller. Bon, puis en fait, j'ai eu le Covid, donc je l'ai suivi en ligne.

NOE : Oui, c'était la période...

enquête·e 5: **Oui, c'était mon deuxième. C'était le 22 mars 2022, Et du coup, je l'ai suivi. En fait, on pouvait suivre en live avec YouTube. YouTube, on pouvait y participer. Donc, j'ai suivi ça. Alors, parce que c'était un sujet, L'eau, c'est un sujet qui m'intéressait. Comme d'autres sujets, enfin, je suis très sensible aux questions environnementales.** Et donc, au sujet de l'eau, j'avais l'impression de connaître pas mal de choses.

NOE : Vous travaillez sur Confluence, du coup, je suppose que c'est un peu lié. Parce qu'il y a tout la question de l'éco quartier, la zone humide.

enquête·e 5 : On a déconnecté le groupe scolaire. On est totalement déconnecté du réseau des eaux pluviales. On a fait 300%. Enfin, bon mais indépendamment de...

COME : OK. C'est pas lié à votre travail que vous vous êtes dit, je vais aller à l'Assemblée des usagers

enquête·e 5 : **Non, j'étais intéressée, je suis très sensible et concernée par la question environnementale depuis longtemps. Pas que de l'eau, l'eau, entre autres. Et alors, je sais plus, après, maintenant, la temporalité par rapport aux questions de Méga Bassine, par exemple. Je pense que déjà, si, on en parlait déjà. C'était déjà un sujet qui me heurtait. La**

pollution des eaux, en Bretagne, par exemple, les algues vertes. Que j'ai lues et vues au cinéma deux fois. Enfin, donc, c'est un sujet qui m'intéressait, et sur lequel, j'avais l'impression de connaître, d'avoir quelques éléments. Dont certains pouvaient venir aussi par le côté professionnel. Mais ça m'intéressait. Donc, je suis allée à ce tribunal, j'ai assisté au procès. Et j'ai trouvé ça passionnant, très éclairant. Ça a encore élargi de beaucoup, mon champ de connaissances et de montrer qu'il y avait encore beaucoup de choses à connaître. Et puis, vraiment, j'avais trouvé cette présentation vraiment super bien faite. Du coup, j'ai suivi.

NOE : Mais la présentation, elle était assez technique, quand même, ou c'était assez ouvert pour tous?

enquête-e 5 : Alors, oui, c'était ouvert, mais c'était quand même un peu complexe. En fait, c'était sous la forme d'un pseudoprocès. Et les témoins qui étaient appelés à la barre, c'étaient des spécialistes. Donc, il y avait à la fois une théâtralisation, mais en même temps, il y avait quand même des informations très concrètes et étayées qui passaient.

NOE : Avec du contradictoire, du coup.

COME : Ah, c'est chouette.

enquête-e 5 : Mais c'était vraiment très bien fait. D'ailleurs, je l'avais relayée. Je l'avais retrouvée sur le site de la Métropole. L'enregistrement, je l'avais relayée à plein de monde. J'avais vraiment trouvé ça assez emballant. Et du coup, j'ai suivi, on regardait plus près, ce qui était proposé dans le cadre de Eau FuturE. Alors, moi, je n'ai pas pu tout faire, ce qui était prévu, parce qu'on s'est inscrits avec mon mari aussi aux défis ***Déclics et Eau***, quand je ne sais plus comment ça s'appelait, pour économiser l'eau, en gros. On a déjà fait beaucoup de défis avec mon mari, les défis énergie, famille alimentation positive, fait maigrir ta poubelle, enfin bon.

NOE : C'est quoi un petit peu ces défis ?

enquête-e 5 : Alors ça, c'est piloté par l'**ALEC**. Et c'est des défis, on s'inscrit en équipe. En général, des équipes **qu'on constitue plutôt avec une proximité**. Et ça dure quelques mois. Alors selon le défi, ça peut être variable. Celui de l'eau est assez court. Ça dure quelques mois. Et par exemple, sur l'énergie, on est accompagné par l'ALEC. Il y a un dispositif, c'est aussi, je pense, refinancé par la Métropole ou d'autres acteurs. Et c'est un parcours où on prend conscience de ses consommations. Alors si c'est l'énergie ou si c'est l'eau, on commence par une étape de prise de conscience de ses consommations. Et puis après, sur la durée, on essaie de les limiter. Et on a des points d'information. Alors, dans les anciens défis, il y a peut être plus d'aller se déplacer, d'aller à des temps d'échanges et de formation pour avancer dans la thématique.

COME : Et l'idée, c'était de vous apprendre à mieux consommer ?

enquête-e 5 : Moins ou mieux aussi. Parce que par exemple, le défi sur famille à alimentation

positive, l'idée, c'était de consommer mieux, plus local et plus bio, à budget constant. Et concrètement, on ne vous dit pas d'entrée, mais ça passe par changer quelques habitudes. Par exemple, si on veut rester à budget constant en consommant plus local et plus bio, on va peut être consommer moins de viande. Voilà. Mais il y a des accompagnements, des propositions de visites, d'acteurs, et c'est convivial Ça reste ludique, c'est sympa, et puis une émulation entre équipes. Donc nous, les défis d'énergie, on l'a fait, je ne sais plus combien, mon mari, à chaque fois, il veut créer une nouvelle équipe pour embarquer des gens. Nous, on a plus grand chose à gagner, même si on a plus grand chose à gagner.

NOE : Vous avez tous les prix, au final

enquête·e 5 : Non pas forcément parce que nous on recule pas d'une fois sur l'autre. Mais par contre, on embarque d'autres personnes et on essaie de donner des astuces pour qu'ils puissent eux-même avancer. Donc il y avait un défi eau qu'on avait fait et puis dans ce cadre, il y avait par exemple, est-ce que c'est dans le cadre du défi ou est ce que c'est peut être Eau FuturE tout court, il y avait une balade à vélo et qu'on n'a pas pu faire à cause de la canicule. Donc voilà, partant de ce procès, on a suivi deux, trois actions actions un peu plus ponctuelles. peut-être sur Eau FuturE et on a été contactés pour l'assemblée préfiguratrice. Le premier cycle avant la mise en Régie de l'eau. Ça commence en septembre 2022. **Le thème, c'était définir le rôle des futurs représentants des usagers au CA, définir leur rôle et comment ils seraient désignés. C'était ça la feuille de route.**

NOE : Et l'élection, c'était la séance d'après ? enquête·e 5: Non, ça a été début 2023.

COME : Oui, c'est ça. Au moment, ils ont mis plus de temps, mais du coup, la Métropole avait déjà dans l'idée de vous embarquer dans le projet de Régie de l'eau ?

enquête·e 5 : **Alors, la Métropole avait déjà prévu, elle était en préfiguration et aussi commencer à avoir des actions ouvertes au public sur la thématique de l'eau pour sensibiliser aux enjeux. Mais ils avaient déjà réfléchi. Donc, ça s'est mis en place officiellement au 1er janvier 2023, je pense.** Oui, bien sûr. Donc, ils savaient déjà qu'il y aurait un CA de 20 personnes et que dans ces 20 personnes, il y aurait 4 représentants des usagers. Et donc, la première assemblée, les premières rencontres de septembre à décembre 2022, et une désignation, effectivement, qu'on a faite par le vote en janvier, c'était de savoir comment on allait désigner ses 4 représentants et quels seraient leur rôle. **Et en fait, au fil de ce travail, on en est arrivé à la conclusion que déjà, ces représentants, on voulait qu'ils ne soient pas 4 représentants à élire on ne sait pas trop comment,** une bonne fois pour toutes puis point barre. Et c'est là que finalement, je ne sais pas si c'était en filigrane déjà dans l'idée de la Métropole et de la Régie, mais en tout cas, **l'Assemblée, cette première assemblée qui s'est réunie est arrivée à la conclusion que ces 4 représentants, ce serait bien qu'ils soient les porte parole d'un**

collectif

plus

large.

NOE : Donc un double rôle ?

enquête-e 5: **Oui, mais l'idée c'était qu'est ce que c'était que leur rôle aussi au sein de l'Assemblée des Usagers ? En tant que représentants des usagers, comment les désigner et quel serait leur rôle ?** On s'était dit que leur rôle ce n'était pas d'être élu un jour point barre et puis après d'être tout seul dans cette représentation, mais d'être au **sein d'une assemblée**, qu'il-y ait un *travail collectif* dans cette assemblée et que eux soient les représentants de cette assemblée et donc les porte parole aussi. Et puis dans l'autre sens aussi de faire **redescendre** à l'assemblée ce qui se passe au CA. **Du coup, ça portait l'idée de pérenniser cette assemblée qui était là a priori seulement définir le rôle de ces représentants et leur rôle et on a dit que cette Assemblée il faut qu'elle dure.** Les représentants c'est bien mais ces représentants finalement ils représentent cette assemblée qui a vocation enfin qui a un intérêt. Et donc c'est un peu sous cette impulsion que l'assemblée s'est pérennisée. **Ce n'était pas dit au départ qu'il y aurait une assemblée qui durerait indéfiniment.** Les rencontres c'était ça. Comment on désigne ces représentants et quel rôle vous imaginez qu'ils puissent avoir.

COME : Et lors de ces premières réunions vous étiez à combien à peu près de mémoire ? Plutôt une centaine un peu moins ?

enquête-e 5 : Je pense qu'on a jamais été 100 mais 60-80 souvent, mais je parle en général. Et l'assemblée est toujours ouverte. Moi j'ai deux amis qui sont à la retraite depuis un an maintenant et je les ai embarquées dans le nouveau cycle.

NOE : Et on en a peut être un petit peu parlé mais est ce que vous participez à d'autres dispositifs qui sont similaires actuellement ? Peut être aussi les dispositifs de concertation publique pour les projets mais vu que c'est vous qui les faites [les projets mis à débats en concertation]...

enquête-e 5: Plutôt par la plateforme du Grand Lyon, de temps en temps sur certains sujets. Après mon mari il est aussi dans l'Assemblée des usagers. C'est qu'il a beaucoup participé à des trucs sur mobilité. J'avoue que là je l'ai fait de façon un peu plus... ça m'est arrivée de participer sur la plateforme mais de façon plus là.

COME : Pour vous, c'est quoi le but ou les buts de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

enquête-e 5 : **Alors après, il y a le but, enfin il y a ce qu'on en tire ou ce qu'on y apporte individuellement puis après il y a le rôle plus collectif. Moi je pense qu'il y a une notion d'implication citoyenne.** Alors, en même temps les *usagers ce n'est pas que des citoyens* même si finalement je ne sais pas il y a quand même des assos liés à la thématique de l'eau je pense que ce sont des collectifs et des assos qui sont présentés. Je ne suis pas sûre qu'il y ait beaucoup de professionnels.

NOE : C'est ce qui a été retenu en fait à propos de l'assemblée c'est une de ses grosses critiques

enquête-e 5 : Oui et je suis pas sûr qu'il y ait beaucoup d'autres usagers [que les domestiques]. Mais après on a quand même eu par des témoignages des experts qui nous ont été présentés on a quand même eu à en entendre mais ouais.

NOE : Oui, la dernière séance où on était là c'était un peu intense d'ailleurs. COME

: Oui, c'est vrai c'est intéressant.

enquête-e 5 : C'était pas la première fois on avait déjà eu ça.

NOE : Il y a eu des débats comme ça précédemment ?

enquête-e 5 : Il y a des débats ou présentations sur les thématiques notamment quand on a eu la thématique sur l'adaptation sur le changement climatique on a eu des paroles d'experts aussi.

COME : Est-ce que vous pensez que c'est l'objectif que ça devrait être pour l'Assemblée [le débat sur l'usage de l'eau] ou est ce que vous pensez que ça pourrait avoir d'autres ambitions plus vastes peut-être d'autres objectifs ?

enquête-e 5 : C'est pas forcément le seul je parle d'implication mais il y a je pense aussi une notion peut être de... Même si forcément ça touche d'abord ce noyau, mais peut être dans l'idée que ça d'aller plus loin, **il faut impliquer il faut sensibiliser il faut monter en compétence être conscient des enjeux autour de l'eau** Toutes ces notions on les développe, c'est sûr plus à titre personnel en étant présent au sein de l'Assemblée mais l'idée c'est quand même d'aller dans ce sens là. Alors on l'a peut être pas encore trop fait mais ça viendra peut être d'être des relais aussi.

NOE : La montée en technique des usagers au sein de l'Assemblée pour vous c'est central dans son fonctionnement ?

enquête-e 5 : Moi j'y trouve beaucoup d'intérêt. **C'est vachement intéressant et puis on peut aller plus ou moins loin.** Moi j'avoue je l'ai dit dans le questionnaire en ligne je prépare pas les réunions j'ai pas le temps, mais il y a **énormément de matière.** Et j'ai pas dit qu'il y en avait trop, on s'est dit que c'était bien parce que je crois que chacun peut trouver aussi ce dont il a besoin. Je pense que quand j'aurai plus de temps je creuserai plus aussi il y a vraiment matière à aller creuser puis si on n'a pas le temps on le fait pas. Et puis à travers les sessions les réunions on a quand même tout ce qui nous est apporté et c'est pour ça aussi que c'est intéressant je trouve de pas en loupant par sa présence déjà on entend on participe on écoute et on apprend. **Moi je suis impressionnée par le volume enfin tout ce qui nous a apporté.** Je ne sais pas combien ça leur coûte à la mettre, mais on le sent quand on est venu tous les membres qui interviennent, **on sent qu'il y a une connaissance qui commence à être assez fine sur le sujet de l'eau parmi les membres.**

COME : Cette montée en compétences vous sert aussi ? En tant que citoyenne en général ou ça va au delà de juste en tant que membre de l'assemblée ?

enquête-e 5 : **Avoir des compétences pour pouvoir intervenir en tant que citoyenne,** moi je suis curieuse de beaucoup de choses et notamment toutes les questions environnementales, donc forcément ça m'alimente forcément.

NOE : Et par exemple faisons un exemple concret est-ce que vous parlez un petit peu de ce que vous avez vu à l'assemblée avec vos proches et est-ce que le sujet vient parfois hors de l'assemblée ?

enquête-e 5 : Sans doute que ça peut ça apporte au débat, après j'ai un peu de mal à faire le tri

parce qu'à côté de ça j'ai beaucoup d'autres sources d'informations donc ça vient conforter mais effectivement ça donne des arguments. Moi toutes ces questions j'en parle autour de moi j'essaie d'en parler. **J'ai ramené plusieurs personnes à l'assemblée** et j'ai fait j'ai eu l'occasion de faire un article dans la revue [communale de Caluire], **parce qu'en fait mon mari est élu à Caluire, et on fait tous les tous les mois dans la tribune de la mairie on a une tribune politique on est dans l'opposition à Caluire.** Quand on a fait une tribune sur l'eau, je l'avais rédigé du coup parce que j'étais à l'assemblée. Et encore une fois je ne saurais pas faire le tri. **Mais ça ça participe et ça conforte et ça crédibilise effectivement mon expertise**

COME : Pour revenir sur le fonctionnement de l'assemblée, on a fait un petit détour mais c'était très intéressant, comment vous décririez le fonctionnement de l'AUE, qu'est-ce que vous en pensez et aussi qu'est-ce que vous ou qu'est-ce que vous aimeriez changer s'il y avait des choses à changer.

enquête-e 5: **Je l'ai déjà dit mais je suis assez bluffée par le travail qui est fait de préparation d'animation et de restitution.** il y a vraiment un très très gros boulot, c'est pas seulement des matières extérieures, c'est aussi préparer des réunions et les animer. Moi j'ai pas grand chose à redire là dessus. **La matière [le travail et les données de l'assemblée] elle est énorme puis elle est accessible à tous c'est pas seulement à nous membres de l'Assemblée des usagers, il y a tous les comptes rendus il y a des liens, etc. Il y a vraiment moyen en toute transparence d'aller vraiment s'informer sur cette thématique.** En plus nous on est allé faire des visites, moi j'ai visité le site de la station d'épuration de Pierre-Bénite. Là on avait cette possibilité et puis complètement indépendamment de l'assemblée mais j'y serais peut être pas allée si je n'en faisais pas partie. Je ne sais pas si vous connaissez Ketacha c'est une asso qui propose des visites, moi j'ai fait qu'une visite avec eux du coup je trouvais ça super intéressant. J'ai vu passer l'info ça doit être sur peut être sur la newsletter de Ancela ou de la maison de l'environnement je sais plus. **Donc y avait une visite fin août le long de l'Yzeron qui est une petite rivière qui se jette dans le Rhône.**

NOE : Elle est pas vers Craponne ?

enquête-e 5 : Oui sur l'ouest, parce qu'elle a été polluée et c'était une balade de 12 kilomètres en remontant le cours en suivant au plus près depuis le Confluent sur les 12 premiers kilomètres parce qu'on a fait à peu près le double. **Et avec 6 rendezvous au fil de l'eau avec des spécialistes et des experts de leur sujet. Donc on a rencontré d'abord le directeur du Sajir, qui est le syndicat qui gère le bassin versant de l'Yzeron** charbonnière et du ratier, donc 3 cours d'eau qui convergent et qui se jettent dans le Rhône . On a rencontré quelqu'un de la **LPO qui nous a parlé de la diversité la biodiversité** du monde du cours d'eau et qui a commencé à parler effectivement de la pollution. On a rencontré quelqu'un de la **Métropole de Lyon de la direction de l'eau qui nous a parlé des déversoirs d'orage** et des **pollutions** etc. **C'était vraiment super bien fait et je ne serais probablement pas allée si vous n'avais pas été dans l'assemblée.**

NOE: Est-ce que ce genre de dispositif enfin pas de terrain sur la question de l'eau, est ce que vous trouvez que ça mériterait d'être un peu plus développé dans l'assemblée de l'eau et là on retrouve des gens de la Régie de l'eau et des gens de la Métropole et ça mériterait d'être plus évoqué à l'assemblée ?

enquête-e 5: Mais effectivement **je n'ai pas eu le relais, je n'ai pas eu l'info au sein de l'assemblée.** Mais ça aurait pu être intéressant effectivement que des sujets comme ça en lien avec la **thématique puissent être portés à connaissance.** Après tout le monde on ne peut jamais tous être présents oui oui on était déjà en quarantaine

NOE : L'idée c'était si vous laisser l'opportunité

enquête-e 5 : **Mais oui bien sûr. Après il y a aussi les animations dans le cadre du FERES du festival entre Rhône et Saône** tous les ans maintenant, fin juin. C'est le festival entre Rhône et Saône ça fait depuis quand ça existe ? 2021-2022 que ça existe, je ne sais plus mais ça a été instauré par la nouvelle Métropole

COME: donc en parallèle d'Eau FuturE, il y a eu un récit de l'eau.

enquête-e 5 : **Oui en fait c'est la volonté de mettre l'eau au cœur.** Et de faire une fête de l'eau tous les ans fin juin sur un week-end, et il y a plein d'animations qui sont proposées. Alors cette année par exemple on pouvait **descendre le Rhône à la nage.** L'année d'avant il était prévu un endroit vers Gerland où on pouvait se baigner dans le Rhône. Et j'ai un collègue qui s'occupe de ce projet, mais effectivement on est à l'étude de développer pour l'été 2027 une piscine en eau naturelle dans la Darse [de confluence].

COME : Est-ce que ce projet là il est articulé avec les autres projets participatifs, comme avec le festival ou pas du tout ?

enquête-e 5 : **Non je pense que la Métropole a eu cette volonté entre le réchauffement climatique, la question de l'eau et rafraîchir la ville.** Une autre fois, on avait une réunion sur le plan climat [PCAET] et comment faire face au réchauffement climatique. On était plusieurs assemblées à être invitées en même temps, il y avait les CCSPL, il y avait la convention convention citoyenne de la Métropole sur le réchauffement climatique et aussi l'assemblée des Usagers de l'Eau qui avait été invitée, et puis y avait des conseils thématiques il me semble. Et puis et aussi des professionnels et des élus. Donc il y avait l'ALEC [Agence Locale Energie Climat] par exemple, il y avait TRIBU [Bureau d'études pour la conception écoresponsable] je la connais bien parce qu'elle travaille sur eau à Confluence, un architecte de rénovation urbaine. Donc c'est le plan chaleur 2026 au sein qui est en cours de réflexion pour être mis en place pour l'année prochaine.

COME : Ca m'a fait penser à une question, parce que du coup c'est vrai qu'il y a un gros travail qui est fait, il y a beaucoup de documents qui sont fournis par la Métropole etc. et nous on sait aussi que c'est quelque chose qui a été abordé avec des élus notamment qui avaient des membres de l'assemblée qui pouvaient parler derrière ce genre de choses de s'indépendantiser de la Métropole. Est ce que vous pensez que ce serait une bonne chose pour l'assemblée etc.

enquête-e 5 : pourquoi pas, après le fait est que ça entretient la dynamique. Donc bon pour être dans d'autres mouvements, assos ou autres je ne sais pas. Et puis bon tout le gros boulot qui est fait de préparation d'animation de compte rendu pourquoi pas et après c'est vrai que je ne sais pas

maintenant combien de temps ça va durer, déjà avec les prochaines élections une grosse incertitude. Et c'est vrai que si demain on change de bord c'est pas sûr que ça dure. Ouais ça peut être compliqué mais sur le principe c'est aussi **le côté pratique, des ressources plus que ça. Mais ça demanderait une application beaucoup plus importante parce que là on vient sur les pieds sous la table on n'a même pas besoin de préparer,** ça ne nous demande pas beaucoup d'investissement. En réalité d'investissement de temps après c'est voilà il faudra trouver les ressorts, les moyens, de maintenir une dynamique suffisante bien sûr., ça sera un peu plus dur je ne dis pas que c'est impossible mais ça sera plus dur oui ça demandera peut être plus de ressources

COME : Est-ce que votre présence engage des coûts personnels pour vous notamment en termes de temps ou en termes monétaires , parce que là par exemple vous êtes venue en bus pour cet entretien vous êtes venue en bus aussi ça peut être contraignant.

enquête·e 5 : Ah oui ça me coûte 4 euros quand je viens à l'assemblée, parce que d'habitude je fais tout à vélo mais quand je vais assembler c'est le soir à la Métropole je ne laisse pas mon vélo électrique dehors. Donc du coup ce jour là je viens à l'assemblée en bus. Mais sinon j'ai un vélo donc ça me coûte 2 billes .

COME : Et en termes de coûts personnels par exemple en temps ça vous dérange pas du tout

enquête·e 5 : Non, alors je dois dire qu'au début c'était plus dur pour moi, là maintenant je suis un peu plus libre, j'ai pris un peu de distance avec le travail. Donc comme je suis en retraite progressive depuis le 1er octobre je travaille plus que 4 jours par semaine et puis surtout j'ai fini mes grosses opérations. Je ne me prends pas de nouveaux projets je suis sur des clôtures d'opérations maintenant c'est plus facile.

COME : Parce que pour vous le 18h est contraignant un petit peu ?

enquête·e 5 : ça ne l'est plus mais bon c'était raisonnable en même temps. C'était raisonnable mais bon ça me faisait des fois un peu courir il y aurait eu d'autres mais je suis arrivé quand même à peu près.

NOE : Il y aurait eu d'autres options d'horaires pour vous qui auraient été plus pratiques ?

enquête·e 5 : Et bien en même temps ça fait beaucoup de gens à prendre en compte pour définir un horaire commun. Après à l'époque ça aurait été 18h30 ça aurait été encore plus pratique pour moi mais je pense que c'est bien parce que c'est du coup on finit pas trop tard, donc je trouve que c'est pas mal. Moi je trouve que c'est bien mais sinon

COME : Par rapport à vous et les autres membres de l'assemblée , est ce que vous avez des bonnes relations, est ce que vous commencez à vous connaître.

enquête·e 5 : Non enfin on se reconnaît, il y a des gens où on sait qui sont venus à l'assemblée mais non je peux pas dire qu'on parle beaucoup.

NOE : Et pour vous c'est un frein ça le fait qu'il n'y a pas vraiment de socialisation ?

enquête·e 5 : **Enfin non c'est pas un frein après quand on est autour d'une table de travail on se parle facilement, mais c'est jamais tout à fait les mêmes.** C'est un peu le hasard.

NOE : c'est un peu comme des camarades de classe quelque part ?

enquête·e 5 : Non parce que des camarades de classe je pense qu'on a plus de proximité et de régularité donc et puis un plus petit groupe oui alors que là c'est un peu contraint. Et on est plus nombreux, on se voit quand même pas non plus tous les jours, c'est une fois par mois.

COME: Vous venez à toutes les séances depuis le début, est-ce que vous vous sentez à l'aise pour prendre la parole et qu'est ce que vous pensez des débats.

enquête·e 5 : C'est des questions de tempérament, bon il y en a qui la ramènent tout le temps moi pas trop. Mais bon hier je suis intervenue, ça dépend. Et puis ça dépend si je me sens légitime. J'interviens pas à chaque fois mais j'interviens parfois.

NOE : Y a des sujets particuliers qui font que vous interveniez ? ou c'est vraiment situationnel.
enquête·e 5

non non il n'y a pas de sujet en particulier ça dépend vraiment du moment.

COME : Est-ce que vous connaissez des personnes qui ont arrêté de venir à l'Assemblée pour d'autres raisons que des simples déménagements ou tout ça ?

enquête·e 5 : Ben donc comme je ne les connais pas trop je ne sais pas, mais j'en connais qui me rejoignent maintenant et qui trouvent ça très intéressant.

NOE : vous arrivez à les intégrer un petit peu justement dans le fonctionnement ?

enquête·e 5 : C'est des amis donc c'est facile du coup, après il y a pas mal de personnes à qui j'en ai parlé qui trouvent ça super intéressant. **Mais après je pense que dans mon réseau c'est des gens qui font déjà beaucoup de choses.** Et comme c'est un truc en plus et si on n'a pas mis pied dedans d'une façon ou d'une autre ben c'est **faire l'effort, il y a toujours la petite barrière de faire l'effort.** Enfin moi je le vois quand on fait quand on est engagé quelque part souvent on n'est pas engagé dans un seul lieu et puis bah des fois on croise les **mêmes personnes.**

COME : Vous êtes dans l'associatif, vous êtes engagé bénévole mais combien d'associations est-ce que vous êtes membre et dans lesquelles.

enquête·e 5 : **C'est vrai que je suis beaucoup engagée, surtout sur les sujets environnementaux ou aussi de défense des services publics ou ce genre de choses.** Mais je suis aussi bénévole et active dans l'association La ville à vélo plateau nord et je suis adhérente de Côté Jardin de Caluire et j'ai été au CA pendant quelques années. C'est un jardin collectif depuis plus de 20 ans maintenant. Alors c'était le tout premier et le seul sur ce modèle pendant très très longtemps, c'est vrai mais c'est un jardin collectif qui existe depuis 1988. Et c'est

vraiment collectif collectif, c'est à dire c'est pas chacun sa parcelle on cultive ensemble le même terrain on est 100 familles et on se partage la récolte. On a un salarié, un jardinier qui lui est là la semaine et puis le dimanche et on fait un système de planning. Il y va 7 dimanches dans l'année chacun travail et puis on se retrouve 15, 20 chaque dimanche on fait les récoltes, on fait les répartitions et puis des travaux que le jardinier nous a confiés, et on cultive en bio. Et donc j'ai été dans le CA pendant un long temps, j'y suis plus, j'y retournerai peut être. Alors il y a longtemps j'étais dans j'étais animatrice et trésorière de Galactée pour mes enfants ils étaient plus jeunes mais ça s'est passé après j'étais engagée à la FCPE quand mes enfants étaient à l'école . Puis je suis membre et j'ai été trésorière d'une CIGAL maintenant je suis co gérante les CIGAL c'est des club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire. Bon aussi à Côté Jardin on a aussi une commission botanique dont je fais partie. Et puis bon je suis aussi dans ce moment où on est en train de préparer notre future liste pour les élections municipales, on a eu 5 élus la dernière fois en sortant de nulle part. Mais là, on veut faire mieux.

COME : Alors donc la partie d'après ça concernait les propositions et les avis que vous pourriez avoir sur les évolutions de l'assemblée donc par exemple comment vous verriez l'assemblée d'ici 5 ans

enquête-e 5 : **J'espère que ça va durer déjà, oui moi je me vois continuer alors après je suis un peu suiviste , ça me va bien comme c'est. Peut-être qu'à un moment faudra qu'on soit plus travailleurs, parce qu'on a eu des thématiques où on travaille entre nous, peut être qu'à un moment je pense que c'est un peu le but. Il faudra trouver les moyens de diffuser davantage c'est à dire aux gens de Lyon dire ah l'assemblée existe** voilà ce qu'elle a fait et puis y' a les messages à faire passer et sur comment on peut agir.

enquête-e 5: Il y a un côté frustration quand même, on voit les limites aussi de l'exercice. **Par exemple le travail sur la tarification sociale environnementale c'est super intéressant et puis finalement le résultat il est un peu décevant. C'est pas la faute de la Régie, c'est pas la faute de la Métropole, c'est pas notre faute, c'est que il y a un cadre qui existe et qui pose beaucoup de limites.** Donc là on a identifié des pistes alors après je sais pas quelle suite on peut donner à ça mais peut-être de lobbying il y a des choses qu'il faut faire évoluer. Puis quand on voit les critiques quand on sait comment ça s'est construit on sait pourquoi on en est là et que là quelque part mais il y a des freins législatifs

NOE : vous pensez qu'il y a un cadre qui restreint l'action dans le cadre de la tarification ? Il y a une question qui est liée à ça est-ce que ça serait lié aussi à un manque de portage politique de la part des acteurs ou c'est vraiment le fait qu'il y a une trop forte résistance systémique de ce que vous proposez qui fait que du coup ça bloque ?

enquête-e 5 : **ah non non en fait il y avait deux volets ; social et environnemental.** Le social c'est une question de moyens, on peut toujours dire qu'on met plus et il y a eu une façon de faire qui est un peu plus satisfaisante [pour la tarification sociale]. Parce que déjà il n'y a pas besoin d'aller réclamer alors du coup on a vu dans la presse les gens qui disaient ; « j'ai eu l'argent alors

que je ne suis même pas abonné » car ils consomment de l'eau , ils la payent même s'ils n'ont pas un compteur du Grand Lyon. Ils la payent notamment via des services sociaux à un lien entre la Métropole et la CAF. **Il y avait moyen de toucher les foyers que la CAF pouvait cibler comme bénéficiaires et du coup c'était un versement automatique.** Il y avait une belle opportunité, ça c'est plutôt chouette. **Par contre pour le côté environnemental c'est décevant, parce que on ne sait pas combien il y a de personnes y a derrière un compteur.** Donc on ne peut pas dire « dès que vous passez 40 mètres cubes on vous met plus cher », parce que 40 mètres cubes si vous êtes tout seul c'est bien, si vous êtes une famille entière ça ne va pas. **Donc on a trouvé une espèce de moyen terme, mais finalement qui n'est pas complètement satisfaisant.** Parce que on a fixé à 180 mètres cubes avant de commencer à payer plus cher ça va mais si vous êtes que 2, 3 ou 4 mais au delà c'est déjà trop et c'était un moyen terme. Alors on peut dire oui la famille nombreuse est pénalisée, mais souvent les familles nombreuses elle a des allocs et elle est en lien avec la CAF. Donc la CAF peut faire du coup le relais et la question c'est cibler les collocations. **Les collocations si on est 10 et en même temps on n'a pas pu aller très loin, pas aussi loin qu'on aurait voulu. Dans l'exercice c'est un début, c'est un marqueur d'ordre plus symbolique, c'est comme une quelque chose qui confronte les limites de l'exercice. Qui ne sont pas du fait de la Régie qui aurait mis des limites et ça a été formateur. On se rend compte de réalités qu'on ne soupçonne pas, on apprend plein de choses.** C'est intéressant aussi sur toutes les limites de l'exercice. Pour le débat par exemple, enfin c'était bien gentil d'agriculteur mais enfin bon les algues vertes c'est pas ici mais bon quand même. Je trouve qu'on l'a j'en ai été courageux d'être là quand même avec les deux industriels ils en ont pris pour eux.

COME : Vous préféreriez voir à l'avenir des sujets qui peuvent être plus englobants, comme celui de la pollution actuellement ou vous vous trouverez ça juste de revenir à des sujets plus techniques comme ça a été le cas sur la tarification de l'eau. Des sujets plus en lien avec les compétences de la Régie ou la question de l'eau à Lyon.

enquête-e 5: Pour la tarification on est passés par la phase théorique, mais c'est une question de matière, on est passés par des étapes ce n'était pas que technique. On est passés par des réflexions sur l'usage de l'eau. **Il y a déjà des débuts de réflexion qui ont été posés et qu'on sera de toute façon amenés collectivement à développer plus tard.** On y est déjà [à l'assemblée] sensibilisés sur comment on partage l'eau, les priorités, mais quand on voit ce qui se passe au niveau du gouvernement c'est pas rassurant. **Pour faire une comparaison entre ce cycle de cette année, qui est sur un plaidoyer à propos de principe pollueur payeur - qui est pas du un truc très technique - et les autres, il y a une perte en technicité et une question générale. Moi je trouve qu'on apprend dans les deux cas, c'est formateur.** C'est intéressant effectivement on voit un peu quelques rouages derrière la machine qu'on ne soupçonne pas quand on ouvre seulement son robinet. Mais non je pense qu'il y a des formes de technicité dès les premières séances en septembre [séances de cadrage théorique].

NOE : Technique ce n'était peut-être pas le mot approprié mais c'était plutôt des mesures appliquées au cas local lyonnais et des implications dans les mesures de politique publique de la Régie de l'eau et de la Métropole.

enquête-e 5 : **Et parce qu'il y a les élections qui arrivent mais je ne sais pas à quel point ce sera le cas au niveau du thème sur la pollution. S'il y a des mesures concrètes qui vont ensuite être reprises, je pense que la Métropole a déjà engagé des actions au niveau de porter ça participe quand même à la réflexion sur le sujet.** Je crois que tout est intéressant et

encore une fois même en ayant au départ pas mal conscience de pas mal de choses même sur des sujets que je ne découvre pas j'apprends beaucoup plus.

Mais non c'est vraiment intéressant on a envie personnellement de participer et pour pouvoir aussi effectivement alimenter ses connaissances. Et puis après j'essaie d'investir au niveau des collègues ou plus largement, d'essayer de sensibiliser les gens. Donc l'apprentissage c'est vraiment la question au centre de l'Assemblée des usagers de l'eau. L'apprentissage pas tant l'apprentissage dans un sens classique, on apprend à utiliser un marteau mais plus un apprentissage de ; « ah l'eau c'est ça », monter en compétence. Et c'est monter en compétence et sur tous les sujets parce que finalement ça touche à beaucoup de choses. C'est sécuriser la ressource, c'est la qualité, c'est l'accès notamment l'accès à l'eau pour tous. Il y a plein de sujets. J'ai mis oui [à propos de la question de la motivation dans le questionnaire], parce que tout est politique, quand on fait le choix de dire qu'on veut faire en sorte qu'il y ait l'accès à l'eau pour tous y compris ceux qui n'ont pas de maison c'est politique. C'est déjà bien politique, donc tout est politique en réalité et dans le bon sens du terme parce que derrière le mot politique on met souvent des choses très différentes, mais en réalité c'est pas c'est pas un gros mot. Ca ne devrait pas l'être et moi j'appréciais le postulat de départ, notamment quand on a réfléchi sur la tarification, qui était le premier sujet ; la question c'est donner l'accès à l'eau pour tous, et puis cette notion, de tarification sociale et environnementale je pense qu'elle a été posée d'emblée, en tout cas on y a réfléchi aussi. Mais très vite ce cadre là on l'a validé et je pense que même s'il nous a été présenté quand même, l'assemblée n'a pas débattu de comment est-ce qu'on cadre la question, quel mot on met derrière, quel concept. On a aussi la question, qui est beaucoup revenue surtout après dans les animations de voir justement jusqu'où on est prêt à aller. Enfin jusqu'où on est prêt à aller : qu'est-ce que c'est que l'accès à l'eau, comment on cadre les usages de l'eau, comment on les limite comment on les contrôle. Enfin bon, ça veut pas dire qu'on le fait aujourd'hui mais c'est des questions qu'on va avoir à se poser. Et on a commencé à se les poser et tout le monde à joué le jeu. On a réfléchi à l'eau vraiment de base pour les usages un peu plus confort et puis carrément superflu. On mettait pas forcément les mêmes choses les mêmes usages dans les mêmes cases donc on avait aussi des réflexions, ça nous a amené, si on s'était pas déjà posé des questions et même si on se les étaient un peu posées, on les a creusés plus. Donc c'est quand même intéressant c'est des enjeux qu'on aura collectivement de toute façon à envisager dans un futur proche. C'est sûr que ça va arriver très vite de toute façon si on ne le fait pas.

COME : Eh bien on arrive à la dernière question avant la conclusion, qui est la question des membres de l'Assemblée des Usagers élus au CA, est-ce que d'abord vous voyez de qui il s'agit et est-ce que vous entretenez une bonne relation avec eux ?

enquête-e 5 : Ils sont au CA, ils nous font des comptes rendus mais je sais pas trop. Je ne les ai pas vus la dernière fois, pas tous en tout cas, il me semble qu'il y en avait que deux. Mais bon ils sont comme tout le monde, ils ne sont pas là tous les jours. Et eux ils sont en plus aux CA auxquels ils participent.

NOE : oui pour le coup ils ont beaucoup de travail et est-ce que pour vous c'est un axe de travail justement de lier plus les membres élus au CA avec l'Assemblée, ce serait un axe de travail pour le futur de l'Assemblée, c'est à dire de retravailler le rôle de ces membres pour faire en sorte que ce soit plus simple pour eux de gérer ou est-ce qu'à l'inverse la situation actuelle est satisfaisante et ça serait compliqué d'agir dessus.

enquête-e 5 : C'est vrai qu'encore une fois jusqu'à présent j'ai un temps limité à consacrer donc je viens à l'assemblée je fais pas grand chose. D'autant plus qu'on me demanderait de m'impliquer plus aujourd'hui je serais assez embêtée donc du coup il y a un peu le côté je me laisse porter ça me va bien. Je remets pas trop en question ça. Mais bon est ce que ça marche et faudra continuer comme ça parce que c'est un peu confortable mais peut-être pas. Il faudra peut-être effectivement changer ça.

NOE : La question se pose parce que le travail des représentants de l'Assemblée est quand même assez lourd. Il faut qu'ils fassent tout le compte rendu des CA qui sont d'ailleurs très techniques. Qu'ils participent au CA, mais il y a aussi des commissions thématiques de la Régie à laquelle ils participent qui sont plus politiques. C'est à dire que la Régie a les conseils d'administration plénier où là il y a les décisions qui sont prises les budgétisations, c'est une somme très technique de type : « ah cette station de pompage il faut la retravailler bon on va mettre je sais pas 5 millions dessus » et il y a aussi les commissions techniques notamment préservation de ressources mais sur le service public dans un sens plus large auxquels ils sont aussi membres. Est-ce que du coup il y aura un double jeu à faire c'est à dire les décharger un petit peu sur conseil d'administration et à l'inverse les permettre pour eux de plus s'impliquer dans les commissions plus politiques.

enquête-e 5 : Ou le contraire peut être, si effectivement dans les commissions on pourrait imaginer que la représentation au CA est très statutaire et formelle, donc là on peut pas ça peut pas être n'importe qui, on les a élus c'est eux, mais pour le coup s'il y avait des commissions moi j'irais peut-être dans une commission pour comprendre le processus décisionnel et les décisions qui y sont prises. Mais c'est aussi peut être, et je ne sais pas si ça peut être envisagé, mais éventuellement de solliciter au sein de commissions que ce soit pas toujours ceux du CA qui s'y collent et qu'éventuellement des gens qui pourraient être intéressés plus par telle thématique puissent faire le choix de s'engager pour un temps sur un sujet plus spécifique.

COME : Et vous avez l'impression que les représentants au conseil d'administration ils retranscrivent fidèlement le point de vue de l'Assemblée ?

enquête-e 5 : C'est difficile à jauger étant donné des comptes rendus... Non mais en fait je sais pas quel point de vue de l'Assemblée ils auraient à relayer. Est-ce que c'est leur rôle ?

NOE : Non mais, c'est un peu ce que vous disiez au départ en fait, c'est ce que l'exercice de l'Assemblée et l'exercice de la régie publique de l'eau sont tellement séparés que du coup que l'embriquement des deux ne marche pas ou est ce que le problème il est ailleurs. C'est ce qu'on peut lire un petit peu dans vos réponses c'est que l'Assemblée elle ne fait pas d'opinion sur comment est ce que la Régie elle fonctionne, pourtant elle envoie des représentants qui sont censés voter sur le fonctionnement de la Régie. Et l'inverse c'est aussi vrai, c'est à dire que la Régie et l'Assemblée n'ont pas des fonctionnements qui ressemblent mais on leur présente quand même les usagers de l'eau alors après pour certains sujets peut être que je les survole les controversiales mais comment est ce que vous voyez le rôle de ces représentants.

enquête-e 5 : Ouais et puis j'avais vu pas trop non plus et puis j'étais d'accord avec ce que j'ai envoyé [dans le retour du questionnaire], j'ai pas l'impression qu'il y a eu beaucoup de sujets politiques non plus [au CA], après les sujets hyper techniques de la Régie ils n'ont pas forcément grand chose de politique avec tellement de raison de s'y opposer non plus c'est plus. Alors après il peut y avoir peut être un jour des sujets un peu plus touchy là il faudrait qu'ils se remontent vers nous pour éventuellement avoir un avis élargi s'ils se sentent utiles. Parce que là avec les élections municipales alors là oui ça peut changer il va y avoir un rejeu des élections du CA et aussi des élections des représentants de l'assemblée. Parce qu'en fait j'ai oublié quand est-ce qu'on les renouvelle mais je sais que ça va changer avec l'élection municipale. Parce que là ça fait depuis 2022 qu'ils le sont, ça fera 3 ans plein à la fin de l'année [2025].

NOE : C'est assez long, et c'est vrai qu'ils seront renouvelés avec les élections municipales, surtout que le CA va être renouvelé parce que les élus le seront.

enquête-e 5 : Oui ils vont être renouvelés même si on ne change pas de bord d'ailleurs, forcément parce que les représentants politiques vont changer.

COME : Est ce que justement ce jeu entre l'assemblée et la Régie dans un changement politique avec une autre majorité municipale ça recentrera un petit peu l'intérêt qu'ont les représentants pour vous ou est ce que on serait encore dans la même situation.

enquête-e 5 : Alors pour le coup, parce que là la Régie telle qu'elle tourne elle nous va très bien, et ce qui nous remonte ce qu'on nous présente il y a un accord. Je suis allée à une réunion il n'y a pas longtemps sur la stratégie où il y a une présentation de la stratégie eau pour le schéma directeur de l'eau. Parce que je pense qu'il y a une différente sensibilité aussi mais là pour le coup on pourrait effectivement avoir autre chose. Moi j'espère qu'on ne changera pas mais enfin même si on ne change pas et si on ne changera personne forcément il y aura assez à reprendre pour faire de nouvelles choses et de nouvelles pistes. Mais c'est aussi si les élues ne sont plus les mêmes, Anne Groperrin [VP Cycle de l'eau - Pres. Eau du Gd Lyon], c'est elle qui porte vraiment le projet, dans tout ce qu'on a lu elle porte vraiment le sujet. Moi je l'ai connue à Côté Jardin avant, elle est adhérente de Côté Jardin. Je la connaissais avant bon c'est pas qui m'a fait aller [à l'assemblée] parce que j'avais... on s'est retrouvés quand je suis venue à l'assemblée mais ouais je ne m'étais pas posé la question. **En fait ça peut jouer là je pense parce qu'on est vraiment en phase avec la Métropole si on ne devait plus être en phase alors on aura un autre rôle à jouer.**

COME ; l'enjeu que j'ai retenu un petit peu de la conversation c'est qu'il y a quand même une forte coordination entre la Régie, le prestataire et vous dans la fabrication de l'assemblée. Ils vous donnent les informations, vous les utilisez, vous les appropriez, mais vous remontez aussi des questions que la Régie peut amener à traiter et le tout dans un contexte où il n'y a plus cet accord tacite, cette synergie la coopération sera peut être plus aussi efficace.

enquête-e 5 : Si on n'est pas en phase effectivement mais ils peuvent aussi casser l'assemblée oui c'est possible.

NOE : Si vraiment il y a un changement d'orientation de façon à faire la chose est ce que ça serait un objet fragile l'assemblée ou est ce que vous à l'inverse vous dites qu'il faudra continuer indépendamment.

enquête-e 5 : A mon avis et je ne sais pas combien de temps, je ne sais pas combien ça coûte, rien que l'animation et les gens qui sont mobilisés pour préparer pour faire un compte rendu c'est pas gratuit. Et je ne parle pas des salles parce qu'on va supposer que c'est gratuit. Le problème c'est que ça va nécessiter du travail, beaucoup de travail alors c'est très incertain.

Questions sur abordés aimés qu'on aborde, rien en particulier et notre approche et notre travail.

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 6 mené par Jeanne

enquêté·e 6 : D'accord mais pourquoi vous avez besoin d'une retranscription ?

Jeanne : C'est pour nous aider nous en fait après à pouvoir retravailler sur ce qui a été dit etc et à rendre, c'est beaucoup plus simple pour nous et voilà je préfère toujours demander c'est mieux. Vous avez des questions avant de commencer ?

enquêté·e 6 : Comment ?

Jeanne : Est-ce que vous avez des questions avant de commencer ?

enquêté·e 6 Non pas vraiment. En fin de compte, c'est un questionnaire parce que moi j'avais pas répondu à celui en ligne donc c'est pour quoi ? C'est pour mieux cibler un peu les gens qui appartiennent à l'Assemblée, c'est ça ?

Jeanne : Alors c'est ça nous en fait on a été mandatés donc par la Métropole donc via notre école donc Sciences Po Lyon pour produire en fait une série de recommandations sur l'assemblée des usagers de l'eau pour modifier peut-être son fonctionnement en fait la pérenniser. Et donc pour ça on s'intéresse oui aux membres qui sont des usagers de l'eau, oui. Et pour l'eau, bien sûr mieux comprendre son fonctionnement et proposer des solutions.

enquêté·e 6 : Et bien on y va

Jeanne : Allez, c'est parti donc tout à avant je vais juste commencer par une petite question sur votre profil. Si vous pouvez vous présenter en quelques mois donc votre âge, ce que vous faites dans la vie, votre lieu de résidence, etc.

enquêté·e 6 : Je suis retraitée depuis le COVID. J'ai pas travaillé dans la fonction publique moi mais dans le service client à plusieurs endroits SAV dans le transport. D'accord Maintenant on va dire que c'est ma vie, je 18 ans. Donc quoi vous dire d'autre... Comment j'ai connu l'assemblée ? J'ai été au début au confluent. Je me suis embarquée dans ça car si on peut dire moi enfant j'ai connu un peu des problèmes de l'eau. On était un peu en précarité : je n'avais pas d'eau chaude par exemple voyez. Donc pour moi l'eau c'est important et il faut la préserver.

Jeanne : D'accord, donc c'est vous êtes donc membre depuis Ofutur c'est ça ? enquêté·e 6 : Oui

Jeanne : Et est-ce que vous avez vous avez d'autres engagements sur votre temps libre ?

enquêté·e 6 : Moi, je fais surtout des balades parfois en vélo avec des groupes. J'aime bien ça, et je le fais sérieusement. Les personnes avec qui je suis engagée ont quand même entre 75 et 80 ans en moyenne. Du coup, je leur propose des parcours adaptés, des petites balades tranquilles, pour que tout le monde puisse suivre. On organise aussi d'autres activités, des moments pour se retrouver. J'ai aussi un site, et je m'implique dans des projets un peu sociaux, comme des jeux ou parfois des rencontres, des conférences on a aussi fait des expositions... En fait, mon rôle, c'est un peu d'organiser, de proposer des choses au groupe, de créer du lien et de faire en sorte que les gens fassent des activités ensemble dans notre belle région.

Jeanne : Au niveau du fonctionnement de l'assemblée. Comment décririez-vous l'organisation des séances de l'assemblée, une séance type pour vous ça se fait comment ?

enquête-e 6 : On fait plusieurs tables il y'a toujours, c'est bien dirigé quand même. Il y a des moments moi je suis un peu je suis un peu perdue, c'est difficile. Et c'est vrai que le travail que vous avez fait m'a fait m'apercevoir, il y a beaucoup de cadres dans l'assemblée même plus de 60% je crois c'est vraiment énorme. On a pas tous fait des grandes études quoi lais bon. Ça m'a vraiment étonné mais je m'en apercevais avant que les gens étaient techniciens mais pas à ce point. Je me sentais parfois un peu perdue.

Jeanne : Et selon vous pourquoi il y a une surreprésentation de cadres au sein de l'assemblée ou une sous-représentation d'employés ?

enquête-e 6 : j'en ai aucune idée, Je vois pas, est-ce que vous par votre travail vous avez savoir ?

Jeanne : Bah ça ça revient plus généralement sur l'engagement local en soi en fait qui est d'une façon générale beaucoup plus...

enquête-e 6 : C'est pas normal que ce soit comme ça. L'histoire de l'eau c'est multiniveaux pourtant ! Ce que vous avez fait avec votre sondage c'était bien, je commence à connaître des personnes mais c'est pour ça que j'ai interpellé Alice un peu. Mais je ne comprends pas pourquoi tout le monde ne s'intéresse pas à l'assemblée. Faut dire aussi qu'il y a le festival en revanche ce que j'ai pas trouvé normal cette année c'est que ça parlait que du Rhone Et pas de la Saône on a quand même deux cours d'eau c'est important de pas invisibiliser, le but du festival de l'eau c'est les deux.

Jeanne : Et donc vous parliez des autres membres de l'assemblée et comment vous décrieriez vos relations avec ces derniers ? Il n'y a pas trop de discussions avec les autres membres ?

enquête-e 6 : Bah non pas trop, je vais pas trop trop vers eux. On garde ça une relation quand même mais ils ne connaissent pas la situation des autres. Moi ça m'est quand même arrivé d'intervenir pour parler de tout ça. Moi je suis à côté de la vallée de la chimie et j'étais étonnée que personne ne la connaisse. On est que deux d'ailleurs de ma ville que j'ai vu sur votre projection. On est quand même à vol d'oiseaux à même pas 5 km et quand même pourquoi on entend toujours la sirène du mercredi du mois pourquoi on fait pas pareil sur la vallée de la chimie ou sur l'eau, faire plus, mais on doit apprendre à la population à se protéger en fait de ces problèmes.

Jeanne : Et vous pensez que certaines de ces considérations devraient être abordées en l'assemblée ?

enquête-e 6 : C'est vrai que le Rhône on parle un peu plus c'est vrai c'est le chef on va dire.

Jeanne : Et au niveau de la prise de parole au sein de l'assemblée, vous l'avez un petit peu évoqué, est-ce que vous considérez qu'elle est quand même facile à prendre ou vous pensez que ça manque un peu ?

enquête-e 6 : on peut bien on voit on peut bien facilement s'exprimer. Moi je suis souvent en retrait mais je vais arriver quand même à m'exprimer. C'est normal je trouve juste il y'a trop d'abréviations parfois

Jeanne : Est-ce que vous pensez que l'Assemblée gagnerait à être un peu moins technique parfois pour peut-être toucher un autre public aussi ?

enquête·e 6 : Oui, oui je pense ça serait bien aussi, parfois ils parlent en abrégé donc ce serait bien de réexpliquer à tout le monde comme les PFAS. Comme la radio ou autre, mais on a des sigles mais on ne sait pas à quoi ça correspond. On veut comprendre facilement.

Jeanne : Et dans votre quotidien, est-ce que vous discutez est-ce que vous parlez de l'assemblée autour de vous à vos proches etc.

enquête·e 6 : Pas vraiment des fois avec des copines mais pas trop trop, après aussi j'ai du mal à définir et expliquer ce qu'on fait. Faut qu'on redéfinisse nous pourquoi on fait les assemblées car je ne saurais pas le dire vraiment bien. La mairie de Vénissieux devrait peut-être avoir des ambassadeurs. Y'a pas beaucoup de représentants de vénissieux j'ai vu dans votre truc on est 2 donc pas assez représentés. On voit que c'est très lyonnais.

Jeanne : Au-delà de ça, est-ce que vous connaissez des personnes qui auraient arrêté de venir à l'assemblée ?

enquête·e 6 : perso non

Jeanne : D'accord Et ben je vais arriver à peu près à fin Est-ce qu'il y a des chauves que j'ai pas abordées et que vous souhaiteriez me faire remonter relever noter ?

enquête·e 6 : Vraiment revoir notre rôle car je viens mais je comprend pas tout. Même nous dire comment la faire développer. Si on veut la faire connaître on doit dire quoi ?

Jeanne : Est-ce que vous avez des questions ?

enquête·e 6 : non c'est tout bon

Jeanne : Merci à vous encore une fois. Merci bien. Merci beaucoup, très bonne journée. Au revoir.

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 7 mené par Mattéo

Mattéo : Est-ce que déjà tu peux commencer peut-être par te présenter en quelques mots ? Donc nom, prénom, âge, profession, etc.

enquêté·e 7 : Bien sûr. Donc moi, ça va être prénom enquêté·e 7. enquêté·e 7. Prénom enquêté·e 7, nom de famille Marcel. J'ai 38, j'arrive sur ma 39ème année. Je suis actuellement cadre dans l'industrie, je suis chef de projet environnement pour Actemium Lyon Logistics. Actemium qui est la filiale industrielle du groupe Vinci, Vinci Energie. Je suis dans cette entreprise depuis 3-4 ans. J'ai commencé en tant que chef de projet. Donc j'avais des clients comme d'autres, comme mes collaborateurs. Et ayant une appétence particulière pour tout ce qui est environnemental... en gros, je spamais un peu mes collaborateurs sur LinkedIn. Du coup, on m'a proposé le poste de chef de projet environnement. Parce que toutes les entités du groupe Vinci doivent avoir un référent environnement. Et j'ai accepté ce poste-là, c'est un peu une redirection de carrière, je suis plutôt maintenant dans le service qualité, sécurité, environnement mais je suis beaucoup plus en phase avec moi-même, entre mon projet professionnel et ma vie personnelle.

Mattéo : Ok. Est-ce que du coup ça a un lien avec le fait d'avoir rejoint l'Assemblée des usagers de l'eau ?

enquêté·e 7 : Tout à fait dans le sens où, en parallèle de ma vie professionnelle, je suis quelqu'un de très curieux, très intéressé sur tout ce qui se passe autour de soi. Et donc, lorsque j'ai appris qu'il existait la possibilité de participer en tant que citoyen aux usagers de l'eau, je me suis inscrit tout de suite, j'ai participé à... je te mentirai en disant toutes les réunions mais j'ai participé au maximum de réunions possibles. Et globalement ça s'allie très bien avec mes activités perso, parce que je fais partie de différentes associations que ce soit les Shifters Lyon, que ce soit Team for the Planet qui est là plutôt une association nationale mais également je suis au sein du parti politique Equinox, qui est certes, un parti écologiste un peu différent des Ecologistes les Verts mais globalement on est sur la même ligne. Je prône plutôt tout ce qui est décarbonation et globalement, le sujet de l'eau étant vital, ça m'intéresse.

Mattéo : Est-ce que tu peux déjà me parler un peu plus de ton engagement associatif, un peu plus sur les associations auxquelles tu participes ?

enquêté·e 7 : Oui, sans problème. Au niveau de Team for the Planet, c'est plutôt en tant que participant, les Shifters également pour être au courant de tout ce qui est publié comme rapport, dans le sens où tout ce que je peux à apprendre comme information et ou en tout cas à obtenir comme information de la part de ces associations-là, a de fortes chances de se répliquer dans ma vie professionnelle. D'où le lien entre vie pro-vie perso. Effectivement, je suis célibataire sans enfant donc je n'ai pas non plus de vie de famille à gérer ou que ce soit à côté, ce qui me permet de passer plus de temps au sein de la vie associative. Au sein d'Equinoxe, effectivement, actuellement, on est plutôt sur tout ce qui est campagne électorale. Et dernièrement, trouvant que j'avais pas suffisamment de choses, je me suis engagé dans l'association Planète Parade, qui est plutôt... Le but de Planète Parade c'est d'effectuer une grosse parade dont le thème c'est l'environnement, l'écologie, au même titre que ce que l'on peut connaître déjà que ce soit la Techno Parade, la Marche des Fiertés, ça serait une grosse parade sur Paris pour le 3 juillet

2027, puisqu'il y a l'alignement des planètes. Globalement, là on est en train de dérouler le tout début pour se faire connaître, il va y avoir le premier évènement fin février sur Paris et petit à petit ça devrait se développer, il devrait y avoir des évènements sur Lyon et dans toute la France par rapport à Planète Parade. Je fais ça en tant que chef de projet et je pense que c'est une, une nouvelle mission dont je ne me rends pas compte de tout le temps que ça va me prendre, mais on verra bien.

Mattéo : Et par rapport à ton engagement au sein d'Equinox, ça fait combien de temps et pourquoi Equinox, pourquoi cet engagement en politique ?

enquêteur 7 : Globalement, je n'ai jamais été encarté dans aucun parti. J'ai grandi dans une famille, plutôt centre-droit et petit à petit, le parti Les écologistes m'intéressait fortement. Il y avait certains points comme le fait que, initialement, je suis scientifique, j'ai tendance à être plutôt pro-nucléaire, historiquement Les écologistes ne sont pas pour le nucléaire et en fait j'ai découvert Equinox tout simplement via Instagram. Il y a eu un un réel de Jancovici sur Instagram et c'est là où je me suis dit un peu l'illumination, comme quoi il y avait enfin un parti politique qui correspondait à mes valeurs et à ce que moi je souhaitais pour la société. Globalement, Equinox englobe tout ce qui peut concerner la décarbonation. Raison de plus pour laquelle... je sais pertinemment que les shifters sont apolitiques parce qu'ils s'adressent à tout le monde. Les shifters qui est l'association qui porte les idées du Shift Project, qui est l'entreprise dans laquelle travaille Jean-Marc Jancovici. Et globalement, je voulais absolument une méthodologie ou un moyen de pouvoir appliquer ces méthodes, recommandations de décarbonation, au plus vite auprès du grand public. Donc j'ai pensé que le côté politique et opérationnel de la politique pouvait être intéressant, seulement je commence à me rendre compte depuis effectivement maintenant depuis 2 ans que c'est beaucoup plus lent que ce que je n'espérais.

Mattéo : Du coup, comment tu as entendu parler de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

enquêteur 7 : **Tout simplement parce que je suis quelqu'un de très curieux, j'ai tendance à suivre les fils, les flux RSS de la Métropole de Lyon et globalement, c'est arrivé dans mon fil d'information.** Mon fil d'information est plutôt fourni, seulement je lis principalement les titres, si le titre m'intéresse, là à ce moment-là, je pousse plus loin et je vais lire l'article et/ou je pousse le sujet. Globalement j'ai les gros titres, ça me suffit principalement dans le sens où je n'ai pas de télévision, mes principales sources d'information sont soit les sources sûres entre guillemets de grands titres de magazines nationaux soit effectivement, j'ai tendance à me décrire comme quelqu'un qui se renseigne sur les réseaux ou autre, mais j'ai tendance à fait la part des choses et à vérifier les informations comme tout bon scientifique.

Mattéo : Est-ce que du coup tu participes ou tu as déjà participé à d'autres formes d'instances citoyenne, ou c'est vraiment la première ?

enquêteur 7 : C'est la première. C'est la première et c'en est une qui m'intéresse énormément dans le sens où c'est ce que l'on recherche au sein d'Equinox. Je ne connais pas tous les partis politiques, en tout cas, c'est ce que l'on recherche au sein d'Equinox, la participation citoyenne. C'est ce que l'on recherche également... Il y a d'autres... Ce sont plus des mouvements politiques ou en tout cas des gens qui essayent de faire naître le... RIC. Et en tout cas... les... ah j'ai oublié le mot... le référendum d'initiative citoyenne. Et donc globalement, c'est un des exemples d'action qui moi m'intéresse pour pouvoir faire plus participer les citoyens. J'ai bien conscience que beaucoup de citoyens sont bien contents de voter de temps en temps et de se dire

que « maintenant, ils se débrouillent » au niveau politique. Seulement, j'estime aussi, dans la vie si on veut quelque chose, c'est à nous de décider, c'est aussi la raison pour laquelle je veux plus de participation citoyenne.

Mattéo : Tu l'as rejoint quand, l'Assemblée des usagers de l'autre ?

enquête·e 7 : Eh bien, je l'ai rejoint, j'allais dire dès le début. Globalement, je vais te dire n'importe quoi, si ça a commencé en janvier, je l'ai rejoint 6 mois après. J'ai raté une réunion et globalement, j'étais là à la deuxième réunion. J'étais informé, je recevais les mails, après je regardais avec mon agenda si c'était possible.

Mattéo : Du coup, en termes d'années, c'était cette année-là ou tu étais déjà là les années précédentes ?

enquête·e 7 : Non, non, j'étais là l'année dernière. C'est surtout l'année dernière que j'ai participé et je crois que c'est né en fin d'année 2024.

Mattéo : Je crois que c'était un peu avant, je crois que c'était 2023. Je crois que c'était 2023, c'était la première.

enquête·e 7 : En tout cas, moi, je suis arrivé en 2024.

Mattéo : Ok, d'accord. Super. Et alors, pour toi, selon toi, quel est le but de l'Assemblée des usagers de l'eau ? Si tu veux le résumer en quelques mots.

enquête·e 7 : Je vais répondre à ta question, par rapport au but. Après, si ça fait partie de tes autres questions, je te dirai quel est pour moi l'utilité ou le but.

Mattéo : Exactement, ça en sera parti.

enquête·e 7 : **Le but pour moi, c'est de prendre en compte la parole des citoyens, qui sont les utilisateurs de l'eau de la Métropole et de répondre à des questions comme la tarification de l'eau, sujet sur lequel j'ai eu à plus ou moins à travailler, en tous cas à réfléchir et à faire des propositions aux personnes qui, elles, après, allaient mettre en place pas forcément tout ce que nous, on a proposé, mais en tout cas, se servait des idées, en partie de ce qui était proposé par les usagers. D'un certain côté, ça m'a fait penser à la...**

Mattéo : La convention citoyenne pour le climat ?

enquête·e 7 : Exactement. Ça m'a fait penser exactement à la convention citoyenne, seulement j'ai l'impression qu'au niveau de la Métropole, ils ont retenu beaucoup plus d'idées et de choses que de ce qui est resté de la conscience citoyenne.

Mattéo : Et du coup, quel devrait être pour toi le but de l'Assemblée de l'eau ? Donc là, on vient de déterminer le but un peu objectif, mais si toi, tu devais y mettre un peu ta patte, qu'est-ce que ça devrait être pour toi le but de l'Assemblée de l'eau ?

enquête·e 7 : Pour moi, je suis entièrement d'accord avec le principe et ça correspond plus ou moins à ce que j'attends des usagers de l'eau, parce qu'**en aucun cas nous devons, en tant que bénévoles, citoyens, remplacer ceux qui sont payés pour faire ce travail là au sein de la Métropole.** Mais j'attends des employés de la Métropole à ce qu'ils tiennent compte des citoyens. **La problématique que moi je rencontre particulièrement, c'est plus quels sont les citoyens qui sont présents.** Dans le sens où, j'ai la chance ou non, tout dépend de comment tu vois les choses, mais globalement, d'être célibataire sans enfant, de pouvoir y aller après le travail et parce que je suis quelqu'un de curieux et d'engagé. Je sais que beaucoup de monde ne pourront pas pour des raisons familiales, ne pourront pas pour des raisons d'emploi du temps, ne pourront pas parce qu'ils auront autre chose à faire en sortant du boulot, que de participer à des événements pour la cité, pour la commune, pour la Métropole. Mais globalement, en tout cas, toutes les

personnes que tu as pu croiser à la Métropole en tant que citoyen sont effectivement soit des gens impliqués dans diverses associations, soit des gens qui, maintenant, sont à la retraite et ont le temps de se pencher là-dessus. Je fais le parallèle plus ou moins avec mon père qui est à la retraite, je sais que maintenant qu'il est à la retraite il a pu s'impliquer dans sa commune et également se mettre dans une liste dans le Beaujolais pour tout ce qui est municipales, pour s'impliquer au sein de sa commune. Après, il est vrai que parfois, quand je lis des livres d'histoire ou autres, il serait bon et/ou bien, de pouvoir laisser un peu plus de temps... Après, il est vrai que, si on reste sur les horaires légaux, les 35 heures par semaine, normalement les gens ont le temps de pouvoir participer au bien de la communauté à côté. Après, il est vrai que quand t'as une vie de famille, des activités à côté, potentiellement les loisirs qui sont bloquants ou autres, chacun sait. Mais les citoyens ne peuvent pas ensuite se plaindre que ça ne va pas comme ils le veulent, si ils ne vont pas aux actions que l'on propose.

Mattéo : Et du coup, cette question, c'est la question de la représentativité que tu pointes. Pour toi, qu'est-ce qu'on devrait faire, qu'est-ce que la Métropole devrait faire pour justement permettre à ce que des citoyens, que l'Assemblée soit plus représentative de la population de la Métropole ?

enquête-e 7 : Globalement, je n'étais pas sur la ville de Rennes lorsque la ville de Rennes a mis en place un mix entre les conventions citoyennes et ce qu'ont pu faire les usagers de l'eau. **Mais je sais que il y a une association qui travaille pour étendre ça au maximum auprès de plus de politiques possibles, de faire participer les citoyens dans les choix politiques locaux.** Mais globalement, à Rennes, ça s'est très bien passé. Pour un exemple, un petit peu comme les usagers de l'eau, ça se passe très bien. La problématique forte de cette association, c'est que ce n'est pas rémunérateur. Donc il y a plein de politiques, qui en fait vont être plus orientées vers ce que les électeurs peuvent vouloir. Et si on doit dépenser de l'argent pour quelque chose qui n'apporte rien, en direct, soit la commune, soit directement au fonctionnement général, malheureusement les effets ne se font que sur le long terme et ça malheureusement, il n'y a plus personne qui veut viser sur le long terme aujourd'hui. D'où certaines problématiques que l'on peut rencontrer sur les enjeux de financements nationaux. Mais bon c'est un autre sujet.

Mattéo : Est-ce que tu aurais le nom de cette association ?

enquête-e 7 : Oui, ça serait bête de ne pas te l'indiquer en plus dans une interview enregistrée. Je te retrouve ça et te couperai sûrement plus tard pour te répondre à cette question. Mattéo : Ou tu pourras me le redonner plus tard dans la soirée ou dans la semaine.

enquête-e 7 : Sans souci. Mattéo : Est-ce que maintenant, en termes de moyens que la Métropole met à disposition pour les membres de l'Assemblée des usagers de l'eau, en termes d'information, en termes de communication, en termes d'animation, c'est quoi ton avis par rapport à ça ? Est-ce que tu trouves ça suffisant ? Est-ce que tu aimerais en avoir plus ?

enquête-e 7 : Alors, je trouve ça suffisant à partir du moment où je suis déjà dedans. J'ai pu remarquer qu'il y avait par exemple des journées qui se faisaient au niveau de la Métropole. Mais que j'ai su après que la journée se soit passée. Globalement, c'est plus à moi, encore une fois, parce que je suis quelqu'un de curieux, d'intéressé, de le mettre dans mon fil d'informations pour pouvoir voir les informations. Parce qu'effectivement, la Métropole, de son côté, va te dire, nous, on communique. C'est plus les personnes en face, il faut que... En aucun cas, je ne leur demanderai de passer sur des chaînes, que ce soit radio ou télévision nationale ou même régionale, mais globalement je ne sais pas comment ils pourraient faire, parce que je ne suis pas

dans ce domaine-là, mais pour pouvoir communiquer... Ça se trouve, c'est marqué dans le magazine... tu sais, moi je suis sur Oullins donc je ne reçois pas forcément celui de Lyon, mais ça se trouve... bon après Oullins fait partie de la Métropole. Mais globalement, ça se trouve c'est marqué dans le magazine que je reçois tous les mois ou peut être tous les trimestres de la part de la Métropole.

Mattéo : Est-ce que tu reçois aussi les mails qu'envoie la Métropole ?

enquête-e 7 : En fait je reçois tous les mails concernant les usagers de l'eau. Et pour ne pas me faire spammer de trop plein de mails, également de la Métropole, je ne m'inscris pas dans toutes les listes de communication. Mais encore une fois, c'est moi qui ait le choix, là-dessus jne peux pas la poursuivre, elle donne le choix à tout le monde, c'est juste qu'il y a quand même pas mal d'informations.

Mattéo : En termes d'animation, c'est Planète Citoyenne avec Olivier qui fait l'animation. Qu'est-ce que tu en dis ? C'est quoi ton avis par rapport à ça ?

enquête-e 7 : Moi, je trouve ça très bien. **J'ai bien aimé aussi l'interaction avec différents scientifiques, parce qu'en fait, pour avoir été à plusieurs réunions, il y avait une fois où il y avait des scientifiques qui présentaient leurs projets, ce qu'ils avaient pu faire, leurs rapports...** Alors, il est vrai qu'avec ma formation scientifique, le métier que je fais, je n'ai aucun problème de compréhension sur tous les sujets. Sachant que le secteur environnemental et donc de l'eau m'intéresse. Je peux aussi concevoir qu'il y ait certaines personnes soit parce qu'elles viennent une fois de temps de temps, soit parce qu'elles sont un peu déconnectées de tout ce schéma scientifique, elles aient eu des difficultés à suivre certains sujets. De mon côté, ça n'a pas été trop un souci. Après, je conçois très bien qu'il faille potentiellement faire de la vulgarisation, pour pouvoir simplifier au maximum, mais il y a un moment donné, si on simplifie trop, on ne peut pas travailler comme on a pu le faire sur certains sujets.

Mattéo : Et dernière question par rapport au fonctionnement de l'Assemblée. Donc, comme tu le sais sans doute, l'Assemblée, elle fonctionne par cycle de travail sur une année, en fait, avec au moins six séances. Cette année, vous avez pu choisir le thème sur lequel vous souhaitiez travailler, qui était la question de la pollution. Là encore, qu'est-ce que c'est ton avis par rapport à ça ? Est-ce que tu as trouvé que cette année, c'était peut-être pas mieux, mais en tout cas, que le fait que vous ayez le choix, ça changeait par rapport aux autres années ? Quel est ton avis par rapport à ça ?

enquête-e 7 : Disons que je suis plutôt satisfait. Parce que le choix correspond à mes attentes et ce pourquoi j'ai voté. Ou en tout cas, c'est moi qui... C'est pas moi tout seul, mais j'ai donné cet avis-là aussi comme choix. Moi, ma problématique principale, c'est que toutes les dates des réunions proposées pour cette année, ben je ne vais pas pouvoir y aller pour diverses raisons. Du coup, je me contenterai des rapports, il n'y a pas de soucis. Donc, à ce moment-là, moi, je reste dedans au sein des usagers, mais je ne pourrai pas assister en présentiel.

Mattéo : Souvent, c'est par rapport à des contraintes pro, perso ?

enquête-e 7 : Tout à fait, tout à fait. Globalement, il y a un mix. Je me suis inscrit à un marathon pour la fin mars. Et globalement, après, pour le mois de juin et autres, ce sont toutes des dates où j'avais déjà des choses. Et m'impliquant plus aujourd'hui, en parallèle, dans d'autres associations, j'ai des dates qui tombent avant celles des usagers de l'eau, donc tant pis. Premier arrivé, premier servi.

Mattéo : Question rapide, est-ce que ta présence à l'Assemblée des usagers de l'eau, le fait de venir, engage des coûts, je pense notamment en termes de transport ?

enquête-e 7 : Pour moi, résident à Oulin, dans la dans la grande Métropole, je me déplace tout en transport en commun. Donc ça ne me coûte pas plus cher de venir à la Métropole. Je ne suis pas non plus une personne ayant des problèmes de déplacement, de devoir venir en fauteuil roulant ou autre, donc j'ai la chance de ce côté-là de pouvoir vaquer à mes occupations, comme je l'entends.

Mattéo : Est-ce que tu as déjà eu l'occasion d'échanger avec d'autres membres de l'Assemblée ?

enquête-e 7 : Bien sûr, en gros, comme à chaque fois, à chaque réunion. Alors, c'est pas vrai. Comme dans beaucoup de réunions, ça fonctionne en petites tables rondes, où en gros on est 6-8 à échanger pour pouvoir alimenter les informations. En règle générale, je discute avec les 6-8 qui sont là mais comme ce sont effectivement les mêmes têtes que je vois régulièrement... Au bout d'un moment, sans forcément prendre les contacts, le numéro ou quoi que ce soit, je les appelle par leur prénom parce que je l'ai retenu et je retiens un petit peu ce qu'elles font dans la vie. Ça me permet de discuter toujours sur des sujets attenants au sujet de l'eau, mais globalement, ça reste... On est présent pour les usagers de l'eau et on discute du sujet principal pour lequel on est là.

Mattéo : Est-ce que, là encore, tu as aussi l'occasion de parler de l'Assemblée des usagers de l'eau autour de toi ? Et si oui, comment ça a été perçu ?

enquête-e 7 : Globalement, les usagers de l'eau m'ont permis de m'exprimer au sein d'Equinox pour dire ce que faisait justement la région par rapport au sujet de l'eau, tout simplement. C'est intéressant pour tout le monde. De tenir informé, peut-être pas en avant-première, mais en tout cas 15 jours avant, les médias, que la réglementation de l'eau avait été décidée, que ça allait fibroter le processus, etc. Et donc, globalement, je me sens impliqué à mon échelle et j'apporte des pièces au puzzle pour pouvoir avancer dans la l'orientation du côté opérationnel, du déploiement, de tout ce que peux m'apporter les usagers de l'Eau. Ça, c'est d'un point de vue opérationnelle sur Equinox. D'un point de vue Shifter, je leur en ai parlé également, ils suivent ça de loin, mais globalement... Il n'y a pas de, ou en tout cas, je ne l'ai pas forcément retrouvé, de lien entre les Usagers de l'eau et ce qu'on a pu y effectuer et les travaux qu'on a effectué chez Shifters.

Mattéo : OK. Et est-ce que quand on t'en parle autour de toi, les gens y voient un intérêt ou de l'indifférence ?

enquête-e 7 : Oui, alors quand j'en parle autour de moi, dans mes cercles associatifs, ils y trouvent un intérêt. **Quand j'en parle autour de moi, dans mes cercles amicaux, alors, c'est pas forcément de l'indifférence, parce qu'ils sont intéressés pour l'information en tant que telle, mais ils ne vont pas aller chercher plus...**

Mattéo : C'est ça, ils ne vont pas franchir le pas et pas forcément...

enquête-e 7 : Dans le pire des cas, ils se disent, il y a enquête-e 7 qui y sera, qui m'en racontera. Mais sinon, voilà quoi.

Mattéo : Par rapport au positionnement de l'Assemblée vis-à-vis de la Métropole, il n'y a pas un lien on pourrait dire direct, c'est-à-dire que l'Assemblée ne va pas forcément avoir un impact direct sur la législation en tant que telle, à part sur la tarification de l'eau, qui là, pour le coup, était vraiment un quelque chose de concret qui a ensuite été transféré dans la législation de la Métropole. Mais du coup, comment tu vois ce positionnement vis-à-vis de la Métropole ? Est-ce que tu penses que l'Assemblée, elle, devrait avoir plus de pouvoir vis-à-vis du pouvoir

métropolitain, s'affirmer plus, avoir une plus grande intervention dans les choix de politique publique, ou au contraire le fait qu'elle ait cette position un peu de conseil, d'information vis-à-vis de la Métropole, ça te convient.

enquête-e 7 : **Et bien justement, c'est là où moi, j'aimerais qu'il y ait plus de pouvoir. Parce que quel que soit, alors effectivement, là, on parle principalement du sujet de l'eau. Mais quel que soit le sujet, ça permet d'apporter plus d'éléments de la part des citoyens, toutes politiques confondues, pour pouvoir faire remonter les informations sur ce que vivent les citoyens.** Après, le biais que je peux y voir, même si les gens sont élus et/ou plus ou moins payés pour leur représentativité ou autres, c'est un petit peu comme dans les associations où, globalement, on compte fortement sur les bénévoles et sur le temps qu'ils vont donner. Et c'est là où je ne me trouve pas forcément en lien avec, effectivement, même si les élus, imaginons que ce soit des élus qui ne me plaisent pas, globalement, il faut quand même travailler sur le sujet. Et il n'y a pas de raison, ce n'est pas parce qu'ils ne me plaisent pas, que je vais essayer de me battre pour faire remonter les informations. Dans tous les cas, je vais donner mon avis, si ils en tiennent compte tant mieux, si ils en tiennent pas compte bah tant pis mais bon, j'aurais l'impression que c'est un peu du temps perdu mais d'un autre côté, j'ai vite appris que la vie était dans tous les cas une dure lutte, pas forcément dure, mais une lutte perpétuelle.

Mattéo : Autre sujet, est-ce que tu connais les représentants de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

enquête-e 7 : Non. En gros, quand vous vous êtes intervenu, euh, comme je n'ai pas assisté aux premières réunions, la personne qui était présente, il a parlé d'une autre personne qui n'était pas là, mais qui était là la fois d'avant, etc. **En fait, oui, je savais vaguement qu'il y avait six représentants officiels, mais je ne connaissais pas exactement leurs fonctions ou leurs prérogatives.** Et donc, j'étais ravi d'apprendre que globalement les premières sessions on avait pu voter pour eux, mais globalement, je suis arrivé légèrement après.

Mattéo : Et du coup aussi, si je devais te donner une baguette magique et que tu devrais changer une chose sur l'assemblée, qu'est-ce que ça serait ? Ça peut être quelque chose que tu as déjà évoqué ou ça peut être autre chose.

enquête-e 7 : Au contraire... vis-à-vis des usagers de l'eau, je ne changerais pas grand chose. Vis à vis de la nation, j'instaurerai ça au maximum, le déploiement au maximum. Après, bien entendu, je ne peux pas être sur tous les fronts, mais si on peut déployer ça ne serait-ce que sur Lyon sur d'autres sujets, pour donner leurs avis aux citoyens... Après, je ressens quand même qu'il y a une grande distinction entre ce que moi je souhaiterais et la réalité des faits. Parce qu'en règle générale, 24h avant d'aller voter, les gens ne savent pas pour qui ils vont voter, ils se décident en fonction de la couleur sur les panneaux d'affichage pour les élections, et après les gens se plaignent que le gouvernement en place et/ou les gens en place ne font pas le taf... Mais c'est eux qui ont le choix, c'est eux qui votent, c'est comme ça. Je pense que je fais partie des citoyens qui en demandent beaucoup. Mais globalement, la majeure partie des gens demandent, sans trop attendre, et après, se disent que c'est pas pour eux, mais pour moi c'est accessible à tout le monde.

Mattéo : Pour moi, c'était tout. J'avais un peu parcouru tout ce dont je voulais parler avec toi. Est-ce que, d'une part, tu as des choses que tu voudrais rajouter qu'on n'a pas abordées ? Et sinon aussi, si tu as des questions pour moi par rapport à notre travail.

enquête-e 7 : C'était plus dans le sens où j'étais agréablement surpris que vous me recontactiez, quand je dis vous, c'est tout le groupe, dans le sens où, comme les statistiques étaient sorties, comme l'étude était passée, que je l'avais ratée avec tous les mails que je reçois. Voilà, je m'attendais pas forcément à pouvoir m'exprimer auprès de toi. Mais globalement, je voulais

savoir si ce projet là, pour vous, était plus ou moins, on va dire à moitié fini. Quand est-ce qu'il se finit concrètement ? Comment ça se passe ?

Mattéo : Nous, on doit rendre toutes nos recommandations et toutes les études qu'on a pu faire, notamment les statistiques que tu as pu voir, on doit le rendre fin mars. Dans un mois et demi, on a une présentation qui est prévue le 30 mars avec les élus et les services de la Métropole. Et donc, ce projet, tout ce qu'on a pu tirer comme données et comme recommandations, ça, ce sera en main des élus de la Métropole, à voir ce qu'ils en feront. Mais voilà, nous, du coup, le projet, il dure encore un mois et demi à peu près.

enquête·e 7 : Ok, très bien. En tout cas, tout ce que je peux vous souhaiter, c'est bien du courage pour faire un bon rapport, je sais que ce soit, on va dire, les mêmes qui restent en place, ils vont pouvoir s'en servir pour faire d'autres expérimentations, de ce style là et s'améliorer parce que ça leur permet de faire un retour d'expérience, sans avoir à engager des professionnels qui coûtent une blinde aussi. Autant lier utile à l'agréable, vous avez une première expérience pro et eux ont également un retour.

Mattéo Exactement, tout le monde est content. Merci beaucoup enquête·e 7, merci encore pour ton temps et puis à bientôt et très bonne soirée.

enquête·e 7 : Merci beaucoup. Salut Mattéo.

Transcription de l'entretien avec Olivier Merelle mené par Alice et Irène

Alice : Bonjour Olivier, tout d'abord, est-ce que vous pouvez vous présenter ?

Olivier : Olivier Merelle, je suis directeur associé chez planète publique et planète citoyenne. Planète publique : on est un cabinet de Conseil spécialisé sur les politiques publiques avec 2 métiers, un premier métier d'évaluation de politique publique. Et un 2e de concertation et participation citoyenne. Et sur ce 2e métier, notre ADN c'est quand même la participation citoyenne en tant que telle, c'est à dire plutôt les dispositifs dits délibératifs. Je sais pas si ça vous parle mais en groupe de citoyens on co construit une réponse, des propositions, et cetera. Et on est beaucoup positionné depuis toujours sur notamment les dispositifs de conférences de citoyens notamment les dispositifs de Convention citoyenne donc, avec tirage au sort. Avec mon ancien associé qui est à la retraite maintenant, on faisait dès les années 90, il me semble que c'est 2 et demi en France. Puis du coup, on a pas mal développé ça puisqu'il y a quand même eu un petit effet de mode ces dernières années, pour le pire et le meilleur, voilà. Pour info, j'ai animé la convention citoyenne sur la fin de vie et celle sur les temps de l'enfant. Par ailleurs, on mène des démarches de concertation aussi sur projet, concertation réglementaire, et cetera. On essaye autant que possible d'introduire ces méthodes là, mais avec plus ou moins succès, selon les maîtres d'ouvrage et les projets.

Irène : Vous étiez à l'initiative du projet de planète citoyenne ?

Olivier : Oui enfin, Planète publique a été créé en 2006 sans moi avec François Mouterde et un autre associé Benoît Simon. Donc François faisait des panels citoyens, que ça et 2 et demi par an, enfin même pas je pense. Et donc c'était des évaluateurs en fait, c'était ça leur cœur de métier. Moi je suis évaluateur de formation, j'ai rejoint Planète publique en 2010. 2e emploi. On va dire et j'ai développé, mais plutôt vers 2015, la partie concertation, participation citoyenne en tant que telle, comme une vraie activité. On a créé la marque Planète citoyenne, mais c'est la même entreprise.

Alice : D'accord. Quelles sont les compétences que requiert votre métier et peut-être les différents cadres dans lesquels vous les mettez en œuvre ?

Olivier : Alors c'est une vaste question mais peut être ce qu'il faut pour sortir des clichés qu'on peut avoir, c'est à dire qu'en réalité dans notre métier, c'est la partie animation qui est la plus visible de l'extérieur. C'est comme l'iceberg quoi, c'est la phase émergée mais il y a tout ce qu'il y a dessous. Alors nous, par notre culture d'évaluation de politique publique, on se différencie d'agences de concertation qui viennent plus des métiers de la COM et cetera par le fait qu'on rentre beaucoup par le fond et l'analyse, l'analyse du fond. Donc on peut avoir tendance à considérer qu'il y a des compétences autour de ça, d'être en capacité de monter en compétence sur les sujets, de les analyser, identifier ce qui est, quels sont les vrais points de discussion qui peuvent s'appliquer à des citoyens, par exemple. Donc il s'agit pas de devenir expert technique du sujet de l'eau, mais voilà, assez vite avoir suffisamment compris, non seulement pour comprendre ce qu'on nous dit, mais aussi pour structurer d'une manière pertinente les débats. Il y a ça, après il y a tout ce qui est l'ingénierie de la conservation en tant que telle, donc la conception des séances. Ça, ça renvoie à l'intelligence collective c'est-à-dire comment on fait travailler un groupe et à l'animation. Et derrière ça, au-delà des techniques d'animation, c'est au-dessus de compétences sociales, des soft skills. Enfin ça demande de l'empathie, des relations

humaines, et cetera. Voilà qui sont assez importantes.

Irène : Et parce que du coup, vous avez commencé par animer des instances plus petites ?

Olivier : Moi personnellement, j'ai commencé par animer des conférences de citoyens parce qu'à l'époque, en 2010, c'est ce qui se faisait, mais y compris des grosses au sens où on avait plusieurs groupes en parallèle. Parce que ma première expérience, c'est pour la région Centre sur l'élaboration de son SRADDET, le schéma un peu cadre des stratégies régionales. On avait au moins 5 panels en parallèle de citoyens, donc, chacun une vingtaine, dont moi j'avais un groupe de 20 et je co-animais avec François à l'époque, comme des consultants. Et il devait y avoir une centaine de citoyens ce jour-là au siège de la région qui, chacun dans leur salle, bossait sur la formation. Je pense qu'il y avait d'autres groupes sur la mobilité, et cetera. Et après j'aime bien les grands groupes. Et ça, c'est personnel.

Irène : Ah oui, pourquoi ?

Olivier : Je sais pas, en vrai j'aime bien tous les groupes, mais je trouve que y a des dynamiques dans les grands groupes qui sont intéressantes et il y a une espèce d'énergie particulière à aller chercher dans les grands groupes. L'effervescence, c'est plutôt quelque chose qui me plaît pas mal. Et les conventions citoyennes là, au CESE, là c'est enfin fin de vie, c'était 184 personnes et le temps de l'enfant, c'était 130. On n'est pas tout le temps à 130 hein, on est en sous-groupe. Et et cetera, mais...

Alice : C'est assez intéressant de croiser les points de vue. Et que chacun a des points de vue différents qui se lèvent au fur et à mesure que les autres s'expriment.

Olivier : Complètement. La taille du groupe joue au-delà des individus qui le compose. Alice : OK, et du coup, Planète publique c'est une association à l'origine ?

Olivier : Non, on est une entreprise. Donc on est des prestataires, à la Métropole, on a un accord cadre. Je sais pas si vous savez ce que c'est qu'un accord-cadre c'est un marché public. En fait on a répondu à un marché public. Il y a plusieurs types de marchés publics et des marchés publics où l'admission est clairement établie au début et vous êtes dans des méthodes où vous dites « nous, on fera telle tâche, telle tâche pour tel prix ». Dans un accord-cadre, le maître d'ouvrage, il dit, moi pour les l'année qui vient, les 2 ans qui viennent, j'ai besoin d'animer des concertations donc j'ai besoin de quelqu'un et donc il me mobilise après en tant que de besoin.

Irène : Quand est-ce que le contrat avec la Métropole a été établi ? Olivier : Le contrat, c'était un contrat pluriannuel qui va avoir 2 - 3 ans. Alice : C'était pour l'Assemblée de l'eau ?

Olivier : Alors, il est plus large. J'ai aussi animé avec le même contrat la convention citoyenne sur la chaleur.

Alice : Ah oui, c'est vrai, il y a eu une séance à propos de ça récemment non ?

Olivier : Et le plan de chaleur ? Et lundi, j'ai animé un séminaire pour la direction de l'eau avec ses agents. C'est à ça que ça permet, c'est à dire quand ils ont des besoins, ils doivent rapidement avoir un prestataire qui a les compétences.

Irène : Au sein de votre entreprise, vous avez une personne déléguée à chaque projet ou vous êtes tout seul ?

Olivier : Non alors on est une équipe de une petite vingtaine en ce moment. Alors sur les 2 métiers, évaluation et concertation. Avec quand même des profils plutôt spécialisés sur l'un ou sur l'autre, même s'il peut y avoir quand même un peu des porosités ou des personnes un peu plus polyvalentes et après l'organisation des cabinets de conseil ou des agences, c'est un peu de l'équipe projet, c'est à dire que sur chaque projet, il y a une équipe qui est constituée en fonction

de ce qu'il y a à faire. L'équipe est plus ou moins grosse et elle est plus ou moins seniorisée en termes d'expérience. Et après, les consultants ont tous plusieurs projets en parallèle. Donc là aussi selon le poids des projets, ils en ont plus ou moins. Et plus on est dans le pilotage des missions, moins on est censé être dans la production. Ça dépend des missions, là je vous fais un truc caricatural. Donc on a plus de missions à piloter, mais moins de production qui prend du temps quoi. Enfin voilà, et c'est comme ça que ça s'équilibre. Moi j'ai une dizaine de missions je pense. Donc ça nécessite une autre compétence qui est de pouvoir sauter d'un sujet à l'autre et gérer tout ça.

Irène : La deuxième grosse partie de notre entretien est à propos de votre travail avec la Métropole, plutôt avec un focus démocratie participative. Je pense qu'on peut commencer par, est-ce que vous avez eu des appréhensions particulières à propos de cette mission ?

Olivier : Non, pas vraiment, parce que pour le coup, on a été dès le début. Donc cette mission, elle débute alors dans le cadre de l'accord cadre dont je vous parlais. On est début de mandat. J'imagine que vous avez les dates. On est dans le **contexte du projet de passage à la Régie de l'eau et du projet politique d'accompagner ça d'une transition démocratique entre guillemets**. Voilà pas seulement écologique ou technique pour ce qui est de l'ingénierie publique qui est derrière le projet de régie publique de l'eau. Et il y a l'idée qui doit naître, j'imagine, chez Anne Groperrin et dans le service participation avec Anne-Laure Garcin, d'une grosse démarche qui s'appellera après Eau futurE pour activer un peu le levier non seulement de la sensibilisation, mais aller plus loin que la prise de conscience des enjeux de l'eau. C'est une logique de politiser au sens faire un sujet politique et pas seulement technique pour ce qui est un peu le leitmotiv d'Anne Groperrin. Si vous l'avez vu, j'imagine qu'elle a dû, elle a dû insister. Alors nous on ne l'a pas mise en œuvre cette démarche Eau FuturE. On allait juste accompagner Anne-Laure pour l'imaginer un peu au début. Et après ça a été un autre marché auquel on n'a pas répondu parce qu'on travaillait déjà beaucoup pour la Métropole. Et puis qui était moins de la concertation, mais de la mise en débat pour conscientiser.

Irène : C'était plutôt de la sensibilisation ?

Olivier : Oui, mais ça allait plus loin que ça. Ils ont fait des ateliers sur les imaginaires de l'eau. Il y avait l'idée aussi d'aller chercher des publics qu'on voit pas habituellement en travaillant avec des centres sociaux. Il y avait des balades très axées sur aussi le rapport des sens à l'eau et cetera. Le truc qu'on avait imaginé se voulait assez ouvert et pas seulement des ateliers, des machins sur les politiques. Voilà donc il y a ce truc-là qui est lancé et la suite un peu logique par rapport à ça, c'est une fois qu'on a conscientisé. Il y a quand même 8000 personnes qui ont participé à cette démarche sur 1,4 million d'habitants on va dire c'est pas beaucoup, mais en vrai c'est quand même une belle démarche. Il y avait un peu l'idée de dire bon voilà comment après on offre des espaces où les personnes peuvent continuer à exercer finalement une forme de réflexion citoyenne sur ces sujets-là. Donc y avait Anne Groperrin à l'époque, il y avait Florestan Groult, qui maintenant est vice-président au sport, mais il doit toujours être vice-président de la Régie, j'imagine. Il avait un peu la même philosophie de pensée, éducation populaire, et cetera qu'Anne Groperrin donc voilà avec Laurence Boffet ils forment, la triplète du projet. Et il y a l'idée, **sur la base des gens qui ont participé à Eau futurE, de voir ceux qui ont envie de réfléchir à quoi pourrait ressembler une gouvernance citoyenne sur l'eau, sachant que la décision qui est prise dès le début, c'est que dans la Régie, il y aura 4 sièges réservés à des représentants des usagers.**

Mais une fois qu'on a dit ça, il n'y avait pas plus que ça quoi. Du coup on a fait des premiers ateliers (c'était pas encore l'Assemblée de l'eau) à la fois sur le sujet du droit à l'eau, qui était très porté par Florestan Groult et qu'on retrouve aujourd'hui dans le projet de la Régie. Sur Je participe, il y a les comptes rendus d'1 ou 2 ateliers. Je me rappelle notamment, on avait posé la question des usages légitimes de l'eau. Et que pourrait être un droit à l'eau ? Comment il pourrait se définir ? Il existe des définitions internationales, mais appliquées à notre territoire, et cetera. **Donc on avait fait ça et puis on a dû lancer un espèce de pareil de protocole sur « Que serait une gouvernance de l'eau incluant les citoyens et en disant « il y a 4 sièges au Conseil des usagers », mais on fait quoi de ça ? Et donc ça, il y a eu plusieurs séances, 3 - 4 mois, pour aboutir par la co-construction par les citoyens, à l'idée qu'il fallait une instance pérenne d'où seraient l'émanation des 4 représentants, mais ce qui est important, c'était plus l'Assemblée. Donc ce truc-là, il a été fait avec les citoyens on peut dire, et le noyau dur dont on parlait était déjà là, hein ? Donc on est bien d'accord qu'il y a un noyau dur.** Et en même temps, nous on intègre notre connaissance, notre retour d'expérience. Et quand je dis nous je m'inclus à la DPDP. Avec l'idée que les instances, c'est toujours un peu compliqué. Généralement c'est pas ce que je préfère car **toutes les instances finissent par s'essouffler** en fait. Ce qui est en soi pas grave. Bon et si ça s'arrête, on fait autre chose. Voilà, il suffit de se dire ça, mais des fois quand même, ça met du temps à s'essouffler, ça peut devenir un peu laborieux. Ça peut être porteur de fausses promesses aussi parce que dans le cadre institutionnalisé entre guillemets. Mais si derrière y a pas de débouchés, vous donnez un cadre qui a l'air solide, mais en vrai...

Alice : Est-ce que vous auriez un exemple ?

Olivier : Ouais alors ça faut couper le magnéto. Mais non, mais typiquement une tentative de sortir de ça sur le Conseil de développement qui a eu des succès d'un certain point de vue mais qui a aussi connu ses travers. Mais même si on parle pas du Conseil de développement de la Métropole de Lyon, vous allez voir tous les conseils de développement, les conseils de quartier. La plupart ça vivote vous avez quatre vieux dedans qui sont pénibles. Du coup ils épuisent les services de la ville ou les services de l'interco qui veulent plus leur parler ou juste le minimum. Ils épuisent les nouveaux les nouveaux venus, parce que comme ils sont pénibles, ils sont aussi pénibles avec les nouveaux. Du coup c'est un cercle vicieux. **Et puis si on crée une instance, il faut aussi qu'on soit sûr de l'articulation avec la collectivité parce que c'est une démarche volontaire. Le Conseil de développement et le Conseil du quartier, c'est obligatoire.** On peut considérer que c'est très bien comme ça, il y en a partout. Mais là si en plus vous la créez volontairement, il faut quand même s'assurer que le truc ait du sens. Puis après il y a aussi des questions de moyens, d'animation, parce que une instance c'est dans la durée, c'est pas vous faites un truc 6 mois et puis on voit. Par rapport à ça ce qu'on a préconisé doit être dans les comptes rendus. Ça ne collait peut-être pas tout à fait à ce que aurait voulu les citoyens quand on a fait ces ateliers de co-construction mais c'était très proche. Ils ont parlé d'une Assemblée, je sais qu'ils voulaient du tirage au sort, mais bon, ça coûte cher. Et puis en fait du tirage au sort avec des gens que vous allez chercher très loin, vous ne pouvez pas les garder 3 ans. Ça n'existe pas, enfin une partie, vous y arriverez. Mais au bout d'un an et demi vous avez retrouvé le même noyau dur mais du coup vous avez perdu le gain du tirage au sort. Alors sauf à dire on renouvelle mais ce qui coûte très cher, très vite, régulièrement. Enfin vous voyez, il y a plein de questions comme ça. Donc là l'idée c'était de dire c'est une **instance ouverte**. Donc

on fait tout pour pas s'enfermer justement avec un noyau qui deviendra un peu toxique parce que on a dit qu'on pouvait renouveler que tous les 2 ans, donc on peut pas renouveler avant les 2 ans, et cetera. Enfin voilà ce qui est quand même un peu bête. Moi je trouve que c'est toujours un peu bête aussi quand vous avez des volontaires de dire on va en prendre la moitié, hein ? On passe notre temps à courir après les gens. Donc voilà, si on est sur un, voilà à une instance ouverte avec des volontaire. On prend tout le monde quoi. C'est un peu l'idée et après, moi je crois beaucoup, mais ça c'est mon savoir-faire panel citoyens sur les choses bornées, c'est-à-dire que on dit y a une instance et puis, on verra ce qu'on fait, on fait des projets, c'est pour toute la vie en fait, ça crée pas une dynamique et une forme de tension. Et moi je disais. Il faut que la Métropole, elle s'engage chaque année à offrir un sujet qu'elle a choisi. Ça, on a un peu fait évoluer mais c'est ce que je préconisais au début et on dit aux gens, « la Métropole met des moyens sur 4 séances, 5 séances, 6 séances pour vous aider à construire un truc sur ce sujet-là, on attend de vous que vous vous impliquiez de manière un peu assidue parce que c'est un travail progressif, et cetera sur ces 6 séances là, mais l'engagement réciproque il s'arrête un peu là, c'est-à-dire que après si le prochain thème, il ne vous intéresse pas, vous reviendrez pas et c'est pas un drame, vous reviendrez peut-être au suivant. » Enfin vous voyez c'est pour avoir les moyens et pas s'épuiser à vouloir faire 12 trucs en même temps où on n'y arrive pas. Et cette tension de dire aux gens, on a 6 séances à la fin, il faut qu'on ait fait une production, et cetera, c'est ça qui permet d'avancer. Vous avez un peu vu comment on anime et cetera. C'est-à-dire que on a pas toute la vie pour réfléchir aux micro polluants. On pourrait y passer toute la vie mais sauf que toute la vie ça intéresse 10 personnes de passer toute la vie dessus. Voilà il faut un peu **créer cette dynamique-là. Donc c'était un peu ça les garde-fous qu'on a essayé de placer.** Moi, je préconisais que ce soit la Métropole qui les choisissent parce que pour moi, là où ça foire généralement, c'est que on demande leur avis aux gens en croyant bien faire, qu'eux ils sortent des sujets, ce qui est intéressant, mais sauf que une fois qu'ils ont produit leur truc, on va voir les élus, ils se disent « ouais Bon, c'est pas mon sujet quoi ». Enfin, ils sont plus habiles que ça en disant « C'est super intéressant » mais si ce n'est pas le bon moment ou si c'est pas leur sujet, ils sont pas obligés de le reprendre. Ça a sa logique aussi. Les élus ont un programme. C'est plutôt l'articulation instance citoyenne et démocratie représentative qu'il faut chercher à travailler plutôt que de voir les opposer ou en mettre un par-dessus l'autre. Alors ce que je dis est un peu caricatural là, c'est à dire que **c'est bien aussi et utile d'avoir des dispositifs qui permettent d'interpeller les élus, qui permettent d'aller les chercher sur des sujets qui sont justement pas des sujets pour les mettre à l'agenda politique,** et cetera, **mais en vrai, c'est plus compliqué derrière pour en faire quelque chose.** En plus, on a quand même une vice-présidente qui était prête à jouer le jeu à fond.

Donc on est parti comme ça. La **tarification était le premier sujet. Super sujet.** Non mais une de mes meilleures missions je pense. On pourra revenir dessus mais très belle mission. Après dans l'histoire de l'Assemblée, il y a un truc qui là, il faut interroger la direction de la participation, de la prospective du débat public sur qui gère cette Assemblée ? C'est-à-dire que la DPDP, sa mission, ou la manière dont elle l'entend, c'est plutôt d'impulser des choses, d'être sur l'accompagnement des autres directions, voilà sur des moments forts, de gérer des instances qui sont des instances générales comme le Conseil de développement. **Dans l'organisation c'était ça n'allait pas de soi que la DPDP doive ad vitam aeternam gérer ça.** Mais **en même temps la direction de l'eau n'a pas forcément ces compétences-là parce que c'est pas son métier. Son métier c'est de gérer les services publics de l'eau.** Et après il y a questions de moyen

aussi. Derrière qui détache du temps de ses agents pour ça ? Qui a des marchés pour faire travailler des prestataires ? et cetera... Donc il y a eu un petit flottement à ce moment-là, mais je les laisse en parler s'ils le souhaitent.

Alice : Maintenant ils travaillent conjointement tout le long.

Olivier : Complètement. Ce qui était moins le cas au début. Au début, avec Anne-Laure, enfin, on était vraiment au portage du truc techniquement, alors évidemment en coordination avec la Régie, notamment sur la tarification pour travailler le fond, et cetera. Mais là, maintenant, il y a une implication différente de la Direction de l'eau, effectivement.

Et du coup, j'en venais à ça pour dire que le 2e sujet sur l'adaptation au changement climatique, c'est un sujet qui est choisi me semble-t-il (c'est ma lecture) alors à la fois par opportunité ce que je vous disais tout à l'heure, c'est à dire que dans le même moment, il y a le PCAET qui est révisé et il y a une Assemblée citoyenne qui doit travailler sur la question de l'adaptation au changement climatique. Et du coup on se dit « ce sera utile que l'Assemblée de l'eau travaille aussi sur ce sujet à ce moment-là puisque c'est maintenant que la Métropole travaille sur l'adaptation ». Donc il y a ça, il y a aussi en plus du réalisme qui est de dire en même temps, on a une grosse convention et on faisait la doublette aussi sur l'adaptation au changement climatique. Et la DPDP n'a pas les moyens de faire un sujet très différent à ce moment-là, donc, on est sur un format un peu plus réduit et avec un peu moins d'ambition de production. Enfin, vous comparerez les 2 avis, on n'est pas tout à fait sur le même type de rendu. En parallèle, des membres de l'Assemblée commencent à trouver que ce serait bien qu'ils puissent choisir un peu les sujets. Ce qui est un truc assez classique dans les instances qui marchent bien, de vouloir un peu s'autonomiser par rapport à la collectivité. Et ça, ça renvoie à plein de débats sur l'institutionnalisation ou pas de la participation citoyenne. Mais en même temps, avec une bonne dynamique et une grande confiance entre les membres, avec les élus qui sont quand même très impliqués et viennent à toutes les séances, et cetera. Donc je veux dire, c'est pas une demande comme ça peut être parfois le cas, faite dans une logique de défiance en disant on peut manipuler et cetera, c'était pas du tout le cas. Du coup, pour ce sujet-là, on est parti sur un truc un peu mixte où la Métropole avait proposé 3 - 4 sujets. Et en une séance, les citoyens pouvaient aussi proposer des sujets à la fin. Finalement, ça marchait bien.

Irène : Vous avez des exemples de d'autonomisation d'instances de participation citoyenne ?

Olivier : Alors, vous vous interrogez sur le Conseil de développement, ça a été un peu la logique où on les a accompagnés au début et de manière plus légère à la fin, mais y avait un peu cette idée alors que ça devienne une instance d'interpellation. Qui soit une forme de caisse de résonance de ce que peuvent dire les habitants au sens large et qu'ils puissent comme ça interpellier les élus, y compris avec quelques outils intéressants comme le droit une fois par an de pouvoir s'exprimer en Conseil métropolitain. Donc sur un sujet évidemment préparé à l'avance et accepté par le président, ce qui est une chose assez nouvelle. Et puis voilà une posture un peu différente ou pour le coup, ils sont censés être un peu maître à bord des sujets qu'ils ont envie de travailler, de la manière dont ils ont envie de les travailler... Mais après les autres exemples, il faut les chercher dans d'autres formes de participation citoyenne. Alors plus développé dans les pays anglo-saxons qui ont plus cette culture-là. En France, on peut donner des syndicats citoyens, les « syndicats » d'occupants, de bailleurs sociaux,... qui peuvent monter des actions qui souvent partent de questions assez individuelles ou assez privées, mais qui permettent de faire collectif et du coup d'avoir une politisation et un discours et une action politique, et pas

seulement.

Irène : C'est parce que vous disiez que dans les instances qui fonctionnent bien en général ça finit comme ça. Vous avez un processus en tête de dynamique comme ça, qui se répète à chaque, à chaque instance ?

Olivier : Non, mais c'est une tension qui est assez normale, c'est à dire que on est dans les dispositifs de participation. Vous avez vu comment on anime ? Et je l'assume tout à fait. C'est à dire c'est très encadré, on est d'accord. Ça rentre dans la logique que je vous dis, c'est à dire que nous on leur dit « le deal c'est vous allez pouvoir dire ce que vous voulez d'un sujet, qui est par contre prédéfini, donc le hors sujet non, mais vous pouvez faire ce que vous voulez dans le sujet et en plus, on va aboutir à quelque chose. » Et pour garantir ça, moi j'ai besoin d'une méthode, c'est-à-dire je peux pas dire on va juste le faire en se voyant 2 - 3 heures en se disant qu'à la fin ça produira quelque chose. Donc le deal, c'est faut faire confiance, mais en vrai, ils ont le droit de pas faire confiance. Mais le deal c'est ça. Mais du coup, à la fois sur la forme, ça peut ne pas plaire à des gens et je le conçois tout à fait. Moi c'est pas un souci. Et puis sur le fond, ça peut être aussi discutable, c'est à dire qu'à un moment quelqu'un pourrait trouver que là, on les amuse avec les micros polluants, et cetera, mais que le vrai sujet. Je sais pas, moi c'est un truc anti- écolos. Et en trouvant que « Ah oui bah c'est bien un truc d'écolo que de faire travailler sur les sur les micros polluants et que le vrai souci c'est le fait qu'on entrave la compétitivité de nos entreprises, et cetera, et qui voudrait venir travailler sur la compétitivité des entreprises lyonnaises et l'accueil des entreprises plutôt. Voilà Mais on ne m'offre pas une scène pour ça, donc je l'assume jusqu'au bout et c'est mon métier. On garantit une méthode qui fait que la Métropole, elle sait qu'à la fin on va aboutir à quelque chose. Après qu'est-ce qu'il y aura dedans, et cetera ? ça, je ne peux pas le garantir enfin et ce serait non déontologique. Sur la convention sur les temps de l'enfant, bon bah l'Élysée n'est pas très content, c'est-à-dire que la vision de Macron était qu'il fallait réduire les vacances. La convention a dit l'inverse. En fait c'est le jeu, fallait pas faire une convention sinon. Au fur et à mesure que les participants expérimentent l'outil et qu'ils sont qui sont à l'aise dedans, vous pouvez avoir une frange qui trouve qu'au bout du 3^e, il pourraient quand même choisir leur sujet et il faut aussi reconnaître qu'ils ont monté en compétence donc en vrai pourquoi pas. **Enfin je veux dire faut pas essayer de rester sur des schémas figés en se disant l'instance est comme ça du début à la fin, elle doit évoluer. Mais souvent ça se fait et après il faut aussi assumer derrière parfois des changement du rapport de force c'est-à-dire que on peut se trouver à gérer un petit noyau sur 60, ils sont 15. Mais qui vont vouloir bloquer le truc, c'est pas du tout ce qu'on a là hein ? mais vous pouvez tout à fait imaginer ça. Moi, ce sont des trucs qu'on vit assez régulièrement parce que tout le monde n'a pas les mêmes visions de ce que doit être la démocratie participative, la participation des uns et des autres. Et ça c'est à la fois respectable et en même temps nous on est garant de ce cadre-là quoi. Voilà.**

Irène : Et là, vous avez quel niveau d'indépendance vis-à-vis de la Métropole et aussi, vous parliez tout à l'heure de l'articulation entre ce que produit une instance et si la collectivité la met en place. Est-ce que vous avez l'influence là-dessus ou pas du tout ?

Olivier : Sur ce qu'elle met en place, non. Moi j'ai un rôle de conseil pour la structuration du travail et de ce qui peut être produit au bout. Donc, quand on prépare un nouveau cycle, on travaille avec les collègues de la DPDP, avec les élus, avec la direction de l'eau, en posant les

questions, à quoi ça va être utile pour les travaux des services en cours et se dire, c'est plutôt comme ça qu'il faut formuler le sujet. Est-ce qu'il faut choisir telle ou telle approche ? On a un vrai conseil sur la structuration et la manière de le mener derrière. Et puis après on peut aider aussi (je pense qu'on a fait sur les derniers cycles. Sur tarification, c'était vraiment pour le coup le truc un peu idéal où ça a été de la co-construction avec le travail de l'Assemblée et en parallèle le travail des techniciens. C'est assez dur à croire mais quand l'Assemblée commence à travailler, les techniciens ont pas vraiment commencé à travailler sérieusement. Je veux dire, enfin techniquement sur la nouvelle tarification. Ils avancent en même temps et les élus aussi. Donc là pour le coup, l'Assemblée a été un peu de l'entrant, et donc on allait aussi à des comités de pilotage, et cetera, où il y avait des AMO, des assistants de maîtrise-ouvrage technique, des spécialistes de la tarification et cetera. Et nous on disait « voilà les citoyens pensent que... L'Assemblée elle est plutôt là-dessus... » Voilà et ça s'est fait comme ça. Entre les sessions, on retournait vers les citoyens en disant « Bon bah la Métropole a réfléchi à votre truc mais elle pense que y a aussi ça, elle trouve que peut être faudrait prendre en compte ça, vous en pensez quoi ? » Là, on peut dire qu'on a été vraiment au cœur du sujet.

Sur adaptation, ça a été un peu différent, c'est à dire qu'on a aidé les services à instruire ce que les citoyens en disaient, et donc aider les services à formuler une réponse. C'est des principes qu'ils ont dégagés, dont les principes c'est toujours un peu plus compliqué à instruire derrière, donc on avait repris ce truc-là. Et on avait dit si on le décline de manière un peu plus parlante et opérationnelle pour vous en faisant un tableau honnêtement. Et donc en face on a dit au service « ce truc-là, est-ce que vous le faites déjà ? Est-ce que vous pourriez le faire plus ? est-ce que c'est nouveau ou est-ce que vous pensez que c'est hors sujet ou non pertinent ? » Voilà, on avait fait ce travail d'instruction, après ça c'est la direction de l'eau, en l'occurrence c'est aux élus, voilà de se positionner sur quelques quelles cases ils cochent mais on peut les aider méthodologiquement. Après moi, mon rôle, il s'arrête là. Mais la collectivité, élus et services, font ce qu'ils veulent derrière, évidemment.

Irène : C'est pas un peu frustrant ?

Olivier : Oui et non. Ce qui peut être frustrant dans nos métiers, alors là c'est pas le cas parce que c'est un accord-cadre justement et qu'on a une forme de continuité dedans. Par contre il y a plein de maîtres d'ouvrage où j'arrive et ma dernière séance, c'est la fin de ma mission. Donc ce qu'ils en font derrière je le vois pas. Donc là ça peut être un peu frustrant parce que des fois on sent ça va manquer un peu d'accompagnement pour aller au bout. Après je pense que fondamentalement c'est très sain que ce soit comme ça, c'est à dire que il y a un moment, on ne prétend pas que l'Assemblée de l'eau, elle remplace toutes les instances décisionnaires de la Métropole. C'est jamais ce qui a été dit, c'est pas ce qui a été promis aux gens. Donc c'est normal qu'à un moment ce soit ceux qui sont là pour décider qui décident en ayant pu bien comprendre ce que l'Assemblée voulait dire.

Alice : Vous parliez de la préparation des séances, est-ce que ça aussi ça se fait conjointement à l'unité de la séance ou est-ce que vous avez tout préparé peut-être au début de l'année ?

Olivier (36 min) : J'adorerais haha. Ça c'est fini ce matin. Je pense que là mon collègue doit être rentré en de figoler 2 - 3 trucs avec Chloé, Muriel et Constance. Enfin, la logique c'est le cadrage qui est primordial. C'est-à-dire qu'est-ce qu'on demande ? Pourquoi on le demande ? Qu'est-ce qu'on va en faire derrière ? Qu'est-ce qu'on en attend ? Alors ce truc-là c'est plus ou moins facile

à faire sortir. Quand un élu vous dit « ce serait bien de travailler sur les micros polluants ». OK mais pour faire quoi ? Vous allez voir les services vous dites : « Nous on a notre stratégie,... » C'est un mauvais exemple parce que là on va mettre il n'y a que des gens de bonne volonté. Mais voilà, des fois vous avez une demande d'élus, mais le service il ne voit pas l'intérêt quoi donc, il vous dit merci quoi. Ça c'est au début et à une fois qu'on a ça, il y a une question de dimensionnement : placer un calendrier qui peut dépendre de plein de facteurs, voilà qu'on ne maîtrise pas et puis, des moyens. Voilà, on sait un peu faire 5 séances, 6 séances, 4 séances et en fonction de ça, on imagine un peu une espèce de trajectoire qui est une forme de progression, c'est à dire qui doit leur permettre de monter en compétence. Donc schématiquement, mais c'est pas forcément ce vous verrez tout le temps.

Voilà, mais en gros, les premières séances, on découvre le sujet puis ils montent en compétences. Donc souvent ils rencontrent pas mal d'experts ou des services qui viennent expliquer, c'est un peu les trucs de base, et cetera, pour savoir de quoi on parle. Après, il y a une phase où généralement on va chercher à avoir un peu la diversité des points de vue. Ça peut être des auditions, mais ça pourrait être aussi aller visiter des trucs ou je sais pas. Il y a plein de manières de croiser ça. C'est ce qu'on a fait un peu plus à la séance 3 avec le théâtre-forum et cetera. Et puis à un moment, faut qu'ils produisent aussi, parce que c'est quelque chose qu'on a toujours défendu dans l'Assemblée, c'est à dire surtout qu'elle soit contributive. À un moment, faut écrire des choses pour que ça reste et que derrière on puisse l'inscrire, qu'on puisse demander aussi une forme de redevabilité, et cetera. Ça pourrait être, et c'est le cas d'autres instances hein, de dire on est juste là pour passer 2 h à parler du sujet et c'est intéressant. Et les gens s'informent, et les gens débattent et puis c'est fini. Enfin bon, ça, ça pourrait exister aussi, mais c'est pas la mission de cette instance-là. Elle est pas conçue comme ça, donc ça, ça veut dire qu'il faut avoir aussi une méthode pour produire collectivement quelque chose et qu'on n'a quand même pas beaucoup de séances parce que là on parle de 5 fois 2 heures. Si on retire la demi-heure qu'on perd toujours, **c'est 10 h de temps pour sortir un truc où tout le monde se retrouve**. On exploite au maximum ce temps dispo et là la logique c'est pour le coup de pas mal tenir le stylo nous, là où sur d'autres démarches on a 3 weekends entiers pour travailler avec les gens. Il y a moment on peut leur dire, et c'est qu'on va essayer de faire un peu ce soir, mais « Allez hop, prenez le stylo, écrivez votre truc maintenant qu'on a bien discuté. » Bon là, on est plus guidant que ça, mais par contre, en veillant à leur faire valider, « vous êtes d'accord machin et qui est pas d'accord et pourquoi ? » Enfin voilà, il y a cette **logique délibérative**, on la garde là-dessus. Là, ça s'y prêtait moins dans la manière dont on a formulé le sujet, mais sur la tarification, on les faisait se positionner en cours de démarche. On faisait des débats avec les pieds, du vote avec les pieds, on les faisait se déplacer : ceux qui sont pour, ceux qui sont contre sur des nœuds comme : « est-ce qu'il faut qu'elle soit très progressive la tarification ou un peu progressive ? » Bon bah voilà PAF ceux qui sont pour, ceux qui sont contre vos arguments de part et d'autre, est ce que ça fait changer d'avis les uns et les autres ? Bon bah à quelle condition on pourrait peut-être se retrouver voilà et puis à un moment si on n'est pas d'accord bon on note que y a quand même les 2/3 qui veulent ça, 1/4 qui veut ça, puis les autres qui savent pas. Voilà, ça permet, ça permet d'avancer quoi ?

Alice : Et est-ce que vous travaillé particulièrement avec la DPDP ou est-ce que vous bossez aussi avec la direction de l'eau en majorité ? Enfin est-ce que ça a évolué par rapport à ce qu'on

racontait au début sur le rôle des 2 directions ? Et comment ça a évolué ?

Olivier : Au début, je disais, c'était surtout porté DPDP, sachant que la configuration était un peu différente aussi liée au sujet, c'est à dire que la tarification de l'eau potable, c'est la Régie et pas la direction de l'eau. Enfin, la direction de l'eau aussi parce que la direction de l'eau suit. Sa mission, c'est de suivre celui qui s'occupe du service public de l'eau, qu'il soit public ou privé et c'est la Métropole qui qui délibère sur les tarifs, et cetera. Mais bon, la compétence entre guillemets tarification, elle est quand même plus côté Régie. Et puis c'était nouveau, donc c'est-à-dire, ni d'un côté ni de l'autre, ils étaient très organisés sur ça. Donc en vrai, on a commencé à bosser avec les gens qui travaillaient sur la tarification. La direction de l'eau était présente, mais de plus loin.

Notamment la direction assainissement qui est là un service public géré par la Métropole. Mais donc on ne mettait pas en discussion la tarification en tant que telle. Voilà, dans votre facture d'eau vous avez les 2 points donc qui étaient quand même intéressés par le sujet. Et puis directeur de l'eau qui était quand même impliqué dès le début puisque c'est la même élue hein donc c'est quand même la même feuille de route. Et après mon marché il est avec la DPDP, donc on a des relations puisqu'on travaille sur d'autres projets, et cetera, et puis on partage le même métier. Mais là, depuis les 2 derniers cycles, la direction de l'eau beaucoup remontée et c'est Chloé notamment. Voilà et du coup tous les points, on les fait ensemble. Après si j'ai un truc de pure animation machin, j'ai quelques coups de fil avec Constance. Et puis Constance discute avec ses collègues, enfin moi aussi, à l'occasion. Là, aujourd'hui, tout le monde est dessus et là y compris dans la réflexion sur les sujets, comment on les fait travailler, et cetera. Enfin, la direction de l'eau, c'est eux qui connaissent ce métier-là.

Irène : Mais moi j'ai du mal à comprendre justement, je veux dire, si vous dites que vous faites vraiment explicitement le même métier que la DPDP, pourquoi est-ce que la DPDP fait appel à un service extérieur et pourquoi est-ce que sur ce projet là ils font appel, pourquoi pas un autre ?

Olivier : Alors ça, c'est des choix dans les collectivités. On sort un peu du sujet. C'est la question de l'internalisation et de l'externalisation des compétences. C'est une question de dimensionnement, c'est à dire est ce que ils sont pas assez globalement pour faire toutes les démarches qu'on leur confie ? Donc après c'est un choix de ne pas recruter. Après c'est une question de compétences plus pointues, c'est à dire que des panels citoyens, j'en ai animé des dizaines, ce qui n'est pas le cas de Constance, mais elle, elle a des compétences de pilotage de prestataire, elle a des compétences de commanditaires, d'articulation avec les collègues de la maison, et cetera, qui font que de toute manière, je pourrais pas travailler tout seul dans mon coin sans elle non plus.

Irène : Ok.

Alice : Je pense que ça change aussi le regard d'avoir quelqu'un d'externe qui permet d'avoir aussi une position neutre pour l'animation.

Olivier : Alors c'est d'autant plus vrai sur des trucs un peu conflictuels, mais là c'est pas le cas. Mais oui vous avez raison. Il y a des fois où on vient nous chercher aussi pour ça. Voilà et puis après on a des méthodes de travail malgré tout différentes. On a un peu plus d'agilité que peut l'avoir le partenaire. Voilà enfin s'il faut demain faire un gros truc avec 12 consultants, moi je les ai et s'ils sont pas dispo chez moi, je peux les trouver chez des partenaires, et cetera. C'est plus

compliqué pour eux, voilà. Après, il font des trucs par eux-mêmes, hein, je vous rassure, hahaha. Alice : Oui c'est clair ! Tout à l'heure on parlait un peu du noyau dur au sein de l'Assemblée. Est-ce que vous avez remarqué ça dès le début ?

Olivier : Oui parce qu'il y a un biais. Enfin je vous invite dans votre travail à vous poser la question des partis pris qui ont été retenus parce que le problème de la participation citoyenne, c'est qu'on a toujours tendance, et beaucoup de travaux de recherche le font, à vouloir l'apprécier ou l'évaluer au regard d'un idéal. Ce qui est très bien sauf que en vrai, l'idéal il peut être multiple. Et puis après il y a toutes les contraintes de la vie quoi. C'est-à-dire que c'est juste de dire, on aimerait avoir 1,4 million d'habitants, qu'ils fassent la queue devant la Métropole pour participer et on aimerait qu'il y ait pas besoin d'animateurs pour que ce soit l'avis spontané des gens, et cetera. Enfin je caricature, mais des fois c'est quand même un peu ça quoi. On aimerait avoir des gens qui soient pas des bac +5. **Je pense qu'on a quand même beaucoup de bac +5 ou de retraités bac +5 dans l'Assemblée.** Et du coup, le parti pris de départ, c'est « Y a ce truc Eau futurE. Alors pour le coup c'est quand même assez « aller vers », inclusif et cetera. Les gens laissent leurs contacts (mais évidemment on a probablement le premier biais car tout le monde ne laisse pas son contact) en disant « si vous êtes intéressé, on vous rappellera ? » Et donc ces gens-là (faudrait demander à Constance si elle le sait mais je sais plus), il me semble qu'il y avait un millier ou un truc comme ça de gens qui avaient laissé leur contact et qui sont recontacté pour les premiers ateliers dont je vous parlais. Évidemment, ceux qui sont déjà engagés sur le sujet sont les premiers à mettre leur nom. Après il y a pas qu'eux donc en gros, si vous regardez un peu la composition, vous avez quand même un **noyau autour d'Eau bien commun, proche d'Anne Grosperin.** Et puis c'est quand même leur projet, ces gens-là, ça fait 10 ans, probablement plus, qu'ils bossaient pour ça, pour la Régie et cetera. Donc quelque part c'est un peu fait pour eux aussi en tout cas c'est eux qui viennent au début et qui créent le truc.

Vous avez des gens qui écoutaient plus. Enfin moi je me rappelle des premiers ateliers sur les aspects démocratie participative peut être moins lourds en tant que tel que ça. **Et après quand même, je trouve que ça a fait venir des gens que moi j'avais jamais trop vu** et j'en ai animé de la réunion ici. On a, **alors on n'en n'a pas des milliers des jeunes, mais on en a quand même** quand on dit des jeunes, des jeunes-vieux quoi. Enfin on n'a pas que des retraités, voilà beaucoup, mais **on n'a pas que des retraités** quand même. Voilà des **actifs**, et cetera. Enfin voilà, avec des profils comme ça. Donc il y a quand même eu un peu **cette ouverture.** Après on peut regretter, ce qu'on avait proposé mais ça n'a pas été retenu, d'avoir éventuellement une petite campagne de comm' après le truc tarification pour revivifier un peu le vivier des participants.

Alice : Et ça, c'était pas dans vos compétences ? Je veux dire Est-ce que vous n'aviez pas été embauché aussi pour gérer un peu la comm' sur ce sujet ?

Olivier : Non. Après la DPD, ils gèrent la plateforme Je participe donc le truc est ouvert à tous. Certainement que on me contredirait en disant que il y a eu 3 lignes dans le MET qu'il y a eu dans le truc de la Métropole et cetera, mais nous on avait **proposé un truc un peu plus... voilà enfin de l'affichage dans les rues des postes sponsorisés sur les réseaux sociaux pour voilà un peu doper.** Et l'autre truc aussi, je sais pas l'interpréter, je sais pas si Anne Grosperin en a parlé. Je voulais un truc citoyen. Anne Grosperin voulait un truc des usagers de l'eau. Donc aussi agriculteur industriel, et cetera. Ça a un peu négocié parce que comme je vous dis hein, y a dès le début, y a une forme de confiance et de la manière dont on travaille, et cetera, et du coup une espèce de compromis. On avait fait une espèce de PowerPoint quelque part qui souligne un peu les règles de l'Assemblée qui était de dire c'est tous les usagers, donc y compris industriels,

agriculteurs, mais les citoyens doivent rester majoritaires. Enfin, je sais plus comment c'était tourné mais ce qui était un peu une manière de se dire bon on est d'accord sur ce point d'équilibre là, mais en vrai y a pas de collège et comme c'est une assemblée ouverte en vrai, dire qu'à l'instant T il y a... Bon ce truc-là était un peu bancal mais je l'avais un peu imaginé comme ça, en disant « c'est intéressant quand même de dire dans le curseur voilà, à un moment, **ça reste une assemblée à dominante citoyenne.** » Mais en réalité y a jamais eu aucun effort qui a été fait, à mon sens, pour aller chercher, intégrer des professionnels dedans et la manière dont on l'a fait, en fait, on a contourné le truc et ça a plutôt bien fonctionné. C'était de dire « bon il y a l'Assemblée sur la tarification, elle a fait ses travaux » et puis on a fait un atelier avec des professionnels sans les citoyens. Il y a quelques citoyens qui étaient venus pour écouter. Mais voilà en disant « on fait bosser les professionnels et puis on dira à l'Assemblée ce que les professionnels en ont dit et ils en tiendront compte ou pas », ce qui est probablement une formule qui fonctionne bien. Mais ça aurait une autre tête et on ferait sûrement autre chose si on était dans un truc avec des collègues où on s'obligeait à avoir au moins 10 agriculteurs, au moins 10 industriels, et cetera.

Irène : Juste vous savez pourquoi la campagne de communication a pas été retenue ?

Olivier : Non. Je ne saurais pas dire. Je pense qu'après il y a des questions de budget, de priorisation des sujets à ce moment dans la collectivité.

Alice : de qui est-ce que ça devait émaner, est-ce que c'était de la Régie, est-ce que c'était de la Métropole ?

Olivier : Pour moi, c'est plus si ça a été validé par ceux qui auraient dû la valider avant de savoir qui la faisait, et cetera. Pour moi, le principe même n'a pas été validé. Ce qui m'avait un peu étonné à l'époque c'est que j'ai pas eu l'impression qu'elle avait été très soutenue. Enfin après, je prêche pour ma paroisse, pour l'assemblée de l'eau, mais il y a d'autres sujets un peu importants, et cetera.

Alice : Absolument, c'est clair.

Olivier : Mais je voulais juste dire un truc avant d'oublier. C'est que du coup, on a quand même un peu au final **un parti pris d'une Assemblée qui vise, de fait, des citoyens engagés un peu sur le sujet, conscientisés sur le sujet**, on va dire comme ça. C'est-à-dire que **Eau futurE, ça les conscientise et c'est cela qu'on a pris en tant que tel.** Voilà, donc je trouve ça intéressant. Enfin voilà, c'est à dire c'est un truc qui comme tout parti pris peuvent être discuté, enfin ils sont discutables et en même temps, c'est une espèce de truc intrinsèque à l'Assemblée aujourd'hui, telle qu'elle est et telle qu'on l'anime. On l'animerait différemment si on avait tiré au sort des personnes et qui arrivaient sans rien connaître du sujet, avec des avis probablement plus conflictuels entre eux, et cetera, ce qui est ce qui est moins le cas, moins le cas-là. Après c'est aussi intéressant que des gens qui ont envie de s'impliquer sur un sujet, ils aient un espace pour le faire. Vous voyez, ils sont pas moins légitimes que les autres en réalité pour travailler dessus. La démocratie moi je pense, c'est aussi ça, c'est à dire c'est les gens qui ont envie de passer du temps pour une cause, pour un sujet, ça ne les délégitime pas pour autant quoi. Et à côté de ça, je suis pour toutes les formes de tirage au sort, et cetera, je veux dire l'un n'empêche pas l'autre quoi. Je veux dire, faut pas forcément les opposer quoi.

Alice : C'est top que vous en parliez parce que c'était le sujet de ma question juste après. Vu que vous êtes pro là-dedans, est-ce que vous vous êtes inspiré d'autres instances de participation un

peu similaires pour créer ou pour penser le travail autour/sur l'Assemblée ? Par exemple, il y a d'autres instances comme en Espagne, ou encore la convention climat à Grenoble qui n'est pas uniquement sur l'eau.

Olivier : Alors on n'a pas fait de benchmark mais c'est pas impossible qu'Anne-Laure à l'époque on ait fait parce que ça semblait bien de s'inspirer à droite à gauche. Après moi, clairement, c'est quand même très lié sur la manière de travailler, la manière dont on fait travailler un panel citoyen, c'est-à-dire que ce côté délibératif des étapes, de l'information, de la délibération collective, et cetera. Donc, c'est plutôt ça l'influence, et après moi, c'était plutôt tout ce qui marche pas, voir comment on pouvait essayer de mettre des choses qui en protègent un peu. Donc c'est ce que je disais tout à l'heure, voilà un peu des garde-fous, sachant que voilà, faut avoir conscience que ces garde-fous étaient pertinents au début. Enfin je trouve ça que jusque-là, ça a plutôt bien montré que c'était ce qu'il fallait faire. Mais ça veut pas dire que demain faut pas changer et faire autre chose. Enfin voilà, faut pas être dans un truc figé quoi. Mais voilà, les influences c'est plutôt celle-là. Mais y a plein de choses qui sont expérimentées un peu partout. Voilà, je disais au début, mais je suis pas un grand fan à la base des instances en tant que tel.

Alice : Oui, oui, là c'est clair. Alors je pense que ça doit être différent quand on est expert comme vous, que nous avec notre regard, parce que c'est vraiment une des premières questions qu'on s'est posé. Mais pourquoi pas un tirage au sort ? Et c'est quelque chose que nous on va étudier je pense avec un benchmark au fur et à mesure, mais si jamais vous avez des exemples qui disent que en vrai le tirage au sort c'est ça marche pas aussi bien que ce qu'on pourrait imaginer...

Olivier : Ah non, moi j'adore le **tirage au sort**.

Alice : Oui mais est-ce que pour cette assemblée-là ça pourrait être ou aurait été pertinent ?

Olivier : Ben **c'était pas la logique**, c'est à dire ce que je disais tout à l'heure, il y a quand même une démarche énorme qui est faite, qui permet d'aller toucher 8000 personnes sur la Métropole et pas beaucoup de concertation qui font ça. Sur les 8000 personnes, il y en a plusieurs centaines (Je sais plus de tête, 1200, mais je sais plus si c'est ça) qui laisse leur contact pour et cetera. Je trouve un peu dommage de dire après « bon ces adresses là en fait on en fait rien et on va appeler un paneliste, on va appeler un institut pour que aléatoirement, il appelle et cetera. » On aurait pu le faire, se dire on bosse comme ça sur la tarification parce qu'on va le faire en One shot, mais là **le projet politique, c'est d'inscrire quelque chose dans la durée**.

On n'en a pas trop parlé, mais il y a aussi ces 4 représentants à l'usager dont ça devait être une émanation, et cetera. Donc il y a cet aspect-là où pour moi c'est pas complètement cohérent. Après c'est un peu ce que demandait... (Alors je me rappelle plus faudrait lire les comptes rendus puisque après, on oublie) mais je sais plus si c'est ça qui était ressorti des ateliers de co construction, mais cette idée était bien là, c'est à dire qu'il y avait en disant faut des tirages au sort, les gens s'interrogeant sur leur propre légitimité, regardent leur profil et cetera. Donc ça oui. Après le tirage au sort, ça marche pas dans la durée donc c'est à dire que vous êtes obligé de renouveler voilà et après ça a quand même un coût alors sauf à le faire de manière propre. Mais dans ce cas-là, ça enterre aussi l'intérêt. C'est à dire si vous dites « je fais un appel à volontariat et dans mon appel à volontariat, je vais en tirer 50 ». Bon bah oui mais en fait, vous avez des liens, vous pouvez quand même mettre des quotas. Des fois on fait ça. J'ai fait un petit panel citoyen dans le Beaujolais. Bon ben y a pas des moyens immenses pour le coup, on fait de la comm' avec leurs outils, à proximité, ça marche plutôt bien. Puis on a fait une panélisation en

tirant au sort parmi voilà, je sais pas, on a eu 50 candidats, on en voulait 25. Sur certains profils y avait une personne. Et bon bah le tirage au sort évidemment ne pouvait que les désigner. Et puis des retraits on avait un peu plus, bon ben on ne les a pas tous pris.

Mais voilà pour moi, en tout cas, ça, ça aurait été autre chose. Avec les moyens qu'on met là en tout cas, on aurait pu le faire que sur des One shot, c'est-à-dire un peu cycle par cycle donc pas tellement avec cette continuité là quand même ça aurait été dommage parce que je pense que les participants, le noyau, il a progressé quand même. Enfin ça a produit quelque chose de différent. Ça veut pas dire que tous les sujets de l'eau de la Métropole doivent être traités par l'Assemblée de l'eau de cette manière. C'est à dire qu'il peut y avoir des concertations à côté. Je pense que c'est ce qu'on avait écrit d'ailleurs à l'époque. Faudrait que je retrouve... Vous avez pas un document qui pose le cadre un peu, ça vous dit rien ?

Alice : J'en ai lu un récemment, mais je crois que c'était plus sur l'élection des représentants justement. Je suis pas sûre que ce soit la même séance.

Olivier : Alors, c'est peut-être un truc qu'on avait présenté en introduction au moment de l'élection des représentants. Bah ça doit être ça alors.

Alice : OK, je relirai alors.

Olivier : Parce que après il y a eu la traduction qu'il y a eu sur la plate-forme, mais je pense qu'on a perdu des briques. Et là-dedans il y avait, il me semble, l'idée d'avoir, selon les sujets, et cetera, un **panel citoyen tiré au sort, qui bosse sur un sujet sur lequel bosse aussi l'Assemblée, ou pour le compte de l'Assemblée**. C'est à dire qu'on peut imaginer après là où ça s'y prête et où il y a l'envie à la Métropole de le l'instrumenter comme ça.

Alice : C'est très intéressant ! Sur le sujet des représentants, est-ce que vous avez des contacts avec eux ? Je sais qu'ils ont un rôle de participation au CA de la Régie.

Olivier : Et de voter.

Alice : Oui et du coup est-ce que vous, vous travaillez avec eux ?

Olivier : Alors en général, ils sont assez assidus. Vous les avez repérés ? Alice : Alors moi, j'ai vu Lucien Angelleti

Olivier : Oui il est presque toujours là. Isabelle je l'ai moins vu là sur ce cycle.

Alice : Oui elle n'était pas là, en tout cas on ne l'a pas rencontré.

Olivier : Je sais plus mais il me semble qu'on m'a dit qu'elle déménageait ou un truc comme ça ou alors elle est toujours sur Lyon mais...

Alice : OK alors, elle ne nous a pas répondu, Enfin on les a contactés.

Olivier : Donc faut demander à Lucien, elles sont très copains. Il saura mieux que moi et après y a Maeva.

Alice : Oui, on l'a contacté mais on n'a pas encore rencontré.

Olivier : En réalité, la dernière séance il me semble. Alice : Peut-être, alors je l'ai pas repéré.

Olivier : J'ai cru voir qu'elle était enceinte. C'est possible, ça change quelque chose. Mais bon, elle ne l'a pas dit officiellement alors c'est toujours un peu délicat. Et enquête 15 que j'ai vu peut-être au début, peut-être sur les premières séances, peut-être pas celles où vous étiez là.

Olivier : Pour moi, c'est un truc qui, au regard de l'objectif de départ ou la manière dont c'était conçu, de dire « l'Assemblée, elle est censée être le truc de réflexion et les représentants des usagers, les 4, ils sont sous contrôle de l'Assemblée, ils ont mandat. » Alors, c'est ce que les gens décidaient, on savait que ça marcherait pas comme ça parce qu'en vrai un CA de Régie, c'est quand même beaucoup d'actes juridiques techniques. Enfin, il faut politiser l'eau mais il y a un

moment où il faut aussi faire tourner la boutique. Si vous voulez, sur tous ces trucs-là en réalité le lien avec l'Assemblée, il n'est pas simple. Et après moi, un de mes regrets au début, on a j'avais dit « on va laisser 1/4 d'heure chaque fois de chaque séance pour les représentants des usagers. » Mais bon, ce truc-là... Enfin vous voyez les séances c'est-à-dire **qu'on manque globalement de temps**. Eux ils avaient pas toujours grand chose à dire. S'ils avaient des trucs à dire a priori, de toute manière on n'avait pas tellement le temps d'en débattre non plus. Donc ça pouvait être que de l'information en 1/4 d'heure, et cetera. Donc ce truc là pour moi il y a un truc qui a pas été travaillé. Donc voilà, je trouve que c'est pas très satisfaisant en tant que tel, et en même temps ça invite à se poser la question de 4 représentants d'un conseil d'administration, ça veut dire quoi ? Comment on les outille ? Parce que je pense qu'ils sont pas, alors je sais qu'ils envoient eux, suite à chaque conseil, un mail aux membres de l'Assemblée eux-mêmes pour le coup sans intervention des services pour leur faire le compte rendu, mais bon ça ne reste jamais que de l'info un peu descendante. Après, ils ont jamais non plus demandé en disant, alors si là Maeva l'a un peu fait, y a le **schéma directeur de la Régie à l'eau potable** qui est pris, on pourrait faire travailler l'Assemblée dessus mais bon voilà le truc arrivant comme ça un peu par la fenêtre au milieu du cycle pollution. Enfin voilà, donc ils ont quand même fait une séance, un peu d'info, un faux débat là-dessus, organisé en lien et classé CSPM. Après il faut demander à Anne-Laure Garcin ça parce que maintenant elle est à la Régie.

Irène : Nous, on a vu Anne Reveyrand, mais on n'a pas encore vu Anne-Laure Garcin mais le prise de rendez-vous est lancée

Olivier : C'est une technicienne. C'est elle qui a créé l'Assemblée de l'eau, enfin Eau futurE et tout. Elle était à la DPDP avant, là, maintenant elle est à la Régie. Elle aura sûrement une vision, un peu de comment à la fois ils sont un peu accompagnés ou pas à la Régie, et voilà ce qu'ils font en tant que représentants des citoyens.

Alice : Trop bien. J'avais une dernière question, mais assez spécifique. Sur le plaidoyer en lui-même, est-ce que vous avez pensé à quoi il va servir ?

Olivier : Oui sur ce cycle on peut en dire deux mots car vous le voyez quand même. Pour moi, on est allé moins loin sur le cadrage qu'on aurait dû le faire mais parce qu'on n'a pas réussi à avoir je pense les réponses qu'on voulait donc bon OK, on a un thème, les micros polluants. Enfin, au début, c'était « La pollution » de la qualité de l'eau. Les services ont dit en fait, le vrai enjeu c'est quand même les micros polluants parce que l'enjeu de politique publique, il est plutôt là. Donc jusque-là pas tellement de soucis. Et après, il y a comment le travail ? Sachant qu'on a mis une période électorale, de toute manière, c'est pas le moment de lancer des nouveaux projets, et cetera. Et donc il y a eu cette idée de dire « on pourrait changer un peu le ton de la manière de travailler et que ce soit un peu dans une logique de plaidoyer citoyen ». Donc sachant qu'on avait alerté à l'époque et en disant, voilà les périodes électorales, vous croyez que et cetera. Bon, le cabinet à l'époque avait dit « Oui, oui, allez y, c'est notre job. » À la fin, c'est quand même nous, la DPDP et la direction de l'eau, qui vont composer avec ça. Donc ça c'est un premier problème. Et le 2^e, où là c'est plus niveau comité de pilotage entre Anne Gersperrin, enfin les cellules on va dire globalement et puis Direction de l'eau et la DPDP. Avec moi dedans. Concrètement, sur quoi on zoome ? Donc ça, on avait dit « qui dit plaidoyer dit plutôt sujet d'actualité et le sujet d'actualité identifié, c'était la directive européenne, la fameuse DERU II, sur les eaux résiduaires urbaines qui s'applique aux industries de la cosmétique et cetera. À la

base, l'idée c'était de bosser sur ça. Et donc de zoomer y compris de rentrer sur des trucs un peu techniques de « c'est quoi une directive européenne ? Et cetera. » On est dans une Assemblée où on travaille le fond et on monte en compétence, pas pour en faire des juristes, mais juste pour dire c'est quoi les enjeux de ce truc là où sont les pièges ? Voilà les lobbies sur quoi ils travaillent, et cetera ? Enfin histoire de comprendre ça. Mais du coup on aurait eu 5 séances pour bosser là-dessus quoi. Ce qui n'a pas convenu, notamment à Anne Grosperin considérant que ce truc-là était un bout du problème, mais que le problème des pollutions, c'est la prévention et que qu'on s'enfermait dans un truc trop restrictif (ce qui peut être vrai hein) et que les gens ne comprendraient pas l'entièreté des enjeux mais du coup on a rélargis. Mais ce qui veut dire qu'on va moins loin, enfin on va moins en profondeur. C'est toujours le problème, soit on zoome et on accepte... Voilà moi j'ai plutôt tendance à essayer de chercher des sujets qui sont pas les sujets... La prévention c'est son projet politique, on le sait, l'Assemblée tous les trucs on le dit, Donc pour moi, on pouvait faire autre chose que ça, mais bon voilà, ça l'a un peu heurté que voilà, donc il y a eu débat, je veux dire que c'est des choses qui.. c'est la vie normale de toute démarche. Je veux dire ce n'est pas à moi de décider hein, moi je suis là pour proposer des choses, conseiller et aider à réfléchir. Donc c'est pour ça qu'on a rélargis par rapport à ce qu'on avait un peu dit au début. En essayant quand même de garder le principe pollueur-payeur en se disant sinon on se met à partir vraiment sur un truc gigantesque et on dira rien. Voilà donc on en est un peu là. Pardon, c'était quoi votre question ?

Alice : Et ben du coup le plaidoyer où est ce qu'il va ?

Olivier : oui, où est-ce qu'il va ? Et du coup plus on se rapproche de la fin, plus on nous dit vous n'avez pas le droit de faire quoi que ce soit en fait donc. Bah ça, on en a parlé dans l'ascenseur, au service juridique. C'est un peu la nature et le métier des juristes que de chercher la sécurité à 100% donc du coup ce qui se dessine c'est qu'en fait **faut rien communiquer avant les élections.**

Et donc du coup pour moi, dans la logique plaidoyer en fait, ce que j'imaginai au départ, c'était non seulement faire ce qu'on va faire là, c'est à dire un **manifeste**, et cetera, mais c'est avoir une **stratégie**. C'est ça dans le plaidoyer qui était nouveau. En fait, on leur a toujours fait **produire un positionnement**. Alors là on va jouer sur la forme dans les essais, leur faire écrire un texte mais avec leurs mots et pas un truc techno que nous on écrit. **Mais en vrai le truc vraiment différent, ça aurait été de se dire pour porter ce truc-là, comment on fait ?** Qui il faut aller voir ? Est-ce qu'il faut organiser une action ? et cetera. Bon, et qui aurait pu être un truc plus... Enfin, vous voyez où on sortait un peu, où ils pouvaient un peu aussi **porter par eux-mêmes un certain nombre de choses tout en étant outillés dessus**. Mais ça, on n'a pas le droit avant les élections et on peut pas s'engager à quoi que ce soit pour après les élections. Donc du coup, là, la ligne de crête qu'on a, c'est que on aboutit au manifeste au sens où comme d'habitude, c'est ça qui est important juridiquement, ce qu'on fait qui ne change pas d'habitude, **on fait une production qui conclue tous les cycles de l'Assemblée citoyenne, donc, ce sera le manifeste**. Et comme on est prudent, **on attend les élections pour le publier**, mais la DPDP dit nous comme d'habitude, on publiera. Et après, c'est question de la suite du cycle selon la volonté politique qui sera là, donc on peut imaginer soit une suite, c'est à dire ce qu'on se dit, quelle stratégie de diffusion, et cetera. Bah hop, en avril, on repart comme si de rien n'était et on fait ça ou des nouveaux élus arrivent et soit ils disent « non mais c'est pas le sujet, nous on va travailler sur un autre sujet. Soit l'Assemblée citoyenne ça ne nous intéresse plus. »

Alice : Et oui, c'est sûr. Donc là vous, en tant que prestataire, vous avez quand même un peu une inquiétude sur ce qui va enfin sur ce qui peut se passer par rapport à cette mission-là en

particulier ?

Olivier : Non, j'ai pas d'inquiétude parce que moi j'ai un contrat de commandes pour aller au bout de ce cycle. Enfin souvent ma mission s'arrête là. Après on verra bien. Mais ça c'est le ça, c'est le jeu. Voilà.

Alice : Oui, oui, c'est sûr.

Olivier : Après, je suis plus inquiet par rapport à ce que je défends, de ma vision de la démocratie à travers mon métier. C'est surtout ça. Mon inquiétude, elle est là. Après économiquement, nous travaillerons peut-être moins à Lyon si Lyon fait moins de choses et on ira faire des choses intéressantes dans d'autres territoires.

Irène : Vous vous basez où ?

Olivier : Moi, je suis à Lyon après les 2/3 de l'équipe sont à Paris, on travaille dans toute la France.

Olivier : Après on verra bien. C'est sûr que moi je préfère avoir des élus en 2026 qui croient dans la démocratie participative et mettent les moyens dedans ou en évaluation de politiques publiques. Mais là c'est pareil. Il y a des exemples sur l'évaluation pendant tout le mandat (alors vous n'avez pas connu ça) de Jean-Jacques Queyranne donc PS la région Rhône-Alpes était LA région française qui faisait de l'évaluation. Vous avez structuré une fonction par l'évaluation de politiques publiques. Tout le monde nous disait oui la Région Rhône-Alpes quoi ? Enfin il est arrivé et il a dégommé ce truc, c'est à dire que leurs services, ils ont juste fait des évaluations sur des fonds européens parce que c'est obligatoire pour avoir des sous de l'Europe, mais c'est des évaluations particulières menées selon des standards de redevabilité sur ces fonds-là et pas de l'évaluation de politiques publiques et ils ont complètement disparu de cette scène là, donc ça ça peut arriver. Et après y a d'autres modèles où enfin la DPDP elle existait avant l'arrivée des Verts. Enfin je veux dire, moi je bossais avec les majorités précédentes qui étaient pas du même bord.

Alice : Oui ce n'est pas quelque chose qui est amené à disparaître, quand même assez pérenne.

Olivier : Oui, c'est ça, c'est à dire il y a à la fois des formes de résilience technique. Voilà parce que c'est quand même des grandes maisons y a des habitudes. Enfin voilà, faut pas croire que les élus arrivent et du jour au lendemain tout est changé du sol au le plafond. Et puis après y a une crise démocratique dont personne n'a trouvé la solution, où tout le monde sent bien qu'il faut rechercher quand même. Y a 15 ans, la participation citoyenne c'était des mairies militantes qui faisaient ça, toutes marquées à gauche, et cetera. Aujourd'hui, c'est moins le cas. Par exemple sur les panels. Des villes comme Grenoble et cetera, où il y a quand même un fond militant, une culture du militantisme au-delà de la municipalité, dans ces territoires-là qui menaient ces démarches-là. Aujourd'hui, ça c'est quand même beaucoup, beaucoup répandu. Moi j'ai quand même des clients de droite, et cetera, et c'est pas toujours très différent de ce qu'on fait pour des clients de gauche C'est un truc qui est devenu un peu plus partagé alors je dirais pas les extrêmes, j'attends de voir. Je dirais que ça, ça reste quand même plutôt un truc de collectivités de gauche, et cetera. Ceux qui sont innovants, et cetera, on les trouve quand même plutôt de ce côté-là. Après on trouve aussi des mauvais qu'ils font, pas pour des bonnes raisons et pas de la bonne façon et des gens de droite qui s'essayent à ça et qui le font avec une certaine sincérité et une certaine efficacité

Alice : C'est hyper intéressant et nous on est passionnés. En tout cas merci beaucoup pour nous,

c'est tout bon.

Irène : Oui merci c'était très bien.

Olivier : Et bah de rien, et bah si vous avez besoin de précisions vous me direz. Et je pensais qu'il faudrait qu'on rééchange mais je sais pas comment Constance a imaginé le truc sur la science du 29 du coup.

Alice : Nous là, on va lui transmettre les modalités de comment est-ce qu'on voudrait présenter et on en rediscutera.

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 8 mené par Jeanne et Alice

enquêté·e 8 : Je suis d'accord pour que ce ne soit pas anonymisé. Pour moi, c'est pas un souci.

Jeanne : Après pour nous ça fait pas vraiment de différence sur le fait que ce soit anonymisé ou pas. Même la Métropole, ça leur importe pas énormément de savoir qui a dit ça en soi. L'essentiel, c'est surtout les retours qu'il y a et le contenu quoi.

enquêté·e 8 : Après la question de l'anonymat elle est pas pour le commanditaire, elle est pour les personnes qui font *hahaha*

Jeanne : Oui bien sûr, mais voilà mais c'est un indicateur si la Métropole veut absolument avoir les noms des personnes et ce qu'elles ont dit, ça peut des fois...

enquêté·e 8 : Oui mais ils auraient aucun intérêt à ça pour créer un climat de confiance etc. J'arrête avec mes questions. Et je vous laisse commencer.

Alice : Ça nous fait plaisir, merci. Est-ce que tu pourrais te présenter ton travail, ton âge, ta formation ? Et ensuite on regardera le lien avec l'assemblée.

enquêté·e 8 : Alors moi c'est enquêté·e 8, **36 ans, actuellement chargé de mission à l'agence de l'eau où je réalise une enquête une grosse enquête de satisfaction qui a la particularité d'aller jusqu'au recommandations. Donc c'est pas juste une petite enquête de satisfaction lambda, c'est plus proche du travail de ce qu'on pourrait demander à un sociologue par exemple. Et je suis sociologue de formation avec une double formation**, un premier Master en sociologie recherche où j'ai travaillé beaucoup sur le parcours sur la trajectoire sociale des individus, ce qu'on appelle le processus de socialisation avec un fort intérêt pour la sociologie du travail et plus récemment j'ai fait un deuxième Master toujours en sociologie. En sociologie diagnostic des organisations. Donc en fait une double compétence : analyse du travail et analyse des organisations. J'habite dans la Métropole de Lyon. Voilà, niveau présentation, est-ce que vous voulez d'autres informations ?

Jeanne : Juste dans la Métropole, vous vivez où à Lyon précisément ? enquêté·e 8 : À Décines-Charpieu.

Jeanne : Donc au niveau de l'Assemblée des usagers de l'eau, pourquoi tu la rejoins du coup ?

enquêté·e 8 : Alors mon envie de rejoindre l'assemblée des usagers de l'eau alors d'une certaine manière c'est un **hasard** dans le sens où **je ne connaissais pas du tout l'assemblée des usagers de l'eau avant de les rejoindre. Et en fait cet engagement, ce que je traduis comme étant un engagement, un engagement citoyen fait suite à un précédent engagement citoyen avec la commission nationale du débat public** où lors du débat qui a eu lieu en début 2025, début 2025, la CDP a été saisie par EDF et sur les EPR, notamment sur l'EPR Bugey. En France, il y a eu trois Enfin il y a un premier projet de 2 × 3 réacteurs EPR2 et à chaque fois fait la réglementation qui l'oblige, il y a eu un débat public qui a été mis en place et donc il y en a eu un pour le Bugey qui a qui a moins de 30 km de Lyon. Et donc en fait la CNDP a constitué un groupe citoyen en faisant justement appel à qui voulait y participer. Et donc c'est comme ça que mon **premier engagement citoyen sur des questions environnementales**, il a été fait avec la CNDP, j'ai adoré cette expérience-là. Aussi bien sur la thématique que sur l'engagement citoyen que sur tout ce que ça a permis par la suite en termes d'acculturation. Et en fait **une fois terminé, je n'avais pas**

envie d'en rester là concrètement parce que tout ce qu'a permis concrètement cet engagement citoyen avec la CNDP, il y a notamment enfin voilà l'opportunité de pouvoir être en lien avec des responsables d'EDF, avec d'autres citoyens, avec des associations qui sont pour ou contre le nucléaire, etc. Ça a également permis parce qu'on était plusieurs à véritablement s'engager dans ce débat. Ça nous a permis par exemple de pouvoir participer de manière active avec des prises de parole aussi bien en webinaire que lors de moments en présence. Et donc voilà une fois que le débat était terminé, une fois que notre travail était fini, j'avais envie de continuer. **J'avais envie de continuer et j'ai un peu cherché ici et là, notamment sur Lyon. Enfin voilà je savais pas trop quoi, je savais pas trop vers quoi me diriger.** J'avais pas une idée en tête surtout ça, j'avais pas une idée précise en tête et voilà j'ai fait 23 recherches sur Internet en regardant notamment **engagement citoyen + Métropole de Lyon, enfin voilà qui fait que je suis assez rapidement tombé sur le site, je participe et là j'ai vu qu'il y avait plusieurs initiatives. Toutes étaient terminées, sauf celle de l'assemblée des usagers de l'eau.** Et c'est comme ça que je me suis pointé à la première réunion.

Alice : Très bien donc la première réunion du premier cycle de travail donc en septembre.
enquête·e 8 : Euh août.

Alice : Ah oui c'est ça

enquête·e 8 : Je crois que ça devait être août parce que je ne travaillais pas encore à l'agence de l'eau. Et l'agence de l'eau, j'ai commencé fin août 2025 et je crois que c'était vraiment juste avant c'était durant l'été en tout cas.

Jeanne : Alors au niveau de votre engagement de ton engagement en dehors de l'assemblée. Est-ce que tu as des engagements associatifs, politiques sur ton temps libre ?

enquête·e 8 : Alors politique en soi non dans le sens que j'appartiens pas un parti politique ou quoi que ce soit associatif, par contre oui je suis dans trois associations. **Trois associations qui enfin qui tournent notamment autour des questions d'activité.** Il y en a une première qui s'appelle l'observatoire des formations citoyennes. C'est une association nationale qui travaille notamment sur la formation des ingénieurs. Et notamment on réalise notamment des podcasts sur ingénieurs, qu'on appelle ingénieur autrement. Et le but c'est de comprendre justement comment est-ce que les ingénieurs en poste aujourd'hui Quel lien ils ont avec la question environnementale aussi bien dans leur formation que dans leur activité professionnelle. La deuxième association, elle s'appelle association pour une sociologie de l'entreprise APSE. Elle ça fait un peu moins longtemps, décembre, que j'y suis. Et là le but concrètement c'est notamment de produire des tables rondes, des temps forts sur de la réflexion sur la posture des sociologues qui interviennent dans les organisations. Et la troisième association qui s'appelle l'autre cercle, qui est une association apolitique et qui promeut la diversité LGBTQIA+ en milieu professionnel.

Alice : Et donc pas d'autres engagements à part votre travail mais en lien avec l'eau ? C'est le

premier engagement associatif que tu as eu en lien avec l'eau. enquête·e 8 : Quand tu parles de...

Alice : dans l'idée de un peu cause environnementale, c'est l'Assemblée des usagers de l'eau donc ton inscription c'est le premier en lien avec ce sujet ?

enquête·e 8 : Précisément avec la thématique de l'eau, oui vraiment précisément par exemple la commission nationale du débat public par rapport au Bugey, il a été question également notamment de la gestion du Rhône. Enfin c'était une thématique parmi tant d'autres, l'engagement

spécifique par rapport aux questions autour de l'eau. **Oui, c'est vraiment au niveau de l'assemblée des usagers de l'eau où il y a eu ce premier lien, sachant que avant d'être à cette fameuse assemblée à aucun moment, je n'avais envisagé qu'il puisse y avoir un engagement citoyen spécifiquement sur des questions sur l'eau.** Je m'attendais plutôt à quelque chose de relativement général sur l'environnement, mais je pensais pas qu'il y avait quelque chose en particulier sur l'eau.

Alice : Et il n'y a pas, là c'est hors les questions de la grille, mais est-ce qu'il y aurait un lien avec ton travail du coup à l'agence de l'eau et cette assemblée ?

enquête·e 8 : En soi, non objectivement, il n'y a absolument pas de lien entre les deux. Comme je le disais, j'ai commencé à intégrer l'assemblée des usagers de l'eau avant de commencer à travailler à l'agence de l'eau. Et ensuite est-ce que les liens qu'il y a eu entre les deux concrètement ne sont pas de mon fait ? C'est par exemple il y a l'une des réunions, ça devait être la deuxième, je crois. L'un des intervenants était une personne de l'agence de l'eau que je ne connaissais absolument pas. Enfin voilà si il y avait des liens en tout cas ils précèdent largement ma participation à cette assemblée. En tout cas objectivement il n'y a pas de lien, de pont entre les deux.

Alice : Et est-ce que tu as entendu parler d'autres dispositifs de participation citoyenne sur le sujet de l'eau en dehors de cette assemblée en France ou ailleurs ?

enquête·e 8 : En particulier sur l'eau, non ? En particulier sur l'eau, **les seules connaissances que j'ai véritablement sur des questions autour de l'eau, elles vont être à la fois Enfin elles viennent de l'agence de l'eau ou sinon de l'assemblée des usagers de l'eau.**

Jeanne : Donc on va passer peut-être un peu sur le fonctionnement de l'assemblée maintenant. Donc depuis que tu te rends à l'assemblée, est-ce que maintenant t'arriverais à définir quel est le but de cette assemblée selon toi ?

enquête·e 8 : *hahahahaha* Est-ce que j'arriverais à traduire le but ? Alors en tout cas **je peux plus facilement dire ce qu'elle n'est pas** ce qui participe de la définition de ce qu'elle est. Pour moi **il est évident qu'elle n'est pas une instance représentative, qu'elle n'a pas cette dimension de représentativité de la population.** Que ce soit de la population lyonnaise ou de la Métropole de Lyon et encore moins du Rhône, etc. **C'est pas non plus n'est pas non plus une instance référendaire** concrètement. Même si si j'ai bien compris, il y a un contre-exemple, notamment avec la Régie de l'eau Ou bon apparemment il y a des choses qui ont été décidées, soit, mais j'y étais pas concrètement donc... Et ensuite pour moi **c'est vraiment une instance qui participe à la démocratisation de la participation citoyenne** concrètement s'il fallait que je le définisse en quelques mots, ce serait vraiment ça. c'est vraiment une instance qui participe pleinement de la participation citoyenne tout simplement.

Alice : Ok, très bien. Et est-ce que tu pourrais dire selon toi quel devrait être le but de cette assemblée ?

enquête-e 8 : Alors le premier but pour moi de cette assemblée, c'est donc justement de faire vivre cette démocratie directe, cet engagement citoyen. Pour moi, le but de l'assemblée des usagers de l'eau, **c'est avant tout un but d'information**. C'est avant tout véritablement de diffuser des informations, diffuser une information qui soit claire qui soit scientifique, qui soit accessible, concrètement, la à mon sens, l'Assemblée des usagers de l'eau s'inscrit dans le dispositif de la démocratie participative. Avant tout, il y a ça, il y a de l'information, il y a aussi le **processus d'acculturation**, c'est véritablement faire en sorte que on ressorte d'une réunion un peu plus sachant qu'on ne l'était à l'entrée. Il y a ça et une dimension une **dimension politique** quand même, même si Enfin une dimension politique, pas dans le sens où l'assemblée serait politique, mais dans le sens où **elle participe du fait de s'engagement citoyen à une à une invitation à ce que chacun puisse se saisir du politique, parce que la gestion de l'eau et la gestion de l'eau est politique**. Et par exemple, le **manifeste qu'on a écrit va un peu dans ce sens-là à mon sens**. C'est que c'est un manifeste. Ce ne sont pas des recommandations, ce n'est pas c'est pas un référendum etc. c'est pas du tout ça. Par contre c'est véritablement nous, en travaillant, on a pris conscience de et on fait en sorte d'inciter les personnes qui le l'iront à également se saisir de ce sujet.

Alice : Ok très bien. Est-ce que tu peux décrire le déroulé d'une séance à laquelle t'as participé ?

enquête-e 8 : Le schéma était à mon sens était toujours le même. D'abord une phase d'accueil, ensuite une phase de restitution de ce qui a été dit lors des sessions précédentes avec ce souci appréciable de toujours demander la validation des participants. Ce qui m'est véritablement qui **l'équipe d'animation, non pas dans un rôle de pilote, mais véritablement dans un rôle d'accompagnement**. Ce qui, là aussi encore une fois s'inscrit dans les logiques de démocratie participative. Ensuite, toutes les séances sont organisées. Le travail général est découpé dans les différentes séances donc sur chaque séance, il y a un travail défini qui a été précisé lors de la première séance. Vient le moment de travail justement sur cette séance et toujours ce temps de travail est toujours échelonné de temps de restitution qui fonctionnent de la même manière qu'au début à savoir que certes, **c'est toujours l'équipe d'animation qui vient un peu faire la synthèse de ce qui a été dit, mais qui demande toujours l'aval des participants** parce que c'est ben c'est aux participants de valider concrètement ce qu'ils ont décidé ce qui fait que parfois concrètement parfois - alors la plupart du temps il y avait un assentiment de la part de la salle - et à plusieurs reprises, il y avait justement des demandes de modification, des demandes de correction également parce qu'il y avait eu des malentendus etc. Donc il y a vraiment ce souci à chaque fois dans les séances de travail de faire en sorte que c'est bien la parole citoyenne qui soit reprise tout le temps.

Jeanne : Et au niveau du fonctionnement, donc t'as participé à un cycle de travail complet. Qu'est-ce que tu penses de ce fonctionnement sous forme de cycle ? Est-ce que t'as l'impression qu'il y avait vraiment un début une fin et que c'était ben c'est organisé ?

enquête-e 8 : Est-ce que j'ai l'impression qu'il y a un début une fin alors j'ai pas nécessairement le recul pour sachant que ce n'est que ma première. Pour autant oui, **l'avantage c'est que dès la première session, le calendrier prévisionnel avait déjà été défini. Donc concrètement, ça permet justement de se projeter de voir un début et une fin et en même temps de pouvoir justement ancrer son engagement dans une temporalité. Et le reste de ta question ?**

Jeanne : C'est vraiment la question du fonctionnement sous forme de cycle. Est-ce que c'est satisfaisant valorisant au niveau du travail ?

enquête-e 8 : En tout cas le fait de fonctionner par thématique, ça en soi c'est une bonne chose parce que justement ça permet de se concentrer sur un sujet en particulier. Après le fait que enfin sur la temporalité, parce que en gros ça a duré six mois. En soi, oui ça me paraît concrètement enfin **c'est une bonne temporalité**. je reprends pour essayer de prendre du recul, je prends exemple également sur la CNDP où là aussi ça a duré à peu près la même période. Oui en soi c'est alors **c'est pas trop court, c'est pas trop long non plus et ça permet justement à mon sens un bon équilibre au niveau de l'engagement de chacun avec notamment une réunion mensuelle**. une réunion mensuelle, peut-être que enfin j'en sais rien peut-être que sur d'autres thématiques parce que l'engagement de tous n'est pas le même concrètement en fonction de l'intérêt, en fonction des disponibilités etc. **Peut-être que sur d'autres thématiques, il pourrait être intéressant de proposer soit des sous-groupes de pouvoir intensifier leur engagement**. Enfin voilà en tout cas de proposer des choses diverses.

Jeanne : Et au niveau de la relation avec la Métropole, comment tu la définirais que ce soit au niveau de la communication et des informations qui sont fournies par la Métropole.

enquête-e 8 : Au niveau des informations qui sont fournies par la Métropole, alors je vais commencer par ça parce qu'on en avait discuté à plusieurs reprises. Je suis quand même comme n'importe qui aujourd'hui, je suppose très présent en tout cas sur les réseaux sociaux où je suis notamment la Métropole etc. et je n'ai pas non même pas, **j'ai même pas souvenir d'avoir vu de communication de la part de la Métropole sur les réseaux sociaux au sujet de l'assemblée des usagers de l'eau**. Donc c'est vrai qu' sur ce niveau-là, **ce qui donne un peu parfois le sentiment de se dire un peu à quoi ça sert ce qu'on fait, puisqu'il n'y a pas de relais etc. Et quand je dis il n'y a pas de relais, c'est** indépendamment de la période de réserve dans laquelle on est actuellement. **Parce que même sur les débuts, comme je le disais tout à l'heure, si j'ai connu l'Assemblée des usagers de l'eau en faisant des recherches de mon côté, à aucun moment, c'est la Métropole. Enfin à aucun moment, je n'ai vu une publication de la Métropole sur les réseaux qui m'aurait incité à.** Et après aussi bien c'est sur leur présence, alors c'est vrai que j'ai pas toujours bien identifié qui était de la Métropole sur les personnes qui étaient là. Pour autant, enfin voilà le fait qu'il y ait quand même. Je vais écorcher son prénom Perrin.

Alice : Anne Grosperin

enquête-e 8 : Oui **le fait qu'elle soit là notamment à la fin, le fait qu'il y ait des personnes qui la représentent également, ça par contre ça permet quand même de se dire oui la Métropole elle s'intéresse quand même à ce qu'on fait** c'est pas uniquement... parce que ce qui peut un peu être frustrant parfois par rapport à ce type d'initiative, c'est de se dire on lance ça concrètement histoire d'acheter la paix sociale. Voilà histoire de dire oui regardez, nous, on a fait

ça donc nous on met en place des choses pour la démocratie participative, mais finalement derrière on n'en fait rien, c'est un peu la crainte qu'il peut y avoir parfois. Là j'avoue que **le fait de voir tout le temps des personnes justement de la Métropole, c'est plutôt une bonne chose.**

Alice : Ok trop bien et au niveau de la composition des membres de l'assemblée qu'est-ce que tu en penses ?

enquête-e 8 : À mon sens, alors c'est le niveau le plus c'est le point l'un des points les plus problématiques dans le sens où Alors ce n'est pas une instance délibérative, référendaire, etc. C'est le tout venant qui décide concrètement de s'investir ou non dans ce type d'initiative. Sachant que même si on est incité à avoir un engagement régulier et constant, la vie des uns et des autres fait que, enfin voilà tout le monde ne peut pas toujours être là etc. Si on regarde la composition. La composition, comme vous l'avez montré dans votre étude, la moyenne d'âge elle est très élevée et concrètement comme je leur disais. Qu'est-ce qu'on a ? La population qu'on a avant tout **c'est une population qui a fait des études qui en terme qui au niveau de son activité est plutôt en CSP+, qui est à la retraite. Ce ne sont que des blancs. Dans mon souvenir, je n'ai vu que deux personnes racisées Je fais l'hypothèse que ce soit avant tout des personnes hétéronormées, enfin hétérosexuelles, hétéronormées, voilà donc concrètement. En terme de il n'y a pas la question de la représentativité qui est dedans concrètement. Je n'ai pas vu non plus de personnes issues de quartier prioritaire de la ville et encore moins de personnes issues de quartiers populaires. Voilà donc soit ce n'est pas une instance représentative. À mon sens, elle n'en a pas la prétention et je suis pas sûr qu'elle doive en avoir la prétention parce que sinon on bascule sur un autre modèle. Pour autant, il serait quand même nécessaire justement de veiller à une meilleure diversité, pas nécessairement à une représentativité, mais au moins un minima une diversité parce que aussi c'est un engagement bénévole C'est un engagement bénévole qui n'est qui se fait dans une instance qui n'est pas représentative encore une fois. Voilà donc veillez en tout cas de la diversité. À mon sens, c'est important.**

Alice : Et qu'est-ce qui devrait changer de ce point de vue ?

enquête-e 8 : Par exemple, la Métropole de Lyon elle est grande. Elle est très grande. Alors je comprends parfaitement que d'un point de vue logistique, ce soit plus pratique, plus facile de faire ces réunions toujours au même endroit au niveau de la Métropole, etc. d'un point de vue symbolique, d'un point de vue organisationnel, il n'y a pas de souci là-dessus. Pour autant et toujours en basant sur mon expérience à la CNDP. La CNDP aussi bien c'est pour le Bugey que pour d'autres débats qui ont été menés dernièrement, notamment il y en avait un autre sur l'électricité dans le débat. Il y a véritablement une diversité des modalités qui sont mises en place. **Donc il y a à la fois un travail en présence. Il y a également une délocalisation à chaque fois du débat qui est proposé. Et là par exemple ce qui pourrait être proposé et ce qui serait utile. utile nécessaire, c'est justement de pouvoir délocaliser ces réunions-là et même pourquoi pas, si ça fonctionne parce qu'après rien ne garantit que ça fonctionne, c'est véritablement de proposer une réunion, mais qui se fasse dans plusieurs villes de la Métropole qui puisse se faire en même temps avec là aussi pourquoi pas un système de visioconférence. Le but est véritablement d'une part de capter un maximum de personnes en**

allant justement sur les territoires de la Métropole, mais aussi de véritablement créer un intérêt citoyen pour cette question-là. Là par exemple, j'ai un collègue sociologue qui actuellement travaille sur un projet européen sur des questions de l'eau. Et en fait, il le fait en Italie et en fait par exemple en Italie ils ne comprennent pas nécessairement qu'on puisse avoir une démarche de démocratie participative sur des questions de l'eau. Et en fait j'étais avec lui tout à l'heure au téléphone, il me disait en fait l'exemple de **l'Assemblée des usagers de l'eau, c'est un très bon exemple pour montrer que si on peut intéresser le citoyen sur des questions de l'eau.**

Jeanne : On avance. Allez et au niveau donc des relations avec les autres membres de l'assemblée. Est-ce que t'as pu les rencontrer enfin qu'est-ce que tu penses des relations entre les membres ?

enquête-e 8 : Étonnamment, aussi bien personnellement que en discutant avec d'autres personnes, le premier jour, j'ai eu une énorme appréhension concrètement parce que je ne voyais que des têtes blanches. Je ne voyais concrètement que des personnes à la retraite. Et c'est vrai que sur le coup je me suis dit bon qu'est-ce que je fous là. Et par contre **j'ai vraiment été étonné de l'accueil parce que concrètement très rapidement ils ont veillé à ce que tous les nouveaux puissent être intégrés** au point que alors j'ai mangé son prénom et de toute manière je le diffuserai pas parce que j'ai pas son accord, **je pense à l'une des participantes qui me disait elle aussi concrètement elle est Elle a une trajectoire intersectionnelle, c'est une femme racisée, etc. Et en fait même elle en fait en discutant avec elle, elle me disait à quel point elle avait été étonnée d'être aussi bien accueillie.** Donc ça par contre franchement c'est vraiment un point d'honneur. Les membres et vraiment quand je dis les membres, **je mets de côté l'équipe d'animation, même si l'équipe d'animation elle aussi a toujours eu ce souci et a su intégrer. En tout cas les membres ont véritablement eu ce souci d'accueillir les nouveaux et véritablement de leur donner une place également.**

Jeanne : Au niveau de la prise de parole dans l'assemblée, comment tu la définirais ? Est-ce que tu penses qu'elle est facile à prendre et bien répartie ?

enquête-e 8 : **Elle est spontanée avant tout, bien répartie** Est-ce qu'elle est bien répartie ? Est-ce qu'elle est bien répartie ? Est-ce qu'elle est bien répartie ? **Si on étudie l'assemblée d'un point de vue sociologique avec une sociologie et des associations, la réponse ne peut être que non parce que de fait il y a des logiques d'investissement.** Il y a aussi accessoirement des **logiques de domination masculine.** Et accessoirement, étant dans une société patriarcale, il serait quand même étonnant que l'Assemblée des usagers de l'eau échappe à ces logiques concrètement. Donc oui. Il y a je pourrais pas pour autant dire qu'elle était bien répartie parce que d'une part, il y a ceux qui ont l'habitude de fait de leur engagement associatif à prendre la parole et c'est pas tant mieux concrètement qu'il y ait ce type de personnes. Il y a Ouais enfin ouais non en terme de répartition, je pourrais pas dire qu'elle est bien répartie, je pourrais pas dire qu'elle est répartie pour autant. Alors c'est pas les deux propos sont pas contradictoires. **Il y a des logiques organisationnelles qui font que c'est toujours les mêmes qui prennent la parole. Que il y a quand même une majorité d'hommes qui prennent la parole, même si, et je pense pense notamment à deux femmes, qui enfin voilà concrètement elles l'ouvraient assez facilement et franchement tant mieux.** Et de l'autre côté de l'autre côté, j'ai oublié ce que je voulais dire.

sur cette logique de ta répartition de la parole, oui de l'autre côté, et c'est pour ça que t'es pas deux propos contradictoires, mais plutôt complémentaires. **C'est quand même l'un des rares endroits où des personnes en situation de handicap peuvent prendre la parole sans être minimisées, sans être laissé de côté.** Je pense notamment à deux personnes qui sont investies qui étaient très investies. Et en fait à chaque fois leur handicap, en tout cas n'a pas été un frein pour qu'elle puisse prendre la parole pour qu'elle puisse s'investir. Donc ça aussi et ça je trouve **c'est aussi bien au crédit des membres de l'assemblée que de l'équipe d'animation** à chaque fois quand même à veiller à ce que on puisse, j'y pense notamment avec **Olivier, celui qui Ouais voilà le prestataire qui avait davantage de micro, enfin voilà qui s'occuper davantage de ces questions-là. Il avait quand même ce souci un peu d'essayer de répartir etc.** Après le souci que lui il a porté, c'est une chose, les logiques organisationnelles en sont une autre.

Alice : Et est-ce que tu connais des personnes qui ont arrêté de venir à l'assemblée durant ce cycle du coup ?

enquête-e 8 : Alors connaître non. Et parce que concrètement je suis venu en ne connaissant personne je repars. Bah concrètement j'ai quoi j'ai vu deux contacts, un contact professionnel et un autre contact, mais qui n'est qu'un ajout sur LinkedIn concrètement. Sinon après voilà je ne pourrais pas dire que je connais que j'ai fait connaissance avec des personnes véritablement par exemple aujourd'hui je n'ai aucun lien avec les autres membres de l'assemblée. Est-ce qu'il y a des personnes Alors je sais qu'il y a des personnes qui n'ont pas pu venir tout le temps et je le sais, ils non pas parce que j'ai observé, mais parce qu'elles le disaient elles-mêmes. Mais après sinon à savoir s'il y en a qui ont arrêté en cours de route ça je ne saurais pas dire.

Jeanne : Pas de problème. Et est-ce que tu parles de l'assemblée autour de toi notamment à tes proches ? Et si oui comment c'est perçu par les autres ?

enquête-e 8 : *hahaha* Alors j'en parle aussi bien d'une manière spécifique par rapport à l'Assemblée des usagers de l'eau que d'une manière générale sur l'engagement citoyen. Alors j'en parle avant tout là aussi on va pas refaire le monde enfin concrètement les personnes qui sont autour de moi, il y a une certaine similitude, ce qui fait que les personnes qui sont autour de moi concrètement, elles sont sensibles d'une certaine manière aux questions de démocratie participative et tout ce qui va avec ce qui fait que quand je leur en parle ça les intéresse concrètement. **Ils sont intéressés justement par cette expérience.** Est-ce qu'ils sont intéressés jusqu'au point point de de s'intéresser au sujet etc etc. Là-dessus, je ne sais pas. Là-dessus, **je pourrais pas dire si ça déclenche en tout cas une envie, une envie pour y participer.** Il n'y en a aucun par exemple qui m'a dit bah tiens dis-moi quand est-ce qu'est la prochaine histoire que je vais voir ce qui s'y passe c'est plutôt l'inverse, aussi bien pour l'Assemblée des usagers de l'eau que pour la CNDP ou à chaque fois je leur dis si vous voyez une information, **renseignez-vous réellement parce que ça vaut le coup.** C'est quand même l'un des rares moments où en tant que citoyen, d'une part, il y a un processus d'acculturation. Et autant sur les PFAS, il y a quand même des conférences ici et là qui sont proposées. Autant sur les EPA2 concrètement quand on est complètement étranger au sujet, ce qui était mon cas auparavant, le fait de pouvoir justement s'acculturer et en étant accompagné accessoirement, c'est quand même agréable.

Alice : On passe à la des questions sur l'avenir de l'assemblée. Est-ce que tu peux nous dire c'est un peu une question large, mais comment est-ce que tu vois l'assemblée sur les prochaines années, dans cinq ans ?

enquête·e 8 : Alors je dois répondre de deux manières différentes. Si je prends en considération le moment dans lequel on est, sachant un moment de d'élection municipale etc. et que oui je flippe ma race que Aulas passe que j'ai pas envie parce que voilà il représente absolument pas du tout mes valeurs etc. C'est sûr que si c'est Aulas qui passe, je crains réellement que ce type de proposition soit arrêté. Et c'est vraiment une crainte concrètement, parce que par exemple la CNDP encore dernièrement a été menacée par l'extrême droite et par la droite française. Parce qu'ils veulent lui retirer absolument toutes ses prérogatives. donc on sait très bien c'est que les personnes de droite ne sont pas spécialement sensibles et sensibilisées aux questions de démocratie participative. Pourquoi ? Sûrement parce que ça va contre leurs intérêts et contre leurs magouilles. Et après d'un point de vue plus utopique, si je fais abstraction de la période de la période électorale, oui, à mon sens concrètement, c'est une initiative cette expérimentation, elle doit être pérennisée dans le temps. Elle doit d'ailleurs selon moi, **elle doit voir ses moyens développés**. Aussi en terme de moyens de fonctionnement, mais également **là on fonctionne uniquement par des cycles de six mois à chaque fois qui se font les uns après les autres. Pourquoi attendre de faire et ne pas en lancer plusieurs concrètement ?** Là je me dis ça pourrait être intéressant, sauf que pour pouvoir en lancer plusieurs, il faut justement qu'ils aient davantage de moyens. Et sachant ce qu'est à l'état du service public actuellement est un peu compliqué.

Jeanne : Et donc qu'est-ce que tu penses de la position de l'assemblée qui est face du coup au pouvoir politique métropolitain ? Est-ce que tu penses qu'elle devrait avoir plus de pouvoir ? Et quel type de contenu elle devrait produire en fait selon toi ?

enquête·e 8 : Bah déjà **j'ai appris lors de la dernière lors de la dernière rencontre qu'il y avait quatre représentants**. chose que j'ai découvert, j'aurais aimé savoir un peu en amont parce que par exemple je sais toujours pas comment est-ce qu'ils ont... **je ne connais toujours pas la durée de leur mandat**. Alors **j'ai compris qu'ils étaient en lien avec la Régie de l'eau** Mais enfin voilà de ce que j'ai compris, **ils y sont, mais ils ont pas spécialement de moyens** enfin voilà donc en tout cas à mon sens **il pourrait être intéressant justement d'avoir d'autres représentants dans d'autres instances qui concernent des questions environnementales. Pourquoi ne pas avoir par exemple un représentant ou deux représentants qui puissent siéger systématiquement ou qui systématiquement au conseil municipal** par exemple ? Ça en soi oui parce que ça participe là aussi encore une fois ça participe à l'engagement citoyen. Et répète-moi la question s'il te plaît.

Jeanne : Voilà le positionnement de l'assemblée face au pouvoir politique métropolitain et quel type de contenu t'aimerais que l'assemblée produise. Est-ce qu'il devrait avoir un impact sur la Métropole etc ?

enquête·e 8 : C'est sûr que alors autant ce qui est disponible sur le site, je participe en soi et en soi est intéressant. Après encore une fois, je les vois pas sur les réseaux par exemple, je les vois

pas du tout sur les réseaux. Alors peut-être que je suis passé à côté, j'en sais rien mais en tout cas j'ai pas ce souvenir de déjà les avoir vu sur LinkedIn sur n'importe quel réseaux sociaux voilà. Donc il devrait y avoir à mon sens, il devrait y avoir au moins **deux niveaux de communication, un premier sur ce qu'est l'assemblée de l'eau d'une manière générale et vraiment communiquer sur les actions qui sont faites, les rencontres qui sont faites et véritablement de manière systématique.** Et ensuite d'un point de vue production plus politique. Ce qui est appréciable, c'est que par exemple sur chaque séance, il y a un compte rendu qui est fait et qui est mis en ligne directement. Donc ça déjà je trouve que c'est une très bonne chose parce que justement ça permet justement de montrer d'une part ce que l'agence, ce que l'assemblée elle fait pardon. Et non pas l'agence, rien à voir *hahaha*. **Ça permet de montrer ce que l'assemblée elle fait, ça légitime également sa position.** Et il y a quand même une petite dimension politique dans le sens où c'est véritablement Voilà ce que des citoyens sont en train de faire. Après oui on peut tout en faire plus, oui. Par exemple, moi perso ça me fait chier que le manifeste ne soit pas plus communiqué que ça. Certes à cause de la période électorale d'accord mais même. Donc **en terme de production, oui, ce serait quand même plus intéressant.** Ce serait plus intéressant. La Régie de l'eau par exemple. Alors déjà la Régie de l'eau, j'en ai quasiment jamais entendu parler sinon parce que je me suis intéressé parce qu'à l'époque j'habitais Caluire juste à côté. Mais sinon je ne sais pas du tout, je sais pas du tout ce que font ces quatre représentants au niveau de cette Régie. Je ne connais pas leur poids, je ne sais absolument pas ce qu'ils font etc. donc là aussi le fait d'avoir des représentants c'est une bonne chose encore faut-il justement que ces représentants si ils représentent rendent des comptes aux personnes qui sont censées représenter. Ce qui vient en contradiction un peu avec s'ils représentent des personnes à quel titre ils les représentent, sachant que l'Assemblée des usagers de l'eau n'est pas en tout cas pour le moment une instance représentative des personnes sur Lyon. Donc il y a un peu un hiatus à résoudre qui n'est pas résolu et bon c'est de ce que j'en comprends, pour le moment il y a un peu ça qui est un peu manquant dans l'esprit.

Alice : C'est trop bien parce que t'avances sur les questions. Jeanne : Ouais c'est génial

Alice : La prochaine question était comment définiriez-vous le rôle des représentants ?

enquête-e 8 : *hahahaha* La prise de parole que j'ai fait la dernière fois lors de la dernière la dernière rencontre, elle traduit concrètement une totale incompréhension de leur rôle, de leur absence. Même si oui bien entendu, notamment celui qui prenait la parole, oui d'accord, il a sa vie perso OK, il n'y a pas de souci là-dessus. Aussi parce que en ce qui concerne l'engagement associatif, en ce qui concerne l'engagement,... à mon sens quand on prend un engagement, c'est on a quand même ce devoir éthique de le tenir. Je fais un **parallèle avec l'agence de l'eau au niveau de l'agence de l'eau au niveau des comités de bassin, quand une personne qui est convoquée au niveau de ces comités de bassin qui sont élus, quand elle ne vient pas à trois reprises, elle est systématiquement évincée** ce qui quand même traduit la nécessité de donner du sérieux à l'engagement qui est pris. Je dis pas que les 4 représentants n'ont pas un engagement sérieux. Je dis seulement que par exemple celui qui avait pris la parole disait que il était en train de rechercher du boulot etc. c'était compliqué pour lui en ce moment. Et dans ce cas-là, déjà ils sont quatre donc on peut se poser la question de **comment est-ce que le roulement se fait s'il y en a un qui se fait ?** Et après il peut très bien c'est également y avoir la question de la temporalité.

Comme je le disais tout à l'heure, **je sais pas la temporalité de leur mandat, je ne la connais absolument pas**. Et ensuite c'est pas parce qu'on a un engagement qu'on doit être à 100 % sur cet engagement concrètement. Il y a aussi ça parce que de ce que je retiens aussi de sa prise de parole à lui, c'est véritablement **je vois une personne engagée mais qui est sur les rotules et qui est crevée de son engagement concrètement**. Ce qui a aussi à mon sens c'est pas ça le but d'un engagement associatif, c'est d'y prendre du plaisir. Du moment qu'il n'y a plus de plaisir, il faut mettre les choses à distance et dire stop concrètement. De la même manière que votre prof qui fait le lien avec la Métropole, vous invite à dire quand on vous donne trop de missions, apprenez à dire stop. Là pour l'engagement associatif, c'est pareil concrètement quand il y a un décalage et c'est de sa propre responsabilité éthique de dire stop.

Alice : Et du coup la question d'après c'était en tant que membre quelle est ta relation avec les représentants de l'assemblée ?

enquête·e 8 : Alors déjà je ne suis pas en mesure de **je ne sais pas si je suis membre de l'assemblée ou pas**. Encore aujourd'hui, je n'en ai pas la moindre idée concrètement parce que moi je suis venu en assistant justement à ce cycle. À aucun moment, **à aucun moment, on m'a demandé si je voulais être membre à aucun moment, on m'a dit que j'étais membre**. Donc en fait j'en sais rien. J'en ai pas la moindre idée.

Alice : C'est une question hors, mais est-ce que tu t'es inscrit sur je participe ? enquête·e 8 : Oui

Alice : Et si tu t'es inscrit au cycle le travail, tu es membre.

enquête·e 8 : Et bah tu me l'apprends *hahaha* Parce que moi dans ma compréhension c'était alors d'accord, **je suis membre pour de ce cycle de réflexion. Est-ce que pour autant je fais partie de cette structure donc je ne connais même pas la forme juridique ? Je sais pas si c'est une association il me semble qu'ils n'ont pas de forme juridique d'ailleurs. Jeanne et Alice hochent la tête**

enquête·e 8 : *hahahaha* Voilà ce qui fait que ça pose encore d'autres d'autres questions, mais en tout cas j'en sais rien, je sais pas du tout si... **est-ce que ça va être à moi justement de me réinscrire au prochain cycle ? Est-ce que de fait le prochain cycle me sera proposé ?** Voilà

Alice : Il va être proposé, je pense. Je pense qu'elles font tout pour. Quand c'est vous entrez dans la boucle sur je participe ou vous êtes considéré comme membre.

enquête·e 8 : D'accord.

Alice : Et donc vous êtes dans la boucle de mail. Et la seule chose que demande l'assemblée lorsque quelqu'un s'inscrit sur le site pour le cycle de travail, c'est que les personnes soient à peu

près soient régulières, qu'elles viennent tout le long du cycle. Par contre, le statut de membre n'a pas vraiment été défini. Donc en réalité il n'y a pas d'obligations qui sont accordées avec ce statut. Et de la même manière, membre est égal bénévole et il n'y a pas de choses qui sont prévues en tant que.

enquête-e 8 : Oui oui oui ce statut. Et par exemple ça me fait penser justement à l'association L'autre cercle. L'association L'autre cercle, ils font une **distinction entre les adhérents et les bénévoles. Ce qui permet en fait à chacun de pouvoir s'investir comme il a envie de s'investir.** Sauf que on est quand même identifié entre guillemets. **On est quand même identifié entre guillemets comme étant seulement un adhérent qui prend sa cotisation pour pouvoir soutenir l'association ou un bénévole qui a envie de s'investir. Là, j'avoue que par rapport à l'Assemblée des usagers de l'eau, s'il fallait que je définisse l'un ou l'autre, je serais bien en peine.** Alors certes le caractère adhérent n'est pas pertinent parce que c'est pas une association. Mais en tout cas ouais enfin voilà pour le moment je m'investis au niveau de l'Assemblée des usagers de l'eau. Voilà.

Alice : Peut-être du coup une dernière question sur la forme de cette Assemblée des usagers de l'eau. Donc pour replacer peut-être le contexte, c'est pas une association, c'est vraiment juste une entité qui n'a pas de forme juridique qui a été créée par la Régie de l'eau et qui est gérée conjointement par la direction de l'eau à la Métropole et la DPDP, direction de la participation de la Métropole et donc les élus qui sont en charge et c'est les élus de la Métropole et de la Régie. Donc c'est une émanation de ça sans règlement et sans forme juridique. La seule existence juridique cette assemblée a, c'est l'obligation dans le règlement des conseils d'administration de la régie publique de l'eau à Lyon, il y a obligatoirement quatre représentants de cette Assemblée des usagers de l'eau qui doivent siéger à ce conseil d'administration.

enquête-e 8 : D'accord.

Alice : Et donc c'est la seule existence juridique de cette assemblée. Et la question est : est-ce que cette assemblée devrait s'autonomiser ?

enquête-e 8 : *hahaha* On a combien de temps ? *hahaha*

Alice : Non mais c'est la dernière question.

enquête-e 8 : En soi, c'est une question compliquée parce que Par exemple, pas lors de la dernière rencontre, mais de l'avant-dernière. Sauf erreur de ma part **des personnes faisaient l'hypothèse justement de se monter en association.** Sauf que **si l'Assemblée des usagers de l'eau se monte en association, elle va embrasser d'autres logiques qui ne sont pas celles justement dans lesquelles elle est actuellement.** Là actuellement, il y a une **certaine liberté** concrètement, c'est que même si il est attendu... L'équipe d'animation, attend à ce que l'engagement soit pérenne, soit régulier, etc. etc. Concrètement, vient qui veut concrètement. Et ça **en soi ça me paraît me paraît précieux dans le sens où c'est véritablement un engagement citoyen.** Et encarter, enfin voilà encarter la citoyenneté... Parce que là aussi qui dit **association intensifie la question du politique,** une association est une organisation qui embrasse le politique de fait. Même une simple association de n'importe de sport ou qu'importe, elle embrasse du politique dans le sens où elle embrasse une représentation de la société et tout ce qui va avec. Sauf que **pour**

L'Assemblée des usagers de l'eau à mon sens, ce côté libre citoyen, il est à préserver. Alors peut-être qu'il faudrait inventer une autre forme juridique. Parce que là aussi ce qui est un peu embêtant, c'est que **les moyens sont limités du fait qu'on n'est pas véritable pas véritablement d'existence juridique**, on ne sait pas trop ce qu'on est concrètement. Alors je dis "on" mais enfin bref c'est un "on" assez mystérieux bref. Quelle forme elle devrait avoir ? à mon sens, il faudrait créer un statut, **il faudrait créer un statut particulier qui ne soit pas nécessairement une association loi 1901 qui ne soit pas non plus une association de faits**, parce que là Il me semble que c'est un peu **ce qui correspond le plus à l'existence de l'assemblée, c'est une association de faits** concrètement. Il faut quand même quelque chose qui permette de... il faut une structure juridique qui permette justement cet engagement citoyen. Enfin je suis désolé, je répète ça *hahaha*

Alice : Pas de soucis.

enquête·e 8 : Qui ne soit pas en tout cas voilà le but c'est pas que ça devienne une entreprise, c'est pas que ça devienne une association. Mais véritablement une forme particulière, **une forme particulière d'intérêt citoyen**. Je sais pas du tout si ça existe. Et je sais pas du tout si la charte de l'environnement prévoit quelque chose là-dessus, parce que je crois enfin il me semble qu'il y a des liens justement entre la charte de la participation citoyenne Non, **c'est la charte de la participation citoyenne, pardon. Je sais pas si là-dedans il est défini, il est proposé des formes des formes juridiques**. Je sais plus. Alors je réfléchis parce qu'il n'y a pas longtemps, j'ai fait un MOOC de la CNDP justement sur la participation citoyenne. Et il me semble J'ai un doute, mais il me semble qu'il doit exister quelque chose justement parce que là aussi c'est quand même la Métropole qui propose à des citoyens de se réunir dans un lieu. Il faut quand même un minimum sécuriser un peu cette forme sans que ça devienne trop contraignant. Sans que ça devienne contraignant comme avec l'adhésion, **il faut pas que l'engagement citoyen soit conditionné par une adhésion, par une cotisation**. Parce que de fait si on fait ça, il y a toute une partie de la population qui de fait sera écartée aussi bien pour des raisons économiques que pour le sujet concrètement. Outre s'il y avait une cotisation, outre des personnes expertes du sujet, se sentiraient légitimes pour pouvoir adhérer dans cette association. Une personne lambda, ça me paraîtrait un peu plus compliqué d'intéresser des personnes lambda justement sur ce sujet-là. Ce qui fait que la forme actuelle de "le tout venant vient s'il veut" a quand même ça d'agréable.

Jeanne : Merci beaucoup, on est tout bon. Est-ce que il y a des choses qu'on n'a pas abordées que tu aurais aimé faire remonter ?

enquête·e 8 : Il y a une chose qui me... Y a un point de vue qui a été exprimé à plusieurs reprises lors de la dernière rencontre. Et qui pour moi est problématique. Alors c'est une personne qui considère si j'ai bien compris son propos, **c'est une personne qui considère que à l'Assemblée des usagers de l'eau, il devrait y avoir que des représentants d'associations**. Et j'avoue que cette vision elle me va absolument pas et à mon sens **l'Assemblée des usagers de l'eau ne doit surtout pas prendre cette direction-là**, qu'il y ait des personnes qui soient représentants d'associations, c'est une chose. Concrètement, ils font ce qu'ils veulent dans leur vie privée. Pour autant. C'est bien **c'est une assemblée à mon sens de citoyens et non pas de représentants de**. C'est pas un syndicat c'est pas une organisation politique. Ce qui fait que Parce que je me souviens à plusieurs reprises elle en parler à cette personne en disant que **puisque le sujet est technique, il faut des personnes qui s'y connaissent. Mais là aussi je suis en totale opposition avec ce**

point de vue du fait du processus d'acculturation que permet justement ce type de ce type d'initiatives. Donc ouais enfin voilà ce point de vue, je sais qu'il m'a agacé à plusieurs reprises. Et à mon sens, mon sens, il est dangereux parce que **l'assemblée ne doit pas devenir une instance technocratique** encore moins bien que ce soit un sujet technique concrètement, le but c'est de permettre justement aux citoyens de pouvoir s'informer sur c'est quoi ce machin qui coule c'est quoi ce machin qui coule qu'on traverse à H24 c'est un fleuve c'est de l'eau et il y a plein de choses qui se passent dedans. *hahahaha* Et sinon une chose aussi qui me manque, une chose aussi qui me manque, c'est un peu un effet en forme de corail. **Ce qui peut me manquer à l'Assemblée des usagers de l'eau, c'est qu'il pas ait pas de connexion avec les autres sujets par exemple. Avec les autres initiatives.** C'est un peu ça qui me manque, **il n'y a pas cette logique de pérenniser l'engagement citoyen. J'ai un peu le sentiment que l'engagement citoyen, il est laissé à la charge de l'individu et qu'il n'y a pas justement cette logique qu'on retrouve dans l'éducation populaire justement de faire un monter en compétence, de faire grandir, de montrer à quel point l'engagement citoyen est en soi important.** En tout cas pour moi il est important. Je trouve ce serait utile intéressant fait en tout cas que même en terme de communication là aussi **en termes de communication, ça me paraîtrait intéressant que l'assemblée elle puisse montrer l'intérêt du sujet et également montrer la diversité des personnes qui s'intéressent au sujet et qui ne sont pas que des technocrates concrètement ou des personnes spécialisées.** Avant d'y venir, les PFAS et compagnie, je n'y connaissais strictement rien. Alors aujourd'hui je suis pas un expert certainement pas, mais je sais que j'en sais un peu plus qu'au début voilà. Voilà voilà.

Alice : Merci beaucoup. Merci tu as dis pleins de choses hyper intéressantes qui vont nous servir. Merci encore.

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 9 mené par Mattéo et Irène

Mattéo : Merci beaucoup déjà d'avoir pris le temps de nous rencontrer. Est-ce que déjà vous pouvez commencer par vous présenter, nom, prénom, âge, profession, etc.

enquêté·e 9 : Oui, alors je m'appelle enquêté·e 9, j'ai **29 ans, je suis ingénieure en qualité, sécurité, environnement et RSE, actuellement en recherche d'emploi.**

Mattéo : Ok, peut-être pour commencer, pourquoi vous avez rejoint l'Assemblée de l'eau?

enquêté·e 9 : Alors, en fait, j'avais participé, il me semble que c'était en **mai**, à la restitution du PCAET par la Métropole.

Mattéo : Pardon, PCAET?

enquêté·e 9 : Le Plan Climat, Air, Énergie, Territoire, quelque chose comme ça. Et en fait, j'avais participé à une assemblée du Conseil de développement en janvier. Et comme j'avais participé, j'avais été invitée à cette restitution. Et c'est pendant la première table ronde qu'il y avait une intervenante qui était de l'Assemblée de l'eau. Donc c'est là la première fois que j'ai entendu parler de cette assemblée. Et ensuite, comme régulièrement je vais sur le site, « je participe » de la Métropole, j'ai trouvé qu'il y avait ce cycle sur les polluants dans l'eau. Comme ça m'intéressait, je me suis dit pourquoi pas.

Mattéo : Ok, et c'est donc du coup aussi par rapport au cycle de travail que ça vous a intéressé ?

enquêté·e 9 : **Oui, parce que moi je m'intéresse beaucoup à l'environnement général** en particulier les déchets. Quand j'ai vu « polluants », « pollution », je me suis dit que ça peut faire le lien.

Mattéo : Est ce que du coup à l'avenir, sans présager de votre investissement, est ce que s'il y a des cycles de travail qui portent moins sur ce sujet des pollutions, est-ce que ça va vous réfréner à participer ou au contraire vous dites que maintenant que vous y êtes, vous allez continuer à vous investir ?

enquêté·e 9 : **Je pense que je vais continuer. Ça dépend du sujet, mais je pense que globalement, comme ça m'a bien plu, ce cycle, je me dis pourquoi pas.**

Mattéo : Ok. Est-ce que vous avez participé à des dispositifs similaires de ce type dans le passé, des instances participatives citoyennes ?

enquête·e 9 : **La première, c'était le Conseil de développement. Donc c'était une réunion en janvier qui portait sur la transition écologique. Et en fait, j'étais tombée sur l'information sur LinkedIn. Et comme c'était juste à côté de chez moi, je me suis dit « Bon, allez, go ».**

Irène : Et vous en avez pensé quoi ?

enquête·e 9 : **J'ai trouvé ça très intéressant, de pouvoir se réunir avec d'autres personnes intéressées par le sujet, et essayer d'en apprendre plus sur le sujet, et aussi d'échanger avec d'autres personnes. Et c'est là que je me suis rendue compte qu'il y avait beaucoup de personnes qui étaient engagées dans des associations par ailleurs, et je me suis dit, pourquoi pas moi aussi, essayer de voir quelque chose qui pourrait me correspondre.**

Irène : Parce qu'avant, vous n'avez pas essayé ce genre de mobilisation?

enquête·e 9 : **En fait je ne le connaissais pas, je ne savais même pas que ça existait. À un moment aussi, je me suis dit pourquoi pas m'engager dans une association, mais en fait c'est difficile de trouver quelque chose qui me correspond, surtout parce qu'il y en a beaucoup, il y en a énormément à Lyon, et même à Vénissieux, j'ai tapé « association », j'ai vu des pages et des pages, je me suis dit bon, allez c'est pas pour moi, pour un autre jour. Et donc voilà, quand j'ai vu l'occasion, je me suis dit pourquoi pas, et ça m'avait bien plu, donc c'est pour ça que je retournais régulièrement sur le site pour voir s'il y avait d'autres réunions de ce type où je pouvais participer.**

Mattéo : Ok. Pour vous, c'est quoi le but, si quand je vous dis « Assemblée des usagers de l'eau », pour vous c'est quoi le but ? C'est quoi la fonction première qu'elle a cette assemblée ?

enquête·e 9 : **Je pense que c'est informer les citoyens qui sont intéressés par la thématique... Oui, aux enjeux de l'eau dans la Métropole.**

Irène : Ok. Et qu'est-ce que vous diriez qui devrait être le but des usagers? Enfin, si vous deviez confronter ce qu'elle devrait être selon vous, et ce qu'elle est vraiment?

enquête·e 9 : **Moi, je dirais que ça devrait informer plus de citoyens, parce que je trouve que c'est quand même assez restreint comme groupe... et voilà.**

Mattéo : Par restreint vous entendez quoi?

enquête·e 9 : **En termes de nombre de participants et aussi de diversité de participants. Je me souviens que ça c'était une question que j'avais posée à la première réunion de savoir, en fait il n'y avait pas vraiment d'attente en termes de nombre de personnes et je me suis dit mais est-ce que, enfin je me suis dit c'est tellement bien, il faudrait que tout le monde**

le sache au moins et l'information ensuite il décide de participer ou pas. Et j'avais pas l'impression que c'était, j'avais l'impression que c'était un nombre de participants qui convenait aux organisateurs. Ils n'avaient pas vraiment, de ce que j'avais compris, n'avaient pas vraiment vocation à élargir beaucoup plus l'Assemblée. De ce que j'avais compris, c'est un peu dommage.

Irène : Du coup, qu'est-ce que vous préférez dans l'Assemblée et qu'est-ce que vous aimeriez changer? S'il y a d'autres trucs que vous voulez rajouter, même si vous en avez déjà parlé un peu.

enquête·e 9 : **Alors, ce que j'aime, c'est vraiment, j'étais étonnée vraiment par la qualité des intervenants.** Je me souviens que dès la première réunion, il y avait des personnes, il me semble, de l'agence de l'eau, de l'OFB, l'Office français de la biodiversité. Après, très rapidement aussi, il y avait la DREAL, enfin vraiment des profils variés, experts, et qui étaient tout à fait pertinents dans la démarche. Et ce que je... c'était quoi l'autre partie?

Irène : Ce que vous aimeriez changer.

enquête·e 9 : **Alors, je dirais cette partie diversité de profil. Je me souviens le premier jour, j'étais déjà étonnée parce qu'il y avait pas mal de personnes âgées, ça m'a fait rire. Et franchement, j'étais hyper étonnée aussi de leur expertise. Je me souviens, la première fois, j'étais autour d'une table et ça faisait tous au moins dix ans qu'ils étaient engagés dans les thématiques de l'eau dans leur quartier. J'étais « waouh, incroyable ». Mais par contre aussi, ce qui m'avait un peu, comment dire, pas dérangée, mais interpellée, c'était qu'il y avait beaucoup qui venaient de Croix-Rousse ou bien du centre de Lyon. Et j'en avais parlé aussi avec une personne, j'ai eu l'occasion d'en parler avec une personne sur une autre réunion. Et c'est vrai qu'il y a beaucoup de personnes qui viennent du centre. Il y a un peu moins de... Enfin, je n'ai pas pu parler avec tout le monde. Je pense que peut-être vous aurez un peu plus d'infos à ce sujet. Mais je pense que ce serait bien d'élargir à plus de territoires de la Métropole. Ah oui, autre chose, j'y pense.**

Mattéo : Allez-y, allez-y.

enquête·e 9 : Ah ouais, non, en fait, non, c'est bon. Non, c'est bon.

Mattéo : Est-ce que votre présence, elle engage des coûts? Est-ce que ça, pour vous, je ne sais pas, par exemple, pour garder des enfants ou autre, est-ce que ça engage des coûts pour vous de venir à l'Assemblée ?

enquête·e 9 : Non, à part le ticket de tram.

Mattéo : De tram, ok. Quelles sont vos relations avec les autres membres de l'Assemblée? Est-ce que ça vous est déjà arrivé de discuter avec eux, ou en dehors même de l'Assemblée d'ailleurs?

enquête·e 9 : Alors pas en dehors, mais **je trouve qu'il y a une bonne ambiance. C'est vrai que j'ai été très bien accueillie par mon groupe le premier jour. Et même, je trouve que c'est assez facile de discuter, même si j'ai l'impression que ça ne s'y prête pas tant que ça.** C'est vrai que moi, j'avais discuté le premier jour, parce qu'en plus, il y avait un problème de transport, donc on attendait, en fait, avant de démarrer la séance. Et c'est là où j'ai pu discuter un peu avec les personnes autour de moi. Sinon, c'est vrai que c'est juste un peu au début. Et puis aussi, comme j'étais souvent, du coup, deux fois sur trois, j'étais avec un groupe de personnes qui se connaissaient déjà, c'était peut-être pas forcément facile de prendre part à la discussion, mais sinon, aucun problème.

Mattéo : Vous êtes venue à toutes les séances du cycle?

enquête·e 9 : Je n'en ai raté une, celle de septembre. J'étais malade. Mattéo : Vous avez le droit. *(rires)*

enquête·e 9 : Ah oui, j'ai vu votre regard. *(rires)*

Irène : Qu'est-ce que vous pensez de la prise de parole en public, enfin dans cette assemblée? Est-ce que vous trouvez qu'elle est facilitée?

enquête·e 9 : **Alors, en fait, je pense que c'est partout, enfin, c'est toujours pareil, c'est toujours les personnes qui sont les plus à l'aise, qui prennent la parole plus facilement, et c'est souvent les mêmes, du coup. C'est vrai que moi, ce que j'avais bien aimé, c'était la dernière fois, juste avant de démarrer la séance, c'était l'animateur, donc Olivier, qui a rappelé un peu les règles. C'était la première fois qu'il le faisait, en tout cas à mon souvenir. Et il a dit une phrase qui m'a beaucoup rassurée. Il a dit que chaque personne était légitime pour poser une question ou pour intervenir. Et ça, vraiment, ça m'a rassurée. Et en fait, j'en ai profité derrière pour poser ma question. Je me sentais plus « OK, moi aussi, je peux poser la question », même si ça ne fait pas dix ans que je suis sur la thématique. Et j'avais bien aimé aussi pendant la 2e 3e réunion lors du débat les petites cartes vertes et les cartes vertes et rouges je trouvais que c'était ça facilitait justement le fait de se faire remarquer pour pouvoir poser la question** même si bon sur le coup j'avais pas posé de questions mais je trouvais que c'était, voilà c'était ça facilitait justement le fait de simplement lever la main ou alors s'exprimer comme ça devant tout le monde.

Mattéo : Et juste du coup par rapport à cette « séance débat » vous trouvez que ça devrait se reproduire, ce genre de format ? Comment vous avez trouvé cette séance-là ?

enquête·e 9 : Moi, j'ai beaucoup aimé. Je pense que c'était une de mes préférées. Justement parce que, je ne sais pas, c'était plus détendu et on avait plus facilement l'occasion de s'exprimer, même si c'était juste avec un petit carton vert ou un carton rouge. Et oui, non, ça m'a beaucoup plu.

Irène : Est-ce que vous parlez de l'assemblée autour de vous à vos proches et si oui comment est-ce que vos discours sont perçus?

enquête·e 9 : Alors oui j'en ai déjà parlé et à chaque fois enfin en tout cas deux fois oui on m'a

déjà dit que c'était une belle initiative... et voilà sinon j'en parle pas beaucoup c'est vrai, j'en ai parlé plusieurs fois, mais pas systématiquement.

Mattéo : Est-ce que vous connaissez des personnes qui ont arrêté de venir à l'Assemblée?

enquête·e 9 : Non... non

Mattéo : C'est un profil qui nous intéresse. (*rires*)

enquête·e 9 : Je sais qu'il y en a une... J'ai discuté la troisième séance avec une personne qui venait quand elle pouvait, c'est à dire pas souvent. La troisième séance, c'était la première fois qu'elle venait du cycle et je lui ai un peu demandé pourquoi elle me disait que le temps, le créneau c'était pas forcément facile mais que quand elle venait, elle était contente.

Mattéo : Et d'ailleurs ce créneau de 18h, je crois que c'est 18h-20h30, vous vous trouvez bien? Il faudrait plus tard, plus tôt?

enquête·e 9 : Oui je pense que moi ça va. Si c'était un peu plus tôt, une demi-heure plus tôt, ça ne me dérangerait pas, mais après je peux comprendre.

Irène : Comment voyez-vous l'assemblée dans 5 ans? Si vous la voyez encore.

Mattéo : On espère la voir. Je ne vois pas. Est-ce que vous pensez que ça doit être pérenne, ce genre d'assemblée? Est-ce que vous pensez qu'il faut que ça continue?

enquête·e 9 : Oui. Oui. Je pense que c'est très intéressant et très... Oui, oui, je pense qu'il faudrait que ça continue. Et même élargir à d'autres...

Mattéo : C'est ça, d'autres thématiques.

Irène : Vous êtes renseignée sur d'autres formes de démocratie participative, d'initiatives?

enquête·e 9 : Non. À part, comme j'avais dit, le Conseil de développement. Je pense que comme c'est un peu régis de la même façon, je ne sais pas si c'est vraiment différent, mais à part ça, il n'y a rien qui me vient.

Mattéo : C'est quoi pour vous la **valeur essentielle de l'Assemblée**, si vous deviez donner une valeur à l'Assemblée?

enquête·e 9 : Vous voulez dire dans ce qu'elle apporte ou dans le fonctionnement?

Mattéo : Dans son fonctionnement et dans ce qu'elle peut aussi représenter. C'est-à-dire, qu'est-ce qui est pour vous la valeur vraiment cardinale qu'on doit retrouver dans une assemblée de ce type? ... On vous pose des questions difficiles.

enquête·e 9 : Non, mais c'est intéressant. Moi, je dirais **l'écoute**.

Mattéo : OK. Et du coup, concrètement, pour vous, ça peut déjà être quelque chose qui est déjà incarné maintenant, mais ça peut être aussi quelque chose qui évoluerait. Du coup, ça s'incarnerait concrètement dans quoi, cette valeur d'écoute?

enquête·e 9 : **Moi je le dirais dans les deux sens, à la fois entre les participants et aussi vis-à-vis des intervenants parce que je sais que, voilà parfois, il y a eu des remarques moi qui m'ont un peu déplu de la part des participants, enfin des réactions un peu trop virulentes à mon goût, et je trouvais que c'était à la limite de l'écoute et même du respect, enfin voilà ça m'a un peu dérangée.** Mais à part cet incident une fois, je trouve que ça s'incarne déjà très bien.

Irène : C'est une autre forme d'écoute, mais est-ce que vous avez des attentes vis-à-vis de la mise en application politique de ce que va produire l'Assemblée de l'eau, l'Assemblée des usagers?
Irène : Non.

Mattéo : Non, parce ce que ce n'est pas vous attendez ou parce que vous pensez que ce qui va être produit ne va pas être repris politiquement, dans quel sens ?

enquête·e 9 : Un peu des deux. Moi je viens surtout pour... et je pense pas que ça va changer quelque chose. **Moi je viens surtout pour moi, me renseigner sur le sujet, avoir accès à des personnalités, des profils auxquels je n'aurais pas accès. Aussi échanger enfin pour le côté plus... Oui, échange humain, mais aussi acquisition d'informations, de savoirs.** Mais après, je ne pense pas qu'il y aura de... Oui, ça, je le vois, je le regarde un peu de loin. J'attends de voir ce que ça va donner.

Mattéo : Et donc, pareil, au niveau indépendance vis-à-vis de la Métropole, vis-à-vis du pouvoir politique, est-ce que vous trouvez qu'actuellement la position de l'Assemblée, elle a une distance correcte ? Ou est-ce qu'il faudrait que ce soit encore plus indépendant ? Ou est-ce que ce soit plus proche du pouvoir politique ? Comment vous voyez ça ?

enquête·e 9 : **Moi je trouve ça bien qu'il y ait des élus qui soient là. Et aussi, j'étais étonnée et surprise par le fait que dès le premier jour, il y en avait une, j'ai oublié son nom, mais une qui connaissait les membres, qui les appelaient par leur prénom, qui parlait de tout et de rien, je trouvais que cette proximité c'était assez intéressant. Et sinon... je pense que c'est un bon fonctionnement d'avoir...**

Irène : Parce que, vous disiez tout à l'heure que vous vous perdiez un peu dans le nombre d'association, est ce que du coup ce rapport d'être encadré institutionnellement c'est un truc, je sais pas qui vous rassure, qui vous permet de vous y retrouver ou est-ce que, par exemple, s'il y avait une association qui découlait pour remplacer ce truc, qui soit indépendant de la Métropole est-ce que vous rejoindriez quand même ?

enquête·e 9 : Je ne sais pas, je ne me suis pas trop posé la question, mais c'est vrai que d'avoir aussi ce petit... Comment dire... cette petite étiquette Métropole de Lyon, ça ajoute quelque chose je n'aurais pas trop

Mattéo : Ça crédibilise, ça...

enquête·e 9 : Oui, et je pense que aussi comme vous l'avez dit, ça permet aussi d'avoir peut-être un poids un peu plus important sur les décisions.

Mattéo : Est-ce que vous connaissez les représentants de l'Assemblée?

enquête·e 9 : Non.

Mattéo : Est-ce que vous savez de qui on parle, en termes de rôle je veux dire?

enquête·e 9 : Oui, j'ai cru comprendre que c'était des personnes qui étaient dans l'Assemblée, qui sont passées à un niveau supérieur, à la Régie, plus de responsabilité et aussi porter un peu la voix justement de l'assemblée. Mais voilà, je sais qu'il y a quatre personnes il me semble qui sont...

Mattéo : C'est ça.

enquête·e 9 : Mais je ne sais pas vraiment ce qu'ils font, je ne sais pas les identifier, je ne sais pas s'ils sont déjà venus à l'assemblée ou si j'étais assise à côté d'eux.

Mattéo : Ok. Du coup vous n'avez pas de relation particulière avec eux en soi? enquête·e 9 : Non. J'ai reçu un mail il n'y a pas longtemps, je me suis dit « Ah! » Irène : Ok. On s'arrête là, vous voulez rajouter des choses?

Mattéo : Est-ce qu'il y a des choses qu'on n'a pas abordées, que vous souhaitiez dire en plus?

enquête·e 9 : Je l'ai déjà dit, mais je le redis encore une fois. **C'est vraiment cette histoire de diversité, de profil des participants. Après, moi, j'ai un peu l'habitude, disons ça comme ça.** Mais je me suis dit, ça pourrait être intéressant, même des étudiants comme vous. Je trouve que c'est bien d'apporter aussi cette vision. Après, je ne sais pas si vous, vous avez connu l'Assemblée en dehors de vos cours, à titre personnel ou quoi, si cette information passe dans vos cercles ou pas. Mais je trouve que ça pourrait être intéressant.

Mattéo : Et est-ce que vous avez des questions pour nous, particulièrement pour ce qu'on fait pour notre travail?

enquête·e 9 : Oui, qu'est-ce que vous faites? Mattéo : (*rires*) On aurait dû commencer par là.

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 10 mené par Rosalie et Jeanne

Jeanne : Donc est-ce que vous pouvez commencer par vous présenter en quelques mots donc votre âge, ce que vous faites dans la vie où vous vivez etc.

enquêté·e 10 : Alors je m'appelle enquêté·e 10, j'ai 63 ans, je travaille en tant qu'agent administratif dans un cabinet d'expert comptable. Je suis spécialisée auprès des commissaires aux comptes.

Jeanne : et vous résidez donc à Lyon ?

enquêté·e 10 : Je réside à Lyon, enfin Oullins, je suis lyonnaise depuis je suis lyonnaise d'adoption depuis plus de 30 ans.

Rosalie : Et vous avez des enfants ?

enquêté·e 10 : Oui oui ils sont étudiants donc j'ai une fille qui a charge oui, étudiante et puis une grande fille qui a fini ses études et qui vit et travaille aux Pays-Bas.

Jeanne : Et donc au niveau de l'assemblée des usagers de l'eau. L'idée c'est de savoir pourquoi vous l'avez rejoint.

enquêté·e 10 : **D'accord. Alors moi j'ai découvert c'est ça à peu près enfin complètement par hasard. Et pourquoi j'ai rejoint cette assemblée parce que pour moi c'est une façon d'être citoyenne et de participer à la vie de la cité sans faire partie sans être adhérente à un parti politique.**

Jeanne : D'accord, Et vous êtes membre depuis combien de temps ?

enquêté·e 10 : Ça fait deux ans, pas depuis le début en tout cas moi **je l'ai rejoint en cours.**

Rosalie : Et comment avez-vous entendu parler de l'Assemblée ?

enquêté·e 10 : **Alors en fait c'est par les d'autres instances qui était la commission de développement. C'est ça qu'on dit, je crois. Et c'est par cet intermédiaire-là que je les ai rencontrés puisqu'ils en ont parlé en fait c'est comme ça, j'ai assisté, j'ai assisté à cette présentation. La première fois que j'ai découvert ces instances de la Métropole, c'était dans les locaux de l'UCLY et il y avait une présentation en fait du travail qui avait été fait des commissions de développement avec plein de sujets et j'ai trouvé ça très bien fait très documenté. Vraiment, il y avait un travail d'analyse de réflexion et donc c'est pour ça que j'ai commencé à recevoir des enfin me mettre sur des listes d'e-mails. Et puis à assister à dire ok, j'y vais juste le truc OK, je participe.**

Rosalie : Et vous avez déjà participé sous d'autres formes de participation citoyenne, dans des expériences un peu similaires

enquête-e 10 : Non c'est la première fois c'est ça.

Jeanne : Et donc pour vous qu'est-ce qui fait que l'assemblée est plus efficace ou plus adapté à votre profil qu'une organisation politique

enquête-e 10 : Parce que justement c'est pas bien c'est sûr qu'il y a une couleur politique, mais parce qu'elle a y a justement le fait de pouvoir exprimer son individualité au travers d'un groupe, et de pas être membre d'un parti avec une ligne de parti. Parce que ça ne m'intéresse pas. Et **ce qui est intéressant aussi que je trouve très très important, c'est d'avoir une réflexion collective. Une réflexion collective parce qu' on parle d'intelligence collective etc, bien sûr. Parce que c'est comme ça qu'on peut progresser.**

Rosalie : Et du côté associatif est-ce que vous avez déjà eu des liens avec des associations ?

enquête-e 10 : **Oui moi je fais partie de pas mal d'associations, mais c'était pas c'était pas des associations à visée, qui avait cette visée de réflexion.**

Rosalie : pouvez vous nous expliquer un peu ce que vous avez fait dans ce cadre ?

enquête-e 10 : J'ai rejoint les associations qui sont pas très connues, mais une association qui était une association d'assistantes sur Lyon qui existe depuis très longtemps Et donc il y a oui il y a un partage de pratiques, il y a beaucoup de conférences pas nécessairement sur le métier, mais sur le développement personnel, on va dire. Parce que c'est le métier d'assistante, je l'ai exercé dans plein d'entre différentes, c'est un métier de de support. Qui demande pas mal de discernement si on veut faire quelque chose d'efficace et qui soit vraiment utile.

Rosalie : donc c'est par le milieu professionnel ?

enquête-e 10 : Non c'est moi. Ça et puis depuis alors ça je l'ai fait en pointillés et depuis que mes enfants sont grands, il y a une notion qui est très importante, **c'est que depuis que j'ai beaucoup plus de temps pour moi, puisque les enfants sont grands et ont pas besoin de moi tous les jours Eh bien j'ai pu dégager du temps pour aller voir d'autres associations et justement ce type de rencontres. Et sinon, depuis six mois, un an, je rejoins pas mal de situations de protection de la nature. Donc l'assemblée de l'eau est complètement cohérente avec ça.**

Jeanne : Et donc pour vous, d'un regard extérieur, comment qualifieriez-vous le but de l'assemblée des usages des l'eau ? à quoi elle sert ?

enquête-e 10 : Pour moi c'est une réflexion collective. C'est une réflexion collective. Et c'est préparer aujourd'hui et demain, par rapport aux enjeux climatiques, par rapport aux enjeux territoriaux et Voilà pour préparer ce qui est déjà là tous les problèmes qu'on rencontre quoi.

Rosalie : Ça veut dire que vous attendez en effet derrière cette préparation ?

enquête·e 10 : Oui c'est de c'est **de pouvoir participer à une réflexion parce que on peut avoir des idées, mais on est pas nécessairement armés quoi. Et l'assemblée, elle a quelque chose de très intéressant, c'est qu'il y a eu un effort de la part des gens qui organisent ça de former les gens et de nous faire rencontrer des gens que moi j'aurais pas pu rencontrer dans mon quotidien** : une compagnie d'assurance, un représentant qui s'occupe de la maintenance aux HCL. Quelles sont les contraintes de l'eau quoi des industriels, mais voilà quelles sont leurs contraintes, parce que il s'agit pas d'avoir une réflexion en silo il faut pouvoir l'élargir et la confronter.

Jeanne : Et au niveau du déroulé des séances, si vous deviez expliquer à un de vos proches comment se déroule une séance de l'Assemblée des usagers de l'eau, comment le décrire ?

enquête·e 10 : En fait, elles ont toutes eu des comment dire des agendas un petit peu différents, des déroulés un petit peu différentes. Mais l'essentiel c'est qu'il y a une partie information et après il y a une partie réflexion et restitution. Et **il y a une émanation des idées collectées et après une émanation des idées qui ensuite sont collectées et rassemblées les comptes rendus sont extrêmement bien en fait. Ça je peux parler en connaissance de cause parce que j'ai souvent fait les comptes rendus dans la vie, ils sont extrêmement bien. C'est un très beau travail et on sent, on voit un gros travail de préparation aussi.**

Rosalie : Ce travail de préparation vous satisfait ?

enquête·e 10 : Oui, oui moi je n'ai j'ai pas de comparatif, j'ai pas eu d'autres expériences similaires par rapport à ça donc moi j'ai je peux pas être critique par rapport à ça parce que j'ai pas de quoi objectiver par rapport à ça faire ça au peut faire ça moi ça me va bien.

Jeanne : Et donc vous vous avez participé à deux cycles de travail ?

enquête·e 10 : Alors moi j'ai pas participé au début quand ils ont récupéré par rapport à la tarification solidaire ça j'étais pas là. **Je suis arrivée sur le cycle des pollutions.**

Jeanne : Et donc que pensez vous du système sous forme de cycles ?

enquête·e 10 : C'est bien

Jeanne : Au niveau de la communication avec la Métropole, ça se passe comment les informations sont claires au niveau de ce soit au niveau de ça a l'air de plutôt bien marcher, mais au niveau aussi des informations sur les lieux, rendez-vous, les horaires ?

enquête·e 10 : Oui il n'y a pas de soucis. Après c'est vrai que Ah oui, ça je pourrais faire remonter, il y a quand même des contraintes horaires. C'est difficile de trouver un horaire qui puisse convenir à tout le monde. Et je vois que ceux qui peuvent assister à l'assemblée, ce sont des gens qui ont du sang. sont des gens qui ont du temps, c'est même pas une question d'âge, c'est qu'un jour on a du temps. Et c'est vrai que ce n'est pas représentatif de la Métropole de Lyon. Et on

pourrait trouver d'autres moyens pour qu'il y ait d'autres évaluations venant de plus de votre génération déjà. Et après d'autres branches.

Rosalie : Est-ce que vous avez déjà pensé à des choses pour changer cela ?

enquête·e 10 : C'est ça truc par rapport aux mamans, il faut un système de garde des enfants. Il faut donc que dans la pièce à côté, les enfants puissent garder ou juste à côté. C'est pas je veux dire quand on a des jeunes enfants et qu'on travaille et que toujours les papa et la maman travaillent et qu'on ne peut pas faire garder ses enfants qui sont petits. Après je sais pas si est-ce que vraiment si ça peut-être intéressant parce que par rapport moi ce que je vois, c'est que c'est même pas moi qui le vois c'est que tout ce qui est climat, tout ce qui est quand on parle de biodiversité, quand on parle de nature et tout les femmes se sentent du coup énormément concernées. Les femmes réagissent beaucoup. Et qu'il y a peut-être des gens qui... des femmes qui ne connaissent pas et qui aimeraient participer à ça.

Jeanne : Vous soulignez donc peut-être un problème de représentativité de l'assemblée? Comment vous décriviez la proposition de l'assemblée de manière générale?

enquête·e 10 : Des gens qui ont du temps, des gens qui ont du temps et qui qui aussi ont eu accès au fait de pouvoir s'exprimer. Tout le monde ne s'autorise pas à s'exprimer. Et ça je pense que ce que je sais c'est que les vice-présidents des assemblées ont ça en tête aussi. Disant, moi je sais que la première assemblée où je suis allée, c'est pas l'Assemblée de l'eau, c'était une autre commission, en disant vous savez cet exercice qu'on fait là : tout le monde ne l'a pas quoi. Donc ça nous prive si on veut parler de représentativité, ça nous prive de beaucoup de choses. Mais eux, je sais qu'ils ont résolu ça en faisant un échantillon de l'assemblée, etc. sur le plan qui peut pas un échantillon de la population de l'autre confondu, ils ont fait quelque chose de sérieux pour avoir une convocation, mais pas par rapport à l'assemblée de l'eau. Et bon, pourquoi pas ce qui compte c'est d'abord déjà que ce soit amorcé et que ce soit en place. Ce qui est déjà beaucoup parce que c'est pas quelque chose de partagé partout en France.

Jeanne : Et pour vous c'est souhaitable qu'elle soit représentative cette Assemblée ?

enquête·e 10 : Qu'elle soit davantage connue médiatisée.

Jeanne : Donc pas forcément dans sa constitution, mais moins qu'elle soit accessible à trouver, c'est ça ?

enquête·e 10 : Un peu peut-être plus accessible dans le fait qu'elle soit pour qu'elle soit identifiée Je sais si je peux en parler au de moi, les gens ne connaissent pas. Et ce sont les gens qui ont accès à l'information ou qui lisent, qui écrivent qui travaillent qui voilà qui sont au CSP+, voilà ils connaissent pas même eux, ils connaissent pas c'est ça que je veux dire. Mais bon est-ce que c'est dommageable je sais pas, je suis pas certaine. Est-ce que c'est contre-productif ? Non, je pense pas parce que ce qu'il faut retenir c'est la qualité du travail aussi qui est oui il y a beaucoup de choses qui sont de l'assemblée de par les gens des gens qui arrivent, ils sont impliqués. Et **ce que j'apprécie beaucoup, c'est que c'est un climat de discussion. Ils ont appris à parler, à s'écouter et je voudrais souligner aussi la qualité de l'animation. Je trouve**

ça très bien fait, je trouve ça très très agréable.

Rosalie : Est-ce que votre présence engage des coûts monétaire ou en termes de temps?
enquête-e 10 : Non

Rosalie : Est-ce que vous travaillez les séances en amont ?

enquête-e 10 : **Alors je relis les comptes rendus, oui bien sûr bien sûr. Il m'arrive aussi de prendre pas mal de notes, mais je relis les comptes rendus, parce qu'ils sont très riches parce qu'il y a beaucoup de choses.** Il y a déjà aussi toute la retranscription des interventions quand il y a des interventions comme ça qui défilent, évidemment qu'on ne va pas tout capter, moi je ne vais pas tout capter quoi, **il y a des infos très précises.**

Rosalie : Et des apports extérieurs à ces informations qui se déroulent dans l'assemblée ou données par la Métropole en début de cycle, vous les utilisez aussi ? Vous faites des recherches ?

enquête-e 10 : **Ça peut m'arriver**, de fil en aiguille comme ça on est on peut être attiré. Mais pas je veux dire ça me je m'astreins pas à faire quelque chose d'extrêmement sérieux et puis je peux pas considérer que ce soit un travail quoi bon **ce qui compte c'est que je trouve que ce qui est important c'est que lorsqu'on est en séance, c'est le climat et donc on va émettre des idées, on va construire une réflexion justement de par cette assemblée. À l'instant « T », voilà ce qu'on peut produire. Et c'est sûr que c'est plus intéressant si on s'est documenté ou si on est éveillé par rapport à ça.**

Jeanne : Au sein de l'assemblée, vous pourriez décrire votre relation avec les autres membres ? Est-ce que c'est des personnes que vous connaissez maintenant ?

enquête-e 10 : Alors est-ce que est-ce que c'est les gens que je connais, **je les connais de vue, mais j'ai pas de lien**, je suis pas allée retrouver mes copines. Voilà j'ai pas à ce jour, j'ai pas tissé le lien particulier de façon individualisée. C'est des gens comme ça... **Après je sais que il y a un noyau de gens qui se connaissent et qui ça mais c'est pas c'est pas gênant.**

Jeanne : Et au niveau de la prise de parole au sein de l'assemblée, vous sentez à l'aise, vous la trouvez bien répartie ?

enquête-e 10 : **Alors moi je suis plus de facilité à m'exprimer en petit groupe que prendre la parole en en assemblée. Mais oui je trouve qu'elle est en tout cas, elle est proposée, elle est proposée, elle est là.**

Rosalie : Et du coup nous avez dit que vous parliez à des gens qui ne connaissaient pas l'assemblée : qu'est-ce qu'ils en pensent et généralement quel est leur ressenti quand vous en parlez ?

enquête-e 10 : Alors je suis pas sûre que j'en parle à des personnes que ça intéresse vraiment. Mais justement c'est ça l'intérêt en fait. Est-ce que j'ai des retours ? Est-ce que les gens sont réellement curieux je suis pas sûre pour l'instant j'ai pas eu trop de trucs de curiosité en disant

bah ouais tiens ça m'intéresse, tu sais comment on etc. À ce jour pas tant que ça mais peut-être peut-être que ça va venir.

Rosalie : Est-ce que vous avez déjà pensé à pourquoi ça n'intéresse pas ?

enquête·e 10 : Je pense que parfois il faut avoir cette disponibilité d'esprit. On en revient toujours au temps. **Il faut avoir du temps. Il faut avoir, moi je considère que maintenant j'ai des plages de temps. Je considère que maintenant j'ai un travail où je n'ai plus de stress continu de ce que j'ai pu avoir dans d'autres expériences de travail qui me permet de lire le soir, de ne pas être fatiguée, d'avoir de la disponibilité mentale.**

Jeanne : Est-ce que vous connaissez des personnes qui ont arrêté de venir à l'assemblée ?

enquête·e 10 : Peut-être, mais je sais pas du tout

Jeanne : Au niveau de l'avenir de l'assemblée, comment vous imaginez l'assemblée dans cinq ans et est-ce que tu vous y voyez toujours ?

enquête·e 10 : **J'espère que oui c'est une assemblée qui va perdurer et si oui, pourquoi pas : à priori oui c'est pas juste participer à ses assemblées c'est pas extrêmement contraignant en plus. C'est quelque chose qui est c'est un fil conducteur pour moi si vous voulez. Il y a quelque chose de l'ordre d'un d'une certaine garantie qui te rassure qui est intéressante.**

Rosalie : c'est-à-dire rassurant ?

enquête·e 10 : **Par rapport à qu'il ait été décidé qu'une assemblée de l'eau. Il y a la régie publique qui a décidé qu'il y a une assemblée de l'eau avec des élus avec quatre élus qui soit au conseil d'administration et quelque chose d'un équilibre de force qui est qui m'intéresse au niveau de la démocratie.**

Rosalie : et sur le format des séances et de l'assemblée ? Avez vous des idées de changement ?

enquête·e 10 : J'ai pas d'idée particulière. Et puis moi j'ai pas de peut-être que je fais partie des formations à certaines certaines formes d'organisation, peut-être que je dois plus de recul.

Jeanne : Au niveau de la relation entre l'assemblée et la Métropole, qu'est-ce que vous pensez de la relation entre l'Assemblée face au pouvoir politique métropolitain ? Et pour vous est-ce que l'assemblée devrait être un peu plus autonome afin de s'affirmer au sein de Métropole et d'avoir plus d'impact décision plus d'impact sur la vie des citoyens ?

enquête·e 10 : Pour durer peut être dans le temps, oui. Mais je sais pas je sais pas comment ça pourrait être, comment ça pourrait se mettre en place parce qu'elle a pas de valeur en même temps juridique, **elle n'a pas de valeur juridique. Mais ce qui m'intéresse justement, c'est le fait de... C'est comme une forme de collectif en fait. Et les collectifs c'est intéressant parce que c'est une participation un peu libre et qui relève de la d'une volonté autonome quoi. Et à l'avenir oui pour moi**

Rosalie : Est-ce que vous connaissez les représentants de l'assemblée ? Ainsi que leur rôle ?

enquête-e 10 : Oui je vous qui c'est, mais pas de façon précise. Comment ça se passe après je sais qu'il y a eu un compte rendu, ils ont fait un compte rendu très précis aussi de leur rôle au niveau de la sorte... de la Régie de l'eau. Après je sais pas sais pas comment ils sont entendus exactement. Je ne sais pas. Mais je ne me suis pas penché sur la question. Je suis plus focalisée sur le travail de l'Assemblée que sur leur rôle à eux. Ce que j'ai retenu, c'est qu'ils participent aux au conseil d'administration.

Jeanne : Est-ce qu'il y a des choses qu'on n'a pas abordé dont vous aimeriez parler ? Est-ce que vous avez des questions ?

enquête-e 10 : Non tout est clair de mon côté

10/12/25 - 15h - Tour Part Dieu

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 11 mené par Enzo et Jeanne

enquêté·e 11 : Je suis arrivé au début d'année, ou un truc comme ça, je ne suis pas arrivé au début en... je ne sais pas, 2022 ou 2023.

ENZO : Mais du coup vous avez découvert ça comment ?

enquêté·e 11 : **Après, moi je suis en retraite, donc voilà... comme beaucoup d'ailleurs, et sur les sites Internet, je suis abonné à OnlyLyon, la Métropole et tout, donc ils envoient des trucs**, après bon... Il y a tellement d'informations qui arrivent, voilà, il faut sortir ce qui est intéressant ou pas, et puis après, il faut dire « *j'y vais* », « *j'y vais pas* ». Enfin voilà, c'est comme ça que j'ai trouvé ces réunions. J'aurais bien voulu assister à celles sur le climat aussi, mais bon, je m'y suis pas pris assez vite.

JEANNE : Vous, c'est depuis septembre que vous venez ? enquêté·e 11 : Peut-être juillet cette année, juillet je crois... 2025.

ENZO : On a notre petite grille d'entretien, mais qu'on n'a pas du tout suivie... Mais si vous pouvez vous présenter en quelques mots, juste ce que vous faites, où vous habitez vous l'avez déjà dit donc là ça va, mais je ne sais pas, si vous avez des enfants... enfin ce que vous avez envie de nous dire sur vous.

enquêté·e 11 : Alors moi c'est enquêté·e 11, comme le conseil des prud'hommes. Je suis né dans le Nord, après j'ai travaillé à la SNCF au Sernam pendant une trentaine d'années, c'était le transport des colis, l'ancien système. Vous n'avez pas connu, mais bon. Puis après, à la SNCF, dans les directions, mais pour un peu gérer des bâtiments comme ça, au niveau logistique, si vous voulez : le courrier, les travaux, puis après j'ai pris ma retraite. Et voilà... après, je suis marié, deux enfants, 44 et 42 ans, avec quatre petits-enfants, entre 17 et 6 ans et demi.

ENZO : Oh, c'est bien ça !

enquêté·e 11 : Garçon-fille à chaque fois. ENZO : Ah, pratique...

JEANNE : Magnifique ENZO : Efficace.

enquêté·e 11 : Ah bah j'ai eu garçon-fille aussi, mais bon... mon fils est en Suisse avec sa famille à Nyon, entre Genève et Lausanne.

ENZO : Ah ça va, c'est pas trop loin encore.

enquêté·e 11 : C'est depuis maintenant 13 ans, donc il est installé en Suisse maintenant. Et ma fille elle est à (*nom de ville*), à côté de Bordeaux.

ENZO : Ah oui, plus loin.

enquêté·e 11 : Elle est avec sa famille aussi, voilà... Bon, après, je ne sais pas... ce que je peux

vous dire. **Au niveau études, j'ai fait le Bac, j'ai fait un BTS aussi mais je l'ai pas eu donc je suis niveau bac.**

ENZO : Moi, je crois que c'est tout ce qu'il me faut...

JEANNE : Oui. Au niveau de votre engagement, vous nous avez expliqué que vous étiez arrivé récemment. Et pourquoi...

enquête·e 11 : 2020.

JEANNE : Et pourquoi vous avez vous avez rejoint l'Assemblée, spécifiquement celle-là ?

enquête·e 11 : À la rigueur, j'aurais pu aller au climat, il y en avait une mais j'ai zappé, et puis il y a tellement d'informations que parfois, voilà, on ne regarde pas régulièrement, et puis on ne regarde pas tout précisément. Puis après, **moi, l'environnement, ça m'a toujours intéressé, depuis tout le temps**, donc bon... disons que j'ai le temps, je suis en retraite donc j'ai le temps, si je peux participer à des réunions, donner un petit avis pourquoi pas quoi ? Donc voilà, les sujets environnementaux m'intéressent, après...

ENZO : Ils vous intéressent parce que vous êtes passé dans des assos, dans des partis ?

enquête·e 11 : Non. Enfin, **j'ai donné à Greenpeace pendant 10 ans, mais non, rien dans les partis, non. Je regarde les partis écologistes ou quoi, mais j'ai jamais été...** j'ai hésité avec l'écologie, mais je me suis pas inscrit. J'aurais pu mais bon... mais non, non, je m'intéresse quoi, comme beaucoup de gens maintenant. **Malgré notre âge, il n'y a pas que les jeunes qui s'intéressent, j'espère aussi que les anciens...**

JEANNE : Ah oui c'est important.

ENZO : Il n'y a même pas tant de jeunes qui s'y intéressent.

enquête·e 11 : Après c'est vrai que quand vous travaillez, vous n'avez pas le temps : une famille, les enfants, c'est pour ça qu'aux réunions, il y a que... il y a beaucoup de retraités parce que c'est vrai qu'il faut être disponible. J'avoue qu'à 40 ans, je participais pas aux réunions. Quand on rentre du boulot, voilà...

ENZO : Et du coup, vous avez entendu parler de l'Assemblée sur OnlyLyon, la communication de la Ville et la Métropole.

enquête·e 11 : Oui.

ENZO : Mais vous ne connaissez personne qui était préalablement dans l'Assemblée ? enquête·e 11 : Non.

JEANNE : Donc vous avez fait le grand saut.

enquête·e 11 : Ouais... ces trucs-là, ça me dérange pas quoi... on rencontre des gens, on discute, après, faut pas venir avec un CV comme ça ou des études comme ça, voilà. Il faut aimer le sujet, il faut écouter, après voilà, ça aurait été un truc sur l'histoire, je n'y serais pas allé.

ENZO : Et vous en faites d'autres des trucs comme ça ?

enquête·e 11 : Non. Je suis au conseil de quartier, après, mais qu'au bureau, c'est tout. Après non, je suis au conseil syndical de la copropriété, mais j'ai pas de truc...

JEANNE : C'est déjà bien.

ENZO : Oui, c'est déjà... conseil de quartier, Assembler des usagers, et le syndic... il y a de quoi s'occuper un peu.

enquête·e 11 : Oui, oui, mais après on est en retraite encore une fois, avec les activités, la famille et ça, c'est bon.

JEANNE : Et pour vous l'Assemblée, elle a quoi comme but principal ?

enquête·e 11 : Bah ouais, bonne question... Je ne sais pas trop, **quand je suis venu on a parlé de pollueur-payeur, donc c'était un sujet très spécifique. Puis après, comme pour toutes ces réunions, on s'aperçoit que ce sont des sujets très vastes, noyés dans une administration tellement complexe, avec des allers-retours dans tous les sens. Et donc, je comprends bien que ça n'est pas à la suite de trois réunions qu'il va sortir un truc magique... voilà, en plus, c'est la Métropole, enfin c'est l'eau de Lyon, je veux dire qu'il peut en sortir des choses, mais ça ne sera pas un virage à 90° au niveau Arkema, ou au niveau de la pollution... Voilà, après j'ai vu qu'il y avait 100 000 molécules de pollution, enfin... C'est un sujet intéressant, malgré tout, c'est très vaste et avec l'administration, enfin tout le système administratif comme agglo, mairie, région, comment faire sortir quelque chose de là-dedans, ça me paraît un peu malheureusement... Et je pose la question, mais j'ai pas la réponse, vraiment. On peut sortir des petits trucs, mais est-ce que vraiment il y aura un truc concret, et qui va aboutir ? On va peut-être faire un projet, un résumé, mais dans le concret. J'e n'ai pas la solution de toute façon, j'imagine que personne n'a la solution, sinon on le ferait.**

ENZO : Justement, moi j'avais la question... c'est... à votre avis, si on sait pas trop définir à quoi sert cette Assemblée concrètement, **à votre avis, elle devrait servir à quoi ? Je veux dire, dans un monde un peu idéal où on pourrait faire ce qu'on veut.**

enquête·e 11 : **Au moins des orientations.** Puis après, le problème que je me pose aussi, et que j'ai posé un peu en réunion, ce sont les histoires des élus. Je veux dire, il y a vous, il y a les intervenants privés ou pas, ou des consultants, et il y a vous, puis après il y a l'administration, les gestionnaires de la régie publique, ils ont des rapports tous les X mois et ils en font quoi ? Qui c'est qui résume, qui prend la décision ? Maintenant, c'est les élections, donc c'est encore plus... ça serait bien que les gens... l'autre fois, je demandais, ils sont privés, donc ils vont rester dans le système de la Métropole ou quoi ? Le décideur, ça va être le chef là-haut, alors ça va être quoi sa décision ? Et puis ses priorités au niveau financier ? Au niveau économique ? Voilà. Alors

bon, dans l'idéal... ce que j'espère ce sont des orientations, et que ces orientations soient suivies par le suivant, aussi bien maire qu'agglomération que région que... C'est ça après, on ne sait pas. On ne sait pas, puis, ne serait-ce qu'Arkema, on dit bon Arkema ils font des choses et tout, mais bon, après, ils vivent du monde, ils vont peut-être... même s'ils vivent le site, il va s'installer en Inde et puis on va acheter des poêles d'Inde chez nous.

ENZO : Et on aura pollué quand même

enquêteur 11 : **Oui voilà. Qui prend la vraie décision, française, sur des sujets comme ça ? Ça a l'air facile, mais ça a l'air compliqué à mettre en place le... le système de pollueur-payeur, ça a l'air très compliqué à mettre en place.**

ENZO : Je pense que c'est pour ça qu'ils font tout un cycle dessus.

enquêteur 11 : Avec toujours des bons arguments, et des bonnes excuses. Mais bon, après, il faut savoir aussi... **tant qu'on mettra l'économie et la finance au centre de tout, et qu'on mettra pas l'individu et le social au centre des sujets, on n'y arrivera pas de toute façon. Pour l'instant, c'est l'économie et la finance qui gèrent, donc c'est le monde... C'est toujours un peu compliqué... il faut mettre l'individu au milieu, mais bon, on en parle depuis des années mais on n'avance pas.**

ENZO : C'est mal emmanché.

enquêteur 11 : **Oui, mais il faut essayer. Après c'est avec des jeunes comme vous, voilà, peut-être que... on sait jamais.**

ENZO : Avec un peu de chance...

JEANNE : Et au niveau du fonctionnement des séances, qu'est-ce qui vous plaît ? Qu'est-ce qui ne vous plaît pas ? Comment vous décririez comment se met en place les réunions, enfin comment elles se mettent en place ?

enquêteur 11 : **Bon pour moi ça va. Nous on est surtout là en tant que participants, on donne des avis très diffus sur certains sujets, mais après voilà, les comptes-rendus ou les PowerPoints sont bien préparés, c'est bien organisé, il y a des questions et des tables rondes, le système de post-it c'est sympa, ça permet à tout le monde de parler... c'est courant, enfin ça permet à tout le monde de parler un peu, de donner des avis.** Après, tout ça, ce sont les avis particuliers mais après dans un compte-rendu de 10 pages, j'imagine ça passera... voilà, ce sont quelques lignes qui vont résumer en disant « *il faut faire quelque chose* »... c'est pas de la langue de bois mais bon, il faut avancer mais concrètement... Il y aurait un compte rendu avec des orientations globales, mais bon mais la réunion en elle-même ça va. Et ça dure une heure, une heure et demie

JEANNE : Même plutôt deux heures, même et demie, ENZO : Ce soir c'est 18 heures à 20h30.

enquêteur 11 : Je ne sais pas, 20 heures... enfin deux heures c'est bien mais je sais pas si les gens vivent à côté, ou non ?

JEANNE : Ça dépend, ça dépend vraiment. Vous vivez à Lyon, vous ?

enquête·e 11 : On est Lyon, mais je suis à la plaine là-bas, là-haut, alors j'ai une heure de transport... la plaine, c'est Sainte-Foy, Francheville ENZO : Et du coup, vous venez comment ?

enquête·e 11 : Bus et puis métro, puis après à pied... là je suis venu en métro, mais Garibaldi à pied... C'est une heure en gros

ENZO : Ça fait quand même pas mal de transports pour venir.

enquête·e 11 : Oui mais bon, encore une fois je suis en retraite, donc je ne vais pas me plaindre, faut pas non plus...

ENZO : C'est vrai que si vous avez le temps, tant qu'à faire autant s'en servir

enquête·e 11 : Oui, oui.

JEANNE : Profiter des transports lyonnais.

enquête·e 11 : Moi je fais tout en transports. Enfin, à part si je sors de Lyon, sinon garer sa voiture... déjà que je connais pas bien à Lyon, alors garer sa voiture...

ENZO : Et puis payer le parking... On était sur les questions sur le fonctionnement des séances de l'Assemblée... Qu'est-ce que vous pensez, aussi, du fonctionnement par cycles de travail justement, qu'ils fassent cette année pollueur-payeur, qu'avant ils aient fait sur la tarification sociale, des trucs comme ça... Et aussi par rapport aux informations qu'il vous donnent, du coup, sur ces sujets, qu'est-ce que vous en pensez? Est-ce que c'est déjà bien pour travailler avec ça ? Est-ce que les infos qu'ils donnent sont les bonnes ? Est-ce qu'il y en a assez ou est-ce qu'il y en a trop ?

enquête·e 11 : Par cycles c'est bien, parce que sinon c'est un peu... c'est trop vaste donc par cycles, c'est mieux. À la rigueur, on peut choisir un cycle ou un autre... les comptes-rendus, il y en avait mais parfois c'était vraiment très court par rapport à la réunion ou voilà. Après, il vaut mieux faire des comptes-rendus succinct sur certaines lignes que trop... trop...

ENZO : Que personne ne lit...

enquête·e 11 : Non, c'est bien par cycles. **Mais même pollueur-payeur, je reviens sur celui-là parce que c'est ce que j'ai plus entendu, après... il faudrait presque diviser ça, mais après on n'y arrive pas quoi.** Est-ce qu'on vise Arkema, est-ce qu'on vise tout le monde ? Est-ce que c'est que la région, l'agglo, est-ce que c'est... ? Donc c'est un peu... c'est pas facile, ce sont des sujets pas faciles à appréhender et puis trouver, comme ça, des solutions, parce qu'on est à 30 ou 40.

ENZO : Oui, ça vous met un peu de pression.

enquête·e 11 : **Ouais, ouais, ouais... Non, mais voilà, si on peut faire un peu de pression, avec des orientations... un peu de pression efficace, ça serait bien. On le souhaite tous.**

JEANNE : Et au niveau de la composition des membres de l'Assemblée, vous avez sûrement rencontré du monde et d'autres membres.

ENZO : Vous nous avez dit déjà qu'il y a beaucoup de retraités, mais sinon...

enquête·e 11 : À part globalement le fait qu'il y ait beaucoup de retraités, c'était sûrement vous les jeunes qui étaient là. **Dans les intervenants, c'était bien quand il y avait des personnes un peu... des entrepreneurs, des gens de la vie publique, de l'équipement, etc... ou des élus. Mais dans l'Assemblée, j'ai conversé parfois... mais c'est toujours très vite, puis un coup vous êtes avec une personne, après avec une autre, donc il y a quelques personnes, comme ça, que j'ai vu de visu en me disant « *tiens ils étaient déjà là* », mais après, vous dire que ce sont des gens qui travaillent à tel endroit, je ne pourrais pas vous dire. Retraités, c'est sûr, après... Et hommes-femmes, à peu près pareil, je pense.**

ENZO : Oui, on avait l'impression que c'était...

JEANNE : Plus de femmes même. ENZO : Plus de femmes ?

JEANNE : Oui. Et ça vous évoque quoi le fait qu'il y ait beaucoup de retraités ? Pour vous, c'est plutôt une bonne chose ?

enquête·e 11 : **Non, ça serait bien qu'il y ait des actifs, mais je comprends que quand on travaille, on n'a pas le temps de... Ça serait bien qu'effectivement il y ait d'autres personnes, mais je ne sais pas comment organiser ça avec des actifs. Ils ne peuvent pas se détacher deux heures comme ça, ou alors il faut les faire en visio, mais bon...**

ENZO : Et visio, ça risque pas, par contre, là, de devenir compliqué pour notamment certains retraités ? Ou de rendre ça un peu moins vivant un peu moins sympa...

enquête·e 11 : Non mais après la visio, c'est le choix, parce qu'après... en visio, on peut toucher beaucoup de monde, mais après est-ce que ça reste anonyme aussi ? Est-ce que les gens vont intervenir ou pas ? Peut-être pas. Ça permet de toucher peut-être plus de monde, les gens qui travaillent, après les retraités... c'est un choix. C'est pas pour autant plus efficace, parce qu'on est moins présents dans la réunion, donc on est moins sensibilisés au sujet. Mais ça peut toucher plus de monde, mais après, je ne sais pas, on pourrait le tenter, mais je pourrais pas vous dire...

ENZO : Oui, c'est vrai, on pourrait tenter, voir si ça marche ou pas

enquête·e 11 : Et puis après, ce sont tellement des... comment on dit ? Des vastes sujets, est-ce qu'ils vont rentrer dedans ? Je ne sais pas. **C'est dur de rester motivé, parce qu'on ne sait pas ce qui va sortir de tout.**

ENZO : Oui, ça peut vite être frustrant aussi.

enquête-e 11 : **Il faut faire avec, ce sont des sujets... Malheureusement, on ne peut pas résoudre ça avec quelques réunions.** C'est vrai que quand on parle d'Arkema, c'est une émission France 2 qui a levé le sujet, c'est bien mais c'est dommage. Il aurait fallu que l'agglo, la région, comme ils font des contrôles à la direction je sais quoi, de l'équipement, ils auraient dû s'en apercevoir. Pourquoi c'est une émission, heureusement que c'est France TV, mais bon, qui soulève le truc et qui va jusqu'au bout... enfin, qui a soulevé le truc, après on n'a pas de solution quand même. Que font, entre guillemets, les mecs qui contrôlent ? Ça c'est dommage.

ENZO : Oui je comprends bien

JEANNE : Et au niveau de la communication de la Métropole au sujet des assemblées, vous qui êtes arrivé récemment, est-ce que vous trouvez que ça a été clair pour vous rendre à l'Assemblée, ça a été bien expliqué, les comptes-rendus sont fluides pour vous, ça vous convient ?

enquête-e 11 : **Pour les réunions, c'est bien qu'ils lancent des rappels un peu juste avant sinon...** C'est vrai, même nous retraités, on a plein d'infos aussi et puis je sais bien que... Moi je note quand même les dates, mais... puis parfois, il y en a beaucoup, il y a eu beaucoup de réunions là en novembre et décembre, il y en a quelques-unes à la suite. Donc voilà, les comptes rendus, je trouvais que c'était quand même assez juste par rapport à la réunion. Mais, non, sinon ça va.

ENZO : Et bien hop, on passe à... on avait prévu une partie sur votre participation à l'Assemblée. Globalement, est-ce que déjà ça vous coûte des trucs d'y aller ? Est-ce que c'est un embêtement d'aller là-bas, d'y passer du temps ou quelque chose comme ça ? Et aussi, est-ce que vous avez besoin de choses que vous n'avez pas aujourd'hui pour travailler mieux dans cette Assemblée ? Vous pensez qu'il manque des trucs ?

enquête-e 11 : Non, ça me coûte rien, si je viens c'est que je veux venir, même si je paye le ticket de métro. Si je voulais pas, voilà, je viendrais pas, on n'est pas obligés, on s'inscrit, voilà. Après, on vient ou on ne vient pas... Si j'avais des difficultés sur le sujet, je viendrais pas... bon après, je pense que c'est évident pour tout le monde. Et donc c'était quoi... ?

ENZO : Si vous pensez qu'il manque des choses, en gros, ce dont vous auriez besoin dans cette Assemblée pour mieux travailler, si vous estimez qu'il manque des trucs... si ça se trouve, il ne manque rien.

enquête-e 11 : **En fait, pour mieux travailler, il faudrait peut-être cibler des sujets encore plus fins. On disait par cycles, après, pourquoi pas faire un sujet... quand je vous disais 100 000 molécules, c'est beaucoup, et bien on regarde 10 molécules, et puis on a des chiffres plus précis... Si on peut intervenir sur deux molécules**

ENZO : Mais bien.

enquête·e 11 : Au niveau région, ou même français, on dirait « *tiens, on a fait deux, on va pas faire les 100 000 parce que... mais pourquoi pas en faire 5* », parce que là, on noie le truc : 100 000 molécules, ça vient de partout, puis toi tu prends des médicaments donc tu en balances... après... ah bah donc c'est la faute... c'est comme on disait, payeur-payeur ou consommateur-pollueur, alors bon on ne sait plus. Donc je ne sais pas... est-ce qu'on aurait pu attaquer sur juste deux petites choses, juste pour voir si effectivement c'était jouable d'arriver à... pourquoi pas arrêter ce genre de molécules, mais là quoi...

ENZO : Donc aller dans les sujets mais plus concrètement ?

enquête·e 11 : Plus finement, pour dire (*inaudible*) parce que quand je dis arrêter, ça serait vraiment arrêter, c'est-à-dire qu'on ne fait plus en France, mais on n'importe plus non plus. Même avec deux ou trois molécules, c'est déjà un vaste sujet.

ENZO : Ça c'est vrai.

enquête·e 11 : Donc après, à part ça, dans les comptes-rendus, si on reste dans le cycle ça devient trop... même si ce sont des cycles, c'est quand même trop général et après... des chapitres, des thèmes, mais bon... voilà, c'est pas assez concret pour préciser et voilà, maintenant, est-ce que c'est le pollueur qui va payer ? Et bien non, quelle que soit la molécule.

JEANNE : Et aujourd'hui, au niveau de la prise de parole dans l'Assemblée, vous pensez qu'elle est facile, qu'elle est bien répartie ? Est-ce que ça vous convient comme fonctionnement ?

enquête·e 11 : Ouais, ouais. Souvent le gars qui parlait (*Olivier Mérelle*), il essayait après à chaque fois, à chaque chapitre ou quoi, il demandait si quelqu'un voulait parler, donc après il passe le micro, parle celui qui veut. Après voilà, il y a des gens qui parlent peut-être plus facilement et d'autres moins, et après le fait de préparer en table ronde, ça fait qu'il faut un rapporteur alors bon... Mais ça, c'est pas mal aussi, ça permet par table à peu près de... voilà. Parfois, on peut dire que c'est trop court sur certains sujets. Ce qui était bien aussi, quand il y avait des tables avec un intervenant extérieur, enfin, un gars de l'assainissement, qui connaissait déjà les sujets. Donc il pouvait nous dire « *bah non* », « *ça ouais* », « *c'est pas possible* », « *ça sera compliqué* ».

ENZO : Ça revient beaucoup, cette idée que les intervenants extérieurs c'est bien, ça aide.

enquête·e 11 : Enfin des gens extérieurs, c'est-à-dire pas des consultants, mais des gens de la profession, de l'agglomération, de l'équipement ou ailleurs, ceux qui étaient là... comme d'une commune.

ENZO : Si vous avez un sujet sur l'agriculture, qu'il y ait des agriculteurs.

enquête·e 11 : Oui voilà. Mais là c'était un peu par table, par table il y en avait un. Il y a eu aussi le cas où c'était une réunion...

ENZO : Oui, il y avait un parterre et c'était...

enquête·e 11 : **Oui, il y avait un avocat, un agriculteur, machin... Les scènes de théâtre, c'était pas mal aussi, c'était drôle.**

JEANNE : C'était rigolo oui.

enquête·e 11 : Mais c'est là qu'on voit justement toutes les difficultés des sujets, parce que voilà... « *c'est l'Europe* », « *oui mais moi je vais mettre des mecs au chômage* »... puis donc...

ENZO : C'est pas facile

enquête·e 11 : Pas facile ouais.

ENZO : Est-ce que vous en parlez un peu, autour de vous, de l'Assemblée, ou pas trop ?

enquête·e 11 : **Un peu comme ça, à mes voisins, après c'est pas évident de trouver des gens qui captent et qui s'intéressent. Je dis « *je vais à l'Assemblée de l'eau* », oui bon, « *puis on parle des pollueurs* », ouais bon... À la rigueur avec ma famille, je peux rentrer un peu plus dans le fond, mais les voisins, j'en parle mais... même quand on fait du sport ou quoi, bon, non. Après, on est dedans ou on n'est pas dedans.**

JEANNE : Et vous connaissez des personnes qui ont arrêté de venir à l'Assemblée ? enquête·e 11 : Non.

JEANNE : En même temps vous êtes là depuis...

enquête·e 11 : Il y en a sûrement hein...

ENZO : Mais après, peut-être pas depuis début septembre ou depuis cet été...

enquête·e 11 : Oui voilà, moi j'ai démarré en juillet cette année, donc celui qui a démarré en 2022, peut-être que...

JEANNE : Et vous dans le futur, vous vous voyez rester à l'Assemblée, et si oui, comment vous vous imaginez l'Assemblée dans le dans le futur ?

ENZO : Notamment après les élections, je pense.

enquête·e 11 : Oui, oui, si ça continue pourquoi pas. Comment y participer, je ne sais pas, on verra ce qu'ils vont décider. Ils feront peut-être un retour d'expérience sur ce qui s'est passé, et puis comment on peut naviguer autrement, ou les résultats des trois ans de travail, et puis, est-ce que ça apportait vraiment quelque chose ?

ENZO : J'ai l'impression que plutôt oui, que beaucoup de gens nous disent qu'ils avaient l'impression que c'était utile, donc ça fait toujours plaisir...

enquête-e 11 : Il y a le prix de l'eau, c'est grâce à ça qu'ils ont fait le prix de l'eau gratuit sur...

ENZO : C'est comme ça qu'ils ont vu les modalités de la tarification sociale. enquête-e 11 : Bon, c'est bien, hein.

ENZO : Ouais, c'est pas mal. C'est pas mal, c'est pas mal. Qu'est-ce que... du coup, vous en avez plus parlé au début, donc c'est pas mal : qu'est-ce que vous pensez de la position qu'a l'Assemblée face aux élus, notamment au Conseil métropolitain... puisque l'Assemblée, elle est de la Métropole. Est-ce que vous pensez en fait qu'elle devrait être plus autonome des élus de la Métropole, ou moins autonome ? Est-ce que vous aimeriez, par exemple, elle puisse interpeller les élus ou c'est pas son rôle ? Comment on gère...

enquête-e 11 : L'Assemblée, c'est avec tous les gens qui organisaient le truc, ça ne sont pas des politiques, ils vont durer.

JEANNE : Et c'est vous aussi l'Assemblée, d'une certaine façon, puisque vous en êtes membre

enquête-e 11 : Oui, on va pas poser de questions... Ouais, ça serait bien qu'ils soient bien dissociés des politiques et qu'ils puissent donc perdurer et continuer leur sujet, et arriver à le faire vivre, à le développer, à l'améliorer, et qu'ils soient vraiment indépendants, qu'ils puissent être force de proposition, quel que soit l' élu qui est en place.

ENZO : Donc par exemple...

enquête-e 11 : C'est un peu le but, sinon ça sert à rien. Un projet qui va être dans un tiroir, et puis...

ENZO : Des trucs comme écrire des délibérations, et les envoyer au Conseil métropolitain après pour que les élus les regardent, votent pour ou contre, ça peut-être des trucs utiles pour vous ?

enquête-e 11 : Oui, oui. Écoutez, si on a fait ça, ce serait bien qu'il soit je pense qu'après... il faut envoyer ça aux élus du Conseil métropolitain, ou même des maires, mais il faudra peut-être que... **Ce que j'aime bien, c'est aussi qu'à la fin, il y ait des propositions et indications précises, sinon on tourne toujours dans des trucs, des chapitres, des machins, des orientations, mais bon le maire il va lire ça... (alors) que s'il y a un truc précis, il va peut-être arriver à dire « ah oui d'accord, on va vers ça, on va faire comme ça... ». Bon, c'est peut-être pas suite à l'Assemblée que ça va se faire mais...** Pour l'histoire du m³ cube gratuit etc... On n'y revient pas. Si on peut sortir des comptes-rendus avec ensuite des propositions, comme sur les particuliers, si on dit qu'il faut mettre des adouciss... enfin des robinets comme ça, que ça rentre un peu... sinon ça reste dans le nébuleux, dans le vague. Un peu comme on dit « *une douche c'est X baignoires* », il faut que ça rentre dans les têtes... ce sont des trucs un peu précis, pour que les gens comprennent. Après, il faut retomber terre à terre sinon c'est un peu...

ENZO : Ça risque de ne servir à rien.

enquête-e 11 : Oui moi, c'est vrai que le chiffre de 100 000 molécules, je savais pas quand on parlait d'Arkema quoi, mais PFAS tout ça on se dit « *la vache quoi* »...

ENZO : C'est quoi concrètement les 100 000 molécules ? enquêté·e 11 : Ce sont tous les produits qu'il y a dans l'eau... ENZO : Tout ce qu'on a retrouvé dans l'eau qui n'était pas ouf ? enquêté·e 11 : Oui, alors il y en a peut-être 150 000, nocives ou moins nocives, qui sont éternelles ou pas, qui viennent d'Arkema ou d'ailleurs donc voilà... Donc effectivement, faire des propositions, mais si ça ne reste que des orien... chapitres avec des orientations, des trucs, bon ça sert pas... c'est bien, mais il faut arriver à tomber sur du concret à la fin. Pas sur tout, même si c'est un petit bout, mais...

ENZO : C'est toujours ça de pris. enquêté·e 11 : Oui.

ENZO : Après, on avait une question qui était re-sur l'Assemblée, c'est : est-ce que vous saviez que vous avez des représentants de l'Assemblée, qui ont été élus en 2022, et qui siègent au conseil d'administration de la Régie de l'eau de la Métropole ?

enquêté·e 11 : Bah non. Qui sont élus et membres de l'Assemblée ?

ENZO : Qui sont membres de l'Assemblée et qui ont été élus par elle pour être envoyés au conseil d'administration de la Régie. Il y a 20 sièges au conseil d'administration de la Régie et ils sont quatre, de l'assemblée.

enquêté·e 11 : Non. Je ne les connais pas non plus. J'imagine que ça existe, vu que c'est une Régie, il y a bien des gens du public qui sont là-dedans, mais lesquels c'était, je sais pas. Je connais pas leur nom. Je me suis peut-être pas intéressé assez, hein.

ENZO : En même temps, ça ne fait pas longtemps que vous êtes là et ils ont été élus en 2022.

enquêté·e 11 : Oui mais le fait d'être élus, ça vous dit pas que vous êtes à la Régie de l'eau ou ailleurs...

ENZO : Ah non, ils ont été élus par l'Assemblée pour siéger à la Régie.

enquêté·e 11 : Ah, donc ce ne sont pas des élus ENZO : C'est pas des élus politiques.

enquêté·e 11 : Ah je croyais que c'étaient des élus politiques qui participaient à la Régie, ça aussi c'est possible.

ENZO : Il y en a, mais là c'est quatre membres de l'Assemblée, que l'Assemblée a élus, pour qu'ils représentent l'assemblée à la Régie.

enquêté·e 11 : Ah oui, qui participent à la Régie ? Ah, je ne savais pas. Oui, effectivement, j'ai vu qu'il y avait quatre membres élus depuis 2022 ou je ne sais pas quoi... J'ai dit « *ah bon, ils ont dû avoir pas mal de boulot* », mais je croyais qu'ils suivaient un peu les réunions, et qu'ils ne participaient pas à la... donc ils vont aux réunions du conseil d'administration. Ah bah non je savais pas.

ENZO : Apparemment, ils sont même assidus.

enquête·e 11 : Ah c'est bien alors. Donc ils ont secoué un peu le truc ou pas ?

ENZO : Ça en fait, on essaie de savoir justement.

enquête·e 11 : Je croyais qu'ils étaient dans l'Assemblée un peu comme nous, qu'ils participaient peut-être mais je ne savais pas qu'ils étaient dans la Régie. Enfin, qu'ils intervenaient dans l'administration, dans le comité d'administration.

ENZO : Ils font les deux, là

enquête·e 11 : Et bien dites donc... Par contre, moi, je suis à l'Assemblée, je pense pas que je me serais inscrit là, parce que ça demande quand même un peu une charge de travail, des réunions mensuelles ou trimestrielles, et puis bon... **Ouais, puis après qu'est-ce qu'il faut faire là-dedans ? Donner son avis, mais si c'est pour rien changer... d'accord. Ah ouais ? Bon bah c'est bien, courage à eux.**

ENZO : **Mais ça veut dire que, par exemple, depuis que vous êtes là, l'Assemblée a pas été consultée par ses élus sur ce qu'il faudrait faire à la Régie ? Il n'y a pas trop de lien entre eux quoi ? C'est vraiment juste pour savoir.**

enquête·e 11 : Non. Non, parce que je les ai vus une fois en photo, je crois mais non.

ENZO : OK. Et bien moi je crois que c'est à peu près tout bon. Est-ce qu'il y a des choses qu'on n'a pas abordées dont vous aimeriez parler ou pas ?

enquête·e 11 : Non... Attendez, non... Dans tout le groupe, il y a vous, vous êtes ? ENZO :
On est neuf étudiants.

enquête·e 11 : Et donc le but c'est quoi ?

JEANNE : C'est vraiment d'analyser le fonctionnement de l'Assemblée, au-delà du sujet, vraiment comment vos réunions sont organisées, pour ensuite proposer des modifications pour que l'Assemblée soit, soit plus représentative, parce que certains aimeraient qu'elle soit peut-être plus représentative, soit peut-être plus efficace, plus puissante... En fait- on va proposer plein de choses à la Métropole.

ENZO : Et après, ils font un peu ce qu'ils veulent avec tout ça. Et aussi en fonction de qui gagne les élections, ça peut plus ou moins les déplacer...

enquête·e 11 : Oui, les orienter. Il y a aussi du benchmark là-dessus ? JEANNE : Oui.

ENZO : On essaie de regarder ce qui se fait ailleurs.

enquête·e 11 : **Ça c'est important, parce qu'on peut se triturer le cerveau pendant des années, puis on se dit « ah tiens, ils le font en Suède, même en France ou ailleurs... »**

ENZO : En Espagne, on a vu ça

enquête·e 11 : Et on se dit « *bah mince...* »..., c'est ça aussi qui est important avec les orientations précises : s'il y a des trucs à faire qui se font ailleurs, c'est vachement important, dans chaque sujet, d'aller chercher et creuser pour... je ne sais pas comment il faut le faire, est-ce que c'est avec l'intelligence artificielle ou pas ? Parce que c'est quand même important, une réunion comme ça... creuser un peu ce qui se fait ailleurs, c'est peut-être encore plus important que le reste.

ENZO : On a trouvé pas mal d'exemples, puis des exemples bien différents : vraiment des assemblées de l'eau, ou des consultations citoyennes un peu plus éphémères... Donc on essaie de regarder un peu tout ça, et de d'en tirer des trucs.

enquête·e 11 : Ouais, ouais, ouais ça devrait être le b.a.-ba, à chaque truc...

ENZO : Écoutez, je crois que pour nous, c'est bon.

JEANNE : On va pouvoir vous libérer, vous laisser filer à l'Assemblée si vous voulez. ENZO : Ah oui parce que c'est dans ?

JEANNE & ENZO : C'est dans 20 minutes.

ENZO : Je coupe l'enregistrement. Pif ! J'ai pas coupé l'enregistrement.

27/11/25

Transcription de l'entretien avec Anne Reveyrand mené par Enzo et Alice

ENZO : Alors on voulait te parler de la Régie mais plus spécifiquement de l'Assemblée des usagers de l'eau parce que je sais pas si tu sais, mais on s'est vus à l'assemblée.

ANNE REVEYRAND : Oui je vous reconnais. Enfin toi je te connais déjà mais...

ENZO: Et en gros, il y a une sorte de contrat entre la Métropole et la Public Factory, qui émane de l'IEP de Lyon. C'est pour que des étudiants viennent... Le projet c'est d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée si besoin il y a, et chercher aussi d'autres moyens par exemple de la pérenniser parce qu'on sait que c'est une assemblée au fonctionnement qui n'est pas ...

ANNE REVEYRAND : **Qui n'a pas une existence juridique claire.**

ENZO : C'est ça. Et je pense que la Métropole se pose la question en plus avec les élections, ça colle. Et du coup on voulait te parler spécifiquement, parce que déjà t'étais à l'assemblée, mais tu es aussi une des élues métropolitaines qui est vice-présidente de la Régie... enfin qui est au conseil d'administration de la Régie.

ANNE REVEYRAND : **Oui je suis vice-présidente. Et j'ai été à l'origine aussi de la création de la Régie...**

ENZO : Ah okay!

ANNE REVEYRAND : Aux élections en fait, c'est c'était aussi dans le programme du parti dans lequel je suis qui est le Parti socialiste, qui était de proposer une gestion publique demain. Donc on s'est retrouvé sur la même longueur d'onde avec les Écologistes, La France insoumise, voilà donc on a travaillé à partir de 2020. On a commencé la première réunion en septembre. Bon on me dit réunion, je vais y aller pour le groupe PS de la Métropole. Et moi ce que je connaissais en fait de la question de l'eau, c'étaient essentiellement des questions de contrat de rivière donc ça n'a rien à voir avec les tuyaux et avec la potabilité. C'était comment on aménage les cours d'eau pour normalement qu'il n'y ait pas d'inondation, qu'ils fonctionnent normalement, enfin bref tous les avantages qu'on peut trouver la gestion des cours d'eau. Et voilà mais du coup j'y suis allée parce que ça arrangeait tout le monde et la deuxième réunion où j'y suis allée aussi puis après la troisième, puis la semaine après il y avait je sais pas combien... Et je vais dire, je me suis quand même pas mal fait de cheveux blancs. Non mais c'est vrai, pas fait de cheveux blancs, mais c'était pas si facile

ALICE : Il y avait 40 ans de privatisation

ANNE REVEYRAND : Bah, il y avait surtout les questions qu'on se pose en fait maintenant : il fallait revenir à un autre mode juridique. Et on n'avait aucune idée de comment, enfin quel mode juridique on allait choisir, comment on allait – parce qu'il suffit pas de décréter que c'est public –, mais comment on allait passer de la délégation de service public à la Régie. Et après comment non seulement en termes organisationnels mais aussi en termes de relations, puisqu'on travaillait sur une matière qui était notamment humaine. On avait notamment le personnel de Veolia, et puis c'était pas négligeable, et puis les dirigeants de Veolia qui ont pas forcément envie de nous voir arriver dans l'histoire. Donc ça a pas toujours été simple.

ALICE : Et donc ça a été assez direct l'idée de créer l'Assemblée des usagers de l'eau en même temps ?

ANNE REVEYRAND : Non. Ça c'est pas décidé au tout début dans ces instances-là. On s'est dit que... on était persuadés qu'il fallait une instance de participation citoyenne, qu'on fasse appel à une instance de participation citoyenne. Après il y en a qui existent au sein de la Métropole, donc on aurait pu s'ancrer là-dessus. Mais bon au tout début, ça a pas été les premiers travaux qu'on a conduits, on est passés par une étape qui nous semble assez essentielle dans le déroulé de la Régie, c'est l'étape de sensibilisation publique, qu'on a voulu conduire, mais cette fois au niveau de la Métropole. Avec la DPDP, la direction DPDP (*marmonne*) et la machin publique.

ENZO : La participation du public ? ANNE REVEYRAND : Oui !

ALICE : Ça fait partie de la pédagogie quand on instaure ce genre de choses.

ANNE REVEYRAND : Et du coup on a travaillé notamment avec Béatrice qui était là (*dans la pièce voisine*) et avec qui je discutais d'autre chose, mais qui est maintenant personnel de la Régie, parce qu'elle travaillait à la DPDP à l'époque. **L'idée c'était d'avoir un premier ressenti de ce que la population... de la façon dont la population pouvait, au sens large, s'emparer de cette question ou est-ce que ça l'intéressait pas du tout ou bien est-ce qu'il y avait des passionnés.** Et c'est là qu'on a eu une première action qui était d'aller, enfin en tout cas de travailler avec un bureau d'études, et d'aller auprès de différents publics dans différents lieux, ça allait des maisons de retraite à...

ENZO : C'était ça EauFuturE ?

ANNE REVEYRAND : Voilà. Et ça, ça a été le premier truc Métropole, bien sûr. Et ensuite on a effectivement rencontré ces noyaux de gens très impliqués. Parce qu'il y a des gens qui, de longue date, sont passionnés et motivés par la gestion démocratique de l'eau. Et puis on avait toutes sortes de gens qui en avaient... L'eau ça a un côté un peu... ça a un côté sensible. Et du coup ça intéresse des gens qui a priori sont pas très concernés par la manière de gérer. Mais c'est sensible, et puis l'été enfin bon avec les canicules tout ça, ça a aussi peut-être accentué cette... puisque que ça s'est fait à partir du printemps 2020-quelque chose, j'allais dire printemps 2021. Il me semble parce que c'était un tout petit peu avant le début.

ALICE : C'est pour ça que je vous avais demandé si c'était au tout début ,en même temps que la Régie parce que c'est vrai que...

ANNE REVEYRAND : **Le travail sur la Régie on a commencé en 2020, en septembre, avec des réunions avec des juristes, des gens qui sont des finances et des gens qui s'occupaient des modes d'organisation, de structures etc... Mais au départ, on n'a pas commencé tout de suite, ça s'est mis en place au printemps 2021, c'est bien ça.** Et puis il y a eu toutes ces interactions avec des gens dans différentes structures. Je me souviens qu'il y a eu au grand parc Miribel Jonage, on avait rencontré des usagers, des gens qui se baladent enfin bref il y a eu plein de lieux et d'occasions, d'évènements pour effectivement essayer d'impliquer toutes sortes de gens de différents âges.

ENZO : Donc il y avait un peu un but représentatif de la population pas que des gens très intéressés ?

ANNE REVEYRAND : **L'idée c'était quand même de pas avoir que des gens intéressés, d'aller voir justement si ça intéressait les gens, d'être un peu en (*hésite*), pas en osmose avec les gens, mais en tout cas de prendre la température pour savoir comment les gens pouvaient s'associer à ces questions-là. Mais de manière très large : s'associer, c'était pas forcément au départ d'être dans un conseil d'administration c'était pas du tout ça. Mais **quelle perception ils avaient la question de l'eau, ça c'était pour nous important parce que ça faisait partie de la manière globale d'intervenir. C'était pas que : voilà on va rendre l'eau publique donc, et puis on va mettre telle et telle politique en œuvre donc... c'était aussi de comprendre comment les différents types de publics pouvaient s'intéresser à cette question.****

ALICE : Est-ce que déjà dès 2021, vous aviez des besoins assez précis, notamment par rapport aux politiques que vous souhaitiez implémenter au début de la Régie, notamment le premier cycle, je crois que c'était sur la tarification... Est-ce que vous saviez déjà au moment de créer cette instance que ça allait être quelque chose, un des sujets qui allait pouvoir être discuté avec les usagers ?

ANNE REVEYRAND : Au début, oui, avant de créer, on avait quelques sujets dans notre poche. Effectivement, il y avait la question de la tarification, puisque l'idée c'était d'aller vers une sobriété et une sobriété hydrique et la tarification est un des moyens de faire, et puis l'idée c'était aussi d'avoir un regard très particulier sur l'accès à l'eau pour tous. Et ça aussi, le fait d'avoir un tarif particulier pour ces gens-là, ou bien pas ou bien... enfin c'était à discuter et voir comment le public pouvait apprécier ça, ou ce qu'ils avaient apporté puisque les paroles sont valables, je trouve sur ça

ALICE : Oui, d'où le besoin de diversité du public

ANNE REVEYRAND : Et puis je pense qu'en même temps on se rend compte que on s'est... enfin même des gens qui pensent tout savoir, on sait pas tout : sur la question de l'eau, sur les types d'usages, sur les modes de consommation et les quantités consommées, on a quelquefois

des idées assez préfabriquées qui sont erronées quelquefois. Donc c'était intéressant de pouvoir avoir cette vision grand public aussi.

ENZO : Alors moi j'ai une question, sur notamment le fait que l'Assemblée en début de... je vais pas appeler ça un mandat mais presque, ils ont élu des représentants qui siègent avec toi au CA de la Régie. Et qu'est-ce que t'en penses ? Est-ce que ça se passe... comment ça se passe au CA de la Régie avec eux ? Est-ce qu'ils donnent l'impression d'être très en lien avec l'assemblée ou pas tant ?

ALICE : Et quel était leur rôle prédéfini ?

ENZO : C'est ça, on cherche comment ça marche toute cette affaire

ANNE REVEYRAND : Très vite, on a effectivement souhaité que dans la Régie, on ait une représentation de différents types d'acteurs qui n'étaient pas présents dans la gestion... dans une gestion privée. Et on s'est dit que ça pouvait être intéressant d'avoir des représentations des salariés, ce qui était particulier. Ensuite, on s'est dit aussi qu'une représentation des usagers c'était important, toujours dans cette idée d'avoir un regard qui soit différent, qui soit peut-être... alors même si on fait de l'apprentissage pour que les gens sachent de quoi ils parlent, qu'en même temps on ait ce regard un peu neuf sur les sujets dans lesquels on baigne nous, c'est le cas de le dire, constamment. Donc on s'est dit... la plupart des régions en France elles ont souvent, je pense par exemple à Bordeaux, ils ont deux personnes, je crois je sais pas si ça a changé mais c'était deux personnes qui représentent les usagers et nous on a fait le choix d'en mettre quatre. On s'est dit hop, 6 ça faisait beaucoup (*rires*). Mais donc voilà et dans l'assemblée, on pouvait pas les prendre au hasard. On voulait un peu que tout le monde puisse candidater, enfin pas un peu, que tout le monde puisse candidater. Et donc l'idée c'était de faire un vote avec une sorte d'argument que chacun pouvait développer pour – j'allais dire pour se vendre, oui bien sûr –, pour dire pourquoi lui il voulait être là, ce qu'il pouvait faire etc... Et j'ai l'impression qu'on voit plus très bien non ? Je sais pas moi je suis habituée au clair-obscur mais alors il n'y a pas de bouton. Au secours Sandrine. Ça doit être ça. Yes ! Ah non que dalle.

ALICE : Ça aurait pu.

ANNE REVEYRAND : Il y a une petite ampoule (allume la lumière).

ALICE : C'est vrai que c'est mieux.

ANNE REVEYRAND : Et donc on a fait le choix d'avoir ces présentations qu'ont faites chacun. On en a eu plus d'une dizaine puisque j'ai une copine qui avait postulé. Je connaissais aussi une assistante sociale qui postulait et en fait les gens qui ont été retenus sont des gens qui à mon sens, c'est très personnel, fin c'est mon ressenti mais en tous cas, pas à mon sens, les gens qui ont été retenus, on peut le voir, sont des gens qui étaient déjà impliqués dans des dynamiques associatives, pour deux d'entre eux notamment et les deux autres étaient des personnes qui étaient impliquées de par leurs travaux universitaires sur la question de l'eau.

ALICE : J'ai vu ça dans les premiers écrits quand on a présenté les quatre.

ANNE REVEYRAND : Voilà, les quatre. Alors mon ressenti personnel, c'est que je trouve que c'est dommage. Parce qu'en plus dans la représentation notamment associative, les gens qui sont montés, les deux-là, ils viennent du même...

ENZO : De la même asso ? ALICE : Eau bien commun ?

ANNE REVEYRAND : Eau bien commun oui. Donc je trouve que... voilà bon après il va y avoir des réélections etc... et ces gens peuvent très bien se représenter ou être réélu, je ne sais pas, mais ça serait bien que ça soit plus varié à mon sens. Mais vous m'avez pas posé la question (*rires*)

ALICE : Si si c'est ce qui nous intéresse aussi

ANNE REVEYRAND : Je vous dis ce que j'en pense moi : les deux autres représentants du monde université, je trouve que c'est trop. C'est trop !

ALICE : En fait, ce sont des professionnels de l'eau.

ANNE REVEYRAND : Il y en a un qui a passé sa thèse il y a pas longtemps sur le... c'est un peu différent, il n'est pas sur les tuyaux comme on est ici. Mais il est sur le Rhône personne morale, enfin en gros sa thèse elle est sur cette question-là. Et puis Maéva, c'est aussi un lien avec la question de l'eau mais bon, du coup, je me dis l'approche qu'on peut avoir quand on a cette culture universitaire n'est pas forcément la même...

ENZO : Que des usagers ?

ANNE REVEYRAND : Ils sont usagers, quelque part ils ont un lavabo, ils prennent des douches

ENZO : Mais ils sont pas là parce qu'ils ont une douche, ils sont là parce qu'ils ont étudié le sujet.

ANNE REVEYRAND : Voilà. Alors sujet que moi quand je suis arrivée et que ma copine qui a été longtemps... enfin bon je vais pas raconter ma vie (*rires*), et **l'autre qui était assistante sociale, je me disais « c'est bien aussi » c'est un autre regard, pas comme quand t'es élu. Donc il y a un monsieur qui a insisté pour être présent, mais bon, voilà. Mais ça s'est fait comme ça et je trouve que ce choix, il est encore une fois comme les choix électoraux, il est de déléguer sur des sachants. Parce que ce sont des gens qui savent de quoi ils parlent, qui savent** – je vais vous dire sur l'eau, l'eau des tuyaux, moi je savais pas mais n'empêche que quand on voit les listes électorales, on se dit c'est rarement à part Bérégovoy qui reste un grand exemple, c'est rarement l'ouvrier-fraiseur qui devient ministre. Donc là pour le coup c'est un peu pareil, et je trouve ça dommage.

ALICE : Et donc là les relations, leur rôle... est-ce que le rôle qui leur a été premièrement donné, est-ce qu'ils ont continué à le porter pendant ces deux-trois dernières années ? Est-ce que, du coup, quelles sont les relations avec la Régie, avec la Métropole ? Enfin voilà, nous on a une petite idée, mais c'est préconçu justement...

ANNE REVEYRAND : Alors quand ils sont là en d'administration, ensuite ils font un compte rendu parce qu'en fait, on a des comptes rendus qui sont d'ailleurs pris – j'allais dire en sténo, je sais pas comment on appelle ça, c'est plus de la sténo

ALICE : Oui c'est dactylo...

ANNE REVEYRAND : Oui c'est dactylognagna (*rires*), on est d'accord, c'est donc fidèle et eux ils n'ont pas accès à ça. En tout cas, ils y ont accès avant le conseil d'administration suivant, pour faire un reporting assez rapide à l'ensemble des usagers. Ils font un compte-rendu. Alors... après d'ailleurs on s'est posé la question, il y a pas plus tard que huit jours parce que j'étais avec le directeur, Christophe, et justement un des représentants et il disait « *j'ai fait mon compte rendu, celui du coup du CA de novembre* », et il disait qu'il le fait comme ça à main levée, enfin je veux dire voilà... et on se disait peut-être qu'il faut trouver une autre manière de faire, peut-être qu'il faudrait qu'il ait au moins le premier jet de la structure qui nous fait le rendu, mais enfin bon...

ENZO : Et qu'il résume un peu pour pas mettre tous les détails...

ANNE REVEYRAND : Et puis voilà, qu'après lui il fasse ressortir les choses, mais ça pourrait lui permettre de rien oublier ou en tous cas d'être plus fidèle, je sais pas mais bon. Parce que c'est certainement long à faire ; **la personne qui le fait est à la retraite donc il a un peu plus de temps** à moins qu'il soit comme moi à la retraite (*mime une activité importante*).

ALICE : C'est Monsieur Angeletti c'est ça ?

ANNE REVEYRAND : Oui, c'est ça, Lucien Angeletti.

ALICE : C'est celui qu'on croise le plus souvent aux assemblées, les autres, je crois qu'on les a pas encore rencontrés.

ANNE REVEYRAND : Alors, il y a eu dans les assemblées... Maeva je suis pas sûre qu'on la voie beaucoup... Isabelle Pichon, on la voit peu, je trouve. Et l'autre universitaire, saperlipopette...

ALICE : Ça serait pas Alexis ?

ANNE REVEYRAND : Non, je l'avais... saperlotte, j'ai un trou...

ALICE : En plus je l'avais ce matin...

ENZO : On va l'appeler l'universitaire

ANNE REVEYRAND : Ouais, c'est celui qui travaille sur le Rhône et il est très bien, on a des discussions passionnantes mais pas sur les mêmes sujets. Lui non je l'ai vu

ALICE : Je l'ai pas encore croisé.

ENZO : Et du coup tu trouves que globalement...

ANNE REVEYRAND : Leur rôle, c'est aussi d'aller...

ENZO : Oui c'est ça, de faire le lien entre le CA et l'assemblée. Et tu trouves qu'ils le font globalement bien ? Parce que nous, de ce qu'on a vu – et de ce qu'on nous a dit aussi – il y a relativement peu de liens en fait entre certains et...

ANNE REVEYRAND : Entre ces quatre personnes et l'Assemblée, les membres ? Et bien ça ne m'étonne pas trop parce que pour l'avoir vécu ou vu dans d'autres assemblées, **c'est quand même difficile, je pense pour eux, soyons honnêtes... Je crois que c'est difficile d'être dans une structure officielle, qui a son rôle...**

ENZO : La Régie.

ANNE REVEYRAND : Oui mais enfin le CA, c'est une structure qui est, enfin...

ALICE : C'est ancré juridiquement

ANNE REVEYRAND : Oui oui ! Et intervenir là (à l'assemblée) et en même temps d'être dans cette position où ils sont avec les élus et après d'aller... **Finalement, on a tendance dans ce cas-là, dans ce que je remarque, à privilégier le temps où on est avec les services, les directions, les élus du conseil d'administration, et du coup, à ne pas être assez dans la représentation de l'assemblée et surtout dans le retour. Une fois que c'est passé, que le CA est passé, bon eux ils font quand même un compte rendu. Mais je ne sais pas et ça m'intrigue d'ailleurs, je voudrais savoir comment ils font passer : ils envoient à tout le monde en mail ? Ou bien est-ce qu'ils peuvent avoir un temps d'échange, ne serait-ce que je sais pas, peut-être une demi-heure de visio... je sais pas. Est-ce que les gens lisent ce truc-là ? On sait pas. Vous devez en savoir plus que moi là-dessus mais... est-ce que c'est psychologique ? Je me lance dans des considérations (*rires*). Être là avec les élus, la direction, machin, hop, on change**

ENZO : On change de casquette...

ANNE REVEYRAND : J'allais dire de camp, mais oui, on change de casquette et du coup on n'est plus tellement dans la représentation globale, c'est-à-dire que : peut-être qu'on peut représenter, parce qu'on est là pour ça. Mais est-ce qu'après, quand on est en relation avec les autres membres de l'assemblée des usagers, est-ce que on affirme ce rôle-là, en étant vraiment dans le rendu, dans la discussion ? Parce que c'est pas seulement je t'envoie le compte-rendu quoi... Et ça c'est certainement à travailler à mon avis.

ENZO : Et du coup, là, on est sur la partie après les CA, mais avant les CA, il n'y a pas de travail préparatoire de l'assemblée pour que leurs élus, on va dire, au CA de la Régie, portent certaines

positions ou des choses comme ça. Ça par contre il n'y a pas.

ANNE REVEYRAND : Oui parce que quand ils ont l'ordre du jour, ils pourraient, pas forcément tout se palucher, à se dire « *il y a absolument une question à poser, qu'est-ce qu'on pourrait trouver ?* » mais il y a certainement des sujets qui méritent engouement. Et du coup moi je me demande comment ça c'est... il y a un certain nombre de sujets qui mériteraient qu'il y ait une prise en compte en amont de l'ensemble des avis. D'autant que, comme je le disais, on a quand même deux groupes très homogènes (*les 2 membres d'Eau bien commun et les 2 universitaires*), enfin très hétérogènes à quatre mais très...

ALICE : Oui c'est ça, ils ont une double casquette qui doit aussi être difficile à porter en étant membres actifs d'Eau bien commun.

ANNE REVEYRAND : Ben en étant membres actifs d'Eau bien commun, je les estime presque plus légitimes à être là et à poser des questions, sauf que... c'est un conseil d'administration, un vrai, c'est très organisé-machin, mais c'est assez sympathique j'allais dire, même avec les élus d'opposition, il y a quand même une...

ENZO : D'eau-position (rires)

ANNE REVEYRAND : **Il y a quand même une ambiance qui laisse la parole à chacun, qui fait qu'une personne, enfin les élus ils hésitent pas, mais les autres pourraient se trouver un peu gêné d'intervenir et ils interviennent très très peu, notamment les représentants d'Eau bien commun. En revanche, les deux autres posent quelquefois des questions qui sont assez bienvenues, je trouve, mais qui sont des questions qui sont liées au background qu'ils ont, universitaire en fait.**

ENZO : **Mais pas liées à l'Assemblée.**

ANNE REVEYRAND : **Non. Enfin bon après ce sont peut-être des questions qu'aurait pu se poser l'Assemblée mais du coup ça manque ce lien je pense.**

ALICE : Et par rapport au travail que vous avez donné initialement sur la tarification, où là du coup il me semble qu'ils ont produit des recommandations sur comment eux pensaient la tarification, ou disons une meilleure tarification selon eux, donc c'était quelque chose d'hyper pratico-pratique et un travail sur lequel ils savaient que vous alliez pouvoir vous pencher, et essayer de prendre en compte et lancer la tarification, la mesure derrière. Et là le travail qui est porté maintenant, c'est qu'ils sont en train de construire un plaidoyer, du coup c'est pas la même stratégie, enfin c'est pas le même... je ne sais pas comment expliquer...

ANNE REVEYRAND : **Sur la tarification, j'ai eu plus l'impression que c'était une façon d'intervenir pour nous aider à la construction. Enfin, c'était quelque chose pour nous aider à la construction de quelque chose d'acceptable par différents publics et surtout d'efficace aussi, parce que comme je le disais, c'est aussi la sobriété hydrique et c'est aussi le droit à l'eau, c'est l'accès pour tous à cette ressource. Donc ce qu'ils pouvait apporter eux, c'était important, enfin je dis pas que le plaidoyer n'est pas important, mais c'est complètement d'une autre**

nature.

ENZO : C'était à votre destination alors que sur le plaidoyer ça ne l'est plus tant.

ANNE REVEYRAND : Oui c'est ça, sur **le plaidoyer, ça ne nous est pas destiné** et quelques fois moi j'avais envie de leur dire oui, mais on pourrait... enfin bon parce que je me sens aussi citoyenne, je suis élue mais je suis citoyenne aussi. Je me sens aussi quelque part devoir être actrice d'un plaidoyer sur la question, notamment du principe pollueur-payeur, c'est celle-ci qui revient le plus. Et c'est effectivement d'un autre ressort, je pense.

ALICE : Mais du coup, le fait qu'il n'y ait **pas de règlement à l'origine ou de base juridique de cette assemblée, ça veut dire que n'a pas été vraiment défini dès le départ la nature du travail qu'elle rend chaque année, les types de travaux etc... ?**

ENZO : **Est-ce que c'est dérangeant que ça puisse aller d'un travail clairement à destination du CA et un travail ni à destination de la Régie, ni même du conseil métropolitain ?** Que ce soit un peu flou, en fait, est-ce que c'est un problème ou pas tant ?

ANNE REVEYRAND : **Moi je pense pas que ce soit un problème, je pense que ce qui est un problème c'est le fait que ça n'ait pas d'existence formelle, et que n'importe quel exécutif peut défaire ce qui a été fait.** Et je pense que c'est... bon après, ce sont peut-être des gens qui du coup vont peut-être choisir de s'investir dans un type de structure type associatif ou je ne sais quoi (*en cas de fin de la régie publique*) mais je trouverais dommage que les gens qui s'intéressent à cette question ne puissent pas continuer d'être consultés, non seulement d'être consultés, mais aussi de faire une sorte d'auto saisine sur certains sujets. Et de proposer à la réflexion, y compris à celle du CA de la Régie ou à la Régie de travailler sur tel ou tel sujet qu'on a jusqu'à maintenant négligé, ce qui est possible... enfin il y a tellement de choses que... Bon alors c'est vrai que les entrées qu'on avait choisies – quand je disais l'entrée tarification –, elles permettait d'arriver sur différents sujets comme le droit à l'eau et la moindre consommation de la ressource, mais...

ALICE : C'est clair que c'était, je pense, un bon travail pour commencer. Ça permet d'aller effectivement voir d'autres enjeux sur l'eau.

ANNE REVEYRAND : Est-ce que je vous offre, je sais pas quoi, un truc à boire ? ALICE : Moi ça va, Enzo t'as besoin de quelque chose ?

ENZO : Non moi j'ai besoin de rien du tout.

ANNE REVEYRAND : Sinon je peux même chercher de l'eau, d'ailleurs il y a dans la maison.

ENZO : Ah bah là, à la Régie, je pense que de l'eau c'est pas ce qui manque. Tu veux un truc toi par contre ?

ANNE REVEYRAND : Non non merci, moi je suis très bien.

ENZO : Alors... ah oui j'avais une question qui n'a pas grand-chose à voir mais t'es élue de Villeurbanne si je dis pas de bêtises ?

ANNE REVEYRAND : Alors je suis élue de la circonscription de Villeurbanne comme conseillère à la Métropole de Lyon, j'ai été adjointe à la mairie de Villeurbanne dans les mandats précédents.

ENZO : Mais du coup ça veut dire que ton territoire d'élection pour la Métropole...

ANNE REVEYRAND : Je suis élue par la circonscription.

ENZO : Oui c'est ça. T'es élue de la circonscription de Villeurbanne et ça se passe à Lyon l'Assemblée des usagers de l'eau, je veux dire...

ANNE REVEYRAND Ça se passe à Lyon, ça se passe à Lyon... Ça se passe au sein de la Métropole.

ENZO : Oui c'est ça, mais comme le siège est à Lyon, c'est une question toute bête : est-ce que c'est pas beaucoup beaucoup de Lyonnais et pas d'autres gens d'ailleurs de la Métropole ?

ANNE REVEYRAND : **Alors Lyonnais il me semble, j'ai l'impression qu'il y a plein de gens de la Croix-Rousse, mais c'est peut-être parce que y a Laurence Boffet alors j'imagine qu'ils sont tous de la Croix-Rousse,** ou d'autres que j'ai vus, comme Angeletti Lucien, il est... est-ce qu'il y a des choses qu'il faut dire ou pas sur les questions politiques ? Moi j'ai un peu l'impression que, parce qu'il y a Laurence Boffet, parce qu'il y a Florestan Groult, parce qu'il y a Isabelle Pichon parce qu'enfin bref : il y a beaucoup de gens qui sont militants, je trouve ça très bien, mais qui sont militants à la France insoumise. Mais pas que, parce qu'on a aussi des gens qui ont rejoint cette assemblée des usagers de l'eau, une dame qui au plan politique se situe plutôt au centre droit, on va dire, et qui a eu une réaction une fois... c'était pas la dernière fois, c'est la fois où on était assis en ligne, la première chose... la première fois que vous étiez là, où il y avait l'intervention des comédiens. Et il y a une dame en premier plan... comment elle s'appelle ? Décidément, j'ai pas envie de mettre des noms sur les gens aujourd'hui.

ENZO : Nous on les connaît peu donc je vais pas t'aider.

ANNE REVEYRAND : Bref, cette dame, elle faisait partie de... je crois qu'elle a fait partie de la CCSPL, la commission consultative des services publics locaux. Et elle a décidé de venir là parce qu'on a fait aussi des assemblées d'acculturation à ce sujet-là où on a mis les gens ensemble. Elle est venue là et tout d'un coup, il y avait une brochette, quand même on avait une belle brochette de gens, qui défendent le droit à polluer.. enfin bon il y avait une avocate qui a eu un discours qui était plus...

ENZO : C'était beaucoup la défense du droit à polluer l'eau les autres...

ANNE REVEYRAND : Beaucoup. Et cette dame s'est offusquée en disant « *Non mais oh machin* » je me suis dit « *c'est plus qu'étonnant de l'entendre parler comme ça* » parce que c'est pas du tout... c'est quelqu'un très... qui est toujours très en faveur des pouvoirs bien implantés et qui n'est pas une rebelle et qui pensait, peut-être le pense toujours, que la gestion privée va être bonne par nature. Donc j'ai été surprise de ça, mais au-delà de cette dame, je pense qu'il y d'autres partis politiques qui ne se sont, c'est étonnant, d'autres partis politiques, à gauche ou à droite, qui ne se sont pas du tout emparés de ce truc-là. Ils auraient pu se dire « *on va noyauter l'Assemblée des usagers* »... ça s'est pas fait comme ça, c'est drôle moi je suis assez surprise parce que...

ENZO : Et tu penses à qui ?

ANNE REVEYRAND : Je pense par exemple (*rires*) au Parti socialiste. Au Parti socialiste, ils ne boivent jamais d'eau, ils boivent que du vin rouge ?

ENZO : Ça c'est possible (*rires*)

ANNE REVEYRAND : Et pourtant... mais bon j'ai demandé plusieurs fois à faire des interventions pour expliquer, parce que c'était quand même dans le programme de campagne donc dire bah moi j'ai assumé... parce que je me suis retrouvée là-dedans au fur et à mesure, puis qu'à un moment Bruno Bernard a dit « *bah tu veux pas être vice-présidente ? Anne Grosperin sera présidente* » machin. Ouais. Mais bon, j'avais pas précisément du tout, mais alors pas du tout en plus, cet objectif-là. Et en fait je me suis dit : « *il faut que je présente au niveau des réunions du parti* ». Et là, j'ai eu un petit temps, une fois. Je sais pas, c'était 20 minutes, c'était beaucoup... Et après j'ai dit que j'allais reprouver, alors je l'ai fait au sein du groupe à la Métropole : exposer, parce qu'il fallait que je prenne des décisions Donc j'ai dit « *on en est là dans les travaux, mais que va être le périmètre de cette Régie, est-ce qu'on met ça dedans, est-ce qu'on met pas ça dedans ? Est-ce que ça on le laisse à la Métropole, ou est-ce qu'on le rentre dans le périmètre...* » enfin il y avait quand même des questions qui étaient importantes... (*souffle*) Bon c'est vrai que c'est encore l'époque où on était en visio et tout ça, Covid-machin, mais j'ai eu l'impression que les réponses, il fallait que je les apporte pour qu'ils me disent « *okay t'as raison* ».

ENZO : « *Très bien ce que tu fais, hop* »

ANNE REVEYRAND : Oui. Je me suis dit « *est-ce que c'est que c'est complexe ?* » Parce c'est parce que, je sais pas moi, j'ai trouvé ça complexe de savoir quel véhicule juridique choisir pour créer une gestion publique de l'eau potable. Est-ce que c'était une Régie comme ça ou autre chose ou une Régie comme ci ou... enfin bref. On était aidés, pour qu'on nous explique un minimum les choses, mais j'avoue que je savais depuis belle lurette ce que c'était qu'une concession, une Régie, y en a qui... bon non... Mais je n'ai pas senti vraiment d'intérêt, en fait, et je me suis dit au niveau des militants, ce matin-là c'était un samedi matin : « *ils vont tous s'intéresser* ». Bon. Il y en avait... et puis après j'ai reprouvé. Mais je dis ça pour le Parti socialiste, je sais pas si vous allez le garder, mais je pense que c'est la même chose avec les autres partis. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui sont assez ravis... – c'est tout le problème de la représentation –, qu'il y

ait des gens qui portent leur parole et qui portent leurs valeurs dans la création de quelque chose ou dans la gestion de quelque chose, et du coup ils s'en remettent à eux. Mais je pense que les gens qui portent, ils ont aussi besoin qu'on s'intéresse un petit peu (*rires*).

Mais je pense que c'est valable pour d'autres, certainement, parce que j'ai pas le sentiment qu'à part du contre au niveau des Républicains, par exemple, il y ait vraiment des gens qui s'intéressent. Après c'est vrai que sur d'autres, je pense à des groupes politiques à la Métropole, il avaient déjà... enfin voilà, il y avait une petite culture du « *public ? Pourquoi pas* » qui s'était créée dans le mandat précédent, avec le travail qui avait été conduit par Gérard Claisse. Mais bon, du coup, je trouve que c'est un peu dommage parce que c'est mono...

ENZO : Monocolore ?

ANNE REVEYRAND : En tout cas, en termes politiques, c'est un peu monocolore et **après il y a quand même des gens qui débarquent. Enfin, vous en avez vu qui venaient pour la première fois, qui venaient voir et je pense que ce sont des gens qui connaissaient quelqu'un ou qui ont été impliqués un peu par hasard, et je trouve que c'est bien...** je trouve que c'est bien. Mais je sais pas comment il faudrait faire le recrutement dans une prochaine mandature, parce que je ne sais pas comment ça va... si ça va perdurer. En général, les CCSPL (*Commissions consultatives des services publics locaux*) et les machins, on fait recandidater, pareil sur le Conseil de développement. **Donc ça serait bien que ce soit plus pluriel, mais je ne parle pas politiquement pluriel : avec des gens qui soient je sais pas, assistante maternelle, technicien dans un...**

ENZO : Des usagers en fait ?

ANNE REVEYRAND : Oui.

ENZO : Des gens qui n'ont un lien à l'eau que par le fait qu'ils sont usagers ?

ANNE REVEYRAND : Oui.

ENZO : Tu as parlé de la pérennité, et justement – mais alors là c'est vraiment un peu bouteille à la mer – est-ce que tu aurais des idées sur comment on rend l'AUE pérenne, comment on fait survivre ça déjà à une élection, qu'elle soit qu'elle soit gagnée ou perdue pour la majorité actuelle, et comment...

ANNE REVEYRAND : Bon elle va être gagnée (*rires*). Après, faire perdurer, moi je pense que je pense qu'il y a quand même quelque chose d'idéologique là-dedans : se dire que les habitants peuvent avoir une vision intéressante et qu'elle n'est pas forcément descendante, la vision de la gestion de l'eau. Et ça peut apporter quelque chose à la façon de travailler le sujet, et donc je me dis... vraiment ce qui m'inquiète, c'est de me dire qu'on risque de se passer de cette assemblée (*alors qu'elle est utile*) qu'il faudrait... alors je ne sais pas s'il faut multiplier les séances, parce que les gens peuvent pas venir à chaque fois, et en plus ils n'ont pas d'obligation. Donc s'ils étaient un peu plus nombreux, ils pourraient certainement être un peu plus nombreux en assemblée à chaque fois, et ça pourrait peut-être donner lieu à plus de débats. Moi je trouve que

le débat est super bien créé par la fameuse DPDP, parce qu'ils ont des méthodes... donc la DPDP puis l'animateur...

ALICE : Olivier Mérelle

ANNE REVEYRAND : Oui voilà, Olivier. Je trouve qu'ils savent faire parce que moi, mais les comédiens, je me méfie pour avoir fait intervenir dans mon activité professionnelle des comédiens. Une fois il y avait Roselyne Bachelot et ils sont foutus de sa gueule (*rires*) et moi j'étais, mais sous la table, j'étais obligée d'aller leur tirer la manche en disant « *ça suffit quoi* ». Parce que c'était un truc un peu officiel, à l'époque elle devait être ministre de l'Environnement.

ALICE : Effectivement

ANNE REVEYRAND : Et même si on n'était pas d'accord avec elle, c'est malvenu. Elle avait fait l'effort de venir, machin, enfin bon... là il me disait « *mais en fait on fait intervenir des comédiens dans des situations où il s'est passé ceci avant, il va se passer ceci après...* », c'est beaucoup plus maîtrisé que moi quand je faisais mon truc...

ALICE : Ouais c'est bien calculé, et c'est vraiment bien fait !

ANNE REVEYRAND : **Et je trouve que la manière de solliciter, même dans Eau FuturE... Eau FuturE, au début, je me suis dit « *machin fumeux* ». Et en fait, je trouve que ce qui en est sorti, j'ai trouvé ça vachement intéressant.**

ALICE : Et là, la communication maintenant vers l'extérieur, vous en pensez quoi ? C'est-à-dire, quelle est l'image qu'a l'AUE, enfin l'Assemblée, sur le reste de la Métropole ?

ANNE REVEYRAND : **Quelle est l'image que les habitants ont de l'Assemblée des usagers de l'eau ? Aucune** (*rires*). Il n'y a pas de communication. Alors je ne veux pas faire de la peine à Laurence, mais je pense qu'il n'y a pas de communication, en tout cas pas de communication suffisamment audible, pour que les gens sachent que ça existe.

ALICE : Il y a un site sur lequel... il est mis à jour...

ENZO : Et il est pas mal

ANNE REVEYRAND : Oui. Alors le site, il sert pour eux, peut-être pour échanger...

ALICE : Les gens peuvent s'inscrire sur le site

ANNE REVEYRAND : Ah ils peuvent aussi s'inscrire ?

ALICE : Oui, aux cycles de travail mais effectivement, si on n'en entend pas parler...

ENZO : Il faut faire la démarche d'arriver jusqu'au site

ANNE REVEYRAND : Mais ça veut dire qu'en termes de communication, il n'y a peut-être pas suffisamment, mais bon c'est plus le moment. Il n'y a peut-être pas assez eu de communication pour montrer ce qui était fait dans cette assemblée, et comment, surtout comment, c'était fait. Parce qu'il y a la production, mais il y a aussi comment c'est produit. Et ça, je trouve que ça peut être super motivant ! **Sur des tas de sujets, je me suis dit « je pourrais aller apprendre sur un truc comme ça » parce que, bien sûr, là, le sujet de fond est intéressant, mais sur d'autres sujets... la manière dont sont sollicités les avis des gens, je me dis que ça, c'est... Ça donne de l'appétit quoi.** ALICE : Non mais c'est clair, c'est clair.

ANNE REVEYRAND : Mais ça peut être sur autre chose

ALICE : Vous parliez d'Eau FuturE, en disant au départ que c'était un peu une sorte de campagne quand ça a été pensé... Et finalement, ça a été grand, enfin visiblement que par exemple (*inaudible*)...

ENZO : Et l'Assemblée, elle a un fichier de quasiment 200 membres quand même.

ALICE : Donc ça a marché, et je suis étonnée que ça ait pas continué, que ça n'ait pas été quelque chose de pérennisé, même si...

ANNE REVEYRAND : Eau FuturE ? ALICE : Oui

ANNE REVEYRAND : Oui, parce que c'était beaucoup porté par Hervé Dupuis, une structure qu'on a fait intervenir à ce moment-là... Comment elle s'appelle sa structure, à Hervé ? Bon, bah j'ai oublié, mais Olivier pourrait nous le dire... Olivier Mérelle. Mais oui, moi je trouve que c'est ça a été un temps, et **ça a été un temps trop court**. Alors on n'aurait peut-être pas plus de matière, enfin on aurait plus de matière évidemment en quantité, mais est-ce qu'on aurait plus d'avis innovants ou des trucs si on continuait ? Mais en même temps c'est une manière de sensibiliser les gens au sujet, et certainement pour travailler sur la sobriété, on a besoin de ça. Et **on aura besoin de relancer quelque chose comme ça à mon avis**. Parce que dans notre plan de sobriété de la Régie de l'eau, on a la sobriété de la Régie elle-même dans son fonctionnement, dans son exploitation, comment on va, peut-être au lieu de vidanger les réservoirs qui font des milliers de litres d'eau, comment on va peut-être moins... au lieu de les faire trois fois dans l'année, on les ferait que deux fois, ça suffit finalement au plan bactériologique et tout ça... Est-ce que... enfin bref, il y a plein de choses comme ça qu'on travaille. Et après, oui, puis les rejets de l'eau qui n'est pas distribuée et qui est rejetée, enfin bref on a ça aussi. Mais au-delà de ça, même si aujourd'hui, on dit que le grand public, il est beaucoup plus sobre en eau qu'il ne le fut précédemment, on ne sait pas trop pourquoi... Je mets au défi, enfin, j'ai entendu personne m'expliquer pourquoi il y a une tendance à ce que la consommation d'eau diminue. Alors on parle beaucoup du changement climatique, il y a des trucs à la télé, y a... je sais pas, peut-être ce sont aussi les émissions de... comment il s'appelle ? Comment il s'appelle, celui qui fait... Ah bah encore une fois, j'ai oublié un nom. Ah si...

ENZO : Il fait quoi ?

ANNE REVEYRAND : Il fait des émissions, il est d'ailleurs sur certains écrans...

ENZO : Hugo Clément ?

ANNE REVEYRAND : Hugo Clément. Donc je me dis, peut-être que ça marche, notamment les jeunes, je sais pas. Bon, peut-être qu'il y a de ça, mais sinon, pourquoi il y aurait une conservation qui serait moindre aujourd'hui ? Et je me dis « *dans la tête des usagers, il y a quand même eu des idées loufoques qui sont sorties à ce moment-là* » et qui sont certainement pas si déviantes, enfin pas si loufoques que ça, et que peut-être, on pourrait continuer, et exploiter, ou en tout cas leur donner une réalité qui sera peut-être autre chose, mais à partir de ça, enfin bon. Voilà. Donc il y a et la sensibilisation, pour que les gens, au lieu de laisser l'eau, hop je l'éteins, je la remettrai après, et puis aussi l'intérêt de cogiter ensemble sur les trucs... Et **justement, on était en plein dans l'imaginaire, c'était ça aussi que je trouvais intéressant parce que on est sur un sujet très rationnel, très technique et on leur demande des trucs, bon, où on vivrait dans un autre monde, où on pourrait... ah ouais, on parle, on invente, on parle, je trouve ça très riche.** Et je trouve que ce qui est intéressant, c'est que la Régie, elle est née après, mais elle n'a pas du tout tiré un trait là-dessus, et je **pense peut-être que sur la question de la sobriété, il faudra qu'on revienne à des actions de ce type-là, cette fois peut-être au titre de la Régie de l'eau, je sais pas.** Mais le support juridique de cette Assemblée des usagers de l'eau pose effectivement une vraie question. Après, le conseil de développement... ah bah si, il y a des obligations légales, le CCSPL, c'est une obligation légale... Alors, **est-ce qu'une Assemblée des usagers de l'eau, il faudrait qu'elle soit supportée par la Régie de l'eau ?**

ALICE : Mais du coup, ça ne serait plus aussi indépendant que ça l'est...

ANNE REVEYRAND : Ah oui, comme critique du système...

ALICE : Je ne sais pas. C'est-à-dire : est-ce que si c'était rattaché à la Régie, est-ce qu'à la fin, ils feraient pas un travail sur lequel le CA aurait un droit de regard... enfin, je sais pas, est-ce que ce serait pas...

ANNE REVEYRAND : Parce que, par exemple, tout ce qui a été fait sur la tarification, ça a bien donné lieu à des réflexions à la Régie.

ENZO : Il y a le risque aussi qu'en faisant sauter la régie publique, si on jamais on privatise l'eau, l'Assemblée saute avec.

ANNE REVEYRAND : Ah bah oui, là on va loin, mais je me suis laissé dire y a pas longtemps... on a dû vous dire ça... que...

ENZO : Que c'est envisagé par la droite ? ALICE : Oui...

ENZO : Qu'au dernier conseil métropolitain, ils sont revenus sur le sujet de l'eau...

ALICE : Mais au-delà de ça...

ANNE REVEYRAND : Ouais bon... Donc en même temps c'est un tel boulot à faire, de

fabriquer des RH, de fabriquer... il y a tous les systèmes d'information... de fabriquer des services financiers, de fabriquer... Après effectivement si Véolia leur dit « *mettez-nous le contrat dans les mains et on s'en débrouille* »...

ALICE : Mais même si on passait à une privatisation, est-ce que ce serait pas souhaitable que l'assemblée, elle, soit...

ANNE REVEYRAND : Conservée ?

ALICE : Conservée, parce que c'est toujours quelque chose d'intérêt général, et qui pourrait être géré non pas par la Régie mais de l'autre côté par la Métropole... c'est peut-être un budget...

ANNE REVEYRAND : Oui, oui, mais aujourd'hui, c'est bien dans cet esprit-là que ça a été fait, c'était pas un instrument de la Régie de l'eau, l'Assemblée des usagers. Mais je me demande si... je ne sais pas parce qu'elle resterait à la Métropole... **oui, rester à la Métropole, ça semble logique. En même temps, si on doit lui trouver un statut juridique, je doute que ça soit là que ça puisse se faire.**

ALICE : D'accord.

ANNE REVEYRAND : **Alors que peut-être qu'une Régie pourrait imaginer une audition, on va dire, des usagers, dans un cadre comme ça, dans une conformation de groupe qui puissent porter une parole d'usagers.** Mais sinon, je vois pas trop enfin... dans un contexte... mais d'ailleurs, une Régie, pourquoi pas, y compris privée ? Je ne sais pas s'ils auraient intérêt à ça (*petits rires*) mais pourquoi pas, parce qu'effectivement, la sobriété... de l'eau, on n'en a pas pléthore non plus, on en aura peut-être moins... Même si les coûts à supporter pour avoir une autre qualité, parce que la quantité elle est liée à la qualité... bien sûr, en quantité, il y en a moins parce qu'il fait plus chaud, parce que machin... enfin bref les glaciers fondent (*rires*), l'eau du Rhône est en baisse... mais la qualité, elle fait qu'il y a beaucoup d'endroits où on ne peut pas avoir des production. Donc, en fait, on pourrait imaginer que cette Régie de l'eau, elle souhaite aussi... mince, cette eau privée, elle souhaite aussi faire diminuer les coûts... Enfin, quand je dis les coûts, c'est le fameux coût des usines de traitement qui pourraient permettre de retrouver la quantité dans certains endroits et dans pas mal d'endroits même. Et elle pourrait être intéressée aussi, peut-être, à avoir moins de dépenses... Donc voilà, moi je suis jamais trop pessimiste, mais je me dis « *ils vont pas faire ça* » et je me dis aussi que, dans les élus qui s'intéressent aujourd'hui, des élus de l'opposition qui s'y intéressent aujourd'hui, ils ont effectivement... même s'ils ont mandat de leur parti pour voter systématiquement contre le budget, enfin bon, parce qu'ils sont contre le fait d'être public... ils reconnaissent que ça marche bien, qu'il y a des gens de valeur qui ont été nommés aux bons endroits. Et du coup, alors peut-être ils sucraient des trucs, je sais pas...

ENZO : Ou peut-être que si c'était eux qui devaient décider et assumer, peut-être qu'ils ne supprimeraient pas en fait.

ANNE REVEYRAND : Peut-être qu'ils supprimeraient pas. Moi je me dis ça et surtout je

me

dis qu'il y en a qui seraient intéressés à être présidents. Et VP et tout ça... C'est bassement...

ENZO : Mais c'est pas faux.

ALICE : Ouais, pour le coup, ce sont des questions qui sont légitimes, et vu que vous avez étudié le statut juridique de la Régie, vous pensez que... alors moi, j'y connais pas rien, j'ai fait un peu de droit mais je connais pas du tout...

ANNE REVEYRAND : Je n'ai jamais fait de droit. Mais allons-y (*rires*) !

ALICE : Vous pensez que ce serait possible de rattacher l'assemblée à la Régie, grâce au statut actuel de la régie publique ? Ou est-ce que le statut juridique de la Régie il peut pas...

ANNE REVEYRAND : Il empêche une absorption ? Je sais pas, enfin j'en sais rien exactement, mais je pense que ça doit pas être impossible d'avoir une espèce d'assemblée associée. Mais c'est pareil, quel statut juridique aurait peut-être pas plus de légitimité juridique que... encore que je ne connais pas tous les tous les mécanismes donc...

ENZO : Et tu sais qui on pourrait demander des choses comme ça ?

ANNE REVEYRAND : À qui on peut demander ça ? Christophe... Je sais pas, peut-être, ou alors à Pauline... Vous la connaissez Pauline (*nom de famille inaudible, Gabillet ?*) ? ENZO :

Pas du tout, qui est-ce donc ?

ANNE REVEYRAND : C'est la secrétaire générale de la Régie de l'eau.

ALICE : Parce que justement, c'est quelque chose que nous on doit étudier aussi... ça fera partie de l'étude qu'on mène, un peu de créer des différents scénarios sur ce qui pourrait arriver, quelles sont les solutions possibles pour pérenniser... Et c'est vrai que l'idée du statut juridique n'est pas bête à explorer pour la pérennité.

ANNE REVEYRAND : Oui

ALICE : Mais donc effectivement...

ANNE REVEYRAND : **Oui, parce qu'un truc informel comme ça, après, le fait que ce soit au niveau de la Régie, ça me choque pas plus que ça, pas plus qu'au niveau de la Métropole.**

ALICE : Ah bah c'est clair ! Ça pourrait être un scénario qui serait intelligent...

ANNE REVEYRAND : Avoir une assemblée d'usagers associés, avec comme toujours quelques

représentants au CA, avec effectivement une articulation qui soit... enfin d'où je suis, qui soit plus évidente, d'autant qu'on a créé des commissions dans cette Régie. Et donc les VP, les trois VP ont tous en charge les commissions. Moi j'ai une commission ressources, sur la question de la ressource en eau, enquêté-e 2Chambon, qui a rejoint Les Républicains, qui est un fervent partisan de la Régie de l'eau (*rires*), c'est d'ailleurs pour ça qu'il avait été élu (*VP*), mais il était à l'époque non-affilié, ou je sais pas quoi... Il a rejoint Les Républicains il est très pote avec Aulas. Lui, il est sur les questions de la production d'eau, et donc, il a une commission sur la production, et Florestan Groult, il a une commission sur la question des usagers, le droit à l'eau des usagers. Et en fait, moi ce matin, j'ai tenu une commission et il y avait 1, 2, 3, 4, 5, il y avait cinq personnes. Les commissions, elles doivent nous permettre de débroussailler des sujets avant les CA, etc...

On s'aperçoit que...

ENZO : C'est ouvert à tout le monde ?

ANNE REVEYRAND : Non, elles sont ouvertes aux élus du CA. Et en fait, ce matin, on a défriché si j'ose dire, le plan agricole de la Régie. Et il y a effectivement des questions ici ou là qui ont pu se poser à l'issue de décisions qui ont été prises dans le Conseil d'administration, à l'occasion de décisions, et en fait on a dit « *bah on en parlera au moment de la commission* », parce que c'est assez complexe le plan agricole, c'est vrai qu'ils l'expliquent tous très bien nos techniciens, mais bon, il faut un petit peu de temps et c'est pas en Conseil d'administration qu'on va le faire. Et en fait, je me rends compte que on n'a pas forcément... On n'a pas pris le temps, mais parce que les choses se mettent en place... et ce plan agricole, par exemple, on a jamais pris le temps de l'exposer à l'assemblée des usagers de l'eau par exemple. Donc personne sait que ça existe...

ALICE : Si ça avait été exposé, ça aurait été sous la forme de ce soir avec le plan chaleur par exemple ?

ANNE REVEYRAND : Oui

ALICE : Ce soir, ils se réunissent à 18h, je crois pour étudier le plan de chaleur de l'année 2026. Comment est-ce que ça va être géré ? Je sais pas si c'est...

ANNE REVEYRAND : Ça c'est dans le cadre de l'assemblée des usagers de l'eau ?

ALICE et ENZO : Oui.

ANNE REVEYRAND : Ah bah j'ai dû rater l'info... en ce moment j'ai un agenda tellement plein des fois je fais « supprimer ». Et je me disais « *ah non ce soir, j'ai pas de réunion au niveau du PS* » et paf. Et paf (*rires*). Mais on n'a pas eu de rappel, ça veut dire qu'il n'y a rien (*rires*).

ALICE : Oui y a pas eu de rappel, ça je peux vous le confirmer...

ENZO : Oui parce qu'on reçoit les mails.

ALICE : Et j'ai dû vérifier, mais effectivement il y avait deux semaines il y avait eu une autre réunion, il me semble sur...

ENZO : Oui il y a un truc, c'était sur les pollutions non ?

ALICE : Oui, spécifiquement sur l'eau, mais du coup, ce soir, c'est sur le plan chaleur et c'est intéressant parce que là c'est vraiment sous forme de conférence, où vous pouvez exploser un peu le travail que vous faites et ça c'est bien parce que du coup si...

ENZO : Quand on est au courant

ANNE REVEYRAND : J'ai sauté à pieds joints dessus donc j'ai rien vu. C'est bizarre parce que... enfin bon je ne vais pas me martyriser mais je trouve que c'est intéressant, c'est aussi pour ça que j'y vais, c'est de voir comment les gens réagissent et ce qu'ils ont à proposer et tout ça...

ALICE : Du coup, c'est intéressant le plan agricole de la Régie à discuter à mon avis aussi. C'est vaste

ANNE REVEYRAND : Donc on est le 27. ENZO : Oui.

ALICE : Je crois que c'est à 18h

ANNE REVEYRAND : (*inaudible*) AG de section...

ENZO : Ah AG de section ? Ah oui mais on n'est pas sur la même.

ANNE REVEYRAND : Donc... voilà...

ALICE : (*à Enzo*) T'as accès à tes mails toi ?

ENZO : Je check. Oui ! Assemblée des usagers de l'eau...

ANNE REVEYRAND : J'ai pas. Peut-être que j'ai pas été invitée hein, c'est possible.

ENZO : Je n'ai pas le mail qui annonce la réunion de ce soir...

ALICE : Il date d'il y a un bout de temps, du 5 novembre.

ENZO : Ah mail DPDP... (*lit*) Vos rendez-vous de novembre et décembre : la suite du cycle de travail sur la lutte contre les pollutions. Le mardi 18 novembre, il y a une soirée d'information spéciale au potable, présentée par Eau du Grand Lyon, tu avais le schéma directeur d'alimentation en eau potable, le versement solidaire eau et le diagnostic territorial d'accès l'eau.

ANNE REVEYRAND : C'est ça, c'est ce qu'on a fait la semaine dernière.

ENZO : Et ensuite, jeudi 27, séance de travail sur le plan chaleur. (*lit*) Votre contribution dans le cadre de l'AUE a été versée au projet de plan climat qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil métropolitain, patati patata... Nous vous invitons à poursuivre le dialogue engagé en 2024 avec une séance de travail sur le plan chaleur qui se tiendra à la Métropole, à 18 heures aujourd'hui, c'est-à-dire dans sept minutes (*rires*) .

ALICE : Bon bah voilà, mais en tout cas ça fait partie des questions que je me posais, c'est-à-dire comment est-ce que vous décidez ce travail...

ANNE REVEYRAND : C'est vrai qu'on reçoit tellement de trucs qu'on finit par en virer (*rires*), peut-être que j'ai pas lu, ça m'étonnerait pas...

ENZO : Mais en tout cas, pas multiplier parce que ça ferait vraiment beaucoup, mais rajouter **des choses de ce type où des gens du CA de la Régie par exemple, peuvent venir, ou même des techniciens de la Régie, peuvent venir parler à l'assemblée de trucs un peu concrets, tu penses que ce serait pas mal ?**

ANNE REVEYRAND : (*acquiesce*) Moi je pense qu'il y a un moment... alors il faut imaginer des choses, c'est clair, mais aussi ça **peut être l'occasion de donner à voir aussi ce qui est fait, ou ce qui est projeté**, parce que le plan agricole, il n'est pas déroulé, enfin il est en cours... Nicolas Brunet, il a commencé de travailler chez nous, on l'a embauché en 2023... Donc on peut construire des trucs...

ENZO : Il s'appelle Nicolas Bonnet ou Brunet ?

ANNE REVEYRAND : Brunet. Mais je trouve que c'est vachement intéressant de dire comment on peut lutter contre les pollutions, notamment enfin là pour le coup les pollutions agricoles, et ils vont expliquer un truc... mais c'est pas forcément des choses très longues ou... ça peut aussi, ce type de chose, être aussi un moment où on donne à voir aux habitants, aux usagers, ce qui est fait pour progresser, ou ce qui est envisagé. Parce que sinon, on subit un peu, voilà, on se dit... et à un moment, on vous dit « *l'eau va augmenter parce que...* » : « *ils ont rien fait ? Ou ils n'ont pas...* » « *non, on a rien fait parce qu'on savait pas quoi faire* »...

ENZO : Moi je crois que je n'ai pas d'autres questions, je sais pas si toi Alice tu en as...

ALICE : Moi non plus, je suis en train de faire le point dans la liste.

ANNE REVEYRAND : (*cherche dans ses mails*) Mais non, je l'ai pas, c'est bizarre... Ah, 5 novembre...

ENZO : Mais après c'est le mail qui a été envoyé à tous les membres de l'Assemblée, donc toi t'es pas membre, tu l'as peut-être pas reçu au moment, ou pas le même mail.

ANNE REVEYRAND : Mais souvent, je suis quand même...

ENZO : En copie ?

ANNE REVEYRAND : (*lit*) Invitation, le lundi 1er décembre... non mais ça c'est la CCSPL. La CCSPL, mais quelle idée ? Je m'y étais pas collée parce que je me disais « *voilà j'ai assez de trucs* » et puis le président du groupe (*Jean-Michel Longueval*) au début du mandat, m'a dit « *ah finalement moi je pourrais plus être à la CCSPL alors...* » je sais pas pourquoi, il avait...

ENZO : Une bonne excuse.

ANNE REVEYRAND : Certainement une bonne excuse. « *Oui tu comprends, mais ça va pas te prendre beaucoup de temps* ». Ah bon ? Elle prend pas beaucoup de temps ? Bon, allez, j'y vais à la CCSPL, sauf que quand je suis arrivée, on m'a dit... Laurent Boffet m'a dit « *mais tu sais, il faudrait que tu sois peut-être...* » en fait c'était... Bah oui, parce qu'il avait dû accepter d'être dans le bureau... « *donc il faudrait que tu reprennes exactement les mêmes fonctions pour pas qu'on réélise, machin...* ». Alors je me suis retrouvée dans le bureau, donc il y a plus de réunions, et puis en fait, il y a quand même énormément de sujets qui sont envisagés par les CCSPL de manière réglementaire. Et notamment avant le budget, en gros, c'est avant la constitution du budget définitive, et du coup, c'est quand même un paquet de réunions toutes les semaines, plus les réunions d'information, plus les visites de trucs... Les visites de trucs, j'arrive pas à y aller parce que j'ai toujours autre chose. Je me dis « *bon, j'irais bien me promener pour voir le golf de Chassieux* », parce que c'est une délégation de service public celui de Chassieux. Il appartient à la Métropole de Lyon, il nous appartient.

ALICE : Magnifique.

ANNE REVEYRAND : Et en fait on n'a pas... ils ont proposé d'aller visiter... « *Ah oui puis on pourrait aller voir comment ça se passe les cantines dans les collèges* » parce que, là-aussi, il y a de la DSP ou de la Régie directe. Et bah okay, « *on ira manger au collège machin* » ah bah non mais je peux pas non plus... c'est pas grave, je vais aller visiter l'usine d'incinération d'ordures ménagères.

ALICE : Vous faites les réunions les moins sympas. Vous avez pas lié beaucoup les avantages avec les inconvénients (*rires*).

ANNE REVEYRAND : Mais c'est vrai que comme je fais partie du bureau, on va faire une réunion pour envisager comment sera la prochaine CCSPL, est-ce qu'on doit faire de la même façon...

ENZO : Ça peut-être bien de faire ça sur notre assemblée du coup, c'est pas mal. Nous ça nous arrangerait bien (*rires*).

ANNE REVEYRAND : Oui. Je sais pas s'ils l'ont imaginé. « *Qu'est-ce que vous imaginez à l'avenir ?* »

ALICE : Et peut-être inclure des représentants actuels, même si... qu'ils partagent aussi leurs

avis, même si ça va être la fin de leur mandat à eux aussi.

ANNE REVEYRAND : Non mais ça serait bien de poser à l'ensemble de l'assemblée des usagers de l'eau... mais il y aura une réunion janvier ? J'étais en train de regarder...

ENZO : Possiblement

ALICE : Si c'est possible de le faire, parce que ce sera la fin du cycle de travail.

ANNE REVEYRAND : Ah oui, on m'avait donné une date

ALICE : Le 29 janvier, ils envisagent toujours le 29 janvier. Si cette assemblée a lieu, on sera présents pour présenter une partie de notre travail.

ENZO : Et ce sera un peu une assemblée bilan.

ALICE : Dans le cadre de ce travail que fait la Métropole là-dessus, ils sont en train de se dire « *okay, peut-être qu'il faut prendre en compte les avis des membres* ». Et donc là, cette assemblée, elle aura vraiment pour but de faire le bilan, de demander des avis... et nous, demain il y a un questionnaire qui part qu'on a coconstruit, pour tous les membres.

ANNE REVEYRAND : Ah oui ? Mais moi je me dis toujours, dans la démocratie participative, je (*inaudible*) forcenée et je le reste, mais je me dis... elle n'a pas forcément vocation à représenter d'autres gens, elle a vocation à faire que les gens s'expriment à d'autres moments qu'aux moments électoraux. Mais, en termes de diffusion... est-ce qu'on donne les arguments aux gens pour savoir, enfin des arguments, des méthodes, ou pas forcément une méthode... ou des envies diffusées auprès d'autres, ou des lieux de diffusion ? Je sais pas, je ne sais pas ce qu'il faudrait inventer, mais je trouve que souvent du coup la personne qui représente, elle se retrouve chargée de quelque chose et, voilà...

ENZO : Débrouille-toi avec

ANNE REVEYRAND : Oui, mais ça veut dire qu'elle ne va pas forcément... ENZO : Elle a même pas forcément les outils pour rendre des comptes ANNE REVEYRAND : Oui, voilà.

ENZO : Ah oui, je viens de penser à une question très simple, c'est que tu disais justement qu'il y a beaucoup de trucs, avec notamment CCSPL et conseil de développement... question qui est peut-être un peu bête, mais du coup **est-ce que ça vaut aussi le coup de maintenir une assemblée spécifique sur le sujet de l'eau, ou est-ce qu'à un moment, on dit ça fait trop de machins, des trucs, il y a déjà des trucs obligatoires donc les autres on vire ?** C'est pas mon avis, mais c'est une question.

ANNE REVEYRAND : Alors la CCSPL, de par son statut juridique, je pense que ça doit pas être trop possible. Ça chargerait beaucoup trop... enfin j'en sais rien, mais je trouve qu'avoir un sujet spécifique, c'est déjà un gros sujet en plus, on pourrait faire la même chose sur l'énergie d'ailleurs mais bon...

ALICE : C'est clair. ENZO : L'éducation aussi.

ANNE REVEYRAND : Mais ça chargerait beaucoup trop, je pense et pour rendre des avis qui doivent être votés en conseil de Métropole, je pas sûre que ce soit bien. Le conseil de développement, ce sont plutôt des groupes des sujets qui sont traités une fois puis rien, après ils reviennent 10 ans après je ne sais pas. En plus le conseil de développement, il a eu... enfin moi j'ai eu un mari qui a fait partie du conseil de développement, mais c'était avant, dans les mandats précédents, et il a fui le conseil (*rires*)... Même les gens de la DPDP essayaient de le retenir... Et parce qu'il trouvait que c'étaient beaucoup des sachants. Alors on m'a dit que ça avait changé, le conseil de dev comme on dit. Des sachants, qui poursuivaient à la retraite, leur... continuaient leur activité professionnelle dans une autre activité.

ALICE : C'est l'inquiétude que vous avez également par rapport (à l'AUE)

ANNE REVEYRAND : C'est parce qu'on avait le directeur de l'agence de l'urbanisme qui s'appelait... pas Frédo, bon bah voilà j'oublie tous les noms

ALICE : Pas de jaloux !

ENZO : Un de plus, un de moins...

ANNE REVEYRAND : Mais... qu'est-ce qu'on pourrait... est-ce qu'on pourrait s'inscrire dans un autre truc ? Alors, à part ces deux-là, qu'est-ce que vous avez à me proposer ?

ENZO : Justement rien d'autre, mais c'était pour envisager l'hypothèse où, par exemple, la droite arrive, et on sait qu'ils aiment bien le petit côté « *on supprime des agences des patatati, des patata* », et qu'ils arrivent et qu'ils disent « *en fait une assemblée pas obligatoire, vu qu'il y en a déjà deux obligatoires de participation citoyenne, c'est trop* ». Tu vois ce que je veux dire ? Et du coup, toi, est-ce que ça te paraîtrait légitime ou pas ? J'ai l'impression que plutôt non en fait, que l'Assemblée a un intérêt en elle-même.

ANNE REVEYRAND : En même temps, c'est vrai qu'on a fait des CCSPL-Assemblée des usagers de l'eau communes, comme la semaine dernière, et on pourrait se dire... cette semaine on les remet autour de la table pour qu'ils travaillent sur le plan chaleur.

ALICE : Je sais pas si la CC (*bute sur le mot*) CCSPL, c'est pas facile à dire, sera présente ce soir, je sais pas, je crois pas.

ANNE REVEYRAND : Non, parce que je serai invitée, je serai invitée à deux titres pour l'assemblée des usagers et pour le CCSPL.

ALICE : Mais effectivement, ils ont des sujets de travail en commun, et néanmoins, je suis pas

sûre qu'ils bossent sur le plan pollueur-payeur. ENZO : Non, non.

ANNE REVEYRAND : Non... Après, oui, comment faire perdurer ça, à part inclure dans... la rattacher à la Régie, si tant est que la Régie...

ENZO : Perdre

ANNE REVEYRAND : Perdre elle-même c'est ça (*rires*). Ça fait un nombre d'inconnues...

ALICE : Peut-être que, sur le plan technique on pourra contacter Madame (*nom inaudible*).

ENZO : Oui c'est ça, c'était bien qu'on récupère son nom, ça peut être un de nos gros sujets la forme juridique de l'assemblée après les élections. Enfin, ça va être un sujet...

ALICE : Oui, de toute façon, c'est ce qu'on nous a demandé.

ANNE REVEYRAND : Mais après, il n'y a pas 36 000 formes juridiques... enfin j'en sais rien, il y a peut-être des trucs que je connais mal.

ALICE : Laurence Boffet, elle a évoqué quelque chose qui m'a surprise, c'est si jamais l'Assemblée est supprimée, il est possible que certains reprennent, en recréant une association...

ENZO : Comme ce que tu disais au début.

ANNE REVEYRAND : Oui c'est ça.

ENZO : Un peu plus comme partir en résistance...

ALICE : Mais c'est ça n'aura pas le même impact, le même budget, la même façon...

ANNE REVEYRAND : Oui, et du coup ça fait pas venir des gens de tous horizons. Même si comme je le disais, il y a un peu de couleur (*politique*).

ALICE : Exactement. Et puis il y a déjà des associations comme Eau bien commun qui bossent le sujet.

ANNE REVEYRAND : Oui, je disais qu'il y avait quand même une coloration mono..., enfin pas mono, parce qu'il y a des...

ENZO : Des nuances de gauche ?

ANNE REVEYRAND : Oui, mais après il y a d'autres gens, il faut quand même pas... Ils sont pas tous chez La France insoumise...

ENZO : En plus elle y est plus Laurence ?

ANNE REVEYRAND : Non (*rires*), elle n'y est plus. Donc, je ne sais pas, je ne connais pas assez bien la question des structures associées...

ALICE : Bien, ça nous fait une piste à creuser. C'est très bien, c'est déjà énorme d'en avoir discuté, y voir réfléchi ensemble. C'est vraiment super parce que là, on va pouvoir, nous, derrière peut-être creuser, peut-être que ça a été fait dans d'autres villes aussi, je sais pas, peut-être à Bordeaux...

ANNE REVEYRAND : Il faudrait peut-être voir avec la... je ne sais pas si vous avez déjà vu Anne Grosperin ? ALICE et ENZO : Oui !

ANNE REVEYRAND : Elle ne vous a pas donné de pistes ?

ENZO : Alors elle a beaucoup parlé de... comme c'était la première qu'on a vue, c'était plus sur l'histoire de l'Assemblée, comment ça a été créé, pourquoi ça a été créé de cette manière donc...

ALICE : Peut-être qu'on peut en discuter, lui en reparler...

ANNE REVEYRAND : Non mais elle... mais je pense que peut-être pas... je suis pas sûre, mais par contre, sur la façon de faire, il peut y avoir...

ENZO : Pauline Gabillet, c'est ça que t'avais dit ?

ANNE REVEYRAND : Oui, alors il y a peut-être Pauline qui peut vous donner des pistes, ou aussi la Fédération... France eau publique.

ALICE : Ça me choque que ça soit la première fois que j'entends ce nom

ANNE REVEYRAND : C'est une structure qui regroupe toutes les Régies publiques de l'eau en France. Il y a une structure de même nature qui est européenne. Mais France eau publique, je pourrais... ou Pauline pourra vous donner les coordonnées. Bon, c'est une fédération, avec des rencontres régulières pour partager certains sujets, pour... et du coup, ils ont quand même une vision du paysage des Régies...

ENZO : Ils peuvent nous dire ce qui s'est fait ailleurs.

ANNE REVEYRAND : Justement, de la participation citoyenne ici ou là, peut-être qu'ils peuvent, si vous voulez les interroger en soi, je pense que par mail ou même par téléphone, si vous avez un contact. Faudrait... Je pense que ça peut être bien aussi, pour vous aider.

ALICE et ENZO : Merci

ALICE : On verra avec Mme Gabillet si jamais pour la fédération, elle a un contact...

ANNE REVEYRAND : Ah bah oui, moi aussi je les ai rencontrés mais...

ALICE : Est-ce que vous pensez que ça vaut le coup qu'on rencontre Monsieur Florestan Groult ? ANNE REVEYRAND : Alors Groult.

ENZO : Il y tient ?

ANNE REVEYRAND : Oui.

ALICE : Sur la question des usagers justement ? Vu qu'il a sa commission sur le sujet, est-ce que c'est quelque chose qui...

ANNE REVEYRAND : Alors il ne l'a pas réunie là, mais bon il avait pas le temps... Non c'est vrai, comme il est vice-président aux sports, il a en même temps... il commence sa campagne, je pense que c'est... mais sur la question des usagers, oui, en plus il en parle très bien. Sur l'Assemblée des usagers, je ne sais pas s'il aura un regard critique, je ne sais pas, mais vous pouvez très bien lui prendre une petite demi-heure, lui voler une demi-heure, si vous y arrivez.

ALICE : C'est plus une question voilà, est-ce que ça vaut le coup qu'on le contacte, qu'on ait un avis sur peut-être... peut-être que ce seront des questions sur la mobilisation des usagers, ou sur comment créer une composition qui soit plus diversifiée...

ANNE REVEYRAND : Oui mais il est intéressant Florestan. Moi, je trouve que ça peut être bien.

ENZO : Il ne manque plus qu'un communiste, et on aura vu tous les partis de la majo (*rires*).

ANNE REVEYRAND : Alors ils sont représentés dans le CA par Pierre-Alain Millet, qui est adjoint à Vénissieux. Mais bon, il est moins sur ce sujet-là. Il est très présent, il fait très bien le job de présence au CA, intéressé par tout ce qui se fait. Sur ces sujets de participation, je sais pas. Je pense qu'il faut peut-être plus voir Florestan Groult... ENZO : Bon...

ALICE : Okay, très bien.

ENZO : Et bien écoute, pour nous c'est tout bon, comme Jacques (*rires*), je vais couper l'enregistrement.

ALICE : Après cette blague magnifique...

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 12 mené par Alice et Mattéo

Mattéo : Est-ce que ça vous gêne enquêté·e 12, si on enregistre la réunion ?

enquêté·e 12 : Non, y a pas de problèmes. Faites comme vous voulez, merci. Non, c'est bon, vous pouvez, y aller, pas de souci.

Mattéo : Déjà merci beaucoup pour nous accorder ce temps-là, pour qu'on vous pose quelques questions autour de de l'Assemblée des usagers de l'eau. Donc voilà, on va vous poser une série de questions. Sentez-vous libre de de répondre comme vous voulez.

enquêté·e 12 : D'accord, je essayer, hein ?

Mattéo : Est-ce que déjà vous pouvez vous présenter en quelques mots ? Par exemple, votre commune de résidence, profession et cetera.

enquêté·e 12 : **Moi, c'est Monsieur enquêté·e 12 enquêté·e 12. Avec 4C hein. J'essaye de le préciser parce que toute ma vie on m'a toujours estropié mon nom.** Je suis né le 25/10/1962, donc j'ai 63 ans. **Je suis en retraite, mais j'ai toujours mon entreprise.** Mais bon, je suis tout seul, je ne suis pas rémunéré dans mon entreprise. Je la préserve parce que je suis obligé, autrement il faut que je la ferme. Donc si je trouve un jeune qui veut continuer mon métier de **polisseur**, ça c'est un métier très très rare hein, du moins ça devient très rare. Après j'habite dans une zone de Rhône Amont, c'est Décines-Charpieu, 69050, donc je fais partie de la. La zone qu'ils appellent **Rhône-Amont**, c'est la partie qui implique Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu et Jonage par rapport à la Métropole, hein ? D'accord, voilà.

Et qu'est-ce que je pourrais dire d'autre ? Je suis d'origine italienne, ça doit se voir par le nom, pas Corse. Mais je suis Français à 100% parce que mon père m'a francisé quand je devais avoir une dizaine d'années. Je suis né italien mais je suis à Lyon 3^e. Plus tard, j'ai voulu redemander ma nationalité italienne. Mais apparemment je suis un traître, par rapport au consulat. Mais non mais c'est vrai, il plaisantait je pense, il voulait pas s'en occuper sur le moment, mais j'aurais aimé bien aimé reprendre ma nationalité. Pas méchamment par rapport à la France hein ? C'est juste à force de me le dire que je suis italien, il va falloir que je le prouve, voilà. Qu'est-ce qu'il fallait que je dise d'autre ? Il y a quelque chose d'autre à préciser que j'ai dit ?

Mattéo : Non, c'est déjà très bien.

Alice : Comment est-ce que vous avez entendu parler de l'Assemblée des usagers de l'eau ? Quand est-ce que vous l'avez rejointe ?

enquêté·e 12 : Alors vous avez de la chance parce que **je fais partie du comité du CDD. Ce qu'ils appellent le DPDP aussi le comité de développement démocratique de la Métropole.** J'ai été choisi pour représenter le roulement et j'ai fait une petite vidéo avec eux à un moment avec des jeunes. C'était sur l'espace public. **Je fais partie encore du CDD parce que je fais même partie du CO, le comité d'organisation. Et dans ce comité de développement, on est vachement bien informé de tout ce qui se passe. La Métropole met en place, on développe, on fait des réunions. C'est pas mal le CDD. J'ai bien aimé franchement, et c'est là que ça m'a fait connaître.** En plus, il y a une prise en compte de la zone de l'utilisateur parce que bon comme je fais partie du Rhône-Amont on est la source. L'eau est prise dans les zones de Miribel tout ça. Donc on est dans une zone où on prend l'eau justement pour nous, pour nourrir. L'eau va ensuite sur Villeurbanne et après qu'elle est traitée, elle est rejetée vers Meyzieu, Décines, Vaulx-en-Velin.

Donc voilà, ça m'avait intéressé un peu, après j'y suis pas allé tout le temps. Franchement,

j'y suis allé. Mais pas tout le temps parce qu'après ça devient récurrent. Je reçois toujours les mails hein. J'ai toujours les comptes-rendus des CO, des eaux du Grand-Lyon. Donc ça veut dire qu'il y a 3 ou 4 représentants. Ils sont 3 ou 4 du groupe, quand s'était inscrit, qui ont été choisis pour aller dans toutes les réunions. Bon nous on a voté pour qu'elles soient à plat et ils vont dans toutes les réunions du CO des eaux du Grand Lyon et font le commentaire, ils nous les envoient donc on est à peu près au courant du même si on n'y participe pas. Mais après sans les critiquer derrière. Bon après on verra sur cette question. **Mais voilà où j'ai trouvé la voie d'aller dans cette Assemblée des usagers de l'eau. Mais c'est toujours grâce à mon implication dans le comité de développement démocratique du CDD, j'en suis fier. C'est bien de faire le lien.** J'ai trouvé ça super sympa qu'il y a des jeunes. **Bon, les jeunes, je les vois un peu moins souvent. Ils se sont un peu lassés.** On en a eu quelques-uns dans le CDD parce que c'est quand même une belle entité. Mais il y avait des jeunes, mais je les ai plus ou moins vus. Après, ils se sont éteints, c'était pas assez. Il y a eu une application là-dessus (alors je change un peu de sujet) sur justement sur les problèmes des jeunes au niveau de la santé mentale. Il y a eu une étude. J'ai pas voulu m'y impliquer parce que je trouvais que c'était pas à nous de développer ce sujet au niveau Métropole. Mais bon, ils ont voulu s'en impliquer eux, je sais pas pourquoi, ça me gêne un peu.

Mattéo : Le comité développement démocratique, vous l'avez rejoint parce que vous avez été tiré au sort ou c'était vous qui aviez fais la démarche ?

enquête·e 12 : **Je m'étais inscrit sur une page de la Métropole.** Sur le site, il y a une page de communication sur toutes les enquêtes publiques autour et y avait eu ce programme de comité de développement de la région Métropole c'est-à-dire les 58 communes. Mais bon j'en ai des reproches à faire sur le dispatch de tous les gens qui peuvent y participer. Moi j'ai eu la chance d'être dans ma commune Rhône-Amont donc c'est bon. **C'était sur la plateforme Je Participe. Ça par contre, franchement, je trouve ça super. Quand on connaît, hein ? Parce que y a tellement de passages, de trucs à droite à gauche que celui-là qui connaît pas, il dit que la Métropole elle sert à rien.**

Alice : En quelle année avez-vous rejoint l'Assemblée des usagers de l'eau ?

enquête·e 12 : Alors quand la Métropole s'est créée, la vraie Métropole, parce que la Métropole elle s'est créée. Alors ça c'est de l'histoire que je vais pas raconter depuis 68. Je vais démarrer quand elle a été créée en 2015. Mais ensuite ça a été une préparation de la Métropole. Avant ça s'appelait CODEV et ensuite c'est passé au CDD par rapport à la nouvelle en 2020. Vous voyez quand Monsieur Bernard est passé. Moi qui suis pas trop de leur aile, je les ai trouvés, certains très sympas. Bon, **je suis plus droite.** Mais c'est vrai, je les ai trouvés très sympa. Moi, je les comprends. Tu vois, j'espérerais même qu'il repasserait parce que un seul passage c'est pas assez pour qu'il développe réellement leurs idées. Mais il y a du bon, je dirais. Après être 100% Pour, non, parce qu'il y en a qui sont trop progressiste et tu vois et trop dans la trop dans le délire et ça non je peux pas supporter.

Alice : Avez-vous connu la démarche **Eau futurE** en 2021 ou en 2022 ?

enquête·e 12 : Eau futurE ? Ça disait quoi ? Parce que le nom, il me dit quelque chose

Alice : C'était la campagne de communication pour commencer l'Assemblée des usagers de l'eau et passer de la Régie privée à la régie publique sur la gestion de l'eau.

enquête·e 12 : **Ah oui oui ça oui ça j'y ai participé. J'ai participé aux premières, je dis franchement, ça devenait lourd pour moi. J'y ai participé 2-3 fois si je me trompe pas, et même j'en fais partie grâce au CDD parce que normalement sur mon implication, je fais partie en représentant du CDD pour ça, mais j'y vais pas trop parce que le problème de l'eau, c'est complexe. Je trouve que c'est bien ce qu'on a fait justement. Allez, j'ai participé**

quand ils disaient pour les premiers litres consommés il y avait une gratuité au démarrage pour les gens qui ont pas les moyens de se payer certaines choses sans se mettre dans une situation où justement ils ne peuvent pas payer. Ça je suis partisan.

Alice : Oui, la tarification était le premier sujet travaillé à l'Assemblée des usagers de l'eau.

enquête-e 12 : **Voilà, la tarification de l'eau, ça a été le premier sujet. Après ça, c'était surtout d'où elle venait. Bon, ça, c'est pour ça que je m'en suis intéressé, parce que j'ai levé la main pour préciser que j'étais de Rhône-Amont et que l'eau venait de chez nous. Et je trouvais que c'était bien qu'ils impliquent des gens. Ça j'en savais déjà un petit peu, c'est ça qui m'a intéressé. Mais après je m'en suis lassé. J'avoue qu'après c'est pas allé dans le sens que je voulais moi et tout seul on peut pas vaincre une bataille. Un seul, ça sert à rien après le reste, j'ai aimé.**

Mattéo : On avait prévu d'aborder cette partie mais on peut en parler maintenant. Cette année par exemple, est-ce que vous êtes allés à une assemblée ?

enquête-e 12 : Non j'y suis pas allé, je suis ce que je reçois par mail, là je le lis des fois sur les tarifications. C'est ce qu'on reçoit nous du comité, c'est plus ce qui fait en interne de la structure, c'est à dire c'est employé qui a touché tant, ils vont faire ci, ils vont faire des travaux là-bas. C'est vrai que c'est plus le suivi du fonctionnement de l'entreprise et c'est vrai que ça a rien à voir avec le l'usager des eaux nous qu'on vient demander. Je suis indirectement l'Assemblée. J'avais une invitation il y a pas longtemps, je suis pas allé. Il faut s'inscrire, de toute façon, on reçoit par mail une demande si on veut participer et si oui, on s'inscrit sur le lien. Qu'on en fasse partie, c'est une chose, mais qu'on veut y aller à la soirée, par exemple à la Métropole, à la rue du lac, pour écouter ou pour participer, ou pour dire ou pour faire des séances d'écriture. Non, c'est plus mon truc ça. **Non, je préfère CDD parce que je suis dans le CO, c'est moi qui décide avec les 40 autres personnes. Je veux dire je suis plus patron et c'est vrai, j'ai pas précisé tout à l'heure que je suis patron dans mon entreprise et j'aime bien être patron.**

Mattéo : Pour un peu résumer, le fait que vous ne vous engagez plus trop dans l'Assemblée, ça vient du fait d'un manque de temps, mais aussi du fait que vous préférez vous engager dans le CDD plutôt que dans l'Assemblée de l'eau.

enquête-e 12 : Alors je vais pas les critiquer là, l'Assemblée de l'eau parce que ça serait méchant. Parce qu'ils ont fait du travail quand même. J'aurais dû y aller parce que j'ai vu ma tarification qui a augmenté parce qu'il y avait une limite de consommation, ça faisait augmenter ça. J'en étais partisan, oui, parce que c'était logique de dire quelqu'un qui dépense plus de 180 mètre cubes d'eau s'il est tout seul, c'est trop. Mais quand on est 4 à la maison, quand on dépense 180, c'est logique avec 4 personnes à se laver. **Après on veut bien faire des réserves ou quoi que ce soit en sachant que bon, ça c'est du discours. Mais c'est vrai que les discours qu'ils faisaient vers la fin... Je me sentais moins concerné. C'est plus centre-ville. C'est le problème de toutes ces entités démocratiques. Même le CDD hein, je parle globalement. Il y a un pouvoir en place qu'il soit de droite, de gauche, de milieu, il tire vers lui ce qu'il a envie qu'on sache. La politique, c'est plus centralisé. Mais il est vrai que c'est compliqué. Alors je suis un peu déçu. Donc pourtant moi je suis très participatif pour certains trucs mais là plus trop.**

C'est vrai que c'est dommage parce que si j'aurais été plus intéressé je pense, j'y serais allé plus souvent, mais c'est ça résonnait trop école. C'était à l'heure d'arrivée, on marchait, on écrivait. Alors moi je vais pas dire que je suis de la mauvaise école, c'est pas vrai. Je sais très bien écrire, je sais très bien lire, mais je fais des fautes d'orthographe malheureusement. Ah, il m'arrive de faire quelques fautes, ou alors de quand j'écris humble, s'il était bien prononcé, je saurais l'écrire. Bon, maintenant je sais l'écrire parce qu'il faut le mettre ce h, mais pour moi il est inutile. Bon ça c'est malheureux aussi comme

ça, et donc ça, ça va créer une froideur, parce que, en France, on est très attaché à la langue française. C'est bien, mais qu'on en fasse des reproches à des gens qui ont des difficultés. Pour ça c'est gênant. Je suis quand même chef d'entreprise, petite entreprise, mais quand même.

Cet avantage que certains savent écrire, mais ils sont pas chefs d'entreprise, ça c'est mon ma valeur c'est ce qui me rend fort dans mon domaine. Mais il est vrai que ça m'a gêné toute ma vie, hein. Je suis polisseur à l'instant mais à l'époque, quand j'ai fait mes 3 années de cuisine, j'ai raté mon cap de 8 points en théorie. Et je trouve ça, ça m'a gêné. Bah oui parce que j'y suis pas retourné. J'avais 5 ans pour repasser la théorie, j'ai eu 100% en pratique et j'ai pas voulu retourner à l'école à cause de ça.

Alice : Oui, je comprends. Et donc là si je comprends bien vous avez dit que la forme et le but de l'Assemblée ont évolué. Par exemple, au début elle abordait des sujets qui vous intéressaient tels que la tarification et que maintenant les sujets ne vous intéressent plus autant.

enquête e 12 : Ouais, on a évolué. Après on a évolué sur les bonnes choses. J'ai failli y aller pour la pollution justement pour protéger ça. Ça m'a intéressé plus ou moins. J'ai voulu y aller pour la pollution et il est vrai que ça, c'est une boulot à 100%, mais je me dis « je suis vivant, j'habite sur la terre, la terre se respecte. On en profite. » Je suis pas Greenpeace hein, mais je suis conscient que c'est une chance qu'on a. Alors moi j'ai une réserve d'eau de pluie. Avant on n'avait pas le tout à l'égout. Dans les années 70, on avait des fausses pour en récupérer l'eau et cette fosse je l'ai converti en réserve d'eau et que je me sers pour laver, pour les toilettes. Pour l'instant, j'ai pas encore fait une pompe de relevage. D'ailleurs, ça rentre dans le sujet de l'eau parce qu'on en a parlé, c'est qu'on se sert quand même de l'eau potable pour nos toilettes. Et ça, ça m'a toujours choqué. J'essaie d'économiser l'eau en ne tirant pas la chasse à chaque passage. C'est un engagement à petite échelle. Pour l'eau récupérée, il faudrait presque la filtrer pour pouvoir en avoir un meilleur usage, pour la vaisselle par exemple. Mais il existe des machines pour ça.

L'eau usée que j'utilise pour laver mes légumes, je la jette dans mon jardin. C'est vrai que c'est un truc. Je suis très conservateur comme ça. On paye aussi l'eau en sortie de robinet. L'évacuation, ça veut dire que vous payez vos impôts aussi sur l'évacuation, ça veut dire que tout ce qui est rejeté dans les égouts. Ils se basent sur le rejet des eaux usées dans le système pour faire payer la taxe des eaux usées. Voilà, ça, c'est encore un sujet qui est normal, je dirais. C'est la ville de Villeurbanne qui va traiter l'eau et la rejeter dans le Rhône. Pour l'instant, on n'est pas dans un recyclage à 100% des eaux, parce qu'il y a cette solution qui a été prévue, mais c'est compliqué.

J'en avais parlé moi justement, dans une journée des eaux. C'est de recycler les eaux usées de douche dans les nouveaux bâtiments. Tout ça pour essayer de refaire un cycle intérieur, d'avoir des systèmes d'épurations installés. Non, mais c'est complexe, c'est énorme. C'est complexe dans le sens que c'est dur à gérer. Mais j'avais une idée là-dessus, c'est un générateur dans l'arrivée d'eau pour faire tourner un système électrique pour pouvoir alimenter au moins les lumières du bâtiment. Oui, parce qu'à chaque fois que quelqu'un ouvre le robinet, il activera la turbine et chargera des batteries ou pas. Mais bon, ça permettrait d'avoir du courant. Après c'est pas gratuit, mais au moins si on aura un double système. Mais faut voir la pression qui est à l'arrivée bon, bref.

Mattéo : On a parlé de la pollution qui était le thème de l'Assemblée cette année et donc ce principe de thématiques qui sont abordées au cours de chaque cycle, est-ce que vous avez trouvé ça intéressant, le fait d'avoir un thème qu'on peut aborder sur plusieurs séances ? Ou est-ce que

au contraire, il faudrait multiplier les thèmes pour couvrir plus largement le sujet de l'eau ?
enquête-e 12 : Alors c'est très intéressant. C'est lassant oui. La question elle est pas dans le sujet. La question elle est le **pouvoir que nous avons pour faire avancer ça**. Parce que la Métropole c'est vrai qu'elle a pris la main sur le débit de l'eau etc J'ai un ami qui travaille dans les eaux du Grand Lyon. Il est employé lui mais il s'en fout de ce qu'on fait nous dans les CO. Eux c'est des employés, ils travaillent. Mais nous avons le pouvoir mais qu'est-ce qu'on a vraiment ? Est-ce qu'on a juste le pouvoir de vendre l'eau à des citoyens de la Métropole ? On a vraiment un pouvoir de décision. C'est bien d'avoir un pouvoir. Bon **le peuple c'est bien qu'il ait son idée, mais on n'est pas des techniciens**.

Une fois, on parlait des bouteilles en plastique. Je suis d'accord les trucs comme ça, on n'a pas besoin d'être techniciens. Bébé, moi je suis né avec les bouteilles en verre, donc j'ai dit, moi je me rappelle qu'on allait avec ma mère poser les bouteilles en verre à la consigne parce qu'il nous donnait des sous. Maintenant, toutes les bouteilles en plastique, on peut les donner à une association pour qu'il récupère les sous des bouteilles qu'on donne. Donc c'est vrai que c'est compliqué. On fait quelque chose, on veut créer quelque chose et on a toujours une autre part, une autre personne qui va dire on les récupère dans le cas des bouteilles en plastiques. C'est vrai mais le verre, c'est recyclable aussi. On a détruit ce qu'on avait mis en place.

Attention, je polissais les moules de verre, donc je sais ce que je dis par rapport aux moules de verre, on en fait moins. On perd nos usines. Bon, ça c'est un autre sujet aussi.

Mais il est vrai que si on pouvait avoir ce pouvoir de retour... Il y en a hein ? La preuve avec la tarification. Mais après est-ce qu'on a vraiment ce pouvoir ? C'est juste parce que la loi veut qu'on ait ces types d'associations dans une communauté comme la Métropole, comme le CDD, c'est un comité de développement. C'est marqué sur la loi MAPTAM, donc ça veut dire qu'ils sont obligés de le faire, obligés de le créer. Donc après, est-ce que c'est parce que la loi l'a obligé qu'on est obligé d'avoir des pions comme moi qui sont là posés et qui parlent ?

Bon ils nous écoutent hein ? Attention ils nous écoutent parce que les personnes qui sont dirigeants sont bien. Je sais pas si vous l'avez connu ou si vous connaissez des élus de la Métropole. Moi j'ai connu Laurence. Notre chef à nous, c'est Laurence BOFFET. Elle est adorable cette femme. En sachant que c'était que c'était une gauche profonde. Mais c'est vrai que quand on connaît les personnes, bah c'est différent. C'est une personne champion du monde, hein ? Moi j'adore cette femme, j'adore. Si vous la voyez-vous pouvez la saluer de ma part, hein ? Quand elle parle, elle sait ce qu'elle dit, elle. Elle est bien, elle est bien à sa place. C'est dommage qu'on peut pas la laisser à sa place sauf si on vote pour elle. Mais bon moi je suis pas dans le département qu'elle donc je pourrais pas voter pour elle mais c'est vrai que elle a réussi à me faire tourner la tête.

Alice : Tout à l'heure vous évoquiez que vous aviez l'impression d'être un peu tout seul à manifester vos idées dans la composition de l'Assemblée. C'est un sentiment que vous avez ressenti au début ?

enquête-e 12 : C'est pas un sentiment, c'est que non, on m'écoute, Laurence, du moins dans le CDD, au moins dans le CDD ou même dans les Assemblées, quand on levait la main, ils nous faisaient parler parce que maintenant, depuis le temps qu'on y est, on commence à être des personnes reconnues. Même si c'est petit, on n'est pas dans les premiers parce qu'on n'a pas la culture, parce que y a toujours des gens plus qualifiés. Il y a une sélection de toute façon, qu'on le dise ou non, moi je l'ai remarqué en tant que civil de Rhône-Amont, que je représente. Mais il est vrai que il y a quand même une sélection qui est faite. **C'est pas**

gênant hein ? Parce que je m'y adapte et on m'écoute. Et c'est vrai que sur les comptes-rendus de retour y a toujours l'écrit, la parole qu'on a dit, et il est vrai qu'ils sont sérieux pour ça. C'est vraiment sérieux, mais après sur les hautes marches, elles sont sélectionnées. J'avoue que il y a une sélection que je comprends. Attention je comprends hein ? Mais Laurence un coup m'a dit il faudrait que tu viennes avec moi pour mes débats parce que je fais rire, je suis cash, je me cache pas. **J'espère être une représentation de mon coin. Mais il est vrai que c'est bien de s'exprimer.** Moi je m'exprime cash. En parlant de l'eau, la navette qu'ils ont fait sur la Saône, avant on en avait une qui desservait Décines, Jonage et Rhône-Amont. On avait une petite navette sur le canal, puis, ils l'ont enlevée. J'en ai parlé quand on était en train de parler de l'eau et tout le train-train, j'en ai parlé. Pourquoi est-ce que vous avez créé une navette et vous l'avez enlevé ? Pas parce que j'en ai besoin mais c'est juste que **les politiques, ils s'entrecroisent trop et surtout ils se neutralisent. C'est pas bon ça. C'est de la politique hein ? On parle de gauche, droite, au milieu, tous se neutralisent et ça avance pas, on recule.**

Mattéo : Avez-vous déjà ressenti ce décalage en termes de représentativité de l'Assemblée, du fait que, beaucoup viennent du centre-ville ?

enquête e 12 : Ça, oui ! Alors ça, je vais l'expliquer à ma façon. C'est vrai que je m'en suis déjà plaint parce que justement moi, comme on m'a pris pour représenter le Rhône-Amont, j'y ai participé sur la plateforme du Grand Lyon. Il est vrai que comme il y avait rien sur Rhône-Amont, ça avait un intérêt. Mais à chaque moi que je lève le doigt pour représenter ma ville et ben non, parce que la politique c'est centre-ville. La dernière fois que j'y suis allé, on a fait que des zones qui étaient spécifiques à Centre-Lyon. Par exemple, une fois il y avait une rencontre au parc Blandan avec plein d'élus et du monde et c'était intéressant mais on parlait de Blandan. Mais bon, moi je suis de Décines. Qu'est-ce que j'en ai à faire de Blandan ? Non mais j'y ai participé pour voir ce qu'ils voulaient. Mais ça c'était juste pour dire, construire, modifier, faire ci... En vérité, c'est pour excuser des choses qu'ils veulent faire mais c'est pas ça qu'il faut faire. Il faut aller vers le citoyen comme ils ont fait. Mais il faut savoir ce qu'il veut. Si moi je représente quelque chose que eux ils ont, comme l'eau. C'est vrai que l'eau, ça aurait été un truc que j'aurais dû y aller plus souvent. J'aurais dû être plus actif puisque je viens de où ils pompent l'eau. Mais je peux lever le doigt pour faire quoi ? Pour aller vendre de l'eau moins cher à des gens ? Pour la pollution, oui mais qu'est-ce que je vais faire ? Je vais dire « non faut pas acheter une bouteille à Miribel. Faut pas faire pipi dans Miribel. » Que des trucs comme ça ! Et nous on boit l'eau. Mais qui va m'entendre sur les choses que je ressens dans ma zone ? C'est pas la personne qui est de l'autre côté de Lyon. Mais la frustration, c'est que l'eau est pompée de Meyzieu, Décines, Vaulx-en-Velin, elle est renvoyée sur Villeurbanne et ensuite, ils nous le renvoient en direct. Alors je comprends pas.

Un autre exemple en parlant des eaux : c'est au niveau des tests de la DRÉAL Alors ça, un jour, sur mon insolence, j'ai reçu un papier de l'eau et leur examen de la qualité de l'eau. Je crois que j'avais même parlé au Eau du Grand Lyon. Je leur ai demandé. Je dis « mais comment on pourrait me prouver que l'eau que je suis en train de boire, vous l'avez contrôlé ? » C'est pas tout le monde qui a les clapets anti-retour. Déjà ça doit être obligatoire dans chaque maison. Chaque citoyen qui a une prise à l'eau du Grand Lyon devrait avoir un clapet anti-retour. Ça permet de rien renvoyer dans le circuit d'eau et ça y en a pas, c'est une bêtise. Un clapet anti-retour, ça veut dire qu'on a 0 pollution dans le système de d'alimentation de l'eau. Bon maintenant ils sont en train de le faire hein ? Là y a un gros impact en travaux sur les réseaux d'alimentation.

Et puis après bon, il y a le sujet des sources parce que nous on a la chance sur Lyon d'être posé sur l'eau. On a des nappes comme à Lyon Centre. Il y a une source dans un parking souterrain mais l'eau est rejetée dans le Rhône, on n'en profite même pas. Je sais pas si vous avez peut-être vu écrit, mais moi ça, ça me choque. Bon, elle est peut-être trop près du sol pour pouvoir la boire.

Parce que les eaux qui sont mises en bouteille, elles sont prises très profond dans les nappes phréatiques, mais qu'on rejette de l'eau qui est plus ou moins bonne, ça me choque. Ça, c'est important, c'est ce dont il faut parler. **Qu'est-ce que j'en ai à faire de la tarification ? C'est un problème interne. C'est ça qui m'a ralenti d'y retourner.** Alors oui j'en ai à faire parce que je paye l'eau, mais. que je dise « non c'est trop cher ou elle est pas assez chère », Vous croyez qu'ils vont changer la tarification ? Non, ils vont pas la changer si ça intéresse. Qu'ils la fasse moins cher pour des jeunes comme vous parce que vous n'avez pas de moyens, je suis d'accord, y a pas de problème. C'est la réalité. **Avant, à Lyon, moi j'ai connu les douches publiques. Ça je sais pas si ça existe encore. Je crois que j'en avais entendu parler l'autre fois. Je crois qu'il y avait un local justement qu'ils voulaient réhabiliter, qui était des anciennes douches publiques ou un truc comme ça à la Métropole. Ça, c'est normal, je dirais quelqu'un qui veut aller se doucher, il met une pièce. Au moins là, même si c'est de l'eau recyclée y a pas de problème hein ?**

Alice : Quand vous avez participé aux Assemblées des usagers de l'eau, est-ce que vous faites ça collectivement ou est-ce que vous vous mobilisez seul ? Est-ce que vous de l'Assemblée des usagers discutez avec d'autres personnes autour de vous ? Enfin, est-ce que vous connaissez d'autres personnes qui ont arrêté de venir comme vous ?

enquête-e 12 : Ah oui, ils ont fait des tables rondes. Oui oui, j'ai connu quelques personnes. Moi j'y suis pas retourné mais y avait un gars sympa aussi, un ancien élu, mais du côté des monts du lyonnais. Il s'appelait François. **Oui, j'ai sympathisé bien sûr. Lorsqu'ils faisaient des tables rondes,** il fallait écrire autour de thématiques. Ils balancent un sujet et on le développe. Après ça, comme ils font, **c'est bien parce que chacun dit son truc.** On fait un tableau comme les gosses, on met des petits trucs machin. Mais c'est bien. **Ça, franchement, ça c'est compréhensible de tout le monde et c'est bien qu'il fasse ça parce que c'est participatif.**

Moi je parle par rapport au CO du CDD. Mais tout le monde dit quelque chose. Après y a la parole plus intellectuelle, la virgule, le petit mot, le petit machin. Le CO, c'est plus restreint. Si on arrive à être 12, 15 personnes sur 40, c'est bien. Voilà l'intérêt, c'est ça qu'on est le quorum. Il faut qu'on soit assez pour prendre la décision. Autrement on ne peut pas.

Mais il est vrai que quand je vois dans les Assemblée de l'eau, même s'ils font des réunions sympa, ils n'attirent pas les gens. S'ils attirent pas les oiseaux avec un peu de graines, ils viennent pas. C'est à dire que les gens viennent pas pour le sujet, ils viennent pour les graines. Quand il y a un petit lunch, un petit truc, les gens viennent. Quand j'ai fait un truc pour la pollution à l'INSA, j'avais adoré. C'était un après-midi, une salle pleine, un amphithéâtre. Ces grandes salles, j'aime bien, ça fait à la romaine. Ah ouais, j'étais content. **Moi je suis allé, hein. Et ils m'ont écouté. J'ai levé la main, je me suis présenté en disant que je viens du CDD bien sûr. Il y avait Laurence Boffet. Ils ont écouté ce que j'ai dit. C'est vrai que je les ai valorisés. J'ai compris un truc dans les discours. J'ai compris que s'il y a une contrariété avec la personne, faut jamais l'attaquer, au contraire, faut la valoriser, pour pouvoir l'attaquer.** Mais c'est vrai que je l'avais complimenté. C'était une élue de Villeurbanne sur les constructions. Il est vrai qu'elle avait dit une chose intéressante, mais moi je suis de Villeurbanne à la base. Ils ont une tendance à construire très haut pour caser plus de monde mais c'est une erreur. On revient à l'eau. Pour alimenter la personne qui est au 10e étage, faut des pompes de relevage, des cylindres pour leur donner plus de pression donc ça fait un coût parce qu'il faut que le 10e, il reçoive autant d'eau que le premier. Il faudrait avoir des nouvelles normes. 4, 5 étages, c'est convivial, c'est super bien. Parce que là, quand on parle de l'eau quand on a une surpopulation, c'est un gros problème. Mais ça c'est un gros sujet. On en avait parlé de ça justement, de l'habitation.

Mattéo : En lien avec ce dont vous avez parlé avec la métaphore des graines tout à l'heure, pour

vous qu'est-ce qu'il faudrait changer dans l'Assemblée des usagers de l'eau actuellement ?

enquête·e 12 : Alors du peu que j'ai connu moi, **je pense qu'il faut plus donner de valeur à ce qu'ils veulent. Il faut essayer de trouver le point caché des gens comme moi. Pourquoi ils ne viennent plus ? Et justement c'est pour ça qu'il faut les intéresser je pense. Moi j'aurai dû être à toutes les assemblées. Pourquoi ? Parce que je viens d'où on pompe l'eau. Donc ça veut dire qu'il faut valoriser les gens comme nous.** Dans ma zone, il y a Décines, on a le grand large, on a Miribel, donc l'eau on sait de quoi on parle. **Donc après aller faire parler les gens de Centre Lyon. Eux, à part tourner le robinet pour prendre l'eau, sans être méchant avec vous, ils ne savent pas d'où elle vient. Il faudrait mieux expliquer et intéresser plus des gens qui sont extérieurs à ce système.** C'est peut-être dur à gérer, j'avoue, mais bon, je vois sur des sites 0 explications. Ça veut dire que nous qui allons perdre du temps à la Métropole, rue du lac, pour essayer de gérer ce genre de sujet. En fait sur Décines, personne est au courant.

Alice : Est-ce que ces informations devraient passer par la communication selon vous ?

enquête·e 12 : **Oui plus de communication.** ça c'était très très important parce que moi, la

frustration que j'ai eue, que ça soit au CDD ou à l'assemblée de l'eau du Grand Lyon, personne ne nous connaît. On sait pas ce qu'on fait. On est là et la lassitude elle y est là. Moi je le vois aussi par rapport à des gens quand même qui ont été au Codev, qui ont été rapatriés dans le CDD et moi qui faisais partie d'un comité de développement sur Décines, j'ai eu la même sensation, ce n'est pas d'utilité pour nous. On perd notre temps. Y a aucune valorisation de la personne de la part de ceux qui ont créé ça c'est-à-dire, le CDD, la Métropole. Lorsque j'ai participé à une petite vidéo, c'était valorisant en soit. J'ai apprécié le déplacement avec des avec de votre âge. Ça m'a rappelé ma jeunesse. Moi je faisais le grincheux mais j'ai trouvé ça bien. Mais même là cette vidéo je suis sûr que vous l'avez jamais vu si ?

Mattéo et Alice : Pour être honnête, non pas du tout.

enquête·e 12 : Voilà le problème. C'est pas que voir ma tête à moi est important parce que moi personne me connaît. Mais cette vidéo elle a pas été assez diffusée. Pourtant c'était sur l'espace public. Il y avait une petite science po qui s'appelait Anna. Elle était en stage à la Métropole. Ça c'est bien par rapport à la Métropole. A eux aussi on devrait leur donner plus de valeur à ces jeunes parce que ils leur font faire quand même du travail.

Mattéo : Peut-être une dernière question sur les représentants de l'Assemblée des usagers de l'eau. On en a parlé rapidement au début de ces représentants de l'Assemblée qui ont été élus et qui participent au Conseil d'administration de la Régie. Est-ce que ces personnes-là, vous les avez déjà rencontrés ? Vous avez pu échanger avec eux ou pas plus que ça ?

enquête·e 12 : Alors si on parle des 4 qui ont été élus au bureau, oui. C'était 2 filles et 2 garçons. Je crois qu'il y avait un quota. Dans les noms il y en a un qui finit en i. Je reçois ses mails par rapport à ça. Bon moi j'y vais moins souvent donc c'est normal que les personnes ne me reconnaissent pas. **Mais je les ai croisés par exemple à un événement à l'Insa. Et quand on leur dit « j'ai voté pour vous » et qu'après, on se ne rappelle pas de moi... Bon, ils voient beaucoup de monde hein ? Mais moi je me rappelle toujours des têtes. Si on vote pour moi, je l'oublie pas hein ? et ça c'est un peu frustrant.** C'est un peu frustrant parce que je m'étais même inscrit je crois, mais j'aurais pas été pris. Y a que 2 jeunes qui ont voté pour moi mais parce qu'ils voulaient qu'on les fasse rire. Non non mais c'est bien que ce soit eux. Ils étaient à leur place. Ce sont des responsables. Franchement, il faut quand même être réaliste. À haut niveau, faut pas mettre n'importe qui. Il faut quand même des gens qui comprennent ce qu'ils écrivent et pour pouvoir relater parce qu'après il faut y écrire, faut y transcrire, faut y relater.

Donc ça c'est quand même du boulot. Et la personne qui relate tout ce que je reçois est bien. On a tous les retours des CO. Mais par contre j'ai pas de retour des Assemblées de l'eau, on n'a pas de retour. Alors que au CDD en étant au CO, j'ai tous les retours des soirées qu'on fait. ça veut dire que derrière il y a un petit jeune comme vous qui transcrit et derrière il nous relate qu'est-ce qu'on a fait, quelle personne a dit quoi, quelle personne a parlé...

Alice : Alors il y a des comptes rendu du même type à l'Assemblée des usagers de l'eau.

enquête·e 12 : Eh Ben ça on l'a pas. J'en a pas, y a pas de retour même si on n'y participe pas à 100%.

Mattéo : Alors peut-être que vous n'êtes plus dans la liste des mails. Parce que qu'ils continuent à les envoyer.

enquête·e 12 : Oui ça serait bien de les recevoir même si on n'y participe pas. Après je comprends parce que personne la personne qui est absente a tort.

Mattéo : Oui c'est vrai, mais vous êtes venus au début quand même.

enquête·e 12 : Oui donc c'est dommage, oui. Je suis dans la boucle de mail pourtant. Mais l'autre fois, il y avait une réunion et je pouvais pas y aller à cause des horaires. J'ai presque voulu y aller mais attention y a les horaires ! ça marquez le bien. **C'est vrai qu'il y a des horaires qui sont pas forcément faciles.** Le soir à 18h00 aller en centre-ville, moi je prends pas le tram parce qu'il faut prendre une carte. Avant aussi je prenais un ticket tram métro, un truc comme ça, là j'ai garé ma voiture, la dernière fois c'était 17 h à 48 h, ils m'ont verbalisé de 50€. Bon j'ai pas pris de ticket mais je me suis dis après 18 h ils vont pas mettre l'amende pour la voiture et ils m'ont verbalisé. C'est pas pour les 50€ si ça fait tourner la boutique c'est pas grave. Mais il est vrai que c'est pour ça que l'autre fois, Mattéo, quand j'ai dit on aurait pu aller dans le premier, on aurait pu aller dans la brasserie car sur la petite place. Je la connais en plus, là on se serait fait pour une petite bière à nous 2. On aurait pu parler de tout ça à table, mais le centre de Lyon ce n'est pas accessible.

Mattéo : Oui on comprend. Il y a une dernière assemblée qui va se tenir le 29 janvier. Est-ce que vous avez reçu le mail d'invitation ?

enquête·e 12 : Ah non, attendez je vérifie.

Alice : Ça se passera à la maison de l'environnement. C'est un mail du 18 décembre.

enquête·e 12 : Non je ne l'ai pas j'ai uniquement reçu un mail qui informait de la dernière assemblée le 10 décembre.

Alice : Oui c'était censée être la dernière du cycle de travail de cette année. Mais ils en ont rajouté une le 29 janvier et elle ne se passera pas au 20 rue du lac mais à la Maison de l'environnement. C'est dans le 7e sur l'avenue Tony Garnier.

enquête·e 12 : Ok je regarderais si je peux venir. En tout cas il faut améliorer la communication mais le présentateur des séances. Je ne sais plus comment il s'appelle, peut-être Alain.

Alice : Le prestataire de la Métropole est Planète Citoyenne et le présentateur s'appelle Olivier Merrell.

enquête·e 12 : Ah oui c'est Olivier. Eh ben c'est un type super sympa qui sait bien présenter. Il est au top. Il a une super prestation et il a toujours le sourire. Bon après c'est son business mais franchement il le fait super bien.

Mattéo : Merci beaucoup enquête·e 12 pour cet échange. Si vous n'avez pas d'autres choses à

rajouter, on pourrait conclure notre entretien.

enquête·e 12 : Non c'est tout bon. Merci à vous c'était très sympa et si jamais on se croise à

la Métropole ça sera avec plaisir.

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 13 mené par Mattéo et Rosalie

Mattéo : Super. Merci beaucoup en tout cas déjà de nous accorder cet entretien. Est-ce que vous pouvez commencer par vous présenter de façon un peu générale, nom, prénom, profession, âge, etc.

enquêté·e 13: Je m'appelle [enquêté·e 13], j'ai 28 ans. Je suis actuellement en recherche d'emploi dans la thématique du développement durable. J'ai travaillé en RSE, en sensibilisation à l'environnement. C'est là qu'est venu mon intérêt pour ces problématiques. En arrivant à Lyon en février dernier, j'avais entendu parler de cette démarche d'assemblée citoyenne des usagers de l'eau, donc étant parfois découragé par rapport à ce qui peut se passer dans le monde sur la thématique environnementale, la moindre des choses, c'est que quand on donne la parole aux citoyens, c'est de pouvoir suivre cette démarche et participer. Du coup, je me suis inscrit et du coup, c'était au plaisir de répondre à vos questions là-dessus.

Mattéo : Super. Vous avez des enfants? enquêté·e 13: Non.

Mattéo : Vous expliquez que vous avez rejoint l'assemblée de l'eau via votre sensibilité autour des questions environnementales, est-ce que vous pouvez un peu plus être précis vis-à-vis de ça

? C'est à dire, précisément en quoi participer à l'assemblée de l'eau, pour vous, permet de répondre à ces enjeux environnementaux ? Pourquoi la question de l'eau est si importante, vis-à-vis des questions environnementales ?

enquêté·e 13: Oui, je me suis intéressé à la question de l'eau. **Au début, j'étais plutôt intéressé par les notions de biodiversité. Je travaillais pour une association qui s'appelle la Fresque de la biodiversité**, donc sensibiliser aux enjeux du vivant, l'importance du vivant et des services écosystémiques qu'il nous fournit pour permettre de subvenir à nos besoins, nous nourrir, nous soigner, nous divertir, nous rassembler etc. Et en fait pas très vite on fait le lien entre la biodiversité et l'eau, de part les services écosystémiques liés à l'eau, le filtrage de l'eau, nous permettre d'avoir une ressource en eau douce et en eau potable. Et donc ensuite je me suis ensuite intéressé à d'autres thématiques comme l'hydrologie régénérative, donc l'idée de ralentir l'infiltration de l'eau dans les sols, permettre d'améliorer le cycle de l'eau, permettre aux sols de bien capter l'eau, de faire pousser de la végétation, et ensuite avoir tous les effets bénéfiques qui sont, des meilleures productions agricoles, limiter des effets sur des événements climatiques majeurs, limiter les mouvements de sol, les canicules, enfin pas les canicules mais les îlots de chaleur. Donc voilà, finalement c'est très vite lié à l'eau. Et voilà, moi je ne suis pas spécialisé dans un domaine ou un autre mais c'était un domaine qui me paraissait super important. Il y avait d'autres cycles à voir dans l'Assemblée de l'eau qui étaient sur l'adaptation au changement climatique notamment que je n'ai pas pu faire. Moi j'ai commencé juste à celui sur les pollutions,

j'aurais bien aimé faire celui sur l'adaptation, je me suis un peu renseigné sur ce qu'ils avaient fait. Voilà, et puis ensuite donc a commencé celui sur les pollutions, c'est pas celui, c'est pas la thématique sur laquelle je me connais le plus **mais c'est bien de m'investir et quand on me donne la parole c'est chouette**, et puis de toute façon, j'étais en recherche d'emploi, j'avais le temps.

Rosalie : Et donc pour vous par exemple ça va être quoi le but de l'assemblée?

enquête·e 13: **Le but de l'assemblée, tel qu'il a été défini pendant les Assemblées, c'est de produire un plaidoyer pour pouvoir militer un petit peu et défendre nos prises de position qu'on a nourries pendant l'Assemblée sur les pollutions de l'eau. Donc faire valoir nos propositions et qu'elles soient dans la mesure du possible ensuite entendues par les acteurs de la Métropole, les entreprises... Je ne sais pas exactement de quelle manière elle va être présentée**, mais il y a « l'équipe concertation » qui va sûrement nous en dire plus à la prochaine session le 10 décembre. Donc on a déjà fait un bon travail pour lister un petit peu, comme vous étiez là la dernière séance, nos idées, donc je pense qu'elles vont être encore remises en forme pour la prochaine séance.

Rosalie L'équipe concertation, c'est qui?

enquête·e 13: **L'équipe concertation, c'est l'équipe de la Métropole qui s'occupe d'animer les assemblées, donc les préparer, préparer les ateliers concertatifs, donc avec les feuilles sur les tables, préparer des questions, etc. pour faire vivre l'assemblée de manière participative.**

Rosalie : Et vous, vous échangez beaucoup avec elle en interperso aussi quand vous venez ? Ou enfin beaucoup à chaque fois ou pas non plus ?

enquête·e 13: Si, si, par exemple avec nous, c'est eux qui nous présentent la session, c'est eux qui la dirigent, qui la mènent. **Donc c'est l'équipe d'Olivier et Constance que vous avez peut-être rencontrer. Donc c'est eux qui impulsent la dynamique et nous ensuite, en tant que citoyens, on répond à leurs questions, on donne nos avis, on met nos points d'attention. C'est le maître d'orchestre et nous, on fait ensuite un peu le boulot, eux ils récupèrent et il clean tout ça.**

Mattéo : Vis-à-vis du but de l'Assemblée que vous avez décrit, est-ce que pour vous ça correspond à ce à quoi vous attendiez quand vous avez rejoint l'Assemblée de l'eau ? Est-ce que pour vous ce but doit évoluer ? Comment vous voyez ça ?

enquête·e 13: **Moi j'étais assez satisfait du but, je m'attendais pas forcément, j'étais déjà super content d'avoir cette démarche, de pouvoir y participer parce que c'est assez novateur, je pense pas que ce soit le cas dans chaque ville où on a des sessions de ce genre. Donc déjà pouvoir produire quelque chose, c'est bien que ça ne mène pas à rien et que non, un**

plaidoyer, après il faut voir comment il sera présenté aux acteurs, dans quelle mesure il sera pris en compte, mais j'ai eu des retours comme quoi les précédentes assemblées avaient été bien entendues par les acteurs locaux et bien transmises, donc c'est déjà ça, faire valoir nos avis. Donc non, je suis assez satisfait de l'objectif de l'assemblée.

Mattéo : Vous avez déjà participé à d'autres instances similaires?

enquête-e 13: Non.

Mattéo : C'était la première fois? D'accord.

Rosalie : Est-ce que vous avez déjà eu un engagement, par exemple, vous nous avez dit que dans votre travail vous avez travaillé sur la biodiversité et après peut-être vos intérêts personnels, est-ce que vous avez déjà eu un engagement aussi avec d'autres organismes un peu pour militer?

Mattéo : Il y avait la fresque de la biodiversité que vous avez nommée.

enquête-e 13: En fait, j'ai travaillé à la fresque de la biodiversité après avoir été un an **bénévole**. J'étais bénévole pendant un an et demi donc j'animais des ateliers de sensibilisation pour le grand public et comme ça m'intéressait, je commençais à rencontrer des gens de l'association. Je me suis un petit peu infiltré par ce biais là pour ensuite qu'ils aient besoin de moi aussi pour une mission professionnelle mais c'était vraiment mon premier engagement associatif autour de l'environnement, et que j'ai beaucoup aimé parce que justement c'est aussi des ateliers de concertation, on fait réfléchir le groupe donc c'était mon principal engagement associatif sur les thèmes environnementaux. A part ça je participe parfois à des sorties comme les **sorties du groupe jeune de la LPO** sur le département, la ligue de protection des oiseaux. C'est une asso qui n'est plus du tout basée sur les oiseaux mais sur la défense du vivant en France en général. Ils ont un groupe jeune qui organise des sorties aussi pour découvrir le vivant sur le terrain.

Matteo : Est-ce que vous pouvez peut-être nous décrire un peu une séance type de l'assemblée ? Comment vous la décririez ?

enquête-e 13: Alors sur les premières séances des assemblées, en fait ça va un peu, **c'est une montée en compétences qui ensuite se termine par nous qui travaillons de plus en plus. Mais au début, c'est surtout un apprentissage pour nous**, donc il y a des intervenants qui viennent de différents horizons, que ce soit des gens des autorités publiques, des agences de l'eau, d'associations, qui viennent nous parler de la thématique pour le coup c'est les pollutions de l'eau. Nous, comme on est dans l'Assemblée de l'eau on n'est pas forcément des spécialistes, même s'il y a beaucoup de gens qui sont intéressés par le sujet. Donc au début c'est pas mal des présentations, des intervenants, des tables rondes, on peut venir à différentes tables, à chaque table il y a un spécialiste ou un professionnel du sujet, on leur pose des questions, etc. Et ensuite sur les phases suivantes, ça va plutôt être l'équipe concertation qui prépare. « Maintenant que

vous avez tous ces éléments, voilà c'est ça les éléments légaux en cours, telles sont les lois, est-ce que vous trouvez ça normal, anormal, qu'est-ce que vous améliorez, qu'est-ce que vous mettriez comme proposition ? » Donc là par exemple, c'était pas mal sur les obligations, les règles de pollution de l'eau, donc voilà qui ressemble aujourd'hui plus à un droit à polluer quand on est entreprise qui a de l'argent et qui n'est pas forcément incitatif sur un changement profond. Et j'ai déjà trouvé une feuille d'ailleurs dans le sac, je pourrai vous la montrer. Donc voilà, je parle beaucoup, mais... Montée en compétence, après plus des ateliers avec des questions, on nous fait... On nous demande notre avis.

Rosalie : Est-ce que vous, par exemple, vous travaillez un peu entre les séances pour vous personnellement, par exemple, vous sentir plus près la séance d'après ou...

enquête·e 13: Non, à vrai dire, pas vraiment. Si j'ai le temps, en fait, ça me passe un peu... Ça me sort de la tête et je... **Je révise un peu avant de venir, mais je me replonge pas trop dans le sujet entre les séances, j'avoue je fais ma vie et je viens quand je suis là, je suis à 100% pour participer. Après on n'a pas forcément trop de demandes de choses à faire entre les séances.**

Rosalie : Et vous, vous trouvez que par exemple je pense au sujet que vous avez dit que vous ne connaissiez pas parfaitement. Est-ce que c'est facile de vous faire un avis ? Est-ce que c'est moins facile ? Comment vous vous faites ? Est-ce que vous vous sentez à l'aise à chaque fois dans les exercices proposés ?

enquête·e 13: Oui, **il y a eu un bon travail de vulgarisation**, même si on n'est pas spécialiste. La présentation sur les différents lois vigueurs, comment les acteurs se positionnent par rapport à celle-ci, etc. **Et du coup, pendant les sessions, pendant que c'est frais, on a plutôt des bonnes idées. Après, on ne fait que donner un peu notre avis, nos propositions, pour qu'elles soient entendues.** Et si vraiment elles sont en commun avec tous les membres et qu'il y a beaucoup de membres, on propose la même chose, c'est des facteurs communs qui vont en ressortir. Mais oui, ça va, on s'en sort.

Mattéo : Et ce système de cycle de travail justement, du coup sur un an avec plusieurs séances et avec un travail final rendu, est-ce que vous trouvez ça adapté à l'Assemblée? Est-ce que pour vous il faudrait quelque chose de plus long peut-être sur plusieurs années ou au contraire quelque chose de plus court, comment vous observez ça?

enquête·e 13: **Moi j'aimerais bien quelque chose de plus court, plus rapproché sur les séances.** Après je comprends qu'il y a des gens qui ont aussi des impératifs professionnels etc. Mais bon on le voit comme dans l'Assemblée, il y a beaucoup aussi de personnes retraitées et de jeunes. Je pense pas que ça serait gênant si on, peut-être rapprocher les séances pour densifier un peu. Mais bon après ça demande aussi de travailler à la Métropole et de faire d'autres projets en parallèle. **Mais c'est vrai que comme les séances sont assez éloignées, comme vous avez des cours qui sont éloignés, tu déconnectes un petit peu entre les cours. J'aimerais bien quelque chose de plus dense, ça ne me dérangerait pas.**

Rosalie : Et avec les autres membres, comment ça se passe ? Est-ce que vous avez créé des liens, est ce que par exemple il y a des gens avec qui vous aimez bien vous mettre en groupe

enquête·e 13: **Les autres membres, j'ai pas encore fait trop copain-copain avec les autres membres, j'avoue je suis un peu un des seuls dans ma tranche d'âge dans l'assemblée, il y a beaucoup de personnes plus âgées.** La dernière fois, je me suis dit « il y a plein de jeunes ». (*rites*). Donc non, j'arrive, **c'est sympa de discuter avec des gens qui sont à ma table, mais je n'ai pas créé de lien ou de relation en particulier. Mais ça se passe super bien.**

Rosalie : Et souvent, par exemple, par rapport aux autres membres, est-ce que vous êtes surpris parfois de ce qu'ils disent ou est-ce que vous avez l'impression que c'est quand même des gens qui sont assez alignés avec ce que vous pensez ?

enquête·e 13: Franchement, il y a pas mal de gens qui ont j'ai l'impression d'un passé dans le domaine, qui sont investis dans des assos locales, qui ont fait la convention métropolitaine pour le climat, donc qui ont des avis intéressants. **Après, parfois, j'avoue, il y a des personnes qui peuvent dire des trucs un peu hors sujet ou qui prennent des prises de parole un peu longues, qui nourrissent pas vraiment le débat. Et ça, ça peut ralentir un peu la démarche.** D'ailleurs, j'en rappelle qu'Olivier a dû couper une personne qui... On parlait des pollutions de l'eau, et puis elle s'est mis à parler de... « Oui, je trouve qu'il y a trop de pollution lumineuse, on devrait faire ça, ça... » Mais c'est pas du tout le sujet. Du coup, parfois, il y a un peu des gens qui sortent du contexte. C'est un peu ralentissant mais la majeure partie est bien impliquée et intéressante.

Rosalie : Et vous, vous prenez facilement la parole dans ce cadre là ? Et vous trouvez que vous avez le temps de la prendre aussi ?

enquête·e 13: **Oui, je la prends avec parcimonie, tant qu'on la prend pas trop longtemps et qu'on dit quelque chose de clair et efficace, ça se passe super bien. J'ai eu le sentiment d'avoir mon apport, pour bien faire valoir certains points qui me paraissaient, par exemple, oubliés ou pas mis en avant. Sur ce coup-là, on s'est entendu, si on a besoin de faire valoir quelque chose, on peut le faire valoir.**

Mattéo : Comment vous voyez la communication de la Métropole vis-à-vis de vous en tant que membre de l'assemblée par rapport à l'organisation des séances, par rapport au rendu de travail, est ce que vous trouvez que c'est suffisant pas assez, comment vous voyez ça non ?

enquête·e 13: **Franchement, ils font un gros boulot là dessus. Sur la plateforme il y a tout, il y a les rendus, il y a les CR, il y a les slides de la séance, il y a les dates déjà fixées des prochaines séances, on peut même retrouver les infos sur les cycles d'avant. Donc là, au niveau de la Métropole, je suis assez positivement surpris de tout ce qu'ils ont mis en œuvre sur tout ce qui est l'organisation. Donc ça franchement, je n'ai pas grand chose à redire.**

Rosalie : Et est-ce que vous connaissez des gens, enfin vu que vous êtes nouveau, peut-être pas forcément encore, mais qui ont arrêté de venir ou est ce que vous même vous vous êtes posé la question d'un moment donné d'arrêter de venir, et pourquoi si vous vous êtes posé ?

enquête·e 13: Bonne question, je connais pas de gens qui ont arrêté de venir. Je sais pas si, peut-être que les autres seront mieux vous dire que moi les plus anciens, mais moi je me suis pas posé la question d'arrêter de venir, je suis satisfait par la démarche et un moyen de soutenir cette démarche qui continue à exister et qu'elle soit faite dans les autres villes c'est à minima. Si on peut y participer, d'y participer. En ce moment, j'ai le temps et même je pense si je trouve un emploi à plein temps, j'essaierai autant que possible de venir, c'est une soirée par mois, c'est faisable.

Rosalie : Et est-ce que vous habitez loin de la Métropole... enquête·e 13: Oui, j'habite à environ 50 mètres. (*rires*) Mattéo : Ah oui ! Beaucoup de temps de trajet. (*rires*) enquête·e 13: J'habite juste à côté. Donc, c'est pas mal. C'est sûr.

Mattéo : Vous avez parlé du coup tout à l'heure qu'à la limite, vous aimeriez bien que les séances soient plus rapprochées, pour que ça permette de densifier un peu le travail. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre que vous aimeriez changer là, si je vous donnais une baguette magique pour l'Assemblée?

enquête·e 13: **Je pense qu'il devrait y avoir plus de communication pour que les personnes qui sont présentes dans l'Assemblée soient plus représentatives des citoyens de la Métropole, parce que c'est encore pas mal de personnes âgées, c'est cool mais c'est pas forcément hyper représentatif donc ce serait cool de voir des jeunes dans l'assemblée.** Et puis en plus il y en a plein à Lyon des jeunes qui sont intéressés par ces problématiques, qui veulent s'investir, mais pour connaître cette démarche, vraiment creuser... Enfin, j'ai entendu dans une conférence qu'il y avait à Lyon cette démarche d'assemblée citoyenne de l'eau donc j'ai cherché sur internet, etc.

Mattéo : Mais ce n'est pas une communication de la Métropole qui vous a atteint, c'est vraiment du bouche à oreille presque.

enquête·e 13: Oui, j'avais entendu parler de ça dans une conférence, déjà pour aller cliquer sur cette conférence, il faut y aller, écouter, noter, trouver sur internet, enfin ce n'est pas super bien...partagé, je crois qu'il pourrait faire des pubs, des messages sur les réseaux sociaux et je pense qu'il y aurait plein de jeunes intéressés pour y venir.

Mattéo : Et quand vous en parlez autour de vous, si vous avez eu l'occasion d'en parler à l'Assemblée, comment les personnes voient ça ? Des intérêts ?

enquête·e 13: Non, j'avoue, mes amis autour de moi à Lyon sont aussi des personnes assez intéressées par les sujets environnementaux, donc ils trouvent ça intéressant, ils trouvent ça cool. Ils ne sont pas non plus sur le point de s'engager dedans, mais ils trouvent ça intéressant, mais ils ne connaissaient pas. Alors que ça peut être depuis plus longtemps que... Moi je suis arrivé à Lyon en février, il y a un grand nombre de gens qui sont depuis plus longtemps que moi à Lyon, qui ne connaissaient pas du tout cette démarche.

Rosalie : L'Assemblée est liée un peu à ces représentants des usagers qui sont à la régie publique de l'eau, qui ont été élus sur leur premier mandat par l'Assemblée. Est-ce que vous, la régie publique, c'est un sujet aussi qui vous intéresse ou que vous connaissez en fait, ou que vous avez été amené à connaître en participant à l'Assemblée?

enquête-e 13: **Pas vraiment la régie publique, je sais que c'est un acteur important de l'eau, je ne saurais même pas expliquer précisément ce qu'ils font dans le micmac administratif de l'eau.** Je connais plus le rôle de la Métropole, des agences de l'eau, mais en tout cas les personnes qui sont là, elles sont super aidantes, elles sont là pour nous aider, nous accompagner dans l'Assemblée.

Mattéo : Et ces représentants qui sont présents à la Régie, est-ce que vous avez déjà eu l'occasion de discuter avec eux ? Et aussi, comment vous voyez leur rôle, leur travail ?

enquête-e 13: **Je les vois dans un rôle parfois d'animation sur certains ateliers où ils vont gérer des tables thématiques et chaque membre de la Régie qui est spécialisé sur un rôle va nous aider à répondre à nos questions et pouvoir nourrir un peu notre esprit critique par rapport à une question. Et parfois ils sont juste un peu en observation, en suivi, de voir si ça se passe bien parce qu'ils sont accolés au projet. Mais oui plutôt un rôle de conseil, un soutien.**

Mattéo : D'accord. Pour vous, c'est quoi la valeur super importante qui est au cœur de l'Assemblée ou celle qui devrait être au cœur de l'Assemblée vis-à-vis du public, vis-à-vis de la Métropole, vis-à-vis de l'eau ? Qu'est-ce qui est le plus important, à votre avis, dans l'Assemblée ?

enquête-e 13: **Pour moi, le plus important, c'est qu'on donne directement la parole aux citoyens. Et aujourd'hui, dans les instances qui gèrent la distribution de l'eau, la ressource en eau douce qui peut se raréfier.. Aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas dans les assemblées des agences de l'eau, c'est surtout des industriels, des agricoles qui sont surreprésentés.** Le fait que les citoyens étaient très peu... contacts sur ces sujets me choquait un peu quand je m'intéressais aux sujets de l'eau. En fait les lois, les directives, elles sont faites par les industriels, les agro-industriels... et les citoyens suivent un petit peu. C'est ça qui me donne aussi envie d'y aller, quand on me donne la parole, ça a beaucoup de valeur, il faut la saisir.

Mattéo : Il y avait une séance, c'était la première séance à laquelle on avait participé, c'était une séance de débat avec justement des industriels, je crois il y avait une avocate de droit de l'environnement, etc. Est-ce que ce type de rencontre, c'est quelque chose pour vous qu'il faudrait reproduire pour les prochains cycles de travail, et comment vous avez vu cette séance en fait ?

enquête-e 13: **C'est super intéressant, quand il y avait la séance avec plein de personnes de différents horizons qui travaillent dans des instances assez importante, donc il y avait un regard avec beaucoup de valeur dans ce qu'ils disaient, c'était vraiment pour moi quelque chose à refaire. Avec aussi la sensibilisation sur poser des questions aussi qui restent dans**

le thème, un partage de la parole avec des gens qui sont plus bavards que d'autres, ça peut nuire aussi aux autres pour qu'ils puissent prendre la parole librement. Que ce soit vraiment une démarche la plus efficace et enthousiasmante pour chaque participant. Mais non, le concept était vraiment bien.

Rosalie : Et quand vous avez parlé d'une instance pour représenter la vie des citoyens, comment la Métropole pourrait faire pour que ça s'incarne concrètement dans le fonctionnement de l'Assemblée, que ce soit une instance de prise en compte de la parole des citoyens ?

enquête·e 13: C'est-à-dire comment on créerait une instance ?

Rosalie : Est-ce que vous avez une idée de qu'est-ce qu'il faudrait mettre en place pour vous pour que ce soit pleinement une instance de représentation de la parole des citoyens ?

enquête·e 13: Après, je pense que c'est pas mal d'informations. **Il y a déjà des choses qui existent, mais dans ces domaines-là environnementaux, on n'est pas forcément au courant. C'est tellement un micmac administratif, donc peut-être qu'on ait plus de retours directs des instances décisionnaires.** Il y a des assemblées, des réunions où les choix sont faits, et nous on n'est pas forcément au courant ou sollicités pour ces questions... Mais après je sais qu'il y a par exemple, vous avez peut-être échangé avec Maëva Pesenti, qui avait été élue par l'Assemblée représentante de l'Assemblée. Elle, du coup, elle représente l'Assemblée, nos décisions, et je pense qu'elle est plus impliquée au niveau de la Métropole. **Donc, oui, avoir des retours directs et une représentation directe dans les instances, pour moi, ce serait le plus important. Pas forcément en créer de nouvelles.** Je ne sais pas si je réponds à ta question, tu me dis...

Rosalie : Pour moi, il y a un peu deux versants. Là, ce que vous me dites, c'est comment l'instance peut s'articuler aux autres existantes pour avoir ce rôle de représentation citoyenne et finalement être au courant que les citoyens s'expriment sur les mêmes sujets que les autres instances. Et je voyais aussi un second angle, qui est comment on peut garantir que l'instance en elle-même soit un espace de représentation citoyenne dans sa composition ou dans son fonctionnement interne ?

enquête·e 13: C'est une question qu'il faudrait des heures pour trouver un truc... Franchement, je ne saurais pas forcément vous dire là tout de suite, mais pour moi, il faut quelque chose où les paroles soient, les prises de paroles et de position et la représentation soient équilibrées entre tous les acteurs. Je pense que je n'ai pas forcément assez d'expérience sur ce qui est fait pour pouvoir dire quelque chose de vraiment pertinent.

Mattéo : Et vis-à-vis du pouvoir politique, comment vous-voyez l'Assemblée ? Est-ce que ça devrait ou c'est un organe plutôt de conseil, de soutien, parfois d'opposition ? Est-ce que ça doit être totalement indépendant du pouvoir politique ? Ou est-ce qu'il doit y avoir un lien qui doit exister ? Comment vous voyez ça ?

enquête·e 13: **Je pense que ça devrait être indépendant avec un rôle de conseil, comme vous dites, qu'on produise des plaidoyers qui représentent l'avis direct de citoyens qui ont été**

pris en compte via les assemblées et que ça remonte du coup aux élus de la Métropole pour leur prise de décision. Après c'est vrai que là on est dans un cadre politique assez porteur pour l'Assemblée, puisque on est soutenu par les élus, c'est pas sûr que ce soit le cas par la suite, donc je serais curieux de voir comment ça s'articulerait, est-ce qu'elle continuerait à exister, si c'est d'autres bords politiques qui sont élus à la Métropole.

Rosalie : Et est-ce qu'on n'a pas abordé un sujet que vous auriez aimé aborder avec nous ?
[Discussions autour de notre master, spécialité etc.]

enquête·e 13: Vous avez trouvé ça intéressant votre projet ?

Mattéo : Oui bien sûr, parce que ce qui est sympa c'est que c'est un projet qui a un aspect du coup sur l'instance démocratique en elle-même mais aussi avec un sujet de l'eau qui est aussi intéressant à suivre et assez central comme on a pu le voir.

enquête·e 13: J'espère que je vous aurais donné des réponses intéressantes. J'avoue, les souvenirs sont un peu... Non mais grosso modo je pense qu'il y a un devoir de communication pour mieux partager et que ce soit plus représentatif. Comme vous avez vu, il n'y a pas beaucoup de jeunesse dans l'Assemblée, ce qui est, et j'ai rien contre les personnes non jeunes, mais c'est important que ce soit bien représenté, comme pour les instances, que tout le monde soit représenté. Et certaines mini-choses sur les prises de parole restées dans le thème parfois qui ne sont pas forcément respectées.

Mattéo : Ça me fait penser, par rapport à ce que vous avez pu échanger avec d'autres membres, est-ce que vous savez s'il y en a beaucoup qui viennent hors de Lyon, c'est-à-dire de la Métropole au sens plus large que simplement des Lyonnais? Ou est-ce que vous n'avez pas trop d'idées?

enquête·e 13: Je ne sais pas trop d'où ils viennent, mais je pense qu'il y a des gens qui se motivent. L'autre soir, les membres de l'Assemblée ont été conviés hier soir à une présentation sur le plan en chaleur. **C'est cool aussi qu'en tant que membre de l'Assemblée, quelque chose dont on n'a pas parlé, on nous partage. Là, il y avait une présentation sur le plan chaleur et on avait notre mot à dire aussi. Moi, j'étais un des rares de l'Assemblée, un des deux ou trois assez motivés à venir, mais ça, c'était chouette. Et à d'autres moments aussi, on est sollicité à venir en tant que membre de l'Assemblée citoyenne des usagers de l'eau. Et là, dans ce cas-là, il y avait des personnes qui venaient de Saint-Priest, d'un peu plus loin. Mais sinon, je ne sais pas trop d'où.**

Rosalie : Et vous sur ces événements périphériques, vous y êtes allés à chaque fois qu'on vous l'a proposé ?

enquête·e 13: Non, pas tout le temps. Mais j'avoue dès que je peux, franchement, c'est intéressant. **Moi j'apprends plein de choses, comment fonctionnent les collectivités publiques, c'est quand même assez complexe à comprendre et moi c'est un environnement dans lequel j'ai envie de continuer de travailler, donc je trouve ça super positif de pouvoir accéder gratuitement à des échanges aussi riches, donc j'en profite dès que possible.**

12/12/25 - 10h - Public Factory

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 14 mené par Enzo et Mattéo

ENZO : Eh bien, c'est parti. On a une petite présentation de pourquoi on fait un entretien sur le sujet de l'Assemblée des usagers de l'eau. On a été... je ne sais pas si on peut dire commandités, par la Métropole

MATTEO : Mandatés ?

ENZO : Mandatés par la Métropole, pour travailler sur cette Assemblée, parce qu'ils se sont rendus compte qu'elle avait un fonctionnement très très, on va dire gazeux, ce qui n'est pas nécessairement un problème, mais qui peut le devenir pour la question de la pérennité de l'organisation, puis pour voir si on peut l'améliorer, ce qu'on peut en faire, voilà. Et donc on essaie d'avoir l'avis des membres de l'Assemblée sur l'Assemblée, tant qu'à faire, et pour ça, on aimerait déjà avoir quelques informations sur vous, si ça vous dérange pas de les donner, par exemple votre âge, ce que vous faites dans la vie, où vous habitez, voilà à peu près.

enquêté·e 14 : Bon alors j'habite Vaulx-en-Velin, j'ai trois quarts de siècle (*rires*)

ENZO : C'est joliment dit

enquêté·e 14 : Faites le calcul... **Donc je suis venu à cette Assemblée... En fait, je m'intéressais aux questions de l'eau depuis assez longtemps, une quinzaine d'années, je dirais.** Alors les questions de l'eau, c'est tellement transversal, il y a tellement d'enjeux qu'en fait... ce qui est vrai d'ailleurs pour l'Assemblée de l'eau, c'est qu'il y a des gens qui sont là pour toute une série de raisons différentes, mais ils ont quand même quelque part un rapport à l'eau quoi, ça n'est pas uniquement « *je suis abonné à l'eau* », enfin... c'est quand même... voilà. Donc il y a plusieurs entrées possibles. **Moi au départ, c'était l'entrée service public**, enfin voilà, c'était dans les années 2010, il y avait des collectifs avec des syndicats, d'autres forces, des associations qui étaient sur la défense de la Poste, sur... et de fil en aiguille, ça s'est polarisé sur le passage, le retour en Régie, ça dépend si on était à Lyon ou dans l'extérieur de Lyon, parce qu'il y avait plusieurs statuts, le retour en régie publique, c'était en partie sur la question de l'eau. Après, quand on rentre par un biais, on s'aperçoit que la question...

ENZO : Qu'il y en a d'autres

enquêté·e 14 : ... de l'eau est complètement transversale, et qu'il y a des questions évidemment écologiques, de protection d'une ressource qui est quand même fragile, des questions sanitaires

dont on s'aperçoit de plus en plus, des questions sociales de droit à l'eau, d'accès à l'eau. Ça a l'air d'une évidence, mais c'est... à l'échelle internationale, on voit que c'est en fait une arme de guerre puissante, la question de l'eau, et qu'y compris en France, l'accès à l'eau il n'est pas... Il y a des quantités de gens qui vivent en squats, plein de choses, de façon précaire, qui n'ont pas un accès sécurisé à l'eau, du moins pour les questions d'hygiène, tout ça... même si, voilà, ils peuvent boire quand même, personne ne meurt de soif en France, mais voilà. **Donc voilà, je me suis intégré à un réseau qui s'appelle Eau bien commun**, qu'on a constitué petit à petit en collectif, puis le collectif est devenu une association, voilà, qui est à la fois sur l'ensemble des enjeux de... de gestion démocratique, et citoyenne ! Nous, on a beaucoup accentué cette question-là, c'est que... qu'il y ait un passage en régie publique, c'était bien, mais après, la gestion peut être quasi identique (*à celle du privé*). **L'intérêt, c'était aussi qu'il y ait un contrôle citoyen sur la façon dont cette Régie de l'eau était gérée**. Voilà, donc c'était un peu notre rapport... on avait participé, ou j'ai participé à une préfiguration qui avait été organisée par la Métropole, dans un ensemble d'initiatives qui s'appelaient **Eau futurE, qui permettait de s'adresser au grand public**, nous on faisait plutôt des cinés-débats, à partir de films qui étaient sur les enjeux de l'eau. Et puis on l'a fait dans des dans des cinémas, dans des lieux très différents, à la.. maison des étudiants, dans le septième, je ne sais plus comment ça s'appelle, jusqu'à des foyers de personnes âgées, des choses très diverses. **Et c'est ce qui a permis de constituer petit à petit un fichier**, si on veut, les gens les plus intéressés, ils laissaient leur coordonnées, et **c'est un peu sur la base de ces coordonnées que on a pu constituer l'Assemblée de l'eau**.

MATTEO : Du coup un engagement plutôt militant et associatif, en fait.

enquête-e 14 : Voilà, associatif... Je pense que l'essentiel des gens qui viennent à l'Assemblée de l'eau, c'est quand même quelque part des gens qui ont un rapport associatif, ou professionnel parfois, aux questions de l'eau.

ENZO : C'était quoi votre métier à vous ?

enquête-e 14 : Moi, j'étais prof de lycée professionnel dans les métiers de la chimie.

MATTEO : **Est-ce que tu avais déjà participé à des instances comme l'Assemblée de l'eau, ou est-ce que c'est la première de ce type ?**

enquête-e 14 : **Alors, de ce type, vraiment, c'est la première. Autrement j'ai déjà participé à la commission consultative des services publics locaux, c'est une instance plus réglementaire, plus traditionnelle**, avec les représentants d'associations, voilà... quelque chose de plus... c'est quand même quelque chose de très différent.

ENZO : Hmm... Alors on a fait une grille, mais on est partis dans tous les sens, c'est merveilleux.

enquête-e 14 : C'était sur comment j'étais venu, d'où je venais donc...

MATTEO : À la limite, est-ce que tu peux nous dire, à ton avis, l'Assemblée de l'eau, sans même parler de comment elle est maintenant, comment ou quelle forme elle doit prendre une... Si je te dis Assemblée de l'eau, quel est son but pour toi ?

ENZO : À quoi ça devrait servir ?

MATTEO : Oui c'est ça, à quoi ça devrait servir à ton sens ?

enquête-e 14 : Alors, la question, c'est de faire que... il y a toute une série de questionnements sur les enjeux de l'eau, surtout que comme elle devient limitée, il risque d'y avoir des conflits d'usage etc... Donc la question de la gestion, qui c'est qui décide justement quand y a des conflits d'usage, et l'intérêt, c'était de faire qu'il y ait une appropriation par les citoyens de ces enjeux et que ça ne soit pas uniquement soumis, soit à des techniciens, parce que la Régie c'est quand même beaucoup des techniciens, soit aux élus de la Métropole, donc qu'il y ait une **appropriation citoyenne... sachant quand même qu'on voit que, quand il y a eu Eau futurE, on s'est aperçus quand même qu'il y avait beaucoup de gens que ça intéressait**. On se disait, au départ, que la question de l'eau c'est hyper technique, c'est chiant quoi, en gros.

ENZO : Des tuyaux des tuyaux des tuyaux.

enquête-e 14 : Eh bien non, en fait, d'une manière ou d'une autre, ça dépend comment on les approche, mais ça intéresse beaucoup de monde, parce que l'eau c'est complètement un besoin de tous les jours, on est confrontés à ça en permanence. Donc c'était l'appropriation large de ces enjeux, la question démocratique.

MATTEO : **Tu considères que c'est une réussite, actuellement ?**

enquête-e 14 : **Alors c'est pas mal.**

MATTEO : C'est déjà ça de pris (*rires*).

enquête-e 14 : C'est pas mal, je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'exemples... enfin je ne sais pas tout ce qui se passe en France, mais je ne suis pas sûr qu'il y ait d'autres endroits... d'autres endroits où il y a eu des passages en Régie et aussi des tentatives de faire entrer des usagers dans les instances etc..., c'est plutôt de façon classique, c'est-à-dire : « *bon bah il doit y avoir deux représentants par exemple des usagers, bah qu'est-ce qu'on va on va chercher ? Il n'y a pas une asso qui s'occupe de ça quelque part ?* » et toc. Donc de façon très classique, mais qui n'a pas de réalité, en fait, sur les habitants. Donc là, c'était l'idée, quand même, qu'on pouvait toucher largement. On ne s'attendait pas à des miracles non plus, que des milliers et des milliers d'habitants se précipitent, etc... donc **je trouve que c'est déjà un peu miraculeux que ça tienne, que ça se renouvelle y compris, parce que on s'aperçoit qu'à chaque séance, il y a des nouvelles personnes**. Après il y a peut-être des gens qu'on ne voit plus, mais c'est quand même assez étonnant que ça tienne sur la durée. Alors effectivement, la question c'est : **comment on peut pérenniser ? Bon là, ça a tenu depuis trois ans. C'est toute une difficulté qu'il y a dans toutes les... je vois dans tout ce qui est conseil de quartier, etc... conseils de développement, il y a une petit enthousiasme de départ et puis petit à petit, ça s'use**. Je me suis occupé d'un conseil de développement à Vaulx-en-Velin, parce que j'ai été élu à Vaulx-en-Velin et j'ai eu comme délégation de m'occuper de ce genre de choses, et j'avais créé un conseil de développement. C'est pareil, au départ, les premières années, ça se précipitait, puis les gens s'auto-saisissaient de sujets etc... Mais après, il y avait une difficulté, c'est que les gens

produisaient des trucs et ça donnait des documents qu'on classait... Si, j'avais fait en sorte qu'il y ait une obligation du conseil municipal à écouter une fois par an les représentants des groupes etc... et qu'il y ait une réponse des élus. Mais en réalité, ça a décliné relativement rapidement parce qu'il n'y avait **pas de concordance des temps, déjà, par exemple entre le temps des élus, enfin le calendrier des élus, et le calendrier des habitants**, ça coïncidait jamais. C'est-à-dire que, quand les habitants ils demandent une réponse, « *ah oui mais ça on pourra le faire que...* » etc... Donc j'avais l'impression de travailler (*sous-entendu pour rien*)... Alors ça a eu une utilité, j'ai formé en fait des gens de l'opposition quoi (*rires*)... Mais bon, c'était pas tout à fait pas tout à fait le but.

MATTEO : Et du coup, toi qui es depuis le début impliqué dans l'Assemblée, tu dirais que la pente, elle est descendante en termes de participation, elle stagne ?

enquête·e 14 : Ça stagne plutôt, il y a des réunions il y a plus de monde, il y a un peu moins de monde, il y a eu des moments où c'était un peu plus haut, mais enfin... globalement...

ENZO : Rien de très inquiétant.

enquête·e 14 : Rien de très inquiétant. **Disons que jusqu'à présent, ça stagne.** Après, voilà, maintenant on réfléchit aussi dans notre asso, on réfléchit un peu, on n'a pas pour l'instant d'idée absolument géniale. Donc je n'ai pas d'idée absolument géniale

MATTEO : Et bien on va essayer d'aider (*rires*) !

enquête·e 14 : Oui finalement, c'est bien pour ça que... je crois que si nous on n'a pas d'idée géniale, les élus n'ont pas d'idée vraiment géniale...

ENZO : Il n'est pas exclu qu'on n'ait pas d'idée géniale non plus...

enquête·e 14 : D'où l'idée de faire intervenir...

MATTEO : **Par rapport au système de l'Assemblée, en termes de cycles de travail, avec une thématique par an, comment tu vois cette organisation ? Est-ce que tu trouves que c'est adapté ? Et justement, en termes d'évolutions, comment ça a évolué depuis le début ?**

enquête·e 14 : **Là-dessus, oui, je pense que c'est adapté.** C'était un peu l'idée, parce qu'autrement, si on arrive à chaque séance et qu'on se dit « *vous voulez parler de quoi ?* », ça ne donne rien quoi. Enfin, il faut pas que ça soit non plus quelque chose qui arrive de façon descendante comme « *cette année vous allez travailler là-dessus* ». Ça s'est pas passé comme ça, quand même. C'est-à-dire que la question de la tarification, beaucoup la portaient, donc ça collait bien, c'est ce qu'on voulait faire et en même temps ce que les élus voulaient faire donc... La question climatique, s'est enchaînée de façon un peu un peu évidente, et là, quand il y a eu le choix sur quoi on allait travailler, qu'il y a eu une réunion de l'Assemblée de l'eau où on a eu des discussions par tables, avec des trucs, des post-it, des machins habituels... et de façon très nette, très nette, parce qu'il y avait quand même plein de sujets évoqués, une bonne quinzaine, c'est le sujet des pollutions qui paraissait le plus urgent à traiter quoi. Je pense que le système du cycle de travail, qui permet quand même de... oui, il y a une phase d'acculturation nécessaire,

bon... Après, c'est jamais... **il y a un équilibre qui n'est jamais très simple entre, oui, tout le monde tout le monde reconnaît qu'on a besoin d'avoir des avis, de recueillir un peu des avis d'experts, des témoins, mais ça prend beaucoup de temps. Et c'est vrai qu'après, le travail, souvent en petits groupes, tout ça est un peu accéléré, on n'a pas bien le temps il faut rendre quelque chose...** c'est pareil, on a beaucoup plus de mal à trouver... il y a eu l'idée de varier un peu les genres quoi.

MATTEO : Est-ce que tu penses que ça passe par plus de séances dans l'année, ou une plus grande durée de chacune des séances ?

ENZO : Ou des cycles plus courts ?

MATTEO : Ou des cycles plus courts, oui, aussi.

enquête·e 14 : Des cycles plus courts, ça paraît un peu difficile parce qu'on voit que ça passe vite. Idéalement, il y aurait besoin de... on sait qu'il y a des injonctions contradictoires, comme dans beaucoup de choses : c'est qu'idéalement, on aurait besoin de plus de temps, tout le monde le dit, on a eu une réunion de notre CA hier. **On a besoin de plus de temps, et en même temps, on ne peut pas se réunir... les gens, l'ensemble des participants, pour des raisons diverses et variées, ils ont une vie quoi.** Et c'est pas des spécialistes, il ne faut pas non plus... c'est possible de faire des choses qui se réunissent plus souvent, mais on revient à un réseau de gens qui se spécialisent, le truc classique des instances de participation, des conseils de quartiers et autres, c'est qu'au bout de deux ans, il reste des retraités qui n'ont pas grand-chose à faire (*rires*)

ENZO : Et qui deviennent très techniques, et qui font peur aux nouveaux qui s'y connaissent pas. Justement, sur la question de l'acculturation, est-ce que vous pensez que les informations qu'on vous donne... parce que forcément, sur des tas de sujets, il y a des gens qui n'ont pas d'informations... **Est-ce que vous pensez que les informations qu'on donne dans les cycles de travail, elles sont utiles, elles sont suffisantes, ou est-ce qu'on pourrait faire du mieux là-dessus ?**

enquête·e 14 : **Ah elles sont utiles, oui, absolument, elles sont nécessaires.** Là-dessus, je crois que c'est... non, ce qui a été fait, j'ai pas de critique, c'est, après, comment on arrive à travailler dessus réellement, mais c'est la même chose quand des jurys citoyens etc... Ce temps-là est absolument nécessaire. Après, c'est comment on travaille dessus. Moi, encore une fois, j'ai pas de réponse. On se dit qu'on a besoin de plus de temps, mais on ne sait pas où le mettre ce temps. C'est pas un problème qui serait de pas assez ou trop, non. Enfin, moi je trouve que ce qui a été fait est plutôt positif.

ENZO : C'est la bonne dose, quoi ?

enquête·e 14 : Oui, je pense que voilà. Mais c'est un avis perso.

MATTEO & ENZO : C'est le but (*rires*)

MATTEO : En termes de communication aussi, en termes de mail envoyés par les services de

Métropole, est-ce que pareil, tu trouves que c'est suffisant ? Est-ce que c'est clair ? Est-ce que ça pourrait être amélioré ?

enquête-e 14 : Alors, là il y a peut-être des questions. D'abord, je vois, y compris même dans notre asso, il y a des gens qui disent « *mais je reçois jamais de mail...* », bah oui mais c'est le RGPD. **En fait, il faut toujours... à chaque fois qu'il y a un cycle, il faut se réinscrire. Les gens croient qu'ils ont donné leurs coordonnées une fois, et c'est bon. Non, non, il faut toujours se réinscrire donc en fait il faut pas louper le mail qui arrive au milieu de... du maëlstrom quotidien, faut pas louper, voilà.** Donc je crois qu'il y a des pertes, alors... c'est quelque chose qui n'a pas été réussi... dans les autres choses qui n'ont pas été réussies, c'est qu'on se repose beaucoup sur les services de la Métropole en vérité, et puis de **l'agence qui gère, très bien d'ailleurs, l'animation et tout ça c'est remarquable.** Mais voilà, ça manque d'une auto-organisation. Donc les quatre... il y avait quatre représentants qui ont été élus, c'était un petit peu à eux aussi de... mais c'est difficile. Donc, ils font des comptes-rendus des conseils d'administration de la Régie. **Mais il aurait fallu qu'il y ait une forme de... je ne sais pas, de secrétariat... un truc où...**

ENZO : Où les membres gèrent l'Assemblée ?

enquête-e 14 : **Gèrent quelque part, ou cogèrent avec la Métropole.** Et là, il n'y a pas... cet aspect n'existe pas. C'est-à-dire qu'il y a effectivement, quand il y a des besoins d'écriture, ce qui est le cas-là il y a des volontaires qui s'inscrivent etc... Mais c'est uniquement là-dessus. Je pense qu'il y aurait besoin qu'il y ait une forme d'auto-organisation qui puisse germer... c'est pas facile effectivement. On est dans un truc qui n'a pas de statut, dans quelque chose d'hybride. C'est aussi un avantage, on rentre dans un cadre institutionnel avec des représentants, des machins, des trucs.

ENZO : Oui, sinon, autant doubler le conseil de développement... ça a une fluidité qui est intéressante. **Mais avec comme toujours avec la fluidité, il y a le problème de la fragilité parce qu'il n'y a pas de pérennisation facile.**

MATTEO : OK. Et par rapport à l'Assemblée en elle-même, t'en as déjà un petit peu parlé mais quel regard tu portes sur la composition de l'Assemblée en termes de membres ? Et même son évolution, j'ai envie de dire : est-ce que c'est la même chose au début et maintenant ?

ENZO : Est-ce que c'est divers, pas divers ?

enquête-e 14 : **Comme je disais, ça n'a aucune représentativité en vérité.** Sur la représentation de la population de la Métropole, ça n'est pas le cas. Mais bon, c'est jamais le cas. C'est relativement div... (*se coupe dans sa phrase*). C'est comme je disais, ce sont des gens... j'essaye de comprendre pourquoi les gens sont là : quelque part, il y a toujours une accroche, ils ne sont pas venus parce qu'ils sont usagers de l'eau. Ils ne sont pas venus uniquement parce qu'ils payent une facture d'eau. Ils sont venus parce que... il y en a un certain nombre qui viennent pour des raisons... avec une accroche en fait, par rapport à leur formation professionnelle, quelque part leur formation : ils ont fait de l'hydrologie, ils ont fait voilà des choses comme ça. **Soit ils sont liés quelque part professionnellement, à la gestion de l'eau, soit ce sont des gens qui sont de milieu associatifs divers.** Alors ça va des gens qui viennent des questions du logement, à la fois sur le logement social et sur les copropriétés, des gens qui viennent un peu sur les questions

du logement ; d'autres qui viennent pour des raisons plutôt écolo... Voilà, donc il y a une certaine diversité, mais qui est quand même limitée au fait que ce sont des gens qui connaissent déjà un peu les sujets quoi. Ce sont pas des gens qui débarquent complètement, en tous cas j'ai jamais vu de gens qui débarquent complètement.

ENZO : C'est un peu les retours qu'on a...

MATTEO : Et globalement c'est professionnel ou associatif en fait.

ENZO : Et du coup, dans cette assemblée, qu'est-ce que vous préférez, auquel il faudrait pas toucher, et qu'est-ce que vous pensez qu'on pourrait changer sans trop de... si vous avez des idées, pas obligatoire d'avoir. Mais surtout sur les choses peut-être à ne pas toucher.

enquête·e 14 : Pas toucher pas toucher... **Et ben, il ne faut pas que ça s'institutionnalise, donc sur cette question-là, je crois qu'il faut garder en l'état.** Ce qu'il faudrait veiller, c'est qu'il y a besoin d'élargissement, parce qu'il y a quelque chose qui ne s'élargit pas, c'est quelque chose qui périlite, ça c'est sûr. Donc il faut qu'on trouve des... On ne va pas refaire Eau futurE, mais il faudrait quand même qu'on trouve...

ENZO : Peut-être un deuxième moment un peu plus large sur l'eau...

enquête·e 14 : Peut-être, par exemple, chaque année, maintenant, le festival entre Rhône et Saône, qui est organisé par la Ville de Lyon et qui se passe entre fin juin et début juillet suivant les années... Alors évidemment, là c'est organisé par la Ville de Lyon et ici on est sur une échelle métropolitaine, donc bon... mais c'est pour donner des exemples de lieux où les gens viennent, et font des choses autour de la question de l'eau, Alors il y a ça, mais il y a d'autres... c'est l'exemple qui me vient en tête, parce que c'est l'exemple auquel on participe aussi, mais il y en a sûrement d'autres, et s'il n'y en a pas d'autres, il faut les inventer. Mais il faut trouver des endroits, des lieux, des initiatives où on puisse sensibiliser aux questions de l'eau, et par la même...

ENZO : Faire la promotion...

enquête·e 14 : **Oui, il faut absolument renouveler... le vivier quoi.**

MATTEO : Si on parle de temps un peu plus précisément en tant que membre de l'Assemblée, déjà une question toute bête : est-ce que ta présence à l'Assemblée, le fait que t'aïlles à l'Assemblée engage des coûts pour toi, par exemple de transport ?

enquête·e 14 : Non je suis abonné TCL...

MATTEO : Ok parfait.

ENZO : Et depuis Vaulx, ça va...

MATTEO : Quelles sont tes relations avec les autres membres de l'Assemblée ? Est-ce que tu en entretiens ou pas ?

enquête·e 14 : Alors j'essaye simplement de changer de table, avec pas toujours... des fois par paresse

ENZO : Pour pas être avec toujours les mêmes ?

enquête·e 14 : Oui, par paresse, mais quand même, j'essaye souvent de changer de table pour pouvoir échanger avec des gens qui viennent pas des mêmes endroits, enfin des mêmes préoccupations. Voilà, après, c'est une fois par mois, c'est pas non plus... c'est pas parce qu'on discute un petit peu cinq minutes au début parce qu'on attend que ça commence que... Donc je ne peux pas dire qu'on crée vraiment un réseau...

ENZO : Et vous connaissez des gens, avec qui par exemple vous vous seriez bien entendu et qui sont plus là, qui viennent plus, ou qui sont carrément partis, ses choses comme ça ? Parce que leur avis sur pourquoi ils sont partis nous intéresse aussi pas mal.

enquête·e 14 : Oui, c'est plus dur ça

ENZO : Et oui, parce qu'ils sont plus là (*rires*). Oui, je vois... pour l'instant j'ai une personne en tête, il y en a sans doute d'autres mais là je ne peux pas dire, je ne sais pas pourquoi. Il faudrait que, ce qui est possible, que je les revoie, mais que je leur pose la question, ce que je n'ai pas fait.

MATTEO : Est-ce qu'à la limite tu pourras nous transférer leur contact, qu'on puisse peut-être leur envoyer un petit mail en leur demandant s'ils seraient intéressés ?

enquête·e 14 : Ouais, je leur demande l'accord.

MATTEO & ENZO : Oui bien sûr !

MATTEO : Est-ce que ça t'arrive, question subsidiaire, de parler de l'Assemblée autour de toi, et si oui, comment les gens réagissent quand tu en parles ? Est-ce que déjà ils savaient qu'il y avait une assemblée de l'eau, quand tu leur parles, qu'est-ce qu'ils t'en disent ?

enquête·e 14 : **Oui, oui, ça m'arrive d'en parler parce que je trouve que c'est intéressant donc ça m'arrive d'en parler. Bon, très peu sont au courant, très peu, même dans des milieux associatifs, très peu sont au courant...** donc ça les interroge : « *ah oui ça existe ? C'est vraiment intéressant ?* ». Bon, il faut dire que oui, oui, c'est intéressant (*rires*) mais voilà, je sais pas en dire plus.

MATTEO : Concernant l'Assemblée, alors déjà, petite question même si t'en as déjà un petit peu parlé, mais qu'est-ce que tu penses du positionnement de l'Assemblée vis-à-vis du pouvoir politique métropolitain ? Est-ce que tu penses qu'il faudrait être plus liés, plus indépendants ?

enquête·e 14 : **Je pense qu'il faudrait que l'on acquière un peu plus d'indépendance**, oui,

parce que là, l'initiative quand même, même si le choix des sujets a été je crois réellement fait par l'Assemblée pour cette année, ça vient vraiment d'une volonté politique de la Métropole d'avoir mis en place cette forme d'Assemblée autour. C'est venu, en fait, à partir du moment... parce que l'origine, c'était pas « *tiens, si on faisait une Assemblée de l'eau ?* ». C'est l'idée qu'on va mettre en place une Régie, on veut que cette Régie elle ait des représentants des habitants, ah oui mais les habitants...

ENZO : Comment on les trouve ?

enquête-e 14 : Oui, on veut pas faire du truc classique, on veut pas prendre... tiens, un représentant de telle asso, un représentant de telle autre, ce qui aurait été facile, et ce que font d'autres d'ailleurs. Et c'est comme ça que l'idée... on va essayer de créer une vraie dynamique, et que les représentants soient élus par une Assemblée, donc c'est venu comme ça en fait. Donc ça veut dire que les origines sont très liées, et ça se sent toujours quoi. Mais si on veut jouer le jeu jusqu'au bout, il faut que ces habitants, enfin cette Assemblée de l'eau, elle acquière quand même une certaine auto... une auto-saisine et pour l'instant, c'est pas le cas, et on ne sait pas trop faire.

ENZO : Et est-ce que ça vous ferait pas peur, en cas, d'autonomisation, d'avoir un accès plus difficile aux services de la Métropole, plus difficile par exemple sur les informations qu'ils fournissent, sur l'animation, l'accès aux élus, des trucs comme ça ? Est-ce qu'il n'y a pas ce risque-là ? Après, ça peut être un bon risque.

enquête-e 14 : Alors après, ça dépend aussi de quels sont les élus... y compris il me semble qu'aujourd'hui **dans certains cercles de la droite lyonnaise, pas tous mais les cercles les plus liés à Wauquiez, il y a l'idée qu'il faut reprivatiser.** Et en fait quand il y a une délégation de service public, elle dure quelques années donc c'est stable. Mais la Régie elle peut être à tout moment... par contre, elle, il n'y a pas de « *elle dure pendant 15 ans et puis on revient* », non, il n'y a pas de durée de délégation puisqu'il n'y a pas de délégation (*rires*). **Donc, dans ce cas-là, évidemment, y compris la pérennité de l'assemblée, comme elle est très liée... bon... elle est carrément mise en cause.** Donc on va interroger l'ensemble des listes métropolitaines sur... alors plutôt sur les enjeux de la protection de la ressource par rapport aux pollutions, ce qu'ils pensent faire, parce qu'on pense que c'est le sujet numéro un, mais accessoirement « *comment vous pensez donner des moyens à la Régie de fonctionner ?* », « *comment vous pensez donner des moyens à l'assemblée de l'eau de fonctionner ?* ».

MATTEO : En termes de contenu, là par exemple pour ce cycle, l'Assemblée va créer un manifeste, un plaidoyer. Il y a déjà eu aussi des réflexions autour de la tarification de l'eau. Est-ce que tu penses que c'est le bon niveau de production ? Est-ce que l'Assemblée pourrait gagner à aller plus loin encore ? Je pense par exemple à l'interpellation directe des élus au Conseil métropolitain. Enfin, qu'est-ce que tu penses en termes de production ?

enquête-e 14 : Oui là, on arrive déjà un peu... c'est plus dur cette fois-ci. Dans le premier cycle, on a travaillé un peu au même rythme que les élus. Je crois qu'il y a eu une vraie synchronisation des calendriers. Et on était arrivés à peu près à des choses... On n'était pas d'accord sur tout quand même, par exemple nous on défendait l'abonnement gratuit, or l'abonnement il est

toujours là, on nous a dit que financièrement ça passe pas, donc voilà bon, OK, mais on a quand même eu beaucoup de points d'accord, et j'étais étonné d'ailleurs. Il y avait une diversité dans le... Il y avait même peut-être plus de gens, disons de droite aux originaires... Alors que là, il y a peut-être qu'il y a une disparition.

ENZO : Un écrémage (*rires*).

enquête·e 14 : Des gens ne se sont peut-être pas sentis en phase avec l'avis majoritaire. Mais il y avait des avis effectivement très favorables à garder une délégation de service public, donc délégué, je ne sais pas, à Véolia ou d'autres. Mais c'était très minoritaire, donc peut-être que ces gens-là, effectivement, ils ont un peu lâché l'affaire. Mais là on a produit, enfin on n'a pas produit le manifeste, on a participé, voilà, on a donné des avis qui ont été écrits mais... ça va donner lieu à un livret, enfin comment on dit maintenant ? Un livrable (*rires*). Après sur les questions du climat, en fait c'était lié aux travaux du plan climat, PCEAT. Et donc il y avait une convention citoyenne métropolitaine sur le climat, donc en fait c'est une adjonction... On a participé, un petit peu de loin, aux travaux de cette convention. Et là, c'est la première fois où il y a volonté de produire vraiment un document très formalisé, donc c'est... C'est pas encore fait, là aussi, il va être beaucoup écrit par...

ENZO : Pas nécessairement écrit par l'Assemblée.

enquête·e 14 : Voilà, on va participer, il y a des gens qui vont... moi je ne me suis pas inscrit, mais il y a des volontaires. Mais après, les semaines ont des limites. MATTEO : Les journées ne font que 24 heures.

enquête·e 14 : On va participer à l'écriture, mais on... heureusement d'ailleurs qu'il y a des gens qui tiennent un peu la plume. Que dire sur ces productions ? C'était quoi la question ?

MATTEO : C'était de se dire : est-ce que c'est le niveau suffisant ? Est-ce que ce format... est-ce que par exemple, la rédaction de mesures concrètes qui seraient soumises au vote du Conseil métropolitain, c'est quelque chose qui te semble approprié ou est-ce que le niveau actuel est suffisant ?

enquête·e 14 : Ça aurait pu dans le premier cas, se produire...

ENZO : Pour la tarification ?

enquête·e 14 : Oui, mais alors ça dépend en fait des sujets. Mais oui, dans l'absolu, bien sûr ça peut être... Mais ça s'applique pas forcément à toutes les thématiques.

ENZO : Alors on avait des petites questions sur les représentants de l'Assemblée parce qu'on ne les a pas encore rencontrés, si je ne dis pas de bêtises.

MATTEO : Et là, je crois qu'on en rencontre en ce moment...

ENZO : Ah c'est merveilleux. Comment est-ce que vous définiriez, en gros, leur rôle ? Parce que vous étiez là normalement au moment de leur élection, peut-être même au moment du choix d'avoir des représentants. Et comment vous définiriez leur rôle, et comment ils le font ce rôle : est-ce qu'ils le font plutôt bien ou pas trop ?

enquête·e 14 : Le rôle est ingrat, parce que c'est participer au conseil d'administration de la Régie au moment où il a fallu qu'elle s'installe, où ils ont fait un travail énorme, les cadres de la Régie, chapeau quoi. Ils ont fait un travail gigantesque. Et donc les représentants des usagers, il a fallu qu'ils suivent un rythme intense. Alors je sais qui sont les quatre, mais il y en a deux que je connais bien parce qu'ils sont aussi à Eau bien commun. Les deux autres, je les connais moins bien. Les deux que je connais, ils sont venus pour des raisons associatives justement, parce que ce sont des gens militants. Donc c'est Lucien Angeletti et Isabelle Pichon. Lucien Angeletti, il connaît très bien les questions de la gestion des entreprises, il travaillait dans un cabinet qui faisait des audits pour la CGT. Donc c'est son domaine, la gestion...

ENZO : Ça avait du sens de l'avoir à la Régie.

enquête·e 14 : Voilà, il est à l'aise sur ces questions-là, et il connaît bien. Isabelle Pichon, elle c'est plus une militante. Lui c'est un militant aussi mais bon.

ENZO : Ils sont militants à Eau bien commun ?

enquête·e 14 : Eau bien commun, mais il se trouve que les gens ils ont aussi des affiliations politiques. Lucien Angeletti, il est au PC, Isabelle Pichon elle est à LFI. Eau bien commun, c'est marrant, parce qu'en fait il y a beaucoup de gens qui ont des affiliations politiques, et il y a tout l'arc (*rires*)...

ENZO : Toutes les nuances de gauche.

enquête·e 14 : La présidente Dominique Enquête·e 3, elle était d'Europe Écologie Les Verts, enfin Les Écologistes maintenant. Il y a un peu tout le panel. Et ça se passe très bien, pas une feuille papier à cigarettes entre nos façons d'intervenir, je crois que ça se passe vraiment très bien. Et les deux autres, ce sont des gens qui viennent plus... on disait que les gens ils viennent soit parce qu'ils ont une formation hydrologique ou voilà, ils ont un rapport avec l'eau... soit universitaire, soit professionnel, et d'autres qui viennent de réseaux assos. Les deux autres, c'est justement ça. Ah je ne sais plus, j'ai pas en tête exactement, mais tous les deux, donc il y a un homme et une femme... J'ai un trou de mémoire, je les vois...

ENZO : Il y a Maeva,

enquête·e 14 : Ah oui, elle est vaudoise d'ailleurs, comme moi mais bon je ne la croise pas souvent à Vaulx-en-Velin. Et le quatrième...

MATTEO : Cyril. Vallet.

enquête·e 14 : Cyril, voilà c'est aussi quelqu'un qui a un rapport professionnel à l'eau, je ne me rappelle plus lequel

MATTEO : Je crois qu'il est ingénieur.

ENZO : Effectivement. Et vous les voyez souvent à l'Assemblée ? Est-ce qu'ils essaient un peu de faire le lien entre le CA de la Régie et l'Assemblée ou pas trop ?

enquête·e 14 : Ils font des comptes-rendus. Ils font des comptes rendus... Après, ils ont essayé de demander aux gens qui sont sur le fichier des participants à l'assemblée... Donc ça leur est arrivé de demander, de proposer que les gens justement, que l'assemblée s'auto-saisisse aussi et dire... Ils ont demandé des volontaires, tout ça, mais ça a fait flop pour faire vite. Ils n'ont pas réussi, les réponses étaient très timides. Il n'y a pas eu beaucoup... Ils n'ont pas réussi à en sortir quelque chose de positif. Voilà, mais c'est ingrat donc je...

ENZO : Oui, c'est pas parce que ça n'a pas bien réussi qu'ils ont été mauvais.

MATTEO : Il y a peut-être une réflexion à engager sur leur intervention, peut-être durant l'assemblée aussi... peut-être leur réserver un temps.

enquête·e 14 : Voilà. Ça a été fait tout au début, puis on ne l'a plus fait après. Il y en a un qui participe pratiquement toujours, celui-ci c'est Angeletti. Il est toujours là, il intervient souvent etc... Isabelle Pichon, quand elle est là... elle a eu des absences parce que ce sont des questions personnelles... sa mère, enfin bon.

ENZO : Oui, on a toujours des bonnes raisons.

enquête·e 14 : Elle est réellement très prise, mais quand elle participe, elle participe bien, elle était d'ailleurs là à la dernière. C'est vrai que Cyril Vallet et Maeva Pesenti, on les voit moins souvent. Après... il y a dans cette Assemblée de l'eau ce qu'on retrouve dans beaucoup d'endroits, c'est-à-dire que générationnellement, il y a deux pôles. Il y a les retraités...

ENZO : Et les étudiants. Pareil dans les assos, dans les partis.

enquête·e 14 : Ceux autour de 40 ans, c'est plus difficile pour eux, parce qu'ils ont les enfants, *« ah bah non, ce soir-là, je peux pas parce que... »*. Heureusement qu'il n'y a pas que quatre retraités par exemple, heureusement que...

ENZO : Que c'est un peu plus divers que ça.

enquête·e 14 : Et à chaque fois, ça pose aussi la question des disponibilités, parce qu'il y a des réunions, il y a des commissions...

ENZO : Il en a trois, c'est ça ?

enquête·e 14 : Et il y en a qui participent même à deux commissions...

ENZO : Surtout qu'il y en a une sur la participation citoyenne, si je dis pas de bêtises. Je crois qu'il y a gestion de la ressource, participation citoyenne et un truc un peu plus technique comme les tuyaux quoi.

enquête·e 14 : Ah oui il y a des trucs sur les tuyaux c'est sur oui (*rires*).

MATTEO : Est-ce qu'il y a quelque chose qu'on n'a pas abordé et que tu souhaitais aborder ou quelque chose sur lequel tu voudrais insister parce que ça semble important, intéressant, qui pourrait nous aider...

enquête·e 14 : Non, moi je suis aussi en interrogation sur comment on peut renouveler, comment on peut faire qu'effectivement cette Assemblée, elle se prenne plus en charge. Donc je suis plus dans les interrogations que sur des propositions lumineuses.

MATTEO : Et est-ce que tu as des questions pour nous ? Je ne sais pas, par rapport à ce qu'on fait, à ce qu'on va faire ou pas ?

enquête·e 14 : Donc vous avez été mandatés, c'est ça ? Par la Métropole, pour donner un diagnostic ?

MATTEO : Un diagnostic, et des pistes de réflexion.

ENZO : Et autant le diagnostic, ça va être relativement simple, autant les pistes de réflexion...

MATTEO : Là c'est encore un peu flou parce que on n'a pas encore interrogé tout le monde... ENZO : Il faudrait presque qu'on voie des juristes, sur le sujet du statut juridique de l'Assemblée, ça devient de plus en plus un gros problème.

MATTEO : Parce que oui, la question étant, comme tu disais tout à l'heure, de comment pérenniser en fait.

ENZO : Est-ce que ça devient une asso, dans l'hypothèse par exemple d'une reprivatisation de l'eau, est-ce que ça part en assaut complètement dédiée de la Métro? Est-ce que c'est lié à la Métro, mais plus institutionnellement, plus voilà... Est-ce que on essaie de faire garder un fonctionnement flou avec le risque que ça saute ? Est-ce qu'on le rattache à la Régie, en

« l'indépendantisant » un peu de la métro, mais du coup il y a le risque que si la Régie saute, ça saute avec...

MATTEO : Pas mal de réflexions quoi (*rires*).

enquête·e 14 : Oui, je la vois comme un... C'est une interface, c'est ni... il y a des pouvoirs et il y a des contre-pouvoirs. Et c'est ni un pouvoir, ni un contre-pouvoir, c'est une interface. C'est difficile de trouver des statuts pour ça.

MATTEO : C'est ça. Mais merci beaucoup, en tout cas, Alain, pour ton temps. ENZO : Merci.

10/03/2026

Transcription de l'entretien avec enquêté·e 15 mené par Côme et Emile

Côme: Eh Ben du coup, on va commencer, donc on va commencer à se présenter en quelques mots, donc votre nom, votre prénom, profession, âge, votre commune de résidence aussi.

enquêté·e 15: Je suis enquêté·e 15, j'ai 45 ans. Ma commune de résidence, c'est Lyon 3 et ma profession, donc je viens. J'ai été doctorant en septembre et maintenant je suis officiellement collaborateur scientifique à l'université de Genève, qui est un peu l'équivalent d'un ingénieur de recherche en France.

Côme: OK, très bien.

enquêté·e 15: Et donc dans le domaine de l'eau spécialement. Et ma thèse, donc mon boulot de doctorat, c'était sur le Rhône, la gouvernance du Rhône et tout le discours lié à la personnalité juridique et au droit du fleuve. Voilà, faut bien que je me situe par rapport au à la Régie. Enfin, au fait que voilà, j'ai un positionnement particulier, peut-être par rapport à ça, puisque je suis ingénieur de l'eau à l'origine d'ailleurs.

Côme: Ok. Et du coup, on va dire ce qui nous intéresse pour l'Assemblée. Du coup, est-ce que vous pouvez nous dire un peu pourquoi vous l'avez rejoint ? Oui, rejoindre, je sais pas si c'est. Et comment vous l'avez rejointe aussi, par quelle personne, par quelle association, quel dispositif?

enquêté·e 15: Alors, comment ? ou du moins par quel dispositif ? C'était par rapport aux affiches qu'il y a eu là, je pense que c'est la Métropole avait fait toute une campagne d'affichage à Lyon sur les abribus, sur les affiches 3 par 4. Il y avait pas d'affichage 3 par 4 qui n'existe plus maintenant, mais bref. Et donc j'y suis allé comme ça au début de la démarche, par curiosité. Et pourquoi j'y suis allé donc ? Ouais, à la fois par curiosité et par le fait que j'avais envie de m'impliquer localement dans le système de décision, que je me suis dit qu'avec mon expérience professionnelle, donc d'accompagnement des collectivités sur la planification et la gestion des ressources en eau, peut-être apporter quelque chose à la démarche. Et dans l'autre sens aussi, en disant que la démarche apportera sûrement des modifications à la façon dont je travaillais, donc, c'est à la fois une démarche professionnelle et donc par rapport à l'engagement enfin démocratique citoyen. J'avais été aussi sur des listes électorales en 2014 ou quelque chose comme ça. Après, j'étais parti à l'étranger, donc je me disais, c'était un bon moyen de s'impliquer dans la vie localement sur Lyon. Et puis le démarrage de cette démarche a eu lieu en même temps que le démarrage de ma thèse, plus ou moins. Et donc je me disais que c'était aussi une façon intéressante d'enrichir ma thèse puisqu'en fait, dans la méthodologie de ma thèse, l'idée c'était effectivement de comprendre pourquoi des citoyens sont engagés dans la gestion de la gouvernance de l'eau. Et du coup, je me suis dit Bah ça, ça me fera peut-être des apports méthodes ou de réflexion qui pourraient enrichir ma thèse.

Emile: Bonjour Monsieur. Désolé, désolé pour le retard. C'est le métro qui était en panne.

enquêté·e 15: Bonjour, pas de souci.

Côme: Merci. Super. Est-ce que vous avez déjà participé, ou est-ce que vous participez actuellement à des dispositifs qui sont à peu près similaires à l'Assemblée ?

enquêté·e 15: Non

Côme: Ça marche. Alors du coup on va passer sur une autre partie qui concerne un peu le fonctionnement de l'assemblée comme vous avez pu vivre en tant que membre, en tant que représentant à la Régie. Pour vous, quel est le but de l'assemblée des usagers de l'eau et quel devrait être son but?

enquête-e 15: Alors, je pense qu'il est dans 2 sens. Le but est à la fois que des citoyens puissent être formés aux questions liées à l'eau et donc ça, c'est peut-être un objectif, un peu, comment dire, descendant. Voilà, c'est les techniciens ou c'est les élus qui viennent nous dire bon bah voilà, qu'est-ce que c'est qu'un réseau d'eau ? Quelles sont les problématiques ? La ressource en eau, voilà. Et l'autre côté, c'est au contraire un côté ascendant où c'est des citoyens qui disent bah voilà, enfin il y a ça qui va pas, moi je comprends pas ça. Pourquoi est-ce qu'on ferait pas autre chose autrement ? Voilà qui viennent avec leurs propres questions. Dit autrement, c'est une plateforme d'échange. Pour moi, cette assemblée, c'est ce que ça devrait être une plateforme d'échange entre des citoyens, les élus et les services techniques. Ce qui est du coup un fonctionnement totalement différent je pense d'une association qui est vraiment l'association faite uniquement, j'allais dire du plaidoyer. Elle peut faire de la formation en interne, mais ce n'est pas de la formation avec les services techniques par exemple. Il y a vraiment, c'est pas une plateforme de rencontres alors que là on est vraiment sur un système de plateforme de rencontres après. Donc ça, c'est ce que ça devrait être ce que ça a été. Je pense que ça n'a pas si mal marché que ça au sens où par sujet, parce qu'on n'a pas pu tout étudier tout le temps, mais sur les trois cycles qu'on a eu, il y a vraiment eu ces échanges entre les citoyens d'un côté, les élus et les services techniques de l'autre et dans les deux sens. Donc ça a marché par sujet. Peut être qu'on aurait pu avoir une réunion un peu plus ouverte ou On disait qu'on abordait tous les sujets, ou du moins qu'on disait aux citoyens de venir avec leur sujet par exemple. Donc ça aurait pu ouvrir les possibles. Mais c'est quand même ce qui a été fait un peu sur le 3e cycle. Donc je vous rappelle, il y a eu 3 cycles, vous savez. Enfin, le cycle tarification, cycle changement climatique et cycle polluant. Le cycle polluant, à l'origine, c'était pas vraiment celui que la les élus pensaient étudier. Ils pensaient plutôt qu'on partirait sur la mise en œuvre de la solidarité à travers les financements et l'eau. Et c'est nous, en tant que représentants des usagers, donc les élus à la Régie d'eau potable. On a dit, mais nous, il nous semble que les citoyens, l'Assemblée des citoyens voudraient discuter d'un autre sujet et on propose les polluants, les micro-glissants, quelque chose comme ça. C'est d'un commun accord qu'on a décidé ça. Donc là, on voit bien qu'il y a eu la remontée citoyenne vers les élus en disant nous on vient plutôt un autre sujet, sachant que ce sujet-là, il a été donc déterminé en je sais plus, printemps 2025 ou janvier 2025, quelque chose comme ça où là on a dit mais Il y a toute cette problématique des PFAS. À l'origine, on ne parlait que des PFAS d'ailleurs. Puis après, il y a eu les pesticides qui sont venus avec la pétition contre la loi Duplomb. Mais au début, nous, on s'était positionnés sur les PFAS problématiques lyonnaises à Laval, enfin à L'aval de Lyon, mais qui est quand même sur le territoire de la Métropole. Voilà donc on s'inscrivait dans l'actualité locale et les inquiétudes locales. Peut-être que ça a moins bien marché au niveau de la plateforme, ou du moins, c'est pas comme ça qu'on aurait voulu que ça fonctionne. C'était le relationnel vraiment entre les élus citoyens, donc les quatre membres à la Régie d'eau potable et l'Assemblée. Là, finalement, on n'a peut-être pas eu assez de sollicitations citoyennes d'un côté et nous, on n'a peut-être pas fait assez de retours vers eux de l'autre. Même si on a essayé et même si ça a pas tout raté, c'est-à-dire qu' on a essayé. Par exemple, on a créé une adresse mail, on les avait, on a sollicité l'ensemble des de la centaine de personnes inscrites pour

qu' ils nous fassent remonter leur sujet de fonctionnement. Donc ça, c'était il y a un an justement. Voilà en janvier 2025, décembre 2024. Mais finalement, il y a eu très peu de réponses des citoyens. Donc on voit bien qu' il y a pas eu une implication de leur côté, j'allais dire dans un sens, mais de l'autre côté, parce qu'on a eu 3 retours je crois. Donc ça fait 3% de réponse, c'est pas terrible. Mais de l'autre côté, voilà. Enfin, nous, on a tous les 4 une vie à part, professionnelle, associative pour certains, familiale, perso, et qu'on a pas les moyens de faire. Donc là on a des. Mais je pense que c'est très important. C'est On met le doigt sur la limite entre un système purement d'association qui fonctionnera entre soi, où il faudrait vraiment que cette plateforme, cette assemblée par exemple, décide d'engager quelqu'un et on serait indépendant de la Métropole. Ou au contraire, on pousse la Métropole à ce que la Métropole mette quelqu'un à mi- temps ou quart de temps qui fasse du secrétariat, des choses comme ça. Là, on n'est ni dans l'un ni dans l'autre. Mais on a quand même du coup une forme d'indépendance sans l'être totalement. On a un système très hybride. Voilà.

Côme: Et vous imaginez chez vous comme une personne dans la Métropole qui se charge de faire de l'assemblée?

enquête-e 15: Bah ce serait tout à fait possible. Après, dans un sens, est-ce que ça renforcerait le lien entre les 4 élus et l'Assemblée ou pas ? Est-ce que ça crée une distance ? J'en sais rien. Est- ce que ça veut dire que la communication des 4 représentants passerait par ce secrétariat qui en même temps valide au niveau des politiques ? On est de nouveau sur une question, quelle est l'indépendance des uns et des autres ? Et en fait, Je sais pas comment vraiment résoudre ça, mais c'est vrai qu'on n'a pas non plus exactement les mêmes mandats entre l'assemblée des usagers d'un côté, et aussi un conseil d'administration qui régit, qui est qui enfin qui régit avec It, au sens où il y a certaines règles qui nous sont imposées par le fonctionnement de qu'est-ce que c'est qu'un conseil d'administration d'un service d'eau potable. Voilà, on est un peu un ovni quand même. Enfin, je pense qu'il faut le dire, le reconnaître. Mais je pense que ça a bien fonctionné et que si nous, les quatre élus, on avait eu plus de temps, ça aurait été encore mieux, mais ça demande beaucoup de temps pour préparer le conseil d'administration. Et finalement, quand on était présent aux réunions de l'assemblée des usagers, on était presque un usager comme les autres. On ne venait pas là en tant que représentant, ce qui était bien aussi parce que comme ça, on n'était pas surplombant. Mais peut-être qu'on aurait pu faire plus de retours dans l'instance et eux, J'allais dire, voilà notre statut d'élus de l'assemblée. Il était perdu quand on était avec l'assemblée, au sens où on était un citoyen comme les autres et quand on était avec la Régie d'eau potable. Là, par contre, on l'avait vraiment. Et encore une fois, il y a eu un conseil d'administration la semaine dernière. Il y a des élus qui se demandaient si c'était bien pertinent de mettre en œuvre le programme d'accompagnement des agriculteurs pour une nouvelle agriculture au pied des captages. Et moi j'ai dit mais c'est totalement ce que veulent les citoyens et l'Assemblée des usagers de l'eau où ils veulent. Cette assemblée veut réduire les pollutions intrantes dans le système d'eau. Et c'est tout à fait ça qu'il faut faire. Et là, je me suis vraiment exprimé en tant que représentant de l'Assemblée des usagers de l'eau. Donc ça marche dans ce sens-là.

Côme: Il y a juste de prévenir, c'est du chaud. On fait une partie, on fait juste. Ouais.

enquête-e 15: C'est vous qui voyez. Et puis après, bon, si vraiment vous avez besoin d'un deuxième entretien après coup, ce sera possible aussi.

Côme: Ah bah c'est je crois que ça ira normalement.

enquête·e 15: Sur la transcription vous avez une transcription automatique.

Come: Pardon ?

enquête·e 15: Je dis sur la transcription vous avez une transcription automatique déjà

Come: On a pas trouvé de logiciel qui permet de le faire vraiment parfaitement sur la transcription automatique.

enquête·e 15: Bon alors entre autres ça marche assez bien mais faut le reprendre, tu mets la bande audio là que tu as, tu la mets sur Word tout à l'heure.

Come: Sur Word.

enquête·e 15: Et t'as un truc qui est dicté.

Come: Je suis en train d'ouvrir mon Word en même temps.

enquête·e 15: Ouais, dès que t'es sur ta page d'accueil Word, là t'as un logo à droite qui doit apparaître dicté.

Come: Ah oui, je peux retranscrire?

enquête·e 15: Et là tu cliques dessus et il te fait transcrire et en fait tu mets ta bande audio. Come: Ok, nickel.

enquête·e 15: Après, bon, il y a des petites erreurs, des mots où il n'a pas forcément compris, il faut relire quand même, mais c'est pas mal fait.

Come: C'est sûr. Ça peut nous aider. enquête·e 15: Ok.

Come: Et tu veux faire la question ?

Emile: Oui, on aimerait bien savoir ce que vous préférez de plus lors d'assemblée de fonctionnement. Qu'est-ce que vous préférez que vous préférez dans le fonctionnement et qu'est-ce que vous aimeriez changer aussi?

enquête·e 15: Pardon

Emile : Qu'est-ce que vous préférez ? Qu'est-ce que vous aimeriez changer aussi éventuellement éventuellement?

enquête·e 15: Alors cette question, elle se pose à plusieurs niveaux temporels, j'allais dire sur les 3 ans et par cycle et par réunion. Voilà. vu qu'on avait différents formats. Je pense que c'est pertinent le fonctionnement où on choisit un sujet qu'on étudie pendant six mois à peu près, ça a été ça la durée des cycles. Parce que sur cinq, six réunions. Parce que je pense que les gens n'ont pas le temps de s'engager sur une réflexion qui durerait trois ans, par exemple sur un sujet, donc ce serait trop long pour motiver et avoir des gens tout le temps présents. Donc je pense que ce format a été bon. Je pense qu'il était bon aussi parce que du coup on a pu faire quand même 3 sujets différents et que il était bon dans la montée en compétences des citoyens qui ont participé, c'est à dire en général sur un cycle il y avait je sais plus 5 ou 6 réunions. Première réunion un peu débrief globalement où on va, la 2e et la 3e réunion, on rencontrait des experts Pour discuter de sous-thématiques liées au cycle et après la 4e, 5e réunion, c'était les usagers qui se positionnaient, qui travaillaient de leur côté, puis il y avait le compte-rendu final. Donc je trouve que là, on est vraiment dans un cycle de montée en compétences et après, les réflexions du coût font sens pour l'ensemble des citoyens, enfin des usagers qui étaient présents. Donc sur le plan triennal, c'était bien. Sur les cycles, ça me va. Au niveau du format des réunions, 2 h, bah je pense que c'est toujours pareil, c'est à dire que c'est difficile de caler des temps. pour avoir à la fois des jeunes, des moins jeunes, des hommes, des femmes, des familles, des célibataires, enfin vous croisez tout ça. On a un créneau horaire compliqué à trouver. On n'a jamais essayé, peut-être qu'il aurait fallu essayer un samedi matin ou un samedi après-midi par

exemple, voir si ça marchait pour toucher un peu d'autres personnes. De même, sur le format, moi j'ai regretté que l'assemblée des usagers, des citoyens des de l'eau, pardon, soit pas présente lors du Festival Rhône Saône. Donc ça qui se veut quand même un festival. Alors effectivement, c'est un festival festif et pas un festival d'éducation ou professionnel. Mais peut-être que ça aurait valu le coup qu'on essaie d'être présent, voilà, juste pour faire une conférence ou faire une activité ou une table ronde. Et puis voilà, après ce que j'ai trouvé, voilà, c'est la difficulté pour les usagers de prendre en main le fonctionnement de l'Assemblée et pour venir avec des sujets quoi. Voilà des sujets ou des experts à rencontrer ou. C'est à dire que l'Assemblée, malgré tout, a été un petit peu, mais j'allais dire en mode passif. Mais je le comprends. C'est-à-dire que tous les gens qui viennent, bah c'est comme moi. Enfin, ils n'ont pas le temps de s'engager partout, tout le temps, à part peut-être les représentants de certaines associations qui étaient aussi dans la salle. Et donc ça c'est pas mal parce que justement on voit bien la différence entre des associations qui militent, qui font un plaidoyer, qui font certaines actions. Et qui en même temps s'implique dans une co-construction avec la Métropole. Donc c'est là où pour revenir sur l'idée de plateforme, c'est très fonctionnel. Ouais donc voilà la seule chose vraiment je pense que qu'il faut réussir à améliorer, c'est peut-être réussir à mieux impliquer peut-être les usagers dans le fonctionnement de leur assemblée aussi, mais je suis pas sûr qu'ils soient demandeurs. Et je pense qu'il faut faire attention à ce que dans ce cas-là, cette assemblée devienne pas quelque chose un peu qui n'aurait plus de lien avec les élus et donc la politique de la ville, parce que c'est aussi ça le but, ou d'un côté que ça se délite parce qu'il y a plus de suivi enfin à l'assemblée. Très clairement, elle a fonctionné parce qu'il y avait Anne-Gros Perrin, Laurence Buffet derrière, Anne-Laure Garcin, donc des services techniques, enfin des services administratifs de la démocratie. Enfin voilà, et ces personnes-là sont clés. Et bah évidemment, en face, transférer à d'autres personnes, c'est pas évident de les trouver. Et c'est un risque qu'il faut éviter, en tout cas, que ça se délite après. Voilà, d'accord.

Emile: À votre participation à l'Assemblée. Pour commencer, on va demander d'abord votre présence lors des assemblées, ça nécessite des coûts pour vous?

enquête-e 15: Alors la présence au niveau de l'Assemblée, il y a pas un gros temps de préparation pour moi parce que. je l'ai pas pris, mais aussi c'est des sujets que je maîtrise déjà un petit peu par ma formation, par mon expérience professionnelle, puisque comme je disais tout à l'heure à votre collègue, enfin voilà, je suis ingénieur de l'eau, j'ai travaillé quinze ans en bureau d'études pour accompagner les collectivités au sens général sur l'eau et je viens de terminer une thèse sur l'eau. Donc j'ai quand même je suis dans le secteur. Voilà, donc ça ne me demande pas beaucoup de préparation. Alors c'est une bonne question que nous, on s'est pas posé en tant que représentants. On s'est dit qu'est-ce que va être l'Assemblée après les élections ? Mais on s'est pas projeté à plus loin. Donc évidemment, bon, après les élections, on ne sait pas si ce sera maintenu, si ça existera, si ça va se déliter. Mais disons que s'il y a une majorité au sein de la Métropole qui veut continuer avec cette Assemblée, comment est-ce que je la verrai ? Ben je pense que voilà, c'est pas mal. si. On arrive à avoir un soutien quelconque, peut-être d'une forme de secrétariat d'une façon ou d'une autre. Est-ce que c'est ce secrétariat pareil doit venir de la Métropole ou de la Régie? ? C'est pas la même chose parce que, par exemple, je suis dans le cadre de la Régie, c'est peut-être plus facile que des sujets d'eau potable, pas des sujets. En tout cas, d'assainissement, on discuterait des sujets ressources quand même, parce que ça c'est. discutait à la Régie. Est ce que et on s'était posé la question, il faut un élu, peut être qui soit

uniquement représentant de l'Assemblée et des élus issus de l'Assemblée qui soient à la Régie d'eau. Donc ça ferait un peu deux groupes. Peut être que c'est possible aussi parce que ça diminuerait la charge de travail. Pour les représentants de l'Assemblée au conseil d'administration, au sens où ils n'auraient pas besoin d'essayer de faire vivre l'Assemblée en parallèle. Par contre, ça veut dire qu'il faut qu'entre les élus représentants de l'Assemblée et les élus citoyens au conseil d'administration, il faut qu'il y ait une vraie coordination, des échanges, tout ça. Mais c'est peut-être plus simple. Ça permettrait peut-être à des personnes vraiment motivées qui veulent faire vivre l'Assemblée d'être plus impliquées. Ça, c'est peut-être une bonne idée qui est, mais ouais. Et vous avez déjà commencé à nous évoquer un peu.

Come: Qu'est-ce que vous pensez du positionnement de l'Assemblée par rapport aux élus et au pouvoir politique ? Et est-ce que vous pensez que l'Assemblée devrait s'autonomiser en fait dans son pouvoir politique pour s'affirmer, c'est des sujets sur.

enquête-e 15: Lesquels elle travaille ? J'allais dire oui et non, ce qui ne vous arrange pas beaucoup. Non, parce que si c'est trop autonomisé par rapport aux élus, bah ça revient à une association qui fait du plaidoyer mais sans forcément être dans l'axe de travail des élus. Donc c'est dommage parce que là, les élus s'engagent quand même à reprendre ce qui est fait par l'assemblée, donc c'est quand même très intéressant. Après, j'allais dire oui et je pense que les élus eux-mêmes. Aurait à y gagner. C'est à dire que moi je pousse pour que l'Assemblée se pose des questions et les élus sur la ressource en eau, le Rhône, relation avec la Suisse, qu'est-ce qui est fait en amont ? Pourquoi ? Comment ? D'où vient la pollution ? Tout ça, les sédiments et qui sont des questions qui sont pas dans la tête des élus et pas à la Régie d'eau potable et pas dans nos citoyens. à part peut-être Anne Gersperrin, qui est aussi à l'agence de l'eau. Mais à part ça, personne ne se rend compte qu'on est sur une ressource en eau qui va diminuer. 30 % de réduction du débit probablement d'ici 2050 l'été, c'est énorme. Et donc il va y avoir des vrais conflits qui vont sortir du territoire de la Métropole. C'est-à-dire que la Métropole va devoir se battre peut-être avec des usagers en amont qui aujourd'hui n'ont pas de problème. C'est-à-dire peut-être que la Métropole va devoir se battre avec les EPR, avec je sais pas, la ville ou le canton de Genève, avec la Suisse pour avoir de l'eau aussi. Et cette question, ou avec le ministère des Affaires étrangères français qui va gérer les relations avec la Suisse ? Et là vous voyez bien qu'on n'y est pas du tout quoi en fait. Et donc il y a ce problème là. Alors comment la faire sortir ? J'en sais rien. Est-ce que c'est aux citoyens de poser la question franchement ? Et donc il faut qu'ils s'autonomisent un peu par rapport aux élus qui ne veulent pas aujourd'hui en parler. Mais d'un autre côté, les élus pourront s'appuyer là-dessus. Et c'est pareil sur la problématique des pesticides. Je pense qu'on est venu là avec un système qui permet d'ouvrir des nouveaux sujets et je pense que c'est bien et que les élus sont sûrement contents qu'on l'ait fait.

Come: Je pense que je passe à une dernière question sur votre rôle, ce qui est aussi une des raisons qui vous a contacté

enquête-e 15: Je pense que Lucien, vous devriez pouvoir réussir à le joindre. Isabelle, c'est compliqué en ce moment. D'accord, juste enfin, si vous appelez Lucien, vous pourriez centraliser sur la sa relation avec les associations, parce que lui, il est aussi membre d'une association, ce que moi je ne suis pas.

Emile: Pourriez-vous nous dire votre rôle en tant que Régie?

enquête-e 15: Ouais, en tant que Régie, il y a un rôle d'aiguillon de la discussion. Je vais les citer comme ça, puis on pourra y revenir. Aiguillon de la discussion, un rôle lanceur d'alerte et un rôle

quand même de d'enregistrement des décisions. C'est à dire que au sein de la Régie, moi c'est la première fois que je participe à un conseil d'administration. Et en fait, c'est vraiment le conseil d'administration. On enregistre des décisions, on les discute énormément. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que finalement c'est pas au conseil d'administration, vraiment en tout cas fonctionnement, que les choses se font. C'est en amont, dans des sous-commissions, dans des réunions à part. Voilà, donc le conseil d'administration, on vous explique que c'est une demi-journée par mois, c'est vrai, c'est pas plus à peu près. Par contre, y a des réunions toutes les semaines sur la commission ressources. pour discuter, pour prendre des modèles, pour aller faire des visites de terrain, des choses comme ça. Et donc en fait, on est bien plus si on veut être sérieux à une demi-journée de travail chaque semaine, plus si on veut lire les documents à l'avance. Parce que c'est pareil quand on vote la délibération, la délibération fait une page, mais elle dit elle vous renvoie à un document qui peut faire 25 pages quoi. Donc le document, ça prend du temps. Donc on peut largement, je pense, y passer une journée par semaine. Et c'est là dans ce sens-là où je dis que dans un sens, on est enfin une chambre d'enregistrement. quoi. Mais il y a beaucoup de choses qui ont quand même été détaillées et discutées avant là-dessus quand même. Lanceur d'alerte. Moi, j'ai trouvé que Maeva elle avait une très bonne réflexion à un moment donné sur la gestion de la ressource et le fait qu'on allait s'engager pour la nouvelle usine de Rillieux la Pape et en disant mais voilà, en fait, on s'engage pour 20, 30 ans, c'est lourd, c'est quelque chose d'important. Et qu'elle voulait en discuter avec les et les élus, avec nous, les autres représentants et aussi avec les assemblées, l'assemblée des usagers de l'eau. Donc là, c'est là où on a eu un rôle effectivement de 2 lanceurs d'alerte qui étaient très pertinents. C'est ça, c'est ça. Après, par rapport à Lucien par exemple, nous, Maeva et moi, on n'était pas dans la commission d'appel d'offres. La commission d'appel d'offres, c'est encore beaucoup, plus de temps au sein de la Régie puisque il faut lire tout. Enfin, lire au moins les comptes rendus préparés par les services techniques pour attribuer les marchés et évaluer qui est le plus pertinent, le moins pertinent, comment, pourquoi

? Et ça, je pense que c'est beaucoup, de temps aussi quoi. Où on se rend pas compte, mais c'est bien que quelqu'un ait eu le temps de faire ça.

Côme: Et votre charge de travail, elle est importante pour vous?

enquête·e 15: Bah elle est trop importante. J'allais dire qu'il y a un certain nombre d'élus qui viennent et qu'on a des délibérations. Voilà. Donc si on veut, on peut juste passer une demi-journée par mois effectivement et juste dire qu'on vote à tout ou poser une question sur le vif. Si on veut préparer et si on veut faire les choses sérieusement, et en tout cas ça a été mon cas. Et bah ça prend beaucoup de temps. Mais je ne suis pas sûr qu'il y ait la possibilité de faire autrement. Je ne jette pas la enquête·e 2 à la Régie ou au service. Je pense que c'est certain.

Emile: Et aussi si vous aviez une relation avec les autres membres ? enquête·e 15: Alors entre nous quatre, vous voulez dire ?

Emile: Oui oui.

enquête·e 15: Alors effectivement, on a des relations entre nous. Bon, on avait créé un groupe WhatsApp dès le début pour pouvoir échanger facilement. On s'est réunis quand même plusieurs fois en dehors de l'Assemblée et du Conseil d'administration, donc soit avant de temps en temps, soit un soir, voilà pour boire un coup. Mais aussi pour discuter et en particulier, voilà, on l'a acheté Ben en 2 courant 2024, 2025. Pas mal pour justement à la fois par rapport aux investissements qu'on allait voter. Donc ça, c'était Maeva qui l'avait fait. Et puis c'est plutôt moi

qui ai lancé l'autre partie sur les polluants en disant mais. Il y a une problématique qu'on monte, qu'est-ce qu'on va faire entre nous ? Qu'est-ce qu'on prépare ? Comment est-ce qu'on s'appuie mieux sur l'Assemblée ? Donc ça nous a pris du temps effectivement de réunions, d'échanges entre nous, en dehors de ce que pouvaient préparer les élus et de l'Assemblée. Donc je pense qu'effectivement, il n'y a que nous quatre qui savons qu'il y a eu ces réunions là, mais ça. Bon, ça a pas été des réunions toutes les semaines comme ça quoi que je veux dire, mais c'est du surgé de charge de travail aussi entre nous. On avait aussi essayé de coordonner sur certaines délibérations pour trouver en amont. Voilà, est-ce qu'on était d'accord, pas d'accord sur ces délibérations ? Bon, en général, après on l'a fait au début, puis après c'est tombé à l'eau parce que en général, tout de même, on est d'accord sur les délibérations, on n'était pas surpris, donc ça n'a jamais posé vraiment de questions.

Emile: Et est-ce que vous avez aussi des rapports avec les autres membres de l'assemblée ?

enquête-e 15: Ah bah je pense avec Anne par exemple. avec Laurence, au fait aussi au niveau des élus de la parce que Anne, pardon Laurence, elle est démocratie participative je crois, donc c'est très proche. Et puis avec Anne Vérand aussi, moi j'ai pas mal de relations par rapport à cette thématique de gestion de la ressource. Voilà. Après je pense que Lucien a des relations particulières avec Anne Groperrin par exemple. Avec d'autres élus aussi, qui étaient plus à la à la commission des appels d'offres. Isabelle, elle, avait des relations particulières avec, j'ai mangé son nom, pardon, le vice-président à la solidarité, parce que elle a été sur la thématique. En fait, on s'était réparti. Il y avait 3 grosses thématiques à la Régie qui étaient. missions, donc il y avait une thématique production, une thématique ressources et une thématique solidarité, politique sociale de l'eau et donc 3 thématiques. On était 4 usagers et on s'était répartis là-dessus. Du coup, et à chaque fois il y avait un élu de référence, donc je pense qu'on a plus de relations. Voilà après pour moi c'était que des relations professionnelles, donc boire des coups avec eux le soir. Enfin voilà, pas de relations amicales pour autant.

Côme: Très bien. Qu'est-ce qu'ils disent ici ? Toujours par rapport à ça. Parce que en fait, si je voulais poser la question sur les relations, c'est parce que c'est le lien social de l'Assemblée. Et du coup, est-ce que vous pensez que le lien d'action pérennisé pour améliorer en quelques un ces assemblées, ce serait essayer de jouer sur l'assemblée, un lien social un peu plus fort?

enquête-e 15: C'est une bonne question qu'elle n'est pas posée. Je pense qu'effectivement il n'y a pas de lien qui s'est créé au sein de l'Assemblée. Pourquoi ? Peut-être qu'aussi c'est le fonctionnement de l'Assemblée qui veut ça, c'est à dire que l'Assemblée c'est un lieu où on vient débattre, mais aussi si vous voulez en sortir, vous pouvez en sortir sans pression. On a voulu quelque chose qui puisse être ouvert tout le temps à tout le monde. Voilà, donc c'est peut-être ça aussi, c'est à dire que on est, je sais pas, 150 personnes aujourd'hui, mais il y en a que 80 qui participent, c'est pas forcément les 80, même tout le temps on se voit, on a. aussi essayer de faire que c'était un moment productif, donc il y a pas un pot à chaque fois, il y a pas voilà. Est-ce qu'il faudrait ça ? Est-ce que les gens seraient prêts à s'impliquer ? Oui, peut-être oui, peut-être pas. Ben j'en sais rien. Enfin, il faudrait voir. Après, je sais qu'il y a eu la, enfin, les élus ont fait des dépôts en fin de cycle, il n'y a pas eu d'événements extérieurs par exemple. Peut-être qu'on aurait pu et qu'on aurait dû, par exemple, proposer une visite de la Régie d'eau potable, de l'usine de croix Luizet ou des choses comme ça aurait sûrement intéressé des gens. Voilà après. En maintenant ce que je dis, je dis quoi ? C'est un endroit protégé, c'est compliqué, y compris par rapport aux restrictions anti-terrorisme, tout ça. Enfin voilà, c'est des zones très sûres, mais on

aurait pu faire une balade le long de la rivière avec les élus et des techniciens par exemple. Ça aurait permis un cadre différent, relationnel effectivement, et peut-être que les gens auraient. Ouais, ça c'est une bonne idée. On aurait pu faire un événement hors des murs, comme on dit, une après-midi informelle ou simplement on aurait dit aux gens de venir pique-niquer un samedi après-midi au mois de juin à la Feyssine ou je sais pas où. Et puis ça aurait peut-être été bien ça. OK, ouais, et c'est peut-être un truc qu'il faudrait faire juste la prochaine fois. Au lancement de l'Assemblée, ça peut être une bonne idée. Tiens, après, les gens, je pense pas qu'ils aient envie qu'il y ait un annuaire avec leur numéro de téléphone, leur e-mail et un groupe WhatsApp et des mailing list, simplement parce qu'on est débordé. Vous prenez n'importe parent, déjà, il a campé groupe WhatsApp lié à l'école pareil. Voilà, enfin je pense que voilà.

Come: Ok, et Ben je pense qu'on a plus d'autres questions, sauf si vous avez encore une remarque ou une question.

enquête-e 15: Peut-être non, Enfin, j'ai cru à un moment donné que vous demandiez quelles étaient les relations de l'Assemblée avec d'autres assemblées à l'extérieur de la Métropole.

Come: Ah, c'est une bonne question.

enquête-e 15: Bon, Ben vous l'avez pas posé, mais je vais vous en parler. En soi, on n'a pas cherché à vendre le modèle à l'extérieur parce que ça s'est énormément rapproché. On n'a pas forcément le temps de répondre à toutes les sollicitations. Il y en a encore une en cours. Là c'est le 23 mars ou alors il y a des gens de Seine, je sais pas trop. Enfin Seine et Marne, je sais pas trop où autour de Paris, dans Saint enquête-e 7 de rivière qui vient de voir comment notre assemblée fonctionne. Il y a une étude CNRS à Strasbourg qui nous suit aussi, et je pense que c'est ça démontre la vitalité du de l'Assemblée, de ce positionnement aussi dans le paysage régional mais aussi national. Et nous, on a regardé en tant qu'élus représentant comment fonctionnait d'autres assemblées, donc une à Turin et une en Espagne, je crois. Où il y a des analyses qui ont été faites. Effectivement, sont toutes sur un système un peu hybride. Alors, il y en a certaines qui se veulent vraiment indépendantes. Voilà pour revenir à l'autonomie par exemple, beaucoup plus que ce qu'on est nous. Il y en a d'autres qui ont réussi à arracher un bout de budget à la Métropole ou à leur commune de rattachement. Bon, après, moi je ne me vois pas fonctionner avec un bout de budget qu'il faudrait voter et décider. qu'est-ce qu'on fait voilà enfin on a pas le temps de juste voilà mais ça prouve que ça sonne et que le système dérange. Je pense que c'est bien. Ça prouve que l'eau peut redevenir un sujet politique et technique. Et on voit qu'effectivement il y a dans la campagne actuelle, enfin il y a des positionnements qui commencent à être de plus en plus tranchés. Entre certains candidats qui proposent simplement de repasser à un système de concession auprès du privé et d'autres qui s'opposent fortement à ça. Et je pense que c'est intéressant. Voilà, on a réussi et c'est peut-être ça une des conclusions intéressantes. On a réussi quand même à repolitiser un peu le sujet de l'eau, pas totalement. Pas sur tous les sujets, mais le fait que ça vienne dans la campagne, c'est bien que le sujet de l'eau redevient politique et je pense que ça l'est et que ça va le devenir de plus en plus. Protéger la ressource, c'est des compromis. Il y a des choix à faire entre qu'est-ce qu'on veut ? Est-ce qu'on veut de l'eau pour nos villes, pour l'agriculture, pour l'énergie, pour la polluer, pour la vendre à nos voisins ? Enfin, il y a plein de questions et j'allais dire, toutes les questions sont acceptables et doivent être discutées et après c'est un choix citoyen. Bon j'ai un truc que je disais, c'est hyper important au niveau de Lyon parce qu'on utilise l'eau du Rhône, mais on aurait pu et on devrait peut-être réfléchir à utiliser l'eau de la Saône. Et dans ce cas-là, tout redevient politique aussi au

niveau de la Saône parce qu'il y a tout le bassin versant amont où il y a plein d'agriculture, il y a de la navigation de plaisance qui pollue parce qu'ils ont pas de bac à eau sale par exemple, donc il y a beaucoup de matière organique et qu'en fait tout ça, et ben on pourrait aussi décider de se dire Ben on va. Maximiser les efforts pour améliorer la qualité de l'eau de la Saône parce qu'on en a besoin pour nous, la ville de Lyon, avoir une ressource et pas être coupé d'eau du jour au lendemain parce qu'il y a un camion qui se renverse sur l'autoroute au niveau du nœud des îles et qui pollue tout parce qu'aujourd'hui c'est quand même un risque et on serait bien ennuyé.

Emile: Ouais voilà, c'est bon, c'est bon. Eh Ben super, je crois qu'on a ce qu'il nous faut.

enquête·e 15: Ouais, et pardon, je termine en ayant discuté d'une crise, enfin d'un événement ponctuel. Mais il y a toute la discussion sur la qualité de l'eau de façon générale et par rapport aux pesticides ou à la loi du plomb et tout ça, et aux liens cancérigènes qui est largement démontré. Et je pense qu'il faut. J'aime bien les mots de Fleur Breteau qui dit que les cancers, c'est un choix politique. Et aujourd'hui, on en est là quoi. Il faut admettre que les cancers, c'est une maladie politique et qu'on peut les traiter en amont en évitant certaines substances, entre autres dans notre eau, mais dans l'air ou ailleurs quoi?

Côme: Voilà, oui c'est vrai, oui c'est vrai, c'est sûr, c'est sûr. OK, merci beaucoup, c'était très instructif, très instructif.

enquête·e 15: Et Ben écoutez, n'hésitez pas de manière à me recontacter plus tard s'il y a des questions pas claires. Et puis moi je suis intéressé par. Votre rapport, ce qu'il en sortira donc s'il est rendu public, envoyez le moi. S'il n'est pas rendu public, je suis intéressé et je le garderai dans le cadre de la confidentialité en tant que chercheur. Voilà, discutons donc. Vous savez quand vous finissez.

Côme: Je finis alors notre oral, elle est le 30 mars. À peu près, super. enquête·e 15: Et on peut être invité à votre soutenance le 30 mars ou pas? Côme: Ah bah oui, bah oui, vous pouvez venir, ce sera la semaine.

enquête·e 15: Ouais, je suis intéressé par les dates et les horaires. Je ne sais pas si je serai disponible le 30 mars. Mais voilà. Et puis je pense que c'était bien pour vous aussi, ça vous valorise si on peut venir.

Emile: Oui, c'est clair, c'est clair, c'est bien.

enquête·e 15: Voilà. Eh ben j'attends vos nouvelles. Merci bien. Bon courage. Bonne journée.

Côme: Au revoir.

Annexe 4 : Grille de recherche de benchmark

Grille indicative d'analyse du Benchmark

Titre du dispositif Lien du site web Thème en 3 mots

Intérêts pour notre travail :

Présentation du dispositif :

Thèmes abordés :

Date / histoire:

Pays/ville :

Autre (*rester général sauf besoin spécifique*) :

Modalités de légitimation : (8 lignes max)

Sélection :

Autonomie :

Forme juridique :

Légitimation politique :

Droit d'interpellation :

Transparence :

Fonctionnement : (*calendrier, animation, communication (réseaux sociaux)*)

Taille / moyens alloués : (*financiers, en personnel*)

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées :

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l'Assemblée des usagers de l'eau :

Annexe 4.1 : Fiches d'analyse de benchmark

Convention citoyenne métropolitaine pour le climat – Grenoble Alpes Métropole

<https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/>

Intérêts pour notre travail :

- Participation citoyenne structurée autour d'un mini-public tiré au sort et représentatif.
- Transparence et suivi public des propositions avec implication du Conseil métropolitain.

Présentation du dispositif :

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat de Grenoble Alpes Métropole a réuni 100 citoyennes et citoyens représentatifs du territoire pour réfléchir à la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et à la neutralité carbone d'ici 2050. Elle a fonctionné entre mars et octobre 2022 autour de plusieurs sessions de travail. Le panel a formulé plus de 200 propositions ensuite soumises au vote du Conseil métropolitain. La Métropole s'est engagée à exposer chaque étape du processus, de la sélection à l'issue des propositions.

Thèmes abordés : climat, transition écologique, modes de vie, alimentation, déplacements, urbanisme

Date / histoire : travaux de mars à octobre 2022 ; résultats présentés en octobre 2022 et adoption en avril 2023

Pays/ville : Grenoble

Autre : Première convention citoyenne métropolitaine pour le climat d'une telle ampleur en France.

Modalités de légitimation :

Sélection : panel de 100 citoyens représentatif selon âge, genre, niveau de diplôme, type de commune, tirés au sort à partir d'une base de ~50 000 personnes.

Recrutement : mobilisation par quotas + tirage aléatoire des numéros contactés pour atteindre représentativité.

Indemnisation et accès : 350 € par personne, prise en charge de la garde d'enfants, repas et transports.

Garantie d'indépendance : comité opérationnel (10 expert·es), garants CNDP.

Suivi des propositions : soumission des propositions au vote des élus métropolitains (vote possible ou non) ; dans certains cas, votation citoyenne si débat intense.

Fonctionnement :

5 sessions de travail entre mars et octobre 2022, à raison d'un week-end par mois.

Sessions structurées par le comité opérationnel, avec interventions d'expert·es, plateformes d'échange en ligne et ateliers thématiques

Publication des propositions et documents de travail sur le site dédié, présentations publiques lors de forums et séances du Conseil métropolitain.

Taille / moyens alloués :

Nombre de membres : 100 citoyens – représentatifs du territoire métropolitain.

Budget : 350 000 € pour l'organisation (animation, indemnisation, tirage au sort, repas, communication).

Personnel : comité opérationnel et garants dédiés, appui institutionnel métropolitain.

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées :

- Encadrement politique : initiative portée par Grenoble Alpes Métropole avec arbitrage institutionnel.
- Intégration politique : propositions ensuite présentées et votées par le Conseil métropolitain.
- Transparence du processus : volonté explicite de rendre toutes les étapes publiques (sélection, formation, débat, destin des propositions).

Moyens :

Indemnisation + prise en charge logistique.

Différences avec l'Assemblée des usagers de l'eau :

- Indemnisation / logistique pris en charge pour faciliter la participation.
- Vote des élus sur chaque proposition, avec possibilité de votation citoyen

Propositions concrètes post lecture :

- Prévoir une indemnisation ou prise en charge logistique pour élargir l'accès.
- Intégrer un comité de garants externes pour assurer indépendance et transparence.

Assemblée citoyenne du futur Marseille

<https://www.marseille.fr/mairie/assemblee-citoyenne-du-futur-acf>

Intérêts pour notre travail :

- Tirage au sort et représentativité
- Modèle de suivi et de transparence des recommandations
- Animation et pilotage partagées avec l'administration.

Présentation du dispositif :

L'Assemblée citoyenne du futur a été lancée à Marseille en 2023 pour permettre aux habitants de co-construire l'avenir de leur ville. Elle réunit 111 citoyens tirés au sort et représentatifs des 111 noyaux villageois de Marseille. L'objectif est de formuler des avis, propositions et vœux sur le cadre de vie, l'environnement et l'espace public, remis ensuite à la Ville pour examen et éventuelle mise en délibération.

« L'assemblée citoyenne du futur » de Marseille est une assemblée lancée sous le mandat municipal de Benoit Payan, en 2023. La création de cette assemblée s'inscrit dans le mouvement national de création d'assemblées de participation citoyenne dans de nombreuses municipalités, à la suite des élections municipales de 2020.

« Il y a un an et demi, nous réunissions à l'Hôtel de Ville 71 citoyennes et citoyens tirés au sort, 24 femmes et hommes proposés par les associations de solidarité, et 16 jeunes, pour lancer les travaux de cette Assemblée d'un genre nouveau. Au total, 111 représentants des 111 noyaux villageois, qui ont travaillé pendant plus d'un an pour écrire, inventer, réfléchir ensemble à ce que pourrait être l'avenir de leur ville. » ¹²⁰

L'objet premier de cette assemblée selon les mots du maire :

« créer collectivement des cadres de réflexion, de pensée et d'action pour trouver des solutions et transformer nos modes et nos cadres de vie et les adapter au dérèglement climatique. » ¹²¹

¹²⁰ https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/mairie/PDF-Mairie/acf-ass-citoyenne-du-futur_marseille_1eredition-2024.pdf

¹²¹ https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/mairie/PDF-Mairie/acf-ass-citoyenne-du-futur_marseille_1eredition-2024.pdf

« Les membres ont pour **mission de formuler des avis, faire des propositions**, émettre des vœux sur des sujets qui concernent le territoire marseillais, son fonctionnement, son espace public, son cadre de vie, son environnement... **Ces propositions sont ensuite remises à la Ville de Marseille qui s'est engagée à les examiner. Une fois confirmée leur faisabilité technique, elles pourront faire l'objet de propositions de délibérations** au Conseil Municipal ou de vœux auprès des instances concernées (Métropole, État, EPAGE HuCA...). »¹²²

Thèmes abordés : urbanisme, environnement, cadre de vie, participation citoyenne

Problème soulevé : besoin d'inclusion citoyenne dans la gouvernance locale et adaptation aux enjeux climatiques

Date / histoire: depuis 2023, initiative post-municipales

Pays/ville : Marseille

Autre : participation mixte (adultes tirés au sort, jeunes, associations de solidarité)

Modalités de légitimation :

-> Sélection :

« Désignés pour une durée d'un an, les membres sont représentatifs de la diversité de la population marseillaise en termes de lieu de vie, de niveau d'étude, de genre et d'âge. Lors de cette première année, 111 marseillais et marseillaises ont été invités à participer aux échanges :

- 71 personnes tirées au sort ;
- 24 personnes contactées à travers des associations de solidarité ;
- 16 jeunes entre 16 et 18 ans, identifiés à travers des établissements d'enseignement. »¹²³

¹²² https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/mairie/PDF-Mairie/acf-ass-citoyenne-du-futur_marseille_1eredition-2024.pdf

¹²³ https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/mairie/PDF-Mairie/acf-ass-citoyenne-du-futur_marseille_1eredition-2024.pdf

Le chiffre de 111 n'est pas choisi au hasard, les citoyens désignés représentent les 111 quartiers¹²⁴, ou « noyaux villageois » de Marseille (selon les mots de Benoit Payan).

« 3000 citoyennes et citoyens inscrits sur les listes électorales ont été tirés au sort dans un premier temps et ont reçu un courrier du Maire de Marseille. Parmi les personnes ayant manifesté leur intérêt, un nouveau tirage au sort sous contrôle d'huissier a eu lieu afin de sélectionner 71 personnes. Des représentants de la population résidant à Marseille et non inscrite sur les listes électorales ont été également tirés au sort : 24 personnes ont été contactées à travers des associations de solidarité. Enfin, de jeunes citoyens marseillais – 16 mineurs de 16 à 18 ans, principalement identifiés à travers des établissements d'enseignement – ont été désignés par tirage au sort parmi les lycéens de la ville qui ont accepté de participer. »

-> **importance du suivi** : commission de suivi et droit de suite, formalisé dans le document suivant :

<https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/mairie/PDF-Mairie/livret-de-reponse-de-ladministration-acf2-01072025.pdf>

« Il s'agit de rendre public, en plusieurs étapes, l'étude et la mise en œuvre des recommandations issues de cet ouvrage citoyen. »

-> transparence relative du suivi des recommandations des citoyens.

Fonctionnement : (*calendrier, animation, communication (réseaux sociaux)*)

Animation : confiée à « Eclectic Experience », agence de concertation spécialisée dans la participation citoyenne.

Pilotage de l'assemblée : confiée à un « comité de pilotage », composé d'adjoints, du cabinet du maire, du prestataire pour l'animation (eclectic experience), **mais aussi de membres de l'assemblée** :

¹²⁴ <https://www.marseille.fr/decouvrir-marseille/histoire-de-marseille/une-mosaïque-de-111-quartiers>

« À partir de septembre 2023, deux membres de l'ACF tiré·e·s au sort ont été intégré·e·s aux comités de pilotage pour 4 mois avant de laisser leur place à deux nouveaux membre »

« Les citoyens sont répartis en quatre groupes de travail de 25 à 30 personnes et se réunissent une journée par mois, le samedi, afin de travailler collectivement en plénière et en groupe, sur des thématiques choisies par la Ville de Marseille et par l'assemblée elle-même. »

Taille / moyens alloués : *(financiers, en personnel)*

-> 1,5 ETP voire 2 selon les périodes

-> Un budget conséquent pour l'animation (chiffre non divulgué mais largement supérieur aux 30 000€ de la Métropole

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées :

-> lien avec la mairie de Marseille, encadré par des adjoints et le cabinet du maire

-> commission de suivi et « droit de suivi ». L'administration s'engage formellement à faire un retour écrit et précis sur la mise en œuvre (sous réserve de faisabilité) des recommandations émises par l'assemblée, par le biais d'un **livret de réponse de l'administration**.¹²⁵

-> le choix des sujets de débats est partagé entre l'assemblée et l'administration dépend des cycles.

Propositions concrètes post lecture :

- bon contre-argument à l'inefficacité du tirage au sort et de la représentativité.
- intérêt du dispositif du « droit de suivi ».

¹²⁵ <https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/mairie/PDF-Mairie/livret-de-reponse-de-ladministration- acf2-01072025.pdf>

Assemblée citoyenne et populaire & plateforme participative – Poitiers

<https://www.poitiers.fr/lassemblee-citoyenne-et-populaire-quest-ce-que-cest>

Intérêts pour notre travail :

- Exemple de ville moyenne où la démocratie participative est institutionnalisée mais à intensité limitée.
- Système mixte (tirage au sort / volontaires / élus / agents) intéressant pour penser la gouvernance.
- Logique de co-construction directe avec les élus, proche de l'AUE mais avec un périmètre plus large.

Présentation du dispositif :

Thèmes abordés : cadre de vie, services publics, projets urbains, initiatives citoyennes

Problème soulevé :

Date / histoire : ACP créée début 2022 ; plateforme participative active depuis le mandat municipal

Pays/ville : Poitiers

Modalités de légitimation :

Composition : système mixte combinant

- 50 habitants tirés au sort
- des volontaires inscrits
- des élus et agents municipaux

Sélection : tirage au sort + appel à volontaires via la plateforme participative

Autonomie : capacité de l'assemblée à choisir ses sujets de travail

Forme juridique : dispositif municipal sans personnalité juridique propre

Légitimation politique : forte, car intégrée directement aux processus de décision municipaux.

Droit d'interpellation : depuis 2024, possibilité de pétition avec obligation de réponse du Conseil municipal

Transparence : correcte sur la participation, plus limitée sur la documentation longue

Fonctionnement : *(calendrier, animation, communication (réseaux sociaux))*

Fonctionnement annuel, avec cycles de réflexion thématiques mais inscrits dans une logique plurisectorielle. Comité de méthodologie chargé de l'organisation, de l'animation et de la logistique (sans intervenir sur le fond).

Composition du comité :

- 3 citoyens volontaires parmi les tirés au sort
- 3 élus
 - 3 agents municipaux Plateforme participative :
- rôle d'agrégateur (consultations, enquêtes, projets, budgets participatifs)
- fonctionnement proche d'un réseau social (likes, nombre de participants visibles)

Communication sobre, site fonctionnel mais visuellement vieillot.

Taille / moyens alloués : *(financiers, en personnel)*

- Participants ACP : environ 50 citoyens tirés au sort + volontaires
- Plateforme : participation variable, souvent autour de 100 participants par consultation
- Budgets participatifs : dispositifs dédiés, y compris pour les enfants
- Moyens financiers : non communiqués de manière détaillée
- Ressources humaines : forte mobilisation d'agents municipaux et articulation public / privé / recherche.

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées :

Dispositif directement intégré à la gouvernance municipale. Co-construction des propositions avec élus et agents. Obligation de réponse du Conseil municipal sur certaines interpellations (pétitions). L'ACP fonctionne en complémentarité avec d'autres dispositifs participatifs (budgets participatifs, consultations).

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l'Assemblée des usagers de l'eau :

- L'idée d'un comité d'organisation partagé (citoyens / élus / agents) est intéressante, mais pose la question de la charge de travail pour les élus dans le cas de l'AUE.
- La visibilité publique des contributions (nombre de participants, réactions) peut renforcer la légitimité et l'appropriation citoyenne.

Comité des usagers de l'eau - Métropole de Bordeaux

<https://leaubordeauxmetropole.fr/la-regie/nos-grands-projets/comite-des-usagers>

Intérêts pour notre travail :

- Assemblée très similaire à l'AUE, car issu d'une Régie de l'eau.

Présentation du dispositif :

Thèmes abordés : gestion de l'eau dans la Métropole de Bordeaux comme un bien commun.

Date / histoire : naissance en 2024, à la suite du passage de la gestion de l'eau sur la Métropole de Bordeaux en régie publique en 2023.

Autre : Cette assemblée se concentre uniquement sur le thème de l'eau, et non d'autres thèmes plus généraux comme l'Assemblée des usagers de l'eau de la Métropole de Lyon.

Modalités de légitimation :

Composition : système mixte combinant

- 20 habitants tirés au sort (lors du premier comité, sur la base de 150 usagers de l'eau de Bordeaux).
- des volontaires
- des élus, agents municipaux et deux « facilitatrices en intelligence collective ».

Sélection : tirage au sort + appel à volontaires via plateforme participative. Les critères pour être volontaire sont avoir plus de 16 ans, Habiter sur l'une des communes de la Métropole de Bordeaux.

Autonomie : capacité de l'assemblée à choisir ses sujets de travail

Forme juridique : dispositif sans personnalité juridique propre

Légitimation politique :

Droit d'interpellation :

Transparence :

Fonctionnement : *(calendrier, animation, communication (réseaux sociaux))*

Taille / moyens alloués : *(financiers, en personnel)*

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées :

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l'Assemblée des usagers de l'eau :

Plateforme de participation citoyenne – Ville de Bordeaux

<https://participation.bordeaux.fr/>

Présentation du dispositif :

- Nom : Plateforme de participation citoyenne de Bordeaux
- Ville : Bordeaux (France)
- Année de structuration : 2022 (adoption du contrat démocratique), plateforme active depuis plusieurs années
- Objet : Centraliser et structurer l'ensemble des dispositifs de démocratie permanente : concertations, interpellations citoyennes, projets d'aménagement, budgets participatifs, conseils de quartier, ateliers d'initiatives, observatoire de la démocratie permanente.
- Histoire : La municipalité a adopté en 2022 un cadre politique global – le contrat démocratique – visant à diffuser une culture de la participation dans toutes les politiques publiques .

Modalités de légitimation :

Sélection des membres :

La plateforme n'est pas une assemblée fermée :

- Participation ouverte à tous les habitants (volontaires).
- Possibilité d'interpellation citoyenne (pétitions) avec seuils de soutien.
- Les dispositifs associés (conseils de quartier, ateliers, dialogues citoyens) peuvent inclure des tirages au sort ponctuels, mais la plateforme elle-même repose sur l'ouverture.

Forme juridique :

- Dispositif municipal intégré à la politique publique locale.
- Pas de personnalité juridique propre : c'est un outil de démocratie permanente piloté par la Ville.

Légitimation politique :

- Forte, car inscrite dans un cadre politique voté par le Conseil municipal (contrat démocratique).
- La plateforme est la porte d'entrée officielle pour participer, interpellier ou proposer.

Fonctionnement :

Calendrier :

- Fonctionnement continu, avec des concertations ouvertes toute l'année.
- Les projets affichent des échéances précises (ex. concertations en cours, interpellations actives) .

Animation :

- Pilotage par le service participation citoyenne et relation usagers.
- Animation des concertations, organisation de rencontres publiques, ateliers, micro-trottoirs, etc.

Communication :

- Plateforme numérique centrale : actualités, projets, interpellations.
- Communication sobre, orientée vers l'action locale.
- Mise en avant des projets par quartier, des consultations actives, et des résultats.

Taille / moyens alloués :

Participants :

- Participation variable selon les projets.
- À l'échelle métropolitaine (plateforme associée) : 9 877 participants, 23 concertations, 30 assemblées, 8 734 propositions, 4 738 commentaires, 962 rencontres (chiffres métropolitains)

Moyens financiers :

- Le budget exact de la plateforme municipale n'est pas détaillé publiquement.
- Pour la Métropole (dispositif proche) : création du dispositif numérique estimée à 150 000 €.

Lien avec la gouvernance des administrations publiques associées :

- La plateforme est directement intégrée à la gouvernance municipale.
- Les contributions alimentent les projets d'aménagement, les politiques publiques, les budgets participatifs.
- Les interpellations citoyennes obligent la municipalité à examiner les demandes.
- Les conseils de quartier et ateliers d'initiatives sont articulés avec les services municipaux.

Objectifs de l'assemblée / dispositif et adéquation des moyens :

- Participation : permettre à tous les habitants de contribuer facilement.
- Dialogue citoyen : multiplier les espaces de discussion.
- Propositions citoyennes : encourager l'initiative locale.
- Transparence : rendre visibles les projets, les étapes, les contributions.
 - Démocratie permanente : participation au quotidien, pas seulement sur des temps forts.
- Adéquation des moyens
- Plateforme numérique robuste, accessible, centralisant toutes les démarches.
- Dispositifs variés : interpellations, concertations, ateliers, budgets participatifs.
 - Ressources humaines dédiées. Communication régulière, interface claire.
- Les moyens sont cohérents avec l'objectif d'une participation large, continue et accessible.

Différences / similarités avec l'Assemblée des usagers de l'eau (AUE) :

Similarités

- Volonté de rendre visibles les contributions et d'ouvrir la participation.
- Importance de la transparence et de la communication.
 - Articulation avec les services municipaux / métropolitains.
- Différences
- Bordeaux = plateforme ouverte, participation volontaire ; AUE = assemblée structurée avec membres identifiés.
- Bordeaux = démocratie permanente multi-thèmes ; AUE = dispositif spécialisé (gestion de l'eau).

- Bordeaux = forte dimension numérique ; AUE = dispositif hybride, plus centré sur la délibération.
- Bordeaux = pas de tirage au sort systématique ; AUE = mixte (citoyens, élus, agents).

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l'AUE :

1. Rendre visibles les contributions et leur impact

La plateforme bordelaise montre l'intérêt d'une visibilité publique des contributions (projets, soutiens, commentaires).

→ Pour l'AUE : afficher plus clairement les propositions, leur état d'avancement, et les réponses institutionnelles.

2. Structurer un espace numérique dédié

Bordeaux centralise tout sur une plateforme unique.

→ Pour l'AUE : créer un espace numérique clair (documents, comptes rendus, calendrier, contributions) renforcerait la transparence et l'appropriation citoyenne.

Tableau récapitulatif des réponses par objectif et action

OBJECTIF PRÉCONISÉ PAR L'ACF	ACTION PRÉCONISÉE PAR L'ACF	DEGRÉ D'AVANCEMENT DE L'ADMINISTRATION	EXEMPLIFICATION
1/ Réduire les consommations d'eau tout en garantissant un accès à tous	Réguler davantage ou interdire certains usages de l'eau sans en limiter l'accès aux personnes qui en ont besoin.	✓ Sur le patrimoine propre	Plan Suborité en Eau interne à la Ville de Marseille - réduction de la consommation sur le patrimoine propre à la ville un plan inter-services et transversal dans l'administration
	Réduire l'empreinte eau des consommations quotidiennes des ménages.	✓	
	Généraliser les compteurs d'eau individuels intelligents pour favoriser le suivi de la consommation des ménages.	✗ (hors compétences propres)	Dialogue établi avec la commission de suivi sur les alternatives proposées sur ce point
	Étudier la mise en place d'une tarification incitative pour les gros consommateurs.	✗ (hors compétences propres)	Dialogue établi avec la commission de suivi sur les alternatives proposées sur ce point
	Assurer un accès public et régulier à l'eau.	✓ à compléter par un dialogue avec la commission	Remplacement de l'eau des fontaines ornementales par de l'eau recyclée Cartographie des fontaines à boire et des Bots de l'Archevêché et l'Archevêché (2024) https://www.marseille.fr/documents/marseille-patrimoine-et-monuments/Fontaines
	Actions de sensibilisation auprès des scolaires, adultes et entreprises.	✓	Journées mondiales de l'eau Bataille circulaire avec les membres de l'ACF, dialogue élus, habitants et ACF sur les préconisations de la thématique "Solidarité et partage des usages de l'eau" (voir l'avis de consultation de l'ACF)

3/ Diversifier les ressources en eau	Travaux et réhabilitation des eaux grises pour les usages non alimentaires	✓	une cote entendue - 10 % du montant TTC de l'achat dans la limite de 2000 euros (pompe et pose incluses)
	Exploiter les eaux polluées pour des usages industriels	✗ Manque de liens, manque de données d'alternatives	Plusieurs projets de réutilisation eaux grises sont portés par la Ville, par exemple la réutilisation des eaux grises (douches) de la piscine Rougemelle pour arroser le parc urbain. Ce projet figure dans le cahier des charges de la piscine qui est une nouvelle construction. Un marché a été lancé, bientôt en cours de réalisation.
	Accroître les connaissances des réserves souterraines à Marseille	✓	Des informations sur les eaux souterraines sont disponibles sous la forme de données techniques hydrogéologiques ou de données synthétiques produites par les partenaires du système d'information sur l'eau, à destination des citoyens. Il est administré par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la DREAL de Bassin Rhône-Méditerranée.
4/ Mieux protéger et restaurer les milieux naturels, améliorer la qualité	Requalifier les sols, identifier et préserver les chemins de l'eau pour favoriser l'alimentation des eaux de pluie	✓ Sollicitation d'action d'une autre collectivité institution	Depuis 2020, la Ville mène une stratégie de restauration et de désimperméabilisation sur son patrimoine des espaces verts et a d'ores et déjà créé ou rénové 28 grands parcs et 28 squares. Marseille compte 12 hectares de nature supplémentaires depuis 2020, auxquels s'ajoutent plus de 22 hectares avec notamment le parc de l'Observatoire (1ha) en 2024, le square jardin du parc de Rougemelle (2ha) en 2023 ou le parc des Anglades (1ha) à l'horizon 2024. Le Plan école de la Ville prévoit également une désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'écoles. Plusieurs écoles ont maintenant été forées, notamment Rougemelle 1st d'École (1ha), Vincent Cabanis (2ha), Sainte-Sophie (4ha).
			Cette proposition relève de la compétence GEMAP, détenue par la métropole Ape



LES IDÉES POUR LA SUITE

- Faciliter l'appropriation des comptes-rendus des séances, à travers :
 - Créer une synthèse des comptes-rendus (jugés trop exhaustifs par certains) ;
 - Avoir une plateforme plus « dynamique » pour mobiliser plus largement et restituer les échanges de chaque séance ;
 - Inviter les volontaires à arriver 15 minutes en amont du début des travaux pour consulter le compte rendu de la séance précédente, mis à disposition sous format imprimé par la Métropole.
- La création et la diffusion d'un socle commun d'informations en début de cycle (cf. le cahier du participant partagé au début du troisième cycle de travail) est mis en avant pour faciliter l'appropriation des enjeux par l'ensemble des participants. Certains proposent d'aller plus loin en partageant des ressources documentaires complémentaires, ainsi que des liens vers des formations en ligne.

Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)

<https://i-cpc.org/>

INTRODUCTION :

L’Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC) est un réseau national créé en 2008 et structuré en association loi 1901 depuis 2009. Il rassemble des praticiens, chercheurs, élus, agents publics, associations et citoyens engagés dans l’amélioration des pratiques de concertation et de participation citoyenne. Il constitue aujourd’hui un acteur central du champ participatif en France, organisant débats, ateliers, webinaires et ressources collaboratives.

1. Modalités de légitimation

Sélection des membres :

L’ICPC n’est pas une assemblée citoyenne, mais un réseau ouvert. Les membres rejoignent l’association sur adhésion volontaire, sans tirage au sort. Le réseau rassemble environ 2 000 personnes et organisations.

Forme juridique :

Association loi 1901 déclarée le 14 septembre 2009. Petite structure (3 à 5 salariés en 2023).

Légitimation politique :

Légitimité professionnelle et sectorielle, non institutionnelle. Influence via expertise, débats publics, tribunes, ressources méthodologiques.

2. Fonctionnement

Calendrier :

Activité continue : ateliers, webinaires, groupes locaux (Rennes, Nantes...), événements nationaux. Programmation annoncée régulièrement sur le site.

Animation :

Animé par une équipe salariée + un réseau de bénévoles. Groupes thématiques (intercommunalités, démocratie locale, civic tech...). Organisation de rencontres professionnelles et débats publics.

Communication :

Site web riche en ressources (articles, cartographie, actualités). Lettre d’information, présence active sur LinkedIn (7 888 abonnés). Communication orientée vers les professionnels et institutions.

3. Taille / moyens alloués

Participants :

Environ 2 000 membres (praticiens, élus, chercheurs, citoyens).

Moyens financiers :

Non détaillés publiquement. Fonctionnement d'une petite association (3 à 5 salariés). Ressources humaines Petite équipe salariée + forte mobilisation bénévole. Appui ponctuel de partenaires (collectivités, associations, civic tech).

4. Lien avec la gouvernance des administrations publiques associées

L'ICPC n'est pas un dispositif participatif institutionnel, mais un acteur-ressource. Travaille avec collectivités, services de l'État, associations, consultants.

Influence via :

- diffusion de bonnes pratiques,
- accompagnement méthodologique,
- débats publics,
- cartographie collaborative de la participation citoyenne (avec Cap Collectif).

5. Objectifs du dispositif et adéquation des moyens

Objectifs affichés

Professionnaliser les pratiques participatives. Diffuser une culture de la concertation.

Mettre en réseau les acteurs du champ participatif. Débattre des enjeux démocratiques.

Innover (méthodes, outils, civic tech). Adéquation des moyens

Petite structure mais forte capacité d'animation grâce au réseau.

Activités variées : ateliers, webinaires, tribunes, ressources collaboratives. Positionnement clair : acteur de référence, non prescripteur institutionnel.

6. Différences / similarités avec l'Assemblée des usagers de l'eau (AUE)

Similarités :

Importance de la méthodologie et de la qualité de la participation. Volonté de diffuser une culture de la participation dans les institutions.

Place accordée à la formation, aux ressources et à la montée en compétence.

Différences :

ICPC = réseau professionnel national, non un dispositif participatif.

AUE = assemblée locale avec membres identifiés (citoyens, élus, agents). ICPC = pas de tirage au sort, pas de mandat institutionnel.

AUE = rôle direct dans la gouvernance de l'eau à la Métropole de Lyon. ICPC = logique de méta-participation (réflexion sur les pratiques).

AUE = logique de participation opérationnelle (avis, propositions, suivi).

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l'AUE

1. S'inspirer des ressources méthodologiques de l'ICPC

L'ICPC produit des outils, analyses et retours d'expérience utiles pour professionnaliser les démarches participatives.

Pour l'AUE : intégrer des référentiels de bonnes pratiques, des outils de facilitation, ou des retours d'expérience issus du réseau.

Développer une communauté d'acteurs autour de l'AUE

L'ICPC montre l'intérêt d'un réseau vivant, avec échanges réguliers entre praticiens.

Pour l'AUE : créer un réseau local élargi (associations, chercheurs, techniciens, citoyens engagés) pour renforcer l'écosystème participatif autour de l'eau.

Naples – Acqua Bene Comune (ABC Napoli) et gouvernance citoyenne de l'eau

https://europeanwater.org/fr/actions/focus-par-pays-et-ville/726-la-participation-du-public-dans-la-gestion-des-services-de-l-eau-en-europe-naples?utm_source=copilot.com

INTRODUCTION : présentation générale Nom : Acqua Bene Comune Napoli (ABC Napoli) Ville / pays : Naples, Italie
Année : transformation en régie publique en 2011, création d'ABC Napoli en 2013
Objet : Gestion publique de l'eau comme bien commun, avec participation citoyenne et transparence.

Histoire : Années 2000 : forte mobilisation italienne contre la privatisation de l'eau.
2011 : référendum national → l'eau est reconnue comme bien commun et doit être gérée publiquement.
26 octobre 2011 : le Conseil municipal de Naples transforme ARIN en EPIC (Entreprise publique d'intérêt collectif).
2013 : création d'ABC Napoli, régie publique de l'eau.
Développement progressif d'outils de participation et de contrôle citoyen.

1. Modalités de légitimation

Sélection des membres

ABC Napoli intègre un comité de surveillance composé :

- d'usagers,
- d'employés,
- de représentants d'associations environnementales.

Une ouverture à des citoyens tirés au sort ou volontaires est envisagée mais pas encore pleinement institutionnalisée.

Participation fondée sur l'engagement volontaire, non sur le tirage au sort.

Forme juridique :

ABC Napoli est une Entreprise Publique d'Intérêt Collectif (EPIC), statut créé pour garantir la gestion publique et non lucrative de l'eau.

La municipalité est l'unique propriétaire.

Légitimation politique :

Très forte :

issue d'un référendum national (2011), d'une décision municipale (2011), d'une mobilisation citoyenne massive.

L'eau est inscrite dans le Statut de la Ville comme bien commun à protéger pour les générations futures. Autonomie

ABC Napoli dispose d'une autonomie de gestion, mais sous contrôle public et citoyen.

2. Fonctionnement

Calendrier :

Fonctionnement continu depuis 2013. Réunions régulières du comité de surveillance.

Publication périodique des données de qualité de l'eau.

Animation :

Animation institutionnelle par ABC Napoli. Participation citoyenne structurée via :

- comités,
- associations partenaires,
- réunions publiques.

Communication :

Plateforme numérique ABC Napoli :

- données de qualité de l'eau accessibles via carte interactive (points de prélèvement)
- transparence administrative (documents publics, rapports).

Communication orientée vers la transparence et l'éducation citoyenne.

3. Taille / moyens alloués

Participants

Comité de surveillance : plusieurs dizaines de membres (usagers, associations, employés).

Communauté élargie : associations environnementales, collectifs citoyens.

Moyens financiers

ABC Napoli est une grande entreprise publique du Mezzogiorno, financée par les redevances d'eau et les investissements municipaux.

Projets de modernisation importants (ex. Abc4innovation, 27 M€ pour moderniser le réseau).

Ressources humaines

Personnel salarié d'ABC Napoli (techniciens, ingénieurs, administratifs).

Appui bénévole des associations citoyennes.

4. Lien avec la gouvernance des administrations publiques associées

ABC Napoli est directement intégrée à la gouvernance municipale.

Le comité de surveillance joue un rôle de contrôle démocratique et de proposition.

Les associations citoyennes (ex. Comitato acqua pubblica di Napoli) participent à la définition des orientations stratégiques.

Naples est la première ville italienne à appliquer le référendum national de 2011 sur l'eau comme bien commun.

5. Objectifs du dispositif et adéquation des moyens

Objectifs affichés :

Reconnaître l'eau comme bien commun et non comme marchandise.

Assurer la transparence de la gestion.

Garantir la participation citoyenne au contrôle du service. Protéger les générations futures via un modèle non lucratif. Moderniser le réseau et réduire les pertes.

Adéquation des moyens

Statut EPIC → garantit la non-lucrativité.

Comité de surveillance → participation citoyenne structurée. Carte interactive → transparence sur la qualité de l'eau.

Investissements massifs → cohérents avec l'objectif de modernisation.

→ Les moyens sont globalement alignés avec les objectifs, même si la participation citoyenne pourrait être encore élargie.

6. Différences / similarités avec l'Assemblée des usagers de l'eau (AUE)

Similarités :

Même thématique : gestion publique de l'eau.

Importance de la transparence et de la participation citoyenne.

Existence d'un organe de contrôle citoyen (comité de surveillance / AUE). Volonté de protéger l'eau comme bien commun.

Différences :

Naples = participation volontaire et associative ; AUE = mixte (citoyens tirés au sort, élus, agents).

Naples = statut EPIC très protecteur ; AUE = dispositif consultatif sans statut juridique propre.

Naples = participation ancrée dans un mouvement social ; AUE = participation institutionnelle.

Naples = carte interactive de qualité de l'eau ; AUE = transparence plus limitée sur les données techniques.

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l'AUE

Créer une carte interactive de la qualité de l'eau : ABC Napoli publie des données en temps réel sur une carte. → Pour l'AUE : un outil similaire renforcerait la transparence et l'appropriation citoyenne.

Renforcer le comité de surveillance citoyen : Naples associe usagers, associations, employés.

→ Pour l'AUE : élargir la participation à des associations environnementales ou des experts indépendants renforcerait la légitimité.

Observatori de l'Aigua de Terrassa (OAT)

oat.cat

Thème en 3 mots : Co-gouvernance, Remunicipalisation, Bien commun.

Intérêts pour notre travail : Il s'agit du modèle européen le plus proche de l'ambition de l'AUE de Lyon, mais avec un degré de maturité supérieur. Il permet d'illustrer comment une instance citoyenne peut passer du statut de "consultative" à un statut de "co-décisionnaire" avec un budget et une autonomie réelle.

Présentation du dispositif : L'OAT est un organe de participation citoyenne créé pour accompagner la gestion publique de l'eau. Il ne se contente pas de donner un avis, il surveille la gestion du service, propose des tarifs et définit les priorités d'investissement.

Thèmes abordés : Tarification sociale, qualité de l'eau, investissements techniques, éducation à l'environnement.

Date / histoire : Créé en 2018 après 75 ans de gestion privée, suite à une forte mobilisation sociale (Taula de l'Aigua).

Pays/ville : Terrassa, Catalogne, Espagne.

Modalités de légitimation : La légitimité de l'OAT repose sur un **Règlement de Fonctionnement** approuvé par le Conseil Municipal, lui donnant un caractère officiel et permanent. Contrairement à une simple instance de quartier, il est reconnu comme l'interlocuteur privilégié de la régie publique (Taigua). Sa légitimité est aussi "technique" : il produit ses propres données pour challenger celles de l'administration.

Sélection : Mixte. Organisations sociales, experts, représentants de la Régie et citoyens volontaires.

Autonomie : Très élevée. Dispose de son propre règlement et d'une structure de direction indépendante.

Forme juridique : Organe consultatif et de participation de la mairie, mais avec une personnalité propre forte.

Légitimation politique : Totale. Intégré dans le processus de décision de la municipalité.

Droit d'interpellation : Direct. Il peut porter des points à l'ordre du jour du conseil municipal.

Transparence : Maximale. Toutes les données techniques et financières du service de l'eau sont accessibles à l'OAT.

Fonctionnement :

Calendrier : Réunions régulières en groupes de travail et en séance plénière.

- **Animation :** Auto-organisée avec le soutien d'un secrétariat technique.
- **Communication :** Très actif sur les réseaux sociaux et via un portail web dédié où tous les documents sont publics.

Taille / moyens alloués : Budget propre alloué par la mairie pour son fonctionnement et ses études indépendantes. Personnel technique de soutien.

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées : L'OAT siège au sein du conseil d'administration de l'entreprise publique de l'eau (Taigua). Il y a une fusion entre

l'expertise citoyenne et la gestion administrative, garantissant que les décisions techniques ne sont jamais déconnectées des attentes sociales.

2 choses à tirer pour améliorer l'Assemblée des usagers de l'eau (Lyon) : 1. L'autonomie budgétaire : Allouer à l'AUE un petit budget propre pour commander ses propres contre-expertises ou mener des actions de sensibilisation indépendantes de la Métropole.

Formaliser par un protocole l'accès direct et simplifié des membres de l'AUE aux documents techniques et financiers de la Régie, sans passer par le filtre de l'animation.

Le Conseil de l'eau de Berlin (Berliner Wasserrat)

berliner-wasserrat.de

Thème en 3 mots : Remunicipalisation, Contrôle direct, Bien commun.

Intérêts pour notre travail : Ce cas illustre comment une mobilisation citoyenne massive (référendum) peut aboutir à la création d'un organe de contrôle démocratique indépendant. Il

montre l'importance d'avoir une "Charte de l'eau" pour fixer un cadre de référence commun entre citoyens et institution.

Présentation du dispositif : Né après le succès du référendum de 2011 pour la remunicipalisation des eaux de Berlin, le Conseil de l'eau se définit comme un organe de contrôle démocratique direct. Il réunit des initiatives citoyennes, des associations (comme la Table de l'eau) et des experts indépendants pour veiller à ce que la gestion de l'eau reste axée sur l'intérêt général et non sur le profit.

Thèmes abordés : Gouvernance démocratique, transparence financière, protection de la ressource en temps de crise, lutte contre la privatisation.

Date / histoire : Créé en 2013, suite au référendum de 2011 et à la présentation de la "Charte de l'eau de Berlin".

Pays/ville : Berlin, Allemagne.

Modalités de légitimation : La légitimité du Conseil de l'eau de Berlin est d'abord **historique et populaire** (issue du vote de 660 000 Berlinoises). Elle est ensuite **normative** grâce à la "Charte de l'eau de Berlin" qui sert de base aux revendications et au dialogue avec la régie publique. Il agit comme un "moteur d'innovation" citoyenne.

Sélection : Ouverture aux associations, collectifs (Attac, Table de l'eau) et experts indépendants.

Autonomie : Très forte vis-à-vis de la municipalité ; le conseil se perçoit comme un contre-pouvoir.

Forme juridique : Organe de participation citoyenne issu de la société civile, cherchant une institutionnalisation forte.

Légitimation politique : Reconnue par la Chambre des représentants (notamment via la résolution "Communauté Bleue" en 2018).

Droit d'interpellation : Utilisation fréquente des outils de démocratie directe (référendums, pétitions).

Transparence : Axe majeur du combat berlinois après des années de contrats secrets lors de la privatisation.

Fonctionnement :

Calendrier : Réunions régulières, organisation de conférences (ex: "Les biens communs en temps de crise").

- **Animation :** Horizontale, portée par les réseaux associatifs.
- **Communication :** Très structurée via des sites dédiés et des campagnes publiques de

sensibilisation.

Taille / moyens alloués : Repose beaucoup sur l'engagement militant et l'expertise bénévole d'associations structurées.

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées : Le Conseil de l'eau fait pression pour que la participation citoyenne soit intégrée directement au sein de la Régie des eaux de Berlin (Berliner Wasserbetriebe), afin que les usagers aient un pouvoir de décision réel et non seulement consultatif.

2 choses à tirer pour améliorer l'Assemblée des usagers de l'eau (Lyon) :

1. La rédaction d'une "Charte de l'eau" : Créer un document de référence co-rédigé par l'AUE et la Métropole pour définir les valeurs non négociables de la gestion de l'eau à Lyon.
2. Le rôle de "veilleur" sur les biens communs : Encourager l'AUE à organiser des conférences publiques ou des débats sur les risques futurs (ex: raréfaction de la ressource, pressions budgétaires) pour renforcer sa visibilité auprès du grand public.

Projet CitiObs (UE)

citiobs.eu

Thème en 3 mots : Mise en réseau, Légitimation, Données citoyennes.

Intérêts pour notre travail : CitiObs fournit des outils pour valoriser et crédibiliser la parole des citoyens face aux experts techniques. Il montre comment transformer des observations profanes en données "légitimes" pour les politiques publiques, ce qui répond directement à l'enjeu de montée en compétences de l'AUE.

Présentation du dispositif : Projet financé par le programme Horizon Europe, CitiObs soutient la création et le renforcement d'observatoires citoyens. Son but est de faire en sorte que les observations faites par les habitants (sur l'eau, l'air, etc.) soient intégrées dans les systèmes officiels de prise de décision des villes.

Thèmes abordés : Gouvernance participative, sciences citoyennes, réduction des polluants, outils numériques de suivi.

Date / histoire : Projet en cours, se terminant le 31 décembre 2026.

Pays/ville : Échelle européenne (multi-sites).

Modalités de légitimation : La légitimité ici est **institutionnelle et scientifique**. Le projet est porté par l'Union Européenne, ce qui donne un poids politique aux observatoires locaux. L'idée est de passer d'une participation "gadget" à une participation "contributive" où le citoyen devient un capteur de données reconnu par l'administration.

Sélection : Groupes de parties prenantes, communautés locales et citoyens engagés.

Autonomie : Variable selon les villes, mais le projet pousse pour une autonomie technique des observatoires.

Forme juridique : Consortium européen de recherche et d'action (Projet Horizon Europe).

Légitimation politique : Très forte au niveau européen ; vise à influencer les politiques urbaines locales.

Droit d'interpellation : Indirect, par la preuve (apporter des données que l'administration n'a pas).

Transparence : Fondé sur l'Open Data et le partage de connaissances entre villes.

Fonctionnement :

Calendrier : Phases de co-conception, ateliers et déploiement d'outils jusqu'en 2026.

- **Animation :** Utilise des outils numériques pour faciliter la remontée d'informations.
- **Communication :** Plateforme web européenne et partage de "boîtes à outils" (toolkits) pour les villes.

Taille / moyens alloués : Financements européens conséquents pour le développement d'outils technologiques et méthodologiques.

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées : CitiObs cherche à créer un

pont entre les "systèmes d'observation de la Terre" (experts/satellites) et les "observations in situ" (citoyens). Il force les administrations à prendre en compte le savoir d'usage des habitants.

2 choses à tirer pour améliorer l'Assemblée des usagers de l'eau (Lyon) :

1. **L'utilisation de "Sciences Citoyennes" :** Inciter les membres de l'AUE à produire eux-mêmes des observations de terrain (état des fontaines, qualité perçue, signalement de fuites) pour alimenter les rapports de la Régie avec des données concrètes.
2. **L'intégration aux réseaux européens :** Inscire l'AUE dans des réseaux de partage d'expériences (comme CitiObs ou des réseaux de "Blue Communities") pour sortir de l'isolement lyonnais et s'inspirer de méthodologies de travail déjà éprouvées.

Conseil de développement - Métropole de Lyon

<https://cdd.grandlyon.com/>

INTRODUCTION

Le conseil de développement a été créé en décembre 2000, à la suite de la loi Voynet (loi LOADDT du 25 juin 1999), il constitue un « outil de dialogue permanent entre les élus de la communauté urbaine et la société civile. Il remplit une fonction consultative auprès des élus. Il produit des avis et peut être saisi sur toute question relative au développement ou à l'aménagement de l'agglomération. »¹²⁶

« La première mission du Conseil de développement est d'être à l'écoute des habitants de la Métropole et de la société civile « organisée » (associations, collectifs, syndicats, etc.), afin de faire remonter leurs préoccupations auprès des élus et d'en tenir compte.

Cette écoute est active et continue tout au long de l'année. Elle prend plusieurs formes (Assemblées citoyennes, débats, ateliers, auditions, etc.), dans lesquelles chacun peut trouver sa place et faire entendre sa voix. »¹²⁷

Ce conseil permet aux habitant.es de débattre et de faire remonter leurs opinions auprès des élu.es sur différentes thématiques : mobilité, justice sociale, cadre de vie, environnement, santé, services publics,...

Année : créé en décembre 2000 (plus vieux que la Métropole de Lyon) Dans leurs derniers travaux (2025) :

- « jeunesse et santé mentale, si on en parlait sans filtres... »
- « favoriser l'insertion et l'accès à l'emploi »

1. Modalités de légitimation (sélection des membres, forme juridique)

¹²⁶ <https://cdd.grandlyon.com/>

¹²⁷ <https://cdd.grandlyon.com/missions-et-finalites-du-cdd/>

-> toutes et tous les citoyen.nes de la Métropole de Lyon sont membres de droit de cette assemblée, elle est ouverte et il n'y a pas de processus de sélection particulier.

« Tous les membres participent **de façon bénévole et volontaire**. Autant que possible, la composition du Conseil de développement cherche à respecter et promouvoir les principes de diversité, de pluralité, de parité et d'équilibre générationnel. »

2. Fonctionnement (calendrier, animation, communication (réseaux sociaux))



3. Taille / moyens alloués (financiers, en personnel)



cadre des débats et des assemblées par la Métropole en ce qui concerne la « structuration des débats » et « l'interpellation des élus ».

4. Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées

Le conseil de développement encadré de manière assez marquée les débats, et dans le processus de remontée auprès des élus.

5. Point spécifique sur les critères/objectifs que l'assemblée cherche à atteindre (« participation », « politisation » de l'enjeu,...) et comparaison avec les moyens utilisés pour atteindre cet objectif

Fonctions :

- Faire remonter les préoccupations des habitants
- Mettre en lumière les signaux faibles et les transformations
- Proposer un débat de qualité, confronter les points de vue

6. Résumé des différences/ similarités avec l'Assemblée des usagers de l'eau.

-> s'intéresse aux citoyen.nes de la Métropole de Lyon, et non aux usagers d'un service public en particulier cf texte de littérature sur la nécessité de partir d'une logique d'usagers, de réseau, de nœuds, etc, plutôt que de citoyens sur un découpage territorial fixé.

CCSPL - Métropole de Lyon

<https://jeparticipe.grandlyon.com/pages/ccspl>

Intérêts pour notre travail :

- touche à des services publics métropolitains en général
- pérenne et obligatoire légalement
- mis en place par la même administration que l'Assemblée des usagers de l'eau. En mettant en parallèle avec le conseil de développement et des entretiens avec des élu.es, possibilité de comparer.

Présentation du dispositif :

Thèmes abordés : services publics (dont gestion de l'eau potable), liste :

Les services publics suivis par la CCSPL :

- La gestion de l'**eau potable**
- La gestion de l'**assainissement**
- La prévention et la gestion des **déchets** ménagers et assimilés
- Les **parcs de stationnement** métropolitains
- Les **réseaux de chaleur et de froid** urbains
- Les concessions de **gaz** et d'**électricité**
- La concession du **Boulevard périphérique nord de Lyon** (BPNL)
- Les **dépannages sur les voies rapides et tunnels**
- Le déploiement du **très haut débit**
- Le fonctionnement des **équipements métropolitains** : le Centre des Congrès de la cité internationale de Lyon, la salle de spectacle du Transbordeur, le golf de Chassieu et le crématorium de Bron-Parilly.

Date / histoire : créée en 2003

Pays/ville : Métropole de Lyon

Autre (*rester général sauf besoin spécifique*) : créée par obligation légale pour toutes les collectivités de plus de 10000 habitants (suite aux lois ATR (1992) et Démocratie et proximité (2002)).

Modalités de légitimation :

Composition : système mixte combinant

- des représentants d'associations de la Métropole de Lyon (60 membres, 60 suppléants) - > 24 associations en 2025
- des élus de la Métropole de Lyon (20 élus et 20 suppléants)

Sélection : membres « élus » sont nommés au début de chaque mandat métropolitain par le président de la Métropole,

« En début de mandat, **les membres "élus" sont nommés par le Président de la Métropole** parmi les conseillers et vice-présidents du nouvel exécutif. **Les membres "représentants associatifs"** peuvent choisir de rester ou quitter la CCSPL. »¹²⁸

Autonomie : La vocation de cette commission n'est pas d'être autonome, ou de choisir les thèmes qu'elle souhaite aborder, mais principalement d'évaluer la bonne conduite de certain

services publics sur le territoire métropolitain.

Pour autant : « À la demande d'une majorité de ses membres, elle [La commission] **peut formuler des propositions** relatives à l'amélioration des services publics locaux ou à l'évolution de l'action publique. »

Son autonomie vis-à-vis de la Métropole de Lyon est aussi incompatible avec le fait que 20 des

80 membres de l'assemblée sont des élus de la Métropole.

Légitimation politique : forte, car intégrée aux processus de décision métropolitains, et car son objet est justement de fournir des recommandations directes aux politiques publiques métropolitaines en matière de service public.

doit être **consultée pour avis pour certaines actions** :

Fonctionnement : (*calendrier, animation, communication (réseaux sociaux)*)

Taille / moyens alloués : (*financiers, en personnel*)

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées :

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l'Assemblée des usagers de l'eau :

128 <https://jeparticipe.grandlyon.com/pages/ccspl>

Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité - Région Bourgogne Franche- Comté

<https://www.arb-bfc.fr/mobilisation-citoyenne/convention-citoyenne-climat-biodiversite-cccb/>

Intérêts pour notre travail :

- traite d'enjeux de climat, donc qui touche par extension aux communs comme l'AUE

Présentation du dispositif :

Thèmes abordés : Changements des modes de vie au regard des enjeux climatiques, mitigation des effets du réchauffement climatique et adaptation à ses effets négatifs sur les modes de vie des habitants.

Date / histoire : Lancement les 24 et 25 novembre à Besançon, jusqu'en juin 2024.

Pays/ville : Besançon et d'autres lieux dans la région Bourgogne Franche-Comté.

Modalités de légitimation :

Composition et sélection :

- 50 habitants tirés au sort, « reflétant la diversité des habitants de la région en termes d'âge, de sexe, de profession et de zones géographiques »¹²⁹

Autonomie : Les membres de la commission ont assez peu d'autonomie au sein des séances, qui sont généralement des moments de discussion avec des experts, professionnels et universitaires sur différents sujets.

Légitimation politique : relativement forte, « engagement » de la région à appliquer les recommandations issues du travail de la convention.

129 <https://www.bourgognefranche-comte.fr/la-convention-citoyenne-pour-le-climat-et-la-biodiversite-un-travail-collectif>

Fonctionnement : (calendrier, animation, communication (réseaux sociaux))

- intervention de 45 scientifiques et autres acteurs socio-économiques au cours des 5 de travail de la convention.

Taille / moyens alloués : (financiers, en personnel)

- non précisé sur le site de la région ou les articles.

Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées :

Engagement de la région de prendre en compte les recommandation de la convention, et de les porter auprès des acteurs concernés si ces propositions dépassent le champs de ses compétences :

« Après plus de six mois de travail, le panel de citoyens partagera avec les élus régionaux ses recommandations et propositions concrètes pour alimenter les politiques de la collectivité en apportant des propositions à la hauteur des enjeux environnementaux. »

« Consciente que certaines des recommandations de la convention pourraient dépasser les champs de ses compétences, la Région s’engage à les porter et les défendre auprès des acteurs concernés. »¹³⁰

1 ou 2 choses à tirer pour améliorer l’Assemblée des usagers de l’eau :

- participation de l’Agence régionale de la biodiversité (ARB) à une des sessions. Faire participer ce genre d’acteurs publics à des sessions d’une assemblée permet aux participants et aux citoyens de mieux comprendre certaines politiques publiques complexes comme la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB). De plus, l’ARB est une institution qui fait le lien entre les politiques nationales et les politiques régionales au niveau de la préservation de la biodiversité : il est **utile de faire intervenir des acteurs dont le domaine d’action dépasse le niveau local**.

¹³⁰ <https://www.bourgognefranche-comte.fr/la-convention-citoyenne-pour-le-climat-et-la-biodiversite-un-travail-collectif>

Annexe 5 : Grille d'entretien sur le benchmark

Grille indicative d'entretien de Benchmark

Historique :

(environ 3 minutes):

- Evolution du dispositif (contexte de création, année, commanditaire, thème)
- Quelles ont été les principales difficultés rencontrées (logistique, recrutement, rapports de pouvoir, temps, influence politique, médiatisation insuffisante, etc.) ?

But :

- Acteurs au sein de l'instance
- Forme juridique / autonomie
- Critères/objectifs que l'assemblée cherche à atteindre (« participation », « politisation » de l'enjeu,...) et comparaison avec les moyens utilisés pour atteindre cet objectif
- Comment décririez-vous le mandat donné à l'assemblée (purement consultatif, « à prendre en compte », engagement de reprise partielle/intégrale, etc.) ?

Représentativité :

- Sélection des membres (efficacité du dispositif en place)
- Dans quelle mesure la composition finale vous semble-t-elle représentative de la population concernée ?

Fonctionnement :

- Moyens alloués (personnes en charge et €)
- Comment s'est déroulé le processus (nombre de sessions, durée, cycles, fréquence) ?
- Répartition de la parole
- Animation

Communication :

- Comment communiquez-vous avec les membres ?
- Communiquent-ils entre eux ?
- Comment avez-vous fait connaître votre assemblée ?

Pérennisation :

- Pensez-vous que votre dispositif est achevé ou il pourrait être amélioré ?
- Lien avec gouvernance des Administrations publiques associées
- Disposez-vous d'une évaluation formelle du dispositif (enquêtes, retour des décideurs) ? Quels en sont les principaux enseignements ?

Annexe 6 : Retranscription des entretiens de benchmark

Entretien benchmark avec Delphine Witteberg et Amélie Demanet, facilitatrices en intelligence collective pour le comité des usagers de la Régie de l'eau de la Métropole de Bordeaux

Côme : D'abord, merci à toutes les deux d'avoir répondu et d'avoir été aussi actives. Honnêtement, en fait, l'assemblée... le comité des usagers de l'eau, si je me rappelle bien du nom... de Bordeaux, ça m'a un peu... C'est assez exactement... Ça ressemble assez fortement à l'assemblée sur laquelle on travaille. Donc, j'étais assez content que vous nous répondiez aussi vite et de cet entretien. Donc, c'est super, merci beaucoup. Et pour... J'ai dit une heure à une heure et demie par. par mail, mais c'était plus histoire de se dégager de la marge. Je pense que ça peut être aussi un peu plus court. Donc voilà, si jamais vous aviez d'autres choses à faire après.

Amélie : Moi oui, parce qu'en fait, j'ai une visio à 15h, donc il faut vraiment que je la prépare.

Côme : Ok, très bien. Je pense qu'on peut s'en sortir sur 45 minutes. Donc ça peut prendre un peu moins de temps.

Amélie : Merci.

Côme : Alors pour commencer, du coup, très rapidement, si vous pouviez me rappeler un peu l'historique... je ne sais pas si vous étiez là dès le départ dans cette assemblée, Mais si vous pouvez faire un bref rappel de l'historique, de l'évolution et de la création de cette assemblée, voilà.

Delphine : Alors Amélie, tu veux que je commence ? Tu complètes le temps que tu finisses de manger.

Amélie : Oui, oui. Ok.

Delphine : Donc, toutes les deux... j'ai convié Amélie parce que **c'est avec Amélie qu'on travaille sur l'animation du comité depuis le début**. C'était mieux que vous ayez comme ça la vision d'ensemble de toutes les deux. Donc on va dire, on anime depuis le départ ce comité et on est arrivé à l'animation du comité suite à la réponse à un appel d'offres. Donc en fait, il y a eu, c'était en 2024, si je ne me trompe pas. Donc en 2024, il y a eu un appel d'offres de la Régie de l'eau de Bordeaux disant qu'il voulait mettre en place un comité des usagers et qu'il cherchait des personnes pour les aider. à la mise en place et à l'animation du comité. Donc avec Amélie, on a été donc retenu pour cette animation. Et on va dire, il y a eu une première partie où on entre nous, on a fait pas mal d'acculturation pour comprendre d'où venait leur souhait de créer un comité des usagers. Quelques pour également comprendre, eux, ce qu'ils avaient l'intention d'en faire. Et puis, à partir de là, il y a eu une première rencontre en novembre 2024.

Côme : Ok.

Delphine : Voilà ce que je peux dire déjà sur les tout débuts. Vas-y Amélie.

Amélie : Alors je peux compléter. Donc en fait, **cette mission est un portage politique au départ. par la présidence de la Régie de l'eau** qui fonctionne déjà avec une assemblée et un conseil d'administration composé de membres... d'élus, mais aussi composé de deux associations, une qui représente les consommateurs et une autre qui représente les acteurs de l'environnement. Ok oui voilà donc en fait il faut bien imaginer que au moment où s'est défini ce

comité des usagers, dès le départ, il n'y avait pas de préfiguration de comment ça allait fonctionner, mais simplement des idées issues du benchmark de lien avec le citoyen issu de Grenoble, issu de Lyon, voilà donc **la présidente tenait à ouvrir cette instance ouvrant étant pris au sens très large et non pas forcément en termes de gouvernance de cette instance.**

Voilà donc avec un volet acculturation et un volet de laboratoire d'idées comme ils aiment à le dire. Voilà donc pour bien préfigurer, je recoupe, je vais chercher mon plat au four.

Côme : Et du coup, vous avez parlé de cette volonté d'ouvrir au public un peu la gestion de l'eau, si j'ai bien compris. Et est-ce que vous avez une idée un peu d'autres objectifs de cette assemblée ? Quel était l'objectif de créer cette assemblée, en plus de ce que vous avez déjà mentionné des associations qui étaient déjà présentes au conseil d'administration de la Régie de l'eau ?

Delphine : Voilà Amélie, je vais te laisser, je vais te laisser les.

Amélie : L'objectif... c'est absolument pas affiché de faire du comité une instance de gouvernance. Comme je dis, **il y a le sujet d'acculturation pour faire que le citoyen s'empare des sujets de la gestion de l'eau et de par cette acculturation, en faire un laboratoire d'idées dont pourra s'inspirer le conseil d'administration et la Régie en général pour une bonne gestion de l'eau.** Donc il y a voilà ces deux objectifs là. L'objectif d'être partie prenante et intégrante complètement à la gouvernance, ça ne fait pas partie du premier sujet, même si on peut imaginer que, en tant que membre, ça pourra les titiller, on va dire.

Côme : Oui, ok, je vois.

Amélie : Je dois dire ça comme ça.

Côme : L'utilisation et monter en compétences, quoi. Ok, très bien. Amélie : Voilà.

Côme : Ensuite, du coup, alors ça, vous y avez déjà répondu, du coup, est-ce que vous avez une idée un peu, c'est peut-être pas vous directement ce sur quoi vous travaillez, vu que vous êtes animatrice de l'assemblée, mais est-ce que vous avez une idée de la forme juridique et un peu de l'autonomie de cette assemblée ?

Delphine : Alors, **ce comité, il n'a aucune forme juridique. À aujourd'hui, ce n'est pas du tout dans les perspectives.** On n'a jamais entendu parler de lui donner, on va dire, une existence juridique à part entière. Et donc, comme le disait Amélie, aujourd'hui, les sujets de gouvernance ne sont pas du tout à l'ordre du jour du côté de la Régie. Que cette instance soit un élément de gouvernance, ce n'est pas du tout leur sujet pour l'instant.

Côme : Ok ouais.

Amélie : Donc c'est et en plus c'est une instance qui est neuve et ce fonctionnement en Régie déjà le fonctionnement en Régie de la Régie est assez nouveau puisqu'ils ont commencé d'abord par le sujet de la gestion de l'eau et ils viennent d'intégrer l'assainissement et le fonctionnement avec un comité est complètement aussi nouveau pour eux. Donc en fait il y a bien cette histoire de maturation avant que ça se transforme en quelque chose de plus structurant. Même en termes de charte, il n'y a pas encore de, il n'y a pas de charte signée, il n'y a pas d'outils comme ça structurants qui sont signés pour l'instant.

Côme : Est-ce que pour vous, cette idée de faire monter les citoyens en compétences, les acculturer, c'est le mot que vous avez employé, et les politiser et le fait qu'il n'y ait pas vraiment de forme juridique définie, c'est plutôt quelque chose de cohérent avec les objectifs que l'Assemblée souhaite atteindre ? Ou est-ce que ça bloque un peu au niveau de ce que devrait être l'Assemblée pour réussir à vraiment faire participer les usagers au sujet de l'eau dans la Métropole de Bordeaux ?

Delphine : Alors moi, je dirais, et puis après Amélie, tu reprendras, mais en fait, ce comité, on va dire, il a une bonne année. Parce qu'on a commencé en novembre 2024, donc on a fêté les un an en novembre 2025, on est au mois de mars. Et on va dire, tout le monde se cherche aujourd'hui. Tout le monde se cherche parce que, comme disait Amélie, déjà sur Bordeaux, C'est en Régie que depuis 2021, ils ont eu cette idée de mettre en place le comité. Donc c'était qu'en novembre 2024, avec une année où tout le monde a tâtonné, que ce soit la Régie sur qu'est ce qu'elle voulait vraiment faire, les citoyens qui participent, qu'est ce qu'ils voudraient vraiment, à quoi ils voudraient vraiment participer ? Et nous, au milieu, qui sommes là pour essayer de faire passer, on va dire... le lien entre les deux. Suite à la première année, nous, on a fait des préconisations sur comment on pensait que le comité devait évoluer au regard également des attentes des personnes qui le composent aujourd'hui. Mais tout ça est en stand-by puisqu'on arrive dans les élections. Et il y a aussi un autre fait important que je n'ai pas cité, c'est que le directeur général de la Régie a changé en octobre. Donc en fait, ça a mis, je ne vais pas dire un point d'arrêt au comité parce qu'il existe toujours et d'ailleurs, il y a une rencontre encore aujourd'hui, mais on va dire l'arrivée du nouveau directeur, on a besoin de. Enfin, les personnes de la Régie ont besoin d'attendre quels sont les axes. du projet du nouveau directeur. Donc le temps qu'il arrive, qu'il mette en place, qu'il communique. Donc ça, c'était en octobre. En janvier, comme disait Amélie à l'instant, la Régie Bordeaux Métropole intègre la partie assainissement, ce qu'elle n'avait pas. Donc ça fait un deuxième changement. Et là, on arrive aux élections, donc on ne sait pas si on va avoir la même présidente. **Donc on va dire le comité aujourd'hui est maintenu. dans le lien, il est maintenu. Mais comment il va se développer ?** Pour l'instant, on a besoin d'attendre la nouvelle présidence, voir ce qui va se décider avec le nouveau directeur et puis aussi la prise en compte de l'assainissement pour voir quelle dynamique donner au comité. Est-ce qu'on va être dans les mêmes objectifs qu'au départ ? Ou est-ce qu'il va y avoir une réorientation ? Là, on est un peu en mode transition.

Amélie : Et troisième point, élection ou pas élection, le conseil d'administration est peut-être déjà lui-même en instance de peut-être bouger ou pas, se modifier ou pas. Donc en fait, on se retrouve à. des mouvements de tous les côtés en fait. Donc pour stabiliser les choses, ce n'est pas simple, mais il ne nous a pas été dit que le comité ne serait pas maintenu. Donc voilà.

Delphine : Non, non. Mais aujourd'hui, c'est vrai que voilà, a priori, il n'a pas été question de le remettre en question, c'est le cas de le dire. Mais par contre, on est un peu en stand-by. Par rapport à l'arrivée du nouveau directeur, l'intégration des nouvelles équipes et puis les échéances municipales. Donc voilà, on est dans l'entre-deux pour pouvoir reposer les bases de qu'est-ce que la nouvelle équipe gouvernante, que ça soit du côté de la direction ou de la présidence, veut donner comme rôle, tout en écoutant nous également, parce que nous, en fait, **on fait la passerelle entre les deux sens**, tout en faisant remonter également les envies des citoyens qui font partie du comité. Parce que eux, aujourd'hui, aussi, ils sont en train de définir et d'affirmer plus ou moins leur souhait de à quoi pourrait servir ce comité ?

Amélie : Mais il y a des souhaits dans les deux sens, que ce soit venant de la Régie au sens de la présidence, des membres du conseil, du directeur, des membres opérationnels qui gèrent le projet, etc. Donc oui, ça fait ça fait ça fait du monde pour aligner et nous, on n'a pas, on va dire, on n'est pas là pour animer un consensus de. On n'est pas là pour établir un consensus, voilà. L'animation, elle n'est pas forcément liée à l'établissement d'un consensus, ce n'est pas l'objectif. Voilà.

Côme : Oui, c'est sûr. Ça me permet un peu de rebondir parce que du coup, je vous entends parler depuis tout à l'heure, c'est quelque chose que je n'avais pas vu. Et ça rejoint un peu une autre question aussi que j'avais sur l'autonomie de l'Assemblée. Je n'arrive pas bien à comprendre, vous, votre rôle, parce qu'à l'origine, je pensais que vous étiez votre rôle, il était limité à animer les séances. Ce qui est le cas par exemple à l'assemblée qu'on étudie nous, l'assemblée des usagers de l'eau, où le prestataire, il est vraiment chargé juste de l'animation des séances. **Mais j'ai l'impression que du coup, vous faites vraiment passerelle et que vous êtes un peu dans une zone tampon entre les élus, les services et aussi les usagers.** Du coup, est-ce que vous pouvez me dire un peu quel est votre rôle et aussi à quel point vous pensez que l'assemblée, elle est indépendante de la Métropole et des services ?

Delphine : Vas-y si tu veux Amélie.

Amélie : Alors l'assemblée n'est pas indépendante. S'ils s'autonomisent, ils peuvent, mais ceci dit, il y a un cadre de fonctionnement qui est aujourd'hui tacite par rapport à programme de Travail qui concerne l'acculturation et l'acculturation, la montée en compétences et le laboratoire d'idées. J'ai perdu le fil. C'est notre rôle. Oui et **notre rôle est à la fois d'animer les séances, mais d'être les conceptrices des formats d'animation sur proposition de la Régie mais on peut nous aussi, comme on est à l'interface et qu'on est à l'écoute et qu'il y a une forme d'outil numérique qui nous permet de voir les discussions du groupe, etc, d'être aussi quelque part force de proposition sur la dynamique,** tout ça contrebalancé par le financement de chaque action. Il est prévu dans l'appel d'offre public, la conception, l'animation, les visites, le fait d'aller chercher d'autres experts de voilà de c'est assez oui, c'est pas juste animer une séance où les gens vont se parler voilà. Donc on a établi un outil de dialogue du groupe, voilà. Et la Régie apprécie qu'en fait, elle n'est pas en direct, les personnes responsables du projet apprécient ne pas être directement en front de chaque membre. Voilà. Donc nous, on est au milieu de ce. Cet univers, je ne sais pas si tu veux compléter, si c'est assez bien dit Delphine.

Delphine : Ouais, moi je dirais qu'effectivement, par on va dire qu'au quotidien, la première chose qui nous est demandée par la Régie, c'est d'animer ces fameuses ces fameuses rencontres qui sont sous, on va dire. Souvent, la Régie nous propose une thématique et nous, on propose une façon de l'animer en fonction des objectifs et des résultats attendus.

Delphine : Mais nous, j'allais dire, on est le seul lien de contact, enfin oui, on peut dire qu'on est le seul lien de contact entre les membres du comité et la Régie. **Donc de temps en temps, les membres du comité nous demandent de faire remonter des informations. C'est en ça, on va dire, qu'on est un peu courroie de transmission,** puisque nous, ce qu'on ne souhaite pas non plus, c'est que notre rôle, ça soit, il faut être là tel jour, je ne sais pas, je pourrais prendre aujourd'hui, par exemple, 2 mars à 16h, vous êtes là, vous animez, vous partez, puis vous revenez le 14 avril et puis vous refaites un truc. Non, **l'idée, c'est qu'il y ait une continuité en fait de l'instance du comité dans ses échanges, dans son acculturation entre deux rencontres physiques. Donc c'est pour ça, comme disait Amélie, pour assurer cette continuité, on a mis en place un espace partagé où les membres du comité peuvent partager des articles, des choses comme ça. On a mis en place un groupe WhatsApp sur lequel ils peuvent échanger.**

Là aussi, on va dire soit de l'information qu'ils trouvent, mais soit aussi des. Des avis, des sujets sur lesquels ils ont envie de parler entre eux. Puisque nous, avec Amélie, on est persuadé qu'un comité, ça ne peut pas vivre que lors de rencontres physiques. Il faut réussir à tisser ce lien et à garder ce lien, même en dehors.

Côme : C'est super important. Vous avez parlé d'une plateforme numérique, c'est autre chose que le groupe WhatsApp, du coup, ça a l'air. C'est justement dans cet objectif de garder du lien, ça a l'air efficace comme.

Delphine C'est tout simplement, c'est un padlet. Je ne sais pas si vous connaissez l'appli Padlet. Padlet, vous connaissez Trello?

Côme : Non plus.

Delphine : Non plus. En fait, on va dire, c'est comme si c'était un mur numérique dans lequel ils stockent toutes les informations que la Régie leur donne et toutes les informations que eux trouvent. également de par leur lecture, les médias, etc. Donc c'est un espace de stockage. Ça pourrait être, on va dire, un drive. Nous, on a choisi le Padlet parce que c'est ce qui nous paraissait le plus simple d'accès et pertinent. Mais on va dire voilà, il y a un espace de partage d'informations et il y a un espace de partage de donc Padlet et un espace de partage de communication avec le WhatsApp.

Côme : Ok.

Amélie : Mais au-delà de la l'animation même, **il y a aussi tout un espace de travail ou de et de on va dire régulier avec la Régie pour faire remonter, pour faire des bilans, pour échanger, pour présenter les résultats, l'avancement.** Voilà donc on a mené aussi des enquêtes pour établir ce bilan annuel. Voilà et donc animer, c'est animer, mais être en capacité aussi de synthétiser, d'apporter du feedback à la Régie puisqu'elle n'est pas en front direct avec les membres. Voilà. Et donc nous, finalement, on doit-on est à la fois à l'écoute de la présidente puisque dans le groupe projet, il y a une personne qui travaille à ses côtés et il y a aussi les services de la communication de la Régie dans la partie opérationnelle. **Donc nous, on navigue entre ces différentes dimensions, le volet très tactique opérationnel et le volet politique puisque c'est une mission politique.**

Côme : Oui. Oui, évidemment, c'est assez politique. Alors on va passer à une deuxième partie de cet entretien qui va plutôt concerner la composition un peu sociologique de cette assemblée et avec une question sous-jacente qui est celle de la représentativité. Comment les membres ont été sélectionnés ? Et est-ce que vous pensez que c'est un dispositif qui a été efficace pour garantir une forme de, je ne sais pas, de représentativité ou plus largement de légitimité des membres des sujets?

Amélie : Nous, concrètement, on ne les a pas choisis, et ça, c'est ça a été fait avant que l'on arrive. Il y a de façon très opérationnelle un appel à candidature. **Ces sujets de représentativité des hommes, des femmes, différence d'âge, etc. Tout ça a été, enfin, âge des personnes, représentant habitat sur une des 28 communes de la Métropole, etc. Tout ça a été géré. comment à quelle vitesse par quel biais et cetera par qui exactement c'est opaque donc nous on peut pas se prononcer là-dessus** on nous a simplement elles étaient parties en fait elles

étaient parties le groupe projet était parti sur un certain nombre de **membres à la fois des membres professionnels et des membres particuliers** Chemin faisant, ils se sont aperçus que les membres professionnels étaient déjà partie prenante avec d'autres personnes de la Régie, donc ne venaient véritablement pas. Et donc s'est reposée la question potentiellement d'élargir pour garder, d'élargir à de plus nombreux particuliers. Mais c'est pareil, élargir, ça veut dire qu'on a réalisé un document de communication avec un QR code pour faire venir. Ce document n'est pas ne garantit pas la présence, mais garantit que la personne est à nouveau inscrite dans le programme de sélection, mais la sélection ne nous incombe pas et les critères non plus.

Delphine : Ce qu'on peut peut-être préciser de ce que l'on sait, c'est qu'effectivement, en même temps, on va dire qu'ils étaient en train de faire l'appel d'offres pour trouver les personnes qui allaient animer ce comité, donc toutes les deux avec Amélie. eux, ils ont fait un appel à candidature sur leur site internet en disant qui souhaiterait rejoindre le comité des usagers à partir de toutes les demandes qu'ils ont eues, je crois qu'au départ, ils parlaient de 120 150.

Amélie : Oui, c'est ça, 120 150 personnes.

Delphine : **Ils ont eu 120 150 personnes, ils ont étudié, effectivement, ils ont mis en place des critères, mais que à part effectivement, il fallait qu'il y ait au tout départ des particuliers, des professionnels, mais après, on ne connaissait pas les autres critères.** Au bout d'un an, il a été statué qu'il y aurait que des particuliers, comme le disait Amélie, parce que les professionnels ne se sentaient pas concernés par cette gouvernance sous sa forme à l'instant T. Et après, pour parler de représentativité, effectivement, c'est difficile de se, j'allais dire, déjà, ne connaissant pas tous leurs critères, on peut On ne sait pas si c'est représentatif ou pas. Et puis après, nous, ce que l'on voit aussi, c'est que sur, c'est quoi, c'est 17, 18 membres, 20 membres. Amélie : Oui, autour d'une vingtaine.

Delphine : **Aujourd'hui, on va dire autour des 20 membres.** Est-ce qu'au final, ils sont représentatifs ? On ne sait pas. Et même sur les 20 membres, on a un noyau dur de personnes qui sont là quasiment tout le temps. C'est à peu près un tiers. Si on dit une vingtaine de personnes, on va dire un tiers. Mais est-ce que ces sept ou huit personnes, elles sont représentatives ? J'allais dire, on n'en sait pas vraiment. Nous, effectivement, ce qu'on peut dire, ce qu'on peut voir, c'est qu'on constate quand même que, ne serait-ce que dans le noyau dur, il y a des hommes, il y a des femmes, il y a différentes générations, tranches d'âge, il y a différentes communes et il y a différents types d'habitats. C'est-à-dire il y en a qui sont individuels, il y en a qui sont en copropriété, voilà. Mais.

Amélie : Et différentes catégories socio-professionnelles.

Delphine : Oui, tu as raison. Et donc, est-ce que c'est suffisamment représentatif et d'abord de quoi ? Est-ce qu'on veut être représentatif de la Métropole bordelaise ou d'autres choses ? Ou de la clientèle ?

Côme : c'est assez vague. Je suis d'accord. D'accord. Oui, d'accord.

Amélie : Parce qu'après, si on reporte par rapport à ça à l'utilisateur, Il y a plus d'utilisateurs que l'utilisateur sur la Régie de l'eau, il y en a énormément. Donc voilà, c'est pour dire le gap entre le nombre d'utilisateurs et le nombre de personnes au comité. Il ne faut pas étudier ça de cette façon-là. En tout cas, il ne faut pas le lier simplement au nombre d'utilisateurs comme indicateur.

Côme : Ok. Ça me semble. Merci. Ça me donne déjà quelques éléments de réponse. Est-ce que. Là encore, en fait, il y a plusieurs questions que j'ai, mais qui sont. Je sais que vous n'aurez peut-être pas forcément la réponse. Comme vous l'avez dit, vous n'êtes pas forcément à l'origine de certains processus décisionnels, etc. Mais **est-ce que vous auriez une idée à peu près des moyens qui sont alloués ? Je pense notamment aux personnes. Évidemment, le montant qui est alloué à l'Assemblée en elle-même, le nombre de personnel, à part vous, qui travaille sur cette assemblée.**

Delphine : Alors nous, ce que l'on peut dire, c'est que, **en interne, ce projet politique, comme disait Amélie, il est opérationnellement entre les mains de la direction de la communication.** Donc nous, nos interlocuteurs, c'est la directrice de la communication et une chargée de projet communication. et une représentante, on peut dire de la présidence, qui est Marianne, qui est, comment c'est Marianne, chargée.

Amélie : Des relations institutionnelles.

Delphine : Donc nous, c'est les trois personnes opérationnelles que l'on côtoie pour faire avancer, on va dire, ce comité, donc ces trois ressources en interne, après en externe, c'est nous deux.

Delphine : Et je ne vois pas, je ne vois pas.

Delphine : Après, il peut y avoir des prestataires très ponctuels, mais là, on sort de l'animation, même si on peut faire un lien qui peuvent être que s'il y a un pot et qu'on fait venir un traiteur, il y a un prestataire traiteur, mais on va dire sur la sur l'animation de l'instance en elle-même, on va dire le dossier, il est géré au niveau de la direction de communication en interne, avec le lien avec la présidence par la chargée de relations institutionnelles. Et puis nous deux, on va dire, de l'extérieur pour faire le lien.

Côme : Ok, très bien... Et ce que je voulais savoir aussi, c'est un peu si vous pouviez me dire un peu le... le fonctionnement un peu routinier d'une session et d'un cycle. Alors si j'ai bien compris de ce que vous m'avez dit, les membres, ils ont un droit de parole sur les quelques thèmes qu'ils vont aborder. Je ne suis plus très sûr de ça, pardon. Et vous m'aviez aussi dit que vous faisiez parfois le lien entre les usagers et la Régie. Donc voilà, si vous pouviez un peu me dire un peu un fonctionnement routinier d'une session et d'un cycle en général.

Amélie : Alors faire le lien, c'est entre les entre les comités. Voilà les comités, c'est à peu près tous les mois et demi, tous les deux mois.

Côme : Ok.

Amélie : **Donc pendant cette session de comité, il y a l'acculturation à un sujet. Voilà. Et ça, c'est une première partie qui est plutôt descendante** avec, on va dire, un expert technique pour faire simple, de la Régie qui apporte un éclairage sur le fonctionnement. **Et de cette thématique, il y a une session de questions-réponses. Et après cette session de questions-réponses, il y a un mode de réflexion qui est animé par nous deux pour faire émerger des idées de préfiguration, de changement, etc. par les membres.** plus à la fin une petite un petit moment convivial d'échange pour ben voilà après c'est très timé voilà ça dure à peu près deux heures hors le petit moment de convivialité donc.

Delphine : On a à peu près une heure une heure d'acculturation une heure effectivement de où il y a un expert technique qui vient présenter un sujet, un peu l'état de l'art et ce que veut faire la Régie, et à peu près une heure de co-construction à partir de ce qui aura été dit avant, donc suivant la problématique éventuellement avec laquelle la Régie se trouve à l'instant T. au regard de ce qu'a dit l'expert, nous, on va animer ce moment-là pour faire remonter des visions, des idées, des avis, des propositions. Voilà. En général, c'est comme ça. Et ça, à peu près, comme me disait Amélie, tous les un mois et demi, tous les un mois et demi de mois.

Côme : Tous les un mois et demi. Ok, très bien. Et ce moment de convivialité dont vous parlez, en général, c'est quoi ? C'est juste un moment de discussion informelle sur d'autres sujets entre les membres ou des fois vous organisez des choses, je ne sais pas, je dis n'importe quoi, mais peut-être des jeux de société ou des choses comme ça.

Amélie : Non, **en fait, c'est juste à la fin de ce moment d'échange. Donc là, on se retrouve autour d'un petit pot, un petit verre, des grignotes, et puis.** Les membres discutent entre eux, discutent avec les personnes de la Régie qui sont là, parce qu'en général, les experts qui ont participé, qui ont présenté, restent. Donc voilà, ça se passe de façon très informelle, mais c'est quand même l'occasion de faire passer aussi des petits messages ou de s'entretenir directement pour les membres, de s'entretenir directement avec les gens opérationnels de la Régie, quand c'est les membres opérationnels ou les élus, parce que ces types de moments conviviaux ont aussi été organisés en présence des élus du conseil d'administration. Donc c'est vraiment le directeur.

Delphine : C'est vraiment le petit pot, on va dire, pour finir, **puisque en général, ces comités, ils se tiennent de 18 à 20 h. Donc, en fait, à 20h, les gens sont un peu fatigués, ils ont faim. Et puis donc, on va dire pour finir en douceur, voilà.**

Côme : Très bien. Je vous pose la question parce qu'en fait, c'est une des problématiques qu'on rencontre sur l'assemblée à Lyon, c'est qu'il. C'est une assemblée qui est aussi plus grande. Il y a à peu près des sessions entre 60 et 80 personnes usagées à chaque fois. Et le problème, c'est qu'ils n'arrivent pas à générer un lien entre les membres de l'assemblée au-delà des séances et les gens ne se connaissent pas. Et nous, en rapport avec nos recommandations, on trouve qu'on essaye un peu de chercher des solutions pour créer un peu un lien social entre les gens et qu'il y ait une espèce de. Oui, une espèce de lien social qui se crée. Mais du coup, ce serait bien, merci.

Amélie : Alors nous, ils se voient régulièrement. Côme : En fait, un peu toujours sur cette...

Amélie : Non, allez-y, allez-y.

Côme : Oui, c'est ça aussi...

Amélie : Est-ce que les vôtres se voient régulièrement ou pas? Côme : Ils se voient une fois tous les mois à peu près... Amélie : Ah ben oui, quand même.

Côme : Oui, une fois par mois.

Delphine : Alors après, je ne sais pas, on n'est pas de l'intérieur, on ne voit pas. Il y a peut-être un effet membre, un effet nombre de votre côté, ça existe depuis plus longtemps aussi à Lyon. Oui, c'est possible. Nous, une chose est sûre, c'est que à travers ce que l'on voit nous, et il y a certainement plein de choses aussi qu'on ne voit pas avec Amélie, mais **notamment à travers les échanges du du groupe sur WhatsApp, nous, on voit bien qu'il y a des liens qui se créent vraiment autour de cette thématique parce que j'allais dire le WhatsApp, il pourrait vivre sans nous en fait,** Amélie, nous, on est toujours dedans parce que On peut leur

rappeler les réunions, des choses comme ça, ou aussi de leur partager de l'information. Mais on voit bien qu'ils n'attendent pas que nos informations et ils ne nous posent pas que des questions. Ils échangent vraiment entre eux, ils prennent des initiatives entre eux. Et nous aussi, **ce que l'on a essayé de mettre en place pour aider à créer ce lien, c'est que, par exemple, lors des journées du patrimoine, On leur propose de les accompagner.** Donc quelque part de se retrouver en groupe comité par exemple. Oui, bien sûr. Ou des choses comme ça. Donc on essaie de créer aussi des occasions un peu informelles de se voir au-delà de l'échange numérique. Et comme on dit, ça c'est ce que l'on voit. Et il y a sûrement des choses qui se passent entre eux qu'on ne voit pas. Parce qu'aujourd'hui, ce noyau, il est peut-être très petit et très récent. mais il a l'air quand même de prendre vraiment à cœur le sujet.

Amélie : Ils ont l'air très alignés quand même dans la ils sont très alignés entre eux et dans leur et cette mission leur tient à cœur. Donc oui oui donc bon.

Delphine : Et même très souvent les retours des experts métiers à la suite d'une intervention d'un comité, les experts métiers sont assez surpris positivement de la qualité des échanges avec les membres du comité et même leur niveau d'expertise. Parce qu'ils posent des questions extrêmement pointues et les experts, ils sentent bien qu'on ne va pas leur raconter n'importe quoi.

Delphine : C'est assez étonnant. Ils vont les titiller, les experts, je vais vous dire.

Côme : Tant mieux. Et vous communiquez avec eux principalement par le canal WhatsApp, c'est ça?

Delphine et Amélie : Oui, oui, oui.

Côme : Ok. Et sur la communication un peu extérieure, est-ce que vous avez. Je ne sais pas si c'est vous qui êtes en charge de ça, en fait, de la communication extérieure, mais comment l'assemblée, elle se fait connaître dans la Métropole de Bordeaux, si elle cherche à recruter d'autres personnes, etc.

Amélie : Je crois qu'on n'est pas encore arrivé là. Côme

Ok, on n'est pas encore là.

Delphine : Oui, non, oui, non, il y a quand même des prémices. On va dire que sur le site internet de la Régie. Il y a, si on tape comité des usagers, d'ailleurs, je ne sais pas comment vous avez réussi à remonter jusqu'à nous, mais si on tape sur le site de la Régie de l'eau, si on tape comité des usagers, je crois qu'il y a une page, c'est assez succinct, mais on va dire sur le site, ils en parlent. C'était un souhait de la présidente d'élargir. le comité, parce qu'un des regrets pour l'instant de la présidence, c'est vraiment que ce comité, il rassemble 20 personnes, mais on est très loin d'être. Enfin, on n'est jamais 20 de toute façon, parce qu'il y a toujours des personnes qui ne sont pas dispo, mais on va dire avec un cœur de sept personnes. Et donc, c'est les membres du comité qui ont aidé à la co-construction d'une petite carte postale qui est distribuée dans des manifestations organisées par la Régie, donc cette petite carte postale, c'est il y a un comité des usagers à la Régie, venez le rejoindre, donc on va dire, c'est une première communication, une deuxième communication vers l'extérieur, troisième communication à la suite de chaque rencontre, nous, on écrit les bases d'un poste LinkedIn qui est repris et posté par la Régie sur ses propres sur ses propres réseaux sociaux. Donc on va dire, il y a des petites bribes comme ça, et puis il y a quand même aussi de leur côté, les membres du comité, à leur propre initiative pour certains, se présentent comme membres du comité quand ils vont eux-mêmes à des rencontres thématiques, des tables rondes autour de l'eau. Il se présente en tant que membre du comité de la Régie de l'eau de Bordeaux.

Amélie : Ils ont demandé à ce que ce soit validé, cette posture-là. Et autre point, pour les vœux de la Régie, donc l'année dernière, premier vœu, le comité a été présenté et une prise de parole de la présidence de la présidente aux vœux de cette instance et **cette fois-ci, aux vœux aussi, la Régie a demandé à ce qu'une personne du comité puisse prendre la parole lors des vœux institutionnels au réseau de la Régie.**

Côme : Ok.

Delphine

On va dire, on pourrait faire beaucoup plus et beaucoup mieux, mais on va dire, il y a déjà des petites choses qui se font à droite à gauche, en termes de communication.

Côme : C'est super.

Amélie : Et vous, comme je n'ai pas compris, vous animez, c'est ça?

Côme : Ah oui, par là. Non, pardon, j'aurais peut-être dû commencer par là. Amélie : Moi, j'arrive un peu comme un cheveux sur la soupe.

Côme : Moi, je suis étudiant à Sciences Po Lyon et dans le cadre de notre master, on a un de nos cours. c'est un court projet, ils appellent ça, qui se fait dans la Public Factory, donc c'est un des organismes de Sciences Po Lyon dans lequel on répond à un appel à projet et qu'on doit suivre toute l'année et on doit faire une espèce d'enquête de terrain, formuler des propositions, etc. Et donc nous, cette année, on est une équipe de neuf étudiants, on travaille sur l'assemblée des usagers de l'eau de la Régie de l'eau de la Métropole de Lyon. Du coup, c'est aussi pour ça que je vous contacte, c'est que c'est vraiment très similaire à la vôtre. C'est une assemblée en lien avec une Régie.

Amélie : Et ça, c'est la demande de la Régie de l'eau de Lyon qui vous a demandé de travailler sur le sujet, c'est ça ? D'accord?

Côme : Oui, en fait, c'est des organismes publics qui répondent à un. Ce n'est pas vraiment un appel d'offres parce que ce n'est pas sur un sujet en particulier, mais c'est sur proposition des organismes publics qui demandent. aux étudiants à leur service.

Amélie : Et vous, avez levé le doigt. Très bien, j'ai compris.

Côme : C'est ça. C'est obligatoire, mais c'est le projet que j'ai choisi aussi. Ok, ok. C'est ça. Où est-ce que j'en étais ? Oui, parce que ce que vous disiez, c'est bien, ça me fait lien avec la dernière partie. Donc, est-ce que vous avez dit que votre dispositif, il a quand même quelques points qui sont déjà assez positifs ? L'acculturation, elle a l'air déjà assez forte. Vos membres s'identifient déjà pas mal au dispositif. Sur quel point vous pensez qu'il pourrait et qu'il devrait être amélioré ce comité des usagers?

Amélie : À date, il faut bien se dire à date avec ce qu'on a déjà.

Côme : Oui, avec tout le contexte très flou et très incertain que vous avez décrit.

Amélie : Nous l'envie c'est toujours d'en faire plus forcément pour voilà pour l'ambition d'acculturer plus, plus profondément sur plusieurs natures de dispositifs faire plus de visites voilà donc On va dire que c'est le faire en faire plus, mais pas forcément physique aussi. **Il était prévu dans l'appel d'offres de potentiellement faire des webinaires, etc.** Donc on pourrait aussi orienter vers un peu plus sous un format complémentaire avec des webinaires. Et on peut aussi, en mode webinaire, faire participer aussi les comités. Voilà, on pourrait déjà en faire plus. Mais bon, ça, c'est bien sûr soumis au financement, aux disponibilités, disponibilités de part et d'autre, à la fois membre, etc. Voilà, je pensais déjà en premier lieu à ça.

Delphine : Je dirais que nous, ce qu'on a à cœur avec Amélie, déjà, c'est que cette instance, elle soit créée, donc ça, c'est fait, mais qu'elle dure dans le temps. mais qu'elle dure aussi avec un

engagement des personnes qui sont à l'intérieur. Et donc, comme on l'a déjà dit, nous, on a à cœur de mettre en place ce lien et d'entretenir ce lien sur la durée. Donc c'est pour ça que, au-delà des rencontres physiques tous les un mois et demi, nous personnellement, effectivement, on pense que pour que ça tienne plus longtemps sur la durée et que les personnes aient envie de continuer leur engagement, **voire celles qui sont plus éloignées viennent rejoindre ce cœur, on pourrait mettre en place effectivement d'autres actions en dehors des rencontres physiques pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer à ces horaires-là, pour ceux voilà pour recréer de l'appétence peut-être sous une autre forme.** Là, effectivement, on peut avoir plein d'idées, mais au départ, notre souhait, c'est vraiment que cette instance, elle ne se d'élite pas dans le temps parce que le désengagement commencerait à rentrer, on va dire, au sein des membres. Donc ça, veut dire aussi bien écouter ce qu'attendent les membres pour éviter ce désengagement, même au-delà de toute la communication et les rencontres.

Amélie : Et qui dit désengagement peut aussi être en lien avec des facteurs qui sont totalement déconnectés ou décorrélés du sujet, qui peuvent être une personne qui déménage, une personne qui a été assez acculturée et pour qui ça ne va pas... assez loin parce qu'elle est déjà assez acculturée, donc elle n'a pas elle n'a pas l'impression d'en récupérer assez et à qui la vitesse... de transformation ne correspond pas. Il peut y avoir plein de sujets différents et donc nous, on doit être à l'écoute de ce lien qui doit effectivement être toujours intéressant pour les différentes parties, qui ne se délitent pas et que la qualité soit toujours au rendez-vous, sachant que la qualité... Les critères font que ces critères, étant qu'ils peuvent évoluer, à nous d'être vigilantes là-dessus. Alors après, on peut avoir plein d'idées. **Il peut y avoir la mise en place de chartes, de bonnes pratiques de part et d'autre, pour éviter d'être déçu d'un côté ou de l'autre. Savoir à quoi s'attendre. Et faire que de parce que l'on sait à quoi s'attendre, on n'est pas déçu, on choisit si on continue ou on choisit d'arrêter en bonne connaissance de cause. Voilà. Donc en fait, il peut y avoir des outils qui sont en capacité de maintenir ce lien-là. Parce que des fois, la démocratie participative, ces instances citoyennes, c'est très à la mode. On s'inscrit, on s'inscrit, on croit que, et puis après on est déçu,** mais On croit que, mais sauf qu'on n'a rien signé, on ne nous a pas dit complètement comment ça fonctionnait, on a oublié de nous le dire. Il peut y avoir plein de sujets un peu comme ça qui sont des sujets sociologiques et très liés à l'humain. Voilà, donc il faut que tout le monde soit vigilant là-dessus.

Côme : Bien sûr. Et est-ce que sur le sujet de la pérennisation, est-ce que vous verriez, vous, une évolution de ce comité vers, je ne sais pas, une formalisation juridique du comité ou vers un renforcement des liens avec l'administration, avec les élus, peut-être un renforcement des propositions que le comité peut faire à la Métropole et aux élus ou à la Régie ?

Amélie : Peut-être que c'est prématuré, il peut y avoir déjà plus de structure. D'abord, on est un peu dans la phase de découverte, il y a un peu comme un cycle de vie, ce type d'instance. Donc là, on est dans la découverte, l'intuition qu'il faut aller faire ci, faire ça. Donc voilà. Après, il y aura le sujet de la structuration et du pilotage. Donc on va dire avec des choses plus cadrées et puis après il y aura le sujet de la gouvernance et être partie prenante, voilà. Donc c'est pour l'instant on fait des choses ensemble, après on décide que ce soit plus structuré, structurant et puis après on ouvrira. Et une gouvernance qui s'ouvre, c'est aussi quelque chose qui se prépare, qui s'invente pas et qui doit être cadré aussi juridiquement. Donc on va dire que c'est peut-être, on ne sait pas, mais peut-être on y viendra. Voilà. Mais tout ça en lien aussi avec un peu les droits et les devoirs, parce que si les membres actuels attendent absolument ça et que ça n'arrivera pas, et bien il faut le leur dire. Si certains ça leur va bien comme ça et que voilà, et que ça doit rester comme ça, il faut aussi le leur dire, voilà. Donc en fait, c'est pas est-ce que ça doit aller vers ça, c'est si ça doit aller vers ça, qu'est-ce qu'on fait, comment on le dit, est-ce que ça convient, est-ce que ça maintient le lien, etc. Donc voilà, ça bouge un peu dans les deux sens en fait, dans les

deux échelles. Je ne sais pas si je suis très claire, mais voilà.

Côme : Pour moi, c'était très clair, merci.

Delphine : Il a quel âge le comité ou l'assemblée comme vous l'appellez à Lyon ?

Côme : L'assemblée des usagers de l'eau ? Alors de mémoire comme ça, c'est depuis deux mille vingt-trois qu'elle est en activité. Il me semble qu'il y a eu trois cycles pour l'instant et qu'on est sur le troisième.

Delphine : Une année de plus que nous.

Côme : Oui, c'est à peu près aussi jeune que votre comité. Et le fait qu'il y ait.

Amélie : 80 personnes, c'est 80 personnes physiques ou c'est des personnes qui sont déjà impliquées dans des associations ?

Côme : Justement, on a fini. Alors la première partie de l'année, on a fait une grosse partie entretien qualitatif et on a fait un questionnaire quantitatif sur les membres de l'assemblée. Donc nous, c'est une assemblée qui est très fortement, voire quasi exclusivement, composée de retraités. Parce que c'est des gens qui ont le temps de se consacrer à ces sujets. C'est des retraités qui sont aussi beaucoup des cadres, enfin des anciens cadres du coup. Et c'est énormément, beaucoup des gens qui étaient déjà impliqués ou qui sont encore impliqués dans des associations en lien avec des biens communs, avec l'eau, etc. Donc, ça nous pose tout un tas de questionnements, mais c'est très intéressant.

Amélie : Ils sont multi-casquettes, en fait, déjà.

Côme : C'est vraiment. Nous, on les appelle les super citoyens parce qu'ils sont... ils cumulent plein d'engagements, voire des engagements politiques, des mandats électifs dans des communes, etc. Ah, et aussi, je ne sais pas si je vous l'ai mentionné, mais La différence qu'il y a avec votre dispositif, c'est que cette assemblée, elle est en lien avec la Régie aussi parce qu'il a été décidé que quatre membres de l'assemblée soient au conseil d'administration de la Régie et à certains conseils techniques de la Régie de l'eau aussi.

Amélie : Nous, ce n'est pas encore là, je pense. On n'en est pas encore là. Et puis, de par le nombre, en fait. Parce qu'en fait, l'écueil a été de vouloir absolument que les pros. soit partie prenante au départ. Et donc, il a fallu un temps avant de lâcher prise sur ce sujet.

Côme : Quand vous dites les pros, c'est des personnes qui travaillent dans le milieu de l'eau...

Amélie : C'est des gens d'union professionnelle, de chambre des métiers...

Delphine : Il y avait l'hôpital aussi.

Amélie : Oui, de l'hôpital, des bailleurs sociaux. Voilà, voilà. Et sachant que ce comité, il vit aussi à côté d'un autre dispositif géré aussi par le service de la com, qui sont les ambassadeurs de l'eau, qui vont porter la bonne parole aux particuliers ?

Delphine : Pour économiser, pour avoir des bons réflexes. De pratique.

Côme : Et est-ce que vous trouvez que le lien entre le comité et la Régie se fait assez bien ? Ou est-ce que vous avez l'impression qu'il est assez distendu pour l'instant ?

Delphine : C'est difficile à dire. **Il tient [ce lien] par nous parce qu'on est là et qu'on est entre les deux.** Peut-être que dans les mois qui viennent, les choses seront différentes, on n'en sait rien, mais aujourd'hui, Aujourd'hui, et on va dire Amélie à date, ça tient par nous.

Delphine : Je veux dire, ça n'a pas existé sans qu'on soit l'intermédiaire aujourd'hui. Donc, de dire, est-ce que le lien, il est fort ou pas ? Nous, on a à cœur de faire remonter les informations dans un sens et descendre les informations qu'on nous demande dans l'autre, donc c'est difficile de.

Amélie : **Mais la forme du lien convient aux deux, en tout cas à la Régie.** La forme du lien est entretenue par nous et pour l'instant, ça leur va comme ça en fait.

Côme : Ok, c'est tant mieux. Et bien écoutez-moi je suis arrivé au bout de mes questions. Je pense que j'ai à peu près tous les éléments qu'il me faut-il me reste à vous demander si Je me doute, comme ces jeunes, que les réponses sont probablement non, mais est-ce que vous avez peut-être une évaluation formelle du dispositif avec une enquête, un retour des décideurs, etc. que vous connaissiez ?

Delphine : Nous, on a le bilan qu'on a fait à la présidente, mais aujourd'hui, pour moi, c'est plutôt de la donnée qui est confidentielle. Il faudrait qu'on demande l'accord.

Côme : Oui, bien sûr, je me doute.

Delphine : Voilà, et ce serait le bilan de la première année. Donc, je ne suis pas sûre que ça soit le plus. Le plus riche puisque c'était un démarrage.

Côme : Oui, bien sûr.

Delphine : Le plus riche d'enseignements parce que c'était un démarrage. Je sais pas ce que tu en penses, Amélie.

Amélie : Oui, oui, je partage complètement.

Côme : Ok, c'est peut-être pas mieux. Très bien. Écoutez, je pense que j'en ai fini. Je ne sais pas si vous avez des questions pour moi, sinon, si vous avez des remarques, d'autres choses que vous vouliez aborder.

Delphine : Moi, j'avais deux questions, j'en ai perdu une. Pourtant, j'ai fait une petite croix sur ma main pour me dire, je ne vais pas l'oublier, mais je l'ai oublié. Dommage. Mais elle va peut-être me revenir en posant la deuxième. Je t'associe à ma question, Amélie, tu me diras si c'est pas d'accord. Une chose qui nous a surpris, nous, dans notre positionnement, on va dire, c'est que ça soit un sujet porté par la direction de la communication. enfin un projet qui soit entre les mains, enfin qui a été mis entre les mains de la communication.

Côme : C'est vrai que c'est étonnant comme l'a dit la communication.

Delphine : J'ai trouvé ça étonnant. Et je voulais savoir à Lyon, en fait, c'était quelle était l'instance opérationnelle qui gérât ce comité.

Côme : C'est pour ça que ça m'a étonné quand vous avez dit que c'était le service de la communication qui gérât ça. Nous, c'est, alors, si je me rappelle bien, c'est ça a été co-construit par le service de l'eau de la Métropole de Lyon en lien avec la Régie et un service qui s'appelle direction de la prospective et de la participation citoyenne ou quelque chose comme ça qui est chargé de toutes ces questions de qui est chargé, je crois, de l'organisation aussi des conventions citoyennes et de toutes les questions de démocratie participative. Il me semble que c'est surtout ce service de qu'on appelle DPDP. Je sais plus pourquoi ça doit pas être exactement démocratie participative et participation citoyenne.

Amélie : Mais peut-être qu'à Bordeaux, il y a pas ça. Peut-être que tout simplement cette institution démocratie participative n'existe pas.

Côme : C'est peut-être ça. Ouais.

Amélie : Voilà. c'est peut-être tout simplement ça. Côme : Oui.

Amélie : Parce que il pourrait y avoir la relation usagée qui aurait pu par exemple être partie prenante de ça puisque la relation usagers, gère les appels, les entrants, les factures, les enfin gère pas mal de choses et ont beaucoup de connaissances, mais c'est le service de la communication. Oui.

Côme : OK. C'est assez étonnant, mais d'accord.

Delphine : Ça y est, ma deuxième question m'est revenue. C'est à Lyon. qui est-ce qui joue, j'allais dire, notre rôle, si je dis les choses autrement, nous, avec Amélie, au quotidien, on est donc facilitatrice en intelligence collective indépendante, et donc on s'est alliées pour répondre à cet appel d'offre, mais on va dire notre métier, voilà, au quotidien, c'est... c'est d'aider à créer du lien et à mieux faire travailler ensemble différentes équipes, instances, collaborateurs, etc. Quel est le profil de ceux qui animent à Lyon ? C'est quelle organisation?

Côme : J'avoue que c'est une petite colle. Je sais le nom de la personne qui le fait. Je crois, si je me rappelle bien, que c'est une personne qui a un profil assez similaire au vôtre. C'est-à-dire qu'il organise surtout des dispositifs de démocratie participative, etc. Mais je ne sais plus exactement le nom du prestataire en question, etc. Mais je sais que c'est très similaire à ce que vous faites, à ceci près que c'est peut-être une entreprise plutôt qu'un particulier. Si vous voulez, je peux vous faire un retour par mail et vous préciser qui c'est. Et peut-être vous redire un peu plus précisément qui gère l'assemblée aussi, parce que là, à froid, je ne me rappelle plus exactement toutes les infos.

Côme : Je peux vous les envoyer par mail, si vous voulez.

Amélie : Parce que nous, particuliers, nous, on est deux entreprises. On est indépendantes, mais c'est deux entreprises. On n'est pas des particuliers comme ça.

Côme : Ok.

Amélie : Il y a un appel d'offres public, donc les appels d'offres publics, c'est pour des entreprises.

Côme : Oui, oui, c'est ça.

Amélie : Est-ce qu'il y avait un appel d'offres aussi?

Côme : Il faudra que je me penche dessus. Pas à ma connaissance. Enfin, si, je pense qu'il y en aura un, mais on ne s'est pas posé la question, j'avoue, pour l'instant, mais du coup, ça va me. On va faire nos petites recherches. Et je vous dirai tout ça.

Delphine : J'ai une troisième question, c'est qu'est-ce qui. Qu'est-ce qui a amené la Régie de l'eau de Lyon de répondre à l'appel à projets ? En fait, c'est quel sujet qu'ils vous ont posé à Sciences Po ? C'est quoi leur besoin par rapport à leur instance d'assemblée?

Côme : Leur besoin, c'est très similaire à toutes les problématiques sur lesquelles vous avez commencé. C'est que leur souci principal, c'est la pérennisation de ce dispositif. Et avec pérennisation vient la question de comment elle évolue, parce que pour l'instant, elle a évolué. Comme ça a été créé il y a trois ans, je pense qu'ils l'ont créé déjà dans l'objectif de la fin du mandat et en se disant jusqu'à la fin du mandat, on fait de manière un peu itérative, en tatillonnant un peu. Ce qu'on sait, nous, c'est que leur objectif, c'est très similaire au vôtre aussi. C'est une acculturation et une montée en compétence des citoyens sur les sujets de l'eau, pour ensuite en faire autre chose. Et eux, ce qu'ils souhaitent améliorer, c'est de manière générale, essayer de voir s'il y a des choses qui peuvent être améliorées au niveau du fonctionnement. Et ils aimeraient bien aussi qu'il y ait un lien qui soit plus fort entre les membres de l'Assemblée et les représentants au conseil d'administration de la Régie. puisque pour l'instant, il n'y a pas de dispositif de communication très formel entre les deux. Et je pense que généralement aussi, ils nous ont commandité pour avoir un peu une enquête un peu, j'allais dire sociologique, mais on n'est pas

dans quelque chose d'aussi rigoureux qu'une enquête sociologique, mais avoir une idée du profil de leurs membres, de leur niveau de satisfaction par rapport à l'assemblée, si eux, ils pensent qu'il peut y avoir des choses qui se sont améliorées, etc. Voilà, c'est un peu, j'ai un peu dit tout et tout, beaucoup de choses en même temps.

Amélie : Non, mais donc, en résumé, pérenniser, pérenniser l'Assemblée pour en faire peut-être autre chose, tisser du lien entre élus et représentants et savoir finalement à qui ils ont affaire.

Côme : Oui, c'est ça. Alors, pas forcément entre élus et représentants, c'est plutôt entre membres de l'Assemblée qui sont représentants à la Régie et membres de l'Assemblée classique à l'Assemblée des usagers de l'eau.

Amélie : Entre les quatre et les autres ou entre les. Côme : Oui, entre les quatre.

Amélie : Les quatre représentants et les membres. Côme : Et les membres?

Amélie : Oui, c'est ça. Ah d'accord. Ce n'est pas entre les élus. Côme : Non, pas forcément. Non, il y a plutôt.

Amélie : Pas entre la masse d'élus et la masse des membres.

Côme : Les élus, ils sont assez souvent présents aux assemblées, etc. J'ai l'impression que la communication, pour les besoins de communication qu'il y a avec les élus, se fait assez bien.

Amélie : Oui, donc, il y a finalement une petite gouvernance dans la gouvernance. Et donc, c'est ce lien-là qu'il s'agit de travailler, en fait.

Côme : Voilà.

Amélie : Et oui, les intermédiaires. Le management intermédiaire, c'est toujours le sujet, le management.

Côme : C'est vraiment. C'est très souvent le sujet. Et alors, entre-temps, j'ai retrouvé. Donc, l'entité qui se charge de ça, c'est une entreprise qui s'appelle Planète Publique. Et donc, pareil, qui est spécialisé en. Alors, sur leur site, il y a marqué spécialisé en évaluation de politiques publiques. Mais du coup, je suppose qu'ils font aussi d'autres. qu'ils gèrent aussi d'autres types d'autres animations. Alors, je suis sûr sur LinkedIn. Oui, c'est ça. C'est un monsieur qui s'appelle Olivier Merel qui est en charge de ça pour l'assemblée.

Amélie : D'accord. Et lui, il fait ça tout seul?

Côme : Oui, c'est une seule personne qui fait ça. Alors après, je suppose qu'il a son équipe derrière qui l'aide à. Mais quand il fait l'animation dans les séances, c'est lui tout seul qui se charge de ça.

Amélie : Ah oui, d'accord.

Delphine : Il y a combien de personnes en général? 80 ?

Côme : Ouais, c'est ça, 80. En fait, c'est difficile à estimer parce que les listes sont beaucoup plus. Je crois qu'il y a à peu près 200 personnes qui sont inscrites en tout.

Côme : Et en général, nous, on a été présents à trois, quatre assemblées cette année et ça a tourné entre 50 et 80 personnes à peu près.

Amélie : Ah oui, d'accord.

Delphine : Oui, mais bon, s'il y en a 200 ou 300 qui sont inscrits.

Amélie : Oui, il y a un tiers. Il reste un tiers en physique à peu près, entre un tiers et la moitié en physique après.

Côme : Oui, c'est ça.

Amélie : Et puis bon, c'est vrai qu'ici, ils sont retraités, on va dire. C'est de quelle heure à quelle heure ? C'est toujours la même heure.

Côme : C'est pareil que vous, c'est 18-20h et ça se fait les jeudis en général. Amélie : D'accord,

il y a un jour fixe.

Côme : Oui.

Delphine : Nous, c'est presque ça, c'est les mardis. Amélie : C'est ça?

Côme : Et vous n'avez pas ce... Je me doute qu'avec 20 personnes, ce n'est pas les mêmes problématiques qui se posent. Mais vous, il n'y a pas une surreprésentation de personnes retraitées ou de personnes un peu plus âgées dans votre assemblée?

Amélie : Non, j'ai pas l'impression.

Delphine : Non, parce que quand tu prends Pauline, elle est plus, elle fait partie plutôt du côté des jeunes. Marlon, il n'est pas souvent là, mais.

Amélie : Oui, Emmanuel aussi. Oui, il y a un peu de. Delphine : Non, c'est plutôt des actifs.

Amélie : Ouais, des actifs d'ailleurs. C'est pour ça qu'ils disent à 6h, pas avant 6h. C'est pour le boulot.

Côme : Ok, c'est intéressant.

Delphine : Et j'avais deux autres questions un peu. Alors donc, comment vous avez réussi à nous retrouver ? Parce que j'allais dire nous, on communique pas en notre nom comme quoi...

Côme : Oui, c'est vrai.

Delphine : On travaille pour la Régie, alors, comment vous avez trouvé ?

Côme : Je crois que j'ai fouillé un peu. En fait, on s'est lancé dans le benchmarking il y a à peu près un mois et du coup, on a fait en gros des recherches un peu par ville de France, assemblée participative, assemblée citoyenne, assemblée des usagers, etc. Et alors, je ne sais plus exactement par quel lien, mais je pense que ça doit être en fouillant sur le site de la Métropole de Bordeaux que j'ai dû arriver de lien en lien au comité des usagers. Ok.

Delphine : Et alors, la deuxième question, c'est. Donc, vous disiez que vous êtes en master à Sciences Po et vous êtes sur quelle spécialisation?

Côme : Alors moi, pour l'instant, je n'ai pas une spécialisation en master. Enfin, il y a une forme de pré-spécialisation. Là, je suis en affaires publiques et mon parcours, il s'appelle Action et gestion publique. Et l'an prochain, j'essaie de le faire en dehors de Sciences Po, plutôt à Paris, dans des masters en économie de l'énergie ou des choses comme ça.

Delphine : Oui, c'est encore autre chose. Côme : Oui, c'est un peu différent.

Delphine : Juste pour la petite histoire, je vous raconte ça entre parenthèses, parce que ça m'a fait bizarre quand vous m'avez contactée pour aujourd'hui, parce que j'ai aussi fait Sciences Po Lyon, alors je me suis dit,

Côme : ah c'est vrai ? c'est marrant.

Côme : Non, je ne savais pas du tout... *rires*

Delphine : C'est pour ça que je me demandais ça.

Côme : D'accord, mais vous avez fait quel parcours à Sciences Po Lyon?

Delphine : À l'époque, comme c'était il y a plus de 30 ans, forcément, ça a dû bouger les intitulés, mais moi, ça s'appelait Politique et communication.

Côme : Ok. Oui, ça existe encore. Il y a un parcours communication. Ok, c'est super drôle, je ne savais pas du tout. Nickel.

Delphine : Donc, ça me ramène quelques dizaines d'années en arrière. *rires*

Côme : Oui, ça doit faire un petit effet. Ça doit être assez marrant. Ah ben mince, j'aurais dû regarder vos profils avant.

Amélie : Moi non, je vous rassure, je n'ai pas fait ça.

Côme : D'accord, ça aurait été un peu... *rires*

Amélie : Université de Bordeaux, donc voilà. Me cherchez pas à Lyon, parce que vous ne trouverez pas. Même si vous cherchez bien. *rires*

Côme : Je peux creuser, ça. J'ai appris à faire, je peux creuser très loin. *rires*

Amélie : Bon, très bien. Écoutez, c'était un plaisir d'échanger avec vous sur ce sujet-là. Et puis, en termes de diffusion du replay, etc., est-ce que vous pouvez nous en dire deux mots ? Ah oui, voilà.

Côme : De diffusion du replay ? Sur notre entretien, vous voulez dire ? Amélie : Oui, oui, oui, voilà. Il n'y aura pas de... Parce que c'est un... Delphine : L'enregistrement qu'on va vous envoyer ?

Côme : Ah oui, oui, bien sûr. Ça va rester sur mon ordinateur. Je vais juste le... On a trouvé quelques logiciels pour les retranscrire en sous format écrit en fait. Et donc l'idée, c'est juste de... je vais prendre l'entretien et je vais le réécrire sous format papier. Et ensuite, c'est ce format papier qu'on va intégrer à notre rendu final.

Amélie : D'accord.

Côme : Donc qui sera vraiment, c'est du mot pour mot. Et il sera diffusé, alors de mémoire, à la Public Factory, nous, de notre côté à Sciences Po Lyon, qui aura accès. Après, il y a une possibilité qui soit, il va être assez largement diffusé, je pense, dans la Métropole de Lyon, en tout cas du côté des services de la DPDP, auprès des élus qui sont en charge de l'Assemblée. peut-être membre de l'assemblée aussi ?

Amélie : Est-ce qu'on pourrait en avoir une copie ? Parce que si effectivement la Régie de l'eau tombe là-dessus, voilà, on aimerait bien en avoir une copie parce que potentiellement leur partager avant la publication. Voilà, parce que c'est quand même une direction de la communication, c'est un projet politique. Donc voilà, qu'on puisse avoir.

Côme : Oui, oui, bien sûr. Bah oui, vous inquiétez pas, je vous transmettrai une copie. Dès que j'aurai le. Voilà. Dès qu'on aura accès, ce sera prêt fin mai, je pense, à peu près.

Amélie : Ok.

Côme : Quelque chose comme ça, voilà. Delphine : Ok.

Amélie : Merci beaucoup. Côme : Merci à vous.

Entretien ACF Marseille - Eleonore Bully

Mattéo : Est-ce que déjà, vous pouvez un peu nous présenter, si vous avez les détails, sur l'historique de l'Assemblée citoyenne du futur, je crois que c'est comme ça qu'elle s'appelle ?

Eleonore : Ouais. On a eu deux éditions. La première, en fait, l'Assemblée citoyenne du futur faisait partie des engagements de campagne de la première. Donc on a eu une préfiguration pendant un an pour vraiment établir un peu quels étaient les objectifs de l'instance, qu'est-ce qui manquait en fait dans le lien entre institutions et populations à Marseille et comment on pouvait structurer ça méthodologiquement. Donc ça, on avait été accompagné par un prestataire sur cette période de préfiguration pendant un an. C'était en 2023, me semble-t-il. Et il y a eu une première édition de l'Assemblée en 2024 où là, on avait un fonctionnement assez « étalé », on avait 10 séances. 10 séances avec 4 thématiques. En fait, on avait deux sujets qui étaient choisis en saisine du maire, qui était effectivement l'une d'elles, était l'eau, la sobriété plus précisément c'était la « Sobriété et le partage des usages de l'eau ». « Tourisme durable », la deuxième saisine, et ensuite sur les auto-saisine, c'était « Ville nature » et démocratie ». Et après, deuxième édition 2025, j'ai pris mon poste sur la deuxième édition. Et en l'occurrence, c'était moi qui l'ait piloté à l'époque. Et donc, on a commencé, en fait, sur la première, c'était un recrutement sur liste électorale, ce qui est souvent fait. Avec une lettre, un appel sur liste électorale et ensuite un tirage au sort. Tous les participants, donc les 111 participants, parce qu'on a 111 noyaux villageois à Marseille, donc j'ai décidé d'avoir 111 habitants pour être... Disons, une représentation un peu symbolique. Ils étaient tous indemnisés à hauteur de 80 et quelques euros, je crois, par séance. 77 euros par séance. En fait, à l'époque, c'était indexé sur le... sur l'indemnisation des jurés d'assises, ça a un peu changé entre temps, je pense que maintenant, ça a bien augmenté. Mais voilà, on s'était indexé. Sur la deuxième édition, on a un peu revu la méthode, donc moi ça faisait partie de ma mission justement de d'adapter un petit peu la méthodologie sur la base de l'évaluation de la première édition, de voir ce qui avait marché, ce qui n'avait pas marché, pourquoi on avait eu du décrochage, de quel public, comment y remédier, etc. Donc quand je suis arrivée, sur le recrutement, on a changé de modèle de recrutement. On est passé sur un recrutement via bornage téléphonique, donc je ne sais pas si vous voyez, c'est un petit peu ce qui est fait aussi, en fait... dans les campagnes, donc, on achète ou on a un prestataire qui achète des listes téléphoniques, donc des listes de bornage, ils font des appels aléatoires avec des quotas. Nous on avait différents quotas pour avoir un... un échantillon représentatif, que ce soit sur l'égalité femmes-hommes, sur la surreprésentation des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Et des publics jeunes, quand même, parce qu'on s'était rendu compte qu'en fait, il vaut mieux surreprésenter des publics qui ensuite sont plus amenés à décrocher.

Donc ça, c'est un peu l'adaptation du recrutement. Sur l'animation, on a réduit le nombre de séances à 8 séances. On a réduit le nombre de sujets avec une saisine, une auto-saisine. Et on a changé une méthodologie d'animation aussi pour permettre de faire « Assemblée » et justement d'éviter le décrochage. On a scindé en deux, c'est-à-dire que toute l'Assemblée a travaillé sur pendant quatre séances sur la santé des femmes, qui était la saisine. Et ensuite 4 séances sur leur auto-saisine qui était la propreté et la lutte contre les incivilités. Alors qu'en fait, sur la première édition, c'était des sous-groupes concomitants, donc en fait... on n'avait pas vraiment, enfin si ça fonctionnait, mais c'est assez différent parce que tout le monde n'était pas au fait de tous les sujets. On a fait ça... Ces adaptations méthodo aussi pour le suivi, parce que dans notre mission,

sur la démocratie participative, on s'attache particulièrement aux droits de suite. Et donc, quelles réponses on donne, comment et quelle méthodologie on applique au suivi, des préconisations. On a une commission de suivi avec une réponse écrite annuelle aux assemblées, aux différentes assemblées. Et en fait, pour permettre aussi à nous, mission, de coordonner la réponse, d'avoir aussi du temps de travail effectif, des différents services métiers, parce que nous, on est à la Direction Générale des Services. Mais en fait, on demande aux services thématiques de nous relayer. Le service qui s'occupe de l'eau, le service qui s'occupe de la nature en ville, etc. Donc on a réduit pour rendre plus efficace aussi le suivi des préconisations.

Enzo : Ok, est-ce que vous sauriez nous dire à peu près qui il y a dans la commission de suivi ? Est-ce qu'il y a plus de membres de l'Assemblée ou des membres des services ?

Eléonore : En réalité, l'année dernière, la commission de suivi de l'édition 1, il y avait le plus souvent quatre représentants de l'Assemblée, un par thématique. C'est arrivé, la première ils étaient une dizaine. Et après, les 4 autres, ils étaient plutôt 4 ou 5. OK. Il y en a eu 5 l'année dernière. C'était beaucoup, on a fait beaucoup de commissions de suivi l'année dernière parce qu'il y avait un grand besoin de dialogue et puis ils ont créé une association aussi, sur la CF1, donc on avait vraiment un besoin d'un espace d'échange. Et là, cette année, ils étaient plus nombreux. À la première commission, ils étaient une quinzaine. Et là, en fait, je ne sais pas vous dire parce qu'on n'a pas encore organisé la seconde, vu qu'on était en période de réserve. Mais en général, pour les services, on a toujours un référent par thématique. Donc, c'est pareil. En fait, l'année dernière, on avait quatre référents services plus nous, donc deux, donc six en tout. Et cette année, on en avait plutôt deux, trois, parce qu'en fait, sur la santé des femmes, ils sont deux, plus nous, donc cinq. De manière générale, on essaie quand même d'être paritaire. C'est à dire en fonction du nombre de personnes référentes de l'Assemblée, on essaie de ne pas être mille de la ville en face.

Mattéo : Et pour le fait que cette année, ce soit intégralement tiré au sort les membres de l'Assemblée, alors que ce n'était pas le cas l'année dernière ?

Eléonore : Alors, si, mais c'était juste pas la même méthode de tirage. En gros, l'année dernière, on prenait liste électorale, on envoyait un courrier et ensuite... attendez, j'ai un bug là. En fait, on tirait au sort sur liste électorale des personnes et ensuite on leur envoyait un courrier et elles nous disaient si elles étaient d'accord ou non.

Mattéo : Mais du coup, il n'y a pas eu de différence du coup en termes de, je vais dire, de que ce soit entre cette année ou l'année dernière à part du coup là aussi le nombre de personnes a évolué par rapport aux 111 des 111 quartiers l'année dernière c'était aussi 111

Eléonore : Oui, alors c'est resté 111. Le seul truc qui a changé, sur l'édition 1, à partir de la quatrième séance, on était déjà à la moitié de l'effectif. Sur l'édition 2, on était à, dernière séance, on était encore à 88 personnes, donc on a eu vraiment une bonne participation.

Mattéo : Et est-ce que vous avez pu l'expliquer, cette évolution ?

Eléonore : C'est parce qu'on est des excellents professionnels. Non, non, mais parce qu'en fait, justement, on a réadapté les méthodes. Et en fait, je pense que le fait qu'ils commencent par la saisine, donc autant vous dire qu'en plus la santé des femmes c'était pas forcément quelque chose qui de base intéressait tout le monde, mais en fait, vu que c'était imposé de tous travailler sur ça, c'était quand même très fructueux et ils attendaient je pense avec impatience l'auto saisine pour pouvoir choisir leur sujet. Et donc ça a fait rester les personnes. Et ensuite, il y a eu des techniques aussi. On était accompagnés par un présta et on a décidé, au cours de l'animation, de changer la

méthode, puisqu'on faisait des sous-groupes, etc. Mais en fait, ils changeaient de salle toutes les heures. Donc, ils travaillaient sur des problématiques spécifiques de chaque sujet. Mais c'était assez dynamique. Ils changeaient de salle, etc. Et du coup, il y a un truc qui s'est instauré qui était, quand même, assez convivial.

Enzo : Et ça prend quelle forme juridique ? Parce que nous, par exemple, notre assemblée, elle a été créée un peu sans trop trop d'existence juridique. Et finalement, l'essentiel de son existence, ça vient d'une délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau. Mais je suppose qu'à Marseille, ça ne peut pas être la même chose.

Eléonore : Alors, c'est intéressant parce que de la Régie de l'eau, la Régie, elle est comment à Lyon ?

Enzo : Elle est publique. Elle est passée publique. Et c'est justement en la passant publique qu'ils ont créé l'Assemblée des Usagers de l'eau.

Eléonore : Ah oui, ok. Oui, donc c'est vraiment pas le même. Parce que nous, vraiment, l'Assemblée, c'est une instance de réflexion et de dialogue de la ville, donc en fait c'est une instance pilotée par la ville, dont la création a été effectivement par contre dictée en conseil municipal. Donc on a une délib initiale de l'Assemblée citoyenne, qui acte le fait qu'on les rémunère... qu'on les indemnise, on ne dit pas qu'on les rémunère justement. Donc l'existence, disons, elle est assise par une délib. En revanche, c'est une instance, donc en fait, ça dépend des programmes.

En fait, on ne sait pas s'il y aura une assemblée citoyenne 3 ou une autre forme de dialogue avec l'institution ? Parce qu'on ne sait pas non plus affirmer que c'est l'Assemblée citoyenne qui est la meilleure forme de dialogue. Voilà, en tout cas, c'était une volonté d'instaurer un dialogue pérenne et ce qui était ressorti de la préfig, c'était que après, c'est pas une surprise, mais qu'à Marseille on avait un besoin de rétablir un lien de confiance.

Matteo : Et comment l'Assemblée s'inscrit par rapport aux autres instances de dialogue citoyen ? Je pense notamment au Conseil de développement, qui, je crois, pour le coup, est une obligation réglementaire. Est-ce qu'il y a des liens ou pas forcément ?

Eleonore : C'est une bonne question. En fait, on nous le demande souvent, mais le CODEP, alors... À mon sens, il est géré à une autre échelle. C'est plutôt Métropole, voire même, je ne sais plus qui, mais je ne suis même pas sûre que c'est la Métropole, je me demande si ce n'est pas la région, non, le CODEP ?

Enzo : Ah oui, mais à Marseille, forcément, ça ne doit pas marcher les deux très bien ensemble.

Eléonore : En fait, on a essayé d'instaurer des liens, surtout avec ce qui était fait de manière territoriale. C'est-à-dire qu'en fait, on a essayé de faire dialoguer l'Assemblée Citoyenne du Futur avec le Conseil Municipal de la Vie Etudiante, avec le Conseil Municipal des Jeunes, ça oui. Mais c'est vrai que c'était surtout des dispositifs portés par la ville. Et après, avec des instances plutôt étudiantes, donc AMU, Ex-Marseille Université. Mais le Codev, en fait, en réalité, c'est une autre échelle. Et c'est aussi, je crois, mais je ne veux pas dire de bêtises, une autre,

effectivement, déjà, c'est une obligation, je crois. Et surtout, ce n'est pas la même composition. Je ne suis pas sûre que ce soit citoyen, citoyen. C'est surtout représentants, peut-être, de la société civile, acteurs économiques. Je ne sais plus exactement quelle est la composition. C'est plutôt des représentants, que des citoyens eux-mêmes, et pas forcément des usagers directs, mais à vérifier.

Nous, on avait une personne à la ville qui était une ancienne qui gérait, avant le Codev, effectivement, on avait parlé de créer des ponts au moment où on a constitué, parce qu'en fait, les deux assemblées, je ne l'ai pas dit, mais elles étaient organisées aussi avec forcément un apport quand même de connaissances, même si l'idée c'était de croiser les savoirs, mais on avait quand même un apport d'experts. Et on avait un réseau d'experts identifiés sur chaque thématique. Et au moment où on a créé ce réseau d'experts, justement, on voulait y insérer le Codev. Mais finalement, on ne l'a pas fait pour des raisons de praticité.

Mattéo : Et concrètement, par rapport au, je crois que vous avez cité le conseil municipal des jeunes, je crois. Concrètement, comment se passait ces échanges ? Ça prenait quelle forme ?

Eleonore : On les a invités aux séances, en fait. On a invité des membres des instances aux séances pour qu'ils puissent participer. Surtout qu'en fait, par exemple, le Conseil Municipal de la vie étudiante, ils avaient un ils avaient des thématiques communes, ils avaient travaillé sur la précarité étudiante et dans la précarité, ils avaient aussi en fait, dans la précarité étudiante, il y avait des questions de vulnérabilité dans l'accès aux soins des femmes et des étudiants femmes. Et nous, on travaille sur les violences sexistes et sexuelles à la fac. Et ça rentrait, en fait, nous, dans un des axes.

Enzo : Alors, par rapport au, on va dire, je ne sais pas comment le dire autrement, au mandat qui a été donné à l'Assemblée, parce qu'à Lyon on est sur un modèle très consultatif en fait, où l'Assemblée travaille sans avoir de pouvoir d'interpellation ou même de suivi de la Métropole et elle peut travailler sur des sujets très déliés. Vous diriez qu'à Marseille ça fonctionne un peu comment là-dessus ?

Eléonore : Alors, c'est un peu la limite, c'est qu'effectivement, il n'y a pas un, je ne sais pas quel est le pouvoir réel d'interpellation. En réalité, on leur propose des réflexions. Il y a quand même le fonctionnement du droit de suite et du devoir de suite qui nous obligent à répondre. C'est-à-dire qu'on ne peut pas ne rien faire de leur proposition. Et tant mieux, c'est quand même le principe. Après, la limite est toujours un peu fine entre les projets qui sortent directement, des propositions de l'Assemblée, et des projets qui ont plutôt été musclés grâce aux propositions. C'est-à-dire qu'il y a des projets qui forcément préexistaient, mais qu'on a pu soit renforcer avec du budget supplémentaire, soit renforcer avec plus de visibilité, etc., parce que c'était un projet qui croisait les propositions de l'Assemblée. Donc, c'est vrai que ce n'est pas réellement une instance d'interpellation, mais plutôt une instance où ils vont alimenter notre agenda des politiques publiques, des différentes politiques publiques. Et du coup, on va aller peut-être prioriser certaines feuilles de route de service sur certains sujets. Nous, on a un petit budget aussi pour le suivi. Là, par exemple, sur la santé des femmes, on a refinancé un kit qui s'appelait le kit sans tabou, suite aux préconisations de l'Assemblée sur la précarité menstruelle, etc. On

a refinancé du coup le kit sans tabou et on a financé, je crois, 500 kits plus 500 kits serviettes réutilisables qui seront distribués par des professionnels. Donc ça, par exemple, c'est une action qu'on a financée parce qu'elle ressort dans les priorités de l'ACF. Sur la propreté, on a lancé un marché là, plutôt de préfiguration, mais pour voir comment on pourrait instaurer un panel d'usagers dans la CCSPL, la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Donc on peut mettre du budget, on peut mettre nous des RH, pour prioriser certains sujets qui ressortent de l'ACF. Après, effectivement, il y a toujours, c'est normal, une frustration sur le degré de prise en compte de certaines choses, pourquoi certaines sont plus prises en compte que d'autres. Mais ça c'est tout l'intérêt de nos commissions de suivi, c'est qu'on peut en discuter quand même. Avant de donner une réponse écrite, on en discute avec les services en charge, avec les citoyens et citoyennes en leur disant qu'elles sont aussi les limites de nos possibilités.

Enzo : Et du coup, le droit ou devoir de suivi, concrètement, il fonctionne comment ? C'est-à-dire, ils font des préconisations toutes les séances ou toutes les fins de cycle, je suppose ? Et après, c'est à l'administration de s'en saisir ?

Eleonore : Ouais, en fait, à la fin, on a un livret. Alors, si vous voulez d'ailleurs récupérer les livrets, ils sont en ligne sur le site « marseille. fr », il y a une page Assemblée citoyenne du futur. Oui. Et normalement, vous avez tous les livrets des deux éditions. Donc, vous pouvez voir les livrets de leurs propositions. Et normalement, il doit y avoir notre livret de réponse de l'année dernière, celui de cette année, il n'est pas encore sorti. Donc vous pouvez voir un petit peu la forme que ça prend, mais en réalité, sur la première édition, c'était très très exhaustif. Enfin, disons qu'il y avait différents niveaux de proposition, des objectifs, des mesures, etc. Là, sur cette année, on a essayé aussi de cadrer dans l'animation de leur proposer, quand même, de formuler des propositions, des axes qui soient aussi plus digestes pour nous, qui nous permettent de réaliser vraiment le suivi. Sur la première année, on ne peut pas cadrer la parole, de définir leurs préconisations, mais il faut aussi qu'ils soient conscients des limites administratives, de comment fonctionne une administration, un budget, etc. Et cette année, on a essayé, en tout cas, en 2025, on a essayé de rendre ça un peu plus intelligible pour qu'ils comprennent quelles sont les limites de prise en compte. Et ça a permis, je trouve, d'avoir un livret un peu plus digeste, que nous, on étudie ligne par ligne. On a en fait, dans le tableau Excel, chaque proposition et comment elle est prise en compte ou pas, par les services, si elle est prise en compte déjà sur un projet existant ou si on développe quelque chose. Et le tableau Excel de la première édition était vraiment inquiétant. On a quatre énormes sujets, beaucoup de services impliqués et donc forcément un travail colossal. Et là, ce qui a permis aussi de rendre ce travail de suivi un peu plus facile, entre guillemets, c'est qu'on a associé les services thématiques dès l'animation, donc ils étaient là aux séances, ils ont entendu les échanges, donc ils savent en fait ce qui s'est passé pendant l'assemblée. C'est toujours plus facile de faire travailler des services qui ont déjà cette connaissance-là plutôt que d'arriver avec un dossier en leur disant voilà les préconisations des citoyens. Mais donc, c'est ça, en fait, le devoir de suite, c'est on prend leur proposition et nous, on leur dit quelle est notre interprétation de la proposition, comment on peut y répondre et si on n'y répond pas, pourquoi.

Mattéo : Moi, j'avais une petite question juste pour revenir à quelque chose que vous avez dit. À un moment, vous avez parlé d'un réseau d'experts qui étaient là pour apporter des connaissances à l'Assemblée. Comment ça s'est passé ? En fait, il y avait des auditions de ces experts au fur et à mesure du cycle ?

Eleonore : Ouais, en fait, pareil, première édition, c'était plutôt des formats auditions. On leur demandait d'intervenir sur des sujets spécifiques. et donc ces experts c'était à la fois universitaires, acteurs, services de la ville, aussi, parce que c'est aussi des experts. Voilà, un peu tout bord, associatif aussi. Et deuxième édition, en fait donc on a défini des réseaux en fonction des thématiques, ce qui n'a pas forcément été facile, sur l'autosaisine, parce que ça a été très rapide, les citoyens choisissent leur sujet, et il faut trouver des experts. On a choisi plutôt le format conférence inversée où en fait, les experts venaient, les citoyens et citoyennes, on les avait préparés entre guillemets, une heure avant ou la séance d'avant, en leur disant : 'il y a telle personne qui vient'. En fait, souvent, ils étaient plusieurs. Il y a telle ou telle personne qui vient quelles questions vous voulez leur poser sur vos sujets ? Qu'est-ce que vous voulez comme apport d'informations ? Et donc, les experts venaient, ils faisaient en gros un petit speech de 5 minutes pour se présenter, etc. et après, on leur posait des questions. Pour permettre que ce soit pas trop magistral, même si ça l'a été parfois, mais pas trop des interventions magistrales, et que vraiment il y ait de l'apport d'informations spécifiques sur ce que... sur ce dont avaient besoin les membres.

Mattéo : Et globalement, les citoyens, en termes d'assimilation d'informations, c'était pas trop lourds pour eux ? Comment... est-ce que vous avez eu des retours par rapport à ça ?

Eleonore : Oui, on a eu quand même pas mal de retours sur ça, notamment sur la santé des femmes, où ils ont parfois trouvé que l'apport de connaissances était orienté sur certains sujets. Ce qui n'était pas forcément le cas, mais en fait c'est difficile de trouver un juste milieu parce qu'on est quand même obligé nous, de séance à séance d'organiser les séances et d'organiser l'animation, on a 111 personnes, c'est énorme à organiser. Et en fait, forcément, on devait organiser les choses par axe. Mais les axes on les sortait pas de nulle part, on les sortait des discussions qu'avaient eu les citoyens citoyennes, mais c'est pas toujours limpide pour les gens en fait. Eux, ils ont participé à une discussion, sauf qu'il y en a eu six autres en même temps. Et donc, on sort trois axes, ils ne savent pas forcément pourquoi. Donc, on a eu quelques retours sur ça. Et sinon, oui, sur le fait que les premières séances étaient trop longues, trop denses, trop d'apports d'informations. Et c'est pour ça qu'ensuite, sur les dernières séances, sur l'autosaisine, on a fait des formats vraiment plus dynamiques. Et aussi un peu avec du... de la futurisation, enfin sur la propreté, on a travaillé sur Marseille. En gros, on a inversé un peu le... On a fait un exercice de futurisation où on disait que Marseille était devenue la ville la plus propre de France, ce qui est bon... Quand on connaît la réalité. Mais donc voilà, chacun pouvait développer un personnage fictif. Donc c'est parti un peu dans tous les sens. Il y en a qui ont développé la vie d'un rat, enfin voilà, il y a eu plein de choses, mais du coup ça a rendu les choses plus dynamiques et je pense plus appropriables. Parce qu'au début, effectivement, c'était quand même beaucoup d'apports d'informations en fait, c'est difficile de jauger.

Mattéo : Est-ce que justement, peut-être vous me parlez un peu plus concrètement, comment se passe une séance en fait ? Comment elle s'articule ? Combien de temps elle dure ? La séance type, peut-être ?

Eléonore : Alors, l'année dernière, on commençait à 8h30-9h40, on finissait, on avait une pause à midi, on reprenait à 13h et c'était jusqu'à 17h en général, donc c'était des grosses journées. Sachant qu'en gros, c'était le samedi. Et on a fait quand même deux week-ends de plein, c'est-à-dire samedi et dimanche. Et ça, alors ils sont payés, mais c'est pas non plus... C'est pas payé énormément et surtout ça demande quand même de libérer un week-end entier. Ça c'est pas rien. Après, ça crée une dynamique. Les week-ends se sont bien passés. En réalité... Non, non, ça crée

une dynamique quand même de voir des gens le samedi, dimanche. En fait, ça leur crée un truc de groupe.

Mattéo : Et ça d'ailleurs, peut-être rapidement, les personnes, de ce que vous pouvez voir de votre côté, échangent bien entre elles ? Une vraie dynamique qui s'installe entre eux au fur et à mesure des séances ?

Eléonore : Il y a des dynamiques interpersonnelles. En fait, il y a eu une dynamique de groupe, une bonne dynamique de groupe. Il y a eu aussi des conflits. Il y a eu des conflits. Nous, on a quand même dû gérer forcément des remarques discriminantes, des personnes qui n'arrivaient pas à prendre la parole. Sur 111 personnes, en fait, il y a toujours des dynamiques qui peuvent être conflictuelles. Mais quand même, alors attendez deux secondes... Je vais juste envoyer quelque chose, j'arrive... Mais quand même, il y a eu une bonne dynamique, comme je vous disais, on avait la dernière séance, 88 personnes. Et franchement, je crois qu'on était à une moyenne de 78. Enfin, ils étaient quand même nombreux jusqu'à la fin. Donc je pense que ça veut dire qu'il y a eu une bonne dynamique de groupe. Forcément, il y a toujours des sous-groupes qui se créent, des petites dynamiques interpersonnelles, des gens qui s'entendent bien, qui deviennent amis. Ça, pour le coup, on en a pas mal sur la première édition qui sont restés en contact, etc. mais c'est tout l'enjeu de créer une dynamique collective autour de sujets et ça en fait... L'indemnisation, elle est à la fois essentielle pour avoir des publics qui sont pas d'habitude dans les instances de concertation, des publics éloignés, précaires, etc. Mais en même temps, elle crée aussi une dynamique de, parfois, ce n'est jamais systématique, mais ça peut créer une dynamique de « je viens parce qu'en plus je suis indemnisée, mais je n'ai pas forcément envie non plus de rentrer dans une dynamique collective, etc. » Ce qui peut comprendre. Je viens, je participe, je fais ma part, mais je n'ai pas forcément envie de faire plus. Donc voilà, il y a un peu des deux, et les deux peuvent se comprendre, mais ça a quand même bien pris.

Enzo : Et justement sur l'indemnisation, pour vous donner un exemple, à Lyon, il y a à chaque séance une cinquantaine de personnes qui viennent. Et le budget annuel concrètement c'est une ou deux personnes à plein temps de la Direction de la Participation du Public. Je sais plus comment s'appelle, voilà, on l'appelle DPDP, mais voilà. Et c'est 30 000 euros par an pour le prestataire. Est-ce que vous êtes à peu près dans ces ordres d'idées-là, en excluant évidemment l'indemnisation ?

Eléonore : En excluant l'indemnisation, c'est-à-dire juste ce qui part pour le prestataire ?

Enzo : Et puis du coup, pour vous, pour les personnes des services de la ville qui travaillent dessus, je suppose que ce n'est pas tout géré par le prestataire.

Eléonore : Non, en fait, nous c'est difficile de quantifier en budget parce qu'on était à peu près à 1,5 ETP, donc équivalent temps plein. À vrai dire, moi j'étais presque quand même à temps plein sur une période, même si ce n'était pas du tout toute ma fiche de poste. Mais ça prend quand même au moins 1,5 voire 2 d'équivalent en temps plein. Et après, sur le budget presta, je ne suis pas sûre de pouvoir communiquer ça. Mais on était quand même au-dessus de 30 000. Ça, c'est sûr que ça a coûté plus cher.

Enzo : Oui, sur la question de la répartition de la parole, comment est-ce que vous arrivez à faire pour que, si vous y arrivez, c'est pas interdit de ne pas y arriver, pour que tout le monde puisse parler, qu'il n'y ait pas un groupe de vieux hommes qui tunnelent tout le monde pendant un quart d'heure ou quelque chose comme ça ? Est-ce que vous y arrivez ou est-ce que vous avez eu à faire face à ce genre de problème ?

Eléonore : Oui, après justement le prestataire était là pour répartir la parole, ça a pu créer des crispations parfois. Globalement, quand même, ça allait, mais c'est vrai que c'était pas forcément facile pour tout le monde de prendre la parole. On a essayé aussi le système post-it, tout le monde fait un post-it et tout le monde peut l'expliquer. Ça permettait quand même de réguler ça, alors qu'en parole libre, forcément, c'est ceux qui se sentent le plus à l'aise qui vont lever la main. Mais oui, il y a quand même eu des tunnels, il y a quand même eu des d'inégalité de parole. Disons qu'on a essayé quand même, par la médiation en fait, on avait quand même des médiateurs aguerris pour éviter ça. C'est pareil, c'est homme-femme et puis jeune et plus vieux aussi. Les jeunes, quand même, ça commençait à partir de 16 ans, donc en fait, on ne se sent pas forcément légitime à 16 ans, oui.

Mattéo : Et juste aussi pour terminer sur cette partie un peu animation, le prestataire, donc lui, ses missions sont exclusivement de gérer les journées de rencontres. Est-ce qu'il avait d'autres tâches aussi qui lui étaient incombées ?

Eléonore : Alors oui, l'accompagnement à l'animation. parce qu'on était quand même là aussi nous pour l'animation systématiquement. On était toujours presque binômes. Et l'accompagnement au cadrage des séances, c'est-à-dire quand même les supports, le contenu des jeux de rôle ou des des éléments qui faisaient les séances. Quand on avait, en fait, soit, on avait par exemple une audition, une conférence inversée. Soit on avait un jeu à travers du photolangage ou même l'exercice de cartographie qu'on a pu faire sur le livre pour la propreté ou la futurisation, etc. C'est toutes des choses qu'on a pensées et cadrées à deux, enfin, nous, ville, dans le cadrage, mais dans la mise en œuvre, c'était plutôt le prestataire. C'est-à-dire que les supports, la production, etc., c'est le presta.

Enzo : Une dernière question, ce n'est pas vraiment l'animation, mais un peu plus l'organisation des séances. Comment est-ce que vous communiquez avec eux ? Parce qu'à Lyon, concrètement, c'est des envois de mail qui peuvent donc être un peu longs et indigestes.

Mattéo : Avec les membres de l'Assemblée. Enzo : Oui, pardon, avec les membres.

Eléonore : Par mail et après, on avait une plateforme via la plateforme Participons. On a un espace dédié qui est normalement visible que par les membres. Je ne sais pas à quel point il a été beaucoup utilisé quand même cet espace. Mais nous, on mettait tous les comptes rendus, tous les éléments. Et après, on avait un canal de discussion Whatsapp. Mais ça, en réalité, on n'aurait pas dû l'avoir. En fait, normalement on est censé passer que par des réseaux institutionnels.

Mattéo : Peut-être de façon plus générale, est-ce que vous avez un enseignement que vous tirez du dispositif sur les dernières éditions ? Des endroits où vous vous dites que ça pourrait être amélioré, qu'on pourrait faire mieux là-dessus ? Est-ce qu'il y a des choses qui vous viennent là en tête ?

Eléonore : Oui, alors moi je pense que l'idéal, quand même, serait plutôt de créer des des assemblées mixtes. En fait, le fait d'avoir une assemblée de citoyens et citoyennes qui donnent des préconisations à l'institution, ça crée en fait de fait un dispositif, une instance qui est très intéressante, mais là, où en fait nous on reçoit des propositions, on doit les traiter, on rentre dans une logique de droit de suite, etc. Alors qu'en fait, ce qu'on a compris, je pense, avec les commissions de suivi et tout, c'est que l'intérêt est vraiment dans l'échange entre les services techniques, les politiques et les citoyens, citoyennes. Mais c'est tout le principe des dispositifs plutôt de croisement des savoirs, c'est-à-dire qu'en fait, on a plusieurs collègues d'utilisateurs, plusieurs collègues d'expertise qui discutent entre eux. Et je pense que si on doit redéfinir les

dispositifs, on prendra en compte ça. Parce qu'en fait, il faut rétablir le dialogue entre les différentes personnes, entre ces différentes composantes de la société locale. Mais c'est pas forcément, en fait, l'Assemblée citoyenne n'est pas forcément le format parfait, c'est un format intéressant, mais il y a d'autres formats aussi, comme ceux plutôt assemblés mixtes. Nous, on a une assemblée des agents à la ville. Mais voilà, un mélange entre l'assemblée des agents et l'assemblée citoyenne, ce serait intéressant. Nous, on est un service à la DGS où on travaille sur la population, donc forcément on est en lien avec la population. Mais il y a des services qui, de fait, de par leur activité, ne voient jamais la population. C'est forcément, même en travaillant très bien, on devient peut-être déconnecté des besoins de la population. Donc voilà, je pense que l'enseignement ça serait ça. C'est qu'en fait l'intérêt il est vraiment dans l'échange entre ces différentes composantes.

Enzo : Petite question sur la composition, parce qu'à Lyon, le modèle, c'est concrètement que comme ce ne sont que des volontaires qui viennent, c'est les mêmes depuis trois ans. Et vous, vous changez tous les ans si j'ai bien compris. Est-ce que c'est pas un peu difficile, déjà de devoir dire au revoir à des gens qu'on a suivi pendant un an et qui, des fois, aurait peut-être été très intéressé pour continuer ? Sur les niveaux de montée en compétences, parce qu'on refait le même travail tous les ans de mise à niveau sur tous les sujets, et aussi administrativement, parce que ça fait une grosse charge de travail de renouveler l'accord tous les ans ?

Eléonore : C'est beaucoup de travail. En fait, là, on est en train de réaliser un benchmark. On a un marché accord cadre ici à la mission sur tout ce qui est participation, on avait un lot qui était dédié justement au panel. Et en fait, là, on est en train de faire un peu un benchmark partout en France pour savoir si on ne pourrait pas avoir un seul panel dans lequel on puise pour chacune de nos assemblées et dispositifs, puisque c'est vrai que c'est très lourd de renouveler un panel. C'est de l'argent, ça coûte de l'argent de tirer au sort, il faut faire un huissier, il faut avoir un constat d'huissier. Voilà, c'est toujours beaucoup de lourdeur et en plus, effectivement, il faut se dire qu'on a 111 personnes formées, aguerries d'un sujet qui partagent. Mais en même temps, ça, c'est pas très grave. Vu que nos sujets changent à chaque fois, ça, c'est pas très grave. Et en plus, il y a les commissions de suivi où, en fait, ces citoyens ils deviennent quand même experts de leur sujet, ils viennent aux commissions de suivi, on les associe, ça je l'ai pas dit tout à l'heure, mais en parallèle des commissions de suivi, on associe les citoyens qui ont travaillé sur l'eau, on les associe aux Journées Mondiales de l'eau, on les associe à nos événements. On les a associés à la Concertation Littorale Sud au printemps, donc ils deviennent un peu ambassadeurs de leur sujet. Mais c'est plutôt la lourdeur administrative et budgétaire. En fait, c'est cher et ça coûte du temps, donc effectivement là on est en train de réfléchir à un autre modèle, mais on n'a pas encore trouvé lequel, où en fait on aurait peut-être au moins un poêle déjà constitué dans lequel on pourrait puise et qui pourrait du coup se renouveler, mais pas complètement, enfin voilà.

Mattéo : Je pense que c'est tout bon pour nous. Je ne sais pas si peut-être vous voulez rajouter quelque chose qu'on n'avait pas abordé ou si vous aviez une question pour nous.

Eléonore : Non, je ne crois pas. Je ne sais pas si ce sera utile pour vous, j'espère.

Mattéo : Oui, très utile.

Eléonore : C'est très intéressant en tout cas pour, en réalité, c'est ce à quoi j'avais pensé en parcourant le mail, c'est qu'en réalité, nous, par exemple, c'était une des propositions de l'assemblée que de passer l'eau en régie publique. Donc je vois que, enfin bon, je sais que ça a

été fait ailleurs et c'est juste que ça nécessite aussi après d'être capable de le gérer. Et donc c'est quand même un gros gros chantier, mais c'est intéressant de voir en fait ce qui peut être fait ailleurs. Donc, si par contre vous avez de la documentation sur ça, sur la Régie, comment ça fonctionne, etc. Ça, je serais intéressée, si tenter que ce soit diffusable. Et voilà, sinon, bon courage.

Mattéo : Merci beaucoup. On pourra peut-être regarder ce qu'on peut trouver, ce qu'on peut vous envoyer. Mais oui, c'est intéressant aussi les liens parce qu'on ne vous a pas parlé c'est qu'en fait, l'assemblée de l'eau elle a une particularité : elle envoie des représentants au CA de la régie publique de l'eau, justement, au conseil d'administration. Donc, il y a vraiment un lien entre les deux qui est fait.

Eléonore : Oui, c'est vraiment intéressant. Avec le panel d'usagers à la CCSPL, c'est un peu l'idée aussi. Mais pareil, on ne sait pas encore très exactement comment ça va prendre forme. Par contre, peut-être que je pourrais, parce que là, on a un marché avec un presta qui s'occupe justement de cette préfiguration. Et peut-être qu'ils pourraient contacter la Régie pour voir un peu ce qui est fait. Bon à la limite, je reviendrai vers vous si j'ai besoin de contact.

Mattéo : Pas de souci, avec plaisir. Voilà.

Eléonore : Merci beaucoup. Bonne fin de journée. Au revoir.

Annexe 7 : Résumé de nos notes d'observation des séances

Résumé de nos notes d'observation des séances

Séance du 15/10/2025

I. Déroulé de la séance

Introduction

Ouverture de la séance par Laurence BOFFET (18ème Vice-présidente de la Métropole de Lyon, chargée de la participation et des initiatives citoyennes), et Anne Groperrin (14ème Vice-présidente de la Métropole de Lyon, chargée du cycle de l'eau).

Récapitulatif par Olivier Mérelle (Planète citoyenne) de l'assemblée précédente, rappel du choix de la thématique (micropolluants), intégration des nouveaux

- Assemblée précédente : identification d'enjeux sur les micropolluants:

environnementaux de long terme, sanitaires, financiers et territoriaux

Explication du fonctionnement de l'assemblée cette séance, avec des cartons verts, jaunes et rouges pour indiquer son accord et désaccord Retour sur le principe pollueur payeur

Début d'un travail de rédaction d'un plaidoyer citoyen, à la place du rapport des années précédentes

Présence d'une troupe de théâtre chargée de restituer aux intervenants présents le travail de la précédente assemblée sur les débats concernant les micropolluants : saynètes avec mise en scène de la manière dont l'assemblée imagine la position des acteurs représentés au panel. Panel d'intervenants :

- FENARI (Fédération nationale des associations de riverains et utilisateurs industriels de l'eau) – 2 représentants (dont un président et VP du Comité national de l'eau)
- Veolia Centre-Est
- Aurélien Raton, président de la Chambre d'agriculture, maraîcher dans le Beaujolais
- Roxane Chambaud, avocate en droit de l'environnement
- Renaud Sintès, référent eau des Hospices civils de Lyon
- Patrice Lioger, DREAL

3 débats successifs, puis division de l'Assemblée en petits groupes sur chaque thème de débat.

Les débats :

Débat 1

Saynète : restaurant

- Personnages :
- Une entrepreneuse en solvants industriels
- Une agricultrice
- Une fondatrice de start-up de cosmétiques naturels

Réactions

Les représentants industriels (FENARI) réagissent « en tant que citoyens » :

- Estiment que la saynète retranscrit bien « l'état d'esprit du public »
- Se plaignent des contraintes réglementaires
- Soulignent une prise de conscience environnementale
- Justifient l'existence des molécules polluantes (elles ont une utilité)
- Insistent sur les investissements en recherche
- Mention d'une réduction de 40 % des prélèvements d'eau sans perte de production

« *Ce qui préoccupe les industriels, d'abord, c'est de gagner de l'argent.* » (FENARI) Tension perceptible entre public et intervenants industriels.

L'agriculteur (Aurélien Raton) :

- Défend les efforts du secteur
- « *L'agriculture la plus propre du monde* »
- Insiste sur l'amélioration continue
- La solution doit précéder la suppression
- Met en avant le rôle du consommateur et de la demande

Veolia :

- Souligne que la majorité des stations d'épuration traitent des rejets domestiques
- Met en avant la responsabilité individuelle
- Différencie paiement de l'eau consommée et redevances inter-acteurs

DREAL :

- Intervient directement après la saynète
- Chargé de l'application des normes

Échange tendu avec une participante, Olivier Merelle voit directement sa réaction avant qu'elle n'ait demandé la parole et va lui tendre le micro. Les élues réagissent quand la responsabilité individuelle des consommateur·ices domestiques est pointée du doigt.

Débat 2

Saynète : trois colocataires → Les consommateurs lisent-ils les informations ? Les incitations par le prix sont-elles efficaces ?

Références :

- Nutri-score
- Indice de réparabilité
- Idée d'un indice sur les médicaments (refusé en France)
- Éco-contributions

Position de la juriste :

- Inviter des économistes et sociologues
- Le signal prix reste central

Débat : Faire payer le producteur en priorité ou faire payer le consommateur via contribution?

L'agriculteur :

- Évoque la répartition budgétaire des ménages : baisse de la part consacrée à l'alimentation. Il insiste donc sur l'importance des choix personnels

Une participante mentionne avoir piloté la norme ISO 14001 dans des dizaines d'entreprises

Les élues réagissent pour dire qu'il faudrait que les consommateurs soient mieux informés pour faire leurs choix.

Débat 3

Saynète : trois amies allant au spa. Réactions spontanées et vives

- Intervention directe des industriels
- Intervention du représentant DREAL
- Une participante interpelle vivement le représentant de la DREAL

II. Éléments importants

Groupes assez inégaux et constitués par affinités Observations sur la dynamique :

- Public majoritairement retraité
- 7 à 8 personnes prennent la parole, souvent les mêmes
- Peu de règle de gestion du temps ou de parité
- Débats très techniques
- Plus d'interventions des intervenants que du public
- Perception d'un public aux positions sur le sujet plutôt écologistes / de gauche

Malgré la demande initiale des membres de l'AUE d'inviter des acteurs de terrain, l'assemblée a montré une forte capacité à anticiper leurs positions. Une membre est issue d'un comité de bassin. Proximité permettant interpellations directes et moments de tension.

Propositions (non votées formellement) :

- Faire une synthèse validée par l'assemblée
- Travailler davantage sur le plaidoyer
- Rédiger eux-mêmes un document plus court que les rapports habituels
- Prochaine séance consacrée à validation et rédaction

Séance du 13/11/2025

I. Déroulé de la séance

Introduction

Rappel par Olivier Mérelle des assemblées précédentes

Système de balle pour la prise de parole, considéré comme ludique et incitant à la parole

Reprise des débats au sein des tables (placement des membres par tables, souvent par affinités interpersonnelles), et débats intertables sur la base des travaux de l'assemblée précédente.

Présentation

Présentation sur le plaidoyer citoyen, inspiré par Notre affaire à tous :

- Présentation sur le plaidoyer et le lobbying, très technico-légale
- Ateliers par table sur l'écriture
- Débats sur les questions de santé liées aux micropolluants
- Accompagnement au plaidoyer
- Présentation d'instituts éco-citoyens : Marseille, Fos-sur-Mer → vers la création d'un à Lyon?

Discussions

Discussion par table sur le plaidoyer et sa mise en lien avec d'autres groupes sociaux, discussions autour du principe de précaution et d'irréversibilité

Mise en forme du plaidoyer à partir d'un plan réalisé par Planète Citoyenne d'après le travail réalisé pendant les séances précédentes, il est suggéré de « *commencer à y réfléchir pour poursuivre la démarche après l'élection métropolitaine si l'Assemblée le souhaite* »; A côté des idées on retrouve le numéro de la séance à laquelle elle est apparue. Les agent-es poussent à écrire « *un message engagé* ».

Retour des tables et retour du système des cartons (cf. séance numéro 1), logique de questions réponse pour faire le point.

Mélange des membres, changements de tables et travail de groupe autour d'une partie précise du plaidoyer.

Remarques entendues : manque de temps, c'est compliqué.

II. Éléments importants

Prise de note importante des membres pendant la présentation sur le plaidoyer

Agents poussent à écrire un « *message engagé* », avec principalement comme idée de ne pas se contenter d'un constat

Remarques sur le manque de temps de débats et temps de réflexion par tables

Document très cadré, tout comme les travaux de groupe et comment ceux-ci sont préparés

Séance du 10/12/2025

I. Déroulé de la séance

Introduction

Rappel par Olivier Merelle des assemblées précédentes

Présentation d'une première version rédigée du plaidoyer et lecture. La rédaction a été réalisée par Planète citoyenne à partir des remarques de la séance précédente.

Session de questions sur le plan et sur l'organisation du plaidoyer.

Travail par groupe

Travail en groupe (des membres de l'assemblée et des agent·es de la Métropole) :

- Communication
- Rédaction finale
- Diffusion

Dans le groupe communication : penser à 3 campagnes de communication pour sensibiliser aux micro-polluants. Trois grands supports sont donnés : slogans, illustrations, destinataires etc...

Débat interne sur la responsabilisation des consommateurs domestiques ou non

Les agents de la Métropole en participants guident les débats et tentent de faire participer. Ils recadrent les interventions quand les participants ne se souviennent plus du fonctionnement ou des problématiques principales liées au micro-polluants. Ils valorisent le travail réalisé en disant que la Métropole pourrait reprendre ces idées telles quelles.

Les participants s'appuient sur des expériences personnelles, notamment pour rappeler leur responsabilité individuelle dans le choix de leur achat.

Séance du 22/01/2026

I. Déroulé de la séance

Introduction – Fin de cycle

Lieu inhabituel : Maison de l'Environnement (69007)

Introduction par Olivier Mérelle, retour conclusif sur les travaux de l'AUE sur le cycle de travail sur les micropolluants

Prise de parole de 4 membres pour la présentation du plaidoyer (dont Mérelle précise qu'il a été terminé par un travail de quelques membres et la Métropole) final.

Question sur le cadrage de ce plaidoyer, pas assez de prise en compte du manque de contraintes légales pour obliger les industriels à changer de comportements .

Retour d'expérience

Présentation par 3 des étudiants de la Public Factory / SciencesPo Lyon de leurs travaux (Alice Vidal, Côme Jestin et Enzo Cabantous),

Déambulation des membres autour de 9 tableaux réalisés par Planète citoyenne sur la base des données des étudiants de la PF, et des discussions autour des données présentées ainsi que l'écriture de suggestions par les membres sur les tableaux.

Échanges rapides en groupe entier sur les données

Présentation par un des 4 représentants de l'AUE au Conseil d'administration de la Régie de leur travail, retour d'expérience

Débats assez houleux sur la question des représentants, accusés de n'avoir rien fait et défendus
Mot de la fin très sobre d'Anne Groperrin et Laurence Boffet

II. Éléments importants

Propositions des membres :

- Envisager un questionnaire auprès d'agriculteurs pour les inciter à venir à l'Assemblée - leur demander ce qui les ferait venir
- Décentraliser les réunions ailleurs dans la Métropole
- Rapidité accrue de rédaction des compte-rendus, questionnaires de satisfaction-retour assemblée par assemblée ainsi que des questionnaires portant sur le fond des sujets traités par l'Assemblée, pour permettre d'impliquer des absents
- Choix des sujets à la fois plus opérés par les membres eux-mêmes et liés aux sujets traités par la Régie et le Conseil métropolitain

Critiques :

- Non-représentativité pas nécessairement vue comme un « problème » important, idée souvent reconsidérée après consultation des données présentées
- Critique assez dure du travail effectué par les 4 représentants de l'AUE à la Régie, souvent défendus → idée que c'est un travail trop difficile, en quantité trop importante. Sujets jugés très techniques ou budgétaires en CA, pas nécessairement une critique mais risque de s'y perdre.

Annexe 8 : Présentation projetée lors de la séance bilan de l'Assemblée des Usagers de l'Eau du 29/01



QUI SOMMES NOUS ?



9 étudiants.es de Sciences Po Lyon

- Nous travaillons depuis octobre sur l'Assemblée des Usagers de l'Eau et son fonctionnement
- Vous nous avez sûrement aperçu aux dernières assemblées.



La Public factory

- C'est un laboratoire-fabrique de projets d'innovation publique porté par Sciences Po Lyon.
- Mobilise les étudiant-es de 4^e année autour de problématiques réelles d'action publique et d'intérêt général.



Notre mission

- Comprendre et analyser le fonctionnement de l'Assemblée des Usagers de l'Eau
- Formuler des recommandations opérationnelles

2

Construction du questionnaire

Pourquoi un questionnaire ?

- Identifier ce qui fonctionne ou non
- Avoir une vision d'ensemble de l'Assemblée
- Recueillir des témoignages pertinents

3

Du 27 novembre
au 9 janvier 2026

48 questions

77
réponses

58 Réponses
complètes

Diffusé par la Métropole
auprès de l'ensemble des
membres de l'AUE
Via la boucle mail

4

AVANT-PROPOS

- 01 Biais d'auto-sélection : les membres les plus engagés sont plus susceptibles de répondre.
- 02 Surreprésentation de certains profils : Tous les membres n'ont pas répondu au questionnaire.
- 03 Certaines réponses sont incomplètes et/ou peuvent amener à différentes interprétations.
- 04 Le questionnaire s'inscrit dans une démarche plus large d'étude de l'Assemblée et doit être mis en relations avec d'autres données.

5

1.Profil des répondant•es

2.Votre rapport à l'assemblée

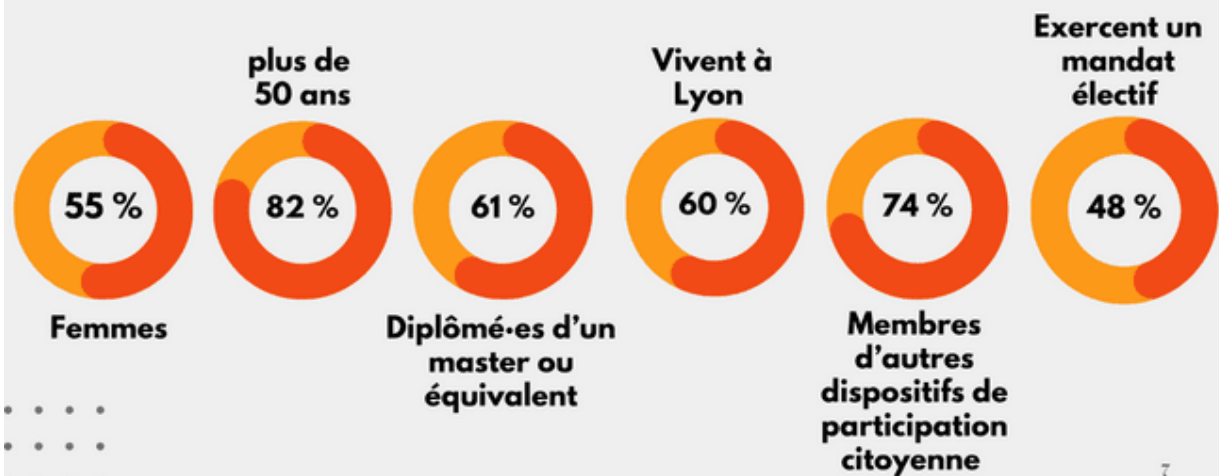
3.Faire entendre sa voix

4.Calendrier

6

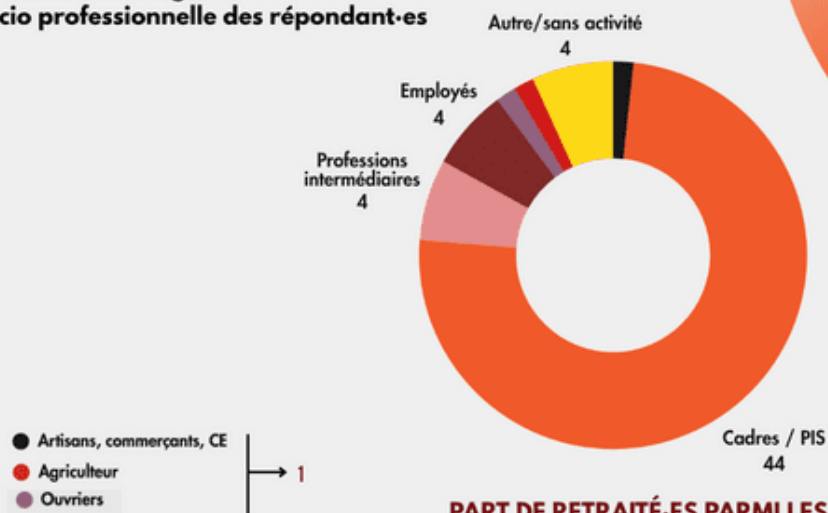
APPERÇU DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Profil des répondant-es



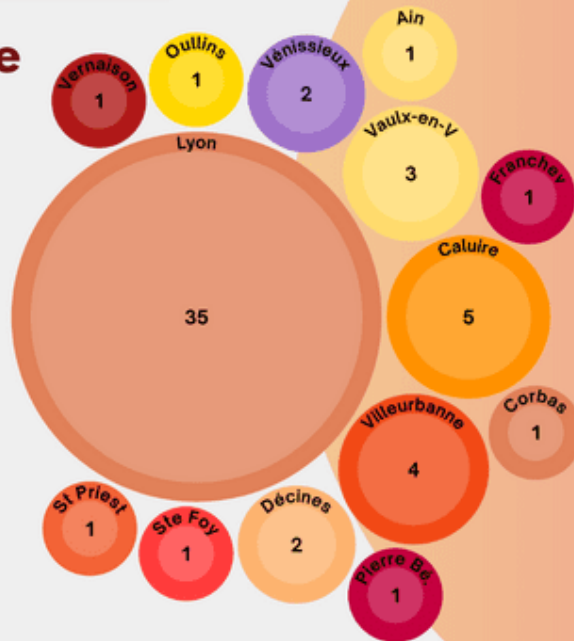
APPERÇU DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Profession et catégorie socio professionnelle des répondant-es



PART DE RETRAITÉ-ES PARI LES RÉPONDANT-ES : 26%

Commune de résidence



9

1.Profil des répondant·es

2.Votre rapport à l'assemblée

3.Faire entendre sa voix

4.Calendrier

10

VOS MOTIVATIONS

Quelles sont les motivations de votre engagement et de votre participation à l'Assemblée ?

Rencontrer d'autres habitant-es pour discuter de l'eau

Comprendre et de me former à la question de l'eau

Un espace de convivialité

Echanger avec des acteur.ices impliqués.es dans la gouvernance de l'eau

Participer à la prise de décision de la Métropole

Un moyen de contribuer à la transition écologique

11

S'INFORMER POUR PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE

Que pensez-vous des ressources que la Métropole met à votre disposition pour travailler le sujet de l'eau ?

Pertinentes
OUI = 93 % NON = 7%

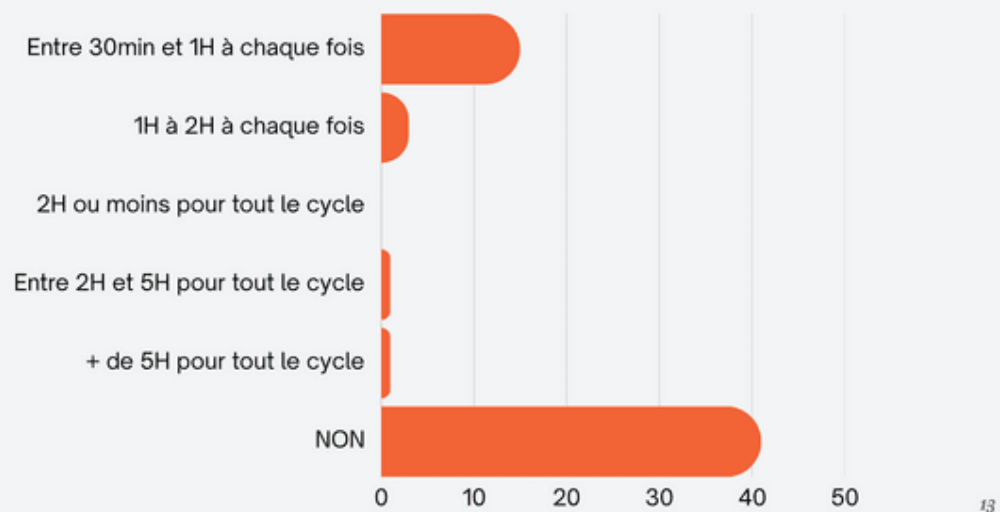
Suffisantes
OUI = 68% NON = 32%

Trop complexes
OUI = 18% NON = 82%

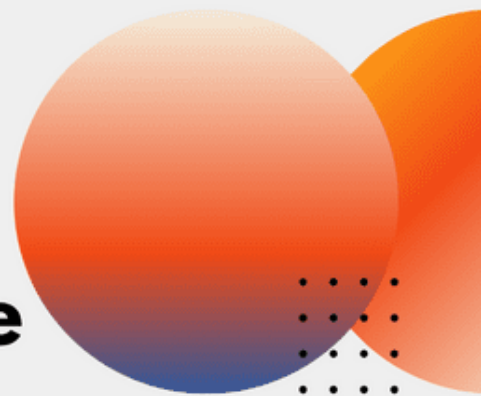
- *"les ressources sont utiles , pertinentes, le temps de leur présentation, ne permet pas d'avoir un temps de réflexion, d'échange, de débat suffisant pour élaborer des propositions."*
- *"elles sont sans doute insuffisantes car les choix sont souvent très cadrés lors des ateliers et ne laissent pas l'opportunité d'être discutés."*
- *"je n'ai malheureusement pas le temps de tout consulter, mais je suis impressionnée par la quantité et la qualité des documents"*

12

**Préparez-vous les sessions de l'Assemblée des usagers de l'eau
avant de venir ?**



- 1.Profil des répondant-es
- 2.Votre rapport à l'assemblée
- 3.Faire entendre sa voix**
- 4.Calendrier



14

FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Sur la gestion du temps de parole au sein de l'Assemblée, vous pensez que :

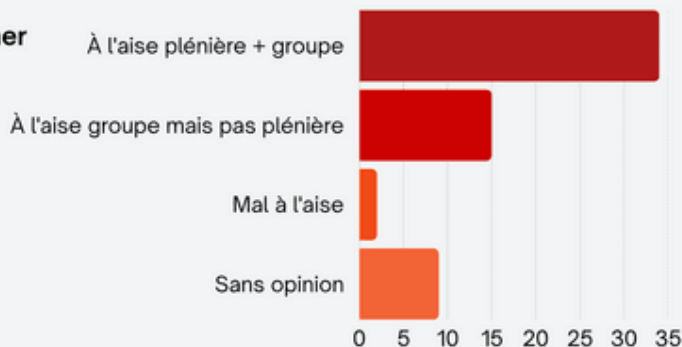
Il y a assez de temps pour s'exprimer

OUI = 80% NON = 20%

Le déroulé favorise une parole justement répartie

OUI = 74%. NON = 26%

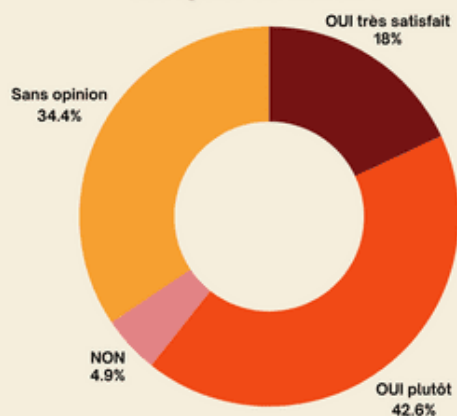
Vous sentez-vous à l'aise pour participer lors des interactions avec le groupe entier et en petit groupe ?



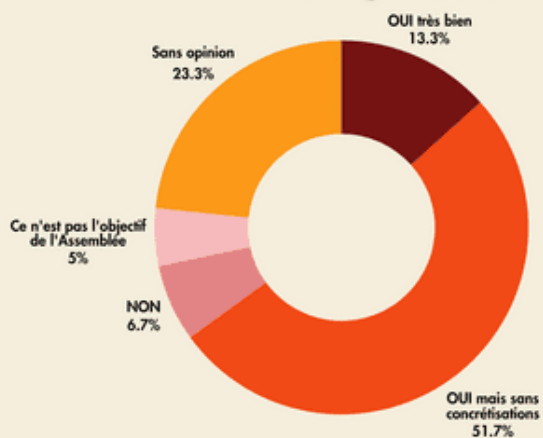
15

FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Êtes vous satisfait-es de l'implication des membres de l'Assemblée dans le choix des cycles de travail ?



Pensez-vous que la Métropole tienne suffisamment compte du travail de l'Assemblée des usagers de l'eau ?



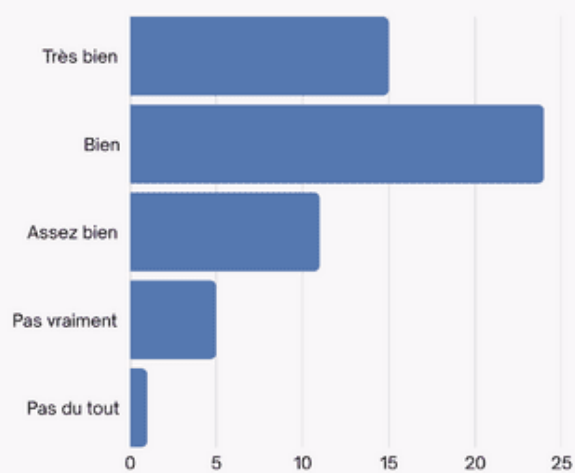
16

- 1.Profil des répondant-es
- 2.Votre rapport à l'assemblée
- 3.Faire entendre sa voix
- 4. Calendrier**



17

Les créneaux choisis pour les Assemblées vous conviennent-ils ?



18



Annexe 9 : Tableaux et compte rendu de l'Assemblée des usagers de l'eau du 29/01





ASSEMBLEE DES USAGERS DE L'EAU

Point d'étape sur les travaux (2022-2025) de l'Assemblée des usagers de l'eau



29 janvier 2026



18 à 20h00



Maison de l'Environnement, Lyon



60 participants

Après 3 ans d'existence, l'Assemblée des Usagers de l'Eau s'est réunie pour tirer les enseignements des trois premières années de fonctionnement.

Pour les élus étaient présents :

- La Vice-Présidente déléguée au cycle de l'eau à Métropole de Lyon et Présidente de la Régie Publique de l'Eau ;
- La Vice-Présidente déléguée à la participation citoyenne, Métropole de Lyon ;
- Le Vice-président de la Régie Publique de l'Eau.



INTRODUCTION

La Vice-Présidente déléguée à la participation citoyenne, ouvre la séance. Elle exprime sa fierté quant à l'aboutissement du cycle de travail qui s'achève et souligne l'émotion liée à la tenue de la dernière séance du mandat pour les élus. Elle rappelle le chemin parcouru depuis le début du mandat et indique que cette séance vise à en tirer un retour d'expérience.

Constance DE BRAECKELAER co-animatrice de l'Assemblée, revient ensuite sur les objectifs de la soirée : retracer la genèse de l'Assemblée, dresser le bilan des trois premières années de fonctionnement et tirer les enseignements d'une démarche à l'origine expérimentale.



1 Lecture du manifeste sur les micropolluants

Quatre membres volontaires de l'Assemblée (Sylvie, Elisabeth, Pierre, Dimitri), ayant participé au comité de relecture du manifeste, présentent ensuite la version finalisée du manifeste de l'Assemblée sur la pollution de l'eau, élaboré lors du troisième cycle de travail en 2025. Ce groupe de relecteurs s'est réuni à l'issue de la dernière séance du cycle consacrée au principe pollueur-payeur, pour achever la rédaction du document, dans le respect des orientations définies collectivement par l'Assemblée.

Pour rappel, le manifeste ne pourra pas faire l'objet d'une diffusion publique en raison du contexte électoral. En attendant une diffusion plus large à l'issue des élections, celui-ci sera toutefois présenté aux partenaires ayant participé aux séances : la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et les représentantes des associations de plaidoyer citoyen entendues, afin de valoriser les travaux de l'Assemblée.



2 Retours sur le fonctionnement de l'Assemblée par les étudiants de Sciences Po

Dans le cadre d'un projet pédagogique en master Affaires Publiques, 9 étudiants de la Public Factory de Sciences Po¹ ont réalisé une enquête auprès des membres de l'Assemblée des usagers de l'eau, pour analyser le fonctionnement de l'instance, ses conditions de pérennité et formuler des préconisations à destination de la Métropole et de la Régie. Leur enquête s'est appuyée sur un questionnaire (48 questions) diffusé entre novembre et janvier, ayant recueilli au total près de 77 réponses, soit plus de la moitié des membres de l'instance.



Après un rappel des précautions méthodologiques nécessaires pour interpréter les résultats du questionnaire, plusieurs enseignements de l'enquête sont mis en avant :

- **Composition de l'Assemblée** : les étudiants soulignent le profil majoritairement âgé des membres de l'Assemblée, caractérisé par un niveau de diplôme élevé et, pour une majorité d'entre eux, par un engagement dans d'autres dispositifs de participation citoyenne ;
- **Niveau d'information** : les étudiants mettent en avant une satisfaction globale des participants quant au niveau d'information partagé lors des séances ;
- **Organisation des séances** : une majorité de participants est satisfaite de l'organisation des séances (structurées autour d'un temps d'information puis d'un temps d'intelligence collective), des horaires et de la fréquence des séances (1 fois par mois pendant les cycles de travail) ;
- **Le lien entre l'Assemblée et la Métropole/Régie** : la moitié de participants (51,7%) jugent que la Métropole et la Régie tiennent compte des travaux de l'Assemblée, tout en estimant que ces derniers ne se traduisent pas systématiquement par des concrétisations.

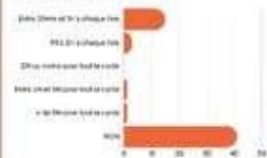
APERÇU DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Profil des répondants



S'INFORMER POUR PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE

Préparez-vous les sessions de l'Assemblée des usagers de l'eau avant de venir ?



Qu'est-ce que vous attendez de la Métropole et de la Régie ?

Participation : OUI + EN PARTIE / 75 %

Satisfaction : OUI + EN PARTIE / 75 %

Transparence : OUI + EN PARTIE / 75 %

- "Les ressources sont utiles, particulières, le temps de leur présentation, ne permet pas d'avoir un temps de réflexion d'échange, de débat suffisant pour élaborer des propositions."
- "Elles sont sans doute insuffisantes car les élus sont souvent très occupés lors des séances et ne laissent pas l'opportunité d'être écoutés."
- "Je n'ai malheureusement pas le temps de tout consulter mais je suis impressionné par la quantité et la qualité des documents."

VOS MOTIVATIONS

Quelles sont les motivations de votre engagement et de votre participation à l'Assemblée ?

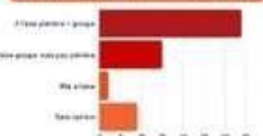


Sur la question du temps de parole au sein de l'Assemblée, vous sentez-vous ?

Il y a assez de temps pour s'exprimer : OUI + 80% NON + 20%

Le déroulé favorise une parole justement répartie : OUI + 74% NON + 26%

Vous sentez-vous à l'aise pour participer lors des séances avec la grande table et les petits groupes ?



¹ Un laboratoire-fabrique de projets d'innovation publique porté par Sciences Po Lyon

3 Retours des participants sur le fonctionnement de l'Assemblée

A l'issue de la présentation, un temps de **déambulation libre** est organisé autour de 8 posters, installés à l'intérieur de la Maison de l'Environnement. Les posters proposent de retracer, sur une diversité de thématiques, les objectifs et le fonctionnement de l'Assemblée ainsi que les résultats de l'enquête de la Public Factory.

Les **thématiques abordées** portent notamment sur le rôle des représentants des usagers et leurs liens avec l'Assemblée ; la composition de l'Assemblée ; l'engagement des membres ; les liens de l'Assemblée avec le territoire ; le choix et la nature des cycles de travail ; le niveau d'information partagé ; l'organisation des séances et les modalités d'animation et enfin un dernier poster sur les raisons de poursuivre le travail de l'Assemblée.

Sur chacun des posters, les participants sont invités à noter leurs observations et leurs retours en indiquant leur niveau de satisfaction sur une échelle allant de 1 à 10.



3.1 Le rôle des représentants des usagers et liens avec l'Assemblée



L'Assemblée des usagers de l'eau est associée à la gouvernance de la Régie publique *Eau du Grand Lyon*, notamment à travers quatre représentants que l'Assemblée a élus pour siéger au Conseil d'administration d'*Eau du Grand Lyon*, (avec un droit de vote). Pour rappel, la création de l'Assemblée répond à la volonté partagée dans les ateliers de préfiguration que ces quatre représentants des usagers soient issus d'un collectif plus large.

Appréciation globale des participants ★★★★★☆☆☆☆☆ 5,6/10

Les retours des participants lors de la déambulation

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ	CE QUI PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ
<i>Un espace d'expression des usagers au sein du Conseil d'Administration de la Régie jugé satisfaisant.</i> • A l'oral, plusieurs représentants des usagers au CA de la Régie partagent le sentiment d'avoir pu s'exprimer librement et d'avoir été écoutés <i>Des comptes-rendus des membres représentants de l'Assemblée au CA positivement soulignés</i> • Un lien entre les représentants et l'Assemblée nourri à travers l'envoi de comptes-rendus sur les conseils d'administration de la Régie	<i>Des représentants des usagers parfois peu identifiés</i> • Certains membres de l'Assemblée arrivés lors du 3^{ème} cycle de travail (en 2025) disent ne pas connaître l'existence de représentants des usagers et n'avoir pas reçu les CR des Conseils d'administration de la Régie • Un rôle des représentants des usagers peu voire pas connu ; la charge de travail qu'implique leur rôle, leur disponibilité, etc. <i>Une fonction de porte-parole de l'Assemblée difficile à assumer pour les représentants des usagers</i> • Pas de temps d'échanges prévus entre l'Assemblée et les représentants en amont des conseils d'administration • Une charge de travail importante des représentants des usagers qui ne permet pas d'assumer pleinement une fonction de porte-parole des attentes de l'Assemblée

Une visibilité des actions de la Régie jugée insuffisante

- Un besoin exprimé par certains membres de l'Assemblée de voir davantage le résultat concret des décisions prises au Conseil d'Administration de la Régie (logique de transparence)

Des modalités de vote discutées

- Une personne suggère de choisir les représentants des usagers parmi les associations spécialisées sur les questions d'eau, plutôt que par élection, pour s'assurer de leur niveau de connaissance du sujet.

LES IDÉES POUR LA SUITE

- Prévoir des séances d'échanges entre les représentants des usagers et les membres de l'Assemblée pour répondre aux objectifs suivants :
 - o Partager davantage à l'Assemblée des usagers les choix politiques et les arbitrages arrêtés au sein du Conseil d'administration de la Régie ainsi que le résultat des actions portées par la Régie (**logique de redevabilité**) ;
 - o Faire remonter les préoccupations ou attentes de l'Assemblée des usagers au sein du Conseil d'administration (dans une **logique de relais des paroles du terrain**)

La **contrainte du manque de temps** des membres de l'Assemblée et des représentants des usagers, est cependant soulignée, dans la mesure où ces deux ambitions impliqueraient d'organiser une séance supplémentaire par mois.

Prévoir au sein du prochain vote des représentants, l'élection d'une ou deux personnes uniquement dédiées la fonction de « porte-parole » de l'Assemblée : ces représentants auraient pour unique mission de recueillir les préoccupations de l'Assemblée à faire remonter au conseil d'administration de la Régie, pour soulager la charge de travail pesant sur les autres représentants (préparation des conseils d'administration, écriture des comptes-rendus).

La réaction d'un représentant de l'Assemblée de l'Eau au Conseil d'administration de la Régie

Cyrille VALLET a partagé son retour d'expérience comme membre représentant de l'Assemblée des usagers au sein du Conseil d'Administration de la Régie. Selon lui, la présence de 4 citoyens au sein du Conseil d'Administration a permis de politiser le sujet de l'eau potable, à travers des questions parfois « naïves » ou citoyennes, permettant de sortir les élus d'un cadre uniquement technique.

Cyrille Vallet a souligné la **charge importante et bénévole** que représente l'engagement des représentants : participation mensuelle aux conseils d'administration, implication dans les commissions, lecture de documents préparatoires et échanges intersessions. Ce temps considérable, bien qu'essentiel, a **limité la capacité des représentants à consulter activement les membres** de l'Assemblée pour recueillir leurs attentes et jouer pleinement leur rôle de relais. Il reconnaît ainsi un manque d'efficacité dans le lien entre les représentants et l'Assemblée et évoque la nécessité d'un appui dédié pour renforcer cette interface.

Il ajoute enfin que les représentants de l'Assemblée ont été sollicités par des chercheurs et des citoyens issus de territoires extérieurs à la région rhônalpine, intéressés par le fonctionnement de l'Assemblée. A ce titre, l'Assemblée constitue à l'échelle nationale un modèle et une source d'inspiration sur lequel d'autres collectivités réfléchissent.

À la suite de ce retour d'expérience, un temps d'échanges est organisé avec les membres de l'Assemblée :

? Comment avez-vous senti votre place en tant que citoyen au sein du Conseil d'administration ? vous êtes-vous sentis écoutés ?

Oui, on s'est senti légitimes et écoutés, répond Cyrille Vallet, même si la préparation des conseils d'administration exige beaucoup de travail en amont pour monter en compétences sur les sujets. Il ajoute que les représentants des usagers ont été force de proposition auprès de la Régie dans le choix des thématiques des cycles de travail, en particulier lors du troisième cycle, en soulevant au sein du Conseil d'administration l'importance de traiter la question des PFAS et, plus largement, de la pollution de l'eau.

? Un membre de l'Assemblée récent (intégré au début du troisième cycle en 2025), dit découvrir l'existence de représentants des usagers et n'avoir pas reçu les comptes-rendus des Conseils d'administration de la Régie. Il s'interroge ainsi sur la capacité effective de ces représentants à porter et refléter les préoccupations des membres de l'Assemblée des usagers.

Cyrille Vallet rappelle le processus d'élection des représentants au sein de l'Assemblée en 2022. L'Assemblée des usagers de l'eau a ensuite fait un vrai travail itératif avec les élus sur le cycle tarification en 2023, souligne-t-il. Par manque de temps, tous les représentants des usagers n'ont pas assisté aussi régulièrement aux cycles de travail suivants sur l'adaptation au changement climatique et la pollution de l'eau.

En réaction, Olivier Mérelle, coanimateur de l'Assemblée, rappelle que l'Assemblée a été conçue comme un espace ouvert accueillant régulièrement de nouveaux membres. Ceci implique certainement de réfléchir aux modalités d'intégration et d'acculturation des nouveaux membres, pour améliorer le partage des ressources, informations et travaux produits par l'Assemblée lors des cycles précédents, mais aussi présenter aux derniers arrivés, le rôle des représentants des usagers au Conseil d'administration.



3.2 La composition de l'Assemblée



L'Assemblée des usagers de l'eau est une assemblée citoyenne ouverte à toutes et tous, sur la base du volontariat, rassemblant des usagers de l'eau potable : acteurs de la société civile, élus, associations de consommateurs, environnementales et citoyens intéressés par les questions de gestion de l'eau.

Appréciation globale des participants ★★★★★☆☆☆☆☆ 5,7/10

Les retours des participants lors de la déambulation

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ	CE QUI PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ
<i>Une bonne dynamique de groupe et d'écoute au sein de l'instance</i> - Plusieurs contributions saluent la qualité des échanges et du partage d'expériences entre les membres - Un accueil des nouveaux membres jugé satisfaisant à l'écrit par plusieurs participants <i>Des avis contradictoires appréciés</i> - Malgré la composition plutôt homogène de l'Assemblée, plusieurs membres saluent la diversité des points de vue entre les membres et des experts auditionnés, qui a permis selon eux le partage de points de vue contradictoires sur les sujets	<i>Une composition trop homogène</i> - Le profil relativement homogène des membres de l'Assemblée est souligné : celui-ci se caractérise notamment par un niveau d'études élevé, une proportion importante de retraités et de personnes investies dans le secteur associatif <i>Une marge de progrès pour améliorer la représentativité de l'instance</i> - L'Assemblée gagnerait à s'ouvrir à de nouveaux types de profils selon plusieurs membres, sont cités notamment : jeunes, étudiants, demandeurs d'emplois, personnes porteuses d'un trouble ou d'un handicap... - L'Assemblée pourrait également s'ouvrir aux usagers non domestiques : entreprises, agriculteurs, industriels - Un membre suggère de mobiliser des habitants issus de quartiers défavorisés, de l'ensemble des communes de la Métropole (pour améliorer la représentativité territoriale de l'instance) <i>Une Assemblée des usagers encore faiblement identifiée par l'ensemble de la population</i> - Un membre a fait part des difficultés rencontrées pour avoir connaissance de l'existence même de l'Assemblée

LES IDÉES POUR LA SUITE

- Ouvrir l'Assemblée à de nouveaux profils : plusieurs pistes sont proposées pour élargir la représentativité territoriale de l'Assemblée et ouvrir celle-ci à de nouveaux profils :
 - Organisation d'un **ciné débat** au sein d'une structure sociale d'un quartier défavorisé ou d'un lycée pour recruter de nouveaux habitants ;
 - Solliciter davantage les **acteurs économiques** et organiser des **séances de travail spécifiques** à certaines catégories d'usagers de l'eau : agriculteurs, entreprises (de toute taille), industriels.

Ce dernier point est largement partagé par de nombreux membres, qui souhaitent impliquer davantage les acteurs économiques ayant des impacts importants sur l'eau.

Un membre suggère d'inviter ces derniers à rejoindre directement l'Assemblée (en organisant des séquences les week-ends, par exemple) ;

 - Représenter l'Assemblée lors de salons pour faire connaître cette dernière auprès du grand public ;

- Organiser des ateliers de concertation le week-end pour inciter d'autres types de publics à participer (jeunes, actifs, habitants des autres communes de la Métropole) ;
- Organiser certaines séances des cycles de travail dans les territoires : quelques contributions suggèrent de déplacer l'organisation de certaines séances au sein des territoires de la Métropole (zones agricoles, zones industrielles, etc.) pour porter aux débats certains enjeux locaux ;
- Des débats au sujet du mode d'élection de l'Assemblée : pour certains, la composition de l'Assemblée doit rester sur la base du volontariat ; pour d'autres un tirage au sort des membres pourrait être privilégié avec une organisation des séances de travail resserrée sur 1 à 2 journées pour faciliter la participation des membres.



3.3 L'engagement attendu des membres



Les rencontres et cycles de travail sont ouverts à tout le monde, et sur la base du volontariat. Chaque participant devient alors membre de l'Assemblée. Il s'agit d'une instance qui permet de monter en compétences sur les thématiques abordées, mais qui demande un engagement régulier pour que la dynamique fonctionne. Chaque cycle de travail représente entre 5 et 8 séances de 2h30, en soirée et en semaine.

Appréciation globale des participants ★★★★★★☆☆ 8,3/10

Les retours des participants lors de la déambulation

CE QUI A BIEN FONCTIONNE	CE QUI PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ
<i>Une organisation temporelle des séances appréciée</i> • Un rythme suffisamment dense (1 séance par mois) sans être trop contraignant • Des horaires en soirée adéquats pour certains participants	<i>Une Assemblée qui repose sur le volontariat</i> • Un fonctionnement difficile à tenir pour certains membres, dépendant fortement de la disponibilité et des contraintes personnelles des membres <i>Une mobilisation difficile (le soir et en semaine) des acteurs économiques et des habitants issus des communes périphériques de la Métropole</i>

LES IDÉES POUR LA SUITE

- Un mode de fonctionnement de l'Assemblée qui fait débat : certains membres soulignent les limites du modèle de participation fondé sur le volontariat. La disponibilité des participants dépend des contraintes personnelles de chacun et soulève un enjeu sur l'investissement des membres sur le temps long ;
- Une proposition de varier les formats d'ateliers (format hybride avec une connexion en ligne) et les supports de comptes-rendus (comptes-rendus écrits, audios, podcasts) pour permettre aux membres de participer et de s'informer lorsqu'ils ne peuvent pas se déplacer.

3.4 Les liens entre l'Assemblée et le reste du territoire



Initialement, l'Assemblée des usagers de l'Eau a été pensée en 2022 comme un lieu expérimental pour permettre aux habitantes et habitants de débattre des enjeux stratégiques liés à la gestion de l'eau. Parmi ses principales missions : contribuer aux politiques – en particulier de la Régie et de la Métropole – liées au cycle de l'eau, mais aussi sensibiliser le grand public en constituant un lieu de coordination entre acteurs et citoyens engagés sur ces enjeux.

Appréciation globale des participants ★★★★★☆☆☆☆☆ 5,3/10

Les retours des participants lors de la déambulation

CE QUI A BIEN FONCTIONNE	CE QUI PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ
<i>Des relais individuels vers d'autres instances de participation</i> • Un membre relate avoir régulièrement partagé les travaux de l'Assemblée au sein du conseil de quartier de sa ville (Pont des Planches, Vaulx-en-Velin) • Un membre rappelle l'intervention au festival « Entre Rhône et Saône » de certains membres de l'Assemblée	<i>Un enjeu de communication pour diffuser plus largement auprès du grand public les informations partagées dans le cadre de l'Assemblée</i> • Certains participants soulignent le besoin de sensibiliser davantage l'ensemble des habitants de la Métropole, y compris les enfants • D'autres membres s'interrogent sur les leviers à disposition de la Métropole pour aller vers d'autres territoires en dehors de la ville de Lyon.

LES IDÉES POUR LA SUITE

- Initier une communication à destination du grand public pour élargir cette démarche de sensibilisation environnementale et « embarquer tout le monde ». Plusieurs contributions suggèrent ainsi de multiplier les canaux de communication, à travers les pistes d'action suivantes :
 - Diffuser davantage les travaux de l'Assemblée au sein du magazine de la Métropole (proposer des articles synthétiques sur les travaux de l'Assemblée avec un lien vers d'autres sources pour aller plus loin) ;
 - Utiliser davantage les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram) et la vidéo : l'utilisation des médias vu comme un levier de communication important ;
 - Participer à des événements fédérateurs type festivals ;
 - Aller à la rencontre des habitants : la démarche *Eau FuturE* est citée en exemple, notamment à travers ses formats « d'aller-vers » initiés pour aller à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie. Des interventions ciblées dans certains lieux comme des écoles ou des hôpitaux sont également proposées. Certains membres évoquent la possibilité d'aller dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) à la rencontre des personnes les plus éloignées des dispositifs de participation ;
- Favoriser les partenariats entre l'Assemblée et de nouveaux types d'acteurs : parmi les exemples cités, on relève des collectifs engagés, les instances de démocratie locale (conseils de quartier, conseils citoyens) ;
- Partager le plaidoyer citoyen à l'ensemble des habitants, groupes politiques, acteurs du territoire à l'issue des élections ;
- Travailler des sujets plus territorialisés : plusieurs participants proposent de développer davantage les liens entre l'Assemblée et les territoires, afin d'en faire une véritable caisse de résonance des préoccupations locales. Les démarches « d'aller-vers » sont citées comme des leviers pertinents pour aller à la rencontre des habitants et positionner l'Assemblée comme porte-parole de leurs préoccupations. Il est également suggéré d'intégrer, dans les cycles de travail, des études de cas territorialisées (« cas d'école »), par exemple l'analyse des récentes inondations à Givors ou des études spécifiques conduites par les communes sur les enjeux liés à l'eau.



- Renforcer le lien entre l'Assemblée et les territoires :

3.5 Les sujets des cycles de travail et modalités de choix des sujets



Chaque année, la Métropole et la Régie publique de l'eau proposent aux membres de travailler autour d'un sujet en lien avec l'eau, sous la forme d'un cycle de travail. Le dernier cycle a été choisi par les membres eux-mêmes.

Lors des trois dernières années, les cycles de travail de l'Assemblée des usagers de l'Eau, ont varié entre des sujets opérationnels (co-construction d'une nouvelle tarification de l'eau potable en 2023), des sujets davantage stratégiques (identification des priorités posées par le changement climatique en matière de gestion de l'eau en 2024) ou des sujets exploratoires et s'adressant davantage à l'ensemble des acteurs (production d'un manifeste pour renforcer l'application du principe pollueur-payeur et la lutte face aux pollutions).

Appréciation globale des participants ★★★★★★☆☆ 8,6/10

Les retours des participants lors de la déambulation

CE QUI A BIEN FONCTIONNE	CE QUI PEUT ETRE AMELIORE
<i>Un temps d'information jugé utile en début de séance pour remettre à niveau les participants</i> <i>Une variété des types de sujets appréciée</i> • le caractère opérationnel et concret du cycle sur la tarification de l'eau est relevé par plusieurs membres ; • la nature exploratoire du 3^{ème} cycle sur la pollution de l'eau est également vue positivement pour aborder un panorama global des enjeux	<i>Des attentes de l'Assemblée pour choisir avec la Métropole et la Régie le choix des sujets</i> <i>Certains membres s'interrogent sur les impacts des travaux de l'Assemblée</i> • certains membres s'interrogent sur les impacts possibles du manifeste citoyen (3^{ème} cycle) sur le législateur et les acteurs de l'eau ; • le premier cycle de travail consacré à la tarification est souligné comme un exemple positif, ayant permis des impacts concrets pour les usagers.

LES IDEES POUR LA SUITE

- Impliquer davantage l'Assemblée dans le choix des sujets : de nombreux membres adhèrent au principe d'un choix partagé des sujets entre l'Assemblée et la Métropole (comme pour le cycle 3), à partir d'une liste initiale proposée par les élus et les services. A l'écrit, un membre souhaiterait que l'Assemblée puisse proposer aux élus des choix de sujet ;
- Informer l'Assemblée des suites données aux travaux réalisés : un retour des élus vers les actions portées par la Métropole et ses services à l'issue des travaux de l'Assemblée, est souhaité par plusieurs membres. Certains suggèrent d'organiser une commission de suivi pour relayer, présenter le manifeste aux partenaires de la Métropole (exposition itinérante).



3.6 Information et acculturation des participants



L'Assemblée entend faire monter en compétence ses membres sur des sujets complexes ou touchant à des dimensions techniques, juridiques, économiques...

Chaque cycle de travail a ainsi intégré des séances d'information sur le sujet traité. Les séances sont organisées pour que tout le monde puisse participer même sans connaissances préalables (introduction au sujet, acculturation, rencontre d'experts) et puisse donner un avis éclairé. À l'issue de chaque séance, la Métropole et la Régie mettent à disposition des participants des ressources pour approfondir (comptes-rendus, présentations projetées, dossier sur Millénaire 3...).

Appréciation globale des participants ★★★★★★☆☆ 9/10

Les retours des participants lors de la déambulation

CE QUI A BIEN FONCTIONNE	CE QUI PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ
<i>Une qualité du partage d'informations appréciée par les membres grâce à :</i> • Des sources fiables et validées par la Métropole • Une grande diversité d'experts auditionnés (acteurs locaux, scientifiques, associations, partenaires de la Métropole, acteurs industriels et agricoles) <i>Une présentation satisfaisante du fonctionnement de la Régie Publique et du périmètre de la Métropole</i> • Des retours positifs sur la présentation du service public de l'eau potable/assainissement	<i>Un enjeu d'acculturation des nouveaux membres de l'Assemblée</i> • Le besoin de partager aux nouveaux membres de l'Assemblée le contenu des formations des précédents cycles <i>Des besoins d'informations exprimés sur une diversité de sujet</i> • Mieux connaître le système d'acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'eau ainsi que le cadre réglementaire encadrant la gestion de l'eau • Mieux connaître les usages de l'eau de groupes minoritaires (sans abris, exploitations agricoles de taille réduite) ainsi que les techniques innovantes de gestion de l'eau • Des attentes en matière de pédagogie sur les factures d'eau

LES IDÉES POUR LA SUITE

- Faciliter l'appropriation des comptes-rendus des séances, à travers :
 - Créer une synthèse des comptes-rendus (jugés trop exhaustifs par certains) ;
 - Avoir une plateforme plus « dynamique » pour mobiliser plus largement et restituer les échanges de chaque séance ;
 - Inviter les volontaires à arriver 15 minutes en amont du début des travaux pour consulter le compte rendu de la séance précédente, mis à disposition sous format imprimé par la Métropole.
- La création et la diffusion d'un socle commun d'informations en début de cycle (cf. le cahier du participant partagé au début du troisième cycle de travail) est mis en avant pour faciliter l'appropriation des enjeux par l'ensemble des participants. Certains proposent d'aller plus loin en partageant des ressources documentaires complémentaires, ainsi que des liens vers des formations en ligne.



3.7 Modalités de travail et d'animation



Chaque cycle de travail a été imaginé comme un parcours permettant une montée en compétence sur le sujet, une confrontation à la diversité des points de vue sur le sujet traité et une construction d'un avis collectif. Chaque cycle a fait l'objet d'un document permettant d'explicitier et de porter la réflexion de l'Assemblée. De nombreux formats d'animation ont été proposés aux membres (travaux sur table à l'aide de supports de contributions, déambulations libres, théâtre-forum, auditions d'acteurs, quizz, simulations...).

Appréciation globale des participants ★★★★★★☆☆ 9/10

Les retours des participants lors de la déambulation

CE QUI A BIEN FONCTIONNE

Des formats d'animation variés

- Une diversité de formats appréciée par les participants : travaux collaboratifs aux tables, auditions d'acteurs, théâtre-forum, temps de questions-réponses et de restitution en plénière, système de votation par cartons de couleur, une écriture collective du Manifeste (cycle de travail sur la pollution) ...

Une animation générale appréciée par les participants

- Un rappel en ouverture de séance sur la légitimité de chacun à s'exprimer bien accueilli
- Certains participants soulignent la jovialité et les capacités de synthèse de l'équipe d'animation

Une variété des formats d'animation qui permet l'expression de tous

- Plusieurs participants ont souligné l'intérêt des discussions en petits groupes en parallèle des temps d'échange en plénière : certains d'entre eux ont notamment partagé leur appréhension pour prendre la parole en grand groupe

Une prise en compte de la diversité des propositions dans les comptes-rendus

CE QUI PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ

Un timing serré parfois frustrant

- Un timing qui laisse peu de temps au groupe pour « se fédérer » (temps conviviaux en début de séance), pour échanger avec les intervenants et s'approprier les sujets
- Une difficulté de certaines tables à se saisir des supports d'information de façon autonome (lorsque les animateurs sont volants) dans des délais très courts : un besoin de plus de temps pour s'approprier les sujets.

Un souhait d'augmenter la durée des échanges entre intervenants et membres de l'Assemblée

- Des temps d'échange entre intervenants et membres de l'Assemblée jugés très courts

Une présence des élus qui peut intimider certains membres

- Certains participants disent rencontrer des difficultés à s'exprimer après des prises de parole d'élus

LES IDÉES POUR LA SUITE

- Expérimenter un format sur une journée entière : une proposition qui divise les participants, compte tenu de la disponibilité exigée.
- Réfléchir à de nouveaux formats pour aider les personnes plus introverties à s'exprimer : veiller au temps de parole, renforcer la légitimité des personnes « en retrait ». Certains membres ont exprimé des difficultés à prendre la parole lors des temps d'échange en plénière, compte tenu d'une appréhension à prendre la parole après des personnes plus expérimentées sur le sujet. Pour répondre à cet enjeu, certains membres soulignent l'intérêt des travaux aux tables. D'autres proposent d'inciter les membres à préparer davantage les sessions en amont (partage de ressources, questionnaires).
- Inciter les membres à préparer davantage les séances : un membre a suggéré d'inciter les membres à préparer davantage les sessions en amont (partage de ressources, questionnaires), soulignant que le format plénière favorisait davantage la prise de parole de personnes « expertes » sur le sujet.

- Organiser les auditions d'acteurs aux tables afin de faciliter les échanges et de répondre à l'appréhension de certains membres de poser des questions en plénière.

4 Quelles raisons de continuer l'Assemblée ?

Un dernier poster invitait les membres à partager les raisons justifiant, selon eux, de faire vivre dans la durée la dynamique citoyenne de l'Assemblée des Usagers de l'Eau.

- Un espace démocratique pour débattre de sujets conflictuels et incarner les enjeux du territoire

Les réflexions des participants brossent un portrait de l'utilité de l'Assemblée :

- Une instance de démocratie de l'eau inédite à l'échelle nationale, constituant un exemple d'assemblée citoyenne en France ;
- Une Assemblée qui incarne des enjeux-clé du territoire lyonnais : certains membres soulignent la place centrale de l'eau comme élément constitutif de l'identité lyonnaise. Pour certains, l'Assemblée pourrait contribuer à valoriser ce marqueur identitaire fort du territoire auprès des habitants de la Métropole ;
- Un lieu d'éducation populaire permettant aux citoyennes et citoyens de monter en compétence sur les sujets liés à l'eau (le coût de la gestion de l'eau, les compétences de la Métropole et de la Régie, le traitement des eaux...), en croisant le regard des élus et techniciens de la Métropole, avec celui des citoyens ou de scientifiques. Certaines contributions précisent que l'Assemblée permet également de responsabiliser les membres (via le partage de pratiques éco-responsables) et de retrouver du « pouvoir d'agir citoyen » ;
- Un espace précieux pour interpeller les élus : une Assemblée qui contribue à restaurer un lien de confiance avec les élus, à réduire la distance entre les habitants et leurs représentants, notamment en articulant davantage les politiques climatiques avec les conditions de vie des habitants et, dans certains cas, à coconstruire les décisions publiques.
- Une instance de dialogue non partisane pour débattre de sujets conflictuels : selon plusieurs membres, l'Assemblée garantit un cadre de dialogue apaisé pour débattre de « sujets stratégiques » et « prioriser » ce qui est juste (ou non) au sein d'arbitrages politiques ou techniques.

Selon certains participants, il s'agit d'un espace de dialogue non partisan, d'autant plus important à préserver que les crises climatiques, et les conflits d'usages qui y sont associés, sont appelés à se multiplier dans les prochaines années.



CONCLUSION



La Présidente de la Régie Publique de l'Eau partage sa fierté du travail mené avec l'Assemblée. Il existe en France peu d'espace de ce type-là où l'on peut échanger sur des sujets qui concernent à la fois les conditions de vie, la gestion de l'eau. La nouvelle tarification de l'eau potable, a ainsi été coconstruite à travers un travail itératif entre l'Assemblée, les élus et les services.



Cette gestion démocratique de l'eau s'est construite à travers plusieurs démarches au fil des années. La Présidente rappelle notamment la mise en œuvre de la démarche *Eau FuturE*, menée entre mars et décembre 2022. Cette initiative de sensibilisation à destination du grand public a permis, en amont du passage en régie publique, de toucher près de 8 000 personnes. Lors de cette transition, la création de l'Assemblée des usagers de l'eau a ensuite été pensée comme un vivier citoyen, destiné à alimenter le Conseil d'administration de la Régie en représentants capables de porter la voix des usagers.

Avec quatre représentants au sein du Conseil d'administration — aux côtés de quatorze élus et de deux représentants des salariés — leur place y est significative au regard d'autres expériences comparables en France.

Comme tout processus démocratique, l'Assemblée des usagers reste perfectible et en constante réinvention, conclut la Présidente, soulignant l'importance de réinterroger régulièrement son fonctionnement afin de renforcer encore son caractère démocratique.



La Vice-Présidente déléguée à la participation citoyenne de la Métropole de Lyon met en avant la difficulté propre aux assemblées citoyennes de concilier à la fois une ouverture large à l'ensemble des habitants avec l'exigence d'un engagement régulier (une fois par mois lors des cycles) souvent difficilement compatible avec les contraintes de disponibilité de chacun. Pour ces raisons, la Métropole de Lyon a souhaité organiser des cycles de travail sur certaines périodes, pour limiter autant que possible les risques de désengagement des participants.

Elle revient ensuite sur l'historique de création de l'Assemblée des usagers de l'eau. En 2022, la démarche de sensibilisation *EauFuturE* - à destination du grand public - avait pour objectif de repositionner le sujet de l'eau comme un sujet clé auprès de l'ensemble des habitants du territoire. En 2023, lors de sa création, l'Assemblée des usagers a pu compter sur la présence d'un vivier riche d'associations historiquement implantées sur le territoire. De ce fait, l'Assemblée compte parmi ses membres de nombreux représentants d'associations et de collectifs engagés de longue date sur la question de l'eau à Lyon, ce qui explique en partie le profil plutôt âgé et la technicité de certains membres dans la composition de l'Assemblée.

Tous les comptes-rendus des ateliers sont disponibles sur la page dédiée à l'Assemblée des usagers

de l'eau sur [la plateforme](#)  [jeparticipe](#)
grandlyon.com



Annexe 10 : Note de cadrage



Fonctionnement de l'Assemblée des usagers de l'eau

25/10/2025

NOTE DE CADRAGE



Eau du Grand Lyon, 2025

Encadré par Sébastien FOUCHA

1

SOMMAIRE

01. Introduction	p.3
02. Organigramme et lieux de travail	p.4
03. Lieux de travail	p.5
04. Objectifs principaux	p.6
05. Méthodes de travail et ressources	p.8
1. Recherche documentaire	
2. Production de données	
3. Traitement des données	
06. Rendu final	p.9
07. Calendrier	p.10

INTRODUCTION



10 juillet 2024

La Public Factory a été sollicitée par la Métropole de Lyon concernant l'Assemblée des usagers de l'Eau, instance de démocratie participative créée par la Métropole en 2023. Cette Assemblée vise à avoir un avis citoyen sur la question de l'eau, avis jugé alors nécessaire dans un contexte de reprise en gestion publique de l'eau dans le Grand Lyon. Cette mesure importante, décidée en 2021, a été prise par la Métropole pour des motifs d'efficacité, de qualité du service public et de démocratisation de sa gouvernance. C'est pour répondre à ce dernier aspect principalement qu'a été créée l'Assemblée, avec des cycles de travail portant aussi bien sur la tarification sociale de l'eau que la question des polluants. De plus, la Métropole a décidé et écrit dans les statuts de faire siéger quatre représentants des usagers au conseil d'administration de la régie. Pour son nouveau CA, la Métropole a choisi de les faire élire au sein de cette nouvelle assemblée consultative ouverte. C'est donc une instance assez jeune, que les services de la Métropole cherchent à pérenniser. La participation y est fluide et les règles peu formalisées, pour permettre une expression la moins intermédiée possible des citoyens.es.

En mars 2026, les quatre représentants des usagers au CA devront être réélus par l'Assemblée des usagers de l'eau. Cette élection est l'occasion de mener une réflexion plus large quant aux liens à instaurer tout au long du mandat entre les représentants siégeant au CA et l'Assemblée des usagers de l'eau.

Cela peut poser problème dans la relation entre les quatre élus.es de l'organisation siégeant au Conseil d'administration de la régie Eau du Grand Lyon et les membres de l'Assemblée, ou même dans la vie quotidienne de l'organisation. Se pose également la question des buts précis de l'Assemblée : doit-elle être une institution représentative des habitants.es de la Métropole ou des usagers du réseau d'eau, ou doit-elle plutôt être une assemblée d'experts ? Pour l'instant, l'Assemblée semble regrouper beaucoup de citoyens engagés politiquement ou dans des associations sur la question de l'eau, ou des anciens.es professionnels.es du secteur, et le travail de l'équipe Public Factory consistera à étudier si le modèle actuel de l'Assemblée est pertinent ou non, ainsi qu'à chercher comment en améliorer à la fois le fonctionnement et les liens avec les organisations en relation avec elle, comme la régie.

ORGANIGRAMME

Intervenants	Contact
De Braeckelaer Constance	cdebraeckelaer@grandlyon.com
Steinmetz Chloé	csteinmetz@grandlyon.com
Foucha Sébastien	sebastien.foucha@hotmail.fr
Cabantous Enzo	enzo.cabantous@sciencespo-lyon.fr
Caillaud de Cugnac Rosalie	rosalie.caillaud_de_cugnac@sciencespo-lyon.fr
Clarac Mattéo	matteo.clarac@sciencespo-lyon.fr
Feuvrier Irène	irene.feuvrier@sciencespo-lyon.fr
Hounsou Emile	sedjro.hounsou@sciencespo-lyon.fr
Jestin Côme	come.jestin@sciencespo-lyon.fr
Loupiac Noé	noe.loupiac@sciencespo-lyon.fr
Richard Jeanne	jeanne.richard@sciencespo-lyon.fr
Vidal Alice	alice.vidal@sciencespo-lyon.fr

Adresse partagée :
groupeetude-assembleealeau@outlook.fr

PF3 – Métropole de Lyon – Direction Cycle de l'Eau

4

LIEUX DE TRAVAIL

Afin d'entretenir le lien avec nos partenaires et de travailler le plus efficacement possible, nous avons choisi d'alterner nos lieux de réunion toutes les deux semaines entre :

01. Métropole de Lyon

Tour Part-Dieu



02. Public Factory Sciences Po Lyon

Parc Blandan

Cette organisation nous permettra de rester constamment en lien avec nos commanditaires et de répartir efficacement les tâches à effectuer.

Nous avons aussi prévu d'assister aux différentes séances de l'Assemblée des usagers de l'eau, qui se tiendront le 13 novembre et le 10 décembre.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Fonctionnement de l'Assemblée

a. Analyser les sessions de travail et le suivi du cycle d'étude de l'Assemblée

Étude du thème de la politisation de la question de l'eau.

L'enjeu est de comprendre comment s'organisent concrètement les échanges au sein de l'AUE : la fréquence, la dynamique des débats, la prise de décisions et la continuité entre les cycles. Cette analyse permettra d'identifier les forces et les limites du fonctionnement actuel. Dans cette perspective, il s'agira également d'étudier la politisation de la question de l'eau, afin d'examiner comment la gestion de l'eau, devenue publique, est abordée sous un angle citoyen et politique.

b. Analyser l'autonomie de fonctionnement de l'Assemblée et la place de ses membres dans sa gouvernance

Cet objectif vise à comprendre dans quelle mesure les membres sont décisionnaires de la programmation et du déroulé des sessions de l'Assemblée et de quels moyens ceux-ci disposent pour que leur parole soit prise en compte au niveau de la régie publique de l'eau et au sein de la Métropole de Lyon.

c. Analyser la composition de l'Assemblée et les modes de sélection parmi la population métropolitaine

Cet axe vise à évaluer la diversité des profils représentés (âge, genre, origine géographique, catégorie socio-professionnelle, etc...) et à réfléchir à des moyens de mieux inclure des publics aujourd'hui peu présents. Il nous paraît intéressant d'étudier ici si le rôle attribué à l'AUE et son travail impliquent des critères en termes de composition qui permettraient de garantir la légitimité et la cohérence de l'Instance, et si oui, pourquoi et comment.

d. Analyser la valorisation du travail produit par l'Assemblée des usagers de l'eau par les instances de la Métropole

Nous chercherons à comprendre comment les propositions de l'Assemblée sont prises en compte et relayées par les élus et les services de la Métropole. Cet objectif soulève la question de la reconnaissance institutionnelle du travail citoyen et la manière dont celui-ci peut influencer les politiques publiques de l'eau.

2. Lien entre représentants et assemblée

a. Analyser si les représentants de l'Assemblée au Conseil d'Administration de la Régie agissent en tant que représentants de l'Assemblée

Il s'agit d'étudier la place des usagers élus au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau, à fortiori puisqu'il n'y a pas toujours d'adéquation entre les sujets traités par l'Assemblée et la régie. A ce titre, nous aurons l'occasion d'examiner leur fonction de représentants des usagers de l'eau, tant dans leurs relations avec l'Assemblée qu'au travers d'autres relations qu'ils et elles pourraient avoir avec le tissu associatif du grand lyonnais. Nous cherchons ici à mesurer la portée de leur rôle, leur légitimité et la reconnaissance de leur mandat par les autres acteurs institutionnels.

b. Analyser les interactions entre les représentants de l'Assemblée et les membres

Nous chercherons à comprendre la qualité et la régularité des échanges entre les représentants élus et les membres de l'AUE. L'enjeu ici est d'identifier si l'information circule efficacement, si un véritable lien de confiance s'installe entre la base citoyenne de l'Assemblée et ses représentants à la régie et quelles ont été les difficultés que les représentants ont rencontrés au cours de leur mandat.

MÉTHODES DE TRAVAIL ET RESSOURCES

1. Recherche documentaire

a. État de l'art :

- Analyser les comptes rendus d'assemblées (disponibles sur le site "je participe"), délibérations métropolitaines.
- Identifier les cadres juridiques et institutionnels (régie publique, métropole, etc).
- Revue de littérature scientifique autour de la participation citoyenne sous forme d'assemblée citoyenne.

b. Analyse documentaire :

- Collecter les documents produits par l'Assemblée des usagers de l'eau (rapports, bilans, communications internes).
- Dresser une cartographie institutionnelle : acteurs, relations, compétences, flux d'information.

c. Benchmark comparatif :

- Étudier les dispositifs de gouvernance participative de l'eau en France et à l'international.

2. Production de données

a. Enquête quantitative :

Outil : Questionnaire de retour en ligne.

Population cible : Membres de l'Assemblée, usagers, représentants institutionnels.

Thématiques : Compréhension des rôles et du fonctionnement, degré d'implication et de satisfaction, perception de la représentativité, relations avec la régie et la Métropole.

Objectif : Identifier les points de blocage et leviers d'amélioration ainsi que le profil socio-économique des participants de l'Assemblée.

b. Enquête qualitative

Outil : Entretiens semi-directifs / Ateliers collectifs

Population cible : Membres de l'Assemblée (divers profils : élus, citoyens, techniciens) ; responsables de la régie publique de l'eau, acteurs associatifs et institutionnels.

Objectif : Comprendre les logiques internes, les enjeux de communication et les relations interinstitutionnelles; identification des points de blocage, des attentes et des leviers d'action.

Résultats attendus

Base de données issue du questionnaire.
Corpus d'entretiens / ateliers retranscrits.
Document sur la répartition des membres.

3. Traitement des données

1. Croisement des sources :

- Confrontation des données quantitatives, qualitatives et documentaires.
- Mise en cohérence avec le benchmark (comparaison des modèles d'assemblées).

2. Analyse transversale par pôles :

- Pôle 1 – Fonctionnement interne : statut bénévole, démocratie interne, montée en compétences.
- Pôle 2 – Liens externes : communication, relations avec la régie, articulation avec les élus.
- Pôle 3 – Représentativité : diversité socio-économique, territoriale, catégories d'usagers.

RENDU FINAL

1. Rapport final :

- Diagnostic complet (organisation, fonctionnement, représentativité, interactions).
- Analyse comparée avec d'autres dispositifs.
- Recommandations concrètes :
 - leviers d'amélioration structurelle,
 - propositions de protocoles ou règlements internes,
 - suggestions pour renforcer la participation et la diversité des membres.

2. Supports visuels de restitution :

- Synthèse exécutive visuelle à destination de la Métropole
- Présentation PowerPoint

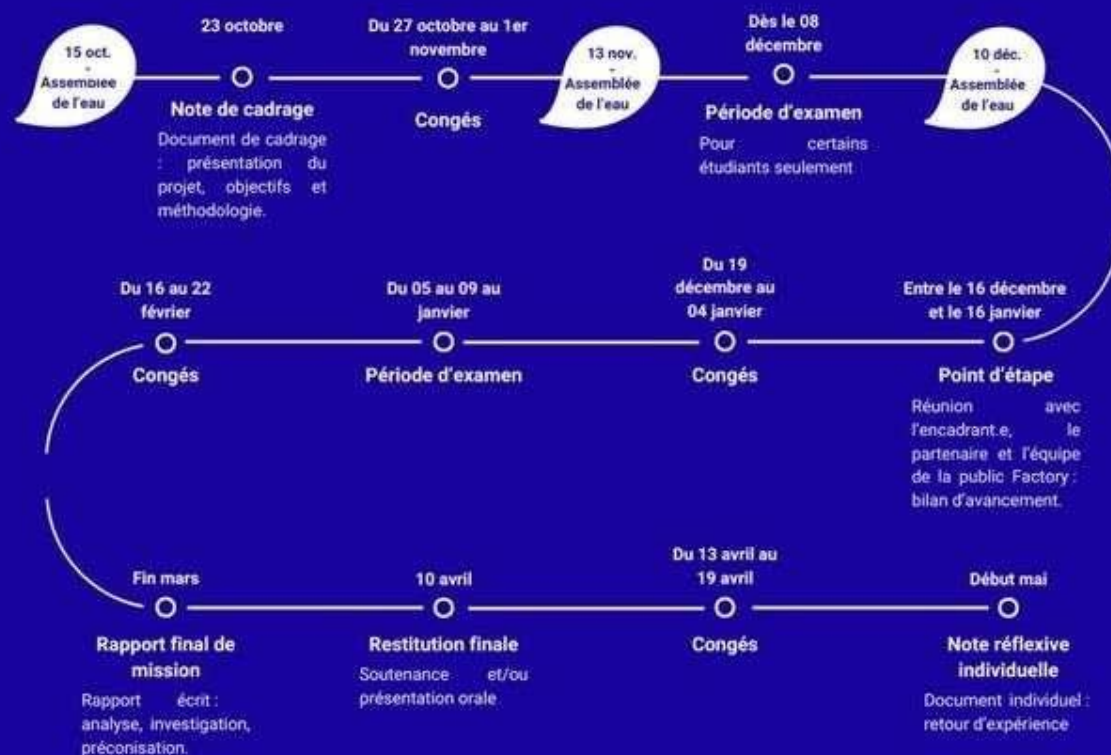
3. Restitution orale / atelier participatif :

- Présentation des résultats à la Métropole de Lyon et à la régie publique.

CALENDRIER

Retro-planning

Étapes - Deadline - Indisponibilités



Annexe 11 : Etat d'avancement

État d'avancement

Groupe PF3 - 2025-2026

Plan

Introduction.	2
I/ Nos ressources et notre démarche	3
1. Schéma organisationnel du groupe	3
2. Cartographie des acteurs.rices	3
II/ Point sur le “fait / reste à faire”	4
1. Recherche documentaire	4
a) Littérature sur les méthodes de recherche.....	4
b) Littérature sur la démocratie participative et les assemblées citoyennes	4
c) Benchmark : comparaison de modèles pour tirer des conclusions	6
2. Production et traitement de données	6
a) Données quantitatives.....	6
b) Données qualitatives	8
c) Observation participante.....	9
III/ Gestion des imprévus	10
1. Difficultés rencontrées et anticipées	10
2. Adaptabilité	11
IV/ Projections et rétro-planning.	11
ANNEXES	13
Questionnaire Limesurvey.	13
Assemblée des usagers de l'eau.	13
I/ Vos sensibilités et votre engagement au sujet de l'eau.	13
Grille d’entretien qualitatif - Membres, Ex-membres, Représentant·es des usagers à la Régie	20
Grille d’entretien qualitatif - Olivier Mérelle, prestataire pour la Métropole	22
Grille d’analyse des observations participantes	23
Bibliographie indicative	23

Introduction

L'Assemblée a été créée à la suite du passage de l'eau en régie publique par la Métropole de Lyon, dans le but d'avoir un apport citoyen sur la politique de l'eau, sur la base d'un fichier collecté pendant l'opération *Eau FuturE* menée par la Métropole qui revendiquait 8 000 participants.es et 2 000 contributions entre mars et décembre 2022. Celle-ci fonctionne par cycles de travail, dont le premier était consacré à la tarification sociale de l'eau, et celui dont la conclusion est en cours se concentrait sur des enjeux de pollution.

Depuis le mois de septembre, notre groupe de 9 étudiants.es de la *Public Factory* - IEP de Lyon a travaillé en lien avec la *Direction Prospective et Dialogue Public* de la Métropole ainsi que le service *Stratégie eau potable et défense extérieure contre l'incendie* sur l'Assemblée des usagers de l'eau.

Notre mission consiste d'abord à comprendre l'Assemblée, se familiariser avec sa composition, recueillir l'appréciation de ses membres et mener des recherches visant à améliorer son fonctionnement dans un contexte où la pérennité est constamment remise en jeu par l'absence de statut juridique. Nous avons mené un travail d'immersion dans l'Assemblée dès le lancement du projet, en octobre. Nous avons également participé aux assemblées de novembre et décembre 2025 et participerons à l'assemblée exceptionnelle de janvier 2026.

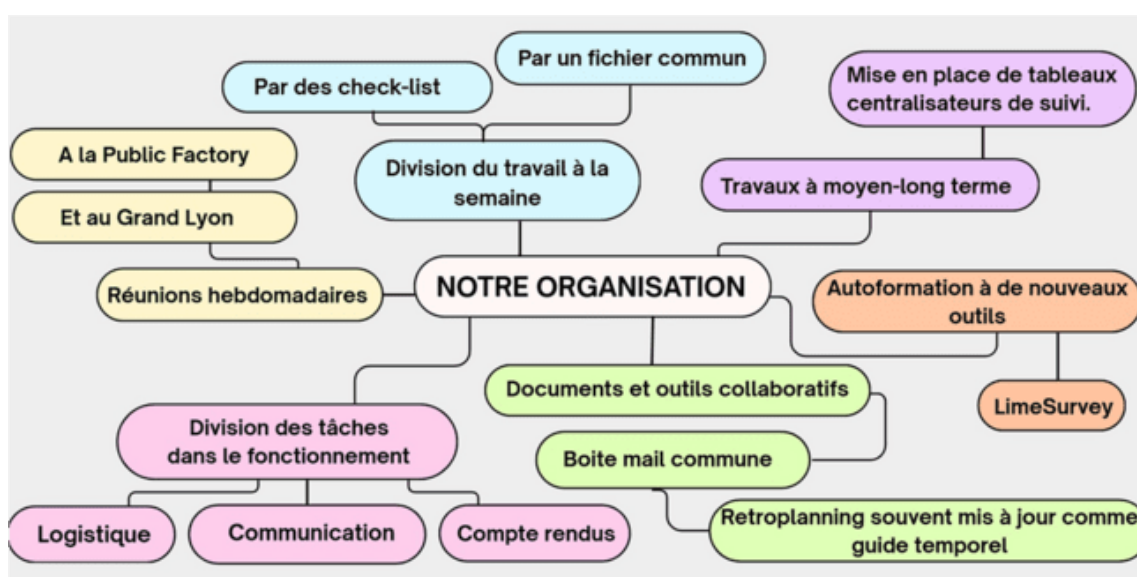
Dans cette démarche analytique, nous avons mené des entretiens qualitatifs avec des membres volontaires de l'Assemblée grâce à un guide d'entretien adaptatif selon le statut des acteurs : membres, représentant.es à la Régie, élues métropolitaines etc. Nous avons voulu notre démarche *descendante*, c'est-à-dire menée d'abord avec la Métropole, ensuite avec les élu.es en lien avec l'Assemblée, puis auprès des représentant.es de l'Assemblée afin d'aborder ces derniers avec une compréhension d'ores et déjà solide de l'Assemblée. Cette logique a été respectée en majeure partie, excepté pour les représentants.es de l'Assemblée. Nous avons également produit un questionnaire à destination des membres de l'Assemblée en lien avec les services de la Métropole, et commencé un travail de benchmark et de recherche documentaire.

Nous nous estimons satisfaits du rythme d'avancement du projet, notamment grâce au nombre d'entretiens déjà réalisés et au taux de réponses au questionnaire largement exploitable, malgré les difficultés rencontrées. Nous avons donc moins priorisé la recherche documentaire en raison du calendrier des séances de l'Assemblée, tenues uniquement de septembre à janvier. Ainsi, en privilégiant le travail de terrain, nous avons recueilli des données qui nous auraient été inaccessibles dans l'hypothèse d'un travail documentaire trop prenant lors de la première moitié du projet.

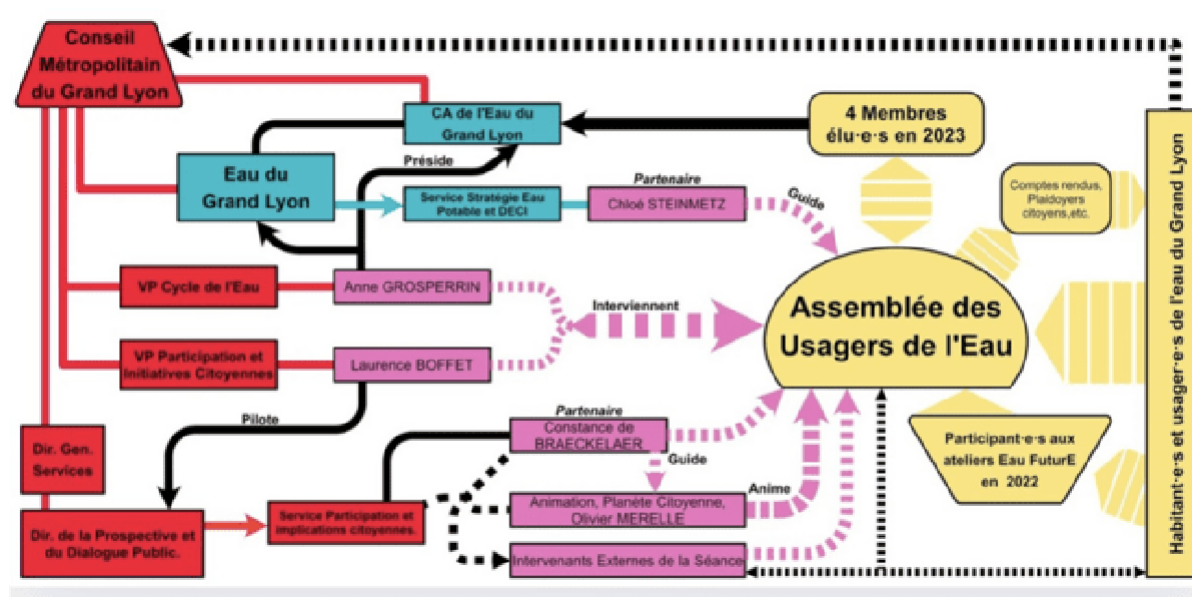
Nos premières conclusions éclairent l'importance des questions liées aux liens entre la Métropole, la Régie et l'Assemblée, notamment d'un point de vue juridique, ainsi qu'aux représentants de l'Assemblée.

I/ Nos ressources et notre démarche

1. Schéma organisationnel du groupe



2. Cartographie des acteurs.rices



II/ Point sur le “fait / reste à faire”

1. Recherche documentaire

Notre état de l’art, une fois terminé, nous permettra de faire une **synthèse des connaissances sur le sujet de la participation citoyenne**. Cette partie rassemble des informations sur la démocratie participative et sur les assemblées citoyennes telles que les typologies d’instances déjà existantes et les différents modes de fonctionnement. Elle est pensée comme une étape préalable à la confrontation au terrain, pour nous aider dans nos méthodes de recherche, mais ayant choisi de prioriser notre participation aux assemblées, elle se trouve finalement traitée en seconde partie de projet, à partir du mois de janvier. Néanmoins, un travail a déjà été fourni et nous a aidé à construire des grilles d’entretiens ainsi qu’un cadre à notre travail. Nos sources sont de natures différentes, ce qui permet une analyse croisée et diversifiée des sujets étudiés : travaux scientifiques, universitaires, rapports d’activités et articles de presse notamment.

a) Littérature sur les méthodes de recherche

Nous présentons ici une amorce de notre état de l'art qui sera notamment composé d'éléments de littérature portant sur des thèmes tels que l'entretien, le questionnaire quantitatif ou encore l'observation participante.

Pinson, G. et Sala Pala, V. (2007). *Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ?* *Revue française de science politique*, . 57(5), 555-597.

Gaxie, D. (2002). *Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales.* *Revue française de science politique* :

Thème : questionnaires quantitatifs. Les opinions recueillies par questionnaire ne préexistent pas à l'enquête mais sont construites dans la situation d'interrogation. Les dispositifs d'enquête influencent les réponses produites, notamment en contexte politique ou participatif. L'auteur invite à analyser les conditions sociales de production des réponses plutôt qu'à les considérer comme des préférences individuelles stables.

Arborio, A. M. (2007). *L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier.* *Recherche en soins infirmiers* :

Thème : observations de terrain. Cet article décrit l'observation directe en sociologie comme une méthode de collecte de données où le chercheur ou la chercheuse est présent sur le terrain et observe les pratiques sociales en situation. Il souligne que l'observation directe permet de saisir la réalité des interactions et des comportements tels qu'ils se produisent, sans passer par la médiation des discours des acteurs.rices (par exemple, des entretiens) et complète ainsi les données issues d'autres outils comme les questionnaires ou les entretiens.

b) Littérature sur la démocratie participative et les assemblées citoyennes

À ce jour, notre exploration de la littérature sur la participation citoyenne s'est centrée autour de 5 travaux qui nous permettent de poser les bases conceptuelles d'analyse des assemblées citoyennes. Leur référence est disponible dans la bibliographie indicative présente en annexe.

En premier lieu, l'AUE fait partie du champ des dispositifs participatifs qui regroupent les initiatives entreprises par des institutions publiques pour créer de la participation. Ces dispositifs sont soumis à une tension entre un premier objectif participatif et un second délibératif. L'objectif participatif renvoie au fait de toucher un grand nombre de personnes au travers du dispositif. L'objectif délibératif renvoie à l'établissement de procédures permettant de garantir le bon déroulé d'un débat public, souvent présent dans la littérature au sujet de la démocratie participative, suivant l'inspiration des règles énoncées par Habermas concernant le débat public. Ces deux objectifs sont envisagés dans leur côté paradoxal (Gourgues, 2013), la massification de la participation rendant plus compliquée la garantie d'un débat rationnel exigée par le processus délibératif.

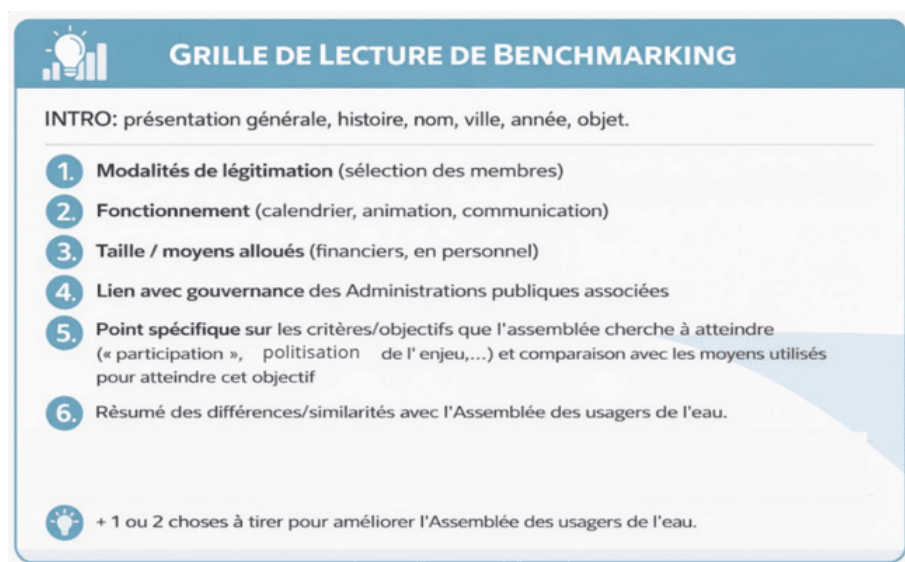
L'Assemblée a été chargée de différents types de missions allant de la co-construction de la tarification de l'eau à la création d'un plaidoyer. La dimension délibérative de l'Assemblée apparaît importante au travers des années. Néanmoins, la Métropole décrit l'Assemblée des usagers de l'eau comme un dispositif visant la politisation de la gestion de l'eau tout comme la découverte de l'écosystème de gestion et de production de l'eau, il conviendra alors de fournir des pistes de développement adaptées pour répondre en priorité à ces objectifs.

Deuxièmement, les travaux de Guillaume Gourgues invitent à analyser les dispositifs participatifs dans leur genèse en étudiant les rapports entre les acteurs de l'institution créatrice, la société civile sous ses différentes formes mais aussi avec les autres institutions, considérant que chaque groupe est exposé à des risques de divergences internes. De cette analyse émergent les raisons pour lesquelles le dispositif adopte la forme qui lui est propre. Au travers de cette perspective d'analyse, le chercheur souligne la coexistence d'une professionnalisation du secteur de la participation, allant avec des tentatives de standardisation des dispositifs, qui ne remet cependant pas en cause l'aménagement des procédures de chaque dispositif en fonction de son contexte local. Ainsi d'autres objectifs peuvent se manifester comme l'importance d'une instance délibérative pour souligner la place de l'eau comme bien commun. L'étude de

l'origine des dispositifs permet également de révéler leur potentiel de canalisation des opinions sociales par une *concession procédurale* (Blatrix) en tension avec leur effets d'*empowerment* pour les participant.es. Cet aspect pourrait également nous permettre d'explorer des modèles de participation issus d'expériences militantes institutionnalisées ou non, l'histoire des dispositifs participatifs révélant une perméabilité entre la sphère militante et la sphère institutionnelle.

c) Benchmark : comparaison de modèles pour tirer des conclusions

Nous nous sommes intéressés à d'autres dispositifs, assemblées et instances citoyennes mises en place en France et en Europe afin de comprendre les motifs d'efficience ou non. Pour ce travail de benchmark, il nous a paru essentiel d'établir une grille de lecture afin d'éviter les risques liés à leur quantité abondante.



Pour ce qui est du fond, nous avons commencé par faire un premier tri de ces dispositifs, assemblées et instances participatives sur la base de ces critères après avoir fait des recherches assez larges. Nous avons aussi demandé des conseils à nos partenaires et à des professionnels de la participation citoyenne que nous avons pu rencontrer en entretien comme Olivier Mérelle de Planète citoyenne et Anne-Laure Garcin d'Eau du Grand Lyon. Les pistes qui nous ont été fournies sont précieuses et restent encore à explorer.

2. Production et traitement de données

Nous avons choisi de produire des données quantitatives mais également qualitatives afin d'obtenir une vision d'ensemble de l'Assemblée et une compréhension des différentes perceptions de l'Assemblée par ses actrices.

a) Données quantitatives

Cf Questionnaire en annexe

Nous avons collecté nos données quantitatives auprès des membres de l'Assemblée par le biais d'un questionnaire en ligne. Ce questionnaire cible spécifiquement les membres de

l'Assemblée, contrairement aux entretiens qualitatifs où sont également interrogés les élu.es de la Métropole en charge de l'Assemblée. Ce ciblage est motivé par le désir d'établir des premières conclusions sur la composition de l'Assemblée en se basant par exemple sur des caractéristiques socio-économiques.

La première étape de la construction de la structure globale du questionnaire s'est faite collectivement, entre tous les membres de notre équipe, en travaillant à ce que ce questionnaire réponde à plusieurs objectifs, notamment en lien avec ceux définis dans notre note de cadrage : analyser le fonctionnement de l'Assemblée dans sa gouvernance, sa composition, le devenir de ses travaux, le déroulé de ses cycles etc ; et analyser le lien entre les membres de l'Assemblée et leurs représentants.es au conseil d'administration de la Régie de l'Eau du Grand Lyon.

Afin de s'assurer de la rigueur et de l'efficacité de ce questionnaire, nous l'avons soumis à notre professeure de sociologie électorale comparée (Charlotte Dolez), qui nous a proposé des modifications que nous avons intégrées à notre questionnaire. Mme Dolez nous a notamment

conseillé de limiter le nombre de questions que nous allions poser, et alerté sur les difficultés de traitement des réponses sur des questions ouvertes. Dans ce même souci de rigueur, la construction de notre questionnaire s'est faite en prenant en compte le travail de plusieurs sociologues sur la production et le traitement de données quantitatives.

Nous avons ensuite engagé un processus de co-construction et de validation du questionnaire avec la Métropole de Lyon, notamment Constance de Braeckelaer, Pierre Houssais, Chloé Steinmetz, et d'autres membres de leurs services respectifs. Ce processus a permis de renforcer une nouvelle fois la solidité méthodologique de ce questionnaire et d'y inclure une dimension d'enquête de satisfaction, souhaitée par la Métropole. Ce travail concerté avec la Métropole s'est fait sur une plateforme de partage de documents interne, sur laquelle étaient suggérées des modifications par le biais de commentaires.

Entre-temps, plusieurs questionnements se sont posés sur la plateforme qui allait accueillir notre questionnaire. Nous envisagions initialement de formaliser le questionnaire sur Google Forms, dans un souci de praticité de rédaction et de réponse à ce questionnaire. Après des discussions avec la Métropole de Lyon, nous avons réalisé que cette plateforme ne permettait pas de respecter les contraintes RGPD, obligatoires pour la Métropole (qui a envoyé le questionnaire aux membres de l'Assemblée *in fine*). Nous avons donc opté pour l'application LimeSurvey, qui permettait le respect de ces contraintes RGPD. Non sans quelques difficultés liées à notre manque de connaissances du logiciel, nous avons finalisé le questionnaire, qui a pu être envoyé par la Métropole le 27 novembre, à la base de contact qui sert d'ordinaire à la communication sur l'Assemblée des usagers de l'eau.

Nous avons rencontré deux obstacles principaux dans l'élaboration et l'envoi du questionnaire. Le premier a concerné une sous-évaluation du temps qu'allait prendre la

construction du questionnaire à partir des questions écrites sur Word (et amendées par Mme Dolez et la Métropole). Nous avons réussi à faire face à cette difficulté en mobilisant 3

membres de l'équipe sur plusieurs heures pour permettre de fournir le questionnaire à notre commanditaire dans les délais prévus.

Le deuxième obstacle que ce questionnaire nous a posé a concerné le stockage des réponses dans le logiciel. Nous n'avions pas anticipé que l'usage du logiciel LimeSurvey n'était gratuit que pour un certain nombre de réponses enregistrées dans le cloud de la plateforme. Nous avons collectivement décidé de payer un abonnement à Limesurvey pour les deux mois d'activité du questionnaire.

Après ce travail de co-construction, et de choix de la plateforme, notre partenaire nous a proposé de présenter notre questionnaire et ses résultats devant l'Assemblée des usagers de l'eau, à l'occasion d'une assemblée devant se tenir le 29 janvier 2026. Nous avons reçu cette proposition avec beaucoup d'enthousiasme mais nous nous sommes aussi efforcés de l'aborder avec réalisme. Afin de garantir la pertinence de notre éventuelle intervention, nous avons accepté cette proposition, mais à condition qu'un "*niveau de réponse minimal*" soit atteint au 9 janvier 2026, fixé à 30 réponses complètes.

Avec, à date du 01/01, plus de 71 réponses, dont 56 complètes (soit un taux de réponses complètes à 78.8%), l'enquête quantitative semble être une réussite et nous a permis de récolter beaucoup de données très différentes grâce à plus de 30 questions réparties en 3 parties. Celui-ci s'organise donc autour d'abord de la récolte de données sur les sensibilités et l'engagement des membres de l'Assemblée puis des attentes et de la satisfaction et enfin du profil de ceux-ci. Si la mise en place de cette enquête a été, pour nous, un défi à relever, ses résultats sont très prometteurs. Celle-ci nous permettra d'articuler mathématiquement, grâce aux méthodologies traditionnelles de traitement de données quantitatives, un ensemble de différents enjeux, tels que la satisfaction générale des membres, leur compréhension de l'Assemblée et surtout leurs profils et motivations. Il s'agira de mettre en œuvre une double approche : une approche de traitement globale, nous permettant de tirer un tableau général de l'Assemblée mais aussi et surtout un traitement spécifique, étudiant les interactions entre deux variables et selon des jeux de données particuliers, par exemple selon un profil particulier ou type. Enfin, cette enquête nous permet de mettre en lien les données récoltées avec les entretiens qualitatifs mais aussi de détecter des éléments qui nous auraient échappés pendant l'observation.

En ce qui concerne la communication aux membres de l'Assemblée sur ce questionnaire (au-delà du mail envoyé par la Métropole), nous avons choisi de profiter de la tenue des assemblées en novembre (en amont de l'envoi) et en décembre (en aval de l'envoi) pour rappeler aux membres de l'Assemblée intéressés de répondre au questionnaire.

b) Données qualitatives

Nous avons réalisé une trentaine d'entretiens individuels qualitatifs semi-directifs. Pour ce faire, nous avons créé nos grilles d'entretien en cherchant à comprendre ce que les acteur·ices percevaient de l'Assemblée par des questions ouvertes comme *Selon-vous quel est le but de l'assemblée ?* ou *Comment voyez-vous l'assemblée dans 5 ans ?*. Nous veillons également à adopter une posture neutre qui n'influence pas les réponses de l'interrogé.e.

En nous inspirant du travail de Jessica Sainty qui a réalisé une monographie du dispositif de budget participatif au sein de la ville d'Avignon, nous avons cherché à interroger les différentes parties prenantes du dispositif afin de pouvoir cerner ce qui est fait concrètement, en dépassant les valeurs politiques ayant initiées ce dispositif. Cette démarche nous a conduit à concevoir plusieurs modalités d'entretien :

- Pour les deux élues métropolitaines référentes des directions impliquées dans l'organisation de l'Assemblée,
- Pour les *professionnels de la participation* : agente à l'initiative du dispositif travaillant aujourd'hui au sein de la Régie, prestataire chargé d'animer les séances de l'Assemblée de *Planète Citoyenne*,
- Pour les élu·es membres de l'Assemblée présent·es au Conseil d'Administration de la Régie de l'Eau du Grand Lyon,
- Pour les membres et ex-membres de l'Assemblée : cela représente le plus grand nombre de nos entretiens.

- Pour les personnes n'ayant pas réussi à rejoindre l'Assemblée.

Nos grilles d'entretien sont disponibles en annexe.

Nous avons tenté de mobiliser des personnes ayant cessé de participer, considérant ce profil comme un angle mort important dans l'analyse du fonctionnement de l'Assemblée. Par ailleurs, une de nos enquêté·es n'avait jamais eu les informations pour se rendre à l'Assemblée à son commencement malgré sa présence dans la boucle de mail communiquant les comptes rendus des sessions et son inscription formelle parmi les membres. Elle connaissait d'autres personnes dans son cas, c'est pourquoi nous cherchons également à approfondir ce type de situation bien que ces personnes soient difficiles à retrouver.

Nous avons réalisé nos entretiens en binôme en enregistrant la conversation lorsque nos enquêté·es nous donnaient leur accord. Nous avons ensuite réalisé une retranscription de ces derniers, puis mis en commun sur un dossier partagé avec un résumé et un premier surlignage des propos les plus saillants.

Ces entretiens nous permettront de réaliser une cartographie des membres de l'Assemblée. Ce travail nous permettra de dresser le fonctionnement concret et matériel des séances de

l'Assemblée des usagers de l'eau et de comprendre les motivations des différents acteurs à participer à ce dispositif. Nous étudierons les motivations des différents acteurs au regard de la littérature et d'une étude du fonctionnement des séances à l'aide des données récoltées lors de notre observation participante afin de proposer des pistes d'amélioration du dispositif.

c) Observation participante

Nos observations participantes ont été essentielles dans notre démarche pour la compréhension du fonctionnement de l'Assemblée en interne et de l'organisation des interactions qui la rythment. Ces observations se sont étendues sur trois séances aux modalités différentes. Nos prises de notes seront travaillées selon une grille d'observation. Mais cette démarche est aussi déterminante par les différentes prises de contact qu'elle a permises et le pont qui s'est constitué entre les membres de l'Assemblée et nous. Les données produites par ses observations nous aideront à articuler notre réflexion entre le moment particulier que sont les séances, et leur fonctionnement propre puis les interactions qui s'y déroulent, avec les différents retours que nous avons récoltés par les entretiens qualitatifs et l'enquête quantitative.

Suivant le travail d'Hélène Chelzen et Anne Jégou (2015) lors d'observations participantes dans le cadre de projets urbains, nous chercherons à évaluer les conditions du débat auquel prennent part les membres de l'Assemblée afin d'évaluer son caractère délibératif. Ainsi nous sommes en cours de formulation de nos différentes observations selon la grille d'analyse qu'elles ont proposé. Nous comptons par ailleurs réaliser une analyse plus détaillée du rôle de l'animation des séances et des effets de cadrage qui en découlent en étudiant notamment le rôle de l'animateur dans la conduite des discussions mais aussi les périodes de mise en commun du travail en atelier ainsi que l'organisation de la cohérence des séances.

III/ Gestion des imprévus

1. Difficultés rencontrées et anticipées

Plusieurs difficultés ont d'ores et déjà été **rencontrées** et représentent des **obstacles potentiels** que nous nous efforçons de faire avorter grâce aux leçons tirées des premières ainsi qu'à l'accompagnement de nos encadrants.es.

Nous avons constaté un décalage entre les **attentes du commanditaire et le travail fourni**. Par exemple, lors de la mise en place du questionnaire quantitatif, le commanditaire a souhaité intégrer des informations de satisfaction, données que nous n'avions initialement pas prévu de récolter puisque notre enquête portait alors quasi-exclusivement sur l'appréciation de

l'efficience de l'Assemblée. Nous avons opté pour un compromis permettant d'unifier l'ensemble de ces objectifs et, grâce à un travail commun et de nombreux échanges entre les

deux parties, avons convenu d'un format satisfaisant pour tous. Afin d'éviter d'autres discordances, nous préférons **l'anticipation et la communication préventive** pour tout type de production.

Différents **biais** sont à redouter au travers de nos enquêtes, notamment le délaissement de la participation au questionnaire quantitatif en raison de son caractère numérique et, à l'inverse, la surreprésentation des personnes les plus investies accompagnée d'une difficulté plus générale de mobilisation des personnes insatisfaites par l'Assemblée qui s'en seraient éloignées. Pour résoudre ces biais de la manière la plus efficace possible, nous avons **sollicité de manière privilégiée** ces publics. De notre part également, des biais sont à contourner, notamment dans le domaine de la documentation théorique sur la démocratie participative où les aspirations et les convictions de chacun peuvent amener à orienter de manière inégale les conclusions tirées.

En outre, plusieurs **freins pratiques** tendent à impacter notre travail. En premier lieu, le choix du logiciel de questionnaire en ligne LimeSurvey a causé une charge de travail importante ainsi que des coûts monétaires non anticipés qui n'ont pour cette raison pas pu nous être défrayés par la Public Factory. De manière générale, le temps est une zone grise pour notre travail : les périodes d'examen, en particulier, nous imposent de suspendre notre production pendant des périodes prolongées. En outre, la multiplication des acteurices (étudiants, commanditaires et encadrants) agit parfois comme une source d'appréhension vis-à-vis des délais imposés par la Public Factory. De plus, le rapport direct que nous entretenons avec cette dernière nous pousse à considérer cette gestion comme prioritaire, au détriment d'autres aspects de notre mission comme l'étude comparative par exemple. Ainsi, nous mettons régulièrement en place des **dates butoir** internes, que nous communiquons à nos partenaires sous forme de **rétroplanning** afin de favoriser la transparence et l'apaisement des parties.

Finalement, un **aspect psychologique** influence notre travail. L'équipe de la Public Factory est d'une bienveillance certaine et représente un soutien précieux ainsi que les conseils de notre encadrant, Sébastien Foucha. Toutefois, le travail qui nous est demandé se rapproche d'une production professionnelle à laquelle nous ne sommes pas (encore) entièrement formé.es. Ainsi, quelques retards, écarts et autres fautes mineures trahissent nos incertitudes et nos doutes. L'avancée progressive dans le temps et dans la pratique nous permet cependant de gagner en confiance, en efficacité et en proactivité.

2. Adaptabilité

Sur les conseils de notre encadrant, nous avons mis en place un **cadre de travail clair** dès le début de notre collaboration en tant que groupe. Ainsi, nous avons pu répondre avec réactivité et flexibilité aux exigences de nos partenaires grâce à des outils comme les *to do list*, l'échange quant à nos modes et rythmes de travail ou encore une communication active à propos de nos échéances individuelles. En outre, une séance imprévue de l'Assemblée s'est

ajoutée à l'agenda. Sur la proposition de la Métropole, nous avons saisi cette opportunité pour y présenter notre travail aux membres de l'Assemblée d'après des modalités non définies par la Public Factory, à la croisée d'un état d'avancement et d'un rendu final. Cette solidité organisationnelle nous permet, en somme, de valoriser les richesses que sont celles de la diversité des individus dans un travail de groupe.

IV/ Projections et rétro-planning

Afin de finaliser le projet dans les meilleures conditions, nous nous sommes fixé une **liste d'objectifs** à atteindre.

D'abord, des **objectifs à court terme** : le premier est l'organisation de notre intervention à l'Assemblée des usagers de l'eau le 29 janvier. À cette occasion, nous restituerons les premières conclusions tirées du questionnaire quantitatif ainsi que de nos entretiens avec les membres de

l'Assemblée. Par la suite, un débat sera organisé sur la base de nos constats, l'opportunité pour nous d'enrichir notre travail de réflexions et recommandations collectives sur le fonctionnement et la pérennité de l'Assemblée. En parallèle, nous finaliserons les retranscriptions des entretiens qui seront jointes en annexes aux livrables fournis à la fin du projet.

À **moyen terme**, nous projetons de fournir un **travail complet de benchmark** des initiatives démocratiques participatives en France et dans d'autres pays de l'Union Européenne afin de comparer le fonctionnement de l'Assemblée avec des instances similaires et d'en tirer des enseignements concernant les réussites et les échecs. Au-delà d'une simple comparaison entre les instances, nous souhaitons étudier l'efficacité de ces dernières relativement à leurs objectifs respectifs : politisation du débat autour de l'eau, communication d'informations, traduction d'une volonté citoyenne dans la loi etc. Un second objectif est la **finalisation du traitement des données issues des entretiens qualitatifs** effectués jusqu'au 23 janvier, qui constituera la base de notre travail de diagnostic et de recommandations grâce à la meilleure appréhension des logiques internes de l'Assemblée ainsi que des attentes et des réticences ressentis par ces membres. Enfin, nous allons continuer à **enrichir la littérature** étudiée autour des instances de démocratie participative afin de mieux les comprendre.

Enfin, à **long terme**, l'objectif principal est la **réalisation du rapport final** et des visuels de restitution qui seront composés d'un diagnostic exhaustif (organisation, fonctionnement, représentativité, interactions...) et de recommandations concrètes en termes de leviers d'amélioration structurelle, de propositions de protocoles ou règlements internes et suggestions pour renforcer la participation et la diversité des membres. D'autre part, nous organiserons la **restitution orale finale** et ses modalités.

Pour atteindre ces objectifs, nous adopterons une **méthode de travail** dans la continuité de celle éprouvée jusque-là : un rendez-vous hebdomadaire alternant entre les locaux de la Public Factory et ceux de la Métropole de Lyon pour une communication continue avec nos commanditaires et une réactivité certaine face aux évolutions du projet. Notre travail collectif

depuis septembre nous a également permis d'atteindre une répartition des tâches optimale et une fluidité dans la manière d'échanger et de travailler.

Ci-dessous le **rétro-planning** récapitulatif des objectifs précédemment cités :

13/11 : Session AUE*		10/12 : Session AUE		19/01 : Rendu intermédiaire		29/01 : Clôture Cycle AUE			
Novembre		Décembre		Janvier		Fevrier		Mars	
Récole données quantitatives									
				Analyse données quantitatives					
Récolte données qualitatives									
						Analyse données qualitatives			
				Etat de l'Art et Analyse Littérature					
						Benchmark			
				Préparation de l'Assemblée du 29/01				Production livrables	

Date rendu final : à définir

*AUE : Assemblée des Usagers de l'Eau

ANNEXES DE L'ETAT D'AVANCEMENT

Questionnaire Limesurvey Assemblée des usagers de l'eau
Bonjour,

Nous sommes 9 étudiant.es de Sciences Po Lyon. Dans le cadre de notre cursus, nous travaillons en collaboration avec la Métropole de Lyon sur l'Assemblée des usagers de l'eau.

L'objectif de ce questionnaire est d'étudier sa composition et d'en améliorer le fonctionnement sur la base de vos retours.

Votre réponse à ce questionnaire est précieuse pour nous, même si vous ne participez plus à l'Assemblée des usagers de l'eau.

Il comprends trois parties :

1. Vos sensibilités et votre engagement au sujet de l'eau.
2. Vos attentes et votre appréciation de l'Assemblée.
3. Votre profil.

Le temps estimé pour la réponse à ce questionnaire est entre 10 et 15 minutes.

Ce questionnaire est anonyme, mais, si vous le souhaitez, vous pouvez renseigner votre numéro de téléphone afin d'être recontacté·e pour nous préciser votre opinion.

Merci d'avance pour votre participation !

I/ Vos sensibilités et votre engagement au sujet de l'eau

1. Comment avez-vous entendu parler de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Association ou engagement militant
- ☐ Site internet du Grand Lyon
- ☐ Par mon travail
- ☐ Par les réseaux sociaux
- ☐ Par un article de presse
- ☐ Lors d'un événement de la Métropole
- ☐ Lors de la démarche Eau futurE
- ☐ Autre

1. Quel autre moyen ? [Saisissez votre réponse ici.]

2. Êtes-vous engagé·e ou avez-vous été engagé·e dans un mouvement associatif ou politique ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

3. Quand était-ce ?

- ☐ Encore aujourd'hui
- ☐ Il y a moins de 2 ans
- ☐ Il y a plus de 2 ans

4. De quel type s'agit-il ?

☐ Environnement

☐ Politique

☐ Autres

5. Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un mandat électif ?

☐ Oui, élu·e politique

☐ Oui, en entreprise (Conseil d'administration d'entreprise, syndicat,...)

☐ Oui, dans l'associatif (bureau associatif)

☐ Autre mandat

☐ Non

6. Participez-vous à d'autres dispositifs de démocratie participative et de concertation citoyenne?

☐ Oui

☐ Non

7. Si oui :

☐ Je participe ou j'ai déjà participé à une instance de concertation citoyenne mise en place par des pouvoirs publics (conseil de développement, conseil citoyen, conseil de quartier, CCSPL, autres commissions...)

☐ Je participe ou j'ai déjà participé à des concertations citoyennes publiques sur des projets ou des sujets portés par les pouvoirs publics (réunions publiques, consultation en ligne, enquête publique, débats publics...)

II/ Vos attentes et votre appréciation de l'Assemblée des Usagers de l'Eau

8. Quelles sont les motivations de votre engagement et de votre participation à l'Assemblée des usagers de l'eau ?

☐ Je désire participer plus concrètement à la prise de décision au sein de la Métropole

- ☐ L'Assemblée des usagers de l'eau représente un espace de convivialité et de sociabilité pour moi
 - ☐ J'ai envie de mieux comprendre et de me former à la question de l'eau et de l'environnement.
 - ☐ Je veux pouvoir échanger avec des acteurs et élus impliqués dans la gouvernance de l'eau.
- ☐ Je veux pouvoir rencontrer d'autres habitant-es de la Métropole afin de pouvoir

discuter avec eux du sujet de l'eau ou d'autres sujets.

8. Autres motivations [Saisissez votre réponse ici.]

9. L'Assemblée est-elle un lieu d'apprentissage ?

- ☐ Oui, j'apprends beaucoup
- ☐ Oui, j'apprends un peu
- ☐ J'apprends moyennement
- ☐ Non, je n'apprends pas beaucoup
- ☐ Non, je n'apprends pas du tout
- ☐ Je ne sais pas

10. En quelques mots, expliquez pourquoi ? [Saisissez votre réponse ici.]

11. Préparez-vous les sessions de l'Assemblée des usagers de l'eau avant de venir ?

- ☐ Oui environ 30 min à 1h avant chaque séance
- ☐ Oui entre 1h et 2h avant chaque séance
- ☐ Oui environ 2h pour tout le cycle
- ☐ Oui entre 2h et 5h pour tout le cycle
- ☐ Oui plus de 5h pour tout le cycle

☐ Non

12. Avez-vous des remarques concernant la préparation des séances [Saisissez votre réponse ici.]

13. Avez-vous participé à l'élection des 4 représentants de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

☐ Oui

☐ Non

☐ J'ignorais qu'il y avait des représentant·es élu·es

14. Connaissez-vous leur rôle au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

☐ Oui

☐ Oui, mais pas précisément

☐ Non

15. Que pensez-vous des ressources que la Métropole met à disposition pour travailler sur le sujet de l'eau ?

☐ Elles sont pertinentes

☐ Elles ne sont pas pertinentes

☐ Elles sont suffisantes

☐ Elles ne sont pas suffisantes

☐ Elles sont adaptées

☐ Elles sont trop complexes

☐ Elles sont trop nombreuses

16. Si besoin, indiquez pourquoi ? [Saisissez votre réponse ici.]

17. Comment jugez-vous la communication autour du calendrier des différentes séances de l'Assemblée et du suivi du travail au sein du cycle?

- ☐ La communication est suffisante et adaptée
- ☐ La communication est adaptée mais pas suffisante
- ☐ La communication n'est ni suffisante ni adaptée

18. Si besoin, indiquez pourquoi ? [Saisissez votre réponse ici.]

19. Êtes-vous satisfait·e de l'implication des membres de l'Assemblée dans le choix des cycles de travail ?

- ☐ Oui, je suis très satisfait·e
- ☐ Oui, je suis plutôt satisfait·e
- ☐ Non, je suis plutôt insatisfait·e
- ☐ Non, je ne suis pas du tout satisfait·e
- ☐ Je n'ai pas d'opinion particulière à ce sujet

20. Pensez-vous que la Métropole tienne suffisamment compte du travail de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

- ☐ Oui, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est parfaitement pris en compte
- ☐ Oui, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est bien pris en compte par la Métropole de Lyon, même s'il n'entraîne pas forcément de concrétisations.
- ☐ Non, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau n'est pas assez pris en compte
- ☐ Non, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est ignoré par la Métropole
- ☐ Peu importe, car ce n'est pas l'objectif de l'Assemblée des usagers de l'eau
- ☐ Je n'ai pas d'opinion particulière à ce sujet

21. Pensez-vous que la Régie de l'Eau tient compte du travail de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

- ☐ Oui, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est parfaitement pris en compte

- ☐ Oui, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est bien pris en compte par la Régie mais n'entraîne pas forcément de concrétisations
- ☐ Non, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau n'est pas assez pris en compte par la Régie
- ☐ Non, le travail de l'Assemblée des usagers de l'eau est ignoré par la Régie
- ☐ Cela ne correspond pas au rôle de l'Assemblée des usagers de l'eau
- ☐ Je n'ai pas d'opinion particulière à ce sujet

22. Sur la gestion du temps de parole au sein de l'Assemblée, vous pensez que :

- ☐ Il y a assez de temps pour s'exprimer
- ☐ Il n'y a pas assez de temps pour s'exprimer
- ☐ Le déroulé de la séance favorise une parole justement répartie
- ☐ Le déroulé de la séance ne favorise pas une parole non répartie
- ☐ Je n'ai pas d'opinion particulière à ce sujet.

23. Vous sentez-vous à l'aise pour participer lors des interactions avec le groupe entier et en petit groupe ?

- ☐ Oui, à l'aise en plénière et en petit groupe
- ☐ Oui, à l'aise en petit groupe mais pas en plénière
- ☐ Oui, à l'aise en plénière mais pas en petit groupe
- ☐ Non, mal à l'aise quel que soit le groupe
- ☐ Je n'ai pas d'opinion particulière à ce sujet

24. En moyenne, à quelle fréquence prenez-vous la parole avec l'ensemble du groupe de l'Assemblée des usagers de l'eau ?

- ☐ Plus d'une fois par séance
- ☐ Une fois par séance

☐ Rarement (pas a chaque séance)

☐ Jamais

25. En fonction des attentes et objectifs que vous aviez à propos de l'Assemblée des usagers de l'eau, êtes-vous satisfait.e ?

☐ Je suis très satisfait.e

☐ Je suis satisfait.e

☐ Je suis mitigé.e

☐ Je ne suis pas satisfait.e

☐ Je ne suis pas du tout satisfait.e

☐ Je n'ai pas d'avis

III/ Votre profil

26. Quel est votre genre

☐ Femme

☐ Homme

☐ Autre

☐ Ne préfère pas répondre

26. Date de naissance [MM/JJ/AAAA]

27. Quelle est votre profession ou catégorie socioprofessionnelle (PCS)

☐ Agriculteur.ices / Exploitant.es

☐ Artisans, commerçant.es, chef.fes d'entreprise

☐ Cadres / professions intellectuelles supérieures

☐ Professions intermédiaires

☐ Employé.es

☐ Ouvrier.ères

☐ Retraité.es

☐ Autres / sans activité professionnelle

28. Cadres et professions intellectuelles supérieures

☐ Public (État, collectivités, établissements publics)

☐ Privé

☐ Libéral

29. Professions intermédiaires

☐ Public (État, collectivités, établissements publics)

☐ Privé

☐ Privé dans le tertiaire

30. Employé·es – secteur

☐ Public (État, collectivités, établissements publics)

☐ Privé et services directs aux particuliers

31. Ouvrier·ères

☐ Qualifié.e (industriel et commercial)

☐ Non qualifié.e (industriel et commercial)

☐ Manutention et transports

☐ Agricole

32. Retraité.es

☐ Ancien.ne agriculteur.ice, exploitant.es

☐ Ancien.nes artisan.e, commerçant.e et chef·fes d'entreprises

☐ Ancien.nes cadres

☐ Ancien.nes professions intermédiaires

☐ Ancien.ne Employé.es

☐ Ancien.nes Ouvrier.ère

33. Militaire, élèves, étudiants et sans activité professionnelle

☐ Chômeur.euse

☐ Militaire ou contingent

☐ Elève, Etudiant.e

☐ Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraité.es)

☐ Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraité.es)

34. Dernier diplôme obtenu

☐ Pas de diplôme

☐ Brevet des collèges ou équivalent

☐ CAP, BEP

☐ Baccalauréat général, technologique ou professionnel + Brevet professionnel

☐ DEUG, BTS, DUT, DEUST

☐ Licence, Licence professionnelle, BUT

☐ Maîtrise

☐ Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur

☐ Doctorat, habilitation à diriger des recherches

35. Avez-vous des enfants à charge ?

☐ Oui

☐ Non

36. Si oui, avez-vous une solution de garde pour vous rendre aux assemblées ?

☐ Oui

☐ Non

[Saisissez votre commentaire ici.]

37. Quel est le code postal de votre commune de résidence [Saisissez votre réponse ici.]

38. Généralement comment vous rendez-vous à l'Assemblée des usagers de l'eau ? ☐

En transports en commun (tram, bus, métro, etc.)

☐ En train

☐ En véhicules doux ou actifs (vélo, trottinette électrique, etc.)

☐ En covoiturage

☐ En voiture ou véhicule motorisé

☐ A pied

39. Temps de trajet (aller)

☐ De 0 à 10 minutes

☐ De 10 à 30 minutes

☐ De 30 minutes à 1 heure

☐ De 1 heure à 2 heures

☐ Plus de 2 heures

40. À quel(s) cycle(s) de travail avez-vous assisté à l'Assemblée des usagers de l'eau ?

☐ Cycle de travail 2025 : "Qualité de l'eau : comment lutter contre les pollutions ?"

☐ Cycle de travail 2024 : "Impacts du dérèglement climatique sur l'eau : comment s'adapter"

?”

☐ Cycle de travail 2023 : “Eau potable : quelle tarification sociale et environnementale ?”

☐ J’ai participé à la démarche prospective en 2022 : “Eau FuturE : dans un futur de plus en plus proche, comment vivre bien avec moins d'eau ?”

☐ A la création de l’Assemblée et le cycle de travail 2021-2022 : "Comment impliquer les usagers dans la gestion de l’eau potable ?"

☐ Je n’ai participé à aucun cycle de travail

45. Les créneaux choisis pour l’Assemblée des usagers de l’eau vous conviennent-ils ?

☐ Très bien

☐ Bien

☐ Assez bien

☐ Pas vraiment

☐ Pas du tout

41. A quelle fréquence assistez-vous à l'Assemblée des usagers de l’eau ?

☐ Je viens à toutes les séances (Environ 4 séances sur 4)

☐ Je viens souvent mais pas à toutes les séances (environ 3 séances sur 4)

☐ Je viens occasionnellement (environ 2 séances sur 4)

☐ Je viens exceptionnellement (environ 1 séance sur 4)

☐ Je ne suis venu qu'une seule fois

☐ Je ne suis venu à aucun des cycles de travail.

☐ Je ne viens plus aux assemblées des usagers de l'eau.

46. Quel créneau serait idéal ? [Saisissez votre réponse ici.]

IV/ Remarques et contact

47. Avez-vous des remarques particulières par rapport à l'Assemblée des usagers de l'eau ou par rapport à ce questionnaire que vous voudriez nous transmettre ?

[Saisissez votre réponse ici.]

47. Renseignez votre numéro de téléphone si vous souhaitez être recontacté.e pour réaliser un entretien afin de mieux comprendre votre expérience au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau :

[Saisissez votre réponse ici.]

48. Pour valider votre réponse au questionnaire, vous devez accepter les conditions ci-dessous :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Public Factory de Sciences Po Lyon pour une analyse dans le cadre du travail sur l'Assemblée des usagers de l'eau en partenariat avec la Métropole de Lyon. La base légale du traitement est votre consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agent habilités du service participation et implication citoyennes, et du service stratégie Eau potable, de la Métropole de Lyon. Les données sont conservées pendant 2 ans (max). Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général européen à la Protection des Données, vous avez la possibilité d'exercer vos droits d'accès, de rectification et d'effacement. Afin d'exercer vos droits vous pouvez adresser votre demande à l'adresse suivante : jeparticipe@grandlyon.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy, 75007 Paris.

☐ J'ai pris connaissance des informations et consens à l'usage de mes données personnelles telles que défini ci-dessus

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire et espérons qu'il permettra d'améliorer votre expérience au sein de l'Assemblée.

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse électronique suivante : groupeetude-assembledeleau@outlook.fr

Grille d'entretien qualitatif - Membres,
Ex-membres, Représentant·es des usagers à la Régie

Durée : 30-60min

Propos introductifs sur les objectifs de l'entretien

1. Informations profil (2')

- Présentez-vous en quelques mots (âge, CSP, commune de résidence, quelle profession exercez-vous ? enfants ? situation maritale ?)

2. Engagement au sein de l'Assemblée des usagers de l'eau (3')

- Pourquoi l'avez-vous rejointe ?
 - Si engagement associatif : Pourquoi avez-vous rejoint cette association ?

Depuis combien de temps ?

- Si engagement politique : Pourquoi avez-vous décidé de vous engager politiquement ? Depuis combien de temps ?
- Comment en avez-vous entendu parler ?
- Avez-vous participé et/ou participez-vous actuellement à un dispositif similaire ? (Donner quelques exemples)

3. Fonctionnement de l'Assemblée (5')

- Pour vous quel est le but de l'assemblée des usagers de l'eau ?
- Pour vous quel devrait être le but de l'assemblée des usagers de l'eau ?
- Décrivez nous le déroulé d'une séance.
- Questions sur le fonctionnement
 - Système de cycle de travail
 - Informations fournies
 - Communication
 - Animation
 - Assister aux événements externes proposés
 - Composition des membres de l'Assemblée
- Qu'est-ce que vous préférez ? Qu'aimeriez-vous changer ?

4. Participation à l'Assemblée (5')

- Votre présence engage-t-elle des coûts pour vous ? Si oui, lesquels ? (temps / monétaires)
- De quoi avez-vous le plus besoin en tant que membre de l'Assemblée pour travailler ?
- Quelles sont vos relations avec les autres membres de l'Assemblée ?

- Pensez-vous que la prise de parole en public est facile dans cette Assemblée ?
- Parlez-vous de l'assemblée autour de vous ? Si oui, comment vos discours sont-ils perçus ?
- Connaissez-vous des personnes qui ont arrêté de venir à l'Assemblée ? Pourquoi ?

5. Propositions et avis concernant l'Assemblée (5')

- Comment voyez-vous l'Assemblée dans 5 ans ?
- Que pensez-vous du positionnement de l'Assemblée face au pouvoir politique métropolitain ?
Pour vous faut-il que l'assemblée devrait s'autonomiser afin de s'affirmer au sein de la Métropole ? Qu'est ce que vous aimeriez que l'assemblée produise comme contenus et débats ?

6. Liens avec les représentants de l'Assemblée ? (2')

- Comment définiriez-vous leur rôle ?
- Quelles relations, en tant que membre, avez-vous avec les représentants de l'Assemblée ?

7. Conclusion (2')

- Y-a-t-il quelque chose que nous n'avons pas abordé et que vous souhaiteriez que nous abordions ?
- Avez-vous des questions pour nous ?

+ Retour sur le contact des personnes ayant cessé leur venue.

Pour les représentants de l'Assemblée présents au CA de la Régie :

8. Rôle de représentant (4')

- Quel est votre rôle ?
- Doit-il évoluer et si oui, comment ?
- Quelles sont vos relations avec les autres représentants ?
- Quelles sont vos relations avec les membres de l'Assemblée ?
- Comment travaillez-vous avec la régie publique ?
- Comment qualifiez-vous votre charge de travail ?

Perception et connaissance de l'Assemblée des usagers de l'eau

- Comment avez-vous entendu parler des instances participatives (conseils citoyens, budgets participatifs, réunions publiques, etc.) ?

Raisons non-participation

- Y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous n'avez jamais pris part à une instance participative ?
- Avez-vous rencontré des obstacles pratiques (horaires, lieu, accès, garde d'enfants, etc.) ? Des obstacles liés à votre appréciation (sentiment de ne pas avoir les compétences ou les connaissances nécessaires par exemple) ?
- Avez-vous déjà eu une expérience dans un autre type d'instances similaires ?

1) **Présentation générale**

Présentez-vous en quelques mots. En quoi consiste votre travail ?

Dans quel cadre l'exercez-vous (structure, statut, partenaires...) ?

2) **Le service**

Comment s'est établi le lien entre votre structure et la Métropole ?

Quelles sont les caractéristiques du travail avec des instances de démocratie participative ?

Avez-vous eu des appréhensions particulières à propos de cette mission ? Vis-à-vis de la quasi-absence d'encadrement de l'Assemblée et de son fonctionnement ?

3) **L'Assemblée**

Comment préparez-vous les séances à l'Assemblée (en amont et en aval) ?

De quelle marge de manœuvre disposez-vous pour ce travail ? La dimension participative du projet impacte-t-elle votre posture en tant qu'animateur ?

Comment décririez-vous les prises de paroles au sein de l'Assemblée (au regard des autres projets auxquels vous avez participé) ?

Comment décririez-vous la mixité des profils au sein de l'Assemblée (au regard des autres projets auxquels vous avez participé) ?

Rencontrez-vous des difficultés particulières ?

4) **Autre**

Avez-vous autre chose à rajouter ?

Grille d'analyse des observations participantes

Chelzen, H. et Jégou, A. (2015). À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : les éclairages de l'observation participante. Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 6, n°2

Tableau 1. Une grille d'observation partagée, construite au fil de l'eau

Les axes	Les composantes
Son appellation affichée Sa forme concrète	- concertation, atelier urbain, débat public, balade urbaine... - réglementaire/volontaire - plénière, tables en U, travail en petits groupes, scène
Le calendrier et les modalités d'information	- anonymat ou inscription; règles de concertation, charte; garant - lieu de la réunion : situation dans la ville; bâtiment - animée par un professionnel de la concertation ou non - nombre de participants - catégories d'acteurs présents : leur intégration dans des réseaux - leur place dans l'espace de la réunion : la mise en scène

La réunion, un espace mis en scène	activités proposées - thématiques abordées par les organisateurs, par le public - propositions, écoutes mutuelles, opposition, conflits ouverts
Le déroulement	accès au compte-rendu retour des organisateurs échanges entre les participants
Suites de la réunion	accès au compte-rendu retour des organisateurs échanges entre les participants
Type de participation prévue/réelle	Information, consultation, débat public, diagnostic partagé, capacitation,

	co-construction, comité de suivi, confrontation

Bibliographie indicative

Dispositifs participatifs

Chelzen, H. et Jégou, A. (2015). À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : les éclairages de l'observation participante. Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 6, n°2

Gourgues, G. (2013). Les politiques de démocratie participative. Coll Libres Cours Politiques. (Éds.), Presses universitaires de Grenoble. 150p.

Gourgues, G. et Mazeaud, A. (2022). Une « participation d'État » sous contrôle La neutralisation décisionnelle des dispositifs participatifs en France. Revue française de science politique, . 72(5), 781-804.

Gourgues, G et Petit, G. (2022). Dispositifs participatifs. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation

Loisel, M. et Rio, N. (2024). Pour en finir avec la démocratie participative. Coll Petite encyclopédie critique. (Éds.), Textuel. 188p.

Sainty, J. (2020). La démocratie participative au secours du paternalisme des élus. À propos des usages politiques d'un budget participatif. Participations, 26-27(1), 77-103.

Méthodologie

Arborio, A.-M. (2007). L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier. Recherche en soins infirmiers, 90(3), 26-34.

Pinson, G. et Sala Pala, V. (2007). Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? Revue française de science politique, . 57(5), 555-597.

Annexe 12 : Mail de la DPDP – Assemblée Usagers Eaux du 05/11/2025

Bonjour à toutes et à tous,

La fin d'année s'annonce riche pour l'Assemblée des usagers de l'eau ! Voici un récapitulatif de vos rendez-vous en novembre et décembre.

La suite du cycle de travail sur la lutte contre les pollutions

Le cycle de travail 2025 de l'Assemblée des usagers de l'eau se poursuit sur le thème de **la lutte contre les pollutions**. Vous pouvez dès à présent retrouver le **compte-rendu de la séance du 15 octobre** : le télécharger [ici](#)

Deux séances de travail sont programmées pour clôturer le cycle avant la fin de l'année :

Jeudi 13 novembre

Mercredi 10 décembre

De 18h à 20h30, à l'Hôtel de la Métropole (Salon Louis Pradel) – 20 rue du Lac, 69003 Lyon.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire à l'ensemble du cycle de travail via [ce lien](#).

Le mardi 18 novembre : une soirée d'information spéciale "eau potable"

Lors de cette soirée, trois sujets seront présentés par Eau du Grand Lyon :

- **Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable** : pour préparer l'avenir face aux évolutions de la ressource.
- **Le Versement Solidaire Eau** : le volet social de la nouvelle tarification solidaire et environnementale, pour soutenir les foyers les plus modestes.
- **Le Diagnostic Territorial d'Accès à l'Eau** : un état des lieux pour garantir l'accès à l'eau et à l'hygiène pour toutes et tous.

Le mardi 18 novembre 2025 de 18h00 à 20h30

À l'Hôtel de Métropole - Salles A & B

20 rue du Lac, 69003 LYON Inscription [en ligne](#).

Le jeudi 27 novembre : une séance de travail sur le Plan Chaleur

Votre contribution dans le cadre de l'[Assemblée des Usagers de l'Eau](#) (cycle de 2024 dit sur l'adaptation) a été versée au projet de Plan Climat, qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil Métropolitain en juin 2025.

En complément, la Métropole élabore son Plan Chaleur à horizon 2026, pour agir sur les fortes chaleurs. Ce plan est un engagement suite aux préconisations de la Convention métropolitaine sur le Climat qui a [recommandé 9 priorités pour s'adapter face aux fortes chaleurs](#), le territoire grand lyonnais étant particulièrement vulnérable face à cet aléa.

Nous vous invitons à poursuivre le dialogue engagé en 2024 avec une séance de travail sur le Plan Chaleur qui se tiendra :

Le jeudi 27 novembre 2025 de 18h00 à 20h30

À l'Hôtel de Métropole, 20 rue du Lac, 69003 LYON

Inscription via [ce lien](#)

En présence des autres acteurs ayant contribué à la concertation sur le PCAET (communes, acteurs économiques et associatifs, conseil de développement, etc.) et pour vous présenter les actions pressenties pour faire face à la chaleur dès l'été 2026. Le programme détaillé de la séance vous sera envoyé ultérieurement.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces rencontres, pour poursuivre ensemble ces échanges constructifs et conviviaux.

À très bientôt,

L'équipe d'animation de l'Assemblée des usagers de l'eau

Résumé et mots-clés

Ce rapport analyse le fonctionnement de l'Assemblée des usagers de l'eau, instance innovante créée par la Métropole de Lyon pour accompagner le retour de la gestion de l'eau en régie publique le 1er janvier 2023. L'étude, menée par un groupe d'étudiants de Sciences Po Lyon via une démarche de recherche-action participative, évalue quatre dimensions clés : la dynamique des débats, l'autonomie de l'instance, la représentativité sociologique de ses membres et l'impact réel de ses travaux sur les décisions politiques.

Si l'Assemblée des usagers de l'eau constitue une avancée démocratique majeure en transformant la gestion technique de l'eau en projet de société, elle fait face à des défis structurels. Le rapport souligne une dépendance administrative forte vis-à-vis de la Métropole et une représentativité imparfaite. Les recommandations visent à pérenniser ce dispositif comme un véritable contre-pouvoir citoyen, notamment par la création d'un statut plus autonome, l'amélioration de la communication interne et une meilleure intégration des propositions citoyennes dans le calendrier décisionnel de la Régie et de la Métropole.

Gouvernance de l'eau ; Participation citoyenne ; régie publique ; Bien commun ; Démocratie participative